This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

25212.75

Received
APR 12 1905

Harvard College Library

FROM THE BEQUEST OF

JOHN AMORY LOWELL,

(Class of 1815).

This fund is $20,000, and of its income three quarters
shall be spent for books and one quarter
be added to the principal.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

Digitized by Google

BAUGÉ (MAINE-ET-LOIRE). — IMPRIMERIE DANGIN

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE

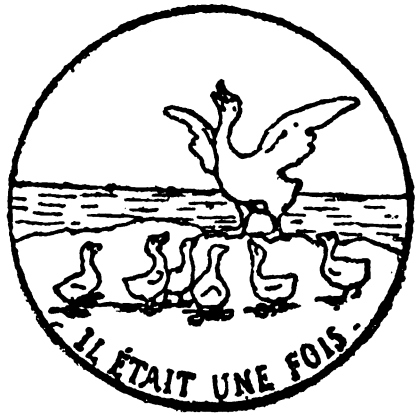

TOME XIX — 19e ANNÉE.

PARIS

ÉMILE LECHEVALIER
16, rue de Savoie

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
E. GUILMOTO
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

1904

Digitized by Google

~~25221.12~~
25212.75

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE

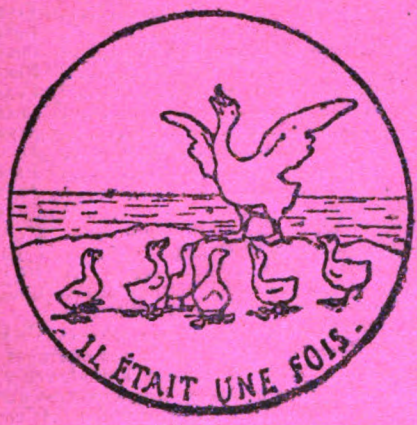

TOME XIX
19e ANNÉE. — N° 1. — JANVIER 1904

PARIS

ÉMILE LECHEVALIER
16, rue de Savoie

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
E. GUILMOTO
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

Prix de ce Numéro : UN franc vingt-cinq

Digitized by Google

SOMMAIRE

Le Corps humain. IV. Le Squelette	PAUL SÉBILLOT.	1
V. Croyances et superstitions du Puy-de-Dôme	Dr POMMEROL.	6
VI. Superstitions écossaises	W. GREGOR.	7
Les Villes englouties. CCCXXXI-CCCLV	RENÉ BASSET.	8
CCCLVI. Environs de Lorient	PAUL DIVERRÈS.	20
Petites Légendes chrétiennes. LIX. Légendes de Saint-Méen. LX. Notre-Dame de bonne rencontre	F. DUINE.	21
Traditions et Superstitions de la Champagne. I	C. HEUILLARD.	22
La Faune populaire de la Basse-Cornouaille. II. L'Abeille, la Belette, le Blaireau	H. LE CARGUET.	23
III. Environs de Quimper	H. DIVERRÈS.	27
Coutumes et Superstitions de la Haute-Bretagne. Guipel (Ille-et-Vilaine). *Suite*	F. DUINE.	28
Contes Arméniens. II. Méchanceté de la femme	F. MACLERC.	29
Coutumes de Mariage. XXIX. Le vin de fiançailles	F. DUINE.	30
Coutumes, usages et superstitions du Loir-et-Cher. XI (*suite*)	ARNOLD VAN GENNEP.	31
Petites légendes locales. DLXXXIX. La Pierre de la Sorcière	ALFRED HAROU.	34
DXC. Le château des Salles	E. HERPIN.	34
DXCI. La Wivre. DXCII. La Boule de feu. DXCIII. La Pierre de la Cascade	H. MARLOT.	35
Les Rites de la Construction. XXXI. Les anges transportent les matériaux	ALFRED HAROU.	36
XXXII. Cadavres dans les fondations	RENÉ BASSET.	36
Les Empreintes Merveilleuses. CCXXV-CCXXVIII	CHARLES SADOUL.	37
CCXXIX-CCXXXV	RENÉ BASSET.	38
Les Minéraux et les Métaux. X. Les Bélemnites	FRANCIS PÉROT.	41
XI. Les Métaux en Lorraine	CHARLES SADOUL.	41
XII. Les fossiles	ALFRED HAROU.	42
Mythologie et Folk-Lore de l'Enfance. II. Wallonie	ALFRED HAROU.	42
Les Météores. XII-XV	RENÉ BASSET.	43
CXVI-CXVIII. En Wallonie	ALFRED HAROU.	46
CXIX. La Rosée en Lorraine	CHARLES SADOUL.	47
Pèlerins et Pèlerinages. LXXX-LXXXV. Ille-et-Vilaine.	F. DUINE.	48
LXXXVI. Les Calembours et les pèlerinages	JACQUES GAUDEUL.	49
LXXXVII. A la source d'Orcival	Dr F. POMMEROL.	50
Traditions et Superstitions du pays de Ploërmel. II-IV.	EUGÈNE HERPIN.	51
Les Métiers et les Professions. CLXVI. Les villageois et les artisans d'autrefois en Champagne	C. HEUILLARD.	52

Bibliographie : *Victor Chauvin.* Bibliographie des ouvrages arabes. *René Basset.* — *Sir Edgar Mac Culloch.* Guernsey Folk-Lore. *P. S.* — Velay et Auvergne. *P. S.* — *W. H. Denham Rouse.* Greek votive offerings. *Arnold van Gennep.* — *Vladimir Chtchoukhevitch.* Les Houzoules. *A. van Gennep.* — *Dr C. Zibrt.* Starocesky Lucidar. *Dr V. Bugiel.* — *Charles Sadoul.* Table alphabétique générale des publications de la Société d'archéologie lorraine.

Notes et Enquêtes.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel, Paris, Ve.

La cotisation des sociétaires, donnant droit à l'envoi gratuit de la REVUE est fixée à 15 francs par an (France et Union postale). Le prix de l'abonnement, pour les non-sociétaires, est de 15 francs par an pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

AVIS IMPORTANT

Dans l'intérêt d'un service régulier, nous prions nos abonnés d'envoyer le montant de leur abonnement pour l'année 1904 à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel.

Digitized by Google

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

19e Année. — Tome XIX. — N° 1. — Janvier 1904.

LE CORPS HUMAIN

IV

LE SQUELETTE

§ 1. *Noms*

L'ECOLE de Salerne assurait que l'homme avait trois cent soixante-cinq os.

> Ossibus ex denis, bis centenisque novenis,
> Coustat homo. . . . . .
>
> (Salerne).

> L'on compte deux cent dix-neuf os
> Au corps des sages et des fols,
> Non compris les Sesamoïdes,
> Et dents maschant viandes solides,
> Dont ma Muse agreablement
> Va faire le dénombrement.

Du Four de la Crespelière, docteur en la Faculté de Médecine, consacre une centaine de vers à en faire le compte, mais son énumération faite, il déclare que :

> Le nombre des os à ce compte
> Iusques à deux cent cent dix-neuf monte [1].

Le chiffre adopté par l'école de Salerne, égal à celui des jours de l'année, voulait dire sans doute que les os sont nombreux. En France, les paysans, pour exprimer la grandeur d'un édifice disent souvent qu'il a autant d'ouvertures que l'année compte de jours.

Dans le langage populaire, ainsi que le fait remarquer M. Edouard

1. *Commentaires en vers français sur l'Ecole de Salerne*. Paris, Clouzier, 1671, in-12, p. 507 et suiv.

Digitized by Google

Brissaud, les os ne comportent pas une nomenclature bien variée [1] : deux pages lui ont suffi pour cette partie du corps, et il y a compris non-seulement les termes vraiment populaires, mais ceux qui sont vulgaires. Bien qu'un certain nombre de mots, dispersés dans les glossaires, lui aient échappé, on trouve dans son ouvrage la nomenclature la plus considérable qui, à notre connaissance, ait été essayée jusqu'ici.

Il semble qu'on se soit peu occupé de recueillir ces termes populaires : beaucoup de dictionnaires patois et parmi ceux qui ont une vraie valeur, contiennent peu ou point de mots sur ce sujet. Sans doute leurs auteurs ont pensé que nos paysans qui, pour la plupart, éprouvent une grande répulsion pour la vue des os de mort, ne les connaissent guère par leur nom. Ainsi qu'on le verra, cette manière de voir n'est pas tout à fait exacte, et sans distinguer les ossements chacun par un nom, ils connaissent celui des plus importants.

Jusqu'à présent, les voyageurs n'ont pas fait beaucoup de recherches de ce côté, même lorsqu'ils se trouvaient à observer des peuplades qui vivent dans une sorte de familiarité avec les os des morts, comme certaines tribus d'Amérique et les Andamanais. C'est ainsi que dans la monographie si complète et si intéressante, consacrée à ce dernier groupe, par E. H. Man, où sont relevées avec tant de soin les superstitions relatives aux os des morts, on ne trouve aucun terme particulier pour désigner les diverses parties du squelette. Il est pourtant vraisemblable que ces peuples ont des expressions assez variées ; que loin d'être abstraites comme la plupart des nôtres, elles font souvent image, et que parfois elles font allusion à des croyances populaires.

Les Bas-Bretons désignent les principaux ossements sous le nom de *Æskern kardinaled*, ossements cardinaux [2].

En France, la colonne vertébrale se nomme en général l'épine du dos [3] ; dans le Bessin c'est la *Rèle du dos*, dans le Jura l'*Ets'not*, à Bournois (Doubs), l'*estchen di dô* [4].

En Limousin, les vertèbres sont le *Rostel de l'estchino*, le râteau de l'échine [5].

L'ensemble des vertèbres du cou, c'est la barre du cou, dans le

1. *Histoire des expressions populaires de la Médecine*, p. 25.
2. Souvestre, *Foyer Breton*, t. I, p. 77.
3. Brissaud, p. 25.
4. E. Tissot. Com. de M. Ch. Joret. *Patois des Fourgs* ; Roussey. *Glossaire de Bournois*.
5. Béronie. *Glossaire limousin*.

Digitized by Google

Centre, la Haute-Bretagne, le Canada, en Bourgogne, le *chaubort du cou*, dans le Jura, le *Coutvet* [1].

Dans le Jura, on nomme la clavicule, le *Cecq'llon du cô* ; l'os de la poitrine, le *Cotot* ; le sternum a les noms vulgaires de *bréchet* et de *fourchette* [2].

Le petit os du coude se nomme à Paris le petit Juif, en Provence le *Judieu* [3].

Le coccyx s'appelle communément le *croupion* ou la *queue*, et ce dernier terme est usité dans la France Centrale ; en Provencé et en Béarn, c'est l'os Bertrand ; dans ce dernier pays *Laura dab l'os Bertrau* ; Labourer avec l'os Bertrand, veut dire être enterré depuis longtemps. Au XVIe siècle, les sages-femmes donnaient ce nom à la partie transversale du pubis qui était aussi dénommé l'os barré [4].

L'os de la hanche est le *hanchau* en Berry, l'*ainche* dans le Morvan, ou l'*ance*, dans le Jura la *Haintse* [5].

L'omoplate est la *palette du dos* ; au XVIe siècle, on l'appelait *Palleron* ou *espaulette* [6].

Le radius et le cubitus sont le petit et le grand focile, on ne sait trop pourquoi. On dit encore parfois le rais (rayon de roue), pour désigner le radius [7].

En Franche-Comté, le coude est nommé *queton* [8].

Les os du poignet et de la main, de même que les os du pied sont confondus sous le nom général d'*osselets* [9].

Les cuisses sont les *coisses*, les *Cauches* en Picardie, les *Cûsses* en Franche-Comté, les *queusses* dans le Berry et le Morvan ; quelquefois ce terme s'applique aussi à la jambe proprement dite [10].

Dans le Bas-Limousin, la rotule s'appelle *Peiro dei dzonoul*, la *Pierre du genou* ; ailleurs c'est la *rouelle* ou la *palette* du genou.

Le tibia était jadis l'os de la *grève* et correspondait à la crête du tibia [11].

En Franche-Comté, la malléole c'est la *greuille*.

En Auvergne, la rotule se nomme *roundella*. Si une femme a les

1. Jaubert. *Glossaire du Centre* ; de Gaspé. *Les Anciens Canadiens*, t. I, p. 22 ; Cornat. *Glossaire bourguignon* ; Tissot, l. c. Brissaud, p. 28.
2. Tissot, l. c.
3. Mistral. *Tresor*.
4. Brissaud, p. 26 ; Lespy, *Proverbes de Béarn*, p. 15.
5. Brissaud, p. 29.
6. Brissaud, l. c.
7. Brissaud. l. c.
8. Tissot, l. c.
9. Brissaud, l. c., p. 29.
10. Brissaud, l. c. ; Tissot, l. c.
11. Béronie, l. c. ; Brissaud, p. 30.

Digitized by Google

genoux pointus, ou lui dit qu'elle n'est pas bonne à marier. Quelquefois on lui tâte le genou gauche, puis on dit : Il faut attendre, elle (la rotule) n'est pas encore en amande [1].

§ 2. *Superstitions et croyances*

En Bretagne, on prétend que les poitrinaires ont les os plus gros que les autres, croyance fondée sans doute sur la maigreur qui accompagne cette maladie, et qui les fait paraître plus saillants que chez l'homme bien portant.

Chez les Kirghizes Kaïsaks, il y a une aristocratie puissante, celle des gens aux os blancs, parmi lesquels sont pris les Sultans et les Kans [2].

Dans l'Ouest de l'Angleterre, lorsqu'une personne ressent une sensation de froid à l'épine dorsale, on dit que quelqu'un marche sur sa tombe. Les gens qui ont cette croyance donnent des ordres pour être enterrés dans quelque coin écarté du cimetière, de façon à ce que le corps ne soit pas troublé par des pas sacrilèges [3]. En beaucoup de pays, la même croyance s'attache au tressaillement.

Les côtes ont passé pour présenter certaines anomalies : Des voleurs attirés par l'espérance du gain fouillèrent le tombeau de l'athlète Protophanès ; ils virent que ses côtes n'étaient pas distinguées comme celle des autres hommes, et qu'au lieu de côtes il avait un seul os qui régnait depuis l'épaule jusqu'à ces petites côtes que les médecins appellent bâtardes [4].

La croyance populaire, dans beaucoup de pays chrétiens, prétend que l'homme n'a plus autant de côtes que jadis. Elle est fondée sur le récit de la Bible qui représente la femme comme créée avec une côte de l'homme. Une devinette serbe fait allusion au récit de la Bible et explique à sa manière l'attitude de la femme et de l'homme l'un vis-à-vis de l'autre. Pourquoi l'homme demande-t-il la femme et non la femme l'homme ? Parce qu'il est bien aise de retrouver sa côte [5].

En Haute et en Basse-Bretagne, on dit qu'autrefois l'homme avait treize côtes, il n'en a plus que douze ; c'est pourquoi elles se dérangent souvent. Elles tombent par suite d'efforts ou d'accidents. Ce sont ces côtes tombées qui, le plus souvent, déterminent les maladies de poitrine. Les « dormeuses » les relèvent avec des oraisons ;

1. Tissot, l. c. Com. du Dr F. Pommerol.
2. *Société d'Anthropologie*, t. IX, p. 422.
3. Hunt. *Popular romances of N.-W. of England*, p. 11, p 240.
4. Pausanias, l. I, 35.
5. *Mélusine*, t. I, c. 22.

Digitized by Google

quelquefois elles opèrent le malade ; si l'os craque, il est remis. (Comm. de M. Le Calvez).

En Haute-Bretagne, on dit aussi qu'à l'un des côtés de l'homme, il manque une côte, et que celles de la femme sont en même nombre de chaque côté.

En Portugal, on dit que quand Dieu voulut créer Ève, il mit à la la place de l'os enlevé à Adam, une côte de saule, et un proverbe portugais dit que l'homme a une côte de saule [1].

D'après M. de Gubernatis, les sorcières se font des côtes avec des branches d'aune [2].

Par une allusion à la création biblique, on disait en proverbe au XVIIe siècle en parlant de quelque personne qui avait des prétentions non justifiées à une origine illustre : Il est sorti de la coste de Charlemagne, du roy Arthus ou de Saint Louis [3].

Cette dernière expression est la plus employée ; on la trouve dans le *Bourgeois gentilhomme*. « Est-ce que nous sommes nous autres de la côte de Saint Louis ? » demande Mme Jourdain à son mari infatué de noblesse.

La côte d'Adam (la femme) a plus d'aloès que de miel [4].

En Haute-Bretagne, si quelqu'un est malade et regardé comme perdu, on assure que « les vers lui regardent les côtes ».

En Haute-Bretagne, on prétend que l'omoplate humain est semblable à celle du porc que les médecins eux-mêmes peuvent s'y tromper.

Dans les cimetières gaulois de la Marne, on a trouvé des clavicules d'enfants percées et enfilées [5].

Dans les fouilles mégalithiques de la vallée de l'Oise, M. Cayx de St Amour trouva le bord supérieur d'une omoplate humaine, dans laquelle une incision très nette avait été faite à la racine de l'acromion ; cette incision était encore remplie par une petite rondelle en os exactement semblable à celle du collier et cette rondelle, collée sans doute à l'os, par une matière gélatineuse a dû servir à suspendre ce singulier scapulaire au cou de cette dévote primitive [6].

On se guérissait des maux d'oreilles en les touchant avec la main d'une squelette [7].

1. Leite de Vasconcellos. *Tradiçoes de Portugal*, p. 125.
2. *Mythologie des plantes*, t. I, p. 39.
3. Leroux de Lincy, *Dict. des Proverbes*, d'après Oudin.
4. *Petite Encyclopédie des proverbes*.
5. *Revue d'Anthropologie*, t. V, p. 583 et 579.
6. *Revue d'Anthropologie*, t. III, p. 67.
7. Jacob. *Curiosités de l'histoire du Moyen-âge*, p. 98.

Digitized by Google

D'après le *Dictionnaire des Songes expliqués*, rêver qu'on a les côtes rompues, si ce sont celles d'en haut, signifie querelles de ménage suivies de honte et de regrets, et si ce sont celles d'en bas, affliction causée par des parents ou des alliés. Avoir les côtes plus larges et plus fortes qu'à l'ordinaire, signifie bonheur conjugal et paix domestique.

PAUL SÉBILLOT.

V

CROYANCES ET SUPERSTITIONS DU PUY-DE-DÔME [1]

Jambe. — On met la main sur l'épaule de la jeune fille, et avec le genou, on lui presse le jarret; si elle cède, elle n'est pas encore bonne à marier.

Crâne. — Cascabet, boule, boule d'Adam.

Joue. – La fossette est le trou du rire, le nid à baisers.

Oreilles. — Pour savoir si une femme a bon caractère, on lui tâte le lobe de l'oreille; s'il est gras et mou, elle sera pacifique; s'il est dur, on croit qu'elle sera de mauvaise humeur. Le trou de la pendeloque, même s'il fend par la pesanteur de la boucle, passe pour indiquer un défaut.

Oreilles grandes et écartées, stupidité ; si l'oreille droite tinte, le signe est bon ; si c'est la gauche, il est mauvais.

Dents. — Celles qui tombent doivent être enterrées dans le cimetière.

Cou. — Le petit creux près du cou s'appelle bénitier; c'est lui qui suivant la même image, s'appelle : salière.

Sein. — Les raves, par assimilation de rondeur.

Doigts. — Si le même doigt craque deux fois, votre amoureux vous jouera un mauvais tour.

Nez. — Si le nez démange on aura des nouvelles.

Si le nez démange, on recevra de l'argent ou de bonnes nouvelles.

Yeux. — Les yeux à reflets marquent la fausseté.

Les yeux gris, ou yeux de chat, sont regardés comme indiquant un penchant à la tromperie.

Si un enfant a les yeux ouverts en naissant, il deviendra un homme remarquable.

Ceux qui ont les yeux d'un bleu verdâtre prédisent le temps : la couleur change suivant qu'il fera beau ou vilain.

Sourcils. — Se rejoignant, signe de méchanceté.

1. Ces notes m'avaient été adressées, il y a quinze ans par le Dr Pommerol, aujourd'hui décédé. C'est à la même époque que l'éminent folkloriste écossais, Walter Gregor, m'avait envoyé la petite contribution qu'on lira après.

Digitized by Google

Bouche. — Nous ne baillerons pas ensemble. Nous baillons ensemble, nous sommes bons amis.

Ombre. — Il ne faut pas marcher sur l'ombre de quelqu'un. D'une personne qui n'a pas de chance, on dit qu'il a couru après son ombre. Si on se regarde dans une fontaine ou dans un ruisseau, le diable est derrière. Lorsqu'au moment où l'on regarde son image dans l'eau, un poisson saute, où si l'eau est ridée par une cause quelconque, c'est un présage de malheur.

Cheveux. — Lorsqu'une femme communie, elle doit se peigner la veille avant minuit.

Si un cheveu arraché se frise malgré tout, son propriétaire est méchant.

Pied. — Il y a des gens qui, en posant le pied sur le seuil, portent malheur à la maison.

Croissance. — Enjamber le berceau d'un enfant lui porte malheur. Si on pèse un enfant, il ne grandit plus.

Bossu. — Deux bossus portent bonheur.

Borgne. — Mauvais présage, surtout si l'on passe du côté où l'œil est atrophié.

Dr POMMEROL.

VI

SUPERSTITIONS ÉCOSSAISES

(Aberdeen)

Doigts. — Si l'index est plus long que le médius, les femmes présentes à la naissance ne manquent pas d'observer cette malformation ; c'est le signe que l'enfant ne manquera pas à l'occasion de s'emparer de la propriété d'autrui. Si la ligne de vie est traversée par plusieurs autres, c'est le présage de beaucoup d'incidents dans la vie.

Bras. — Les bras courts sont le présage d'une vie courte.

Pied. — Si le second doigt du pied est de la même longueur que l'orteil, chez un homme, c'est le signe qu'il ne sera pas bon à l'égard de sa femme.

W. GREGOR.

Digitized by Google

LES VILLES ENGLOUTIES[1]

CCCXXXI

LE GLOCKENBORN DE POCKENHAUSEN

(*Brunswick*)

Au sud-est de Jerze, dans une vallée silencieuse et entourée de bois que traverse le chemin d'Osterköpfen, se trouve une source claire au milieu de chênes et de frênes, c'est le Glockenborn (puits des cloches) et là existait, il y a longtemps, le village de Pockenhausen. Mais il s'est abîmé sous terre et les cloches de l'église ont été englouties dans le puits. Autrefois, les gens montraient encore le cimetière de l'ancien village. Ils sont ensuite allés à Jerze où il n'y avait que trois fermes[2].

CCCXXXII

L'ÉTANG DE HERSBERG

(*Hanovre*)

A la place du grand étang qui est à l'est de Herzberg, il existait autrefois un beau château qui fut englouti avec tout ce qu'il contenait. Cette catastrophe fut la punition d'une grande faute. Un jour un étranger arriva affamé et épuisé de fatigue et demanda un accueil et de la nourriture, mais il fut éconduit avec des railleries. La dame du château, une comtesse, alla même si loin qu'elle lui fit présenter du pain frotté d'ordures. Alors l'étranger s'enfuit de cette demeure sur laquelle il appela la colère de Dieu. La malédiction reçut son accomplissement et le château fut englouti. A certaines époques, les enfants nés le dimanche peuvent encore voir dans l'abîme les chambres. Un plongeur y est descendu deux fois et chaque fois il en a rapporté divers objets, mais il périt dans la troisième tentative[3].

CCCXXXIII

LE COUVENT ENGLOUTI

(*Brunswick*)

Près de la métairie de Fürstenhagen, au-dessus de Münchehof, il y a une grande excavation qu'on appelle la profonde Kuhle. Là

1. Suite, voir t. XVIII, p. 517.
2. Voges. *Sagen aus dem Lande Braunschweig*. Brunswick, 1895, in-12, p. 209-210.
3. Eckart. *Südhannoversches Sagenbuch*. Leipzig, s. d., in-12, p. 18.

Digitized by Google

s'élevait autrefois un couvent de moines. Mais les habitants étaient corrompus et lorsque la mesure de leurs fautes fut pleine, le seigneur Dieu précipita la maison dans l'abîme et ainsi se produisit cette grande excavation. Les gens des environs évitent cet endroit, surtout la nuit, car les anciens moines y circulent encore. Celui qui arrive à l'heure précise, entend retentir encore le son des cloches de l'église engloutie [1].

CCCXXXIV

L'ÉGLISE DE KLAUSTHAL

(*Hanovre*)

Non loin de Klausthal est une vallée dans laquelle est un étang. Il y avait là jadis une église que le bon Dieu fit engloutir pour les habitants de Klausthal, parce que ceux-ci étaient trop impies. Une fois au milieu de la nuit, avant le vendredi saint, le moine de la montagne invita un maître mineur à aller avec lui sur la digue de l'étang. Alors le maître mineur vit un chevreuil, et lorsqu'il le suivit, il arriva à une église qui était remplie d'hommes et entendit prêcher un prêtre. Il ne comprenait pas bien le prédicateur car la langue qu'il parlait devait être depuis longtemps hors d'usage. Il y avait aussi des moines et des religieuses qui chantaient des cantiques pieux dans la même langue. Quand le prêtre eut prononcé la bénédiction, le moine de la montagne emmena le maître mineur et lui expliqua pourquoi l'église avait été engloutie et que lui-même avait délié la malédiction qui pesait sur cet endroit [2].

CCCXXXV

L'ÉGLISE D'ELLIGSEN

(*Brunswick*)

Entre Delligsen et Varrigsen, il y avait autrefois, à une place basse et humide, le village d'Elligsen. Il s'enfonça lentement dans le sol et disparut complètement. Après cela, il a existé là une prairie où il y avait un trou profond. On disait toujours qu'il n'avait pas de fond ; un jour, on y enfonça un grand arbre sans trouver de fond. A la place, dit-on, où la tour de l'église aurait été engloutie, on peut entendre encore à chaque midi les cloches sonner tout au fond dans l'abîme. Aujourd'hui le trou a été comblé et la prairie changée en champs [3].

1. Voges. *Sagen aus dem Lande Braunschweig*, p. 210.
2. Eckart. *Südhannoversches Sagenbuch*, p. 34.
3. Voges. *Sagen aus dem Lande Braunschweig*, p. 210-211.

Digitized by Google

CCCXXXVI

L'AUBERGE DE NIEDERSACHSWERFEN

(*Hanovre*)

Près du village de Niedersachswerfen, sur la route qui va de Nordhausen à Ilfeld, tout au-dessous d'un rocher gypseux et escarpé qui a plus de six arpents de circonférence il y avait jadis une auberge où l'on dansait tous les dimanches, ce qui n'aurait pas été un péché, mais la passion de la danse grandit si fort que les gens commencèrent bientôt à bondir et à sauter pendant le service divin. La première fois que cela arriva, un orage éclata et frappa un arbre, la seconde fois, la terre trembla si fort que toutes les poutres craquèrent, la troisième fois, comme les danseurs ne se laissaient pas détourner ni avertir par ces présages, le Seigneur envoya un orage et un tremblement de terre ; l'orage détruisit la maison et le tremblement de terre l'engloutit avec tous les musiciens et les danseurs dans les profondeurs de la terre. A la place, apparut un étang profond qu'on appelle encore aujourd'hui l'étang de la danse (*Tanzteich*). Il doit renfermer beaucoup de poissons très vieux. Il y a bien des années, on pouvait voir dans cet étang un animal énigmatique que personne ne connaissait. Quand on faisait des préparatifs pour le prendre, il plongeait et ne reparaissait plus à la lumière. L'eau de l'étang paraît noire et repoussante. On raconte que les canots avec lesquels on navigue sur l'étang, se mettent à danser [1].

CCCXXXVII

L'AUBERGE D'ELWESHAUSEN

(*Brunswick*)

Dans le voisinage de Gremsheim, immédiatement avant le Heberberg couvert de forêts, il y avait autrefois le village d'Elvershausen ou d'Elweshausen. Le finage s'appelle Helle ; au milieu de la plaine cultivée, il y a une excavation grande, ronde et où a poussé l'herbe, on l'appelle Helleloch. C'est précisément l'endroit où fut engloutie l'ancienne auberge. Un jour qu'on célébrait une fête dans le village, un orage violent éclata. Les ruisseaux venant de la forêt s'enflèrent et couvrirent les rues et les cours. Pendant ce temps, les habitants étaient au cabaret, buvaient, dansaient sans se laisser autrement distraire par l'orage. Là dessus arriva une vieille femme qui avertit les gens joyeux. Mais ceux-ci, excités par la bière et la danse lui crièrent insolemment : Nous ne quitterons pas le parquet

1. Eckart. *Südhannovusches Sagenbuch*, p. 34.

Digitized by Google

sur lequel nous dansons avant que l'eau ne coule dessus. L'orage devient de plus en plus fort, les éclairs et les coups de tonnerre se succédaient rapidement. A la fin, la foudre frappa un des cuisiniers et, au même moment, le flot engloutit l'auberge. Des gens auraient entendu vers midi les cloches du village disparu [1].

CCCXXXVIII

LE VILLAGE D'ŒESHAUSEN

(*Hanovre*)

Au centre, entre Bodensee et Bilshausen, un village du nom de d'Oaeshausen est englouti. Encore maintenant il y a à cette place une source sans fond, on a beau y verser de la terre et des pierres, on n'a pas pu la combler. Un jour, entre onze heures et midi, un homme passa par là en allant de Bodensee à Bilshausen. Comme la soif le tourmentait, il se dirigea vers la source pour y boire. Il n'en était pas bien loin, lorsqu'il vit monter une femme avec un drap blanc sur la tête et une toile blanche autour du corps. Elle se plaça sur la source, y resta assise un certain temps, puis y redescendit. L'homme continua son chemin

CCCXXXIX

LE VILLAGE DE HAGERSEN

(*Brunswick*)

A l'est de Stadtoldendorf, vers Lenne, était autrefois le village de Hægersen qui a été englouti depuis bien longtemps. Le cimetière était dans la prairie qui, longtemps après, était encore entourée d'une haie. De vieilles gens en ont encore vu l'entrée dans leur jeunesse. Il y a sur une pente un endroit marécageux où pousse toute espèce de plantes de marais. C'est là que s'élevait l'église, aujourd'hui abîmée dans les profondeurs de la terre et on n'en peut plus rien voir. Mais une fois par an, dans la nuit de Noël, les cloches sonnent. Celui qui passe par là entend clairement le bruit monter du fond de l'abîme [2].

CCCXL

LE CHATEAU DE BONNEKEHAUSEN

(*Hanovre*)

Près de Grossenschnee est l'endroit appelé Brich. A cette place aurait existé, il y a de longues années, le château aujourd'hui englou-

1. Voges. *Sagen aus dem Lande Braunschweig*, p. 211-212.
2. Eckart. *Südhannoversches Sagenbuch*, p. 68.
3. Voges. *Sagen aus dem Lande Braunschweig*, p. 212-213.

Digitized by Google

ti de Bönnekehausen, où la fille du chatelain aurait été ensevelie vivante. Depuis, elle circule, sans repos ni trêve, chaque nuit entre onze heures et minuit. Elle porte un trousseau de clefs ardentes après un lien ardent. Si quelqu'un pouvait saisir ces clefs avec ses mains nues, sans se brûler, le château reparaîtrait pour lui et il le recevrait en toute propriété ainsi que la jeune fille [1].

CCCXLI

LE TROU SANS FOND PRÈS DE DESTEDT

(*Brunswick*)

Dans le voisinage de Destedt, en face de Veltheim et de Hemmekenrode, il y a dans un champ un trou circulaire entouré de buissons, dont l'eau est claire et froide. Autrefois une métairie s'élevait à cette place. Le paysan qui y habitait était un homme impie qui tempêtait et jurait toute la journée. Un jour, c'était précisément la fête de Noël, il tint des propos si affreux que tout à coup, la métairie s'abîma avec tout ce qu'elle contenait, dans les profondeurs de la terre, et depuis un trou sans fond, rempli d'eau, a existé [1].

CCCXLII

LE LAC DE SEEBURG

(*Hanovre*)

Non loin de Gœttingen, entre les villages de Verburg et de Berenshausen, existe le lac de Seeburg. Autrefois il était grand et large, mais chaque année, il devient plus petit ; pourtant, à ce que disent les pêcheurs, on ne peut encore trouver le fond à certains endroits. Autrefois s'élevait à cette place le fier château des comtes d'Isang. Le dernier de cette race menait une vie sauvage et impie en sorte qu'il devint l'effroi de tous les environs. Une fois, il se rendit à cheval à minuit au couvent de Lindau et se glissa furtivement dans l'intérieur les murailles saintes. Alors il vit une douce jeune fille prosternée devant l'image de la mère de Dieu ; il l'enleva sur son cheval et l'emmena dans son château. Quand il eut fait d'elle à sa volonté, on découvrit que la religieuse était sa sœur inconnue. Alors sa conscience fut violemment effrayée, il renvoya la religieuse à son couvent avec de l'or, donna au monastère de riches cadeaux, fit parer l'autel et chaque jour dire de nombreuses messes, mais son cœur ne se convertit pas à Dieu, et bientôt il recommença à se livrer à ses sauvages plaisirs.

1. Eckart. *Südhannoverches Sagenbuch*, p. 71.
2. Voges. *Sagen aus dem Lande Brannchweig*, p, 234.

Digitized by Google

« Comme un jour, il se vautrait sur sa couche dans une paresseuse nonchalance, il arriva que son cuisinier lui apporta une anguille d'un blanc d'argent. Le comte pensa que ce pourrait bien être un serpent, il la fit préparer, en mangea, mais défendit à son serviteur, sous peine de la vie, de goûter de ce plat. Après le repas, tous les péchés du comte lui pesèrent sur le cœur. Il avait si chaud et il était si oppressé qu'il ne trouva pas de repos au château, chercha de l'air et se hâta de descendre au jardin. Alors un messager du couvent se présenta à lui et lui dit : A cette heure, votre vertueuse sœur a rendu l'âme dans le couvent, votre crime l'a conduite à la mort : sa dernière prière a été pour vous. — Ah ! soupira le comte Isang, qui m'enlèvera ma misérable vie ? Lorsqu'il voulut revenir à son château, il entendit dans l'enceinte des murmures et des bruits comme des voix humaines : c'était comme si les fleurs et les feuilles parlaient ainsi que les animaux, les canards, les poulets et les oies dans la cour, les moineaux et les pigons sur les toits. Cela venait de ce que le comte avait mangé du serpent, et maintenant il comprenait le langage des animaux. Le coq disait : Il y a un pécheur dans la maison, malheur au comte Isang ! — Les poules disaient : Hâte-toi, hâte-toi, comte Isang ! Avant le coucher du soleil, les tours de ton château s'écrouleront ; ton magnifique château sera englouti ! Prie, comte Isang. Résigné à son destin, il s'avança vers la cour du château et s'assit sur une pierre devant la porte de sa maison. Alors le coq alla à lui, battit des ailes et lui dit avec compassion : Seigneur, tu peux encore te sauver, fuis rapidement, mais va t'en seul. — Dois-je fuir seul, répondit le comte Isang et ne pas sauver mon fidèle serviteur ? — Vite, vite, pars seul, cria le fidèle coq. Le comte sella aussitôt son meilleur et voulut sortir. Alors son serviteur arriva hors d'haleine, prit le cheval par la bride, ne voulut pas laisser seul le comte, mais le pria de le prendre avec lui sur son cheval. Le comte lui demanda : Que dit le coq ? Le serviteur qui malgré la défense de son maître avait mangé du serpent s'oublia dans son inquiétude et répondit : Veux-tu sauver ta vie, fuis d'ici sur l'heure, mais pars seul. — Traître, cria le comte ; as-tu donc manqué à ta parole ? Va donc au repos ! Au même moment, le coq chanta fortement : Hâte-toi ! hâte-toi ! le soleil se couche. En regardant, le comte vit que le soleil jetait ses dernières lueurs sur les sommets des montagnes, alors il prit son épée, fendit la tête du serviteur qui se cramponnait, blême, à la crinière du cheval et s'élança par dessus le pont-levis de la porte du château.

« Il s'arrêta sur une hauteur près du bourg de Gielboldhausen, son cheval était mort. Là était mon beau château, dit-il, les yeux

Digitized by Google

pleins de larmes ; ici je suis tout seul, et mon cœur est abattu jusqu'à la mort. Qu'est-ce qui m'a poussé ? Tout n'était qu'un songe désolé ! — Tandis qu'il parlait ainsi, la colline vacilla tout à coup et la terre trembla sous ses pieds. Le ciel devint d'un rouge ardent et le tonnerre gronda. Effrayé, le comte Isang s'enfuit plus loin et comme il regardait encore une fois vers son château, celui-ci s'abîmait avec les remparts, les murailles et les tours, et à la place où il était dressé, se montrait un grand lac.

« Après cette aventure extraordinaire, le comte se repentit, fit pénitence de ses péchés au couvent de Gielboldhausen à qui il légua ce qui lui était resté des propriétés. Aujourd'hui encore, suivant ses recommandations, on dit, à un certain jour, des messes pour le repos des âmes des pécheurs repentants. Les pêcheurs ont parfois retiré du fond du lac de l'argenterie, des assiettes d'une forme antique et d'autres objets [1].

CCCXLIII

LE TEUFELSEE

(*Prusse*)

Une tradition rapporte qu'autrefois un château fut englouti dans le Teufelsee : suivant d'autres, il aurait été abimé dans la montagne, et il aurait existé là où, sur la pente, on voit encore une grosse pierre sous de vieux chênes. On a souvent aperçu le soir, sous la forme d'une vieille femme penchée sur un bâton et une cassette pleine d'or à la main, la princesse de ce château. Elle aurait été enchantée par son fiancé à cause de son infidélité [2].

CCCXLIV

LES MARAIS DE HALVER

(*Westphalie*)

Près de la ferme de Hesfeld, non loin de Halver, se trouvent des marais. La légende raconte que là un village fut englouti par un tremblement de terre, et qu'à certains moments, on entend encore le son des cloches de la tour de l'église engloutie [3].

1. Cf. Le conte de Grimm. *Le Serpent blanc*, *Kinder und Hausmärchen*. Berlin, 1880, in-8, p. 72, et, pour les rapprochements, mes *Nouveaux Contes berbères*. Paris, 1897, in-18, note 175, p. 279-283.
Eckart. *Südhannoversches Sagenbuch*, p. 116-118.

2. W. Schwartz. *Sagen, der Mark Brandenburg*. Stuttgart et Berlin, 1903, in-8, p. 20.

3. A. Kuhn. *Sagen, Gebräuche und Märchen aus Westfalen*. Leipzig, 1899, 2 vol. in-8, t. I, p. 166.

Digitized by Google

CCCXLV

L'EMPLACEMENT DE L'ANCIENNE VILLE A BLUMENTAL

(*Brandebourg*)

Au nord-est de Straussberg, et à l'est du village de Prötzel, il y a un coin de terrain au milieu d'une immense forêt de chênes, sur le plus haut point d'un plateau qui comprend souvent des collines très raides et des vallées. Cet endroit est connu dans tous les environs sous le nom d' « emplacement de la ville de Blumental. » Un grand bloc de granit, sous un chêne élevé, indiquerait à ce qu'on raconte, la place où était le marché de la ville engloutie. Dans le voisinage, à une hauteur d'environ deux pieds au-dessus du sol et presque dans toute l'étendue du terrain actuel, s'élèvent des murs de pierre qui s'enfoncent profondément en terre. Ils auraient été les fondations de cette ville. Au commencement du siècle précédent, on pouvait voir encore les traces d'une grande rue qui suivait la direction de Straussberg et celles de six rues transversales. On pouvait voir en outre diverses excavations, comme restes de caves ou de puits et quatre endroits ceints de murailles, qui devaient être les vestiges de l'église, de l'hôtel-de-ville, d'un château, d'un couvent ou de quelque chose de semblable. Dans l'intérieur de cet espace, il y avait aussi trois collines rondes qu'on disait être des tertres funéraires. Tout cela a disparu pour la plus grande part ; mais des récits relatifs à cette ville se sont conservés en divers endroits, surtout à Straussberg [1].

CCCXLVI

LE VILLAGE ENGLOUTI A HESFELD

(*Westphalie*)

Près de la ferme de Hesfeld, à côté de Halver, il y a des marais et la légende prétend qu'un village y a été englouti par un tremblement de terre. A certains moments, on entendrait encore le son des cloches de la tour de l'église engloutie [2].

CCCXLVII

LA VILLE ENGLOUTIE A BUKOW

(*Brandebourg*)

Dans le Hanssee qui est auprès de la petite ville de Bukow, dans un endroit qu'on a coutume d'appeler la Suisse de la Marche, à cause de sa beauté, une ville aurait été autrefois engloutie, mais

1. D'après Bekmann dans sa *Description de la Marche de Brandebourg*, Schwartz, *Sagen der Mark Brandenburg*, p. 102-103.
2. Kuhn, *Sagen, Gebräuche und Märchen aus Westfalen*, t. I, p. 166.

Digitized by Google

toutes les traces ont disparu : seulement, le jour de la saint Jean, on peut apercevoir tout au fond le clocher [1].

CCCXLVIII

LE CHATEAU ENGLOUTI A KROMBACH

(*Westphalie*)

Sur le Kindelberg, près Krombach, s'élevait autrefois un château qui est englouti ; on en a cependant une trace certaine, car lorsque le porcher de Krombach gardait là un jour son troupeau, une truie déterra une belle cloche qu'on apporta à Krombach où elle est encore suspendue et sert de cloche funèbre [2].

CCCXLIX

LE LAC DE BLUMENTAL

(*Brandebourg*)

Au dire de quelques gens, la ville qui existait autrefois à Blumental, aurait été engloutie dans le lac actuel et de là doit provenir le grand coffre jaune qui est tout garni de fer et qui se montre souvent sur ce lac. On le voit parfois flotter sur l'eau mais aucun homme n'a pu le retirer et lorsque les pêcheurs voulaient l'attirer à eux avec des cordes, et croyaient déjà le tenir sûrement, tout-à-coup les cordes étaient comme tranchées et le coffre revenait à son ancienne place. De plus, cette opératon est très dangereuse, car beaucoup de ceux qui voulaient l'accomplir, se sont noyés dans le lac. Il doit y avoir encore là quelque chose de merveilleux, car le second jour de l'Avent, on entend toute la journée une musique magnifique, comme de timbales et de trompettes et aussi un chant qui sort du coffre. Une fois, ce jour-là, un berger était dans le voisinage avec un vieux pêcheur et d'autres personnes, et la journée entière, ils eurent comme de la musique dans les oreilles : lorsqu'ils s'approchèrent du lac, elle devenait plus nette, et enfin, lorsqu'ils arrivèrent au bord, ils virent le coffre et entendirent la musique dans toute sa beauté.

« Quelque chose de plus extraordinaire encore arrive le jour de l'an : on voit sur tout le lac des cordes tendues auxquelles est suspendue une lessive très fine ; de belles chemises, des taies, des serviettes et des draps et d'autre linge, tellement qu'on voudrait en avoir de semblables. Des marches régulières en gazon conduisent au lac et cela paraît inviter quelqu'un à emporter la lessive. Une fois,

1. Schwartz, *Sagen der Mark Brandenburg*, p. 116.
2. A. Kuhn. *Sagen, Gesbräuche und Mürchen aus Westfalen*, t. I, p. 166-167.

Digitized by Google

une femme suivait cette route le jour de l'an ; le lac avait gelé et paraissait si solide qu'on voyait à sa surface les traces de lourds chariots de bois qui y avaient passé. La femme ne put résister à son envie et voulut emporter quelques-unes des plus belles pièces de toile. Mais lorsqu'elle y arriva et qu'elle avait à peine saisi ce premier crochet, un craquement effroyable se fit entendre, la glace se brisa sous elle et elle se serait infailliblement noyée si des pêcheurs qui, à ce moment, voulaient pêcher sur le lac n'étaient venus à temps à son secours. Suivant d'autres, ceci ne serait pas arrivé à Blumental mais au lac de Strauss [1].

CCCL

LA VILLE ENGLOUTIE PRÈS DE MUSEN

(*Westphalie*)

Près du village de Musen, il existe sur la montagne un endroit crevassé qu'on appelle Almerich : il y aurait eu là autrefois une ville du même nom qui aurait été engloutie à cause de l'impiété de ses habitants. Grâce aux masses d'argent qu'on tirait des fosses, ils étaient devenus si riches et en même temps si orgueilleux qu'ils en étaient venus à employer du pain blanc pour faire des roues de charrue ou des jouets de toute sorte pour leurs enfants. Un jour un petit oiseau vola vers eux, se mit à parler et leur dit que la ville serait engloutie. Comme dans leur orgueil ils ne voulaient pas le croire, il leur annonça que le lendemain un loup entrerait tranquillement dans la ville avec un troupeau de moutons. Mais ils étaient si endurcis qu'ils ne se laissèrent même pas convaincre par la réalisation de ce présage et le matin suivant, la ville fut engloutie dans l'abîme avec tout ce qu'elle contenait [2].

CCCLI

LA VILLE ENGLOUTIE A PAARSTEIN

(*Brandebourg*)

Dans le lac de Paarstein qui s'étend loin, une grande ville aurait été autrefois engloutie, et cela par la propre faute de ses habitants. Ils manquaient depuis longtemps de bonne eau à boire et ils avaient déjà creusé beaucoup de puits sans réaliser leur désir. Un magicien vint un jour et leur creusa un puits beau et profond dont l'eau était claire et transparente ; il joignit à son présent l'avertissement de couvrir soigneusement le puits chaque soir. Ils le firent pendant une année environ, mais, on ne sait comment, il arriva

1. Schwartz, *Sagen der Mark Brandenburg*, p. 106-107.
2. A. Kuhn, *Sagen, Gebräuche und Märchen aus Westphalen*, t. I, p. 168.

Digitized by Google

qu'on l'oublia. Alors le flot commença tout d'un coup à grandir et à s'élever de plus en plus et il engloutit la ville avec tous ses habitants. L'eau alla de plus en plus loin et forma le grand lac de Paarstein.

Quelques-uns racontent que la ville s'élevait encore au-dessus du lac actuel et qu'elle s'avançait dans la prairie près de Falitz jusqu'à l'église soi-disant vénitienne. Le château subsista sur la digue de Falitz et l'on peut voir encore les traces des murailles ; par un temps clair, on aperçoit dans l'eau le clocher et l'on entend le son des cloches monter de l'abîme.

Il y a aussi toutes sortes de choses qui apparaissent sur le lac. A la nuit tombante, on y voit souvent deux feux ; les pêcheurs les ont aperçus souvent en pêchant aux écrevises : l'un paraît sur le côté du lac vers Brodewin, l'autre sur le côté vers Paarstein, mais personne n'est auprès. Un jour deux frères étaient allés à la pêche aux écrevisses et en avaient pris une grosse. Chacun voulut l'avoir et ils commencèrent à se disputer là-dessus. De la querelle, ils en vinrent aux coups et dans leur colère, ils se tuèrent mutuellement. Depuis ce moment, on voit ces feux : Ce sont ces deux frères ennemis qui n'ont pas trouvé de repos dans la tombe, qui circulent toujours et pêchent aux écrevisses [1].

CCCLII

LE CHATEAU ENGLOUTI A KRAHENPFUHL

(*Westphalie*)

Il y a sur la montagne, près de Kirch-Hemden un petit étang qu'on appelle *Kreggenpaul* ou *Kreggendick*. Là s'élevait autrefois un château habité par un chevalier impie et sauvage. Souvent il envoyait ses chasseurs pour lui enlever les jeunes filles occupées à faner et il les faisait servir à ses plaisirs. Il arriva un jour qu'ils avaient enlevé pour lui et conduit à son château une jeune fille, lorsqu'il voulut, la nuit, en faire à sa volonté, elle lui opposa une vigoureuse résistance, et comme il voulait avoir recours à la violence, un terrible orage éclata ; un violent coup de tonnerre atteignit le château qui fut englouti avec tout ce qu'il contenait et à la place, il exista une mare profonde c'est le *Kreggenpaul*. Le lendemain, la mère de la jeune fille vint à l'endroit où était le château et vit flotter sur l'eau le cadavre de sa fille. Alors elle poussa une douloureuse plainte parce que sa fille avait été enlevée en plein pé-

1. Schwartz, *Sagen der Mark Brandenburg*. p. 134-135.

Digitized by Google

ché et qu'elle était perdue pour jamais. Mais à ce moment, le cadavre se redressa et cria : Mère je n'ai pas péché [1].

CCCLIII

LA VILLE DE WERBELOW

(*Brandebourg*)

Autrefois, là où se trouve aujourd'hui le lac de Werbellin, existait une ville du nom de Werbelow, elle fut engloutie et cela serait arrivé de la façon suivante :

« Au milieu de la ville était un château qui était entouré d'eau et où conduisait un seul pont-levis. Le maître du château était un méchant magicien et il laissait rarement un étranger entrer chez lui. Un jour arriva une vieille femme qui voulut pénétrer dans le château, mais lorsque le seigneur la vit, il lui cria de s'en retourner. Elle le fit, mais elle dit en même temps : Je vais aller en arrière, mais toi, tu iras au fond. Or elle avait dit vrai, car elle était plus forte en sorcellerie que le seigneur lui-même.

« Il y avait à ce moment dans la ville un étranger qui craignait Dieu, c'est pourquoi la vieille femme ne voulut pas qu'il fût englouti. Elle alla le trouver et lui dit qu'il devait quitter la ville en toute hâte, car dans un bref délai elle allait s'abîmer. Alors il fit ses paquets et s'en alla avec son serviteur qu'il avait avec lui. Lorsqu'ils furent à quelque distance et qu'ils arrivèrent à une montagne qui était proche de la ville, il remarqua que dans sa hâte, il avait oublié de prendre sa valise avec lui. Il envoya son serviteur qui revint peu de temps après et lui dit que la ville et le château avaient disparu sans laisser de traces et qu'à leur place, il s'était formé un grand lac.

« Tous les ans, dit-on, quelqu'un doit se noyer dans le lac de Werbellin et il y a toujours un présage qui l'annonce, particulièrement on entend comme un fort battement de mains et toujours, peu après, quelqu'un se noie réellement dans le lac [2].

CCCLIV

LE NOBLE EXTRAVAGANT

(*Westphalie*)

Sur une montagne, au nord du bourg de Hagen, existait autrefois un château qui aujourd'hui est englouti et qui aurait été bâti par

1. A. Kuhn, *Sagen, Gebräuche and Mærchen aus Westphalen*, t. I, p. 195.
2. Schwartz, *Sagen der Mark Brandenburg*, p. 140-141.

Digitized by Google

un chevalier qu'on appelle le noble extravagant. Souvent, on l'a vu chevaucher dans un défilé qui s'appelle Méweke et lorsqu'il a cravaché les chevaux, le feu prend tout autour [1].

CCCLV

L'ÉCREVISSE DANS LE LAC DE MOHRIN

(*Brandebourg*)

Dans le grand lac de Mohrin, entouré de tous côtés de berges escarpées, il y a une grande écrevisse qui est attachée au fond avec une chaîne. Si elle était déliée, toute la ville serait submergée. On a souvent été inquiet, car lorsque le lac mugit, comme les gens disent, l'écrevisse est furieuse par dessous et veut se délivrer.

Quelqu'un doit tous les ans se noyer dans le lac, et quand cela n'arrive pas une année, on croit que l'an suivant, deux personnes périssent. Il s'y passe aussi différentes choses. Ainsi le jour de Ste-Marie, une forme blanche apparaît et invite de toutes les manières les gens à venir à elle. Quand quelqu'un l'a aperçu une fois il doit y aller, qu'il le veuille ou non [2].

RENÉ BASSET.

CCCLXVI

ENVIRONS DE LORIENT

Autrefois les rochers « les Errants » situés à l'entrée de la rade de Lorient étaient, dit-on, réunis à la pointe de Gâvre par une langue de terre sur laquelle s'élevaient quelques maisons et une église. Le village fut englouti sous les flots, et tous les ans à la Chandeleur, les femmes qui y habitaient au moment de la catastrophe revenaient à Port-Louis vendre des chandelles de résine.

(*Recueilli à Port-Louis*).

PAUL DIVERRÈS.

1. A. Kuhn. *Sagen, Gebræuche und Mærchen aus Westphalen*, t. I, p. 199.
2. Schwartz. *Sagen der Mark Brandenburg*, p. 318.

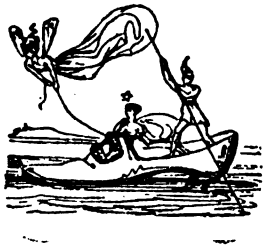

Digitized by Google

PETITES LÉGENDES CHRÉTIENNES

LIX

LÉGENDES DE SAINT-MÉEN

(*Ille-et-Vilaine, arrondissement de Montfort*)

Cette légende m'a été contée par trois vieilles demoiselles de Saint-Méen.

Notre saint étant venu d'Angleterre en France, alla faire visite au roi de Bretagne, qui s'appelait Judicaël. Celui-ci était en train de dîner. « Mon ami, dit le roi au saint, tu désires avoir du bien; je te donnerai donc tout le territoire que tu pourras délimiter avec ton bâton, pendant la fin de mon repas ». Et ce qui fut dit fut fait.

Malheureusement nous ne savons pas au juste où se trouvait l'abbaye du bienheureux. Nous croyons tous que le manoir actuel de Belair servit de couvent à saint Méen, à saint Samson qui était son oncle et son parrain, et à saint Judicaël qui devint son disciple. Cela paraît d'autant plus certain qu'on voit encore l'allée déserte où ce bienheureux récitait son bréviaire. Toutefois son cercueil [1] demeure près de l'église paroissiale, non loin d'une aubépine touffue que le saint planta, à moins qu'elle n'existât déjà avant lui.

Après sa mort, on mit sa statue dans un arbre de l'antique forêt qu'il avait défrichée. Et quelques siècles plus tard, on voulut la transporter à l'église. Mais elle retourna perpétuellement à son ancien endroit. C'est pourquoi l'on y bâtit une chapelle.

Près de cette chapelle vous verrez la fontaine sacrée. Il n'y a point de merveilles qu'elle n'opère. D'abord il suffit d'y tremper le pied de la croix pour obtenir une pluie abondante, souvent d'une manière immédiate. A telle enseigne que le clergé venu en procession a été obligé plusieurs fois de crier au saint : « Pas à c'te heure ! Attends ! Pas à c'te heure ! » Surtout, le puits de Saint Méen guérit.

Le rite ancien demandait que le malade plongeât sa chemise dans l'auge, qui est remplie de l'eau de la fontaine sacrée, et qu'il s'appliquât aussitôt après ce vêtement. La chemise retirée ensuite de dessus la peau était quasi pétrifiée, car on la voyait chargée de la croûte lépreuse qui causait la souffrance du pèlerin.

1. C'est un tombeau en granit, aux parois très épaisses, avec la place de la tête nettement marquée. D'après beaucoup d'archéologues, ce monument serait plutot postérieur qu'antérieur au XIIe siècle. Or Saint Méen appartient vraisemblablement à la seconde moitié du VIe siècle.

Digitized by Google

Hélas ! nos pèlerinages d'autrefois, qui comptaient des milliers et des milliers de personnes, sont finis. La foi s'en va, mon pauvre monsieur !

LX

NOTRE-DAME DE BONNE RENCONTRE

A trois kilomètres environ de la ville de Saint Méen, se trouve la chapelle de *Notre-Dame-de-bonne-rencontre*, (en Plumogat, département des Côtes-Du-Nord).

Voici l'origine de ce sanctuaire. — Du temps de Saint Méen, une immense forêt couvrait tout le pays, si bien que maintes fois les hommes s'y perdaient. C'est ainsi qu'une pauvre mère crut son fils disparu à tout jamais. Elle se mit à sa recherche à travers les bois, promettant à la Sainte Vierge d'élever une chapelle à l'endroit où elle rencontrerait son enfant. Enfin elle trouva ce cher fils, et fit édifier un sanctuaire sous le vocable de Notre-Dame-de-Bonne-Rencontre.

F. Duine.

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DE LA CHAMPAGNE

I

Les chats. — Ne coupez pas les moustaches de votre chat : il ne pourrait plus prendre les souris. Les chats deviennent très maigres quand ils mangent trop de mouches. (Gaye, Marne).

Le carabe doré. — Le carabe doré est appelé ici « chevau (cheval) du bon Dieu ». Les enfants n'osent pas lui faire du mal et sont tout déconfits quand il leur arrive de blesser ou d'écraser un de ces insectes, même par inadvertance. C'est qu'on leur répète à toute occasion : « Si tu fais du mal à ses chevaux, le bon Dieu te punira ». (Gaye, Marne).

Le coucou. — Celui qui a de l'argent dans sa poche quand il entend le coucou pour la première fois au printemps, est sûr d'en avoir toute l'année. (Gaye, Marne).

C. Heuillard.

Digitized by Google

LA FAUNE POPULAIRE DE LA BASSE-CORNOUAILLE[1]

II

L'ABEILLE (*guenaen*)

L'ABEILLE est l'amie du cultivateur. Il l'associe à sa joie, à sa douleur.

Lorsque la fille de la ferme se marie, on taille, dans sa robe de noce, un lambeau d'étoffe rouge, pour en parer la ruche ; à la mort du maître, c'est un morceau de drap noir ; au dimanche des Rameaux, une feuille de laurier bénit.

Les abeilles sont reconnaissantes de ces attentions. Lorsque, dans la famille, survient un événement heureux, les abeilles montrent leur allégresse par un bourdonnement plus gai, des allées et des venues plus vives. Si le chef de famille est malade, le travail de la ruche languit ; s'il meurt, les essaims s'envolent au loin, et la colonie même se laisse mourir, ou, désertant la ruche, elle va brancher sur la tombe fraîchement creusée.

Les abeilles connaissent leur maître. Si un étranger pénètre dans le rucher, malheur à lui ! Les abeilles bourdonnent au-dessus de sa tête, le harcellent de leurs piqûres et le pourchassent au loin. Le maître, au contraire, sera le bienvenu. Les ouvrières qui partent à la recherche du miel des fleurs, s'écartent de son passage ; celles qui reviennent le vol alourdi, les pattes et les ailes surchargées de pollen, se posent sur ses vêtements. Et si le maître qui surveille l'envolée des essaims nouveaux, accablé par la chaleur de l'été, s'étend, entre les ruches, la tête appuyée sur les bras pour dormir, les abeilles le défendent contre tous animaux malfaisants qui surviennent. Seul le lézard sera à l'abri de leurs attaques, car, lui, aussi, est l'ami de l'homme ; il pourra impunément se promener sur le *chupen* du dormeur.

Un type aujourd'hui à peu près disparu, c'est le vieux paysan, au déclin de sa laborieuse existence, auprès de ses abeilles. Rien de plus touchant que la vue d'un vieux Cornouaillais, aux longe cheveux, roulant leurs boucles sur ses épaules, à chaque mouvement de sa tête vénérable, les lunettes sur le nez, un livre breton à la main, surveillant ses ruches, plus attentif au vol des abeilles, qu'à sa lecture. Lorsqu'une abeille, chargée de butin, harassée de son vol

1. Cf. *Rev. des Trad. pop.*, 1902, p. 460.

Digitized by Google

lointain, choit, près de lui, sur l'herbe, il lui tend le doigt et la porte à l'orifice d'une ruche. Si c'est une étrangère, les abeilles préposées à la garde de la ruche, viennent la reconnaître ; mais avant qu'elles aient pu l'atteindre de leurs dards, le paysan, qui connaît leurs habitudes, la prend délicatement par les ailes et la porte à la ruche voisine. L'abeille, reconnaissant sa demeure, y pénètre aussitôt, livrant sa charge aux ouvrières.

Le vol des *bourdons* attire surtout son attention. S'ils volent droit en l'air, rien à faire ! C'est la *Noce de la Reine*, et le paysan reprend sa lecture. Si les abeilles pourchassent les mâles qui tourbillonnent autour de la ruche, c'est que le mariage de la Reine est accompli, et il calcule : « Dans trois semaines il y aura un essaim ».

Le soir du vingtième jour, il approche de la ruche et pose son oreille sur le sommet. Bientôt il entend comme une voix vibrer : — « Ed !.... Ed !... Ed !... Ed !... » Peu après, une voix sonore, répond : — « Domp !... Domp !.., Domp !... C'est, d'abord, la Reine qui commande à l'essaim : « Allez !... allez !... allez !... » puis les jeunes abeilles, obéissantes, de répondre : « Allons !... Allons ! Allons !... »

Le mot *Ed* est aussi le nom breton de l'essaim.

Le lendemain, les jeunes abeilles sont groupées, au dehors, à l'entrée de la ruche ; elles attendent leur reine, pour les conduire. A midi, un nuage orageux alourdit l'air ; les rayons du soleil dardent, brûlants ; la température de la ruche s'élève et la reine sort. Aussitôt l'envolée se fait. Mais le vieillard, averti par le chant des abeilles, a tout préparé pour recevoir la nouvelle colonie : une vieille bassine de cuivre, un chaudron hors d'usage sur lequel il frappe à tour de bras ; une ruche neuve faite de cordons de paille tordue, liés par des liens de ronce fendue en deux. Cette ruche, bien frottée de thym, de laurier, ou de lavande, et traversée par quatre baguettes blanches, en croix, pour soutenir les futurs rayon de cire, sera la demeure de l'essaim. Cependant l'essaim, assourdi par le carillonnement de la bassine et les ondulations de l'air, a branché sur un jeune chêne placé à l'entrée du rucher. Le paysan secoue l'arbre et les abeilles tombent dans la ruche qu'il tient entre les bras. Celles qui restent accrochées à la branche, il les balaie doucement avec un épillet de roseau, ou avec la main, sans craindre les piqûres, car il sait que ses abeilles le connaissent et ne lui feront point de mal. La ruche est ensuite posée sur un drap blanc étallé par terre, où, jusqu'au soir, la jeune colonie se mettra à butiner. Le soir, quand toutes les abeilles seront rentrées, la ruche sera déposée sur un ponceau de pierre, au milieu du rucher, et couverte de fougère pour l'abriter du soleil.

Digitized by Google

Autrefois, chaque ferme possédait son rucher. Mais les défrichements des landes, le remplacement des bruyères et des fleurs des dunes, par le froment et la pomme de terre, ont relégué cette industrie dans les régions incultes du Centre, aux pays du blé noir.

La récolte du miel et de la cire se faisait en septembre, après l'étouffement des abeilles, au moyen d'une mèche souffrée. Elle s'expédiait surtout en Norwège. L'hydromel, *dourvel*, *souchen*, ou *chupéré*, se consommait sur place. Pas de noce, d'aire neuve, de grandes journées de travaux, sans hydromel. Bien fermenté, il mettait la force aux bras des travailleurs, un bouquet rose aux joues des jeunes filles. Avec lui, le vieillard lui-même, retrouvait ses jambes d'antan, pour un joyeux jabadao. Et quand l'ivresse avait couché, épars sous les pommiers, tout le monde, un sommeil réparateur de deux heures les mettait tous dispos, prêts à recommencer la fête ou le travail.

Quelquefois cependant, la boisson était falsifiée par l'addition de l'eau qui avait servi à l'ébullition de la cire. Cela se faisait quand on voulait donner à une fête un souvenir durable : trois jours de noce et tous les convives saouls ! C'était l'idéal. Mais la liqueur traîtresse exerçait encore ses effets, durant près d'une semaine, par une courbature générale et des maux de tête intenses.

USAGES. — DICTONS.

Piqûres. — Pour guérir les piqûres d'abeilles se frotter avec le suc d'une fougère, ou la terre sèche de taupinière.

— Quand une ruche a été volée, le rucher dépérit ; après le voleur, il n'y a pas de chance.

— *Ed a zivar ed !* Essaim provenant d'essaim, signe de prospérité.

— *Ed a zivar ed an ed ;* le troisième essaim, provenant du premier essaim, c'est une bénédiction.

Enn ed guenan, e mis mae,
A dal ar veuc'h ac hi leue.

Un essaim, en mai, vaut autant qu'une vache et son veau.

Mis even
Korais ar guenen.

Le mois de juin est le carême des abeilles, (parce que le blé noir n'est pas encore en fleurs).

Doc'h eur venaen fal
A ve kals goal.

Méchante guêpe fait beaucoup de piqûres ; une personne méchante nuit beaucoup.

Digitized by Google

LA BELETTE *(ar garelik)*

La belette est un animal utile, parce qu'elle chasse rats et souris. Malheur à qui la tue ! Il sera puni à bref délai ; il perdra, dans l'année, la plus belle vache de son étable.

Lorsqu'on rencontre une belette traversant un sentier, il faut lui dire :

— « *Ar garelik — a so bravo'ch evit an demezelik !...* La belette est plus gentille qu'une demoiselle !...

Aussitôt l'animal se met à gambader, joyeux du compliment.

Les bestiaux qui ont brouté l'herbe arrosée par l'urine d'une belette, enflent ou crèvent.

Pour préserver un clapier de ses déprédations, suspendre, aux niches des lapins, une lanière de cuir brûlé.

Pour soustraire un poulailler à ses incursions, y suspendre un chapelet de coques d'œufs.

LE BLAIREAU (*broc'h*)

Les blaireaux vivent en bonne intelligence avec les lapins, dans les mêmes terriers.

Ils sont friands de petits pois. Le soir, au clair de lune, ils vont à la cueillette ; voici le procédé qu'ils emploient : L'un deux, le plus grand, se met sur le dos ; les autres empilent, entre ses quatre pattes qu'il tient droites en l'air, les gousses des petits pois. Lorsque la charge atteint les griffes de l'animal, le chargement est complet ; alors les autres blaireaux s'attellent à sa queue, et le traînent jusqu'au terrier, où ils amoncellent leurs provisions.

Un remède infaillible contre les rhumatismes, c'est de se frotter avec de la graisse de blaireau. Cette graisse, à demi-fluide, se conserve dans une bouteille suspendue dans la cheminée ; on la distribue à tous les égrotants. Cent lapistes m'en ont offert pour mes douleurs, et se montrent surpris et offusqués que, moi qui écris sur tout et sur les bêtes, je n'aie pas confiance en leur remède. En cet instant même, ma bonne m'en fait le reproche, et essaie de me convaincre en m'énumérant toutes les personnes que ce remède a guéries. Il se fait, dans le Cap, une si grande consommation de graisse de blaireau, que tous les animaux de France n'y suffiraient pas ; mais l'arrosage à l'huile du vieux pharmacien fait le même effet, quand la burette qui contient le mélange, porte le nom du *louzou* demandé.

H. Le Carguet.

Digitized by Google

III

ENVIRONS DE QUIMPER

Le crapaud. — Jamais un paysan breton des environs de Quimper ne tuera un crapaud ; il voit toujours sous cette enveloppe l'âme de ses aïeux. En 1864, me trouvant à la carrière de Penhouat-bras en Plomelin et voyant un crapaud qui allait s'introduire dans le broc des ouvriers, je dis au contre-maître qui se nommait Lan Nabat et se trouvait le plus rapproché, de tuer ce vilain animal. Au lieu de le faire, il prit une pelle et, enlevant le crapaud, il le porta, sans lui faire aucun mal, dans un champ voisin. A son retour, intrigué de ce que je l'avais vu faire, je lui en demandais l'explication. « Jamais, Monsieur, nous ne devons tuer ces bêtes; car dans leur vilain corps se trouve dissimulée l'âme d'un de nos aïeux qui y a été conduite par Dieu pour y expier ses péchés, quand ces animaux viennent près de vous, c'est qu'ils veulent des messes. » Je me mis à rire de sa croyance, en lui disant qu'il n'était qu'un sot d'ajouter foi à de semblables choses. « Eh bien, Monsieur, me répondit-il, pensez tout ce que vous voudrez, il y a cependant un fait qui est certain, c'est qu'au mois de mai de l'année dernière, je remarquais tous les soirs sous mon lit un crapaud. A plusieurs reprises je le mis sur une pelle le plus délicatement que je pus, et allai le porter à trois, quatre et même cinq champs de ma maison. Mais le crapaud revenait toujours. Je fis alors dire une messe pour le repos de l'âme de mon grand-père qui était mort trois ans auparavant, peut-être en état de péché, et depuis ce jour, je ne revis plus le crapaud. Voyez-donc, Monsieur, ajouta-t-il, que là-dessous il y a quelque chose. »

Le sourd. — A quelque temps de là, me trouvant au même lieu, je regardais le nommé Jean Bévin, jardinier, qui préparait un silo pour la conservation des pommes de terre, quand tout d'un coup je le vis s'emparer d'un couteau et tailler en pointe une branche d'arbre qui se trouvait auprès de lui, puis en transpercer un sourd qu'il avait remarqué parmi les légumes, il ficha ensuite sa branche dans le mur de la grange, laissant le pauvre animal ainsi empalé gigoter jusqu'à ce que la mort vienne mettre fin à ses tortures. Je voulus tuer immédiatement l'animal pour ne pas le laisser souffrir plus longtemps. « Arrêtez, Monsieur, me dit cet homme, il faut laisser souffrir ces sortes de bêtes, car elles ont commis un grand crime. — Lequel, dis-je? » Quelque temps après la naissance de l'enfant Jésus, me raconta alors le bonhomme, la sainte Vierge s'était endormie à l'ombre d'un palmier en allaitant le sauveur du monde, cette ignoble bête osa la

Digitized by Google

téter. Voilà pourquoi lorsqu'un chrétien la trouve il ne saurait la trop faire souffrir, car elle a sucé la substance de la génération du genre humain. »

Le chat noir et l'invisibilité. — Quand vous trouvez un chat noir ne possédant aucun poil d'une autre couleur, vous le saisissez et l'attachez solidement. Puis vous vous rendez au marché, vous y achetez un pot de terre neuf n'ayant jamais servi ; vous l'emplissez d'eau, et le mettez sur le feu; quand l'eau bout, vous introduisez le chat dans la marmite que vous couvrez en ayant soin de maintenir le couvercle avec des pincettes, car le chat qui ne se plait guère dans l'eau bouillante, fait des efforts surhumains pour en sortir; vous laissez bouillir et bouillir, bouillir « pourri » comme l'on dit, puis vous passez le potage; de la manière dont on a cuit l'animal, les os doivent s'en détacher, vous le déposez sur une table, vous mettez une glace en face de vous, puis dépouillant la chair du chat et en extrayant les os qui se détachent naturellement étant donné la cuisson, vous les prenez un à un, les mettez entre vos dents jusqu'au moment où vous ne vous apercevez plus dans le miroir cet os, il faut bien le ramasser, car du jour où vous le posséderez en l'introduisant entre vos dents vous deviendrez invisible[1].

H. Diverrès.

COUTUMES ET SUPERSTITIONS DE LA HAUTE-BRETAGNE

GUIPEL (ILLE-ET-VILAINE) (*Suite*)

Les geais. — Il y a deux espèces de *geais*, ceux qui nichent dans les chênes, et ceux qui nichent dans les pommiers. Les geais qui préfèrent les pommiers *parlent mieux*.

De même il y a deux espèces de pies. Celles qui nichent près des maisons sont dites *pies royales*. Elles enlèvent de temps en temps de petits poulets, mais *elles portent chance*. F. Duine.

1. Ces notes prises vers 1880, par feu M. Diverrès, m'ont été communiquées par son fils.

Digitized by Google

CONTES ARMÉNIENS

II

MÉCHANCETÉ DE LA FEMME [1]

Un brave et honnête homme avait coutume de faire sa prière chaque matin, avant d'aller dans son champ, et le soir à son retour. Sa femme lui dit un jour :

« Homme ! pourquoi ne dis-tu pas dans tes prières : O mon Dieu, préservez-moi de la méchanceté de la femme ? »

L'homme lui répondit : « Qu'est-ce que la femme, pour que j'en aie peur et que j'adresse à Dieu cette prière ? »

Là-dessus, la femme résolut de lui donner une légère leçon.

Elle achète du poisson, le met dans son tablier et, à midi, porte à dîner à son mari. Tandis que celui-ci va s'asseoir près de l'eau pour manger son pain [2], la femme prend les poissons, les enterre çà et là, puis reprend son tablier, le plat où elle avait apporté le dîner, et s'en retourna à la maison.

L'homme se remet à son travail : il remue la terre et en voit sortir des poissons. Il les ramasse et, le soir, les rapporte à la maison, en racontant comment il les a trouvés dans son champ, et il croit, lui, que Dieu le Créateur peut créer des poissons, même dans la terre. Il donne ordre à sa femme de les cuire et de les lui apporter le lendemain avec son pain.

Le lendemain, la femme cuit les poissons et les mange. Puis elle prend un peu de *tanabour* [3] et le porte à son mari.

— Où sont les poissons ? demande celui-ci.

Et la femme de répondre : « Quoi ? Quels poissons ? »

— Mais, les poissons que j'ai trouvés hier dans mon champ !

— Tu es donc devenu fou, réplique la femme. Qu'as-tu ? Tu n'as pas apporté de poissons ; je n'en ai pas vu.

L'homme se met en colère, lève son fouet et le joug (de son bœuf) et veut battre sa femme. La femme crie au secours et s'enfuit dans le champ du voisin. Les laboureurs accourent et arrêtent l'homme qui courait après elle.

— Laissez-moi, criait l'homme, que je tue cette misérable qui,

1. Le texte arménien de ce conte a été donné dans le recueil, aujourd'hui introuvable, intitulé : *Hamov-Halov*. Constantinople, 1884, p. 208.

2. Pour prendre son repas.

3. Soupe au blé écrasé et au lait caillé mélangé d'eau.

Digitized by Google

après avoir mangé mes poissons, a l'audace de dire que je suis fou.

Les laboureurs dirent à la femme :

— De quels poissons parle-t-il ?

— Que je meure pour votre vie ! répond la femme. Empoignez-le et liez-le ; sans quoi, il me tuera. Il est devenu fou, il a perdu la raison. Demandez-lui d'où provenaient ces poissons ?

L'homme dit : « Du champ, du champ. Je les ai pêchés sous terre ».

— Quel malheur ! s'écrient les autres. La femme dit vrai, cet homme a perdu la raison.

Et, persuadé qu'on a affaire à un fou, on lui lie les bras avec une corde et on l'emmène à la maison où on l'attache à une colonne.

Le soir venu, chacun rentra chez soi. Quand ils furent seuls, la femme s'approcha de son mari et lui dit :

— Eh bien ! N'as-tu pas peur (maintenant) de la méchanceté de la femme ? Ce qui vient de t'arriver est encore la moindre des choses.

Alors l'homme se mit à la supplier :

— Pour l'amour de Dieu, ma femme, délie-moi et débarrasse-moi de cette épreuve. Je te jure que dorénavant ma première prière sera de demander à Dieu de me préserver de la méchanceté de la femme.

Traduit de l'arménien moderne par F. MACLER.

COUTUMES DE MARIAGE

XXIX

LE VIN DE FIANÇAILLES

A Guipel, celui qui veut demander la main d'une jeune fille porte un panier de bouteilles de vin. Si les parents acceptent ce présent, c'est une réponse favorable au désir du jeune homme; sinon, celui-ci ne doit plus songer au mariage projeté.

F. DUINE.

Digitized by Google

COUTUMES, USAGES ET SUPERSTITIONS DU LOIR-ET-CHER[1]

XI (*suite*)

L'Enfance. — Quand le cordon ombilical tombe, il faut se garder de le jeter ; il faut l'enterrer avec soin de nuit[2]. Il ne faut pas peser un petit enfant : celà l'empêche de profiter.

— Quand on passe sa chemise à un petit enfant on lui dit :

Prêchimoni, prêchimona,
Ma chemise entre mes deux bras,
Mon chapeau sur mes cheveux.
Un jour je rentrai dans un cabinet noir
Où je vis la Mort.
Je lui ai fichu trois coups de bâton.
Ai-je bien fait, mon Maître ?
Oui, grosse bête !

— Pour faire lever un enfant paresseux :

— Lève-toi, petit Limouna !
— Et poure quoi faire mon maître ?
— Eh pour aller travaya.
— Oh la le ventre, oh la le ventre !
— Eh lève-toi, petit Limouna !
— Et poure quoi faire mon maître ?
— Eh pour mandzé la soupe.
Et lon lon la, et lon lon la
Je n'ai plus mal au ventre,
Et lon la, et lon lon la
Je me léva.

— Quand un enfant chante en mangeant ou à table : « Si tu chantes en mangeant, tu ne verras pas clair quand tu seras mort. »

— Quand la mère rentre et que l'enfant demande : « Que me rapportes-tu, maman ? »

La mère répond : « Un petit neuf bordé de rouge. »

— Il faut avoir soin, au moment de la naissance et pendant les premières semaines, de pétrir la tête du nouveau-né[3].

1. Cf. t. XV, p. 123, 369.
2. Même usage à Coudreceau (Eure-et-Loir).
3. Cf. l'étude définitive du Dr Fernand Delisle. *Les déformations artificielles du crâne en France* (avec une carte), Bull. et Mém. Soc. Anthr. Paris, 1902, fasc. 2, pp. 111-167. La carte fait voir que les déformations sont surtout fréquentes dans l'Ouest, le Centre et le Sud-Ouest de la France, et ne se pratiquent pas dans l'Est ni le Sud-Est.

Digitized by Google

Avant le mariage. — Pour savoir le métier qu'aura le mari, on fait ondre du plomb et on le jette dans un seau d'eau froide ; d'après la forme qu'il a prise, on reconnaît le métier. Ainsi quand je le jetai, le plomb prit la forme d'une botte ; et en effet j'étais fiancée à un cordonnier. Pourtant je ne l'ai pas épousé.

Alors j'ai fait, comme on fait chez nous : j'ai mis le pied sur le bois du lit, après avoir posé sous l'oreiller un miroir la face en dessus et j'ai récité :

Je mets mon pied sur le bois
L'anti-bois,
En l'honneur des Trois Rois Mages
Balthazar, Melchior et Gaspard ;
Montrez-moi pendant mon dormant
L'homme que j'aurai pendant mon vivant.

Je vis en effet en rêve un homme qui jouait du violon sur une estrade ; et plus tard je le reconnus quand il vint demander ma main, c'était un boulanger, mais il jouait souvent dans les bals de société.

Mariage. — A Blois, c'était la mariée qui donnait la chemise de noces au marié. Le présent de noces se nommait : *cochelin.* Lors de la bénédiction à l'église, on observe comment brûlent les cierges des futurs époux ; celui dont le cierge brûle le plus vite mourra le premier. Lors de mon mariage, mon cierge a brûlé très lentement et celui de mon mari très vite : en effet il est mort un an et demi après. Oter son alliance, c'est attirer le malheur ; si l'alliance tombe celà signifie dispute et désunion.

— Lors du repas de noces, tous les assistants buvaient du vin chaud dans un pot de chambre neuf[1].

Relevailles. — L'accouchée, une fois levée, ne devait voir personne ni parler à qui que ce fût avant d'avoir été à l'église manger du pain bénit.

L'Ame sous forme animale. — Après avoir conduit au cimetière le corps de ma pauvre mère, je revins à la maison et j'allai m'asseoir dans sa chambre, devant le feu, car c'était au milieu de l'hiver. Je songeais tristement quand une mouche vint se reposer sur ma main ; je la chassai ; elle revint et se mit à tourner autour de moi et à se poser sur mes vêtements et sur mes mains et sur ma figure. Or, à cause du froid il n'y avait plus, depuis longtemps, de mouches dans la maison. Voyant celà je pensai : « Voilà l'âme de ma pauvre mère

1. On sait que la participation commune à un mets lors des noces a été interprétée par certains folkloristes (Sydney Hartland, etc.) comme un rite d'agrégation à la parenté ; mais peut-être faut-il y voir parfois un rite de magie prophylactique.

Digitized by Google

qui vient me consoler dans mon chagrin. » Et je me gardai bien de lui faire du mal ou de la tuer.

Transmission d'une maladie à un animal. — Mon pauvre père avait des rhumatismes depuis plusieurs mois et nous désespérions de le voir jamais guérir. Pourtant peu à peu il alla mieux, et un jour enfin il se leva ; mais ce même jour, la chatte, qui dormait toujours sur ses pieds, creva, et sans maladie apparente. C'étaient les rhumatismes de mon pauvre père qui avaient passé à la chatte et lui étaient remontés au cœur.

— Le cheval voit son maître deux fois plus gros et plus grand qu'il n'est ; comment sans celà expliquerait-on que l'animal obéit aussi facilement à l'homme, qui est de moitié plus petit ?

Métiers méprisés. — Les gens de Blois qui se respectaient ne fréquentaient ni les hommes du port, ni les écorcheurs, ni les cordonniers, ni les tisserands.

Usages divers. — Il ne faut jamais placer le pain sens dessus-dessous (sur le dos) ni s'asseoir sur la *mé* (pétrin) : celà retire le pain de la maison. Pour cette même raison, il ne ne faut pas jeter du pain, il faut le brûler.

— Quand les affaires vont mal ou si l'argent qu'on vous doit ne rentre pas, il faut jeter une poignée de sel dans le feu [1].

— Pour faire passer à un homme l'habitude de s'enivrer, il faut lui donner à boire un mélange de vin et de sang d'anguille mâle. Mais il faut être très prudent en se servant de ce remède ; s'il agit, c'est qu'il retourne la nature de l'homme, et après, celui-ci reste impuissant.

— Quand quelqu'un vous répète à satiété une chose que vous savez bien, dites-lui :

Rimons Rimasse
Mon c.. sur ta face.

ARNOLD VAN GENNEP.

(Renseignements fournis par Mme Ve Garneau, âgée de 66 ans, originaire de Blois, où elle a vécu jusqu'à l'âge de 45 ans).

1. Il se produit des étincelles blanches et jaunes ; c'est un cas de magie sympathique ordinaire.

Digitized by Google

PETITES LÉGENDES LOCALES

DLXXXIX

LA PIERRE DE LA SORCIÈRE

(*Pire al'makralle*)

Au hameau de Doyard, à Herstal (Liège), on montre une pierre, nommée « *Pire al'makralle* » (pierre de la Sorcière).

D'après un vieillard de la localité, une femme aurait été tuée, il y a bien longtemps, à cet endroit par une « *makralle* » (sorcière) et inhumée sur le lieu même du meurtre. Pour perpétuer le souvenir de cet évènement, on aurait recouvert la fosse d'une grosse pierre qui a depuis porté le nom de *Pierre de la Sorcière*.

C'était, jusqu'en ces derniers temps, un lieu de réunion des sorcières, elles y faisaient leur sabbat. Il n'était pas rare d'y trouver, le matin, la terre fraîchement remuée par les rondes diaboliques de la nuit dernière.

ALFRED HAROU.

DXC

LE CHATEAU DES SALLES

Sur les rives de l'Aff, au milieu de prairies, on distingue encore l'emplacement d'un ancien château, datant des premiers temps de la féodalité. Ses dernières ruines, couvertes de broussailles, se trouvent, exactement, sur une sorte d'îlot formé par des douves que remplit l'eau de la rivière, amenée là par un canal de dérivation.

Dominant ces ruines, les buttes du Mur, que couronne un camp romain, traversé par l'ancienne voie romaine qui allait de Rennes à Vannes.

Dans ce château, dit la légende locale, demeurait Anne de Bretagne qui s'y laissait courtiser par Jules César, au temps où ce dernier vint établir son camp du Mur.

La destruction de ce château est due à la trahison d'une chambrière qui livra une poterne à l'ennemi, sur la promesse de pouvoir piller le château pendant un délai déterminé.

Notre chambrière emportait matelas, oreillers, couettes... qu'elle transportait chaque fois, près le village voisin, s'empressant ensuite de retourner au pillage.

Mais, elle s'y oublia plus longtemps que le temps qui lui avait été concédé. L'artillerie de Jules César se mit à battre

Digitized by Google

le château et son premier coup de canon *coupit* en deux la trop cupide chambrière.

Dans cet amusant mélange d'anachronismes, il faut démêler un fait réel : c'est la destruction violente de ce château. En outre, l'existence du camp romain, le séjour qu'Eusèbe, roi de Vannes, fit à Comblessac, à l'époque de saint Melaine, l'existence aussi de ce château des Salles dont on a fait un manoir féodal, ont été autant d'éléments qui ont servi à donner naissance à la légende [1].

E. Herpin.

DXCI

LA WIVRE DU CHATEAU

Dans le Haut-Morvan Nivernais et particulièrement autour du Mont Beuvray où s'élevait Bibracte, la célèbre ville celtique, les points dominant cette contrée possédaient un ou plusieurs gros hêtres au branchage arrondi et tronc noueux et vénérable qu'on aperçoit de loin, on l'appelait le *fou de Fays*, *fagus*; ils sont aussi couverts de noms et inscriptions faits à la pointe du *couteau*, et étaient l'objet de récits légendaires. Tels sont ceux de la vieille montagne près de St-Honoré-les-Bains où se trouvent aussi les vestiges d'un vieux château ruiné, et de Thouleur, commune de Laroche-Millay. On place à ce dernier le séjour d'une wivre gardeuse de trésors enfouis dans les souterrains, qui ne s'ouvrent qu'une fois l'an au moment *où le bon Dieu enchaîne le diable*. C'est le jour des Rameaux, à l'instant où le curé frappe à la porte de l'église. Mais cela ne dure qu'un moment. Une bonne femme des environs s'y laissa prendre en y abandonnant son enfant. Chaque matin, elle lui apportait un pain à la porte ; un jour elle l'oublia et il se dévora le poignet, enfin un an plus tard, il fut délivré le même jour des Pâques fleuries, ainsi nommé dans le Morvan.

DXCII

LA BOULE DE FEU DU BEUVRAY

Le jour de la fête du Beuvray, premier mercredi de mai, était un lieu d'apport renommé où on venait de loin. Le soir, des boules de feu dévalaient de la colline de Thouleur en faisant l'effroi des attardés à cette fête et leur pronostiquaient toutes sortes d'évènements fâcheux qu'ils auraient dans l'année.

1. Nous tenons cette légende de M. Arthur Apuril, au château de Belouan, près Ménéac, Morbihan.

Digitized by Google

DXCIII

LA PIERRE DE LA CASCADE

Sous la cascade de Brisecou, au port de Montjeu, près d'Autun, dans le ruisseau se voit un énorme rocher qui remue et ainsi mis en mouvement par d'énormes serpents qui sont cachés dessous.

H. MARLOT.

LES RITES DE LA CONSTRUCTION

XXXI

LES ANGES TRANSPORTENT LES MATÉRIAUX

On raconte à Wavre (Brabant) la légende suivante qui se rapporte à une chapelle de la Vierge, érigée sous le vocable de *N.-Dame de Basse-Wavre*.

D'après la légende, la construction d'une chapelle dédiée à la Vierge avait été décidée et l'on s'était mis d'accord sur le choix de l'emplacement qui devait être le sommet de la montagne voisine. On commença les travaux, mais, chose extraordinaire, tous les matins lorsque les ouvriers reprenaient leur travail, ils trouvaient les matériaux dans la vallée. C'étaient les anges qui transportaient nuitamment, sur l'ordre de la mère de Dieu, pierres, briques et mortier, au bas de la montagne, à l'endroit où la Vierge était apparue, quelque temps auparavant à un pèlerin.

(*Conté par Joseph Eggerichx, soldat au 7e de ligne*).

ALFRED HAROU.

XXXII

CADAVRES DANS LES FONDATIONS

Lorsqu'on dut bâtir le château de Plesse, les gens croyaient généralement qu'il ne serait pas pris si on emmurait un enfant vivant dans ses fondations. C'est pourquoi l'on fit connaître dans tous les environs que celui qui voudrait fournir un enfant dans ce but, recevrait une somme d'argent. Longtemps on ne trouva personne qui y voulût consentir : mais à la fin, une femme de Reiershansen vendit pour neuf cents fanions son enfant de trois ans sourd et muet. Lorsque l'enfant dut être emmuré il recouva pour la première fois la parole et dit : La poitrine maternelle était plus molle qu'un coussin, mais le cœur maternel était plus dur qu'une pierre. C'est ainsi qu'il fut emmuré [1].

RENÉ BASSET.

1. Eckart. *Südhannoversches Sagenbuch*, Leipzig, s. d., in-12, p. 102.

Digitized by Google

LES EMPREINTES MERVEILLEUSES

CCXXV

LES DOIGTS DE SAINTE ODILE

(*En Alsace*)

Sur la montagne de Sainte-Odile, près de la fontaine qui s'y trouve, on voit dans la roche trois entailles profondes dans lesquelles on peut entrer la main par une ouverture moins large que l'intérieur ; c'est, selon la légende, l'empreinte des doigts de sainte Odile qui se retint après ce rocher, fuyant pour échapper aux ordres du duc Alaric, son père qui la forçait au mariage tandis qu'elle voulait consacrer sa virginité au Seigneur. Les pèlerins ont arrondi les contours de la roche dans leur vénération [1].

CCXXVI

LES SABOTS DU CHEVAL A ALSPACH

A Alspach, près de Kaysersberg, un jeune chevalier, enflammé d'une passion sacrilège pour une nonne, fut précipité en voulant la rejoindre de la roche abrupte qui dominait le couvent. Le cheval qu'il montait laissa dans la pierre la marque de ses sabots [2].

CCXXVII

LES SABOTS DU CHEVAL QUI SE NOIE

A Massevaux, dans le granit au bord de la Doller, le palefroi du neveu ou du fils du duc Maso laissa l'empreinte de ses fers en se noyant avec son maître [3].

CCXXVIII

LE SAUT DU PRINCE CHARLES

La plus célèbre des empreintes alsaciennes, est celle qu'on voit au-dessus de Saverne, en un endroit connu sous le nom du Saut du Prince Charles. D'après une légende déjà ancienne, puisque l'abbé Régnier-Desmarais en parle dans ses poésies, un prince de Lorraine poursuivi par ses ennemis, arriva au bord du rocher qui surplombait la route, le prince préférant le hasard de la chute à la captivité, fit cabrer son coursier qui, dans l'effort, enfonça ses fers dans le grès

1. Voulot. *Les Vosges avant l'histoire*. Mulhouse, 1872, passim.
2. *Op. cit.* p. 167.
3. *Ibid.*

Digitized by Google

rose. Cheval et cavalier arrivèrent en bas sans mal apparent, mais arrivé devant l'hôtel de ville de Saverne le malheureux quadrupède expira. On ne sait de quel prince il peut être question. Les uns parlent du duc Antoine de Lorraine, les autres, de Charles le Téméraire, mais ni l'un ni l'autre ne passèrent jamais en ce lieu [1].

CHARLES SADOUL.

CCXXIX

LA PIERRE DU GÉANT A WANDELITZ

(*Brandebourg*)

Près du lac de Wandelitz, à environ trois milles au nord de Berlin, sur le territoire de Stolzenhagen, gît une énorme pierre, enfoncée de quelques pieds en terre, mais qui porte à sa partie supérieure, l'empreinte de la main d'un homme très fort, A ce qu'on raconte à Wandelitz, cette pierre aurait été placée antérieurement de ce côté-ci du lac. Un géant serait venu là et s'y serait heurté. Alors il dit furieux :

Puisque je m'y suis heurté l'orteil,
Je vais t'envoyer par-dessus le lac de Wandelitz

Il saisit alors l'énorme et lourde pierre, la lança par-dessus le lac, en sorte qu'elle tomba où elle est aujourd'hui. Là où il la prit, ses cinq doigts s'imprimèrent : ces cinq trous se sont conservés jusqu'aujourd'hui et se voient nettement sur la pierre [2].

CCXXX

LE FER A CHEVAL DANS LA PIERRE

(*Westphalie*)

Un peu au-dessus de la Schwarze, dans les environs d'Erdndebruck, s'élevait autrefois un château où habitait un comte. Il eut un jour, à propos de limite, une contestation avec un voisin et dit : Aussi vrai que mon cheval peut marcher dans cette pierre, ceci est à moi. Comme il disait ces mots, le sabot du cheval s'imprima profondément dans la pierre qu'on voit encore aujourd'hui près du ruisseau [3].

CCXXI

L'EMPREINTE DU GÉANT A BRANDEBOURG

(*Brandebourg*)

Juste devant Brandebourg, près de la place d'exercice, il y a une

1. Fischer. Le saut du prince Charles, dans le *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, 1880, p. 7 à 19. Voulot, *op. cit.*, p. 167.

2. W. Schwartz, *Sagen der Mark Brandenburg*. Stüttgart, 1903, in-8, p. 95-96.

3. A. Kuhn, *Sagen, Gebräuche and Märchen aus Westfalen*, Leipzig, 1859, 2 v. in-8, t. I, p. 172.

Digitized by Google

pierre où l'on peut voir l'empreinte des cinq doigts d'une main. Ce sont ceux d'un géant qui, pendant la construction de la cathédrale, la lança pour détruire la nouvelle église [1].

CCXXXII

LA PIERRE DU DIABLE A HUNDESOSSEN

(*Westphalie*)

Sur le chemin de Saalhausen, existe, près de Hundesossen, la pierre du diable qui tire son nom de l'aventure suivante : Un jour le diable voulut sauter sur cette pierre, d'une montagne en face, par dessus la Lenne. Il tomba si violemment qu'il y laissa l'empreinte de sa tête, de ses coudes et de son genou.

Suivant d'autres, il y aurait sauté à la suite d'un pari à la course fait avec un renard qui le dupa [2].

CCXXXIII

LA GRIFFE DU DIABLE

(*Voigtland*)

On voyait encore, il n'y a pas bien longtemps, à Brambach, la trace de la griffe du diable sur la chaux d'une chambre à coucher du presbytère. Il en était devenu le maître après avoir vaincu dans une épreuve le curé catholique, mais quand le village se convertit au protestantisme, le pasteur vainquit à son tour le diable qui ne pouvant sortir par la porte qui était fermée, s'enfuit à travers la muraille [3].

CCXXXIV

LES PIEDS DE L'INNOCENTE

(*Hanovre*)

Quand, près de Sudheim, en Hanovre, on se détourne de la grande route, à gauche, dans la direction du village de Hillerdse, on arrive à l'endroit applé Hillerscher Bêk : c'est un pâturage planté de saules, et traversé par un petit ruisseau. En avant du premier saule on voit à la surface du sol, les restes d'un bloc de grès qui autrefois s'élevait au-dessus de la terre, à la hauteur d'un homme. Sur cette pierre était sculptée l'image d'une jeune fille et elle portait deux trous, pareils à deux empreintes de pieds.

Une jeune fille était accusée d'avoir tué son enfant, mais elle était

1. W. Schwartz, *Sagen der Mark Brandenburg*, p. 65.
2. A. Kuhn. *Sagen, Gebräuche und Märchen aus Westfalen*, t. I, p. 191-192 ; Schwartz, *Sagen der Mark Brandenburg*, p. 65.
3. Cf. Köhler, *Volksbrauch, Aberglauben, Sagen und andre alte Ueberlieferungen im Voigtlande*, Leipzig, 1867, in-8, p. 504-505.

Digitized by Google

innocente. Quand elle se présenta devant le juge, elle déclara, en montrant le bloc de grès qu'aussi vrai qu'elle était innocente, elle traverserait cette pierre comme si c'était du beurre. En disant ces mots, elle marcha sur la pierre et imprima ses deux pieds. Elle fut mise en liberté, et le bloc, garni de son image, fut placé et érigé là. Il a presque complètement disparu, car les gens en prennent toujours des morceaux ; c'est en effet une croyance très répandue chez le peuple qu'un petit morceau de cette pierre est souverainement efficace contre des maladies de toute sorte comme la goutte et l'épilepsie [1].

CCXXXV

LES DOIGTS DU GÉANT DE PLESSE

(*Hanovre*)

Deux géants habitaient dans le Hanovre, à quelque distance l'un de l'autre : l'un était à Bramburg, l'autre à Plesse. Comme ils n'avaient qu'un four à cuire qui était à Plesse, ils cuisaient toujours ensemble. Un jour ils voulurent le faire : il était convenu entre eux qu'aussitôt que tout était prêt et que le four était convenablement chauffé, le géant qui était à Plesse devait donner un signal à son frère en râclant plusieurs fois dans le pétrin : alors l'autre arrivait avec sa pâte. Un jour, celui de Bramburg entendit râcler ; il pensa que c'était le signal de venir et d'enfourner ; il prit sa pâte et arriva à Plesse. Mais rien n'était prêt pour cuire et celui de Plesse dit, lorsque l'autre lui fit des reproches de lui avoir donné trop tôt le signal convenu, qu'il s'était seulement gratté un peu les côtes. Là-dessus, les deux frères entrèrent dans une violente querelle : celui de Bramburg qui était le plus faible, dut s'enfuir, celui de Plesse lança après lui une grosse pierre qui ne l'atteignit pas. Cette pierre existe encore aujourd'hui dans la campagne entre Lödingsen et Asche : les cinq doigts de la main du géant y sont clairement marqués [2].

RENÉ BASSET.

1. Eckart, *Südhannoversches Sagenbuch*, Leipzig, s. d., in-12, p. 120-121.
2. Eckart. *Südhannoversches Sagenbuch*, Leipzig, s. d., in-12, p. 136-137.

Digitized by Google

LES MINÉRAUX ET LES MÉTAUX [1]

X

LES BÉLEMNITES

En Berry, ces fossiles que l'on trouve fréquemment, sont appelées *Pierres de lynx*, et les sorciers prétendent que ce sont les quilles avec lesquelles l'Enfant Jésus s'est amusé dans son enfance.

Les sorciers, comme les sorcières en ont toujours dans leurs poches, et ils guérissent les maux d'yeux en les *tatant anvé co piarre do* lynx. (Le lynx passe pour avoir la vue très perçante).

FRANCIS PÉROT.

XI

LES MÉTAUX EN LORRAINE, D'APRÈS LES PROCÈS DE SORCELLERIE

Les métaux, surtout le fer, jouent un grand rôle dans la sorcellerie ; on s'en sert pour les maléfices et plus encore pour les conjurer. Dans le procès de Jaulne, veuve de Nicolas Vimeurs, poursuivie à Saint-Nicolas-de-Port, en 1576, un témoin rapporte qu'ayant eu mal à un doigt, l'on soupçonnait fort que le mal lui avait été « donné ». Pour qu'il pût le savoir avec certitude « on luy enseigna de prendre cinq viels clous de rues, les ayant prins les mectre en ung mortier de cuivre et sur chacun desdits cloux frapper cinq coups au nom des cinq appostres ». Si le mal avait bien été *donné*, le *jettatore* devait venir. Il fit ce qu'on lui avait dit et vit entrer la veuve Vimeurs [2]. D'autrefois on fait bouillir des aiguilles avec divers ingrédients pour obtenir le même effet. On va aussi offrir des objets en fer aux saints qu'on implore. En 1582, une femme de Saint-Nicolas porte à Saint-Quentin-de-Saffais un cercle de fer [3]. Jean Olavite de Lubine (Vosges), ayant vu le mal dont il souffrait aggravé par le souffle du sorcier Jean Colas (Claude Martin), et ne pouvant obtenir soulagement des chirurgiens « s'advisa qu'il avoit veu ès églises et plusieurs lieux, des jambes et mains de fer offerts ès bons saincts pour estre secourus par leurs intercessions; il assembla une bonne quantité de fer et le porta chez ledict Jean Colas qui lui faisoit estat de marchal affin de faire une main de fer pour l'offrir à quelque sainct ». Cette intention suffit, il fut guéri et, n'eut besoin de quérir sa main de fer [4].

CHARLES SADOUL.

1. Cf. t. XVIII, t. 285, 379.
2. Archives de Meurthe-et-Moselle. B. 8941.
3. Ib. B. 8945.
4. Procès de 1593. Ib. B. 8673.

Digitized by Google

XII

LES FOSSILES

Aux environs de Marche (Luxembourg), les paysans nomment les bélemnites : « *Moha di steule* », pierres d'étoiles, parce qu'ils pensent qu'elles tombent avec les étoiles filantes.

Les flamands nomment les Bélemnites : *Dondersteenen*, *pierres de tonnerre*.

Les enfants disent qu'en plaçant de petits cailloux sous la coquille connue sous le nom d'huître arquée (couvresse en Wallon), pendant un laps de temps assez court, ils acquièrent la même forme que la coquille (environs de Liège).

ALFRED HAROU.

MYTHOLOGIE ET FOLK-LORE DE L'ENFANCE

(*suite*) [1]

II

EN WALLONIE

Le Bouga

A Guaregnon (Hainaut) et dans quelques autres villages, les enfants effrayés demandent ce que c'est que *Bouga*, cet animal fantastique dont on leur parle tant, on le leur définit : « *un animal qui a des dents d'acier, qui se nourrit de fer et ch.. du fil d'archal* ».

(J. SIGART. *Glossaire montois*).

Le Bouboutte

C'est un animal qui n'existe que dans l'imagination des enfants et qui leur cause souvent de grandes frayeurs par la simple menace de son apparition. (Liège).

ALFRED HAROU.

1. V. t. XVIII, p. 489.

Digitized by Google

LES MÉTÉORES

XII

LES ÉTOILES FILANTES [1]

§ 35

Les Souahilis ont adopté la croyance musulmane relative à l'origine des étoiles filantes. Les diables, disent-ils, vont monter au ciel pour surprendre les règlements divins. Aussitôt que les anges remarquent que les diables veulent monter, ils prennent des étoiles enflammées et les leur lancent pour les chasser. Quelques uns tombent au dessous : d'autres réussissent à passer dessus.

Quand quelqu'un trouve une étoile qui est tombée en dessous, il l'attache à un collier au cou de son fils. La plupart du temps, ces colliers sont faits de toutes sortes de noyaux de fruits, c'est une sorte d'amulette [2].

XIII

LES FEUX FOLLETS [3]

§ 9

Près d'Osterode à partir d'une série d'étangs noirs qu'on appelle les bains du diable, le démon trompait sous l'apparence d'un brillant feu follet, le voyageur non prévenu de telle façon que celui-ci, sans en avoir conscience, perdait le droit chemin, suivait cette apparence trompeuse et courait tout droit aux étangs qui lui étaient fatals [4].

§ 10

Une princesse voulait un jour aller de Bösinghausen à Ebergötzen, dans le sud du Hanovre. Le cocher, trompé par un feu follet, prit trop à droite et arriva à un escarpement d'où la voiture fut précipitée. La princesse y trouva la mort. C'est la dame blanche qui y circule aujourd'hui [5].

1. Suite, voir t. XVII, p. 224.
2. Velten. *Sitten und Gebraüche der Suahili.* Gœttingen, 1903, in-8, p. 333-340.
3. Suite, voir t. XVIII, p. 504.
4. Eckart. *Südhannoversches Sagenbuch.* Leipzig, s. d., in-12, p. 42.
5. Eckart. *Südhannoversches Sagenbuch.* P. 72.

Digitized by Google

§ 11

Un jour, un homme revenait de nuit du moulin à Gieboldhausen dans le Hanovre. Un feu follet dansait continuellement devant lui. Il le regarda pendant quelque temps et pensa à la fin : Tu pourrais bien l'emporter avec toi ; tu n'aurais plus besoin de lumière. Alors il ouvrit le sac qu'il portait et, quand le feu follet sautilla près de lui, il l'y serra brusquement et l'emporta avec lui. Quand il arriva à sa maison, il raconta à sa femme qu'il avait pris un feu follet et qu'ils n'auraient plus désormais besoin de lumière : en même temps il ouvrit le sac pour lui montrer sa trouvaille ; il y avait dedans une tête de mort. Celle-ci commença à sauter ça et là par toute la maison, si bien qu'il remercia Dieu de l'avoir de nouveau dans le sac et courut en toute hâte à la place où il l'avait prise. Là il la tira aussitôt du sac et au même instant il entendit l'horloge du clocher sonner une heure : alors le feu follet cria :

S'il n'avait pas sonné une heure,
Je t'aurais brisé le cou et les jambes.

Et il disparut [1].

§ 12

Un jour, il arriva quelque chose d'étrange à un vacher, à Ferchesar près de Rathenow avec un feu follet, où, comme on le nomme là bas (dans le Brandebourg) *Lüchte mænnchen*. Lorsqu'il vint le soir avec son troupeau à la maison, une vache lui manquait. Il retourna sur ses pas pour la chercher, mais ne put la trouver. A la fin, il s'assit fatigué sur une vieille souche d'arbre et voulut allumer une pipe. Tandis qu'il était ainsi, arrive tout à coup une grande troupe de feux follets, qui l'entourèrent en dansant furieusement, tellement qu'un autre en aurait été troublé, mais il était hardi : il resta tranquillement assis et bourra une pipe. Toutefois lorsqu'il voulut l'allumer et qu'il tira son briquet, sa pierre et sa boîte à amadou, les feux follets voltigèrent autour de sa tête, si bien qu'il pensa un instant qu'ils allaient lui roussir les cheveux. C'est pourquoi il prit son bâton et frappa vigoureusement autour de lui ; mais plus il frappait, plus les feux follets arrivaient, en sorte qu'il résolut d'en attraper un, mais il se trouva avoir un os dans la main. Les autres avaient disparu. Il mit tranquillement l'os dans sa poche, alluma sa pipe et s'en alla à la maison.

Le lendemain matin, il sortit avec son troupeau et retrouva sa vache. Mais quand le soir il fut de retour chez lui, alors qu'il faisait déjà sombre, il vit devant sa fenêtre deux petites lumières.

1. Eckart. *Südhannoversches Sagenbuch*, in-12, p. 82.

Digitized by Google

Croyant que c'était un voisin qui venait avec une lanterne lui demander conseil pour une bête malade, il ouvrit alors la fenêtre. Il vit alors toute la rue du village remplie de feux follets qui bondissaient en troupes serrées, tourbillonnaient sans cesse les uns contre les autres et criaient : Si tu ne nous rends pas notre compagnon, nous mettrons le feu à ta maison tout de suite. Alors il pensa à l'os et dit : Ne faites donc pas de bêtises : l'os ne peut pas être votre compagnon. — Mais ils criaient toujours plus haut : Si tu ne nous rends pas notre camarade, nous mettrons tout de suite le feu à ta maison. — Il pensa que cela pouvait bien être sérieux, prit l'os, le mit sur le plat de la main, et le présenta à la fenêtre. Aussitôt il redevint un brillant feu follet et bondit : les autres l'entourèrent comme pleins de joie et ils quittèrent le village en sautillant [1].

XIV

L'ARC-EN-CIEL [2]

§ 64

Les Souahilis prétendent ne pas savoir comment se forme l'arc-en-ciel ni d'où il vient. Ils ont l'habitude de dire quand ils en voient un : L'arc-en-ciel s'est voûté : nous aurons cette année de grandes pluies [3].

§ 65

En Tchiniongoué, langue parlée dans tout le bassin du Zambèze jusqu'au lac Nyassa, l'arc-en-ciel se nomme *Outabouaréza* [4].

XV

LES PLÉIADES [5]

§ 17

Un nom populaire des Pléiades en France était « la Poussinière ». On le trouve dans Villon :

> Alexandre, qui tant fist de hanrée.
> Qui voulut voir *l'estoille poucynière* [6].

Et dans d'Assoucy :

Je leur montrais le Chariot de David, les trois Roys et *l'étoille poussinière* [7].

1. W. Schwartz. *Sagen der Mark Brandenburg*. Stuttgard, 1903, in-8, p. 52-54.
2. Suite, voir t. XVIII, p. 338.
3. Velten. *Sitten und Gebraüche der Suahili*. Gœttingen, 1903, in-8, p. 340.
4. Foa. *Du Cap au lac Nyassa*. Paris, 1897, in-18 jés., p. 367.
5. Suite. Voir t. XVIII, p. 223.
6. *Poésies diverses : Ballade au nom de la Fortune*. Str. III, Vers 1-2. *Œuvres* d. Jannet. Paris, 1873, in-12, p. 121.
7. D'Assoucy. *Aventures burlesques*, éd. Colombey. Paris, 1876, in-18 jés., p. 130.

Digitized by Google

§ 18

D'après les légendes gréco-latines, la fille de l'Océan et de Téthys, Pleione, s'unit avec Atlas qui porta les cieux, et elle donna le jour aux Pléiades. On rapporte que de toutes, Maïa fut la plus belle et reçut dans son lit Jupiter. Son fils Mercure donna sept cordes à la lyre en souvenir des Pléiades [1].

§ 19

Sur les sept Pléiades, on n'en mentionne d'ordinaire que six et Ovide en cherche la raison :

« Bien qu'on en compte sept d'ordinaire, elles ne sont cependant que six habituellement ; soit parce que six vinrent dans la couche des Dieux, car on dit que Stéropé coucha avec Mars, Halcyoné avec Neptune, ainsi que toi, belle Celœno ; Maïa, Electra et Taygétis avec Jupiter ; la septième Merope épousa un mortel, Sisyphe ; elle a honte et se cache solitaire en rougissant de cette action, soit parce qu'Electra ne put supporter de voir la ruine de Troie et plaça sa main devant ses yeux [2].

§ 20

On trouve aussi la forme *Plias* :

Plias *et Arctophylax*, *Oleniumque pecus*.

Les Pléiades, le Bouvier et la chèvre d'Olenus [3].

§ 21

On leur donnait aussi le nom de *Vergiliæ* [4] comme on le voit par un fragment de l'*Hebdomas* de Varron, cité par Aulu Gelle dans ses *Nuits attiques* (L. III § 10) « Les *Vergiliæ* que les Grecs appellent Πλειάδες [5].

RENÉ BASSET.

CXVI

LES ÉTOILES EN WALLONIE

Chaque homme a son étoile dans le Ciel ; lorsqu'il meurt l'étoile s'éteint. Une nouvelle étoile apparaît à chaque naissance d'un être humain. C'est pourquoi le nombre des étoiles est toujours sensiblement le même (Spa).

1. Ovide. *Fastes*. L. V, v. 81-86 ; 105-106. *Œuvres complètes*, t. II. Paris, 1861, in-18 jés., p. 194-195. En souvenir de leur père, on leur donnait le surnom d'Atlantiques :

Quis tunc aut Hyadas aut Pleiadas Ateanteas
Senserat. (Ovide. *Fastes*, III, 105-106).

2. Ovide. *Fastes*. L. IV, v. 177-178.

3. Ovide. *Héroides*. XVIII, 188.

4. Dans le *Liber Memorialis* § 3, Ampelius donne la variante *Virgiliæ*.

5. *Œuvres* d'Aulu Gelle. Paris, 1863, 2 vol. in-18 jés., t. I, p. 173. Cf. aussi Liv. XIII, ch. 9. *Œuvres*, t. II, p. 142.

Digitized by Google

Un paysan des environs de Spa me dit qu'il a quelquefois entendu dire que chaque étoile était un verre (lampe) contenant de l'huile et une mèche (un souvenir des illuminations de nos villes, sans doute). Lorsque l'huile manquait la lampe s'éteignait et un homme mourait sur terre. Ceci me paraît plutôt une explication facétieuse qu'une croyance populaire. Dans tous les cas, elle est à noter.

CXVII

LA GRÊLE

A Liège, les petites filles étendent leur tablier pour y recueillir les grêlons, en chantant :

Plou ! plou des gruzé,
Pô madam' plein des seiè.

Il pleut ! il pleut des grêlons
Pour remplir le seau de madame.

CXVIII

LA CONCEPTION DU CIEL

A Kemexhe (Liège), un nommé Waleffe, paysan assez peu dégrossi, se fait l'idée suivante de la voûte céleste :

La voûte céleste est située à peu de distance des nuages les plus éloignés de nous; les étoiles sont encastrées dans cette voûte, un peu à la façon des étoiles dorées qui décorent le plafond de certaines églises. Le bon Dieu les allume chaque soir et les éteint à la chûte de la nuit [1].

Le soleil est le plus grand des astres, la lune prend le second rang parmi ceux-ci.

ALFRED HAROU.

CXIX

LA ROSÉE EN LORRAINE

La rosée de mai est ou était souvent employée dans la médecine superstitieuse. Fleuratte, femme à Bastien des Bœufs de Laneuville-les-Raon, brûlée à Raon-l'Etape (Vosges) comme sorcière, en 1615, soigna de la façon suivante l'enfant de Georgeatte, femme Frouart, lequel était perclus des jambes : « le tenant auprès du feu commença à lui frouter lesdictes jambes disant qu'il falloit prendre pour le guérir de l'eau-de-vie et de la rousée du mois de mai et le frouter » [2]. On essaya le remède et l'enfant redevint à bonne santé.

Encore aujourd'hui à Raon-l'Etape, la rosée de mai est employée pour faire disparaitre les taches de *rosse* (rousseur), sans doute à cause de la similitude des noms du remède et de la maladie.

CHARLES SADOUL

1. On dit souvent plaisamment : le bon Dieu a oublié d'allumer ses quinquets ce soir (Wallonie), pour exprimer l'idée d'une nuit obscure.
2. Archives de Meurthe-et-Moselle B. 8737.

Digitized by Google

PÈLERINS ET PÈLERINAGES

LXXX

LES ÉPINGLES SUR LE TOMBEAU

La plupart des pèlerins qui vont à Ste-Anne d'Auray, visitent le cimetière de Plumérat, où Mgr de Ségur a été enterré. Beaucoup de personnes jettent des épingles sur sa tombe (qui en est couverte). Les jeunes filles croient que si leur épingle reste au milieu de la pierre tombale, sans glisser, elles se marieront dans l'année.

LXXXI

SAINT ARMEL A GUIPEL

(*Ille-et-Vilaine*)

Au village de La Hardière, il y avait jadis une croix de bois, qui portait dans une petite niche une statuette de saint Armel. Cette vieille statuette en faïence était l'objet d'un culte très populaire. Les fidèles venaient prier le saint de faire marcher ou de faire parler leurs petits enfants. Avant de s'en aller, on déposait, au pied de la croix, un petit pain pour les pauvres.

LXXXII

LES SAINTS DORMANTS

Dans l'église de St Méen, il y a, près du mur nord, une superbe pierre tombale qui représente, crossé et mitré, l'abbé de Coëtlogon, lequel vivait au XVe siècle, et fut accusé de crimes devant le duc de Bretagne.

D'après les gens du pays, cette pierre marque la fosse des *saints dormants*. Chacun sait que ces personnages vivaient du temps de saint Méen, et qu'ils furent avertis de leur mort prochaine par un sommeil extraordinaire. Cependant beaucoup de personnes affirment que c'est là que fut enseveli *Saint Bèryar* (c'est-à-dire saint Braillard)

Quoi qu'il en soit, on vient rouler sur ce tombeau les enfants qui crient sans cesse. Ça les fait se taire et dormir. Souvent on place des bougies allumées sur la tombe, et on laisse à terre des sous pour le saint.

LXXXIII

SAINT NICODÈME DE BRAN

Bran est une paroisse détachée de Gaël (canton de St Méen, arron-

Digitized by Google

dissement de Montfort). Elle est célèbre par sa *chapelle de Saint Nicodème*.

Le pardon a lieu le premier dimanche d'août. C'est le pèlerinage des chevaux. On les amène dès avant le lever du soleil. Jadis ils assistaient à la messe dans l'église même. Maintenant ils se contentent de l'entendre à la porte. Mais on les conduit en procession. C'est la plus longue et la plus belle du pays. Les paysans laissent au sanctuaire des aumônes de cinq francs, et plus, pour la santé de leurs animaux

Ce culte de saint Nicodème repose sur une véritable pointe. Le personnage est représenté dans l'Evangile comme un simple d'esprit, d'où l'on a conclu qu'il était naturellement le patron des bêtes.

LXXXIV

SAINT JOUAN DE SAINT-MALON

Dans la paroisse de St Malon (canton de St Méen), se trouve la *chapelle de St Jouan*. C'est ainsi que la nomment les paysans ; les lettrés disent « chapelle de St Jean ».

Les gens du pays se sont mis dans une grande colère lorsqu'on a substitué une statue neuve à la vieille statue. Cependant on continue de porter à ce sanctuaire les petits enfants « pour leur donner des jambes ».

LXXXV

CHAPELLE DE BLIN

Non loin de cette chapelle, on en voit une autre que les paysans nomment *chapelle de Blin*, et les lettrés chapelle de Bénin, en Plumogat.

On y porte les enfants pour les guérir du *mal saint Aragon* (sorte de gale). Le rite traditionnel est d'une propreté douteuse. Les bébés malades ont un bonnet qu'ils abandonnent au sanctuaire, en échange d'un bonnet laissé par leur petits prédécesseurs. Ils sont ramenés chez eux, coiffés ainsi de la dépouille des teigneux. Mais le tout, accompagné de prières, est très efficace.

A cent mètres de la chapelle de Blin, il y a une fontaine dédiée à saint Yves. On s'y rend encore pour les maladies des enfants. Elle est excellente contre le *mal sainte Blanche*, qui afflige la tête des bébés.

F. Duine.

LXXXVI

LES CALEMBOURS ET LES PÈLERINAGES

Les calembours jouent un grand rôle dans les dévotions populaires. C'est ainsi que St Méen guérit des maux de *mains*, Ste Claire

Digitized by Google

y fait voir *clair*, etc. Je ne serais pas autrement étonné que le fameux St Cornely de Carnac, ne soit devenu le patron des bestiaux que grâce à la première partie de son nom. Dans le pays de Vitré et les environs, St Aignan guérit de la teigne, parce que son nom se prononce Saint-t-Aignan. Aux mêmes endroits, St Eustache de tous maux *détache*. Chose curieuse! ce guérisseur de toutes les infirmités a moins de dévôts que les saints spécialistes.

Lorsque vous entrez dans l'église de Notre Dame du Roncier, à Josselin, vous remarquez près du bénitier un crâne à demi rempli de grains de blé; c'est un spécifique puissant contre la migraine, puisqu'il est *mi* plein de *graines*.

Un saint, hier encore profondément ignoré, aujourd'hui très connu, très cultivé, bien qu'il n'ait jamais vécu qu'à l'état de calembourg, c'est le fameux Expedit, le patron des causes pressées. On le représente debout, le pied nu, sur un corbeau qui crie : Cras! cras! demain! demain!

Dans la forêt de Teillay (Ille-et-Vilaine), au pied d'un arbre, on voit, dessinée sur le gazon, une tombe toujours fraîche et plantée d'une multitude de petites croix formées de deux brindilles. C'est la *tombe à la fille*, ainsi nommée du nom d'une jeune personne qui, durant la Révolution, fut pendue là par les Chouans qu'elle dénonçait. Sa mort tragique lui valut d'être canonisée par le peuple qui, aujourd'hui encore, après un siècle, se rend là pour la prier et, lorsque la grâce sollicitée par son intercession est obtenue, y déposer en ex-voto une croix de ce genre. Une branche sèche pend au-dessus de cet endroit : la tradition veut que ce soit celle à laquelle la *Sainte* fut accrochée.

Un autre personnage, qui doit aux Chouans lui aussi sa canonisation est Saint *Bleu*; on désigne ainsi le soldat républicain qui tomba jadis sur la route de Cluneret à Sainte Anne d'Auray, sous les balles des Royalistes. Une croix de granit rappelle sa mémoire, à défaut de son nom que la tradition n'a point retenu et dont elle n'avait que faire, du reste. JACQUES GAUDEUL.

LXXXVII

A LA SOURCE D'ORCIVAL (PUY-DE-DÔME)

C'est à cette source que Sainte Anne venait laver les langes de l'Enfant Jésus. Après le pèlerinage, on va demander aux sœurs quel miracle a fait la Vierge, et elles racontent qu'un enfant mort sans baptême qu'on transporta à Orcival, reprit vie aussitôt et put être baptisé. Le manteau de la Vierge est distribué à chaque pèlerin, par les Sœurs. C'est un petit morceau de soie verte avec des franges dorées. Dr F. POMMEROL.

Digitized by Google

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DU PAYS DE PLOERMEL[1]

(*Folk-lore de Ménéac*)

II

NOTRE-DAME-DU-PAS

Près d'une chapelle dépendant de l'ancien château du Plessis-au-Rebours, en Ménéac, s'élève un rocher qui porte l'empreinte d'un pied et d'un genou et, entre ceux-ci, l'empreinte de deux pieds d'enfant.

On raconte dans le pays que la Sainte Vierge est passée par là, en allant de Nazareth en Egypte, pour éviter la cruauté du roi Hérode. On raconte aussi qu'il s'agit d'empreintes laissées par la Sainte Vierge et l'Enfant Jésus qui s'agenouillèrent, autrefois, sur ce rocher, au moment du passage d'une procession.

En tous cas, on mène là, de bien des lieues à la ronde, les petits enfants qui sont en retard pour marcher. La mère met son pied et son genou sur les empreintes laissées par la Sainte Vierge. Elle place les petits pieds de son bébé, sur les empreintes laissées par l'Enfant Jésus. Et, le petit gas breton ne tarde pas à trotter comme un lièvre.

La chapelle voisine de ce légendaire rocher est dédiée à *Notre-Dame-du-Pas*.

III

LE LIÈVRE DU BOURG

Il existe à Ménéac un lièvre légendaire et mystérieux. Il se montre aux environs du bourg et son apparition est toujours le signe d'un malheur imminent.

On le vit, encore, en 1874, quelques jours avant un grand mariage. Or, un homme de l'endroit se tua, au cours de la cérémonie.

IV

LA BÊTE DE GAST

Elle affecte les formes les plus diverses et se pouille aussi bien dans la peau d'un chat que dans celle d'une chèvre ou d'un chien. On l'appelle, populairement, Jeannette. Jeannette est inoffensive, sauf pour les membres d'une famille dont l'aïeul, à l'époque de la Révolution, s'empara d'une fortune qu'on lui avait confiée.

Chaque fois qu'un descendant de ce dépositaire infidèle voyait Jeannette, il devenait boiteux. Gast est un village situé près Ménéac.

EUGÈNE HERPIN.

1. Cf. t. XII, p. 680.

Digitized by Google

LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS

CLXVI

LES VILLAGEOIS ET LES ARTISANS D'AUTREFOIS EN CHAMPAGNE

Avant l'entrée en scène de la grande industrie, le cultivateur faisait ouvrer sur place et à façon la plupart de ses produits. Sa défiance native était d'ailleurs tout particulièrement éveillée à l'égard des artisans à qui il confiait ses denrées en nature et au premier rang desquels venaient les tisserands, les meuniers, les huiliers. Les tisserands surtout paraissent avoir servi de cible aux traits malins des paysans. Voici à leur adresse un couplet qui se répétait encore à Gaye [1] vers 1860 :

Alleluia pou [2] les tiss'rands
Qui volont [3] l'fil aux pauvres gens :
Un jour vienra [4] qu'au [5] les pendra.
Alleluia !

Dans le même ordre d'idées, je retrouve cette phrase, imitant le bruit du métier : « Tic-tac, tic-tac, de sept aunes j'en rends quat'e ».

On pesait bien le fil avant de le remettre au tisserand ; mais il y avait le paré (encollage), qui, en augmentant plus ou moins le poids de la toile, empêchait de s'y reconnaître et donnait lieu à d'interminables contestations.

Les tisserands à façon, fort nombreux autrefois, n'ont, du reste, jamais été pendus, et si la corporation est morte aujourd'hui, c'est par les machines qu'elle a été tuée.

C. Heuillard.

1. Canton de Sézanne (Marne).
2. Pour.
3. Volent.
4. Viendra.
5. On.

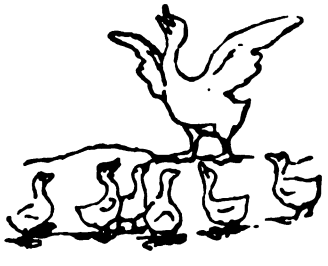

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Victor Chauvin. *Bibliographie des ouvrages arabes*, t. VII. *Les Mille et Une Nuits* (Quatrième partie). Liège, H. Vaillant-Carmanne; Leipzig, O. Harassowitz, 1903, 192 p. in-8°, 6 francs.

Le présent volume termine ce qui concerne les *Mille et Une Nuits* proprement dites, à la réserve de quelques cycles qu'on y insère quelquefois et auxquels le prochain volume sera consacré. Je crois inutile d'insister sur son importance, et il est digne des précédents au point de vue de l'histoire littéraire de cette collection. On y retrouve la richesse d'informations et la minutieuse exactitude que j'ai déjà signalées, aussi ce que j'aurai à ajouter sera-t-il peu de chose en comparaison de la masse de renseignements qu'il contient.

§ 273 : *Sindbâd le Marin*. Dans les éditions de Boulaq, du Qaire, de Beyrout et de Bombay (et les traductions qui en dérivent), il y a, pour la fin du 3e voyage, une confusion avec la fin du premier. Les détails donnés sur la disparition de Sindbâd s'appliquent à l'île prétendue (1er voyage) et non à celle où il a été abandonné (2e voyage).

— P. 6. L'introduction de l'*India in the fifteenth Century* de Major renferme (p. XXX-XLV) non pas un résumé des voyages de Sindbâd, mais des considérations sur la partie géographique de ces voyages.

— 1er voyage (p. 9). Sur la baleine (ou la tortue) prise pour une île. Cf. le récit traditionnel développé dans Richard de Fournival, *Le Bestiaire d'amour* [1], p. 47 ; cf. aussi la rédaction latine du *Bestiaire divin* de Guillaume Le Clerc [2], p. 58, ch. XXV, *Cetus et quo modo decipiuntur naves*, et le *Bestiaire* en vers du même auteur [3], vers 2255-2292, p. 320-322 ; El Ibchihi, *Mostat'ref* [4], t. II, p. 163. Milton, *Paradise lost*, ch. I, y fait aussi allusion dans le passage qui commence par ces vers :

Him, haply, slumbering on the Norway foam
The pilote of some small night-founder's skiff, etc.

Cf. aussi une allusion dans Sainte-Beuve (mars 1848). « Ils oubliaient le dos de la baleine » (*Les Cahiers*, p. 85) [5].

— 2e voyage (p. 10, note 1) : sur la manière dont Sindbâd s'échappe. Le récit d'El Qazouini est reproduit par Ibn el Ouardi, *Kharidat el 'Adjâib* [6], p. 64. On peut encore rapprocher ce récit de celui qui nous représente les prisonniers transportés en l'air dans le roman de Holberg, *Nicolai Klimii iter subterranenum* [7] p. 203.

— (P. 11). Sur le moyen de s'emparer de diamants en lançant dans des endroits inaccessibles, des pièces de viande que des oiseaux emportent, cf. le *Traité des pierres précieuses* d'Ahmed Teifachi, cité par Pauthier dans le *Livre de Marco-Polo* [8], t. II, ch. CLXXI, p. 630, note 4 ; la *Relation de l'expédition de Houlagou*, par Liéou-Yéou, ap. Pauthier, *ibid.*, t. I, p. CXLVIII ; la légende

1. Ed. Hippeau. Paris, 1860, in-12.
2. Ed. Mann, Heilbronn, 1888, in-8°.
3. Ed. Reinsch. Leipzig, 1890, in-8°.
4. Boulaq, 1292 hég., 2 v. in-4°.
5. Paris, 1876, in-12.
6. Le Qaire, 1302, hég. in-8°.
7. Copenhague, 1734, in-12.
8. Paris, 1865, 2 v. in-8°.

Digitized by Google

qui raconte comment Alexandre se procura des diamants, dans le *Mofid le 'Oloum*[1] ; cf. aussi El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 175. Dans l'antiquité classique, on employait un moyen analogue pour avoir de la cinnamome (Hérodote, L. III, ch. 3 ; Pline l'Ancien, L. XII, ch. 42) et de l'hyacinthe, suivant Saint Epiphane de Salamine *(De duodecim lapidibus)*.

Troisième voyage. P. 15, note I, cf. sur ces nègres de petite taille (négritos ?), Quatremère, *Les Pygmées*[2] ch. II, III, IV.

Quatrième voyage, p. 19. L'aventure de Sindbâd le marin chez les nègres qui engraissent leurs prisonniers se retrouve dans le récit fabuleux d'Eldad le Danite : Carmoly, *Relation d'Eldad le Danite*[3], p. 46-47.

Cinquième voyage, p. 21. L'œuf du roc brisé par les marchands ; cf. un récit semblable dans Ed Demiri, *H'aïat el H'aïouân*[4], t. I, p. 414, d'après El Djâh'izh et Abou H'amid ; El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 138 ; Ibn el Ouardi, *Kharidat*, p. 61. Il paraît incomplet dans Lucien, *Histoire véritable*, l. II, ch. 40 *(Les œufs d'alcyon)*.

Septième voyage, p. 26. L'édition de Machuel reproduit le texte de Boulaq (rédaction B).

— P. 27. L'épisode des éléphants. Cf. l'aventure du cheïkh Abou 'Abd Allah Moh'ammed ibn Khafif dans Ibn Bat'out'ah (*Voyages*, t. II, p. 80-81) ; celle du cheïkh Abou 'Abd Allah el Qalânisi, ap. Ed. Demiri, *H'aïat el H'aïouan*, t. II, p. 249 et un épisode d'un conte donné comme recueilli en Sibérie, Ludwig, *Sibirische Märchen*[5], conte I. *Le secret de Marja*.

Des trois vers cités dans l'introduction, le premier se trouve dans Ibn 'Arabchah. *Fakihat el Kholafa*[6], t. I, p. 154, qui ne donne pas les deux suivants, mais en ajoute un autre.

§ 212. A. *Hassan de Basra*, p. 29. Un conte des Célèbes *(Aventures d'Utahagi)* se rapproche de celui de Hassan de Basra[7].

— P. 37. *Robes et plumes dérobées*. La légende des femmes-cygnes ou des femmes-oiseaux existe dans les traditions des Indiens de l'Amérique, ainsi dans Knortz, *Märchen und Sagen der nord-amerikanischen Indianer*[8].

§ 35, p. 131-135. *Die himmlischen Geschwister*. De nombreux exemples (algonkin, groenlandais, persan, russe, finlandais, scandinave), ont été cités par M. de Charencey. *Le folk-lore dans les deux mondes*[9]. Cf. aussi une chanson bulgare, ap. Dozon, *Chants populaires bulgares*[10], texte bulgare, p. 6-9 ; trad. franc., p. 152-156 et Haldrich, *Deutsche Volksmärchen*[11], conte V, p. 15.

Wâqwâq dans le conte kabyle de *Meh'ammed 'Adjdjadj*, le héros se met à la recherche d'une jeune fille nommée *H'adjlats Ouaqouaq* (la perdrix de Ouaq-Ouaq), Mouliéras. *Légendes et contes merveilleux de la Grande Kabylie*, t. I, fasc. II[12], p. 129 et suivantes.

§ 77. *Balouqiyâ*, p. 54. Un manuscrit de ce conte existe à la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford : Nicoll et Pusey. *Catalogus Codicum arabicor*, p. 154 ; n°

1. Le Qaire, 1310, hég. in-4°.
2. Paris, 1887, pet. in-8°.
3. Paris, 1838, in-8.
4. Boulaq, 1292 hég., 2 v. in-4°.
5. Gloyan, s. d., in-12.
6. Ed. Freytag. Bonn, 1832-52, 2 v. in-4.
7. L. de Backer. *L'Archipel indien*. Paris. 1874, in-8°, p. 98-201, d'après Van Sprewenberg dans le *Tydschrift vor ind-taal*. 1846, t. I, p. 25.
8. Iena, 1871, in-8°.
9. Paris, 1894, in-8°.
10. Paris, 1875, in-12.
11. Vienne, 1885, pet. in-8°.
12. Paris, 1894, in-8°.

Digitized by Google

169. *Histoire de Bolouqyah, de Djihân-Châh* (sic) *de Djammasp et de la reine des Serpents.*

— P. 59. Il existe sous une forme abrégée (sans l'intercalation des aventures de Djân-Châh), dans Eth Tha'alibi, *Qisas el Anbyâ* [1], p. 308 et suiv., et il est résumé en quelques lignes par Ibn Iyâs, *Bedâi' ez Zohour* [2], p. 121.

L'histoire de Bolouqya a été étudiée par Horowitz. *Buluqjâ* dans la *Zeitschrift der deutschen morgenlœndischen Gesellschaft*, t. LIV [3], p. 519. L'auteur de ce mémoire a signalé son rapport avec le passage d'Eth Tha'alibi, mais il n'a pas connu le texte de la Bodléienne, ni la traduction souahilie, recueillie oralement et publiée par Steere : *Kissa cha Hassiba Karim addini na sultani wa nyaka, Swahili tales* [4], p. 332-361.

§ 375, p. 95. *Les sœurs jalouses.* Une version kabyle, assez voisine du texte arabe qu'on ne connaît que par la traduction de Galland (celle de Mardrus ne peut inspirer aucune confiance, pas plus que la légende citée en note par M. Chauvin) existe chez Mouliéras. *Légendes et contes merveilleux de la Grande Kabylie*, IIe partie, fasc. I-II [5], p. 120 suivantes : *Le prince et la princesse au front d'or et l'Univers.*

§ 376. *Le médecin et le jeune aubergiste*, p. 102 : *Long espace de temps ne paraissant n'être qu'un instant.* Cf. la légende d'Abimélek dans mes *Apocryphes éthiopiens*, t. I. *Le livre de Baruch et la légende de Jérémie* [6], p. 3-4 et les rapprochements cités ; celle du fossoyeur de Gross Verkantine [7] ap. Bechstein, *Das deutsche Volk*, t. III, p. 123, celle du moine qui veut connaître les joies du Paradis, d'après un sermon de Maurice de Sully, cité par Moland, *Origines littéraires de la France*, p. 177-179, 400-402 [8].

§ 384. *Zobéïde et Abou Yoûsouf*, p. 115. Cf. une variante de cette histoire dans El Ibchihi. *Mostat'ref*, t. I, p. 210.

§ 387. *Tawaddoude*, p. 118. La version espagnole de la *Donzella Theodor* a été traduite en français par F. Denis dans les *Chroniques chevaleresques de l'Espagne et du Portugal* [9], t. I, p. 285. *Histoire véritable de Damoiselle Théodor* (sic). Dans une note placée en tête de la traduction, F. Denis, qui ne connaissait pas les versions arabes, rattache l'inspiration de ce conte et des épreuves qu'il contient à un livre un peu plus ancien (?) *Las Preguntas que el emperador Adriana hizo al infante Epitus.*

La première version portugaise (sans doute celle qui est mentionnée par Adamson, dans la *Bibliotheca Lusitana)*, paraît avoir disparu complètement. D'après Braga, *O povo portuguez* [10], t. II, p. 465, ce serait à la suite de la condamnation de ce livre dans l'*Index* organisé en 1624, par le P. Balthasar Alves de la Compagnie de Jésus. Elle y est mentionnée nominalement, p. 96. Cet « auto » fut traduit de nouveau sur une version espagnole, au milieu du XVIIIe siècle, par Carlos Ferreira et fut souvent réimprimée dans les livres populaires *(Literatura de Cordel)*. J'en possède une édition de Porto, 1885, in-8. *Verdadeira historia da donzella Theodora em que se trata da sua grande formosura e sabedoria.*

(Edition de Beyrout, t. III, p. 136). L'énigme sur le bâton de Moïse se trouve

1. Le Qaire, 1892 hég., in-4°. Il manque dans la version tatare de Ribgouzi. Quzân, 1891, in-8°.
2. Le Qaire, 1302 hég., in-8°.
3. Leipzig, 1901, in-8°.
4. Londres, 1870, in-8°.
5. Paris, 1897, in-8°.
6. Paris, 1893, pet. in-8°.
7. Leipzig, 1854-55, 3 v. in-12.
8. Paris, 1866, in-12.
9. Paris, 1840, 2 v. in-8°.
10. Lisbonne, 1886, 2 v. in-12

Digitized by Google

dans Seetzen. *Arabische Volksräthsel*, *Mines de l'Orient* [1], p. 73. *Ibid.* Pour les énigmes sur la plume, cf. Cheïkho. *Medjâni'l Adab*, t. IV [2], p. 209 ; Motanabbi, *Diwân* [3], XXII, 20 ; Ed. Demiri. *H'aïat el H'aïouân*, t. I, p. 3-4. *Ibid.* Les quatre derniers vers de l'énigme sur l'œuf sont reproduits dans Ben Sedira, *Cours de langue Kabyle* [4], p. 370. On y trouve aussi (p. 362, note), les vers de l'énigme sur l'aiguille.

(Ed. de Beyrout, t. III, p. 141). Les premiers vers cités sont d'Abou 'Abd Allah Moh'ammed ben Cheref el Qaïrouâni. On les rencontre dans la *Halbat el Komaït* d'En Naouadji [5], p. 200.

L'origine égyptienne de cette version est démontrée par l'énumération des mois coptes et par ce fait que les explications données par Taouaddoud sur les points de religion, se rapportent au rite chafé'ite.

— § 403. *Le faux voleur*, p. 134. Cette histoire est rapportée, d'après l'autorité d'El Asma'i dans la *Toh'fat el bahyah* [6], p. 201.

§ 404. *L'adroit voleur*, p. 135. Ce conte existe dans la *Nozhat el Odaba*, ms. de la Bibliothèque Nationale de Paris, fds arabe, n° 3394, f° 53 [7].

§ 405. *Le changeur et le voleur*, p. 135. Cf. la *Nozhat el Odaba*, f° 59.

§ 428, B. *La police jouée*, p. 149. Cf. la *Nozhat el Odaba*, f° 59.

§ 438. *Histoire du Sultan du Yémèn*, p. 101. Sur le rapport du conte de *Zadig* avec une homélie d'Albert de Padoue, mort en 1313 et avec un fableau, cf. Littré. *Etudes sur les barbares et le moyen-âge* [8], p. 392.

§ 445. *Le baudet cadi*. L'anecdote turke du *Sottisier de Nasr eddin Hodja* (lire Decourdemanche, n° 243 au lieu de 245) existe dans la version arabe du même recueil [9], p. 24. Elle a passé en Perse avec Nasr eddin pour héros : l'âme devient successivement domestique à Téhéran, négociant à Kasbin et gouverneur de Recht. Cf. Mme Dieulafoy. *La Perse, la Chaldée et la Susiane*, *Tour du monde*, n° 1257 [10], p. 91.

Le prochain volume de M. Chauvin doit contenir la Bibliographie des *Sept Vizirs*, des *Quarante Vizirs*, et des *Dix Vizirs* et des recueils du même genre qu'on trouve insérés dans quelques collections des *Mille et Une Nuits*. Il est inutile de dire qu'il est attendu avec impatience.

RENÉ BASSET.

Sir Edgar Mac Culloch. *Guernsey Folk-Lore*, a collection of popular superstitions, Legendary tales, peculiar customs, proverbs, etc., edited by Edith E. Carey. Londres, Elliot Stock, in-8° de pp., 616.

Sir Edgar Mac Culloch a été membre de la Société des traditions populaires depuis la fondation de la Société jusqu'à sa mort (1896). Il s'était occupé, avant le milieu du XIXe siècle, des traditions de l'île de Guernesey, où la langue française est encore celle du peuple, et il avait communiqué à Mme L. Lane Clarke une partie des documents qui ont figuré dans le *Guide to Guernsey* et *Folk-lore of*

1. Vienne, 1809, in-f°.
2. Beyrout, 1884, in-12.
3. Ed. Dieterici. Berlin, 1861, in-4°.
4. Alger, 1887, in-8°.
5. Le Quaire, 1299, in-8°.
6. Constantinople, 1302 hég., in-8°.
7. Cf., sur ce recueil, mon travail : *Contribution à l'histoire du Sottisier de Nasr eddin Hodja*, *Keleti Szemle*, t. I, 1900. Buda-Pest, in-8°, p. 219 et suivantes.
8. Paris, 1874, in-12.
9. Le Qaire, s. d., in-12.
10. Paris, 1885, in-4°.

Digitized by Google

Guernsey, publiés par cette dame. Lors de la publication des *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, il avait été frappé de la parenté qui existait entre les légendes des « houles » que j'avais recueillies sur le littoral de la Manche bretonne, et celles des cavernes de Guernesey. Il m'adressa une série d'articles (t. III, p. 160, 422, t. IV, p. 51, 104, 404) qui avaient trait surtout à ces récits de féeries. Lorsqu'il mourut, il légua ses manuscrits à la Cour de Guernesey, dont il avait été pendant de longues années membre et président. Cette compagnie confia à Mme Edith Carey le soin de dépouiller ces manuscrits, écrits des deux côtés, entremêlés de notes de toutes sortes. Elle s'est dévouée pieusement à cette longue tâche, et le présent volume est dû à son active intelligence. Elle y a ajouté des éclaircissements géographiques et des notes comparatives qui visent surtout les traditions de la Haute-Bretagne publiées par moi. Il existe en effet une étroite affinité entre le folk-lore de Guernesey, et celui du littoral de l'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord. Si celui de la Manche normande avait été l'objet d'une enquête aussi étendue que celle de la Manche bretonne, on aurait sans doute constaté encore plus de faits similaires.

A ne parler que du texte, ce volume présente une contribution de premier ordre pour l'étude du folk-lore de ce petit groupe insulaire, et c'est, au point de vue de l'abondance et de la sûreté des renseignements, l'un des meilleurs ouvrages publiés dans ces dernières années sur le folk-lore français. Bien que ce livre soit écrit en anglais, il décrit en effet les légendes, les coutumes et les superstitions d'un petit peuple qui, à ce point de vue se rattache étroitement aux diverses provinces de l'ouest de la France, comme il s'y rattache par le patois dont il se sert habituellement. L'influence anglaise s'y fait très rarement sentir, et elle ne s'est en réalité exercée que sur des détails. La première partie traite du temps, des saisons, et du mariage. La seconde est plus spécialement consacrée aux croyances et aux pratiques superstitieuses. Les légendes et superstitions en rapport avec le monde physique y occupent une place importante ; c'est ainsi que tout un chapitre, fort intéressant, parle des monuments préhistoriques, jadis nombreux dans l'île, et qui éveillaient chez les gens du voisinage des idées analogues à celles que l'on a relevées en Bretagne. La Réforme n'avait pu faire disparaître à Guernesey les observances en rapport avec les fontaines, non plus que les légendes des anciennes chapelles. Le monde fantastique, fées, démons et gobelins, appartient aussi au fonds français. La sorcellerie guernesiaise est assez bien connue, grâce aux procès faits au XVIe et au XVIIe siècle à ses adeptes et à des notes prises par divers observateurs. La médecine populaire, les charmes et les incantations (en patois guernesiais), les superstitions diverses ont été relevées avec soin. Un chapitre fort intéressant, au double point de vue du folk-lore et de la linguistique, est celui des Rimes enfantines et des Jeux d'enfants (p. 484-500), de même que celui des superstitions générales, où sont rapportées beaucoup de formulettes relatives aux oiseaux, et des blasons populaires de diverses paroisses de l'île, et l'important chapitre des proverbes et des dictons en rapport avec les saisons. Un index détaillé permet de retrouver facilement les nombreux et intéressants matériaux de ce livre, qui fait honneur à la fois à celui qui les a recueillis, et à celle qui, après les avoir déchiffrés, les a classés et accompagnés de notes instructives. P. S.

Velay et Auvergne. Contes et légendes, noëls vellaves, devinettes, formulettes, dictons populaires, anciens costumes, les muletiers, la dentelle, vieilles enseignes, chansons et bourrées. Le Puy,

Digitized by Google

Marchessou, et Paris, E. Champion, in-8° de pp. II-349, avec gravures et musique notée (7 fr. 50).

La seconde partie du titre de ce volume pour être exacte aurait dû être Basse-Auvergne ; car il s'occupe uniquement de la fraction auvergnate de la Haute-Loire, et laisse de côté le Puy-de-Dôme et le Cantal. Il se compose en grande partie de réimpressions. C'est ainsi que les Contes et les Légendes sont en général extraites des *Tablettes historiques du Velay* et des *Annales de la société agricole de la Haute-Loire*, où ils étaient un peu dispersés. En les réunissant, M. A. Lascombe a rendu service aux folk-loristes qui probablement, du moins ceux étrangers à la région, n'auraient pas été les y chercher. Plusieurs de ces légendes, dont quelques-unes ont été recueillies au milieu du XIXe siècle, ne sont pas d'une forme rigoureusement populaire ; on y rencontre pourtant des récits dont on peut faire état ; tels sont ceux sur les villes englouties par punition divine, la légende de saint Pierre et du diable (le diable laboureur et dupé). Pierre le Voleur qui ressemble singulièrement au Fin voleur de la Haute-Bretagne, et les petits contes (ceux-ci de forme populaire) recueillis par M. Paul Le Blanc. Les Légendes religieuses sont d'un intérêt médiocre ; au reste elles ne sont pas empruntées à la tradition directe, qui, dans ce pays comme ailleurs, a conservé sans doute des traits intéressants dans leur naïveté. Les Devinettes sont des réimpressions de celles (au nombre de 36) que M. Paul Le Blanc avait données à *l'Almanach des traditions populaires* et de celles de V. Smith, publiées dans *Mélusine* ; le Blason populaire est aussi emprunté au Blason populaire de la France par H. Gaidoz et Paul Sébillot. M. Paul Le Blanc n'a eu qu'à y reprendre son bien, puisqu'il nous avait communiqué ces divers dictons satiriques. La partie la plus intéressante peut-être de ce volume est celle des anciens costumes de la Haute-Loire, très documentée, et qui est accompagnée de nombreux dessins et de descriptions prises dans les divers auteurs qui en ont parlé, même incidemment. Dans une monographie du Velay populaire, on ne pouvait oublier l'industrie des dentelles qui y fut florissante, et que l'on essaie de ressusciter aujourd'hui. Le volume se termine par les chansons et pastourelles, danses et bourrées, qui sont accompagnées d'airs notés.

P. S.

W. H. Denham Rouse. *Greek votive offerings*. An essay in the history of greek Religion. Cambridge, University-Press, 1902, in-8 de 463 pages. Prix 15 shillings.

Il n'existait pas jusqu'ici de travail d'ensemble sur les offrandes dédicatoires chez les Grecs ; M. R. a jugé que la question méritait d'être étudiée à fond et son livre est le résultat de dix années de recherches et de voyages. Il ne s'est pas contenté de dresser un catalogue descriptif ; il a tenu à dégager les motifs qui ont poussé les donateurs à s'assurer par une offrande l'appui ou la neutralité de la divinité et à savoir quel était pour eux le sens précis de cet acte. Mais pour celà il eût été nécessaire, assez souvent, de recourir à la comparaison ; l'auteur ne l'a pas fait, bien que ce travail de comparaison des rites grecs avec des rites de demi-civilisés soit relativement facile depuis la publication du *Pausanias* de J.-G. Frazer, après laquelle il n'est plus permis de n'étudier que les Grecs anciens, en faisant abstraction du reste de l'humanité.

Le plan de l'auteur est très net : il étudie d'abord les offrandes votives par rapport au culte des morts, des héros et des divinités chtoniennes. Le deuxième chap. traite des dîmes et des prémices. Puis sont décrites les offrandes dédiées en

Digitized by Google

certaines circonstances mémorables : victoire à la guerre et aux jeux, délivrance d'une maladie, d'un danger, d'une calamité publique ; celles qui tiennent à la vie domestique et celles qui sont données en mémoire d'un honneur, d'une fonction ; le chap. VIII traite des ex-voto commémorant des fêtes ou des cérémonies. Au chapitre IX sont étudiés les dons de propitiation. Enfin les derniers chapitres contiennent : la description d'offrandes rares ou de valeur, l'étude approfondie des formules dédicatoires, le mode d'arrangement des offrandes. Le chapitre XIV trace un bon tableau d'ensemble de la question toute entière. Disons de suite que plusieurs index très détaillés facilitent le maniement de ce volume sobrement mais très bien illustré.

Ce qui caractérise pour l'auteur l'offrande dédicatoire, c'est qu'elle est libre ; elle peut être coutumière (prémices) ou d'une valeur fixe (dîme), mais elle n'est pas obligatoire, sinon elle serait une taxe (p. 1 ; 350-1) ; le sacrifice rentrait donc dans le cadre de la monographie mais son étude aurait entraîné l'auteur à des discussions théoriques ; il n'a parlé du sacrifice que dans les cas où cela était absolument nécessaire pour l'intelligence d'offrandes pourvues d'une dédicace ce sont ces dernières que M. Rouse considère comme l'objet proprement dit de son travail et c'est exprès qu'il se rend esclave de l'épigraphie et du document écrit : le terrain sur lequel il avait à se mouvoir était ainsi plus étroit mais plus ferme (cf. p. 349) ; les chapitres sur les dîmes et les prémices ne sont également que des digressions ; l'auteur s'excuse de ce défaut de fixité de son plan qu'on aurait mauvaise grâce à lui reprocher, étant donnée la somme de labeur et l'originalité des aperçus qui donnent sa valeur à cet ouvrage. Il faut dire cependant que M. R. ne semble pas avoir toujours bien pesé ses expressions. L'offrande proprement dite n'est pas, pour lui, contraignante, « la coutume n'étant pas une contrainte ». Pour nous, sans doute, qui identifions la contrainte à la loi ; mais pour des demi-civilisés — comme l'étaient les Grecs de l'antiquité — la coutume est bel et bien contraignante ; bien mieux c'est elle seule qui l'est, mais non les ordres du roi ou du chef, ni ceux du prêtre. Le fait a été mis en lumière par B. Jevons, par L. Marillier, par les collaborateurs de l'Année Sociologique et par bien d'autres. On remarquera qu'en ne reconnaissant pas à la coutume un pouvoir contraignant, M. R. admet implicitement cette théorie individualiste que M. Crawley appliquait à l'étude des tabous[1] : c'est à dire que pour M. R. l'offrande grecque serait un acte individuel et non pas un acte social. Mais cela est impossible pour cette raison que le sacrifice, dont l'offrande est une forme, est toujours social, même dans les sociétés modernes. La démonstration a été faite par H. Hubert et M. Mauss[2] et nul doute que si M. R. s'était posé, avant de rédiger son livre, quelques questions d'ordre général, la classification des faits eût été autre et les conclusions proposées moins fragiles.

Les motifs de l'offrande sont soit le remerciement, soit la propitiation, soit la prière, le premier de ces motifs étant le plus commun anciennement ; M. R. ne connaît qu'un seul cas d'offrande due à la crainte ; souvent l'offrande est la conséquence d'un vœu. Le donateur tient à ce que son don dure soit afin que le dieu n'oublie pas ses engagements, soit afin que la postérité porte un jugement favorable. Rien n'autoriserait à distinguer l'offrande privée de l'offrande

1. Cf. pour la discussion de cette théorie, mon Compte-Rendu de *Mystic Rose*. London, 1902, in-8°), de Crawley dans la Revue de l'Histoire des Religions de janvier-février 1903, p. 88 sq. et celui de Durckheim dans l'Année Sociologique VI (1903), p. 357.

1. M. Hubert et M. Mauss. *Essai sur le sacrifice*. Paris, Alcan, 1899.

Digitized by Google

publique : les motifs, les rites, les objets donnés sont identiques ; les différences ne portent que sur des détails par exemple sur la quantité, la valeur, etc.

Toutes choses peuvent être dédiées en offrande ; cependant il faut distinguer les objets qui sont offerts à cause de leur valeur intrinsèque et les objets qui comportent une valeur symbolique. Dans la première classe rentrent ces dons qu'on offre au dieu parce qu'on lui en suppose le besoin (un temple, un trésor, un autel, des vêtements, des instruments de culte, etc.), parce qu'on veut augmenter ses richesses (des terres, des bijoux, la dîme, des métaux précieux, des œuvres d'art, des monnaies), ou, si je puis dire, son musée (la pierre qu'avala Cronos, des météorites, le sceptre d'Hephœstus, les ailes de Dédale, etc.). Les offrandes symboliques présentent naturellement une plus grande variété : on donne une image du dieu (statue ou statuette conforme à la représentation traditionnelle) un de ses attributs (lance à Apollon, peau de lion à Hercule. etc.), une image de l'action humaine qui est l'occasion de l'offrande (Tellias commémora sa victoire au moyen d'un groupe représentant Hercule et Apollon luttant pour la possession d'un trépied ; le sac d'une ville est commémoré par un cheval de bois, etc., parfois des bas reliefs ou des statues représentent exactement la scène à commémorer ; on peut encore reproduire le rite même de l'offrande), le prix gagné aux courses ou une part du butin, l'instrument avec lequel on a fait un chef d'œuvre, obtenu la victoire ou la proie. L'offrande des cheveux serait plus difficile à classer (cf. p. 370) : M. R. la rapproche du don des prémices ; mais je crois que c'est un cas d'offrande de la partie pour le tout : en dédiant ses cheveux, le donateur se dédiait lui-même. Enfin la catégorie des offrandes allégoriques est des plus variées, l'auteur ne connaît pas de cas où un donateur grec ait offert son portrait ; il n'admet pas certaines identifications proposées avant lui et constate que lorsque le don reproduit vraiment les traits du donateur celui-ci est égyptien ou asiatique (p. 372) ; mais c'est là une thèse discutable, tant au point de vue des faits qu'à celui des notions.

En ce qui concerne la dédicace aux dieux de leurs attributs traditionnels, M. R. s'élève contre l'interprétation admise communément (cf pp. 373-384) qu'il rejette après une discussion vraiment superficielle. On sait que chaque divinité avait un ou plusieurs animaux ou objets préférés : Athena, la chouette et le serpent, Poseidon le dauphin et d'autre part Athena, la Gorgone, la lance, le casque, le bouclier, Poseidon le trident, etc. Pourquoi offrait-on ces objets ou ces animaux à la divinité ? Etait-ce, comme on l'a dit, parce qu'ils l'incarnaient ou seulement parce qu'ils la symbolisaient? M. R. tient pour le symbole ; il se peut qu'il ait raison pour les Grecs des époques postérieures ; mais après les recherches de J. G. Frazer, de Jevons, de Visser et des mythologues allemands il semble difficile de ne pas croire à l'origine animale de maintes divinités grecques ; « personne n'a jamais entendu parler d'une Chouette-Athena ni d'un Aigle-Zeus » ; (p. 375) en effet on n'est pas encore d'accord, sur ces points précis ; mais on sait fort bien que nombre de clans demi-civilisés révèrent un animal comme ils feraient d'un dieu, le considèrent comme leur ancêtre, leur protecteur et leur centre vital à tous, et que cette vénération se manifeste en des rites pour le moins aussi compliqués que les très anciens rites grecs. Un totémisme grec ancien n'est point si absurdement hypothétique qu'il suffise d'une simple négation pour terminer le débat. M. R. attache une grande importance à ce fait que plusieurs animaux étaient dédiés à un seul dieu (le cerf, le lièvre, l'ours et le lion à Zeus, p. ex.) mais cela prouverait seulement qu'une divinité anthropomorphique régionale ou politique a absorbé plusieurs divinités thériomorphiques de parenté (clan). Le refus de voir la complexité du problème conduit M

Digitized by Google

Rouse à des solutions par trop simplistes (cf. p. 381 : les chouettes de bronze anciennes trouvées sur l'Acropole seraient des parties de statuettes ou d'autres objets). Les objets dédiés ont pu fort bien être la représentation du dieu à des époques anciennes et là encore un même dieu régional peut avoir remplacé plusieurs divinités uniquement locales et se les être assimilées, et avec elles leurs incorporations plus tard devenues emblèmes.

Puis l'auteur étudie l'offrande du trépied (à Apollon) et de la hache à double tranchant (à Zeus), objets auxquels on a attribué une signification hiératique — à tort suivant M. R. qui rapproche les reproductions en miniature des monnaies des demi-civilisés [1] et fait une étude sur les monnaies comme offrandes. Mais toute l'argumentation de l'auteur est à corriger à l'aide du travail de M. Chadwick [2] et d'une étude des faits demi-civilisés touchant l'offrande et le sacrifice. Ici encore c'est le défaut de connaissances générales qui amoindrit la portée des thèses de M. Rouse.

La partie descriptive de l'ouvrage — elle est la plus considérable — est des plus importantes mais il serait difficile d'en exposer le contenu autrement que sous forme de sèche énumération. Elle est d'un grand secours pour l'intelligence des procédés de dédication latins et chrétiens, et peut servir de guide pour une classification des formes européennes anciennes et modernes de l'offrande dédicatoire, à condition de ne pas oublier que le sacrifice, c'est-à-dire l'offrande d'objets non durables [3] ne doit pas être laissé de côté dans une étude directe et non pas uniquement épigraphique et littéraire.

Il faut donc remercier vivement M. Rouse de s'être attaqué à un sujet aussi vaste et aussi complexe et d'avoir réuni sous une forme commode d'innombrables renseignements jusque là épars. Cette publication fait honneur à l'école archéologique et religieuse anglaise, à l'Université de Cambridge dont M. Rouse est un ancien fellow et à l'imprimerie, très connue, de cette Université.

ARNOLD VAN GENNEP.

Vladimir Chtchoukhevitch. *Les Houzoules* (troisième partie). Léopol, 1902, 1 vol. in-8° de 256 pages.

Ce troisième fascicule de l'excellente monographie de M. Chtchoukhevith sur les Houzoules, peuplade slave des Carpathes, constitue le tome V des Matériaux pour l'ethnographie ukraïno-ruthène publiés en ruthène, sous la direction de Th. Volkov, par la Société scientifique de Chevtchenko.

Les chapitres XI à XVI traitent : des rites de l'accouchement et de la naissance, des rites des fiançailles et du mariage, des instruments de musique, des danses, des chants et enfin de la mort et des rites funéraires. Le quatrième fascicule traitera des rites sacerdotaux, de la cosmogonie, de la démonologie, des proverbes, dictons et contes et l'ouvrage se terminera par un glossaire.

Une particularité rituelle des plus intéressantes est que pendant la veillée auprès du mort, les jeunes gens jouent à un certain nombre de jeux que l'auteur décrit pp. 243-247 ; par exemple un jeune homme met sa casquette à

1. D'après l'article du colonel Temple *in* Journal Anthr. Inst. XXIX (1899), pp. 99-122, cf.

2. H. M. Chadwick. *The oak and the Thunder-God.* Journal of the Anthropological Institute. XXX (1900), pp. 22-44.

3. A proprement parler, l'offrande dédicatoire est *un sacrifice durable commémoré par l'inscription d'une formule.*

Digitized by Google

l'envers et discute avec un autre à qui achètera un lièvre ; aucun ne veut le faire et tout le monde rit de ce marchandage sans fin ; ou bien on joue à la chèvre : un jeune homme se fait des cornes et se cache la figure avec une manche de sa veste ; un autre vient à lui avec un peu de sel qu'il tend en criant *kotz*, *kotz* (chèvre ! chèvre !) ; la chèvre suit la voix ; cette variante du jeu de colin-maillard amuse aussi beaucoup les assistants. L'auteur décrit 24 jeux différents qui ont pour but, paraît-il (p. 248) d'empêcher les parents du mort de se livrer à leur douleur.

Une fois le corps sorti de la maison, on ferme avec soin les portes et les fenêtres pour empêcher le défunt de revenir (p. 249).

On regrettera que l'auteur n'ait pas consacré quelques pages à l'eschatologie houzoule en traitant des rites funéraires.

On trouvera, pp. 83-110, beaucoup d'airs notés. De bonnes illustrations accompagnent le chapitre sur les fiançailles et le mariage.

D'ici peu, ce peuple si intéressant des Houzoules sera donc bien connu grâce aux travaux de Kaid (publiés en allemand à Vienne) et à l'excellente monographie de M. Chtchouchkievitch, pour l'édition de laquelle on ne saurait trop remercier la Société de Chevtchenko.

A. VAN GENNEP.

Dr C. Zibrt. *Starocesky Lucidar.* (Un « Lucidarius » tchèque). Prague, 1903, in-4, 97 p.

L'infatigable savant tchèque à qui le folk-lore et l'histoire de la civilisation en Bohême doivent tant, a obtenu du duc M. E. Fürstenberg la permission de publier le texte manuscrit d'un ancien « Lucidarius » tchèque que celui-ci conservait dans sa bibliothèque. On sait que le Lucidaire est un livre médiéval consistant en questions et réponses relatives surtout à la religion (Dieu, ciel, enfer, purgatoire, histoire biblique, messe et ses parties composantes), mais empiétant aussi quelquefois sur le domaine de la géographie, etnographie, astronomie et physique. A une certaine époque, ce livre était très répandu et presque toutes les langues européennes en possèdent des traductions ou adaptations exécutées pour la plupart au XVe et au XVIe siècles.

Le meilleur travail qui existe sur le Lucidarius est celui de Schorbach. En voici le titre complet : Karl Schorbach : Studien über das deutsche Volksbuch Lucidarius und seine Bearbeitungen in fremden Sprachen. (Etudes sur le livre populaire allemand Lucidarius et ses adaptations en langues étrangères). Strasbourg, 1884, p. IX-276. Il constitue le tome 74 de la remarquable publication de A. Brandl, E. Martin et Erich Schmidt, s. t. « Quellen und Forschungen zur Sprachund Culturgeschichte der germainschen Völker ». (Sources et recherches sur l'histoire de la langue et culture des peuples germaniques).

M. Zibrt ne s'est pas contenté de publier le texte seul du manuscrit sus indiqué. Page par page, il donne au verso le texte de la première édition imprimée datant de 1498. Cette réimpression est précédée d'une étude sur le Lucidarius en général, sur ses textes slaves (polonais, croate, russe) et en parculier sur les textes tchèques. Notons qu'une édition populaire tchèque a paru encore en 1877.

A la fin du volume, se trouve la liste des auteurs consultés et une table très consciencieuse des noms propres et des mots rares dans les deux Lucidarius.

Digitized by Google

Cet excellent travail a été publié aux frais de l'Académie des lettres et des sciences à Prague.

Dr V. Bugiel.

Table alphabétique générale des publications de la société d'archéologie lorraine (1849-1900), rédigée par **Charles Sadoul**, docteur en droit, bibliothécaire-archiviste-adjoint de la Société. (Nancy, Palais-ducal, 1903, in-8 de XXXI-376 pages à 2 colonnes).

Cette table, dressée par notre collaborateur, permettra, en épargnant des recherches longues et forcément incomplètes, d'utiliser plus facilement les matériaux intéressants accumulés dans les 117 volumes publiés pour la société d'archéologie lorraine depuis sa fondation. Elle ne se borne pas à renvoyer aux titres des travaux contenus dans les mémoires annuels, journal mensuel et recueil de documents de cette société, mais elle en analyse le contenu. On y trouve plus de 20.000 références presque toutes relatives à des sujets d'histoire locale. Quelques rubriques intéressent particulièrement le folk-lore. Au mot chants et chansons populaires ; elle renvoie aux divers volumes contenant des poésies populaires aux articles, dictons, *fèchenottes*, coutumes et usages, folklore, légendes, droits seigneuriaux, etc. les folkloristes pourront trouver d'utiles renseignements.

NOTES ET ENQUÊTES

.·. *Nominations et distinctions.* — Notre collègue M. Henri Cordier vient d'être élu président de la Société de Géographie, et notre collègue M. Paul Sébillot, premier vice-président de la Société d'Anthropologie.

.·. *Société préhistorique de France.* — Cette société qui a pour but de grouper les palethnologues et d'encourager les fouilles relatives à la Préhistoire, a été fondée le 7 décembre 1903 ; son siège social est à l'Institut de Bibliographie, 93, Boulevard Saint-Germain. Le bureau pour 1904 est ainsi composé : Président, Emile Rivière; vice-président, Paul Nicolle ; secrétaire-général, le Dr Raymou ; trésorier, Dr Marcel Baudouin.

.·. *Le pays Lorrain.* — Nous recevons le premier numéro de cette revue qui se propose de donner une place importante aux traditions populaires. Le présent numéro contient une étude de notre collègue Charles Sadoul sur le jour des Rois en Lorraine, et dans le programme du prochain numéro figurent des contes en patois et en français, des chansons populaires, etc. (Bureaux 1, rue de Boudouville, Nancy ; abonnement 6 fr., étranger 7 fr., le no 30 c.)

Digitized by Google

⁂ *La robe des chevaux.* — La couleur de la robe des chevaux a donné naissance à des proverbes, dictons et superstitions de ce genre :

« Alezan brûlé,
« Plutôt mort que fatigué ».

Ce qui se traduit, en Espagne, d'où le proverbe est tiré, par :

« Alazan ostado,
« Antes muerto que cancado ».

Nos lecteurs pourraient-ils nous donner d'autres proverbes, dictons, etc., se rapportant au même ordre d'idée ?

(Com. de M. Alfred Harou).

⁂ *Ce qu'on dit d'un maladroit.* — A Florenville (Luxembourg), on dit d'une personne très maladroite, qui brise tout ce qu'elle prend en main, ou inexercée aux travaux manuels, qu'elle a les « *més quéute* » (les mains cuites).

(Com. de M. Alfred Harou).

Le Gérant, A. CERTEUX.

BAUGÉ (MAINE-ET-LOIRE). — IMPRIMERIE DALOUX, R. DANGIN SUCCESSEUR

Digitized by Google

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE

E. GUILMOTO, Editeur

PARIS VIe. — 6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26. — PARIS VIe

LES LITTÉRATURES POPULAIRES DE TOUTES LES NATIONS

(Traditions, Légendes, Contes, Chansons, Proverbes, Devinettes, Superstitions). *Paris*, 1881-1903, 46 vol. pet. in-8°, cart. toile, n. rognés. . . . . 230 fr.

Vol. I. *Paul Sébillot*. Littérature orale de la Haute-Bretagne. 1 vol. de XII-404 pp. et musique notée. . . . . 5 fr.

Vol. II-III. *F.-M. Luzel*. Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne. 2 vol. de XI-365 et 381 pp. . . . . 10 fr.

Vol. IV. *G. Maspero*. Les Contes populaires de l'Egypte ancienne. 2e édition. 1 vol. de C et 338 pp. . . . . 5 fr.

Vol. V-VII. *J.-F. Bladé*. Poésies populaires de la Gascogne. Texte gascon et traduction française en regard, avec musique notée. 3 vol. de XXXI-363 ; XVIII-383 ; XV et 435 pp. 15 fr.

Vol. VIII. *Hitopadésa* ou l'instruction utile. Recueil d'apologues et de contes, traduit du sanscrit par Ed. Lancereau. 1 vol. de X et 387 pp. . . . . 5 fr.

Vol. IX-X. *Paul Sébillot*. Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne. 2 vol. de VII-387 et 389 pp. . . . . 10 fr.

Vol. XI. *J. Fleury*. Littérature orale de la Basse-Normandie (Hague et Val-de-Saïre). 1 vol. de XII et 396 pp. avec musique notée. 5 fr.

Vol. XII. *Paul Sébillot*. Gargantua dans les traditions populaires. 1 vol. de XXX et 342 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XIII. *H. Carnoy*. Littérature orale de la Picardie. 1 vol. de VII et 383 pp. . 5 fr.

Vol. XIV. *E. Rolland*. Rimes et Jeux de l'enfance. 1 vol. de III et 395 pp. avec musique notée. . . . . 5 fr.

Vol. XV. *J. Vinson*. Le Folk-Lore du pays basque. 1 vol. de XXXVII et 396 pp. avec musique notée. . . . . 5 fr.

Vol. XVI. *J.-B.-F. Ortoli*. Les Contes populaires de l'île de Corse. 1 vol. de VII et 379 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XVII-XVIII. *J.-B. Weckerlin*. Chansons populaires de l'Alsace, avec airs notés. 2 vol. CXXIV et 334 pp. — 376 pp. . . . 10 fr.

Vol. XIX-XXI. *J.-F. Bladé*. Contes populaires de la Gascogne. 3 vol. L et 309 pp. — 389 pp. — 391 pp. . . . . 15 fr.

Vol. XXII. *Paul Sébillot* Coutumes populaires de la Haute-Bretagne. 1 vol. de VII et 379 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XXIII. *E. Petitot*. Traditions indiennes du Canada Nord-Ouest. 1 vol. de XVIII et 521 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XXIV-XXVI. *F.-M. Luzel*. Contes populaires de la Basse-Bretagne. 3 vol. de XX-453, 480 et 434 pp. . . . . 15 fr.

Vol. XXVII. *C. Baissac*. Le Folk-Lore de l'île Maurice. Texte créole et traduction française. 1 vol. de XIX-466 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XXVIII. *H. Carnoy* et *J. Nicolaïdes*. Traditions populaires de l'Asie-Mineure. 1 vol. de VII-369 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XXIX. *F.-L. Sauvé*. Folk-Lore des Hautes-Vosges. 1 vol. de VII-309 pp. . 5 fr.

Vol. XXX. *D'Hervey St-Denys*. Six nouvelles, trad. du Chinois. 1 vol. de VIII-333 pp. 5 fr.

Vol. XXXI. *Georgeakis* et *Léon Pineau*. Le Folk-Lore de Lesbos. 1 vol. de XX-373 pp. 5 fr.

Vol. XXXII. *S. E. Yacoub Artin Pacha*. Contes populaires inédits de la Vallée du Nil. 1 vol. de 287 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XXXIII-XXXIV. *A. Orain*. Le Folk-Lore de l'Ille-et-Vilaine. De la vie à la mort. 2 vol. de 298 et 332 pp. . . . . 10 fr.

Vol. XXXV. *Paul Sébillot*. Littérature orale de l'Auvergne. 1 vol. de XII et 343 pp. 5 fr.

Vol. XXXVI. *M. Klimo*. Contes et Légendes de Hongrie. 1 vol. de 307 pp. . . 5 fr.

Vol. XXXVII. *F. Chapiseau*. Au pays de l'Esclavage (Mœurs et coutumes de l'Afrique Centrale). 1 vol. de 283 pp. . . . 5 fr.

Vol. XXXVIII-XXXIX. Abbé *A. Roussel*. Légendes morales de l'Inde empruntées au Bhagavata Purana et au Mahabarata, traduites du sanscrit. 2 vol. de XII-327 et 360 pp. 10 fr.

Vol. XL. *Laisnel de la Salle*. Souvenirs du vieux temps. Le Berry. Croyances et Légendes. 1 vol. (tome Ier), 415 pp. . . 5 fr.

Vol. XLI. *E. Blochet*. Les sources orientales de la Divine Comédie. 1 vol. de XV-215 pp. 5 fr.

Vol. XLII. *A. Orain*. Contes de l'Ille-et-Vilaine. 1 vol. de 303 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XLIII. *Paul Sébillot*. Le Folk-Lore des Pêcheurs. 1 vol. de XII et 389 pp. . 5 fr.

Vol. XLIV. *Laisnel de la Salle*. Souvenirs du vieux temps. Le Berry (*suite*). Mœurs et Coutumes. 1 vol. (tome II), 415 pp. . 5 fr.

Vol. XLV-XLVI. *Félix Chapiseau*. Le Folk-Lore de la Beauce et du Perche. . 10 fr.

Digitized by Google

VIENT DE PARAITRE

René BASSET

CONTES POPULAIRES D'AFRIQUE

In-12 elzévir de XXII-455 pages

Paris, E. GUILMOTO, 6, rue de Mézières

Prix : **6** *francs*

Paul SÉBILLOT

LA MER FLEURIE

LE RIVAGE. — LES PÊCHEURS.— AMOURS ET TRISTESSES. — LES BATEAUX. — EN MER. — SOUS LES FLOTS. — MARINS ET CORSAIRES

In-18 de pp. 189. Paris, Alphonse Lemerre . . . . . **3** fr.

Paul SÉBILLOT

LA BRETAGNE ENCHANTÉE

POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES

I. La Légende dorée. — II. Les Ames en peine. III. Le Monde enchanté.

Petit in-8 de 284 pages

Paris, E. Guilmoto, 6, rue de Mézières

Prix.. ..... **4** fr.

Pour recevoir franco un de ces volumes, il suffit d'en envoyer le montant à M. E. GUILMOTO, en un mandat sur la poste.

Baugé (M.-et-L.) — Imp. Daloux.— R. DANGIN successeur

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE

HARVARD COLLEGE LIBRARY
MAR 22 1904
CAMBRIDGE, MASS.

TOME XIX
19e ANNÉE. — N° 2. — FÉVRIER 1904

PARIS

ÉMILE LECHEVALIER
16, rue de Savoie

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
E. GUILMOTO
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

Prix de ce Numéro : UN franc vingt-cinq

Digitized by Google

SOMMAIRE

Le bâton qui reverdit. Première série. I. L'arbre de Stelzen	René Basset.	66
Contes de Lorraine. I. La ville des roses	Charles Sadoul.	67
Notes sur le Valais. II. Marques domestiques	Gaudefroy-Demonbynes.	73
Marques de propriété. IX-XII	Arnold Van Gennep.	79
XIII. Marques des armes au Japon	Gaudefroy-Demonbynes.	81
Mythologie et Folk-lore de l'enfance. III-IV	Alfred Harou.	84
Le peuple et l'histoire. XXIII. Les invasions anglaises	Filleul-Pétigny.	85
Les statues qu'on ne peut déplacer. II-III	René Basset.	86
Dangers de la nuit. V. Les apparitions de la nuit dans les Vosges	Charles Sadoul.	87
Les traditions populaires et les écrivains français. XXXV-XXXXII	F. Duine.	90
Les rites de la construction. XXXIII. Les cheminées neuves	Lucie de V.-H.	91
Les taches de la lune. I (suite). L'homme dans la lune.	René Basset.	92
Les Météores. CXX. Croyances de l'Afrique	A. Balladoro.	94
Contes du pays de Saint-Pol. IV-VIII	Ed. Edmont.	97
Le Folk-lore de la Touraine. V. Les coutumes de l'année	Léon Pineau.	106
Fanatisme et légendes arabes. XII-XIII	Achille Robert.	110
Contes et légendes de la Grèce ancienne. XXXVIII-XL	René Basset.	111
Coutumes et superstitions de la Haute-Bretagne. LIV. Guipel (Ille-et-Vilaine)	F. Duine.	112
LV. La naissance aux environs de Dinan	Lucie de V.-H.	114
Récits Valaisans. I-VI	Gaudefroy-Demombynes.	115
Petites légendes locales. DXCIV. Les rebouteux du Val d'Ajol	Charles Sadoul.	118
DXCV. M. de Charnacé	Fraysse.	118
Contes et légendes arabes. DCXCII. Les crêpes battues	René Basset.	120

Assemblée générale.

Bibliographie : *George Doncieux*. Le Romancéro populaire de la France. *P. S.* — *Adolphe Orain*. Contes du pays gallo. *P. S.* — *Alcius Ledieu*. Blason populaire d'Abbeville. — *Em.-Louis Chambois*. Observations de météorologie populaire du Maine. — *C. Berthelot du Chesnay*. L'année préhistorique dans les Côtes-du-Nord.

Notes et enquêtes. — Réponses.

Illustrations : A. Certeux, Paul Sébillot, Charles Beauquier, par *Félix Régamey*.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel, Paris, Ve.

La cotisation des sociétaires, donnant droit à l'envoi gratuit de la REVUE est fixée à 15 francs par an (France et Union postale). Le prix de l'abonnement, pour les non-sociétaires, est de 15 francs par an pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

AVIS IMPORTANT

Dans l'intérêt d'un service régulier, nous prions nos abonnés d'envoyer le montant de leur abonnement pour l'année 1904 à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel.

Digitized by Google

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

19e Année. — Tome XIX. — N° 2. — Février 1904.

HARVARD COLLEGE LIBRARY
MAR 22 1904
CAMBRIDGE, MASS.

LE BATON QUI REVERDIT [1]

Les légendes qui ont pour sujet le bâton sec qui reverdit et fleurit peuvent se répartir en deux groupes : 1° ce miracle sert à affirmer l'innocence d'un accusé ou à démontrer que le héros de la légende est l'objet de la faveur divine ; 2° il indique la fin d'une pénitence imposée et marque que le personnage, objet de ce miracle, a obtenu son pardon de Dieu. Les traditions chrétiennes en offrent de nombreux exemples, mais on peut en trouver aussi en dehors du christianisme.

PREMIÈRE SÉRIE

I

L'ARBRE DE STELZEN

Dans le village de Thossen (Stelzen) il y avait autrefois un bon et honnête berger qui avait vécu beaucoup d'hivers sans que ses cheveux fussent devenus gris et qui, pendant maints brûlants étés, avait fidèlement gardé çà et là ses brebis avec son chien. Il n'avait encore jamais perdu de brebis par le loup dévorant lorsqu'un jour enfin il reçut la visite de celui-ci. Le vieillard s'était couché pour dormir un peu, le chien avait suivi les traces d'un lièvre et le loup qui était aux aguets dans la broussaille, enleva deux brebis sans que personne le remarquât. Lorsque le berger revint le soir, et que le maître qui se tenait à la porte de la bergerie passa en revue son

1. Cf. sur quelques épisodes de cette légende les tables de la *Revue des Traditions populaires*.

Digitized by Google

troupeau, il s'aperçut que deux bêtes manquaient et traita durement le vieillard. Celui-ci, tout triste, courut à la recherche des animaux perdus. Alors un valet qui était son ennemi arriva et insinua avec un air mystérieux que le boucher avait emmené à la ville deux bêtes du troupeau. Le maître crut sérieusement que c'était les siennes et courut tout de suite après le berger. Quand il aperçut celui-ci de loin, il lui cria avec fureur : Hypocrite coquin, que cherches-tu encore après que tu les as vendues au boucher ? Le vieillard ne savait pas ce qui lui était arrivé et protesta hautement de son innocence. Mais le maître cria, tempêta et le menaça de lui enlever tout ce qu'il possédait s'il ne l'indemnisait pour les bêtes volées. Alors le berger commença à dire solennellement : Dieu du ciel ! montre ta justice en faveur de ton serviteur innocent. — Il planta son bâton dans la terre, jura trois fois et dit : Que ce bâton desséché ait des racines, pousse et prospère si je suis innocent ! Mais si j'ai un vol à me reprocher, qu'il soit immédiatement réduit en cendres ! — Lorsque le lendemain, le maître vint à cette même place, il trouva que le bâton avait déjà des bourgeons et poussait. Il crût et devint un arbre grand et rare et aujourd'hui il est encore visible de tous les côtés, sur un plateau, de façon que chacun puisse voir comme le Seigneur protège l'innocence [1].

René Basset.

1. Kœhler. *Volksbrauch, Aberglauben, Sagen und andere alte Veberlieferungen in Voigtlande.* Leipzig, 1867, in-8 p. 615-616.

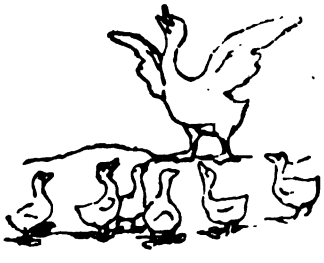

Digitized by Google

CONTES DE LORRAINE

I

LA VILLE DES ROSES

Il y avait une fois une pauvre veuve qui habitait dans une petite cabane au milieu d'une grande forêt. Elle y élevait péniblement deux beaux petits enfants qu'on appelait Charles et Marianne. Cette pauvre femme tomba malade et mourut. Les enfants, qui ne savaient ce que c'était que la mort, restèrent longtemps auprès de leur mère, cherchant à la réveiller. Quand le corps fut tombé en putréfaction, ils furent bien forcés de l'abandonner et ils partirent au hasard dans la grande forêt. Le garde de la forêt qui les rencontra, en les voyant si gentils, les emmena chez lui. Sa femme, qui n'avait pas d'enfants, en fut bien contente. Tous les deux ils les élevèrent comme les leurs. Le garde apprit à lire au petit Charles qui savait déjà ses lettres, et il lui donna un vieux livre que l'enfant lisait souvent. Il y vit que la Ville des Roses était la plus belle ville qu'il y eût en Europe. On y disait tout comme elle était, et les grandes richesses qu'elle renfermait. Charles se promit bien que quand il serait grand, il irait dans ce pays.

En attendant le garde l'emmenait dans la forêt pour y chasser avec lui. Il lui avait donné un beau petit fusil et quand Charles visait un animal avec, il était sûr de l'abattre. En grandissant l'enfant était devenu un si beau jeune homme que tout le monde l'admirait. Il se plaisait bien avec son père et sa mère d'adoption, mais la Ville des Roses le préoccupait.

Un jour, il dit au garde qu'il voulait voyager, qu'il était en âge. — Je ne peux t'empêcher, répondit le garde, mais n'es-tu pas bien ici ? — Oh si, mon père, mais je voudrais voir la Ville des Roses ; faites-moi faire une paire de bottes neuves pour que je parte. » Les bottes faites, Charles partit en pleurant un peu, laissant sa sœur et ses parents d'adoption, et emportant son livre sous son bras. Après avoir longtemps marché, il finit par arriver à la Ville des Roses. C'était la plus belle ville qu'il y eût en Europe, mais ce qui étonna Charles, ce fut de voir vis à vis du palais du roi un vieux château en ruines et affreux, avec tout plein de monstres qui grouillaient dedans. Arrivé à l'hôtel, il demanda comment dans une si belle ville on laissait des ruines si horribles, surtout en face du palais royal. Pourquoi ne les démolissait-on pas ? On lui répondit qu'on avait

Digitized by Google

bien essayé de les détruire sans jamais y arriver, et que cela faisait la désolation du bon roi de la Ville des Roses. La nuit ces ruines se transformaient en un château magnifique ; le roi y avait mis des gardes, jamais aucun n'en était revenu pour dire comment le beau château redevenait en ruines. Plus d'un régiment y avait péri : et le roi offrait une fortune à qui voudrait s'y risquer.

« C'est bien, dit Charles, moi j'irai. » Il se présenta devant le roi et lui demanda d'aller garder le château enchanté : « N'y allez pas, jeune homme, ce serait dommage de voir périr un homme si beau. C'est bon pour mes soldats qui sont obligés de faire ce que je leur commande. Mais vous, je vous en prie, renoncez à ce projet. — Si, Monsieur le roi, je veux y aller absolument ; donnez-moi seulement un fusil, un pain et une saucisse. »

On lui donne tout cela. Il entre dans le château à la nuit tombante. Celui-ci était tout vide à l'intérieur. Il s'installe dans une petite chambre devant une vieille table et se met à lire son livre où il y avait des prières. Arrivé au *De Profundis*, et comme minuit sonnait, un géant entre dans la chambre, Charles se lève. — Bonjour, géant. — Bonsoir, jeune homme. Un autre géant entre. — Bonsoir, géant. — Bonsoir, jeune homme » Charles avait dit bonjour en regardant à peine les géants et sans trembler. — Hé quoi, dirent les géants, que fais-tu là ? — Je monte la faction et je lis mes prières. — Tu n'as donc pas peur ? — Non, vous êtes des géants, mais vous êtes des hommes et je n'ai pas peur d'un homme ni même de deux. » C'est qu'ils parlaient d'une voix, fallait voir, malgré cela, Charles n'avait pas peur. — Si vous n'avez pas peur, c'est vous qui délivrerez ce château, venez avec nous ». Il les suit. Ils arrivèrent dans un souterrain où il y avait des cercueils ; c'étaient des cercueils de gens damnés, parce qu'ils n'étaient pas enterrés en terre sainte. Les géants dirent à Charles : « Voilà des cercueils de damnés, faites-les porter en terre sainte et faites dire des messes pendant un an pour le repos de leur âme. Vous les délivrerez ainsi de l'enfer. Pour récompense vous aurez ce beau château et le grand trésor que ce souterrain renferme. Mais il faudra que vous épousiez aussi la fille la plus pauvre de la ville. » — « C'est dit, répondit Charles. » Les géants disparurent comme le jour se levait, et Charles sortit du château ; le roi fut bien étonné de ce que le château ne retournait pas en ruines et que le factionnaire sortait vivant.

Charles alla à l'église pour faire enlever les cercueils et faire dire les messes. Il rentra dans son château qui était le plus beau de la ville et devint l'ami intime du roi. Il se promenait tous les jours dans la ville, cherchant la jeune fille la plus pauvre pour l'épouser.

Digitized by Google

Un jour il vit dans un faubourg par une fenêtre d'une vieille cabane une belle jeune fille qui brodait. Elle avait donc l'air si pauvre, si pauvre que Charles pensa qu'il ne pourrait pas en trouver de plus pauvre. Il entra et lui demanda où étaient ses parents. Elle répondit que son père était mort et que sa mère était au champ après leur chèvre [1] dont le lait les nourrissait. « Belle jeune fille, dit Charles, quand ta mère rentrera, dis-lui que je viendrai dîner demain avec vous. J'ai quelque chose de sérieux à lui demander. » — Mais, mon beau Monsieur, nous sommes trop pauvres. — Tenez, voilà de l'argent et faites un bon repas ». En partant, il demanda son nom à la belle jeune fille, qui s'appelait Marianne comme la sœur de Charles.

Charles revint le lendemain et à la fin du dîner comme il avait vu que Marianne était bien la jeune fille la plus pauvre de la ville des Roses, il la demanda en mariage, content de voir qu'elle était belle et remplie de vertus et de qualités. Marianne refusa d'abord en disant qu'elle était trop pauvre et ne pouvait épouser un si grand seigneur. Il répondit qu'il était riche pour deux et qu'il n'aurait point d'autre femme, voulant accomplir un serment qu'il avait fait. La pauvre jeune fille accepta et ils se marièrent bientôt en grande cérémonie. Le roi et toute la cour étaient de la noce.

Marianne vint rester avec son mari au beau château, faisant du bien à la vieille mère et à tous les pauvres. Ils vivaient tous les deux les plus heureux du monde. Quand Charles allait au café, il n'y parlait que de sa Marianne, il n'y en avait pas de plus fidèle et de plus vertueuse. Un autre riche de la ville entendait cela avec jalousie et dit un soir à Charles : « Êtes-vous si sûr de votre femme? je parie ce que vous voudrez de la séduire. — Jamais vous n'y arriverez. — Parions fortune contre fortune. — Tope, voilà le pari fait. Charles resta là et le mauvais riche partit pour séduire Marianne. Il connaissait une vieille femme amie de la mère de Marianne. Il alla la trouver et lui demanda de l'aider à s'introduire chez Madame Charles. La vieille, malgré que celle-ci lui faisait la charité, cacha le galant dans une caisse et partit au beau château. Elle raconta à Marianne que son mari l'avait battue et qu'elle se sauvait de chez lui ne voulant plus y rentrer, qu'elle avait amené dans une caisse tout son butin, son petit bethléem [2], et qu'elle voudrait le mettre en sûreté jusqu'au lendemain au château. Comme elle tenait beaucoup à ses affaires, elle suppliait Madame Charles de le faire mettre dans

1. Rechercher la chèvre.
2. Son ménage.

Digitized by Google

sa chambre à coucher où son mari n'irait pas le rechercher. Marianne accepta et fit porter la caisse dans sa chambre.

Voilà donc le galant introduit chez Marianne. Celle-ci se déshabille tranquilement, enlève ses jarretières, son alliance et les met sur la table. Le galant regardait tout cela par un trou percé dans la caisse. Il la vit changer de chemise et se coucher. Quand elle fut bien endormie, il sortit tout doucement de la caisse, prit les jarretières et l'alliance, et, regardant la belle qui dormait, vit qu'elle avait sur le sein gauche une poire d'or et sur le sein droit une grappe de raisin d'or. Il ne la toucha pas et s'en alla hors du château. Il arriva au café et dit : « Monsieur Charles, vous avez perdu ». — Pas sûr, il faut que vous me montriez des preuves. — Voilà ses jarretières. — Le marchand qui les a vendues en a vendu d'autres. — Voilà son alliance. — Le marchand qui l'a vendue, en a vendue d'autres. — Mais est-ce que Marianne ne porte pas sur le sein gauche une poire d'or et sur le sein droit une grappe de raisin. — J'ai perdu et je suis ruiné », dit Charles, mais ce qui lui faisait le plus de peine, c'était de croire que sa femme l'avait trompé.

Il rentra chez lui et trouva sa femme tranquillement au lit. Il se coucha sans rien lui dire. Le lendemain matin, il dit : « Femme, il faut nous aller promener, voir la mer qui n'est pas loin d'ici ». Ils s'en vont, emportant seulement un petit panier où il y avait une bouteille de vin et un petit pain de deux livres. Charles s'en alla bien tristement avec sa femme. Arrivés au bord de la mer, il y avait une barque toute prête. Charles fit entrer sa femme dedans en lui donnant le panier, puis coupa la corde et elle partit au gré des vents sans qu'il lui fît aucun reproche.

Quand elle se vit ainsi abandonnée, Marianne fut bien triste, se demandant ce que son mari pouvait avoir contre elle. Elle pleura longtemps et crut mourir. Se recommandant à la sainte Vierge et à tous les saints, elle arriva enfin dans une île habitée par un vieux cordonnier et son fils. Ceux-ci travaillaient pour la Ville des Roses et de temps en temps un bâtiment venait chercher leur ouvrage. Elle demeura un bout de temps avec eux sans sortir, tellement elle était triste et malade de l'abandon de son mari. Un peu remise, elle se promenait dans l'île. Un jour, dans sa promenade, elle vit un beau pommier avec des si belles si belles pommes ! Elle en cueillit une et la mangea. Quand elle l'eut mangée, elle fut guérie de ses maux, n'eut plus de souci de son abandon et devint toute gaie. Elle pensa que c'était la pomme qui l'avait guérie. Elle cueillit trois autres pommes et les mit dans sa poche.

Rentrée chez le cordonnier, elle lui dit qu'elle voulait s'en retour-

Digitized by Google

ner à la Ville des Roses. Le cordonnier lui répondit qu'elle retournerait sur le bâtiment qui viendrait chercher son ouvrage. Elle demanda de ne pas repartir à la Ville des Roses habillée en femme, aussi le cordonnier lui donna le plus beau linge de son fils, et une paire de grandes bottes qui lui allaient jusqu'aux genoux. Arrivée à la Ville des Roses, elle logea dans un hôtel vis à vis de son ancienne maison, où son homme était encore logé par bonté. Elle le vit toujours ainsi devant la porte, sur un banc, paraissant tout triste.

La Ville des Roses n'était plus gaie comme autrefois. Marianne s'informa du sujet de la tristesse des habitants, qui étaient presque en deuil. On lui dit : « Notre bon roi va mourir; les médecins de tous les pays qui sont venus ne connaissent rien à sa maladie et ne peuvent le guérir ». — « Moi, je suis médecin venant de très loin et je le guérirai bien ». — « Ah! si vous pouviez seulement ».

Elle s'en va au palais royal : « J'ai entendu dire que Sa Majesté le roi est malade, je suis venu le guérir. » — Ah! si vous pouvez, répond la sentinelle, vous serez terriblement bien payé. » On appelle le premier intendant qui l'introduit. Ses grandes bottes faisaient tric trac, un tout grand bruit. — Taisez-vous, vous allez réveiller le roi. — Non, je le guérirai. » Elle entre dans la chambre du roi, elle le regarde et fait sortir tout le monde, excepté le garçon qui le soignait, et lui demande une tasse, de la crème et un couteau, puis elle le renvoie. Quand il fut sorti, elle racla une des pommes de l'île dans la crème et la fait prendre au roi qui ne voyait déjà plus rien. Cela fait, elle lui dit qu'elle reviendrait le lendemain.

Le lendemain, le roi allait un peu mieux; Marianne lui redonna une pomme dans de la crème et il put se lever dans la chambre. Le troisième jour, elle lui fit prendre sa troisième pomme et le roi fut complètement guéri, ne se sentant plus de mal, comme s'il n'avait jamais été malade.

Le roi donna un grand dîner pour remercier son médecin étranger et y invita toute sa cour. Au dessert, il lui demanda ce qu'il voulait pour sa récompense, lui offrant une fortune. Marianne répondit qu'elle ne voulait pas d'argent, mais seulement être juge de paix de la Ville des Roses. « Je serai, dit-elle, un juge juste et sévère ; je rendrai justice pour justice ». Le roi lui accorda ce qu'elle demandait; ce n'était pas trop pour l'avoir guéri.

Il venait beaucoup de clients à l'audience du juge de paix qui était juste et sévère, mais rendait justice pour justice et refusait tout paiement. Marianne attendait toujours son mari, mais il ne venait pas. Entre ses audiences, elle se promenait et voyait son mari devant la porte du château, l'air tout malheureux. « Qu'avez-vous donc pour

Digitized by Google

être si triste ? il y a quelque chose dans votre vie ». — « Oui, de grands chagrins, » répondit Charles. — « Demandez-moi donc audience et je vous donnerai de bons conseils, je vois bien que vous avez dû être trompé par des amis. » Il lui raconta son pari, et Marianne, toujours habillée en homme, lui dit : « Venez à mon audience avec celui qui a gagné votre fortune et la vieille femme amie de la mère de votre épouse. »

Le jour de l'audience, Charles y vient avec son faux ami et la vieille. Le juge lui demande : « Comment êtes-vous devenu malheureux ? » Charles lui expliqua qu'il avait parié fortune contre fortune avec son ami que sa femme ne le tromperait point ». — « Vous avez séduit sa femme, dit Marianne au mauvais riche. — Oui. — Et comment ? faites attention, je suis un juge juste, mais sévère, je rends justice pour justice, point de pardon pour celui qui est en défaut ». Elle sut si bien l'interroger que le galant fut obligé d'avouer comment il était entré dans la chambre de Marianne, enfermé dans une caisse et comment il avait vu qu'elle avait une poire d'or sur le sein gauche et une grappe de raisin d'or sur le sein droit. « Mais l'avez-vous séduite? dit le juge d'une voix terrible. — Non, je ne l'ai pas touchée. — Vous serez donc condamné à être écartelé par quatre chevaux de la cour du roi. Et vous, Monsieur Charles, venez dans mes bras ». En même temps, elle déboutonnait sa robe de juge et montra son sein en disant : « Je suis bien votre femme ». Vous pouvez penser combien Charles fut heureux de retrouver sa femme innocente. Ce mauvais ami fut écartelé, on donna un grand dîner où assistèrent le roi et toute sa cour en signe de réjouissance. Et moi qui étais là, on me demanda ce que je faisais, et on me donna un grand coup de pied au derrrière qui m'a renvoyé jusqu'ici.

(*Conté par Charlotte Holveck, femme Ballot, à Raon-l'Etape* (*Vosges*), *originaire de Mortagne* (*Vosges*).

CHARLES SADOUL.

Digitized by Google

NOTES SUR LE VALAIS[1]

II

MARQUES DOMESTIQUES

C'EST sous ce nom que les habitants du Valais désignent le signe par lequel chaque chef de famille affirme son droit sur un objet. L'usage d'une marque distinctive est trop ancienne et trop générale pour qu'il soit utile d'en indiquer les origines probables et le caractère : les marques de propriétés ont été notamment étudiées en Allemagne par M. Homeyer, et pour la France M. Van Gennep, a ouvert dans la Revue une enquête qui ne saurait manquer de conduire à des résultats intéressants. M. Stebler les a recueillies pour le Valais, dans deux notes de la Revue *dei Schweiz*, et dans quelques pages de deux excellentes monographies consacrées à de petites régions du Valais de langue allemande. Il m'a paru qu'il était intéressant de résumer les indications contenues dans ces travaux mal connus en France, et de faire entrer dans le cadre ainsi tracé, les documents que j'ai recueillis dans deux vallées valaisanes de langue française, celles d'Hérémence et de Mendoz, au cours d'un séjour en 1903[2].

Les marques domestiques étaient, en Valais, d'un usage tout à fait général au milieu du XIXe siècle, dans tous les emplois que j'en vais signaler ; ils ont disparu en grand nombre, et la persistance de chacun d'eux varie d'une vallée à une autre ; je n'indiquerai donc que l'état actuel dans les deux vallées que j'ai observées et dans lesquelles tous les vieillards ont le souvenir très net d'avoir connu toutes les applications signalées par Stebler et d'avoir assisté à leur rapide disparition, devant les progrès de l'enseignement de l'écriture.

Les marques domestiques sont de trois sortes : des entailles faites à la hache ou au couteau dans le bois ou la pierre, une empreinte au feu sur le bois ou sur les cornes des animaux, enfin des *encai-*

1. V. *R. T. P.*, t. XVIII, 1903, p. 599.

2. Les autorités locales se sont prêtées, de la meilleure grâce, à la petite enquête que je faisais sur la situation générale du pays, et où les indications fournies par le très intéressant ouvrage de M. Courthion me servaient de cadre. J'ai dû beaucoup à M. le curé de Vex, à M. le Président et à M. le curé d'Hérémence, à M. de Torrenté des Mayens et surtout, pour la question des marques domestiques, à M. Lathion, forestier à Mendoz, je suis heureux de les remercier ici.

Digitized by Google

rines et marques diverses dans la chair de certains animaux. Ce sont, pour la forme, des dessins géométriques qui semblent être le plus souvent de pure fantaisie, mais où l'on peut fréquemment retrouver la représentation plus ou moins schématique [1] d'un objet d'emploi courant (ciseaux, fer à cheval), d'une trace d'animal (pied de corbeau, pied de lièvre), etc. Ces marques se transmettent héréditairement du père au fils aîné. J'indiquerai plus loin que la marque destinée à reconnaître les moutons diffère en général par sa nature même de la marque domestique proprement dite : ces deux marques ne se transmettent point toujours de la même manière, et dans le val de Mendoz, si la marque domestique se transmet bien au fils aîné, la marque des moutons passe au contraire au fils cadet : les autres enfants, fils ou filles non mariées, adoptent une marque nouvelle, qui n'est d'ordinaire qu'une modification de la marque paternelle.

La marque domestique était employée dans des circonstances multiples, qu'il est possible de grouper sous trois rubriques principales :

1° Elle servait à mettre, pour ainsi parler, le sceau des propriétaires sur tous les objets lui appartenant. Comme je l'indiquais dans la note précédente [2], on la trouve mêlée aux inscriptions tracées sur la façade des chalets. Elle marquait tous les meubles et tous les outils : on la rencontre encore sur certains outils et sur les poêles en faïence qui ornent la salle principale du chalet des paysans aisés : ces marques paraissent prendre alors une forme spéciale que je n'ai pu suffisamment étudier et se transformer en de véritables *armes*, expression employée par les paysans eux-mêmes, on aurait sans doute là une nouvelle occasion de prendre sur le fait la transformation des marques de propriétés en armoiries proprement dites, évolution générale et certaine, mais souvent difficile à observer. M. Stabler a laissé tout à fait de côté la question du *blason* valaisan ; elle devra être étudiée quand les observations locales auront été poussées plus avant.

La marque domestique enfin est apposée à la hache sur toute pièce de bois coupée dans les forêts communales et qui, soit par les glissières, soit par les torrents, doit se rapprocher au moment opportun de l'endroit où elle sera utilisée. Cette façon rapide et cemmode d'affirmer et de faire aisément reconnaître le droit de propriété sur un objet facile à dérober, en a assuré le maintien dans

1. V. *op. laud, die Schweiz*, p. 45, et *Heidenreben*, p. 35.
2. *R. T. P.* 1903, p. 600.

Digitized by Google

tout le Valais ; il semble inutile de rappeler que des usages analologues existent dans tous les pays forestiers. Dans les vallées d'Hérémence et de Mendoz, la marque domestique n'est à peu près plus employée que dans ce cas : et c'est le forestier de la commune qui seul possède la liste complète des marques domestiques de ses concitoyens ; quand à la suite d'un décès d'un chef de famille, ses fils ont à choisir une nouvelle marque domestique, c'est avec le forestier qu'ils doivent s'entendre pour éviter toute confusion avec une marque déjà employée par une autre personne.

2° La marque domestique était usitée dans un très grand nombre de cas pour tenir de véritables registres qui servaient à garantir aux habitants de la commune le retour régulier de l'exercice de certains devoirs ou de certains droits ou à fixer la quote-part de chacun d'eux dans certaines créances ou dans certaines dettes.

a) Dans la primitive commune valaisanè, telle qu'elle existe encore parfois aujourd'hui et telle qu'elle existait intacte il y a cinquante ans, les fonctions publiques étaient exercées à tour de rôle sous le contrôle d'un conseil communal, qui devait compter seulement avec un représentant du pouvoir central, oppresseur ou annihilé selon les circonstances politiques. L'application du principe électif, introduit au dernier siècle, s'est répandu rapidement et à l'heure actuelle les communes du Valais moyen, comme Hérémence et Mendoz, l'ont étendu à tous les rouages administratifs de la commune. — A l'époque où les fonctions de chef de quartier, de collecteur de taxes, de bailli des alpages, de veilleur de nuit, de sacristain, de pâtre des vaches, de *fruitier* (nom de celui qui dans chaque alpage dirige la confection du fromage commun), de berger des moutons, de surveillant des *fiisses* (canaux d'irrigation), etc., étaient confiées à tour de rôle à chacun des chefs de famille, il existait pour chaque fonction un bâton à quatre faces appelé *tessle*, sur lequel les marques domestiques étaient inscrites au couteau et au feu dans un certain ordre. Le bâton du veilleur de nuit [1], par exemple, était confié une première nuit à l'un des chefs de famille, qui, par la simple inspection du bâton, savait quel était celui de ses concitoyens qui devait, le lendemain, sans contestation possible, accomplir à son tour les fonctions de veilleur : il allait, durant la nuit, frapper du bâton à sa porte, à la fois pour l'avertir que son tour arrivait et pour montrer qu'il faisait bonne garde, et au matin, il lui remettait l'insigne de sa fonction d'une nuit, qu'il devait confier à son tour au chef de famille dont la marque était tracée après la sienne.

1. *Die Schweiz*, I, p. 462 ; *des Goms*, p. 58.

Digitized by Google

Les fonctions publiques n'étaient point les seules charges qui étaient confiées à tour de rôle : on trouvera dans les ouvrages cités l'indication de certaines obligations, réglées elles aussi suivant un bâton portant inscrites les diverses marques domestiques ; entre autres, celle d'élever et de tenir à la disposition des éleveurs, les taureaux, dont le nombre dans chaque commune devait être dans un certain rapport avec celui des vaches. Mais ce sont surtout certaines obligations religieuses qui continuent d'incomber à tour de rôle aux fidèles. M. Stebler en cite un exemple curieux [1] : après plusieurs printemps rigoureux qui avaient gelé toutes leurs récoltes, les gens de la vallée de Couches (Goms : Haut-Valais), se décidèrent à organiser un pèlerinage pour obtenir la protection de Notre-Dame de Glès, près de Brigue ; une fois organisé, le pèlerinage continua chaque année, mais on finit par le réglementer de telle sorte que chaque unité paroissiale enverrait obligatoirement deux chefs de famille, qui furent choisis à tour de rôle, selon l'ordre indiqué par un *tessle* spécial. — C'est encore à tour de rôle que chaque paroisse désigne les fidèles qui doivent porter la croix dans les cérémonies, et occuper les diverses fonctions des confréries très florissantes du Rosaire et du St-Sacrement. (Vex, Hérémence).

b) Un *tessle* semblable était employé pour régler l'ordre suivant lequel les chefs de famille ont l'usage du four banal. De même, un *tessle* faisait l'ordre dans lequel chaque propriétaire riverain d'un *bisse* avait l'usage de l'eau et le temps pendant lequel durait l'irrigation [2].

c) Enfin, on pouvait enregistrer sous cette forme la quote-part de chaque chef de famille dans le budget communal. Les archives de la commune d'Hérémence conservent trois grandes causes quadrangulaires, datées de 1680, 1720 et 1776, qui portent d'un côté les marques domestiques des habitants de la commune et de l'autre l'indication en chiffre romain des sommes qu'ils devaient verser à la caisse communale. — Le même mode d'enregistrement est encore

1. *Des Goms*, p. 45.

2. Le système d'irrigation du Valais, qui est l'élément essentiel de la prospérité du pays, est étudié notamment par Stebler dans un livre récent sur l'économie rurale de la Suisse : M. Jean Brunhes y a trouvé des points de comparaison intéressants pour le bel ouvrage qu'il a publié sur l'Irrigation dans les pays méditerranéens. On trouvera sur l'irrigation du Valais, un chapitre dans la monographie de Stebler : *ob den Heidenreben*, p. 40 s. ; la figure de la p. 46 représente le moulin construit sur les bisses de distance en distance et avertisseur de bois, semblable à celui que les enfants fabriquent en Europe, dans l'Afrique du Nord et sans doute dans le monde entier et font tourner sur les ruisseaux ; un système de déclanchement fait retomber un marteau de bois sur une planche, et envoie au loin le *rythme* du ruisseau ; le gardien du *bisse* est averti par là, que le *bisse* coule normalement ou qu'un accident a interrompu le cours d'eau. Ce moulin est usité dans tout le Valais.

Digitized by Google

pratiqué dans les communes du Haut-Valais pour le mesurage du lait dans les alpages [1], et ce n'est qu'à une époque récente qu'il a cessé d'être employé dans les communes du Valais moyen. Les troupeaux partent pour les prairies de la montagne au début de juillet et n'en redescendent que vers le milieu de septembre ; pendant toute cette période, les pâtres récoltent en commun tout le lait des vaches de l'alpage et le *fruitier* le transforme en grands disques de fromage qui doivent être partagés entre les consorts au moment du désalpage et qu'on appelle le *fruit*. Deux fois durant l'été, quelques jours après l'arrivée à l'alpage et à la mi-août, des agents communaux (baillis de l'alpage, etc.), viennent procéder à la traite, en présence des intéressés ou de leurs représentants : les résultats de cette traite sont notés sur un *tessle*, et c'est d'après eux que se fait la répartition du *fruit*.

Ce partage même s'accomplit aisément grâce à une procédure très simple dans laquelle les marques domestiques jouent un rôle important. Dans la commune de Mendoz, par exemple, cette procédure est la suivante. Les fromages sont placés sur la prairie en pile de trois, surmontée d'un morceau de *ser'ec* ou fromage de petit lait ; il est fait une ligne de douze de ces piles ou *étauts*, ce qui constitue un *pateau* ; le nombre des *pateaux*, dressés sur le sol, parallèlement au premier, dépend tout naturellement du nombre des fromages à partager. Si l'on suppose par exemple, qu'il y ait huit de ces *pateaux* dans un alpage, c'est-à-dire quatre-vingt-seize étauts ou 288 fromages et 96 séries à partager, on répartit d'avance tous les consorts en huit séries, chacune ayant droit à douze *étauts*. Afin d'éviter toute discussion sur la qualité des fromages ou sur leur forme, chaque *pateau* est tiré au sort entre les huit plus gros propriétaires à raison d'un pris dans chaque *pateau*, qui est appelé chef de *pateau*. Chacun d'eux trace avec son couteau sa marque domestique sur une petite fiche de bois, qu'il jette ensuite dans un chapeau ; un petit garçon les tire l'une après l'autre et place chacune d'elles sur le premier *étaut* de chaque *pateau*. Ceci fait, chaque *pateau* est divisé en deux séries de six *étauts* et le propriétaire qui vient le second dans l'ordre d'importance tiré au sort avec le chef de pâteau, dans la même forme que précédemment. Dans chaque *demi-pateau*, le tirage au sort continue de la même manière, et simultanément dans tous les *pateaux* : si l'un des consorts possède deux tiers de part, par exemple deux fromages sur trois dans un *étaut*, contre une part à son *consort*, il fait deux fiches avec sa marque domesti-

1. *Goms*, p. 85 ; *Heidenreben*, p. 64.

Digitized by Google

que et son *consort* n'en fait qu'une. On comprend que ce mode de procéder, simple et expéditif, supprime d'avance toute discussion.

3° Marquage des moutons. Les vaches qui vivent facilement en commun et qui sont étroitement surveillées, n'ont point besoin d'être marquées : car elles ne s'éloignent guère du troupeau et les pâtres savent les reconnaître entre mille[1]. Il n'en va pas de même des moutons, lâchés en bande dans les maigres pâturages voisins des cimes, sous la garde de jeunes pâtres, qui ne peuvent réprimer l'humeur vagabonde de leurs ouailles. Les moutons sont donc marqués à la corne, au feu, de la marque domestique de leur propriétaire. Quand ce mode de marquage est impossible, on emploie une seconde marque composée d'*incurines* à l'oreille, etc., coupure de la partie supérieure, médiane ou inférieure de l'oreille, trou carré ou rond ; on introduit souvent dans le trou ainsi pratiqué un fragment de cuir ou de fer blanc. Ces marques connues des baillis des alpages, permettent à chacun de reconnaître ses bêtes à l'automne, quand les troupeaux sont ramenés des hauteurs. — J'ai indiqué plus haut que cette seconde marque des moutons ne se transmet pas comme la marque domestique ; l'une et l'autre peuvent exister concurremment avec une autre marque plus ancienne ; en cas d'héritage ou d'achat, l'animal se trouve en effet porter à la fois la marque de son propriétaire actuel et celle de son ancien maître[2].

Ces observations, qui pourront être étudiées et précisées, seront utiles à comparer avec celles que nos collègues de la Société et nous-même avons l'intention d'entreprendre systématiquement en France. Elles suffisent à montrer quel rôle considérable les marques de propriété ont joué et jouent encore dans la vie sociale : en les étudiant, en précisant leur emploi, en déterminant avec méthode leur nature et leur forme, en recherchant leur origine, c'est l'existence même du peuple que l'on embrasse toute entière. Au début de cette recherche, il est impossible de savoir quels éléments nouveaux elles apporteront aux études ethnographiques : on peut affirmer qu'ils ne seront point négligeables.

GAUDEFROY-DEMOMBYNES.

1. Cependant M. de Preux, commissaire des guerres à Sion et conservateur du musée de Valère, qui m'a fourni de la façon la plus gracieuse des renseignements sur le pays, m'a affirmé qu'à une époque peu éloignée, les marques domestiques étaient apposées au feu sur les cornes des vaches dans le val d'Hérémence.

2. Stebler (*Ob den Heidenreben*, p. 74), reproduit de curieuses figurines de bois, représentant grossièrement un mouton : elles portent au flanc et aux oreilles, qui sont de taille démesurée, la marque domestique et la marque spéciale aux moutons de chaque chef de famille, et elles lui servaient pour ainsi dire de titre. Je n'ai trouvé aucune trace de ces petites bêtes dans les vallées d'Hérémence et de Mendoz.

Digitized by Google

MARQUES DE PROPRIÉTÉ

IX

EN FRANCE

Les extraits suivants d'un ouvrage déjà ancien (Fournel, *les Lois Rurales de la France*, 7e éd. 2 vol. in-18, Paris, 1833), sont intéressants à plus d'un titre : ils fournissent une liste d'usages locaux dont il importerait de savoir s'ils sont encore en vigueur ; de plus on y trouve cités des mots (filleules, perdriaux caillet) qu'il serait désirable de voir analysés dans la Revue.

Fournel, II, p. 298 : Le bornage est une opération qui a pour objet de fixer les limites entre deux héritages contigus et d'assigner à chacun des deux voisins la portion de sa propriété.

Le bornage peut s'effectuer par deux moyens, soit à l'amiable soit par autorité de justice.

I. Dans l'un et l'autre cas, les *bornes* doivent porter une forme extérieure qui manifeste leur nature, de manière à ne pas s'y méprendre.

Il n'y a pas de règle générale qui établisse le signe caractéristique d'une borne, il faut suivre sur ce point (comme en bien d'autres) *l'usage* des lieux.

II. Dans quelques endroits, l'usage est de mettre du *charbon pilé* sous la pierre qui sert de borne, ce qu'on appelle le *témoin*, et sert de preuve que la borne a été implantée solennellement (Brodeau, sur *Maine*, art. 297).

Dans d'autres endroits, on place au-dessous de la pierre des morceaux de *verre*, de *cuivre* ou de *métal*, ou quelque fragment d'autre matière qui paraisse évidemment de *main d'homme*, de manière à ne pas la confondre avec le fond du sol (*Suppositur etiam in plerisque locis nostræ Galliæ vel carbo, vel aliquod fragmentum vitreum aut alterius materia quod manum artificis referat* — Mornac).

« Communément ces *témoins de bornes* sont des pierres *plates* mises *tout droit à côté de la borne* ou bien des *morceaux brisés* d'une même pierre ou d'un même tuileau et qui, étant rapprochés les uns des autres, doivent raccorder ». (*Traité du Voisinage*).

« La principale marque est quand au pied d'icelle (pierre) en dedans de terre sont trouvés les *garans* ou *témoins* ou *filleules*, c'est-à-

Digitized by Google

dire *deux ou trois pierres plates* ou *tuileaux* qui font partie d'une seule pierre qui a été fortuitement [1] cassée en deux ou trois pièces, lesquelles pièces sont remises en deux ou trois coins de la borne en dedans de terre et quand on les confronte l'une à l'autre, il est reconnu que ç'a été autrefois une seule *pierre* ou *tuile* qui a *escient* été cassée pour servir à cet effet » (Coquille, sur *Nivernois*, titre 8).

Le plus ordinairement, on se sert de tuileaux ou de cailloux placés autour de la pierre et qu'on nomme *garans*, *témoins*, perdriaux, *filleules*, etc., etc.

Fournel, p. 300 : Dans la Somme, les bornes sont assises par les échevins, chacun desquels met en la fosse où l'on doit asseoir la borne un *caillet* (caillou). Les parties peuvent elles-mêmes asseoir bornes ; mais à la borne ainsi mise n'y aura nul caillet dessous, comme témoins d'échevins, pour ce que les échevins n'y ont été appelés. (Bouteillier. *Somme rurale*).

Fournel, II, pp. 288-9 : Les haies considérées comme clôtures sont de deux espèces : haies *sèches* et haies *vives*.

La haie *sèche* se forme de bois secs liés ensemble et qu'on renouvelle tous les ans. C'est ce qui la fait nommer haie sèche ou *morte* et dans quelques endroits *hallier*.

Les haies vives se forment *d'épines noires*, *épines blanches*, ronces sureaux, charmilles, églantiers, érables, rosiers, noisetiers, merisiers, houx, buis, fusains, marseaux, noirpruns, épines-vinettes et autres arbustes et plantes qui venant à se fortifier par la végétation fournissent souvent le même avantage qu'un mur [2].

X

ILE-DE-FRANCE

Anciennement on marquait les limites d'un champ, d'une forêt, d'un taillis à l'aide d'un *étau*. L'étau est un tronc d'arbre coupé à quelque distance du sol.

Actuellement on enterre de préférence aux angles de la propriété une pierre dont on laisse dépasser une partie sur laquelle on grave des flèches indiquant l'endroit où se trouve une autre pierre de bornage. Sur la face de l'angle interne de la pierre, on grave les initiales du propriétaire. (*Communiqué par M. Maurice Lesage, ingénieur-agronome*).

1. Il doit y avoir erreur de mot puisque plus bas il est dit que la pierre a été cassée *escient*, c'est-à-dire *exprès*.

2. Je remarque, mais sans insister pour le moment, que le choix de la plante dépend, dans certains cas, de croyances religieuses.

Digitized by Google

XI

LOIRE-INFÉRIEURE

Extrait de M. Sibille. *Usages locaux et Règlements du département de la Loire-Inférieure*. Nantes-Paris, 1861, p. 33 : Pour séparer deux propriétés limitrophes, quelquefois on a planté de forts pieux de chêne. Si les propriétés sont séparées par des fossés, on plante des pieds d'aubépine sur la ligne séparative. Si la séparation n'est pas apparente, ce sont des bornes en pierre qu'on plante debout et qu'on enfonce en terre de manière à laisser voir la sommité à la superficie du terrain. De chaque côté de la borne, sont placés les morceaux d'une brique ou d'une pierre cassée par moitié qu'on réunit pour attester le bornage. Ces morceaux de pierre se nomment témoins.

XII

QUESTIONNAIRE

Je trouve dans la brochure : *Codification des usages locaux de Seine-et-Marne* ; *Questionnaire adressé aux commissions cantonales* (Melun, impr. Legrand, 1900, in-8), les questions suivantes intéressant l'enquête sur les les marques de propriété.

§ III : Quels usages relatifs aux haies, en clôture d'un bois, comme limite des biens ruraux, comme clôture permanente ou entretenue ?

§ VII : Quels usages dans le canton concernant la forme des bornes, la profondeur des fossés servant de bornes, la manière de marquer la limite des bois ?

§ XIV : Si le droit de passage existe, à titre de servitude, quelle largeur ce passage doit-il avoir ?

A quelle époque de l'année peut-on en user ?

On doit ajouter : comment l'interdire (pieu fiché en terre [1], etc.).

§ XXV : Comment indique-t-on les terres réservées quand on se soustrait à la vaine pâture ?

Quelles clôtures sont considérées équivalentes à des murs ?

§ XXXI : Usages relatifs au mode de partage et de jouissance de biens communaux.

ARNOLD VAN GENNEP.

XIII

MARQUES DES ARMES AU JAPON

Parmi les questions que soulève l'enquête à laquelle M. Van Gennep a convié les lecteurs de la Revue, il en est une qu'il faudra poser et résoudre d'une façon précise, c'est la connexité ou l'identité des signes héraldiques et des marques de propriété. M. Lange[1], dans le très intéressant travail qui est signalé ici, fournit à cette

1. Cf. entre autres *Revue des Traditions Populaires*, XV (1900), p. 496 (Hainaut).

Digitized by Google

étude une contribution fort importante, en exposant l'état de l'art héraldique dans un pays, le Japon, où il semble difficile de ne point admettre l'identité des deux manifestations. Il paraît donc utile de résumer en quelques lignes des pages pleines de faits, qui devront être ultérieurement repris et comparés à des phénomènes analogues observés dans d'autres pays.

L'importance du blason dans l'empire du chrysanthème a déjà été signalée, et la littérature japonaise comprend de nombreux ouvrages d'héraldisme. L'expression qui désigne le plus habituellement les armoiries, *mon* ou *mondokoro* signifie *dessin*, *modèle*, mais on emploie parfois *hojiruski* qui signifie *marque*.

Les armes sont, ou des armoiries proprement dites qui, dans les familles nobles, se transmettent de génération en génération, ou des signes adventices, inventés par la fantaisie d'un personnage, pour décorer notamment les lanternes de papier que l'on porte autour de lui dans ses promenades. Chaque famille possède une véritable marque domestique, appelée *shirushi*, qui est reproduite sur les vêtements des serviteurs.

Les armes se transmettent ordinairement par héritage mais à l'époque féodale, elles ont été fréquemment concédées par de grands seigneurs à leurs vassaux. — Elles reproduisent, soit des objets naturels, animaux, plantes, soit des objets fabriqués, outils, ustensiles, instruments des arts et des sciences, soit enfin des êtres fictifs, tels que dragons, phénix, etc. Les devises sont rares, mais on trouve un grand nombre d'armes parlantes.

Suivant les auteurs japonais, les armes auraient pour origine les marques apposées sur les étoffes des vêtements ; cependant les voitures ont porté des armoiries à une époque éloignée. — C'est au commencement du XIe siècle, à une époque où le blason n'existait pas encore, semble-t-il, en Europe, que l'art héraldique fait son apparition au Japon. M. Lange rappelle à ce propos l'histoire de Yoritomo, fuyant ses ennemis avec son fidèle Maozanco ; tous deux se réfugaient dans un arbre creux, où Naotsane cache son maître sous une branche de lierre ; au moment où les ennemis, acharnés à leur poursuite, continuent leurs recherches autour de l'arbre, des pigeons en sortent effrayés et convainquent les assistants désappointés de la solitude absolue des lieux avant leur venue. A la suite de cette aventure, qui comporte de nombreuses variantes et notamment celle de Mahomet et de l'araignée, le bon Naotsane reçoit

1. Lange ; Japanische Wappen, in *Mittheil des Seminar-für orientalische Sprachen zu Berlin*. Berlin, 1903, t. VI, p. 63-281 avec 1300 reproductions.

Digitized by Google

des armoiries qui montrent une branche de lierre et des pigeons. — Alors que la combinaison d'armoiries appartenant à des familles différentes a compliqué au delà de toute mesure le blason européen, celui du Japon a une tendance constante à la simplification, et des simples signes géométriques rappellent seulement aujourd'hui les objets figurés jadis sur les armes de certaines familles. — Sous le régime féodal, les armoiries furent la marque du rang ; mais, dit un texte japonais, « les paysans et les « marchands des villes ont maintenant des armes et se disputent « la possession des marques de famille, bien qu'en réalité les « paysans et les marchands ne doivent point avoir d'armes ». M. Lange admet que ce texte exprime un fait réel et que les « bourgeois » ont pris des armoiries pour singer les nobles : on pourrait croire qu'ils ont voulu seulement élever leur marque domestique au rang de l'armoirie féodale.

Quoi qu'il en soit, les armoiries japonaises ont bien le même emploi de la marque de propriété que paraissent avoir connue tous les peuples placés dans certaines conditions sociales. On les trouve : sur les voitures ; sur les voiles des temples ; sur les bannières et sur les étendards de guerre ; sur les voiles des navires ; sur les armes ; sur les vêtements ; sur les bâtiments et sur les meubles ; sur les greniers, dépendant des habitations ; sur la tuile faitière des maisons ; à la porte de certains édifices ; sur les lanternes de papier ; sur les nombreuses cassettes en laque qui font parties du mobilier japonais, et d'une façon générale sur les sièges et les ustensiles de toilette ; sur les livres et les couvertures de livres ; sur les draps ; sur les parapluies et les parasols ; sur les bagues des dames ; sur les pierres tombales ; sur les cadeaux offerts aux temples, etc.

Les objets représentés dans les armoiries sont fort nombreux, ainsi que l'on pourra s'en assurer, en parcourant les nombreuses planches de reproduction que publie M. Lange Il les étudie successivement ; on peut citer notamment, à côté des bêtes et des plantes, le soleil, la lune sous ses divers aspects, les étoiles, les nuages, un arc, des flèches, une épée, un navire, une ancre, une clef, un trépied, un marteau, etc.

GAUDEFROY-DEMOMBYNES.

Digitized by Google

MYTHOLOGIE ET FOLK-LORE DE L'ENFANCE

III

LA PREMIÈRE COMMUNION EN WALLONIE

On nomme à Liège les premières communiantes des *Pâkèt'* [1]. Par extension on donne à la pie le surnom de *pakèt*, parce que dans le plumage de cet oiseau le blanc domine comme chez les premières communiantes.

A Liège, le jour de leur première communion, après la cérémonie, les enfants se rendent dans leur costume de premier communiant chez les parents et les amis, où ils reçoivent « la pièce » ou un cadeau.

Le lendemain, en costume de ville, ils vont avec les parents à Chévremont (montagne qui est un lieu de pèlerinage célèbre, aux environs de Liège ; on y invoque la Vierge de Chévremont), où l'on va manger la « fricassée » ou la tarte. C'est une excursion de plaisir, la dévotion y est pour peu de chose, quoiqu'en étant le prétexte. (Liège.)

A Liège, d'après une ancienne coutume, c'est la couturière à la journée qui conduit la communiante à l'église, et la ramène chez elle le jour de la première communion

A Rosoux (Liège), le jour de la première communion, après les vêpres, le curé offre aux petits communiants des deux sexes, un verre de vin, du gâteau et un petit livre de prières. A Canne (Limbourg), le curé, le même jour, offre un verre de vin aux petits communiants.

Certaines mères conservent les souliers blancs et la couronne de fleurs de leurs filles qui ont fait leur première communion. Pour les garçons, c'est le brassard blanc qu'ils portent au bras qu'elles conservent précieusement ; c'est un porte-bonheur pour la maison qui possède ces reliques, car on suppose que celui ou celle qui a porté cet objet était un saint à ce moment. (Fayt-lez-Seneffe.)

Si la flamme du cierge de l'enfant brûle droite, sans osciller, l'enfant suivra le droit chemin dans la vie ; si au contraire, elle oscille et va de droite à gauche et de gauche à droite, l'enfant s'écartera de la ligne droite. (*Recueilli à Glain* (Liège.)

A la première communion, si la couronne de fleurs d'oranger se

1. *Pâki*, c'est le nom du buis, et *Pâk*, celui de Pâques ; ainsi on dit *Klôz-è-Pâk* (Pâques closes) pour le dimanche de Quasimodo (Liège).

Digitized by Google

détache de la tête de la jeune fille et tombe à terre, la petite fille souillera son innocence dans la boue (jettera son bonnet par dessus les moulins). (*Id.*, Glain.)

IV

LE PASSAGE DE L'ENFANCE A L'ADOLESCENCE

On fait les gaufres aux enfants qui mettent leur première culotte[1]. (Fayt-lez-Seneffe.)

A Liège, les jeunes filles font un chignon dès qu'elles ne veulent plus être rangées dans la catégorie des « petites ». On entend journellement les fillettes s'interroger mutuellement en ces termes : « Quand feras-tu ton chignon ? »

Le chignon, c'est la caractéristique, à Liège, du passage de l'enfance à l'état de jeune fille. C'est un objet d'envie pour les petites.

ALFRED HAROU.

LE PEUPLE ET L'HISTOIRE

XXIII

LES INVASIONS ANGLAISES

L'INVASION anglaise a laissé un profond souvenir dans le peuple. Au Perche, on appelle les habitants de Bellême : *Les Anglais*, Longtemps en effet les Anglais ont occupé cette ville. A Nogent-le-Rotrou, où l'antique donjon des comtes du Perche n'est plus qu'une ruine, chacun vous apprendra que ce sont les Anglais qui l'ont ainsi démantelé ; également qu'une église de cette ville : St-Hilaire, bâtie tout au bord de l'Huisne, a été construite par les Anglais ; que cette même rivière limitait le territoire anglais. D'après cette même tradition, une des rues de la ville en deçà de la rivière : la rue Bretonnerie est dite dans le peuple *rue aux Anglais*. Chartres aussi était Anglais d'où le dicton : *Chartres en Beauce, ville normande*. Pour ce qui est cependant de l'église St-Hilaire, la tradition fait erreur : la fondation de cette église remonte au XIIIe siècle et les Anglais ont été en France de 1339 à 1453.

FILLEUL-PÉTIGNY.

1. On fait également les gaufres lorsqu'ils *s'oublient* dans leur première culotte, ce qui arrive assez fréquemment par défaut d'habitude. (Fayt-lez-Seneffe.)

Digitized by Google

LES STATUES QU'ON NE PEUT DÉPLACER [1]

II

LA STATUE DU BOUDDHA A PO-KIA-I

(*Inde*)

On raconte que deux statues du Bouddha convertirent jadis le royaume de Koustana. L'une d'elles était venue du Kachmire par les airs, à la prière d'un ancien roi qui était allé au devant d'elle à la tête de son armée. La statue avait suivi le monarque durant quelque temps ; mais parvenue à la ville de Po-kia-i (Pogaï ?) elle s'était arrêtée. Le roi joignit en vain ses efforts à ceux des soldats pour la transporter. Nulle puissance humaine n'avait pu la faire bouger de place. On avait fait construire une chapelle au-dessus de la statue. Le roi avait donné son bonnet enrichi de pierres précieuses pour en orner la tête du Bouddha [2].

III

LA CLOCHE DE HETJERSHAUSEN

(*Hanovre*)

Le privilège qu'ont certaines statues, de ne pouvoir être déplacées contre leur gré, appartient aussi à quelques cloches. On raconte que les Français voulurent s'emparer de la seconde cloche du village de Hetjershausen ; ils l'avaient placée sur une voiture, mais quoiqu'ils eussent attelé dix chevaux, ils ne purent cependant pas la traîner plus loin que jusqu'à Rotenberg, à environ une demi-heure de Hetjershausen : ils durent la laisser là. Les gens du village la ramenèrent au village en attelant deux vaches [3].

RENÉ BASSET.

1. Suite. Voir t. XVIII, p. 495.
2. Barthélemy S. Hilaire. *Le Bouddha et sa religion*. Paris, 1866, in-12, p. 291.
3. Eckart. *Südhannoversches Sagenbuch*. Leipzig, s. d., in-12, p. 147.

Digitized by Google

DANGERS DE LA NUIT [1]

V

LES APPARITIONS DE LA NUIT DANS LES VOSGES

Pour les montagnards des Vosges, dès que la nuit s'est étendue sur la terre, tout un peuple mystérieux sort de ses retraites et vient terroriser les humains. C'est d'abord la Menée Hennequin, que beaucoup de personnes entendent encore hurler dans les forêts, la Rainée, les animaux fantastiques : lièvres, chevaux et chats ; les sorcières, les feux follets, les sotrés, les lavandières de nuit, et surtout l'innombrable armée des revenants.

La Menée Hennequin dont le nom se prononce selon les localités, Mègnie H'nnquihn, ou Mouhy H'nnquihn, est bien connue de tous, c'est la chasse Artus, la chasse Guillery d'autres contrées : noire traînée qu'on aperçoit dans l'air, troupe de gens bizarres, corps sans têtes, têtes sans corps, qui à l'aide d'instruments de toutes sortes font une musique diabolique. Malheur à l'homme qui se promènerait dans la campagne quand elle passe dans l'air, il recevrait sur la tête des choses hétéroclites ou des os décharnés de squelettes. Beaucoup de personnes m'ont juré l'avoir vue et entendue sans pouvoir me dire si elle était composée d'âmes de réprouvés ou de sorciers [2]. On trouvera dans le *Magasin pittoresque* de 1853 (p. 252), un joli dessin du vosgien Henri Valentin représentant la Mouhy H'nnquihn passant au dessus d'une scierie.

La croyance à la Ramée est moins répandue. Je ne l'ai retrouvée jusqu'ici que dans les environs de Bruyères-en-Vosges. Les âmes des enfants morts sans baptême errent comme on le sait éternellement sans pouvoir entrer au Paradis ; leur réunion forme la *Ramée* que l'on peut apercevoir en plein midi comme la nuit. On raconte qu'un jour un homme *tournant* l'eau sur un pré, vit la *Ramée* derrière laquelle marchait péniblement un petit boiteux. L'homme sans réfléchir se mit à crier : « Hé p'tiot boquet, vé t'ein déboquessant épré lis âtes » (hé, petit boiteux, va t'en boitant derrière les autres). La troupe se retourna furieuse contre lui et allait lui faire un mauvais

1. Cf. t. XVIII, p. 222.
2. Voy. aussi Sauvé. *Folk-lore des Hautes-Vosges*, p. 192.

Digitized by Google

parti, quand un de la bande intervint en disant : « Laissez le tranquille, si j'avais eu le bonheur de recevoir le baptême il aurait été mon parrain ». — Une autre fois, un petit bossu interpella le *boquet* de la même façon, et la bande pour le punir lui coupa sa bosse. Le petit bossu devint un garçon beau et bien droit ; il rentra tout fier au village et raconta à un autre bossu son aventure. Le second bossu ne manqua pas le lendemain de rechercher la Ramée et d'insulter le boquet, mais les gens de la troupe lui recollèrent la bosse du premier ne voulant pas, dirent-ils, s'encombrer de toutes les bosses du pays [1].

Les animaux fantastiques que l'on rencontre la nuit sont de toutes les espèces, plus généralement ce sont des chats, des lièvres ou des loups, car les sorciers et sorcières aiment à se cacher dans le corps de ces animaux. Les lièvres et les chats se plaisent à jouer des tours de leur façon aux passants *ennuités*, ils se mettent dans leurs jambes pour les faire tomber, ou les égarent. Un soir un *soulon* de Mortagne (près Bruyères) rentrait chez lui, une gourde de *goutte* dans la poche de sa *chemhotte* [2], il rencontra un lièvre sorcier qui, en tournant dans ses jambes, l'empêcha de rentrer chez lui. Il lutta de grandes heures pour retrouver sa maison. Son voisin Chan Goury (Jean Gœury) le mit devant sa porte « te val d'vont ton heuche, t'rentrero bih » (te voilà devant ta porte tu rentreras bien). Il ne le put qu'au jour et le lièvre avait bu la gourde de goutte dans la poche de la *chemhotte*.

Il y a d'autres histoires de gens persécutés par des chats ou des bandes de petits cochons et des loups. A Celles-sur-Plaine (Vosges), apparaît « lo bian chevâ » (le blanc cheval) descendant à minuit du lieu dit la *Crieuse*, pour venir boire à la fontaine près du cimetière du village. Malheur à qui le rencontre et surtout à qui lui parle.

Les feux follets sont connus en Lorraine sous les noms de *lanternes*, *lanternottes*, *chandelottes* ou *lumerottes*. A Raon-l'Etape, il y a une cinquantaine d'années, au lieu dit *les Rayeux*, une de ces *lanternes* se promenait. Un ivrogne la rencontrant l'interpella en lui demandant de lui montrer le chemin de sa maison. La *lanterne* vint vers lui et sans qu'il vit personne il reçut une *bonne trempe*, c'est-à-dire une série de coups et de gifles qui le dégrisèrent. Il courut chez lui poursuivi par le feu follet qui, se posant sur la fenêtre d'un voisin, surveilla sa rentrée. Ces *lanternes* sont les âmes errantes des trépassés.

1. C'est l'histoire bien connue des deux petits bossus, où ailleurs des nains, des revenants ou des sorciers jouent le rôle de la Ramée.

2. Sorte d'habit porté autrefois dans les Vosges.

Digitized by Google

Les lavandières de nuit sont aussi des mortes qui viennent aux ruisseaux laver leurs linceuls. La croyance en leur apparition semble peu répandue. Il faut se garder de leur parler sous peine de mourir dans l'année.

Sur la côte de Saint-Benoît, entre Rambervillers et Raon-l'Etape, erre de nuit une dame verte qui égare les passants attardés.

Chaque village a ses histoires de revenants, il serait trop long de les rappeler toutes. A Glonville, près Baccarat (Meurthe et-Moselle), on entendait des cris humains lamentables poussés vers huit heures du soir. Dans le pays, on disait qu'ils étaient poussés par le « boualà »[1] de Glonville. Un soir quelqu'un le rencontra et put comprendre qu'il disait « Vou est-ce que j'vieux lé motte » (où veux-je la mettre). — « Mot lé voù est-ce que t'lo pris » (mets là ou tu l'as pris). — Vol longtomps qu'j'étondeu lo mot-leu » (voilà longtemps que j'attendais cette parole), répondit le *bouàlà*. C'était l'âme d'un paysan qui, de son vivant, avait déplacé les bornes des champs, et en punition *revenait* toutes les nuits, depuis personne ne l'a plus entendu[2]. Une fille de Bertrichamp (Meurthe-et-Moselle) revenant de la danse traversait le cimetière, elle y ramassa un drap, et le posa sur son lit. A peine couchée, des mains invisibles tiraient son drap. Le curé consulté lui dit de venir à minuit devant le portail de l'église avec le drap ramassé, et qu'il serait non loin d'elle pour la protéger. Mais arrivée sur le portail la terre s'ouvrit et engloutit la *bacelle* (jeune fille) avant que son pasteur ait pu intervenir. Dans le même village, une jeune fille, dans le cimetière, est interpellée par une femme morte depuis peu, qui lui demande de réclamer des messes à sa famille. Comme marque à montrer à celle-ci elle laisse l'empreinte de ses dents sur le bras de la jeune fille.

La nuit, il est une vision encore plus terrible que l'on peut avoir, c'est celle du diable. C'est ce qui faillit arriver à une fille de Couvay (Ancervillers — Meurthe-et-Moselle). C'était au temps où l'on portait des corselets rouges, une jeune fille de Couvay en désirait vivement un, mais ses parents étaient trop pauvres pour en faire l'emplette. Une voisine un peu sorcière lui conseilla d'aller à minuit se mettre à cheval sur les branches de la croix de Couvay, et de crier trois fois : « je so su lé croix d'Cova » (je suis sur la croix de Couvay). A ce cri devait venir quelqu'un qui lui baillerait sûrement ce qu'elle désirait. La *bacelle* fit part de son dessein à sa mère, qui ne pouvant l'en détourner lui conseilla de se munir d'un péu de beurre et de sel

1. Hurleur, de bouâler (beugler).
2. Cette histoire se retrouve dans diverses contrées.

Digitized by Google

qui éloignent les mauvais esprits. A minuit, elle monte sur la croix et jette son appel par trois fois. Dans le silence de la nuit on lui répondit :

Sans to beurre et to sa
Te n's'ro me longtemps su lé croix d'Cova.

(Sans ton beurre et ton sel tu ne serais pas longtemps sur la croix de Couvay).

Elle n'eut pas de peine à deviner que c'était le malin qui l'aurait emportée sans son beurre et son sel. Elle se sauva à la hâte et ne désira plus jamais de posséder un *corps sans manche* rouge.

Il existe encore de nombreuses histoires du même genre, et si l'on fait observer qu'on n'a jamais rien vu de semblable, on vous répond qu'il n'est pas donné à tout le monde de voir les esprits ou les revenants, qu'il faut en être digne, ce à quoi les esprits forts répliquent « qu'il faut moins se défier des esprits que des gens qui n'en ont pas ».

CHARLES SADOUL.

LES TRADITIONS POPULAIRES ET LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

XXXV

DU CHARIVARI AUX SECONDES NOCES

Je dis que l'Eglise condamne fortement les charivaris qui se font à la porte des personnes veuves qui se remarient ; elle regarde ces sortes de jeux comme des insultes publiques que l'on fait au sacrement de mariage, en la personne des hommes et des femmes qui le reçoivent une seconde fois. C'est pourquoi le Concile de Narbonne, de l'an 1603, ordonne aux évêques de le défendre sous peine d'excommunication. Les Parlements, pleins de respect pour le sacrement de mariage, condamnèrent aussi les charivaris ; celui de Bourgogne, sous peine de 50 livres d'amende ; celui de Grenoble, sous peine de prison, et de 500 livres d'amende ; celui d'Aix déclare les faiseurs de charivaris criminels. Un confesseur doit donc renvoyer à l'Evêque les auteurs de ces insultes, dans les diocèses où ils sont défendus, sous peine d'excommunication, et nulle part on ne peut les absoudre, sans les obliger

Digitized by Google

de satisfaire à ceux qu'ils ont insultés de la sorte. (CHEVASSU[1], *Conférences*, tome III, Rouen, 1784, p. 451).

XXXVI

DE LA RAGE

Dans une note que l'abbé de Marolles a mise à sa traduction de Grégoire de Tours (t. II, Paris, 1668, p. 498), je vois qu'au XVIIe siècle, dans certaines parties de la France, on faisait rougir au feu la clef des églises dédiées à saint Pierre, et l'on en marquait les chiens pour les préserver de la rage.

XXXVII

LA MENNAIS FOLK-LORISTE (*suite*)

Le « cri » des marchandes de galette. — Dans une lettre datée de La Chénaie, 18 août 1825, La Mennais écrit à Mlle de Lucinière : « Nous aurons une assez bonne récolte de blé noir ; ce qui fait que nous pourrons dire encore cette année : *A la galette chaude* ! et le reste que vous savez certainement ».

Quel est ce reste qu'on chantait dans les rues de Saint-Malo ou de Dinan, au temps de la Restauration ?

F. DUINE.

LES RITES DE LA CONSTRUCTION

XXXIII

LES CHEMINÉES NEUVES

Dans les environs de Dinan, si l'on allumait du feu dans une cheminée neuve sans auparavant y jeter trois gouttes d'eau bénite, le diable en prendrait possession et bientôt délogerait le bon Dieu du reste de la maison. La première fois que l'on cuit un œuf dans une cheminée, il faut en brûler soigneusement la coque, sans quoi on ajouterait aux souffrances de saint Laurent sur son gril.

LUCIE DE V.-H.

1. Chevassu était un curé de l'ancien diocèse de Saint-Claude, dans le Jura. Il a composé des conférences, presque inconnues aujourd'hui, mais très estimables au point de vue théologique.

Digitized by Google

LES TACHES DE LA LUNE

I

L'HOMME DANS LA LUNE [1]

§ 34

D'APRÈS une tradition du Brandebourg, beaucoup racontent qu'il y a dans la lune un homme avec un fagot; ce n'est pas vrai, c'est un forgeron. On a là-dessus une histoire exacte à Ruppinchen. Il y avait une fois un cordonnier qui, un lundi, reçut de sa femme de l'argent pour acheter du cuir. Quand il passa près de l'auberge, il y vit ses confrères, qui ne le laissèrent pas passer outre ; il dut entrer. (Les cordonniers ne travaillent pas particulièrement le lundi, dit-on ; on les trouve à l'auberge). Quand il revint sans cuir et sans argent à la maison, sa femme se mit naturellement en colère et le gourmanda convenablement. Le lendemain, elle lui donna encore de l'argent pour acheter du cuir. Tu peux bien passer devant l'auberge, se dit-il, mais n'y entre pas, cette fois. — Pourtant il arriva comme auparavant : il but l'argent et dut entendre de nouveau les méchants propos de sa femme. Lorsque le troisième jour elle lui eut donné encore de l'argent, tout se passa comme les deux jours précédents ; alors il ne voulut plus revenir à la maison, mais il alla dans la forêt et songea à se pendre à un arbre. Tandis qu'il était près d'un arbre et détachait avec un couteau l'écorce intérieure pour en faire une corde, vint à passer un seigneur qui lui demanda ce qu'il faisait. Je veux nouer une corde et attacher ensemble tous les diables de l'enfer. — Alors le seigneur — c'était le premier des diables — fut effrayé et dit qu'il devait se tenir tranquille et que lui-même lui donnerait autant d'argent qu'il en faudrait pour remplir toute une botte. — Le cordonnier fut content, s'en alla chez lui, se fabriqua une pioche pour lui et sa femme et lui dit, comme elle s'en étonnait, qu'elle devait seulement se tenir tranquille et qu'ils recevraient tant d'argent qu'ils devraient le ratisser avec cela Alors il prit une grande botte, enleva les semelles par-dessous et la suspendit dans la cheminée. Cela ne dura pas longtemps jusqu'à ce que le diable arriva. Mais lorsqu'il y eut versé sac sur sac, la botte ne se remplissait pas, car tout tombait au fur et à mesure dans la cheminée. Lorsque le chef des diables vit que tout son

1. Suite, voir t. XVIII, p. 436.

Digitized by Google

trésor était presque vidé, il alla dire à un autre diable : Nous ne pouvons pas laisser l'argent au cordonnier. Va et vois à le lui enlever par un pari. L'argent appartiendra à celui qui pourra fumer trois pipes du tabac de l'autre. Quand le diable vint trouver le cordonnier et lui fit cette proposition, l'autre fut content et lui dit que le démon devait d'abord fumer de son tabac. Il prit son fusil, le lui plaça dans la bouche et lâcha la détente. Le tabac parut trop fort au diable et il s'en alla. Quand il fut arrivé, le démon en chef lui dit qu'il devait encore y aller une fois et que l'argent appartiendrait à celui qui prendrait d'abord un lièvre. — Cela me va, dit le cordonnier, et il mit trois lapins gris dans un sac. Lorsqu'il lâcha le premier, le diable voulut courir après lui ; alors le cordonnier fit sortir le second ; mais tandis que le diable laissait le premier pour poursuivre celui-ci, il saisit le troisième et cria : Voici que j'ai un lièvre. Le démon s'en alla encore battu. — Mais son maître le renvoya encore une troisième fois. Notre trésor est vide, dit-il ; prends sa porte en fer ; elle ne nous est plus bonne à rien. Celui qui la jettera le plus loin aura le trésor. — Quand le démon revint chez le cordonnier, celui-ci fut content, mais il demanda que l'autre commençât l'épreuve. Il lança la porte si haut que lorsqu'elle retomba, elle s'enfonça profondément en terre. Retire-la maintenant, dit le cordonnier. Pendant ce temps, il regardait la lune qui paraissait très brillante. — Qu'est-ce que tu regardes dans la lune ? demanda le diable. — Le forgeron qui est là-haut dans la lune est mon frère, répondit le cordonnier ; je vais lui lancer la porte, car il pourra s'en servir pour du vieux fer. — Le démon fut effrayé et vit qu'il était dépassé : le cordonnier garda l'argent. — Il semble en effet qu'il y ait un forgeron dans la lune, quand elle brille très clairement, on peut le voir avec son enclume et son marteau [1].

§ 35

D'après Plutarque, la mythologie égyptienne prétendait que Hermès, installé dans la lune, tournait avec cet astre, comme Héraclès avec le soleil [2].

§ 36

On raconte dans l'Altmark, en Prusse, quand on voit distinctetement les taches de la lune, qu'on y reconnaît clairement une figure humaine qui porte un fagot de broussailles. C'est un faiseur de balais qui était parti un saint jour du dimanche et avait lié ses

1. W. Schwartz, *Sagen der Mark Brandenburg*, Stuttgart, 1903, in-8°, p. 166-169.

2. *Sur Isis et Osiris*, § 41, éd. Parthey, Berlin, 1850, in-8°, p. 72.

Digitized by Google

balais ; c'est pourquoi, en punition, il fut transporté dans la lune [1].

§ 37

A Havelland, dans le Brandebourg, on raconte que c'est un homme qui tient à la main une tige de chou. Quelques-uns disent aussi qu'il s'appelle Christophe. Il aurait aimé manger des choux la veille de Noël, comme c'était alors la coutume, ce qui doit apporter du bonheur pendant toute l'année. Comme il n'en avait pas, il en vola, bien que le bon Dieu le lui eût expressément défendu. En punition, il fut placé dans le soleil après sa mort. Mais comme il y faisait trop chaud et qu'il ne pouvait y tenir, il demanda au bon Dieu de l'emporter de là. Cela arriva et il vint dans la lune où on peut le voir à la pleine lune avec sa tige de chou dans la main [2].

RENÉ BASSET,

LES MÉTÉORES

CXX

CROYANCES ET LÉGENDES DE L'AFRIQUE

§ 1

LE SOLEIL

SELON les Kyc, peuple du Soudan, le soleil pendant la nuit retourne en cachette à sa place, pour se lever de nouveau le lendemain ; un homme qui l'a vu les temps passés le raconta [3]

§ 2

LA LUNE

Chez les Çomalis existe la croyance que lorsqu'il meurt un homme remarquable, la lune devient rouge, et que s'il s'agit de guerre, elle s'obscurcit [4].

§ 3

L'HOMME MORT ET LA LUNE

Voici une légende des Njam-Njam ou Sandeh :

Une fois un vieillard rencontra un homme mort, sur lequel se reflètaient les rayons de la lune. Le vieillard assembla plusieurs animaux et leur tint ce propos : Quel est parmi vous celui qui se se chargera de transporter au delà de ce fleuve le cadavre de cet

1. W. Schwartz. *Sagen der Mark Brandenburg*, Stuttgart, 1903, in-8°, p. 74.
2. W. Schwartz, *Sagen der Mark Brandenburg*, p. 74.
3. *La Nigrisia*, A. IX (1891), p. 133.
4. E. BAUDI DI VESME *e* G. CANDEO, *Un escursione nel Paradiso dei Somali* dans le *Bollett. della Soc. Geogr. It.*, A. 1893, p. 536.

Digitized by Google

homme, et quel celui qui transportera la lune morte? Deux crapauds se présentèrent, l'un avait les jambes longues et l'autre les jambes courtes. Le premier se chargea du transport de la lune morte, et l'autre du cadavre humain. Le porteur de la lune, c'est-à-dire le crapaud qui avait les jambes longues, passa le fleuve avec sa charge sain et sauf; mais celui de l'homme mort, à cause de ses jambes courtes se noya. Et c'est pour cela que la lune morte ou couchée, revient se montrer de nouveau, pendant que l'homme, une fois mort ne fait plus de retour[1].

§ 4

LES ÉTOILES FILANTES

Dans le Soudan, on considère les étoiles filantes comme des flèches embrasées que Dieu lance contre les esprits malins, parce que l'on croit que les esprits malins, bien que Dieu les ait foudroyés plusieurs fois, cherchent à pénétrer dans le premier ciel, pour entendre les discours des anges sur les conseils de Dieu, afin de les communiquer aux sorciers. Mais si Dieu s'aperçoit de leur présence, il les chasse tout de suite, en leur lançant ces flèches de feu. On dit que de cette manière un grand nombre d'esprits malins périssent; et c'est pour cela que les étoiles filantes apportent la joie parmi les Soudanais. Lorsqu'ils en aperçoivent une, ils crient alors : « Tenez, Dieu darde l'ennemi ! [2].

La chute d'une étoile filante est pour les Ababuas (Congo) l'annonce de la mort d'un chef, ou d'un sous-chef, et pour conjurer le malheur ils se donnent à la danse, qui est dirigée par le « Kanga » [3].

Voilà comment les Danàkils expliquent le phénomène des étoiles filantes:

Gini (le Diable) qui est très-curieux, se rend souvent se mettre aux écoutes près du lieu où les *Malaeihatà* (les anges) tiennent leur congrès; mais malheur lui arrive si les anges s'aperçoivent de sa présence. Alors ils saisissent à deux mains des morceaux d'étoile, et les jettent contre lui, en l'obligeant, sous cette pluie de feu, à une fuite ignominieuse [4].

Si, pendant la pâture, un chameau se rompt une jambe, les Arabes nomades du Soudan ne se donnent pas la peine d'en rechercher la cause, parce que cela dépend de l'influence d'une étoile filante. [5]

1. *La Nigrisia*, Verona, A. IX (1891), p. 182.
2. *La Nigrisia*, Verona, A. XII (1894), p. 72.
3. O. Del Grande, *Il Congo*, Milano, 1903, p. 159.
4. *Bollett. della Società Africana d'Italia*, Napoli, A. XII (1893), p, 140.
5. G. Beltrame, *Il Sènnaar e lo Seiangallats*, Verona, 1879, t. II, p. 264.

Digitized by Google

§ 5

LA GRANDE OURSE

Les Puli ou Foulas du Fouta Diallon appellent la Grande Ourse l'*Eléphant*, nom très approprié autant que celui que les Grecs lui imposèrent [1].

§ 6

LA VOIE LACTÉE

La voix lactée, chez les Çomalis, c'èst le sillage que laissa le *sambouk* d'un bonhomme, qui, pendant le déluge universel, monta jusqu'au ciel, en suite de la crué des eaux. Le *sambouk* contenait toutes les espèces d'animaux [2].

§ 7

LES ÉCLIPSES

Les Danàkils, selon les tribus auxquels ils appartiennent, expliquent le phénomène de l'éclipse lunaire en disant que la lune est malade, ou qu'elle a été engloutie par un grand serpent, ou que Dieu veut annoncer de cette manière la mort de quelque chef puissant .[3]

Chez les Mandingues chaque éclipse lunaire ou solaire est attribuée à quelque sorcellerie [4].

§ 8

L'ARC-EN-CIEL

Dans le royaume de Ghèra l'arc-en-ciel est appelé *Sabbetta Uaca* ou bande de Dieu. Si quelqu'un le voit pendant qu'il urine, il est saisi par l'ischurie [5].

§ 9

LE TONNERRE

Le tonnerre, selon les Baghirms, peuple du Soudan, c'est la voix de Dieu, et c'est à ce Dieu invisible et puissant, qui demeure dans les nuages, et dont on n'entend que l'épouvantable voix, qu'ils offrent, pour se le rendre propice, les proies de guerre et de chasse.

§ 10

LA PLUIE ET LA ROSÉE

Les Vanioros ont crainte et frisson de la pluie et de la rosée. Ils

1. G. Mollien, *Viaggio nell'interno dell'Africa alle sorgenti del Senegal e della Gambia*, Milano, 1820, t. II, p. 148.

2. E. Baudi di Vesme e G. Candeo, *Un'escursione nel Paradiso dei Somali*, dans le *Dollett. della Soc. Geogr. It.*, A. 1893, p. 536,

3. V. Bottego, *Nella terra dei Danakil*, dans le *Bollett. della Soc. Geogr. It.*, A. 1892, p. 489.

4. Mungo-Park, *Viaggio nell'interno dell'Africa*, Milano, 1816, t. II, p. 163.

5. A. Cecchi, *Da Zeila alle frontiere del Caffa*. Roma, 1886, t. II, p. 313.

Digitized by Google

ne sortent jamais de chez eux, si le soleil n'est pas encore haut, et en conséquence dans les heures du matin les rues sont complètement désertes, et de même lorsqu'il pleut. Ils ont un grand respect pour les dispensateurs des pluies qui sont comblés à profusion de dons. Le grand dispensateur qui a un pouvoir absolu sur la pluie, c'est le roi, mais il peut conférer ou partager le mandat avec d'autres personnages, dans le but de répartir les bienfaits aux diverses parties de son royaume [1].

A. Balladoro.

CONTES DU PAYS DE SAINT-POL

IV

LES DEUX LOUPS ET LES GENDARMES

Dins l'temps d'adont [2], il n'y avait point d'épiciers dans tous les villages; néanmoins on en trouvait un, — une épicière, plutôt, — à Blangy-sur-Ternoise : c'était *mam'zelle* Oudart, chez qui tous les gens des villages *d'en haut*, d'Humières, d'Humereuille, d'Eclimeux, d'Incourt, etc., venaient quérir le sucre, le café et le *bren d'vin* qui leur étaient nécessaires.

Il y avait près de là un bois, dans lequel vivaient deux loups, un vieux et un jeune. Ce bois était coupé en deux parties par la route conduisant aux villages d'en haut, ce qui fait que les villageois le traversaient forcément *pour eux venir à l'épicerie à Blangy*.

Une fois le jeune loup dit *comme ça* au vieux :

« Il ne passe donc jamais de gens, là, sur la route ?

— Si fait, lui répond le vieux loup.

— Eh bien, quand il en passera, tu me le diras, j'irai les croquer.

— Je veux bien ».

Cela dit, les voilà qui se mettent aux aguets derrière un gros chêne. Ils voient alors passer deux jeunes enfants qui s'en venaient *querre del gée* [3].

« C'est-il des gens, ça ? demande le jeune loup.

— Non, ce ne sont pas des gens, tu peux les laisser aller ».

1. *La Nigrisia*, Verona, A. XIV (1896), p. 117.
2. Au temps jadis.
3. Quérir de la levure de bière.

Digitized by Google

Au bout d'une *demi-heurette*, ils voient passer grand'père Gosse qui *allait à l'aumône.*

« C'est-il des gens, ça ? redemande le jeune loup.

— Non, ce n'est pas *une gens*, tu peux le laisser aller.

— Eh bien, il n'en passe donc jamais !

— Ne t'ennuies pas, tout à l'heure tu en verras ».

Au bout d'une heure, ils voient venir deux gendarmes.

« C'est-il des gens, ça ? demande encore le jeune loup.

— Oui, c'en est, lui répond le vieux loup en riant. Tu peux aller les croquer tous deux ».

Voilà notre jeune loup parti pour manger les deux gendarmes. Mais ceux-ci, le voyant venir, prennent vite leur fusil et,... pif ! pan !... ils démontent une épaule au pauvre loup.

Hardi comme un démon, celui-ci se met quand même à courir *tout ce qu'il sait* pour manger les gendarmes. Il s'en appproche bien, mais les deux gendarmes tirent leur grand sabre et se mettent à *taper et à buquer* sur le loup comme sur une bête morte. Heureusement pour lui, les sabres ne coupaient pas fort, sinon il aurait été hâché menu comme chair à pâté. Les deux gendarmes ne réussirent qu'à lui démonter l'autre épaule.

Alors le loup s'est sauvé bien vite avec ce qu'il avait de prunes *cueillées*, pour *li aller s'mucher* dans le bois. En le voyant *racourir* avec les deux gendarmes à ses trousses, le vieux loup jugea prudent de se cacher aussi.

Les gendarmes ont cherché longtemps partout le bois, mais ils n'ont pu les découvrir. Quand ils ont été partis, le jeune loup dit au vieux :

« Je ne suis plus près de courir pour manger des gens. C'est qu'ils n'étaient pas bons, ceux-là ! Ils avaient de longs bâtons qui crachaient le feu par les deux bouts. Ils m'ont démonté une épaule ! Et après ça, ils ont *défliqué* d'autres bâtons de fer avec lesquels ils m'ont démonté l'autre épaule ! Tiens, regarde, compagnon, dans quel état me voilà maintenant ! »

Le vieux loup riait dans sa barbe sans rien dire. Et le jeune loup, je vous l'assure, n'a plus jamais attaqué les gens. Au contraire, quand il en voyait, il s'empressait de se sauver.

(*Conté en patois par Anicet Madou, de Blangy-sur-Ternoise*).

V

LE CHAT ET LA VIEILLE GRAND'MÈRE

Il y avait une fois une vieille *grand'mère* [1] qui avait un chat.

1. En patois Saint-Polois : *gra'mère*, vieille femme.

Digitized by Google

Tous les jours au soir, elle allait *à l'série* [1].

Une fois, elle dit à son chat de battre son beurre à sa place et de le laisser dans la *chéranne* [2].

Le chat a battu le beurre, mais il l'a ôté de la *chéranne* et l'a goûté ; puis, l'ayant trouvé à son goût, il a tout mangé.

Quand la grand'mère est revenue de la *série*, elle a dit au chat :

« Où est-ce que t'as mis le beurre ? Il n'est plus dans la *chéranne*.

— Dans le *minchoir* [3].

— Où, dans le *minchoir* ? Tu mens, je ne le vois pas. Ah ! tu l'as sans doute mangé, mon gaillard ! Attends, tu vas voir ! »

Elle prend sa *crochette* [4], et puis elle *buque* sur le chat tant qu'elle peut.

Le lendemain, au soir, elle retourne à la série, en ayant soin de mettre son chat dehors, avant de fermer sa porte.

Le chat s'en va. Il rencontre un coq :

« Chat, où que tu vas ? lui demande celui-ci.

— Viens avec moi, coq, tu le sauras ! »

Un peu plus loin, il rencontre un *oujon* [5].

« Chat, où que tu vas ?

— Viens avec moi, *oujon*, tu le sauras ! »

Encore un peu plus loin, il rencontre un *ran* [6].

« Chat où que tu vas ?

— Viens avec moi, *ran*, tu le sauras ! »

Tous les quatre s'en retournent à la maison de grand'mère. La porte étant fermée à clef, le chat demande aux autres :

« Comment que nous ferons pour entrer ?

— Moi, je me charge d'ouvrir la porte, lui répond le *ran* ».

Alors il prend ses *écoriches* [7] et *fout dins chl'hus* [8] un grand coup de tête qui suffit pour l'enfoncer. Ils entrent tous et referment la porte.

Et puis le chat *il* dit :

« Moi, je me mets dans les cendres.

— Moi, je me mets dans la seille, dit l'*oujon*.

— Moi, je me mets dans le lit, dit le *ran*.

1. A la veillée.
2. Baratte.
3. Pétrin, maie.
4. Bâton de vieillesse.
5. Oie.
6. Bélier.
7. Son élan.
8. Donne dans la porte.

Digitized by Google

— Moi, je me mets sur la planche du *bau* [1], dit le coq.

Un petit moment plus tard, voilà grand'mère qui rentre. Elle a voulu *cafouiller* dans les cendres, pour voir s'il y avait encore du feu; mais le chat l'a *dégriffée*. Elle a voulu aller boire; mais l'*oujon* lui a pincé le nez. Elle a voulu aller se coucher; mais le *ran* lui a *foutu* un tel coup de tête qu'elle a été *dinguer* [2] au milieu de la chambre. Elle a voulu ouvrir la bouche pour crier : *Aïè ! aïè !* », mais le coq lui a fait un gros étron dedans.

(*Saint-Pol, faubourg d'Arras*).

VI

LE LOUP ET LE BOQUILLON

Il y avait une fois un *boquillon* [3] qui s'appelait Jéjeph. Il n'avait point d'enfants et vivait, avec sa femme Magrite, dans une petite *bagnole* [4] construite au milieu d'un bois.

Un jour au soir, Magrite était occupée à faire, pour le souper, une *marmitée* de *guinse à cavrons* [5]. Jéjeph fumait tranquillement sa pipe et attisait le feu de temps en temps; il *touillait* [6] aussi le *guinse* lorsque sa femme avait besoin de quitter la *louche* pour vaquer aux occupations du ménage.

Tout à coup on gratte à la porte.

« Magrite, vas donc ouvrir, dit le boquillon, qui était en train de *touiller* la bouillie.

— *Nou fait*, vas-y toi-même. Donne-moi la *louche*, que je *touille* à mon tour ».

Jéjeph s'en va tirer *chl'amille* [7] et, tout surpris et effrayé, il recule aussitôt jusqu'au fond de la cheminée. C'était un grand diable de loup qui avait gratté, un loup comme il n'en avait jamais vu, avec des yeux enflammés qui brillaient comme des charbons ardents dans la demi-obscurité de la cahute.

Epouvanté à la vue de ce visiteur inattendu, le *boquillon* n'osait remuer. De son côté, sa femme était si épeurée, qu'elle n'avait plus la force de crier ni d'appeler.

Pendant ce temps le loup s'était gravement assis sur son derrière, devant la cheminée, ayant l'air de se demander lequel des deux il mangerait, le bûcheron ou bien sa femme.

1. Poutre maîtresse.
2. Rouler.
3. Bûcheron.
4. Cahute.
5. Bouillie confectionnée avec de la farine, du lait de beurre et des *cavrons* (sortes de petites prunes aigres).
6. Mêlait, brassait.
7. Le verrou de bois.

Digitized by Google

Mais voilà que le *guinse* commença à répandre une odeur de brûlé. En sentant cela, une idée lumineuse vient à l'esprit de Jéjeph.

« *Fous-li sus s'tête eune louchie d'guinse*[1] ! » crie-t-il à Magrite.

Celle-ci comprit sur le champ la pensée de son mari ; elle prit une forte *louchie* de bouillie brûlante et l'appliqua vivement sur la tête du loup, qui poussa d'affreux hurlements et décampa, sans demander son reste, par la porte qui était restée entr'ouverte.

Jéjeph et Magrite s'estimèrent heureux d'en être débarrassés à si bon compte.

Le lendemain, le *boquillon* prit sa cognée et s'en alla dans le bois pour abattre un arbre ; il avait, auparavant, bien recommandé à sa femme de veiller au loup, à qui il pourrait prendre fantaisie de revenir.

A peine a-t-il donné quelques coups de cognée qu'il aperçut le loup de la veille se dirigeant vers lui, la tête pelée par le cataplasme que lui avait appliqué Magrite. Il était suivi d'une dizaine de compagnons affamés et munis, comme lui, d'une excellente denture.

« Cette fois-ci, se dit Jéjeph en les voyant venir, mon affaire est claire : c'est ma dernière heure. Je n'ai plus qu'à me recommander au bon Dieu avant de *passer le goût du pain* ».

Néanmoins il grimpa sur l'arbre qu'il allait abattre et se hissa de branche en branche jusqu'au *couplet*[2]. Une fois installé, il eut tout le loisir de voir les loups tourner autour de sa citadelle, hurlant de colère de le savoir hors de portée.

Mais ses ennemis n'entendaient pas le lâcher ainsi ; ils prirent le parti de se coucher au pied de l'arbre, afin de l'attendre. Une heure, deux heures, trois, quatre, cinq, six heures se passèrent de la sorte, et les loups ne s'en allaient pas. Et Jéjeph, commençant à *s'écrampir*[3], restait toujours installé d'une manière fort peu commode dans le *couplet* de l'arbre.

Finalement le loup échaudé, après avoir fait un signe de tête et hurlé un petit instant, *s'étampa*[4] contre le tronc de l'arbre en s'y appuyant au moyen de ses pattes de devant. Un autre loup s'élança d'un bond sur les épaules du premier et se dressa aussi contre l'arbre, puis un troisième, un quatrième, un cinquième et un sixième. Il n'en fallait plus qu'un pour arriver à la hauteur du pauvre *boquillon*, lorsque, heureusement, il se rappela l'effet de la cuillerée de bouillie et s'écria, de sa voix la plus forte :

1. Applique-lui sur la tête une cuillerée de bouillie.
2. Cime, sommet.
3. Avoir les membres engourdis.
4. Se dressa.

Digitized by Google

« *Fous-li sus s'tête eune louchie d'guinse* ! »

Ces simples mots changèrent d'un seul coup la situation. Le loup échaudé qui formait la base de l'échelle, se rappela l'aventure de la veille ; il se laissa retomber à terre pour s'enfuir à toutes jambes ; et les autres loups s'écroulèrent les uns sur les autres et détalèrent au plus vite, les jambes *affolées*[1] et les côtes enfoncées.

Jéjeph put ainsi descendre de l'arbre, reprendre sa cognée qui était restée à terre, et regagner son logement sans encombre.

(*Conté en patois par Mlle Pélagie Part, d'Herlin-le-Sec*).

VII

LE LOUP ET LES PETITS CABRIS

Il y avait une fois à Pronay une *maguette*[2] et trois petits cabris.

La *maguette* eut un jour besoin d'aller faire des commissions à Saint-Pol. Alors, avant de partir, elle dit *comme ça* à ses petits cabris :

« Si quelqu'un vient *buquer*[3], ayez bien soin de ne pas ouvrir la porte avant de lui avoir fait montrer patte blanche ».

Et la *maguette* s'en alla à Saint-Pol.

Quelques instants après son départ, compère le loup arrive et *buque* à la porte.

« Toc, toc !

— Qui est-ce qui est là ?

— C'est votre maman qui vous apporte de la bonne herbe à manger.

— Montrez patte blanche ! »

Compère le loup montra sa patte, mais comme elle était toute noire, les petits cabris ne lui ouvrent pas.

Alors le loup tout en colère s'en va trouver le meunier du moulin d'Invi ; il lui demande et obtient la permission de plonger sa patte dans un sac de farine. Puis il retourne *vite et tôt au galop*[4] à la maison des petits cabris.

« Toc, toc !

— Qui est-ce qui est là ?

— C'est votre maman qui vous apporte de la bonne herbe à manger.

— Montrez patte blanche ».

Compère le loup montra sa patte, mais comme la farine était tom-

1. Blessées, meurtries.
2. Chèvre.
3. Frapper.
4. Prestement.

Digitized by Google

bée en route, et que sa patte était toujours aussi noire, les petits cabris ne lui ouvrent pas.

Compère le loup est obligé de s'en retourner encore plus en colère. Il se dit à lui-même :

« Puisque c'est comme ça, je vais m'habiller en pèlerin de Saint-Hubert ».

Pendant ce temps-là maman *maguette* rentre à la maison et retrouve ses petits cabris.

Un moment après, compère le loup revient habillé en pèlerin.

« Toc, toc !

— Qui est-ce qui est là ?

— C'est un pauvre pèlerin qui revient de Saint-Hubert et qui n'a plus ni père ni mère.

— Je ne peux plus ouvrir la porte, dit la *maguette* qui avait reconnu la voix du loup ; monte par la cheminée, je vais mettre une échelle dedans ».

Le loup ne se le fait pas dire deux fois ; il monte sur le toit et descend par le *buhot*[1].

Mais maman *maguette* et ses petits cabris prennent chacun un *fourquet*[2] et le reçoivent d'une si belle façon qu'il perd ses tripes et ses boyaux et finit par en mourir.

(*Conté en patois par Sylvie Hanocq, de Ramecourt*).

VIII

EL GAVETTE ED POUILLETTE[3]

Eune foés Coclet il avoèt crévè l'gavette ed Pouillette.

A's'in vo truvoir ech cordonnier :

« Baillez-mé, ch'cordonnier, un molé d'poïette pour raccommoder m'gavette eq' Coclet qu'i m'el l'o crévèe.

— Aoui, mais, qu'i li dit ch'cordonnier, faut m'bailler un molé d'crachette » (*Variante :* un molé d'soïette).

A' s'in vo truvoir ech pourchau :

« Baillez-mé, ch'pourchau, un molé d'crachette (*Var.* : un molé d'soïette) pour bailler à ch'cordonnier, pour qu'i m'balche un

1. Partie de la cheminée qui dépasse le toit.

2. Fourche à fumier.

3. Ce conte doit être débité avec volubilité. — Traduction des principaux termes : *gavette*, petite *gave* (jabot) ; — *pouillette*, poulette ; — *poïette*, diminutif de poix ; — *crachette*, dim. de *crache*, graisse ; — *soïette*, dim. de soie ; — *mannier*, meunier ; — *tercheu*, son de farine ; — *soilette*, dim. fém. de *soile*, seigle ; — *pâturette*, dim. de *pâture*, prairie ; — *iauette*, dim. d'*iau*, eau ; — *un molé*, un peu.

Digitized by Google

molé d'poïette pour raccommoder m'gavette eq' Coclet qu'i m'el l'o crévèe.

— Aoui, mais, qu'i li dit ch'pourchau, faut m'bailler un molé d'tercheu. »

A' s'in vo truvoir ech mannier :

« Baillez-mé, ch'mannier, un molé d'tercheu pour bailler à ch' pourchau, pour qu'i m'balche un molé d'crachette (*Var.* : soïette), pour bailler à ch'cordonnier, pour qu'i m'balche un molé d'poïette pour raccommoder m'gavette eq' Coclet qu'i m'el l'o crévèe.

— Aoui, mais, qu'i li dit ch'mannier, faut m'bailler un molé d'soilette. »

A' s'in vo truvoir ech camp :

« Baillez-mé, ch'camp, un molé d'soilette pour bailler à ch'mannier, pour qu'i m'balche un molé d'tercheu, pour bailler à ch'pourchau, pour qu'i m'balche un molé d'crachette (*Var.* : soïette), pour bailler à ch'cordonnier, pour qu'i m'balche un molé d'poïette, pour raccommoder m'gavette eq' Coclet qu'i m'el l'o crévèe.

— Aoui, mais, qu'i li dit ch'camp, faut m'bailler un molé d'crottelette. »

A s'in vo truvoir chelle vaquette :

« Baillez-mé, chelle vaquette, un molé d'crottelette pour bailler à ch'camp, pour qu'i m'balche un molé d'soilette, pour bailler à ch' mannier, pour qu'i m'balche un molé d'tercheu, pour bailler à ch' pourchau, pour qu'i m'balche un molé d'crachette (*Var.* : soïette), pour bailler à ch'cordonnier, pour qu'i m'balche un molé d'poïette, pour raccommoder m'gavette eq' Coclet qu'i m'el l'o crévèe.

— Aoui, mais, qu'a'li dit chelle vaquette, faut m'bailler un molé d'herbette. »

A' s'in vo truvoir chelle pâturette :

« Baillez-mé, chelle pâturette, un molé d'herbette, pour bailler à chelle vaquette, pour qu'a' m'balche un molé d'crottelette, pour bailler à ch'camp, pour qu'i m'balche un molé d'soilette, pour bailler à ch'mannier, pour qu'i m'balche un molé d'tercheu, pour bailler à ch'pourchau, pour qu'i m'balche un molé d'crachette (*Var.* : soïette), pour bailler à ch'cordonnier, pour qu'i m'balche un molé d'poïette, pour raccommoder m'gavette eq' Coclet qu'i m'el l'o crévèe.

— Aoui, mais, qu'a' li dit chelle pâturette, faut m'bailler un molé d'iauette. »

A' s'in vo truvoir chelle riviérette :

« Baillez-mé, chelle riviérette, un molé d'iauette pour bailler à chelle pâturette, pour qu'a' m'balche un molé d'herbette, pour bailler à chelle vaquette, pour qu'a' m'balche un molé d'crottelette,

Digitized by Google

pour bailler à ch'camp, pour qu'i m'balche un molé d'soilette, pour bailler à ch'mannier, pour qu'i m'balche un molé d'tercheu, pour bailler à ch'pourchau, pour qu'i m'balche un molé d'crachette (*Var.* : soïette), pour bailler à ch'cordonnier, pour qu'i m'balche un molé d'poïette, pour raccommoder m'gavette eq' Coclet qu'i m'el l'o crévèe.

— Aoui, mais, qu'a' li dit chelle riviériette, faut aller dire au ciel qu'i m'in balche. »

A s'in vo truvoir el ciel :

« Baillez-mé, l'ciel, un molé d'iauette pour chelle riviérette. »

El ciel i li baille del iauette ; a' l'porte à chelle riviérette.

Chelle riviérette a' n'y in baille un molé ; a' l'porte à chelle pâturette.

Chelle pâturette a'li baille un molé d'herbette, a' l'porte à chelle vaquette.

Chelle vaquette a' li baille un molé d'crottelette ; a' l'porte à ch'camp.

Ech camp i li baille un molé d'soilette ; a' l'porte à ch'mannier.

Ech mannier i li baille un molé d'tercheu ; a' l'porte à ch'pourchau.

Ech pourchau i li baille un molé d'crachette (*Var.* : soïette) ; à' l'porte à ch'cordonnier.

Ech cordonnier i li baille un molé d'poïette.

Et pis Pouillette alle raccommode es' gavette eq' Coclet qu'i li avoèt crévèe.

(*Saint-Pol, faubourg d'Arras*).

ED. EDMONT.

Digitized by Google

LE FOLK-LORE DE LA TOURAINE

V

LES COUTUMES DE L'ANNÉE

La Chandeleur (2 février). — On fait les crêpes dans la poële : chacun doit faire sauter la sienne. Cela donne de l'argent toute l'année. C'est le jour de la Bonne-Dame crêpière. (Chinon, Preuilly, Mareuil, Reignac).

A la messe de la Chandeleur, tous les fidèles tiennent un cierge allumé à la main. Chacun en emporte le reste chez soi. Si quelqu'un vient à mourir dans la maison, on place ce cierge allumé sur une table près du corps avec de l'eau bénite dans un récipient quelconque et une branche de buis en guise de goupillon.

Le 2 février, jour de la Purification de la Ste-Vierge, on mange soit des crêpes, soit du pain trempé dans de l'œuf et frit; on appelle ce met « soupe dorée », en souvenir de celle que mangea la Vierge à son retour du temple.

Dit le proverbe :

Il faut faire des soupes dorées
Pour avoir de l'argent toute l'année.

(Tournon, St-Pierre, Vouêtre, Ligueil).

Les domestiques vont, la veille au soir, avec une lanterne chercher des nielles dans les blés : s'ils en trouvent, on leur fait des crêpes. (Preuilly).

Avant le lever du soleil, on envoyaient les enfants avec une petite botte de foin à un croisement de chemin. Ils devaient trouver là monté sur un âne un bonhomme qui leur donnerait les échaudés. Ce foin apporté était pour l'âne. (Chédigny).

Les veillons. — Autrefois, on se réunissait pour veiller pendant les soirs d'hiver dans une écurie. Cette habitude n'est pas complètement perdue. A Savigny, par exemple, on compte encore plusieurs *veillons* : Ainsi s'appellent ces réunions où s'assemblent les femmes et les hommes d'un même village.

Au moment du mardi-gras et pendant tout le carême, les jeunes gens s'y rendent déguisés.

Il y a trente ans, ils allaient deux par deux, habillés l'un en berger, l'autre en bergère.

Et on dansait en chantant :

LE BERGER : Oh ! je t'y ferai danser
Ton petit cotillon, Nanette !

Digitized by Google

Oh ! je t'y ferai sauter
Ton petit cotillon barré !

Danse, danse, ma jolie blonde !
Saute, gai ! Lève les pieds !

LA BERGÈRE : Je ne t'ai jamais vu comme ça
Faire tes bamboches ;
Je n' t'ai jamais vu comm' çà
Faire tes bamboches et tes embarras.

Danse, danse, ma jolie blonde !
Saute, gai ! Lève les pieds !

LE BERGER : Danse, danse, le porc et la mienne,
Ce sont deux bêtes qui s'entre-mènent.
Saute, saute la *beroué* (?)
C'est le porc qui mène la *bruée* (truie) !

Danse, danse, ma jolie blonde !

(Chinon).

Ronde de veillon moderne :

Voilà le printemps qui s'avance,
Tous les jeunes gens n'ont pas de bonne amie,
Ce n'est pas pour longtemps qu'on danse ;
La danse procure pourtant du plaisir.
Entrez, Monsieur, dans cette ronde :
N'y coûte rien pour y entrer !
Mais pour sortir de cette ronde,
Une demoiselle vous embrasserez.

Carnaval. — A Carnaval, le bœuf gras décoré que l'on promène dans les rues avant de le conduire à l'abattoir, s'appelle « le bœuf vilé » !

La nuit du mardi-gras, chats et sorciers font le sabbat.

Dans le Lochois, le lieu du rendez-vous se trouve au « (Carroir des prés », dans des bois situés près la forêt de Loches, non loin de Loché. L'heure, minuit précise.

Il est encore plus d'une bonne femme qui, ce jour-là, ne peut souffrir son chat à la maison.

Jadis (et maintenant encore parfois), on recevait la visite de Carnaval avec ses compagnons.

Ce sont des gens qui se déguisent de leur mieux, le plus souvent avec des peaux de bête, et puis, la nuit venue, s'en vont de ferme en ferme chanter et danser. On les invite à manger les « russeroles ». C'est une espèce de petits gateaux faite avec de la farine, du beurre, des œufs, de la fleur d'oranger et de la levure de bière. On les fait cuire à la poêle dans de la graisse ; puis on les saupoudre de sucre.

Ces « russeroles » ou « rousseroles » sont spéciales aux jours

Digitized by Google

gras : on les appelle aussi des « crottes de masques ».

Ne pas manger de russerolles le mercredi des Cendres, il y a des crapauds dedans. (Vouêtre).

Il ne fallait pas filer à Carnaval : les rats auraient rongé le fil. (Preuilly, Chinon).

On fait les crêpes et l'on chante :

Carnaval t'en va pas !
J' ferons des crêpes ; j' ferons des crêpes.
Carnaval, t'en va pas,
J' ferons des crêpes et t'en mangeras.

(Vouêtre).

On danse pour avoir du chanvre.

On balaye la place à l'envers, c'est-à-dire qu'on ramène les balayures dans le foyer, au lieu de les pousser dehors : cela préserve des puces. (Chedingy).

Le Mercredi des Cendres. — A Bléré, on promène un mannequin représentant Carnaval et qu'on appelle « Brimbault ». On le brûle sur la place publique devant la foule assemblée.

Les jeunes gens s'emparaient de tous les balais qu'ils pouvaient trouver et en faisaient un feu de joie. (Reignac).

Le tricotage. — Le mercredi des Cendres, dans la soirée, les habitants, un bâton ou tricot (de là le mot *tricotage*) à la main, se rendent, en chantant chez les nouveaux arrivés dans la commune.

Les *tricoteurs*, avant de pénétrer chez celui où ils veulent *tricoter*, lancent dans sa maison une boule de bois (ordinairement une boule à jouer). Celui-ci s'efforce de la renvoyer avec un bâton : s'il n'y réussit, les tricoteurs entrent. On leur sert à boire et ils s'en vont recommencer leur jeu dans un autre endroit.

Cette coutume se perd. Voilà dix ans elle était encore très en vogue dans la vallée de la Brenne, depuis Châteaurenault jusqu'à Vernou. (Vouvray).

Les « tricoteurs » avaient les mains noircies de suie et essayaient de barbouiller la figure des femmes. (Reignac).

Les Brandons. — C'est le premier dimanche du carême.

On allume des feux de joie dans toutes les communes. Pour ce faire, les enfants ont préalablement quêté du bois à toutes les portes, des fagots, des copeaux, etc.

Les petits enfants viennent à la queue leu leu assister à ces « brandons », en tenant à la main des tiges de bouillon blanc, imprégnées d'huile et qu'ils allument en guise de torches. On appelle cela un « niellot » (?). Pendant cette sorte de procession, ils chantent :

Niellot brûlé,
Pour les Mars et pour les blés.

Digitized by Google

Puis, en chantant, on danse la branche d'Ecueillé et on saute par-dessus le feu.

Ce jour-là, tout le monde mange du poisson et de préférence une carpe qu'on appelle « la carpe brandonnière ». (Mareuil).

Dans la commune de Bossay, les bergères se réunissaient dans la forêt ou sur la lisière, emportant chacune des provisions : généralement une omelette au lard et une bouteille de vin. Les garçons, de leur côté, venaient avec des cornemuses, des hautbois, des vielles et on dansait jusqu'au soir. (Bossay).

Le dimanche brandonnier, premier dimanche de Carême où l'on promène des brandons dans les champs emblavés pour empêcher de pousser les mauvaises herbes. (Cfr., brandes, bruyères desséchées et allemand Brand, incendie).

Autrefois, dans le Lochois, on attachait des bottes de paille au bout de grandes perches, puis on se rendait sur le champ où on les allumait; et, pendant que ces bottes brûlaient, il fallait ramener des nielles (plante à fleur bleue qui vient dans les champs de blé). Pendant ce temps, la maîtresse de maison faisait des crêpes : dont on mangeait d'autant plus, qu'on avait davantage cueilli de cette mauvaise herbe.

Aujourd'hui, on se contente d'allumer des bottes de paille, le soir, à la nuit tombée, aux carrefours et sur les hauteurs. (Céré).

Aux Brandons on dit:

Brandons
Empêchent nielles et échardons.

(Courçay.)

LÉON PINEAU.

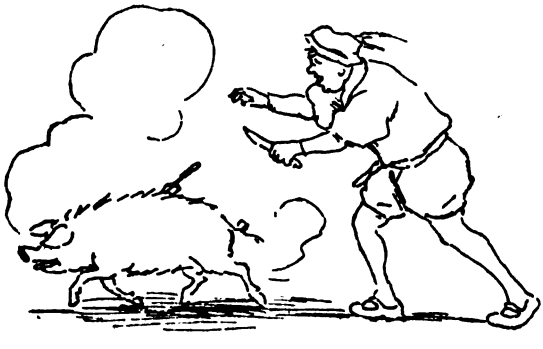

Digitized by Google

FANATISME ET LÉGENDES ARABES [1]

XII

SI ALI BEN EL AKHDAR

En 1866, un merabet, Si Ali ben El Akhdar, de la tribu des Oulad Ali ben Yahia, près la Meskiana, se faisait passer pour inspiré, et il le croyait fermement lui-même.

Un beau jour de Mai, lors d'un mariage, il annonça que Dieu, qui le couvrait de sa protection, l'avait rendu invulnérable et comme preuve, il offrit de se faire tirer un coup de fusil chargé à balle dans le corps, sans en être le moins du monde incommodé !

Tous les assistants firent immédiatement cercle autour de lui et le merabet se mit en devoir de charger son fusil. Cette opération terminée, Si Ali ben El Ahkdar, dont l'exaltation religieuse était à son comble, demanda à son frère utérin Hamana ben Salah, de lui décharger son fusil dans la poitrine ; ce dernier, convaincu que son frère était un saint et que Dieu ne permettrait pas sa mort, n'hésita pas à placer le canon du fusil sur la poitrine de Si Ali ben el Akhdar et à lâcher la détente : le coup partit et le merabet tomba foudroyé.

Ce fait fut porté à la connaissance de l'autorité française qui ouvrit une information judiciaire.

XIII

AHMED BEN KOURARI

Dans le douar Oulad-Ahmed (Ragouba), ancienne tribu des Mahalta, existe un nommé Ahmed ben Kourari, qui passe aux yeux de ses coreligionnaires, pour susceptible d'essuyer impunément tous les coups de feu possibles ; les balles, d'après ses admirateurs, s'aplatissent dès qu'elles ont touché son burnou !

Ils affirment sérieusement que si, par hasard, les balles pénètrent et que le sang coule, un bien plus grand miracle se produit : Ahmed ben Kourari n'a qu'à réciter un verset du Koran, aussitôt il rend la balle en crachant, la blessure se referme et il est guéri !

ACHILLE ROBERT.

1. Voir tome XI, pages 316, 425, 593 ; tome XIII, pages 272, 273 ; tome XVI, pages 26, 464 ; tome XVII, page 116.

Digitized by Google

CONTES ET LÉGENDES DE LA GRÈCE ANCIENNE [1]

XXXVIII

LE TMÔLOS

Tmôlos, fils d'Arès et de Théogonè, roi de Lydie, chassant un jour sur le mont Karmanorion, et ayant aperçu la vierge Arrhipè, nymphe d'Artémis, devint amoureux d'elle. Emporté par son amour, il la poursuivit pour lui faire violence. Celle-ci, ne pouvant lui échapper, se réfugia dans un temple d'Artémis. Mais le prince, dédaignant la sainteté du lieu, souilla la jeune fille dans le temple. Saisie de désespoir, elle mit fin à sa vie en se pendant. La déesse indignée de ce crime, envoya contre le roi un taureau furieux. Saisi par lui, il fut lancé en l'air, retomba sur des pierres et périt cruellement. Son fils Théoklyménis fit ses funérailles et donna son nom à la montagne [2].

XXXIX

LE DAUPHIN RECONNAISSANT

Koiranos était de Paros : il se trouvait à Byzance quand des pêcheurs ayant pris dans leurs filets plusieurs dauphins, allaient les mettre en pièces, Il les racheta et les lâcha tous. Peu après il naviguait sur un navire à cinquante rames qu'il possédait et qui portait, dit-on, des pirates. Le vaisseau ayant chaviré dans le détroit entre Naxos et Paros, tous les gens périrent, mais on rapporte qu'un dauphin vint se placer sous lui et le maintenir à la surface. Il aborda sur le rivage de Sicynthe près d'une caverne qu'on montre encore aujourd'hui et qu'on appelle Koiranéion. C'est à propos de lui, dit-on, qu'Archiloque aurait prononcé ces vers :

Poseïdon ne laissa survivre que Koiranos sur cinquante.

Plus tard, quand il mourut, ses parents brûlaient son corps sur le bord de la mer lorsqu'apparurent beaucoup de dauphins le long du rivage. Il semblait qu'ils fussent venus pour ses funérailles et ils restèrent jusqu'à ce qu'elles furent terminées [3].

1. Suite, v. t. XVIII, p. 533.
2. Le pseudo-Plutarque. *Sur les fleuves*, ch. VII, § 8. *Moralia*, éd. Bernardakis, t. VII. Leipzig, 1895, p. 295-296.
3. Plutarque. *Quels animaux sont les plus intelligents*, § 36. *Moralia*, éd. Bernardakis, t. VI. Leipzig, 1896, in-12, p. 80-81.

Digitized by Google

XL

TÉLÉMAQUE ET LES DAUPHINS

Les gens de Zacynthe, au témoignage de Kritheus, raconte que Télémaque, étant enfant, glissa dans un endroit profond de la mer. Il fut sauvé par les dauphins qui le recueillirent et le ramenèrent à la nage. C'est pourquoi Ulysse en fit une gravure sur son cachet et un ornement pour son bouclier, par reconnaissance pour cet animal [1].

RENÉ BASSET.

COUTUMES ET SUPERSTITIONS DE LA HAUTE-BRETAGNE

LIV

GUIPEL (ILLE-ET-VILAINE)

Elle est de la confrérie des chats. — Expression qui désigne une personne n'ayant jamais été parrain ou marraine.

Arc-en-ciel. — Quand l'arc-en-ciel paraît, les enfants mettent de la salive dans le creux de la main, font le signe de couper cette salive en deux avec l'autre main, et disent en même temps :

Si tu laisses tes vaches passer dans mon pré
Je te coupe par la moitié.

L'enfant qui coupe l'arc-en-ciel ne doit pas l'avoir vu. Il est averti par ses camarades.

L'arc-en-ciel a sept couleurs, et puise son eau dans les ruisseaux et les étangs.

Arc-en-ciel du matin
Met la pluie en chemin. (Mauvais signe)
Arc-en-ciel du soir
Met la pluie en retard. (Signe de beau temps)

Points cardinaux. — Le Haut (c'est le nord) ; le Bas (c'est le sud) ; Galène (c'est l'ouest) ; le Haut-Galène (nord-ouest) ; le Bas-Galène (sud-ouest).

Quand on dit simplement *Galène*, c'est le Haut-Galène qui est désigné. Ainsi l'on dit :

Galène est bon homme,
Il ne fait perdre journée à personne.

1. Plutarque. *Quels animaux sont les plus intelligents*, § 36. *Moralia*, t. VI, p. 81.

Digitized by Google

Pluie :

Pluie matinale
N'est pas journale.

L'Alouette. — Quand les enfants vont dans les landes le matin, ils chantent :

Petite alouette (*bis*) monte en haut
Pour les petits paturiaux
Qui sont dans la lande là-haut ;
Va chercher une petite charrette de bouis
Pour nous mener en paradis.

Formulette pour endormir les petits enfants :

Dodo poulette,
Traîne ta charrette
Tout le long du paradis,
Pour avoir du pain bénit
De la main de Jésus-Christ.

Signe qui annonce les pommes. — S'il fait du soleil « la jeûne » (la veille) de Noël, il y aura des pommes dans l'année.

Lutins et bêtes fantastiques. — A Guipel, il y a *Maître Jean* qui s'attache aux chiens, aux chats, aux chevaux ; heureux les chevaux que Maître Jean aiment bien ! Il les soigne et les fait devenir gras. A Guipel, il y a encore *la poule noire*, dont on entend les rudes coups de bec aux portes des celliers. A Guipel, il y a aussi *le Garou*, qui vous tue si vous n'êtes pas capable de le dominer.

Il est vrai que ces êtres fantastiques se montrent de plus en plus rarement. Mais ils paraissaient souvent jadis, par exemple au temps où *Bounaparte* disait : « Il n'y a qu'un Dieu ; il ne doit y avoir qu'un roi. »

La vieille femme qui vous conte cela a reçu, un soir, — elle avait alors sept ans, — deux coups de bâton de Maître Jean, qui voulait l'empêcher de franchir un petit pont, formé par une planche.

Janvier et la santé :

Quand il tonne en janvier
Ça fait les cimetières bosser (il y aura beaucoup de morts).

Le crâne magique. — Allez à minuit, au cimetière, chercher le crâne d'un enfant mort-né. Vous le percerez avec une vrille. Ensuite, si vous usez de cet instrument pour percer les châtaigniers, il sortira du cidre de ces arbres comme d'un tonneau.

Le Diable aux danses. — Le diable est venu plusieurs fois à Guipel danser avec les jeunes filles. Il danse d'une façon étonnante. Une fois qu'il dansait avec Marie Janet, on l'a reconnu à son pied de poulain.

Digitized by Google

Comment on se procure la poule noire — « Avoir la poule nère » c'est avoir de l'argent à souhait.

Voici comment on s'y prend pour obtenir « la poule nère » : On fait trois fois, sans se détourner, le tour d'un « champ à trois cornières » (c'est-à-dire d'un champ de forme triangulaire). Le champ doit avoir une croix à l'une de ses cornières, et être entouré de chemins. Lorsque ce dur pèlerinage — qui se fait en nuit — est achevé, on voit le diable au pied de la croix. Il ne reste plus qu'à faire un pacte avec lui. Ordinairement Satan demande l'âme, et accorde la fortune en retour.

F. Duine.

LV

LA NAISSANCE AUX ENVIRONS DE DINAN

Le Baptême. — Si l'enfant pleure quand on lui met du sel dans la bouche, il aura une belle voix. S'il ne dit rien, il est destiné à ne pas vivre de longs jours.

L'enfant sera bon danseur si les cloches sonnent joyeusement.

Refuser d'être parrain ou marraine porte malheur à celui qui refuse, et à l'enfant à naître.

La Grossesse. — Une femme grosse ne doit pas sortir seule le soir, à moins qu'elle n'ait sur elle un chapelet ou une médaille bénite ; autrement les lutins l'enlèveraient, car elle est en état de péché.

Pour savoir à quel sexe appartiendra l'enfant à naître, la mère doit jeter son mouchoir à terre, en fermant les yeux, et en les tenant toujours fermés, elle se lève pour le ramasser ; si elle avance du pied droit, elle aura une fille, dans le cas contraire un garçon.

La fécondité. — Une femme n'a jamais que *le nombre d'enfants qu'elle doit avoir.*

Un homme qui désire avoir beaucoup d'enfants, doit, le jour de son mariage, et sans que l'épousée s'en doute, mettre dans le lit un fer à cheval ayant servi, un bouquet de verveine et un liard.

Suivant d'autres, on met dans le premier verre que boira la jeune femme en sortant de l'église, un poil pris à une truie ayant beaucoup rapporté; si elle manque de s'étrangler avec, neuf mois après, jour pour jour, elle aura un enfant. Mais si elle s'aperçoit de ce corps étranger, c'est qu'elle a déjà conçu avant le mariage, et que le baptême n'aura pas de cloches. Les vieilles gens prétendent que les cloches refusent de sonner au baptême d'un enfant illégitime.

Lucie de V.-H.

Digitized by Google

RÉCITS VALAISANS

I

LA FILLE DU FORGERON[1]

Jadis vivait à Visperterminen, un forgeron nommé Ruspeck. Il vit un jour s'arrêter à sa porte un cavalier étranger, qui lui ordonna de ferrer bien vite son cheval, tandis qu'il terminait au village quelques affaires urgentes. — Le forgeron et son aide se mirent vaillamment à l'ouvrage, mais voilà que le cheval se mit à parler d'une voix lamentable : « Ne frappe point si fort, disait-« il ; c'est ta chair et ton sang que tu frappes. Je suis ta fille que tu « as maudite, et je sers de monture au diable. Dépêche-toi et laisse-« moi partir. Je n'ai plus que ce jour pour me sauver de mon maître ; « il me faut passer sur quatre-vingts cimetières avant qu'il me « rejoigne. » Le forgeron, d'abord stupéfait, termina sa besogne, et le cheval s'enfuit.

Quand le cavalier revint, il réclama violemment son cheval ; mais le forgeron lui riposta qu'il avait donné l'ordre de le ferrer et non de le garder, et qu'il lui fallait payer le travail accompli. Le diable furieux s'exécuta et disparut.

Trois jours après, la fille du forgeron arriva chez son père. Satan avait rejoint son cheval dans le dernier cimetière et l'avait saisi par la queue ; mais par un suprême effort, il lui avait échappé, laissant sa queue entre les mains du maudit, et la jeune fille avait retrouvé sa première forme. Furieux, le diable lui avait jeté la tresse de cheveux arrachée, et les fers forgés par son père, et l'avait laissée libre. Elle consacra ces objets dans la chapelle de la forêt à la mère de Dieu. A côté des cheveux et du fer à cheval, que le père forgea joyeusement des quatre fers rendus par le diable, on voit encore, accrochée au mur, une couronne de fleurs qui veut dire : « La fille de Ruspeck n'eut point échappé au diable, si elle n'eut été pucelle[2]. »

II

LE CORTÈGE FUNÈBRE

Un bûcheron, en abattant du bois, renversa un arbre au travers du chemin. Il fut réveillé la nuit suivante et mandé d'aller aussitôt

1. D'après Stebler : *Ob den Heidenreben*. Zurich, 1901, p. 19.
2. Conf. Tcheinen et Ruppen : *Walliser-Sagen*, p. 255 ; le « Lied vom Schötzerschmied-Anneli », in Alois Lütolf, Sagen, p. 70.

Digitized by Google

le déblayer, ce qu'il fit. Il finissait sa tâche, quand parut un long convoi funèbre, dont tous les membres passèrent en priant, sauf un dernier personnage qui allait, essoufflé, suant et retenant à grand peine ses habits de confrérie qui traînaient à terre. Le bûcheron l'ayant questionné, il lui conta que dans sa tombe, on avait mal noué son vêtement autour de son cou et qu'il était ainsi bien gêné dans sa marche. Le brave bûcheron le lui renoua, et le mort s'éloigna, en le remerciant chaleureusement; il avait encore quatre-vingts cimetières à visiter, avant de rejoindre le cortège [1].

III

LE FAUX SERMENT

Les habitants de Wisperterminen prétendent que les gens de Visp leur ont enlevé, à l'aide d'un faux témoignage, la propriété d'un pâturage qui leur appartenait de toute antiquité. Quelques citoyens de Visp, avant de venir sur le territoire contesté, remplirent leurs souliers de terre de Visp, et arrivés sur le lieu du litige, prêtèrent serment qu'ils marchaient « sur terre de Visp ». — Suivant une autre version, les faux jureurs, après avoir mis un peu de terre de leur jardin dans leurs souliers, cachèrent dans leur chapeau une cuiller à pot *(Schopfloffel)* et un peigne, appelé dans le pays *Richter*, et prêtèrent le serment suivant : « Aussi vrai que je suis sur ma « propre terre et que j'ai au-dessus de moi le créateur (*Schopfer*) et « le juge (*Richter*), ce pâturage nous appartient [2] ».

IV

LE BAISER LIBÉRATEUR

Un habitant du Nanzerthal, nommé Trejer, rencontra un jour, en descendant de la montagne, une femme jeune et belle, vêtue de bruissantes et soyeuses étoffes. Elle lui dit que s'il voulait être son sauveur, lui et ses descendants seraient riches jusqu'à la neuvième génération ; mais il devait bien réfléchir avant de tenter l'épreuve, qui consistait à donner un baiser à l'un des êtres horribles qui allaient paraître devant lui ; s'il y manquait, elle serait à jamais damnée. L'homme promit, mais il n'osa donner le baiser promis, ni à un gigantesque lézard vert, ni à un crapaud de la taille d'un veau, ni à un énorme serpent. Enfin, la malheureuse femme prit la forme d'une botte de paille enflammée, et, avec un cri épouvantable

1. Stebler, *op. laud*, p. 34 ; Tscheinen et Ruppen, p. 213.
2. Stebler, loc. cit. p. 65 ajoute que la même légende existe dans d'autres parties de la Suisse et donne des références.

Digitized by Google

disparut dans le glacier. La famille de Trejer paya cette aventure de maux sans nombre [1].

V

LE JUIF-ERRANT

Quant Ahasvérus traversa pour la première fois le Grimsel, les montagnes étaient couvertes de hêtres, d'arbres fruitiers et de vigne, où, au courant de clairs ruisseaux, chantaient les oiseaux par milliers. Un demi-siècle passa : le Juif-Errant retrouva une région désolée et déserte, que couvrait un brouillard épais ; un coup de vent balaya la brume et il vit les flancs des montagnes couvertes de sombres forêts de sapins. Mille ans passèrent encore, et Ahasvérus revenu heurta ses pieds à la roche aride. Et il s'assit sur une pierre et pleura, et quand il se releva pour retourner vers les plaines habitées, ses larmes avaient formé un petit lac qu'on voit encore au passage du Grimsel [2].

VI

APPARITIONS NOCTURNES

La haute vallée (Conches-Goms) était naguère fréquentée par des esprits, auxquels les habitants donnaient le nom générique de Botz, monstre. Les voyageurs attardés sur la route étaient frappés par un être invisible ; ils voyaient glisser près d'eux des clartés étranges et des feux follets ; ils rencontraient enfin le géant sans tête [3].

GAUDEFROY-DEMOMBYNES.

1. Stebler, l. c. p. 71 ; Tscheinen et Ruppen, l. c. p. 152.
2. Stebler. *Goms und die Gomser*. Zurich, 1903, p. 8.
3. *Ibid.*, p. 23 s.

Digitized by Google

PETITES LÉGENDES LOCALES

DXCIV

LES REBOUTEUX DU VAL D'AJOL

Au XVIIIe siècle, une famille de rebouteurs du Val d'Ajol (Vosges), jouissait d'une grande renommée. Ses membres avaient acquis dans leur pratique, une habileté qui attirait les malades de très loin. L'un des *Valdajou*, comme on les appelait, fut même appelé par Louis XV à Paris pour soigner le duc de Bourgogne, qu'il réussit à guérir. Des lettres de noblesse lui furent offertes en récompense, mais il les refusa, de crainte que ses descendants n'en devinssent orgueilleux et il n'accepta pour eux que l'exemption de la milice. On dit que le premier des Fleurot rebouteur reçut les premiers principes de son art et surtout la connaissance de l'ostéologie du médecin du duc de Lorraine Charles IV, qui lors de l'invasion française au milieu du XVIIe siècle, avait fui avec son maître vers Remiremont. Voici ce que dit la légende : Un jour, l'ancêtre des Fleurot fendait un chêne dans la forêt. Sous la violence de son coup de hache il coupa avec l'arbre un Christ renfermé dans le tronc. Triste et craignant les conséquences de son sacrilège involontaire, il répara adroitèment le crucifix et en récompense de l'avoir raccommodé, il reçut du ciel le don de *rebouter* les membres rompus [1].

CHARLES SADOUL.

DXCV

M. DE CHARNACÉ

Le souvenir de Charnacé (Jacques-Philippe de Girard de Charnacé, seigneur du Frêne, lieutenant de la première et plus ancienne compagnie des gardes-françaises du corps, né en 1640 et mort en 1720) est encore très vivace dans le pays d'Auverse, où il a laissé la réputation d'un seigneur exigeant, difficile et violent, très redouté pour ses nombreuses fredaines et ses facéties, qui s'exerçaient le plus souvent sur ses sujets. La tradition populaire nous a transmis l'histoire de la maison du tailleur, déplacée en une seule nuit. Voici,

1. Voy. Friry. *Guide du Baigneur et du Touriste à Plombières, Remiremont et lieux circonvoisins*. Epinal, Cabasse, s. d., p. 64. — *Hérival*, par A. Richard. Remiremont, Kopf-Roussel, 1903.

Digitized by Google

telle qu'elle est racontée, cette histoire : Charnacé avait une avenue superbe à son château du Frêne, mais cette avenue était défigurée par la maison d'un de ses sujets, tailleur de profession, qui n'avait pas voulu consentir, malgré ses offres ni ses menaces, à la lui céder.

Un jour Charnacé envoie chercher cet artisan, lui disant que, mandé d'urgence à la Cour, il lui faut une livrée pour le lendemain, et qu'il est si pressé qu'il ne veut pas que le tailleur sorte du château avant que l'ouvrage soit fait. Celui-ci y consent et se met à travailler. Pendant qu'il est occupé, Charnacé fait prendre avec la plus scrupuleuse exactitude le plan de la maison et du jardin du tailleur, le détail des pièces intérieures, jusqu'à la position des ustensiles ; il fait ensuite démonter l'édifice, emporter tout ce qu'il contient et remonter la maison, telle qu'elle était au juste dedans et dehors, à une certaine distance à côté de son avenue, fait replacer tous les meubles et ustensiles dans leur position, rétablit le petit jardin, et, en même temps, fait disparaître toute trace de la maison sur son emplacement primitif. Tout cela est exécuté avec une grande diligence et une habileté parfaite, et bien avant que la livrée du tailleur ne soit terminée.

Enfin, celui-ci ayant fini son ouvrage, Charnacé l'amuse jusqu'à la nuit noire, le paie et le renvoie. Le tailleur se dirige tranquillement vers l'endroit où il sait se trouver sa maison, mais, très étonné, il ne voit aucun édifice ; croyant s'être trompé, il revient sur ses pas, ne trouve rien, pousse plus avant et avec le même insuccès ; il se frotte les yeux de stupéfaction, et la nuit se passe sans qu'il puisse ressaisir ses esprits et savoir s'il rêve ou si c'est bien la réalité. Le jour arrive enfin et est bientôt assez clair pour qu'il puisse apercevoir distinctement tous les détails environnants ; il revient à l'endroit où sa modeste propriété, doit, d'après lui, se trouver : plus de maison, plus de jardin, les arbres eux-mêmes qui les avoisinaient sont évanouis ; il se croit le jouet d'une hallucination et se demande si le diable n'a pas passé par là. Enfin, à force de porter sa vue de tous les côtés, il aperçoit à une grande distance de l'avenue, un édifice offrant le même aspect extérieur que celui lui appartenant ; il ne peut croire que cela soit le sien, mais plus il approche, plus la construction ressemble à sa maison ; tout ahuri, il présente cependant sa clé à la serrure, ouvre la porte, entre, reconnaît tous les objets qui lui sont familiers à leur place habituelle, et il est convaincu que c'est un tour de sorcier.

Bientôt la risée du château et du bourg l'instruisent de la nature du sortilège ; furieux, notre tailleur veut plaider, demander justice à l'intendant, mais partout on se moque de lui. Le roi lui-même,

Digitized by Google

apprenant cette odyssée, s'en réjouit fort, et Charnacé conserve son avenue libre.

On raconte encore sur Charnacé, à Auverse, l'histoire du cordonnier qui, chaque fois qu'il avait une paire de chaussures à confectionner pour ce seigneur, devait fournir trois chaussures, et, pour prouver qu'elles étaient bonnes (?) en manger une en présence de Charnacé ! Un ouvrier de ce cordonnier étant allé un jour porter une paire de chaussures au château, sans être accompagné de la troisième chaussure supplémentaire. Charnacé entra dans une violente colère et voulut faire un mauvais parti au commissionnaire ; mais celui-ci, qui était d'une corpulence et d'une force extraordinaires, ayant saisi un sabre à sa portée, en fit des moulinets terribles, et pour donner une idée de sa dextérité et de son énergie, décapita deux chenets en fer. Cette prouesse intimida Charnacé, qui le laissa partir sans autre vexation.

FRAYSSE.

CONTES ET LÉGENDES ARABES [1]

DCXCII

LES CRÊPES BATTUES

Un jour, Djoh'a entra dans la boutique d'un pâtissier, s'assit auprès de son estrade et commença à manger des gâteaux. Le maître de la boutique se mit à le disputer : mail il ne se troubla pas. L'autre prit un bâton et commença à le battre. Djoh'a ne fit que manger de plus belle et dit : Que Dieu bénisse ce pays ; les gens vous forcent à manger des gâteaux et si on ne s'en acquitte pas bien, ils vous frappent avec des bâtons et des gourdins.

RENÉ BASSET.

1. Suite, voir t. XVIII, p. 347.

2. *Naouâdir el Khodja Nas'r eddin.* Le Qaire, s. d., in-12, p. 4 ; *Qis's'ah Djoh'a.* Beyrout, 1890, in-12, p. 5. La version turke se trouve dans le *Sottisier de Nasr eddin Hodja*, trad. Decourdemanche. Bruxelles, 1878, pet. in-8, p. 5-6. La phrase de Nas'r eddin est un peu différente : O Koniah, belle Koniah ! que chez toi le helvadji batte, qu'il batte sans cesse. Cf. aussi Barkder. *A reading book of the turkish language.* Londres, 1854, in-8°, p. 35-36 du texte. La phrase varie encore : Quelle excellente ville est Qonyèh, où l'on frappe l'homme avec des gâteaux!

Digitized by Google

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La dix-neuvième Assemblée générale de la Société a eu lieu le 30 janvier à l'Hôtel des Sociétés savantes, sous la présidence de M. le comte de Charencey, membre du comité central.

Le secrétaire général expose la situation de la Société qui continue d'être satisfaisante. Les recettes se sont élevées à 3.315 fr. 75, somme inférieure aux prévisions budgétaires ; mais il y a lieu d'observer que tous les règlements avec les dépositaires de la Revue n'avaient pas été effectués au 31 décembre.

Les dépenses ont été, d'autre part, inférieures aux prévisions budgétaires ; elles se sont élevées à 2.843 fr. 95, au lieu de 3.610 prévus, de sorte que l'exercice 1903 présente un excédent de 471 fr. 90.

Pour 1904, il y a lieu de prévoir en recettes 3.976 francs et en dépenses 3,490, qui laisseraient à la fin de 1904 un excédent de 486 francs.

Six nouveaux membres ont été admis dans la Société ; elle a perdu trois membres par suite de démission, et deux par décès : M. Gaston Paris, dont la renommée est universelle, et M. Jean Karlowicz, auquel on doit de remarquables travaux sur le folk-lore polonais. Les abonnements ont suivi la marche ascendante signalée l'an dernier ; le nombre des bibliothèques ou sociétés qui reçoivent la Revue dépasse actuellement 50, dont les quatre cinquièmes ont leur siège à l'étranger.

M. Arnol van Gennep lit un travail sur les *Tabous, signes et marques de propriété à Madagascar*.

La communication de M. A. van Gennep était le résumé d'un chapitre de son livre en voie de publication, sur le *Tabou et le Totémisme à Madagascar* ; notre collègue tenait à montrer que des manières d'agir les plus courantes dans nos campagnes de France ont leurs parallèles dans les sociétés demi-civilisées et s'expliquent par eux.

On emploie à Madagascar, pour assurer le respect de la propriété immobilière et mobilière, un certain nombre de procédés semblables à ceux que les *Coutumes* orales ou écrites reconnaissaient autrefois en France et que le Code civil a sanctionnées depuis par des pénalités. Mais la sanction malgache n'est pas d'ordre uniquement juridique ; elle est souvent d'ordre surnaturel ; c'est dire que l'interdiction présente à Madagascar des traits relativement primitifs : c'est un

Digitized by Google

tabou. C'est ainsi que l'acte de passer sur un terrain protégé par un pieu surmonté d'un paquet d'herbes vaut au malfaiteur la lèpre, la cholérine permanente, etc. ; celui de modifier l'oreille épointée des bœufs appartenant au roi était puni, surnaturellement, de maladie et, naturellement, de mort. M. A. van Gennep a décrit successivement les tabous de *passage* et de *pénétration*, les *signes* de propriété foncière (*bornes*, analogues aux *termes* des Latins), les *marques* sur bestiaux (par brûlure au fer rouge ou par incision à l'oreille) ; il a fait remarquer l'importance d'un document sur le caractère rituel du marquage annuel des Animaux de race bovine chez les Sihanaka et à rapproché cette coutume d'une cérémonie semblable des Arabes antéislamiques et de la *ferrade* provençale ; il serait intéressant de savoir si des cérémonies de marquage existent encore en Europe et quels sont les rites accomplis.

M. Gaudefroy-Demonbynes fait une lecture sur *les Marques domestiques dans le Valais*, qui sera publiée dans la *Revue*, et il fait circuler des ouvrages où un grand nombre de signes, bâtons, dessins, etc., sont reproduits.

Le bureau pour 1904 est ainsi composé :

COMMISSION DE RÉDACTION

Présidents honoraires

D'Arbois de Jubainville.
Frédéric Mistral.

Anciens présidents

Girard de Rialle.
E.-T. Hamy.

Président

Charles Beauquier.

Vice-Présidents

Emile Blémont.
Henri Cordier.
Paul Guieysse.

Secrétaire-général

Paul Sébillot.

Secrétaires

Gaudefroy-Demonbynes.
Alexandre Tausserat.

Trésorier

A. Certeux.

COMITÉ CENTRAL

Emile Blémont.
Girard de Rialle.
Gaudefroy-Demonbynes.
Félix Régamey.
Alexandre Tausserat.
Julien Tiersot.

Membres résidant à Paris

Charles Beauquier.
Raphael Blanchard.
Emile Blémont.
Prince Roland Bonaparte.

Digitized by Google

LIONEL BONNEMÈRE.
LOYS BRUEYRE.
COMTE DE CHARENCEY.
A. CERTEUX.
HENRI CORDIER.
GUSTAVE FOUJU.
GAUDEFROY-DEMONBYNES.
PAUL GUIEYSSE.
HUGUES KRAFFT.
CHARLES LE GOFFIC.
Dr MARTY.
FÉLIX RÉGAMEY.
ARTHUR RHONÉ.
PAUL SÉBILLOT.
ALEXANDRE TAUSSERAT.
JULIEN TIERSOT.

Membres ne résidant pas à Paris

RENÉ BASSET.
EMMANUEL COSQUIN.
A. LE BRAZ.
ACHILLE MILLIEN.
LÉON PINEAU.

BIBLIOGRAPHIE

George Doncieux. *Le Romancéro populaire de la France*, choix de chansons populaires françaises. Texte critique. Avec un avant-propos et un index musical par Julien Tiersot. Emile Bouillon, in-8° de pp. XLIV-518.

Lorsque notre collègue George Doncieux mourut si prématurément, j'exprimai le désir que ce travail auquel il avait consacré la meilleure partie de sa vie et dont une moitié était imprimée depuis deux ans, ne restât pas inachevé. Grâce aux soins fraternels de M. René Doncieux, ce recueil paraît aujourd'hui, avec l'introduction dans laquelle M. G. Doncieux donne de précieuses observations sur l'ancienne poésie populaire française, ses éléments, ses caractères distinctifs, sa langue et ses particularités. Il y explique aussi la méthode critique qui découle logiquement de cet exposé, et qu'il a employée pour l'établissement des textes ; avant de publier en volume son travail pour lequel il avait reçu des conseils de M. Gaston Paris, il en avait faire paraître une grande partie dans des recueils qui s'occupent de traditions populaires. La première étude, La Pernette, origine, histoire et restitution d'une chanson populaire romane parut en 1891, dans la *Romania*, et ce fut le point de départ de ce *Romancéro*; d'autres furent publiées dans le même recueil, dans *Mélusine*, dans la *Revue des Traditions populaires*, et ce travail préparatoire fut poursuivi pendant neuf ans (1891-1899). Ce livre n'est pas tout à fait le recueil complet que M. G. D. voulait faire ; il comprend 43 chansons qui sont entièrement rédigées, et deux dont le commentaire est incomplet. L'auteur y voulait ajouter cinq autres dont il n'existe que des notes bibliographiques. L'introduction est suivie de l'index des sources auxquelles M. D. a puisé, soit pour établir ses textes, soit pour ses commentaires; elles comprennent non-seulement les recueils de langue française, mais aussi des ouvrages écrits dans la plupart des langues de l'Europe. M. Julien Tiersot, qui a achevé l'introduction laissée incomplète (quoique comprenant

Digitized by Google

40 pag.) par G. D., a ajouté au volume un index musical, dans lequel il a noté, parmi les mélodies notées, celles qui lui paraissaient les plus originales, et qui pouvaient s'adapter au texte critique constitué par G. D. M. Tiersot nous semble bien avoir caractérisé ce bon livre de notre collègue en disant que : si quelques-unes de ses conclusions peuvent être discutées, tout le monde sera d'accord pour louer la haute conscience du travailleur, la probité de son effort, l'ingéniosité de ses vues, et pour l'applaudir d'avoir, sur un sujet si obscur, apporté plus de lumière.

P. S.

Adolphe Orain. *Contes du pays gallo*. Paris, Champion, pet. in-18 de pp. VII-332.

Ce livre aurait pu s'appeler Contes de Marg'rite Courtillon, puisque l'auteur dit dans sa préface qu'il lui ont été, pour la plupart, racontés par cette vieille femme, morte depuis longtemps. C'est dans l'auberge qu'elle tenait à Bain, petite ville de l'arrondissement de Redon, que descendait toute la population vagabonde qui parcourait la France d'un bout à l'autre à cette époque, pillotous de Quintin, Normands, Auvergnats, etc. Ces récits ne sont donc gallos que parce qu'ils ont été redits à M. O. par une femme qui les avait entendus ; en somme leur provenance réelle est quelque peu incertaine. D'ailleurs le pays gallo, quoique par extension on le donne à la Haute-Bretagne, s'applique plus particulièrement à la zone qui se rapproche de la Bretagne bretonnante, et il est beaucoup plus usité dans les Côtes-du-Nord et dans le Morbihan français, qu'en Ille-et-Vilaine, où il est très rarement employé par les paysans. Onze contes de ce volume appartiennent au Cycle qualifié mythologique : la plupart sont des variantes de récits déjà publiés et dont la provenance galaise (c'est le féminin de gallo) est beaucoup plus sûre. Il y en a deux qui présentent plus d'intérêt : La Fée des Houx, dans sa partie populaire, car le début en est fort arrangé, appartient à un thème qui n'a été, je crois, relevé que deux fois en France (F.-M. Luzel, in *Annuaire des Trad. pop.*, 1888, p. 1 ; Paul Sébillot. *Littérature orale de l'Auvergne*, p. 43). Il s'agit d'un couple qui deviendra riche à la condition que pendant un temps déterminé, il ne soulèvera pas le couvercle d'un vase. Le Crapaud qui se marie présente des traits qui rappellent l'Homme crapaud de Luzel (*Contes*, t. I, p. 350), La Belle et la Bête de Mme Leprince de Beaumont, et les divers récits dans lesquels la femme mariée à un époux métamorphosé ne doit raconter à âme qui vive ce qu'il fait. Ici la femme, qui a le nom romantique de Lida, ne révèle pas le secret de son mari, mais celui-ci l'abandonne néanmoins, parce qu'il ne trouve pas qu'elle l'aime assez ; toutefois il lui remet une baguette toute puissante, grâce à laquelle Lida fait périr l'enchanteur qui avait métamorphosé son mari : aussitôt celui-ci redevient un beau jeune homme. Quatre récits appartiennent au Cycle chrétien ; ils n'offrent pas un grand intérêt, et sont presque rédigés comme des nouvelles sur un thème populaire. Les contes facétieux au nombre de huit, les deux contes de voleurs, les huit récits du Monde fantastique, sauf le joli conte du Rouet enchanté, qui aurait été plus à sa place dans la première série, contiennent peu d'épisodes qui ne se trouvent dans des recueils précédemment publiés. D'une façon générale, une partie seulement de ces contes sont racontés populairement et sans trop d'arrangement. Parfois on y rencontre des personnages, tels que Merlin et Viviane qui semblent y avoir été introduits arbitrairement ou des seigneurs locaux avec leurs tenants et aboutissants. La méthode de M. O. rappelle plus celle de Du Laurens de

Digitized by Google

la Barre que celle de Luzel et de ceux qui se sont imposés la tâche, plus délicate qu'on ne croit, de reproduire aussi exactement que possible les récits du peuple.

P. S.

Alcius Ledieu. *Blason populaire d'Abbeville*. Abbeville, in-18 de pp. 54.

Notre collègue continue la préparation de son Blason général de la Picardie par la publication de blasons locaux. Celui-ci est consacré à la curieuse et intelligente cité d'Abbeville, où notre société reçut un si charmant accueil. On y trouvera non seulement des dictons satiriques, mais aussi des légendes comme celle de la Discorde et du Vent qui s'applique à l'ancienne collégiale de Saint-Wulfran, aussi belle que bien des cathédrales, et celle de la tour de Saint-Firmin qui est devenue penchée par suite de la mauvaise humeur de son titulaire, dépossédé du patronage de la collégiale au profit de Saint Wulfran.

Em. Louis Chambois. *Observations de météorologie populaire au Maine*. La Flèche, in-8 de pp. 15. (Ed. des *Annales fléchoises*, déc. 1903).

Cette brochure parle des croyances des paysans manceaux relativement à l'influence de la lune sur les récoltes, des comètes, qui, en Maine, présagent une année de croup, de pluies, de nuages, de vents et de divers météores. Avec ces croyances, l'auteur a rapporté les dictons rimés dont ils sont l'objet, et l'ouvrage se termine par les proverbes météorologiques classés par mois. Il est intéressant de les rapprocher des séries que notre collègue, Madame Destriché, a données à la Revue. A noter un usage agricole manceau : le cultivateur qui, le premier, découvre dans ses champs quelques épis, les apporte à l'église. On les attache à la croix de procession, et, le dimanche, à cette cérémonie, chacun porte envie à l'heureux fermier qui a ainsi décoré la croix paroissiale.

C. Berthelot du Chesnay. *L'Année préhistorique dans les Côtes-du-Nord*. St-Brieuc, in-8° de pp. 14. (Ed. des *Mém. de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord)*.

Ce travail a pour but de compléter et de rectifier l'*Inventaire des Mégalithes des Côtes-du-Nord*, de M. E. de la Chenelière, qui n'avait pu visiter lui-même qu'une partie des monuments. M. B. du C. a relevé avec grand soin, suivant son habitude, cinq groupes principaux, dont deux sont situés dans les îles.

NOTES ET ENQUÊTES

.·. *Dîner de Ma Mère l'Oye*. — Le 123e dîner de Ma Mère l'Oye a eu lieu le 30 janvier au Restaurant des Sociétés savantes sous la présidence de M. Paul Sébillot, secrétaire général de la société ; MM. Charles Beauquier, Emile Blé-

Digitized by Google

mont, A. Certeux, Julien Tiersot, s'excusent de ne pouvoir y assister. A la causerie qui a suivi le dîner, M. Félix Régamey a parlé du Japon, qu'à son dernier voyage il avait trouvé assez transformé au point de vue des arts du dessin ; mais d'après lui, c'est dans un sens qui altère l'originalité que l'on re-

Les signatures, ne sont pas placées dans l'ordre des personnages : Le premier à gauche est M. A. Certeux, celui du milieu M. Paul Sébillot, le dernier à droite, M. Charles Beauquier.

connaissait aux artistes japonais, et même à leurs simples imagiers avant qu'ils n'aient reçu, à ce point de vue, une éducation à moitié européenne. M. Sébillot lui rappelle la série publiée dans la Revue sous le titre de *Fantastique japonais*, et il pense que, complétée par les dessins des génies de la mer, elle pourrait fournir matière à un volume intéressant. Le Dr Raphaël Blanchard parle d'un travail qu'il a entrepris, et qui paraît dans la *France médicale* sur les maladies siphylitiques dans l'art ; M. Sébillot lui signale quelques tableaux de musées qui représentent des « avariés » à divers états. M. Gustave Fouju parle

Digitized by Google

des superstitions de la Beauce et constate qu'il est maintenant assez difficile de les recueillir, parce que les paysans se méfient de plus en plus des questionneurs. M. Sébillot pense qu'il y aurait une enquête à faire sur les superstitions agricoles, qui doivent encore subsister dans « ce grenier de la France ». Il ne croit pas qu'elles aient disparu, tout en pensant qu'à raison du caractère de clandestinité de plusieurs, elles ne sont pas toujours faciles à recueillir. En cette matière, comme en beaucoup d'autres, il reste encore beaucoup à recueillir, et l'on peut dire que bien des particularités du folklore de France, et parmi elles celles qui ne font pas partie des lieux communs de la tradition, sont encore à relever.

.·. *Revues de Folklore flamand.* — A signaler, en pays flamand, les revues de Folklore flamand, très importantes, omises dans la liste des Sociétés de Folklore, publiée par la *R. des T. pop.* dans ses Annuaires.

T' Daghet in den Oosten, à Hasselt (Limbourg), 18e année, le vol. se compose de 2 années, chaque année contient 96 pp., (j'ai collaboré à quelques-unes).

Rond den Heerd, à Bruges (Flandre Occidentale). *Loquela*, à Roulers (Flandre Occidentale).

(Comm. de M. Alfred Harou.)

.·. *Une particularité peu connue des mœurs du XVIe siècle, dans le Brabant.* — Une particularité des mœurs et coutumes du XVIe siècle nous est fournie par la sculpture et la peinture brabançonnes. Des statuettes et des tableaux provenant de l'école brabançonne représentent des *pauvresses tenant leur enfant à califourchon sur le cou* ; pour empêcher celui-ci de tomber, il est lié par une bande de toile qui entoure le front de sa mère. (Cf. *Annal. de la Société archéologiq. de Nivelles* (Brabant), tome VI, p. 181-182.)

Cette coutume de porter les enfants était-elle locale, ou bien faut-il voir dans ces exemples des mœurs générales à cette époque ?

(Comm. de M. Alfred Harou.)

RÉPONSES

.·. *Localités allemandes parlant le français.* (Cf. N° 12, Décembre 1903). — Au Waldhof, près Mannheim (Grand-Duché de Bade), non loin du Rhin et de son confluent le Neckar, environ 4 000 habitants ne parlent que le français ; il y a une école française ; les enseignes, les noms des rues, des cafés, des monuments, sont tous en français.

C'est une colonie de verriers lorrains travaillant aux usines de St-Gobain.

Friedrichsdorf, entre Francfort-sur-le-Mein et Hombourg (non Hambourg comme il a été imprimé), n'est donc pas la seule colonie française en Allemagne. Il y en a encore une autre, bien plus importante : c'est celle de Berlin où

Digitized by Google

les descendants des émigrés de l'édit de Nantes sont aujourd'hui au nombre de plusieurs milliers, ayant conservé nos mœurs et notre langue d'alors. Quant à la nationalité, ils sont de fidèles sujets de S. M. le Roi de Prusse, et il y aurait quelque injustice à leur reprocher l'oubli d'une patrie ingrate....

En Italie, le français est parlé, en dehors de la vallée d'Aoste, dans celles de Fénestrelle et de Pignerol, d'Oulx et une partie de Suse, toutes localités situées en Piémont, ce qui explique les immigrations de l'élément dauphinois, haut-alpin et savoyard.

Ce qui est très particulier, et généralement ignoré, même en Italie, c'est qu'un article de la Constitution (statuts) italienne réserve aux députés des dites provinces le droit de s'exprimer en français à la tribune du Parlement.

Par une singulière coïncidence, il existe, dans cette même vallée d'Aoste, non loin de Gressoney, une enclave occupée par une colonie allemande, qui a conservé, elle aussi, sa langue et ses mœurs, et dont l'origine remonterait à la Réformation. Le village est, en effet, entièrement protestant, au milieu d'une province très catholique.

(Comm. de M. Joseph Orsat).

⁂ *Savoyard et Savoisien.* — Le sobriquet est vite appliqué ; ouvrons le petit Larousse (page 697) :

« Cette expression est devenue ironique. » D'autres vocabulaires disent : « homme grossier » (merci pour nous !)

En réalité, l'expression de Savoyard appliquée jadis à des gens frustes, tira son origine de ce que les Parisiens ne voyaient, en fait de Savoyards, que des décrotteurs ou des portefaix ; les autres restaient aux champs ou étaient à l'armée ou à l'évêché, sinon au prétoire.

Savoisien n'est pas français ; il faudrait dire : Savoyen ou Savoien. Je préfère Savoyard : c'est plus franc.

(Comm. de M. Joseph Orsat.)

Le Gérant, A. CERTEUX.

BAUGÉ (MAINE-ET-LOIRE). — IMPRIMERIE DALOUX, R. DANGIN SUCCESSEUR

Digitized by Google

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE

E. GUILMOTO, Editeur

PARIS VIe. — 6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26. — PARIS VIe

LES LITTÉRATURES POPULAIRES DE TOUTES LES NATIONS

(Traditions, Légendes, Contes, Chansons, Proverbes, Devinettes, Superstitions).
Paris, 1881-1903, 46 vol. pet. in-8°, cart. toile, n. rognés. . . . . 230 fr.

Vol. I. *Paul Sébillot*. Littérature orale de la Haute-Bretagne. 1 vol. de XII-404 pp. et musique notée. . . . . 5 fr.

Vol. II-III. *F.-M. Luzel*. Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne. 2 vol. de XI-365 et 381 pp. . . . . 10 fr.

Vol. IV. *G. Maspero*. Les Contes populaires de l'Egypte ancienne. 2e édition. 1 vol. de C et 338 pp. . . . . 5 fr.

Vol. V-VII. *J.-F. Bladé*. Poésies populaires de la Gascogne. Texte gascon et traduction française en regard, avec musique notée. 3 vol. de XXXI-363 ; XVIII-383 ; XV et 435 pp. 15 fr.

Vol. VIII. *Hitopadésa* ou l'instruction utile. Recueil d'apologues et de contes, traduit du sanscrit par Ed. Lancereau. 1 vol. de X et 387 pp. . . . . 5 fr.

Vol. IX-X. *Paul Sébillot*. Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne. 2 vol. de VII-387 et 389 pp. . . . . 10 fr.

Vol. XI. *J. Fleury*. Littérature orale de la Basse-Normandie (Hague et Val-de-Saïre). 1 vol. de XII et 396 pp. avec musique notée. 5 fr.

Vol. XII. *Paul Sébillot*. Gargantua dans les traditions populaires. 1 vol. de XXX et 342 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XIII. *H. Carnoy*. Littérature orale de la Picardie. 1 vol. de VII et 383 pp. . 5 fr.

Vol. XIV. *E. Rolland*. Rimes et Jeux de l'enfance. 1 vol. de III et 395 pp. avec musique notée. . . . . 5 fr.

Vol. XV. *J. Vinson*. Le Folk-Lore du pays basque. 1 vol. de XXXVII et 396 pp. avec musique notée. . . . . 5 fr.

Vol. XVI. *J.-B.-F. Ortoli*. Les Contes populaires de l'île de Corse. 1 vol. de VII et 379 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XVII-XVIII. *J.-B. Weckerlin*. Chansons populaires de l'Alsace, avec airs notés. 2 vol. CXXIV et 334 pp. — 376 pp. . . . 10 fr.

Vol. XIX-XXI. *J.-F. Bladé*. Contes populaires de la Gascogne. 3 vol. L et 309 pp. — 389 pp. — 391 pp. . . . . 15 fr.

Vol. XXII. *Paul Sébillot* Coutumes populaires de la Haute-Bretagne. 1 vol. de VII et 379 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XXIII. *E. Petitot*. Traditions indiennes du Canada Nord-Ouest. 1 vol. de XVIII et 521 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XXIV-XXVI. *F.-M. Luzel*. Contes populaires de la Basse-Bretagne. 3 vol. de XX-453, 480 et 434 pp. . . . . 15 fr.

Vol. XXVII. *C. Baissac*. Le Folk-Lore de l'île Maurice. Texte créole et traduction française. 1 vol. de XIX-466 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XXVIII. *H. Carnoy* et *J. Nicolaïdes*. Traditions populaires de l'Asie-Mineure. 1 vol. de VII-369 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XXIX. *F.-L. Sauvé*. Folk-Lore des Hautes-Vosges. 1 vol. de VII-309 pp. . 5 fr.

Vol. XXX. *D'Hervey St-Denys*. Six nouvelles, trad. du Chinois. 1 vol. de VIII-333 pp. 5 fr.

Vol. XXXI. *Georgeakis* et *Léon Pineau*. Le Folk-Lore de Lesbos. 1 vol. de XX-373 pp. 5 fr.

Vol. XXXII. *S. E. Yacoub Artin Pacha*. Contes populaires inédits de la Vallée du Nil. 1 vol. de 287 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XXXIII-XXXIV. *A. Orain*. Le Folk-Lore de l'Ille-et-Vilaine. De la vie à la mort. 2 vol. de 298 et 332 pp. . . . . 10 fr.

Vol. XXXV. *Paul Sébillot*. Littérature orale de l'Auvergne. 1 vol. de XII et 343 pp. 5 fr.

Vol. XXXVI. *M. Klimo*. Contes et Légendes de Hongrie. 1 vol. de 307 pp. . . 5 fr.

Vol. XXXVII. *F. Chapiseau*. Au pays de l'Esclavage (Mœurs et coutumes de l'Afrique Centrale). 1 vol. de 283 pp. . . . 5 fr.

Vol. XXXVIII-XXXIX. Abbé *A. Roussel*. Légendes morales de l'Inde empruntées au Bhagavata Purana et au Mahabarata, traduites du sanscrit. 2 vol. de XII-327 et 360 pp. 10 fr.

Vol. XL. *Laisnel de la Salle*. Souvenirs du vieux temps. Le Berry. Croyances et Légendes. 1 vol. (tome Ier), 415 pp. . . 5 fr.

Vol. XLI. *E. Blochet*. Les sources orientales de la Divine Comédie. 1 vol. de XV-215 pp. 5 fr.

Vol. XLII. *A. Orain*. Contes de l'Ille-et-Vilaine. 1 vol. de 303 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XLIII. *Paul Sébillot*. Le Folk-Lore des Pêcheurs. 1 vol. de XII et 389 pp. . 5 fr.

Vol. XLIV. *Laisnel de la Salle*. Souvenirs du vieux temps. Le Berry (*suite*). Mœurs et Coutumes. 1 vol. (tome II), 415 pp. . 5 fr.

Vol. XLV-XLVI. *Félix Chapiseau*. Le Folk-Lore de la Beauce et du Perche. . 10 fr.

Digitized by Google

VIENT DE PARAITRE

René BASSET

CONTES POPULAIRES D'AFRIQUE

In-12 elzévir de XXII-455 pages

Paris, E. GUILMOTO, 6, rue de Mézières

Prix : **6** *francs*

Paul SÉBILLOT

LA MER FLEURIE

LE RIVAGE. — LES PÊCHEURS.— AMOURS ET TRISTESSES. — LES BATEAUX. — EN MER. — SOUS LES FLOTS. — MARINS ET CORSAIRES

In-18 de pp. 189. Paris, Alphonse Lemerre . . . . . **3** fr.

Paul SÉBILLOT

LA BRETAGNE ENCHANTÉE

POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES

I. La Légende dorée. — II. Les Ames en peine. III. Le Monde enchanté.

Petit in-8 de 284 pages

Paris, E. Guilmoto, 6, rue de Mézières

Prix.. ..... **4** fr.

Pour recevoir franco un de ces volumes, il suffit d'en envoyer le montant à M. E. GUILMOTO, en un mandat sur la poste.

Baugé (M.-et-L.) — Imp. Daloux.— R. DANGIN successeur

Digitized by Google

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY
JUN 21 1904
CAMBRIDGE, MASS.

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE

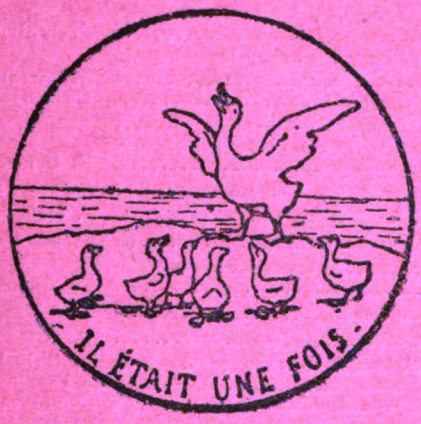

TOME XIX
19e ANNÉE. — N° 3-4. — MARS-AVRIL 1904

PARIS
ÉMILE LECHEVALIER
16, rue de Savoie
ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte
LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
E. GUILMOTO
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

Prix de ce Numéro : UN franc vingt-cinq

Digitized by Google

SOMMAIRE

Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne. LVI. Les œufs et les poules (environ de Dinan).	Lucie de V.-H.	162
LVII. Folk-Lore de Dingé. LVIII. Folk-Lore de Guipel (suite)		182
LIX. Usages funéraires	F. Duine.	164
Contes et Légendes de la Grèce ancienne. XXXV.		165
L'imitation supérieure à la nature	René Basset.	165
Notes sur les traditions de la province de Liège. III. Les Mets	Alfred Harou.	165
Devinettes populaires du pays de Dol (suite)	Charlec.	168
Superstitions de la province de Constantine. XIV	Achille Robert.	169
L'os qui chante. IV. La tête coupée qui chante.	W. Zuidema.	170
V. La pomme dorette	Gabrielle Sébillot.	170
La Légende de Didon	René Basset.	172
Les personnages dans les proverbes. § 1. Les personnages bibliques	Paul Sébillot.	172
Pèlerins et pèlerinages. LXXXVIII. Culte de Saint Armel		176
LXXXIX. Saint Antoine et saint Mathurin		177
XC. Saint Guinefort. XCI. L'eau de saint Gordien	F. Duine.	178
Chansons du Morbihan. VII. Le Forgeron de St-Germain	Lucie Guillaume.	179
Les Météores. CXXI. Croyances et légendes de l'Asie	A. Balladoro.	180
L'Arc-en-ciel (suite)	René Basset.	182
Contes et Légendes de la Haute-Bretagne		182
Contes d'enfants à Guipel. LVI. Le petit birou.		183
LVII. La mauvaise bique	F. Duine.	183
La légende napoléonnienne. XVI. En Hainaut	Alfred Harou.	184
Contes arméniens. III. L'esprit et la chance	F. Macler.	184
Les minéraux et les métaux. XIII. Le Fer	Alfred Harou.	187
Le peuple et l'histoire. XVI. La bataille du Vieil-Baugé	Fraysse.	187
Nécrologie : Amélie Bosquet	P. S.	189
J. Sallaberry	P. S.	190

Bibliographie : *F. Duine*. Un village de France. Guipel. P. S. — *Joseph Bédier*. Hommage à Gaston Paris. P. S. — *Leite de Vasconcellos*. Ensaios Ethnographicos. P. S. — *Ed. Edmont*. Noms patronymiques. P. S. — *Ernest Haeckel*. Aus Insulinde. *V. Buqiel*. — *Charles Frémine*. Poèmes et récits. P. S. — *Charles Le Goffic*. Les Métiers pittoresques. P. S. — *Emile Guillaumin*. La vie d'un simple. P. S.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel, Paris, Ve.

La cotisation des sociétaires, donnant droit à l'envoi gratuit de la REVUE est fixée à 15 francs par an (France et Union postale). Le prix de l'abonnement, pour les non-sociétaires, est de 15 francs par an pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

AVIS IMPORTANT

Dans l'intérêt d'un service régulier, nous prions nos abonnés d'envoyer le montant de leur abonnement pour l'année 1904 à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel.

Digitized by Google

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

19e Année. — Tome XIX. — N° 3-4. — Mars-Avril 1904.

LE CORPS HUMAIN

VII

LA TÊTE

Le nom qu'on donne à la tête est aussi employé dans un grand nombre de langues pour désigner la chose maîtresse, celle qui surpasse les autres par son élévation, ses qualités ou sa puissance, la chose capitale, pour employer un adjectif qui est inspiré par cet ordre d'idées, et qui dérive du mot latin *caput* qui veut dire tête.

Dans l'ancien français, chef s'applique à la fois à la tête de l'homme et à celui, qui conduisant les autres, est assimilé à leur tête. La langue moderne ne s'en sert plus couramment que dans le premier sens.

L'emploi de ce mot est aussi usité quand il s'agit de choses inanimées, d'arbres par exemple, ou de pointes qui s'avancent dans la mer. Notre mot cap a en ce sens de nombreux parallèles étrangers où la tête sert de préfixe ou de suffixe[1].

Ces appellations et beaucoup d'autres qu'il serait assez long de citer correspondent à l'idée de la supériorité du « haut des biens » comme on disait au XVIe siècle[2].

La tête a en effet été considérée presque généralement comme le siège de la pensée et de la volonté : de là est venu par une conséquence naturelle, l'idée que, de tout le corps humain, c'était la partie la plus respectable. Même chez les civilisés, il s'y attache une sorte

1. Cf. Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 246.
2. *Glossaire de l'ancien Théâtre français.*

Digitized by Google

de tabou, à ce point que l'acte de toucher la tête d'autrui avec violence, ou seulement avec une intention évidente de mépris, équivaut à l'insulte la plus grave.

Chez les sauvages, la tête est l'objet d'un véritable culte : on la regarde comme tellement noble, tellement sacrée que, dans beaucoup de cas, le moindre attouchement, même involontaire, devient un crime.

FORME DE LA TÊTE, COMPARAISONS, AUGURES

La forme ronde de la tête a suggéré des comparaisons entre elle et des objets ayant des formes analogues ; parfois même on la désigne par un mot emprunté à l'assimilation faite entre elle et ces objets ; c'est ainsi que dans le langage argotique *boule* veut dire tête, de même que *moule à chapeau*.

En Haute-Bretagne, on compare les grosses têtes à des citrouilles, et l'on appelle tête de citrouille quelqu'un qui a la tête grosse. En Béarn, un crâne chauve est un « cap de cuye », tête de citrouille. Une énigme slave, dont la réponse est la tête, se rapporte au même ordre d'idées : J'ai une citrouille qui regarde, mange et parle ! — La tête [1].

Les sauvages de l'Océanie ont été très naturellement portés à assimiler les têtes à des noix de coco : elles n'en diffèrent pas beaucoup par la grosseur, et avec un peu de bonne volonté les deux dépressions qui se remarquent sur ces noix peuvent passer pour faire des yeux. Aussi aux îles Hervey, au sens figuré les « noix de Rongo » sont les têtes humaines ; de là la phrase pour désigner la guerre : Les noix de coco de Rongo ont été fendues [2].

En Béarn, tout au moins dans les proverbes, la tête est comparée à un pot : *Habé lou-toupii malau* = Avoir le pot (tête) malade.

On a aussi fait des comparaisons qui sont presque du domaine moral. En Béarn *cap de marrou* [3] ; tête de bélier, désigne un homme grossier et brutal.

Les paysans et les demi-civilisés qui sont très enclins à établir des comparaisons, et à en déduire des conséquences d'une logique très inattendue, ont attribué à des personnes ayant la tête grosse, une sorte de puissance sur les objets similaires qu'ils cultivent. C'est ainsi que dans le Limousin, si celui qui sème les citrouilles a une grosse tête, il ne peut manquer d'en avoir de volumineuses.

1. V. Lespy. *Proverbes de Béarn*, 1876, p. 65 ; *Mélusine*, t. I, c. 200.
2. W. Gill. *Myths and Songs from South Pacific*, p. 80.
3. V. Lespy. *Proverbes de Béarn*, p. 17, 65.

Digitized by Google

En Poitou, suivant l'époque de leur naissance, les enfants ont la tête petite ou développée ; ceux qui naissent en mars l'ont particulièrement grosse [1].

La tête étant le siège de la pensée et du commandement, on a appelé pensées de derrière la tête, celles qui ne se manifestent pas tout d'abord, les pensées intimes, qu'on ne révèle qu'à la fin. Dans le même sens, on donne en Haute-Bretagne le nom de cache-tête, aux hommes qui dissimulent leur pensée.

LE CERVEAU

Monteil a résumé d'après le *Propriétaire des choses*, des croyances du moyen âge sur la température et l'humidité du cerveau. Un homme est-il actif, diligent, hardi, il a le cerveau chaud. Est il au contraire dormeur, paresseux, lâche, il a le cerveau froid. Sécheresse du cerveau, cause de bonne mémoire. Humidité du cerveau, cause de mauvaise mémoire. Cerveau chaud et humide, peu d'intelligence, chaud et sec, beaucoup d'intelligence, sec et froid, très grande intelligence [2].

Le proverbe échauffer la cervelle, qui veut dire se mettre en colère, semble être inspiré de ces idées.

On croyait au moyen âge que tous les nerfs avaient leur racine dans le cerveau et qu'il avait peu de sang s'il en était autrement, les nerfs qui en descendent et qui communiquent aux yeux nous feraient voir tout en rouge [3].

Les anciens y plaçaient le siège du sommeil ; c'est pour cette raison que la tête tombait quand on s'endormait [4]. Voici d'autres dictons qui passaient inspirés d'idées populaires.

Entrer en cervelle, c'est s'inquiéter, se méfier, avoir du souci, se mettre en colère. Mettre quelqu'un en cervelle, tenir quelqu'un en cervelle, veut dire qu'on l'a mis en peine, en inquiétude, quand on lui fait espérer quelque chose dont il attend impatiamment le succès [5].

On appelle cervelle de lièvre, un homme qui a une mauvaise mémoire, qui se perd en courant. Le cerveau de la femme, dit un vieux proverbe est fait de cresme de singe et de fromage de renard.

Suivant le *Dictionnaire des songes expliqués*, le cerveau sain vu en

1. Desaivre. *Croyances*, p. 8.
2. *Histoire des Français*, t. I, p. 175.
3. Monteil, l. c.
4. Pline, l. XI, c. 49.
5. Leroux. *Dict. comique*.

Digitized by Google

rêve signifie heureux accomplissement des dessins formés, le cerveau malade, imprudence, inhabilité, mauvaise gestion des affaires.

D'après le *Propriétaire des choses* le cerveau est divisé en trois chambres où résident séparément l'imagination, l'entendement et la mémoire. Cela est d'autant plus vrai que lorsque nous avons oublié quelque chose, nous portons involontairement tout de suite la main à la tête comme pour l'y chercher[1].

Le dicton plus usité jadis que maintenant : Il a des chambres vides dans la tête, était le reflet de ce ces idées. Aujourd'hui même encore on dit de quelqu'un qui oublie : Il a une lacune, c'est-à-dire un vide. On trouve dans l'argot pour exprimer la folie de quelqu'un les deux expressions suivantes : Il a une araignée dans le plafond ; Il a une hirondelle dans le soliveau. Un personnage de comédie s'exprime ainsi en parlant d'un fou.

> Parlez tous deux, car il tient de la lune
> Et a la teste massive de grillons[2].

Je ne sais si on a attribué aux grillons une passion pour la cervelle humaine analogue à celle qui est prêtée assez gratuitement aux perce-oreilles. En Haute-Bretagne, si ces insectes peuvent s'introduire dans le cerveau, ils causent la folie. Dans la Cornouaille anglaise, les enfants racontent l'histoire du pauvre homme qui était devenu insensé par une douleur qu'il ressentait à la tête. A la fin n'y pouvant plus tenir il alla à une boucherie, et demanda au boucher de la lui couper. Pendant qu'il avait la tête sur le billot, un perce-oreille sortit de son oreille, et son mal cessa aussitôt[3].

Le dérangement des facultés intellectuelles est du reste en rapport avec plusieurs autres animaux qui sont censés, au sens purement métaphorique, hanter l'intérieur de la tête : *Qu'ha parratz au cap* : Il y a des passereaux dans la tête, dit un proverbe de Béarn ; un dicton provençal y met de petits rats. *Aver des garris en testo*[4]. D'après une légende Orientale, une mouche entra dans les narines de Nemrod, pénétra dans sa cervelle, y grossit et lui causa de si violentes douleurs que pour avoir quelque repos il était obligé de se faire battre la tête avec un maillet[5].

En beaucoup de pays on admet que des insectes peuvent arriver jusqu'au cerveau, et y causer des ravages plus ou moins grands,

1. *Histoire des Français*, t. I, p. 175.
2. *Folk-Lore Journal*, t. V, p. 214.
3. D'Herbelot. Bibl. orientale.
4. V. Lespy. *Prov. de Béarn*, p. 29.
5. *Glossaire de l'ancien théâtre français.*

Digitized by Google

parfois la mort. On croit en Annam, que les sangsues s'y introduisent et s'y multiplient[1].

En Basse-Bretagne, du vivant même de l'homme, son cerveau peut être dévoré, et son crâne vidé par certains insectes, qui, comme le forficule et l'araignée, s'y introduisent pour le manger[2].

En Haute-Bretagne le perce-oreille cause la mort en se frayant un passage à travers la cervelle pour sortir par le côté opposé à celui par lequel il est entré ; en Poitou, on raconte qu'un forficule mangea toute la *moule* d'une jeune fille. On s'en aperçut en faisant l'autopsie, l'insecte était devenu énorme[3].

Hollerius assure que le basilic a la propriété d'engendrer ou de multiplier le scorpion, et qu'il s'en formerait dans le cerveau de quiconque flairerait cette herbe[4].

Suivant une croyance du moyen âge, le volume du cerveau croissait ou décroissait avec la lune.

La cervelle humaine a peut-être, à une certaine époque, été regardée comme un spécifique contre les maladies ou l'ensorcellement. Il est probable toutefois que cette croyance n'a pas été très répandue : les seules mentions que j'en connaisse se trouvent dans deux contes, dont les auteurs, vraisemblablement, n'ont pas absolument inventé cette manière de guérir.

Dans l'*Histoire de Tchouang-Tseu* qui est un similaire chinois de la Matrone d'Ephèse, le nouveau mari que la veuve a pris, a une attaque qui ne peut être guérie qu'en mélangeant une cervelle humaine au vin. La femme court assitôt au cercueil de son premier mari et en fait sauter le couvercle[5].

Le diable ayant baisé le prince Dhokak entre les deux épaules en récompense des services qu'il lui avait rendus, il en sortit deux serpents qui le dévoraient. Le diable lui enseigna comme remède d'y appliquer tous les jours la cervelle de deux hommes[6].

Du plus ou moins de force des battements du cerveau on semble avoir tiré des augures. Celui de Zoroastre avait de tels battements qu'il repoussait la main posée dessus, présage, dit Pline, de sa science future[7].

Dans une légende de l'Amérique du Nord, un Indien qui a perdu sa sœur part à sa recherche et arrive au pays des âmes, où il ren-

1. *Excursions et reconnaissances*. 1881, p. 359.
2. Communication de M. Le Calvez.
3. Sébillot, *Trad.*, t. II, p. 302. — Souché, *Prov.* etc., p. 23.
4. Brown. *Essai sur les Erreurs*, t. I, p. 237.
5. Pline, l. VII, c. 15.
6. *Nouvelles chinoises*, éd. du Panthéon littéraire.
7. *Bibliothèque Orientale*.

Digitized by Google

contre un génie dont la fonction était de garder les cerveaux des âmes[1].

Les paysans siciliens racontent qu'au moment de la création, Dieu fit deux modèles d'homme, et que à l'un d'eux qui était d'argile fine vernie et dorée, il mit un diamant en guise de cervelle, un morceau de fer à la place du cœur[2].

PAUL SÉBILLOT.

VIII

NOMS POPULAIRES DANS LE BOCAGE VENDÉEN

La tête se nomme *carcasse;* la nuque est le *cacouet*, le dessus de la tête est la *fontaine de la tête;* les vertèbres du cou, sont la *barre du cou*, et les cheveux sont appelés *plliauds*.

On appelle *us*, les cils et sourcils; *caquettes*, les dents des petits enfants; *avaloére*, le gosier; *mouvaise gorge*, la trachée artère; *gorgère*, l'œsophage; *ballots*, les lèvres.

La *goule* est la bouche; les *niflières* sont les narines; le *voyon* de l'œil est la pupille; l'*os de la fourchette* est le sternum; le *ratéa* (rateau) de l'*échine* est la colonne vertébrale; la *palette de l'épale* est l'omoplate: le *banchaou* est l'os de la hanche.

Le cœur est le *tchièr;* le *nambourreil* est le nombril; le genou est le *genoïl*.

Les *schiusses* sont les cuisses; le biceps est le *gras daus bras*; le jarret est le *gras daus jambes;* le *croupenion* est le coccyx; la rotule est la *palette dau genoil*; les seins sont les *tétets* et la paume de la main est la *poume* de la main.

Les doigts de la main s'appellent *pouzet* (le pouce), *loridet* (index) *lacazane* (majeur), *Jean dau saoû* (anulaire), *petit cortaoû* (auriculaire).

Le squelette est le *charcoit*, et l'orgelet est le *birollion*.

JEHAN DE LA CHESNAYE.

IX

LES OS DE MORTS EN BOURBONNAIS

Les enfants redoutent énormément la vue des *os de Morts* desquels ils ont une terreur. Ils prononcent ces mots avec crainte, effroi, répugnance, et l'on sent bien que c'est un sentiment naturel

1. *Mag. pitt.*, 1844, p. 71.
2. GUASTELLA. *La Parità*, p. 19.

Digitized by Google

de répulsion quand ils en parlent entre eux. Si l'un de ces enfants possédait un *os de mort*, il serait voué à tous les diables, et ses camarades le fuiraient comme la peste. Ils tremblent quand ils parlent *d'un Esqlette*; ils prononcent esclette, et jamais squelette.

Les paysans demandent encore chez les pharmaciens des villes, de la *graisse de créquiens* (graisse humaine) pour en enduire *le pas de leur porte* (le seuil) tant de leurs maisons, que des étables, afin les *sorts* n'y puissent entrer.

Tout bon sorcier doit porter un fragment d'os de mort dans la doublure de sa veste ou de son gilet. Ce talisman lui garantit l'effet de ses *sorcilages*; il ne doit jamais s'en séparer, et c'est pour qu'il ne se perde pas qu'il est cousu dans la doublure de ses habits.

Le crâne humain décharné est appelé cacrotte, dans tout le pays bourbonnais.

Certains fossoyeurs sont suspectés d'être sorciers, probablement à cause de la facilité qu'il ont de se procurer des os de morts, et d'être en contact avec eux.

FRANÇOIS PÉROT.

LES MINES ET LES MINEURS[1]

XXXIII

LES NAINS DES HOUILLÈRES

Un ancien charpentier [2] du charbonnage de Horloz (Tilleur-lez-Liège), âgé de 85 ans, me raconte que de son temps les mineurs étaient très souvent impressionnés au fond de la mine par des cris semblant sortir des tailles (veines), proches les écuries [3]. on nomme « veines » les petites galeries où s'extrait le charbon, le mineur ne peut pas s'y tenir *debout*, à cause de leur peu de hauteur, Maintes fois ces hommes simples abandonnèrent le travail, effrayés de ces cris qu'ils attribuaient à des nains, que l'un d'eux prétendit même avoir vu se réfugier dans une fissure. Ces nains ne voulaient apparemment pas qu'on entamât le

1. Cf. t. XV, p. 555.

2. Aujourd'hui à la tête, d'une *aubette* (magasin) de journaux, rue Natalis, à Liège.

3. On sait que des écuries sont installées au fond des mines pour les chevaux employés à tirer les wagonnets dans la mine.

Digitized by Google

coin qu'ils s'étaient réservés et témoignaient leur mauvaise humeur par des cris inintelligibles. Aussi personne ne voulait travailler à cet endroit. Cette situation anormale menaçait de s'éterniser, lorsqu'un « porion » (chef ouvrier) découvrit un jour que les cris provenaient de crapauds, qui s'étaient introduits, on ne sait trop comment [1], dans les travaux souterrains.

ALFRED HAROU.

LA MER ET LES EAUX

CCCLXXXI

LA MER ET LA PLUIE

LORSQUE la mer prend une *teinte verdâtre*, plus accentuée que de coutume, c'est signe de pluie. (Middelkerke).

CCCLXXXII

LES JEUNES MÉDUSES

Vers la fin d'août et le commencement de septembre, le flot amène sur la plage une foule de petites méduses présentant assez bien la *forme de grains de chapelet*. C'est pour cette raison que les pêcheurs du littoral les nomment *paternoster*, nom sous lequel on désigne, en flamand, les grains de chapelet. (Middelkerke).

CCCLXXXIII

LES ÉTOILES DE MER

Les paysans de la côte recueillent les étoiles de mer et les utilisent en guise d'engrais. (Middelkerke).

CCCLXXXIV

LA SEICHE (*Sepia elegans*)

A Ostende beaucoup de vieux pêcheurs font bouillir les seiches et utilisent comme remède le résidu mucilagineux laissé par la combustion. C'est un spécifique employé contre la plupart des maladies.

1. Ces crapauds furent sans doute apportés avec les fourrages, les boiseries, au fond de la mine.

Digitized by Google

CCCLXXXV

LA RAIE PASTENAQUE

La *pylsteert* (raie pastenaque) porte à la queue, au dire des pêcheurs de crevettes de Middelkerke, une paire de ciseaux et une scie, instruments dont elle se sert à ravir.

Un vieux de Middelkerke a guéri avec le foie de ce poisson une plaie profonde à la jambe d'un de ces camarades, abandonné par les médecins.

CCCLXXXVI

COQUILLAGE

Un gros coquillage, l'*Alcyonium digitalum*, ressemblant assez bien quant à sa forme à nos escargots terrestres, mais beaucoup plus volumineux, est mangé *crû*, à la façon des huîtres, par certains pêcheurs Ostendais ; ils nomment ce coquillage *Welox*.

CCCLXXXVII

UNE PLANTE MARINE A DÉTERMINER

A Middelkerke un pêcheur de crevettes m'a parlé d'une plante marine qu'il nomme *zeemussen* (n'est-ce pas *zeemuis*, souris de mer?) *met vier stekers* [1] dont on fait des onguents propres à *guérir l'inflammation des cuisses*.

Mon conteur, complètement illettré, m'assure qu'il s'agit bien d'une *plante marine*, mais son témoignage est peu probant. Peut-être faudrait-il rechercher cette plante parmi les annelés et les zoophytes ! C'est un point à élucider.

A Knocke et à Heyst l'*aphrodite hérissée* se nomme *souris de mer*, comme nous l'avons déjà dit.

ALFRED HAROU.

CCCLXXXVIII

LA PERTE DE LA DIVE

LA Dive (du Sud) se perd dans les prairies de Brimbareau et les gouffres de Brochard et des Eclusettes. A partir de là et jusqu'à deux lieues au-dessous, son lit est à sec depuis le mois de juin jusque vers la fin de l'année. Ce n'est qu'après les pluies d'automne que les siphons ne suffisant plus, regorgent, et alors la rivière se prend à couler. Le peuple parle avec

1. D'autres le mangent cuit comme les escargots. *Zeemussen* (?) avec quatre poinçons, dards.

Digitized by Google

une certaine terreur des *buffées* bruyantes qui sortent des gouffres à mesure que l'eau s'y précipite. On trouve même des gens assez portés à attribuer ce fait à une sorte de monstre qui pousse, dit-on, quand il a soif, des bramées comme un taureau, et à qui il ne faut pour se désaltérer rien moins que la Dive durant six mois.

Ce phénomène n'a pu manquer de frapper également l'imagination de nos aïeux ; peut être même la mystérieuse puissance qui attire la Dive sous terre n'est-elle que le vague souvenir de l'une de ces divinités locales que dans leur naturel panthéiste et si poétique, les peuples primitifs plaçaient partout, près des eaux courantes surtout, qu'ils croyaient nécessaires à leurs Dieux comme elles l'étaient à leur propre existence. Le nom même de notre rivière, auquel se rattache une idée religieuse, paraît confirmer cette hypothèse. C'était, à ce qu'il semble, celui des eaux consacrées à quelque divinité. Autrefois à Bordeaux une fontaine s'appelait ainsi ou portait du moins un nom de même racine peu différent dans la forme et ses eaux étaient réputées saintes.

Il y avait une Dive à Cahors. Plusieurs autres rivières de France conservent ce nom. En Poitou un affluent de la Vienne porte aussi ce nom, une dernière tombe dans le Thouet. De l'une des sources de celle-ci on a retiré un faisceau d'anneaux antiques, vraisemblablement déposé là en offrande ou ex-voto.

La disparition de la Dive à Brochard avait donné lieu autrefois à un usage assez singulier. Chaque année, le mardi de la Quasimodo, époque où déjà les eaux baissent, un des notaires du marquisat de Couhé se transportait à Rom, au devant de la porte de l'église, à la requête du syndic de la paroisse. Là « suivant l'ancienne coutume de tous temps pratiquée », il faisait sonner la cloche, et à ce signal tous les meuniers des moulins situés au-dessous de Bonneuil jusqu'à Couhé exclusivement et les particuliers ayant « droit de chaussée et baie » étaient tenus de « lever les pelles ou vannes des dits moulins, bouhaux, baies ou chaussées, afin de l'écoulement des eaux pour l'utilité publique et le bien de l'herbe des prés ». Pendant une heure les cloches étaient en branle ; le notaire en dressait acte ; c'est ce que l'on appelait le glas de la Dive.

Les vannes devaient, sous peine d'amende, rester levées tout l'été et jusqu'à ce que la rivière reprenant à couler, eût rejoint « l'étang de Couhé », c'est-à-dire les fosses qui sont au-dessous de la Héronnière.

Les gens du pays croient généralement que les eaux qui disparaissent à Brochard vont au Clain sans revoir le jour, et quelques-uns ne doutent pas que le poisson, assez abondant dans le haut de

Digitized by Google

la rivière, n'y remonte par la même voie. D'autres pensent que ces eaux sont celles qui sortent deux lieues plus bas au pied des coteaux de Brejeuil où la Dive reprend son cours.

La Dive de Brejeuil à Voulon où elle reçoit la Bouleur avant de se perdre elle-même dans le Clain, est assez profondément encaissée et décrit de nombreuses courbes dont l'intérieur présente toujours une grève assez douce, tandis que le côté opposé est une berge plus ou moins escarpée. Ces berges contre lesquelles le courant venait se heurter dans les temps diluviens, mises a nu, érodées, affouillées par le torrent, renferment fréquemment des excavations plus ou moins profondes, dont les plus vastes, les mieux aérées, ont dû servir de retraites aux premiers habitants du pays. Il y en a une sous Couhé qui est encore occupée par une famille misérable et l'on peut supposer que des hommes que la science soupçonne de s'être entre dévorés ne se sont pas montrés plus difficiles pour leur logement.

L'entrée des cavernes qui ont été occupées autrefois est généralement précédée d'une esplanade de quelques mètres carrés, espèce de petite cour où l'habitant sortait prendre l'air, se réchauffer au soleil et faire sa cuisine. En certains pays on a découvert dans le sol de ces aires, comme dans celui des grottes mêmes, les produits d'une industrie grossière et les restes de repas tout à fait primitifs. On remarque de ces esplanades à la grotte de la Héronnière, à la grand'Roche de Valence, à la Roche à la Vache, à la Roche de la Grive. A l'entrée de celle-ci nous avons trouvé d'autres preuves qu'elle a été habitée.

CCCLXXXIX

PARTICULARITÉS DES FONTAINES DES DEUX-SÈVRES

Quelques fontaines sont encore dans nos contrées l'objet de croyances fabuleuses ou d'un culte superstitieux, hérité sans doute du paganisme. Tel est près de Pers la Fontadam où jadis le clergé des paroisses environnantes se rendait en procession, et dont les eaux ferrugineuses ont peut-être quelque vertu, mais non toutes celles qu'en attendent les malheureux perclus qu'on y baigne. A Voulon, la fontaine de Saint-Macore passe pour dénouer les enfant rachitiques, que de pauvres mères y apportent de fort loin. A côté de Pamproux, la jolie source de la Roche-Rufin, qui ne fait que se montrer au pied du rocher et disparaît aussitôt, a un pouvoir bien plus extraordinaire, celui de rendre fécondes les jeunes mariées qui vont, le jour des noces, y mettre de l'eau dans leurs chaussures. Enfin les

Digitized by Google

abondantes sources qui débouchent autour d'une crique, près de Benasse, et forment en se réunissant le ruisseau de Pied-de-l'Anse, un des affluents de la Dive, sont hantés par les fées, anciens génies payens de l'endroit. L'une de ces sources appelée Fontour, sort d'une grotte qu'elle a évidée et qui, d'après la croyance populaire, est le refuge des fées, qui sortent la nuit s'ébattre dans la vallée, ou vont dans les villages d'alentour tirer le fuseau de la fileuse endormie.

(A.-F. Lièvre. *Notes sur Couhé. Poitiers*, 1869, 8°, p. 9.)

Léo Desaivre.

Voici quelques notes prises dans le même ouvrage : Un ancien usage dont l'origine est ignorée et qu'on appelait les *gardes nobles* de Romagne, obligeait les habitants de cette paroisse, nommément ceux de Salvantier, Vublon et Puisrachon, à la première réquisition des officiers de la baronnie de Couhé (Vienne), de poursuivre jusqu'à la Vienne, les malfaiteurs évadés des prisons de Couhé. (*Ibid.* 40).

Il y a une quinzaine d'années, en creusant un fossé dans la plaine des Teignouses voisine de Romagne (Vienne), on heurta d'anciens fondements. Quelques recherches amenèrent la découverte, non de la « pomme d'or » qu'une tradition dit cachée par là, mais de la base d'une meule à bras. D'autres débris gallo-romains furent trouvés dans une seconde fouille en 1867. (*Ibid.* 250).

Le nom de La Roche de Bord (Cne de Vanzay, Vienne) indique qu'il s'y trouve un souterrain. Une tradition rapporte, en effet, qu'il y en a un communiquant avec les caves du château et que dans ses profondeurs il recèle « une pomme d'or ». C'est la légende de presque tous les souterrains. On ajoute ici qu'un autre obstacle arrête le visiteur avide ou indiscret; la lumière qu'il porte pâlit, et bientôt s'il persiste à avancer, elle s'éteint. Malheur à qui passerait outre. (*Ibid.* 281).

CCCXC

LES COQUILLES, LES ŒUFS, ET LES OMOPLATES SERVANL DE BATEAUX AUX SORCIERS

En plusieurs pays maritimes, la coutume de briser les œufs a pour but d'empêcher les sorciers de s'en servir en guise de bateaux. C'est dans le même but qu'à Guernesey par exemple, avant de jeter les omoplates d'animaux, on ne manque pas d'y faire un trou. Ces croyances, qui ont été relevées dans plusieurs pays, n'ont pas été jusqu'ici constatées en France. Il serait intéressant de savoir si elles y existent aussi.

P. S.

Digitized by Google

LES EMPREINTES MERVEILLEUSES [1]

CCXXXVI

L'ETZELSTEIN A MOHRIN
(*Brandebourg*)

Près du lac de Mohrin se trouve une pierre qu'on nomme Etzelstein ; il y a là un creux qui a la forme des coudes d'un homme. On dit qu'il s'appelle *Oesselstein* et on raconte à ce sujet l'histoire suivante :

A Mohrin vivait autrefois un commerçant qui vendait de l'huile, c'était un coquin, qui donnait toujours moins qu'il ne devait. Un jour une pauvre femme alla chercher chez lui une mesure (*Oessel*, *Etzel*) et ne reçut pas, comme d'ordinaire, la quantité juste. Comme elle était sur la route et comme elle examinait l'huile, elle commença à injurier le marchand. Alors un homme — c'était le diable — vint à elle et lui demanda contre qui elle était si en colère. La femme lui raconta que le marchand était un coquin, un trompeur, et qu'il ne lui avait pas donné la mesure juste. Aussitôt le diable alla trouver le marchand, l'emmena près du lac et lui cogna le coude dans la pierre en sorte qu'il y eut un creux qui représentait exactement une mesure. Là-dessus, il lui dit : Maintenant tu sais ce que c'est qu'une mesure exacte, fais bien attention qu'il n'y ait plus de plainte contre toi. On peut encore voir aujourd'hui, comme un avertissement, le trou dans la pierre.

D'autres disent qu'*Etzelstein* s'appelle réellement *Achselstein*, parce que l'empreinte qui s'y voit a aussi la forme d'une épaule (*Achsel*) et que c'est celle de la grand'mère du diable qui y est imprimée. Les plus petits trous qui sont aussi sur la pierre se rattachent à cette légende. Comme le diable passait autrefois une grande partie de son existence près du lac de Mohrin, on raconte que sa grand'mère cuisait chaque jour sa nourriture dans les petits trous en forme d'écuelles. Un jour elle aurait refusé de le faire et le diable serait devenu si furieux qu'il la prit à la gorge et la pressa avec tant de violence contre la pierre que son épaule s'y imprima. De

1. Suite, voir t. XIX, p. 38.
2. Schwartz, *Sagen der Mark Brandenburg*, Stuttgart, 1903, in-8, p. 181-182.

Digitized by Google

même son grand nez pointu s'y serait marqué ; ce serait le grand trou qui se trouve au-dessus de celui de l'épaule.

On trouve aussi dans les environs toutes sortes de traces du diable. Dans ce qu'on appelle le Kugelgrund, près du lac, il y avait par exemple autrefois, parmi d'autres grosses pierres un bloc de granit où l'on voyait une selle complète avec deux étriers : c'est sur lui que le diable aurait chevauché chaque fois vers le Blocksberg, la nuit du Walpurgis. Une autre pierre a la forme d'un fauteuil, dont la partie antérieure est tournée contre le lac. C'est là que dans les chaudes nuits d'été le diable s'asseyait et prenait du poisson. Sur une autre pierre, dans le voisinage, près de la limite de Dürren-Selchow et de Grüneberg, les trous qui sont assez rapprochés les uns des autres, indiquent que le diable y aurait joué un jour aux quilles et que les quilles auraient eté plantées dans ces trous.

René Basset.

LES REDEVANCES FÉODALES

XIII

EN BOURBONNAIS ET EN ANJOU

Le balai et les filles mères — Dans le comté de Dunois, quand une femme veuve ou une jeune fille avaient un enfant, le délégué du seigneur des terres ou elles habitaient, se rendait, un balai à la main, au logis des pécheresses, et n'en sortait qu'après avoir obtenu un écu, et si elles étaient indigentes, le balai remplissait son rôle en un endroit que la décence ne permet point de nommer.

(*Montluçon et son château au XIIe siècle*. Par le Dr Ives. Clermont-Ferrand, 1846, p. 46).

La Danse obligatoire. — On trouve dans un aveu fait par Bertrand de Beauveau au duc d'Anjou, le passage suivant.

« Item, j'ay droict aux festes de Pentecoste de saisir toutes les jolies femmes des faulxbourgs de Saumur, de les forcer à danser en danse publique et sy les dictes femmes jolies s'y refusent j'ay le droict de les y forcer en leur faisant donner des coups de baston chargé de mes armes et muny d'une poincte en fer ».

« Item, aussy le droict de percevoir 5 solz sur les fêmes de Bordeaux ou accensées de Ribaulderie qui se refuseront de danser eu ceste danse ».

Francis Pérot.

Digitized by Google

LES RITES DE LA CONSTRUCTION

XXXVI

PUNITION INFLIGÉE A UN OUVRIER QUI QUITTE LES TRAVAUX SANS AUTORISATION

« De nombreux dévôts, transformés en ouvriers infatigables, « aidèrent à la construction de la nouvelle église d'Anderlecht « (Bruxelles), où étaient honorées d'une dévotion particulière les re- « liques de St-Guidon. Parmi eux il y en eut un, nommé Tancrade, qui « recouvra la vue par l'intercession du bienheureux. A peine guéri, « il se hâta de regagner son lieu natal, au delà de la Dendre, « *sans « avoir demandé au saint l'autorisation de partir, ni reçu la bénediction « des clercs* ». Il redevint aussitôt aveugle, mais ayant visité une seconde fois le sanctuaire d'Anderlecht il revit la lumière, et prouva sa reconnaissance en travaillant toute sa vie à l'achèvement de l'Eglise qui eut lieu vers 1112.

(A. Wauters. *Histoire des environs de Bruxelles*, t. I, p. 20-21).

XXXVII

LES PÈLERINS APPORTENT LES MATÉRIAUX

Pendant les premières années de son existence, le prieuré de Grand-Bigard (Brabant) était entouré d'une grande vénération ; tous les ans, le mercredi après la Pentecôte, les habitants de Bruxelles, accompagnés du clergé de cette ville et de la châsse de Sainte-Gudule, s'y rendaient en procession, *pour y porter des pierres qui servaient à la construction des bâtiments claustraux.*

(A. Wauters, *ibid.*, t. I, p. 369).

XXXVIII

UNE CARRIÈRE QUI SE FERME APRÈS L'ACHÈVEMENT DE L'ÉDIFICE

Dans l'opinion du vulgaire, l'origine de l'Eglise de Lombeek a été environnée de prodiges ; malheureusement les traditions populaires qui la concernent ne nous sont parvenues que confuses et contradictoires.

On prétend qu'elle fut bâtie par un seigneur nommé Jean de Lombeke, en même temps qu'il construisait, non loin de là, un château.

On ajoute qu'il ne savait où prendre les pierres qui lui étaient nécessaires, lorsque la Vierge lui *indiqua une carrière qui se referma aussitôt après l'achèvement de l'édifice.*

(A. Wauters, *ibid.*, t. I, p. 271).

ALFRED HAROU.

Digitized by Google

LES TACHES DE LA LUNE

I

L'HOMME DANS LA LUNE

§ 34

Dans les environs de Salzwedel, dans le Brandebourg, on racontait souvent autrefois l'histoire suivante, qui se serait passée dans un village des environs dont on ne peut plus citer le nom. Dans ce village vivait une pauvre vieille veuve avec sa fille unique Marie. La mère était malade et faible et ne pouvait plus travailler. Toutefois il n'y avait pas de dommage, car la fille était la meilleure fileuse qu'il y eut de près ou de loin ; elle pouvait filer chaque jour trois pièces de fil et son fil était le plus fin ; c'est ainsi qu'elle se nourrissait, elle et sa mère. Malheureusement, elle avait un grand défaut ; elle était volontaire et légère, et devait assister à chaque spectacle et à chaque danse. Aussi elle causait beaucoup de peine à sa pieuse mère ; celle-ci lui faisait des reproches et lui donnait assez d'avertissements, mais cela ne servait de rien. C'était particulièrement à la fin de l'automne et en hiver que l'amour du plaisir se donnait carrière chez la jeune fille, lorsque les jeunes gens du village se réunissaient pour filer, ce qu'on appelle *Spinnkoppel*. On y jouait, on y faisait du bruit, on y dansait et, au lieu de se séparer en temps ordinaire, on restait tard dans la nuit. Parmi les plus enragées, Marie était la dernière à revenir à la maison. Longtemps sa mère avait montré de la patience, car ses exhortations ne pouvaient servir de rien. Une fois cependant, jour de la sainte Marie, comme sa fille allait à la réunion du filage, elle lui dit : Promets-moi aujourd'hui de revenir à la maison avant minuit et de ne pas t'attarder sur la route. C'est aujourd'hui la fête de la Sainte Vierge et si les enfants sont désobéissants envers leurs parents. ils seront punis sur le champ. Marie en fut si touchée qu'elle pleura et promit à sa mère de ne pas jouer ce jour-là, aussi vrai que la lune était au ciel. Sur cette promesse, elle prit son rouet et partit.

Elle avait à peine filé pendant une heure, qu'on entendit au dehors des chants et de la musique et que les jeunes gens du village arrivèrent. Ils avaient amené des musiciens ; on jeta de côté les rouets et tous dansèrent et sautèrent. Au commencement, Marie

Digitized by Google

ne voulut pas se mêler à la danse ; mais la musique, le plaisir et les prières des jeunes gens lui touchèrent le cœur plus que la promesse qu'elle avait faite à sa mère. Depuis longtemps minuit était passé, lorsqu'enfin on se disposa à se séparer. Mais la musique dut encore les accompagner sur la route et lorsqu'on passa devant le cimetière dont on trouva les portes ouvertes, les garçons prirent les filles et les y firent entrer : la danse recommença de plus belle. Marie avait oublié tout à fait sa promesse et sautait gaiement au clair de lune.

Pendant ce temps, sa mère restait inquiète dans sa petite chambre, attendant sa fille avec douleur. Dans le lointain, elle entendit tout à coup les cris et le vacarme dans le cimetière. Elle ne put plus y tenir : elle sortit de la maison et se dirigea du côté du bruit et arriva au cimetière où elle vit sa fille au milieu des danseurs. Cette vue lui brisa le cœur. Elle lui ordonna aussitôt d'aller avec elle à la maison. La jeune fille lui répliqua : Hé, ma mère, la lune brille encore si claire ! Va t'en toi ; je viendrai bientôt. — Alors la vieille femme regarda la lune et maudit sa fille. — Je voudrais, dit-elle, que l'enfant dénaturée fut dans la lune et qu'elle dût filer là-haut.

A peine avait-elle prononcé ces mots que Marie avait disparu du cercle des danseurs, et on la vit, le rouet à la main, s'envoler comme un éclair vers la lune. Elle y est encore aujourd'hui et file. Quand la lune brille bien clairement, on peut distinctement la voir filer. Elle file les fils délicats et fins qui tombent sur terre en automne (*les fils de la Vierge*) ; le vent les chasse, les déchire et les pousse sur les haies et les arbres. Les gens les appellent *soie d'été* ou *fils de Marie*.

RENÉ BASSET.

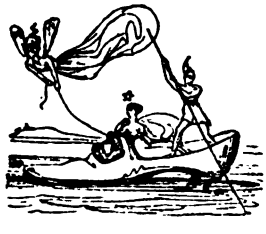

Digitized by Google

CROYANCES ET LÉGENDES DU MORBIHAN [1]

V

CARNAC

Présages de mort. — Les hommes et les femmes qui vont au sabbat (somnambules) se rassemblent très souvent la nuit et vont coudre quelques personnes dans un linceul. Si ces personnes ne se réveillent pas avant la fin de l'opération, c'est qu'elles mourront dans l'année; si, au contraire, elles se réveillent, elles ne mourront de longtemps, et l'on cite certaines personnes qui, en se réveillant reconnurent ceux qui les cousaient dans le drap mortuaire; d'autres ont vu le cercueil près d'eux.

Il y a encore des personnes qui prétendent avoir entendu clouer la châsse dans leur maison, et cela plusieurs mois avant le décès de quelqu'un de leur famille; d'autres enfin affirment avoir vu la châsse passer en face de la fenêtre, pendant qu'ils mangeaient assis à leur table.

Deux hommes, que l'on désigne comme allant au sabbat, prétendent voir les enterrements venant de nos villages au bourg.

D'autres, ceux-ci sont nombreux, ont entendu les petites cloches qui précèdent les enterrements venant au bourg.

Les chiens près des croix. — On cite aussi un individu qui, voyageant la nuit, rencontra un énorme chien noir près d'une croix, lui donna un coup de bâton ; mais aussitôt il fut lancé dans les airs et tomba dans les landes beaucoup plus loin, tout meurtri.

Sainte Barbe. — L'on invoque toujours sainte Barbe contre la foudre et l'incendie. Il n'est pas rare que l'on quête dans le bourg et dans nos villages pour avoir l'argent nécessaire à payer une ou plusieurs messes à sainte Barbe, parce que, disait-on, un tel ou une telle avait vu de grandes flammes s'élever au-dessus du bourg ou au-dessus de tel village et qu'il fallait s'adresser à sainte Barbe pour conjurer le malheur.

Z. LE ROUZIC.

1. T. VIII, p. 178, cf., t. XI, p. 41, 660.

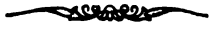

Digitized by Google

LES VILLES ENGLOUTIES [1]

CCCLVII

LE LAC DE HOPFEN

(Brandebourg)

La ville de Berlinchen se trouve entre deux lacs : le grand lac et le lac de Hopfen. Celui-ci est petit, mais profond. A sa place s'élevait, dit-on, autrefois un couvent. Un jour de la Saint-Jean, il s'éleva un orage effroyable, accompagné d'une pluie violente, tellement que les habitants crurent que c'était la fin du monde. Cela dura jusqu'au soir. Lorsque le soleil sortit de nouveau des nuages, et que tout fut calme, le couvent avait disparu et à sa place se trouvait le lac. A chaque jour de la Saint-Jean, une jeune fille sort du lac, pousse trois fois un cri plaintif et on entend résonner les cloches au fond de l'eau.

D'autres racontent que ce n'est pas un couvent mais un château qui aurait été englouti dans le lac. Tout contre celui-ci, du côté où la chaussée se dirige vers Bernstein, il y a une élévation qu'on appelle la montagne. Là-dessus, dit-on s'élevait autrefois un château qu'aurait habité un seigneur de Voss. Celui-ci était connu dans les environs comme un coupeur de routes. Comme son château était très élevé, il bravait tout le monde et personne ne pouvait avoir raison de lui. Mais, dans un orage effroyable, Dieu engloutit dans le lac de Hopfen ce fort château avec tous ses habitants. A chaque jour de Saint Jean, suivant le même récit, à midi, une nixe apparait, s'asseoit sur une pierre près du lac et peigne ses cheveux. La pierre se nomme *Nixenstein*. Cette nixe aurait été femme de chambre dans la maison du seigneur de Voss et aurait pris une grande part à ses crimes [2].

CCCLVIII

L'ÉTANG DE LA DANSE

(Westphalie)

Près de Niedersachswerfen s'élève une muraille escarpée de rochers et au-dessous, un petit étang qu'on appelle *Tanzteich*. Autrefois il était beaucoup plus grand et on raconte qu'il y aurait eu là

1. Suite, voir t. XIX, p. 8.
2. W. Schwartz, *Sagen der Mark Brandenburg*, Stüttgart, 1903, in-8, p. 183-184.

Digitized by Google

un cabaret dans lequel les gens auraient dansé un dimanche et ne se seraient même pas laissés troubler lorsqu'éclata un violent orage. L'un d'eux alla si loin dans son impiété qu'il s'écria : Ecoutez comme Dieu fait du bruit là-haut en roulant ses tonneaux de bière. Au même moment, un éclair effroyable partit du ciel et le cabaret avec tous ceux qui s'y trouvaient, disparut dans les profondeurs de l'abîme. Du gouffre ainsi formé jaillit une eau noire qui forme aujourd'hui le *Tanzteich*.

Il y a plusieurs années, le bruit se répandit qu'un monstre énorme s'était laissé voir dans cet étang en sorte que personne n'osait plus le longer. A la fin, on décida quelqu'un à plonger sous l'eau et à faire des recherches exactes. Il dit qu'il n'y avait aucune espèce de monstre dans l'eau ; mais ce qu'on avait vu devait être un poisson extraordinairement gros qui avait de la mousse sur le dos. D'autres disent que ce n'était ni un poisson ni un monstre, mais simplement une grande masse de fraide grenouille qui avait flotté autour du lac [1].

CCCLIX

LE CHATEAU DE WESENDORF

(*Westphalie*)

Là où est aujourd'hui le lac de Wesendorf, à quelques milles de Gifhorn sur l'Aller, existait autrefois un château qui est englouti. Jadis il sortait souvent de ce lac un taureau qui allait parmi les vaches de Wesendorf ; quand son temps était passé, il revenait dans le lac.

La dernière habitante du château avait l'habitude de nettoyer ses enfants avec du pain lorsqu'ils se salissaient, c'est pourquoi elle fut engloutie avec le château.

Il y a encore aujourd'hui dans ce lac de grands pieux carrés qui deviennent visibles en été lorsque l'eau baisse. D'où peuvent venir ces pieux qui ont été apportés par le travail de l'homme, et au milieu du marais, là où, par les plus grandes sécheresses, personne ne peut aller ? D'ailleurs les ailes du château étaient construites sur ces pieux. Lui-même a été englouti. Là où il existait, le lac n'a pas de fond.

Au temps où le château existait, et même encore longtemps

1. A. Keibru, *Sagen, Gebräuche und Märchen aus Westfalen*, Leipzig, 1859, 2 vol. in-8, t. I, p. 310.

Digitized by Google

après, les nains habitaient là. Ils avaient leur demeure dans la montagne qui est près du lac et qu'on appelle Seeberg [1].

CCCLX

GROSS-DÖLLN
(*Brandebourg*)

Gross-Dölln est un endroit de la Marche pure. Le sable alterne avec le marais qui s'enfonce par place dans des lacs forestiers, silencieux, entourés de bois. Dans le triangle qu'enserrent les chemins qui vont à Döllnkrug et à Gross-Vater, on appelle dans le peuple Punskuhl une semblable dépression. Là s'élevait autrefois un château qui appartenait au chevalier de Döllen, mais il fut englouti avec tout ce qu'il contenait, à cause de l'orgueil de sa fille. Les femmes furent changées en roses des eaux, les chevaliers et les écuyers en roseaux avec de longues hampes. Jusqu'à présent, une forme féminine se fait voir avec un long voile blanc. C'est la fille du dernier seigneur de Dölln, celle qui par sa conduite hautaine, a attiré toute la malédiction. Elle doit errer jusqu'à ce que vienne un jeune homme immaculé qui lui dise la parole de délivrance : Loué soit Jésus-Christ ! Les gens la nomment Klingelmarie [2].

CCCLXI

LE HOPFENSEE
(*Westphalie*)

Non loin de Berlinchen, dans la nouvelle Marche, sur la route qui va à Bernstein, il y a un petit lac qu'on appelle Hopfensee. A sa place, se serait autrefois élevé un couvent, dans lequel les moines menaient à la fin une vie impie et particulièrement se livraient à la débauche avec les religieuses d'un couvent voisin. Un jour de la Saint-Jean, un effroyable coup de tonnerre éclata ; le couvent fut englouti avec tout ce qu'il renfermait et, à sa place il se forma un lac.

A chaque anniversaire de la Saint-Jean, on entend des bruits venir du fond du lac et une jeune fille se montre et pousse trois fois une plainte. Elle doit avoir été autrefois une religieuse.

Tout près de Hopfensee s'élève une hauteur sur laquelle il y a eu autrefois un solide château dans lequel aurait habité un seigneur

1. Kuhn. *Sagen, Gebräuche und Märchen aus Westfalen*. Leipzig, 1859, 2 v. in-8, t. I, p. 287-288.

2. W. Schwartz. *Sagen der Mark Brandenburg*. Stuttgart, 1903, in-8, p. 142-143.

Digitized by Google

de Voss. Celui-ci pratiquait de durs brigandages et commit beaucoup de cruautés, si bien que Dieu engloutit un jour son château avec tout ce qu'il contenait dans le Hopfoee. Le jour de la Saint-Jean, à midi, apparaît une Nixe qui se tient sur la pierre appelée d'après elle Nixenstein, près du lac et peigne ses longs cheveux. Elle aurait été une femme de chambre du seigneur de Voss et aurait pris beaucoup de part à ses abominations [4].

René Basset.

PETITES LÉGENDES LOCALES

DXCVI

HISTOIRE DE SAINT MELAÏNE ET D'UN ANGLAIS

Saint-Melaine fut évêque de Rennes [1]; les gens l'appellent Saint-Mlaine, parfois Saint-Blaine ; j'ai même entendu des bonnes femmes le transformer en Sainte-Blêne.

Voici un épisode qui m'a été raconté au sujet de ce bienheureux, par Françoise Cognault, vieille demoiselle de Guipel.

Les Anglais voulaient prendre Rennes. Ils avaient creusé un souterrain qui aboutissait à l'église de Saint-Melaine [2]. Le saint qui protégeait la ville fut très mécontent du procédé, et sa statue indiqua du doigt le point où se terminait la mine. Les Rennais choisirent alors un bœuf énorme, lui mirent dans les oreilles du vif-argent, lui attachèrent entre les cornes deux faucilles avec lesquelles on fauche le foin, puis le lâchèrent dans le passage creusé sous terre. Le vif-argent mettait l'animal en furie. Il se lança en avant, tuant, piétinant, décapitant tous les ennemis qu'il rencontrait.

Un seul réussit à filer entre ses pattes, et pénétra dans l'église. A cause de cela, on ne voulut pas le mettre à mort, mais on le garda prisonnier. C'est cet Anglais qui fit la grosse cloche de Saint-Pierre de Rennes [3].

La cloche faite, personne ne put la monter. Et l'Anglais riait beaucoup. Un jour, il criait en riant ; « Eh bien! est-elle montée? » Des

4. Kuhn. *Sagen, Gebräuche und Märchen aus Westfalen*, p. 364-365.
1. Sur les traditions populaires relatives à ce saint, voir Paul Sébillot, *Petite légende dorée de la Haute-Bretagne*, p. 195.
2. Aujourd'hui église Notre-Dame, près du jardin des Plantes.
1. Église cathédrale de Rennes.

Digitized by Google

enfants repondirent par plaisanterie : « Oui ! oui ! » — Ah ! reprit l'Anglais, c'est donc qu'on s'est servi de cordes en soie. »

Aussitôt on composa des cordes en fil de soie, et la grosse cloche fut installée.

F. Duine.

DXCVII

LE SIRE DE BIÉVÈNE [1]

Le manoir de Biévène (Hainaut) était à la fin du XIVe siècle, la demeure d'un vieux chevalier, le sire de Biévène. C'était un personnage d'une humeur sombre et chagrine. Dans sa jeunesse il avait dissipé une grande partie de sa fortune en festins et en voyages.

A son retour dans le pays, il avait amené avec lui une jeune femme d'une rare beauté, qu'il avait épousée. C'était un ange de piété, de douceur et de charité ; les paysans des environs la bénissaient comme leur providence. Le chevalier était d'une jalousie extrême et bien souvent elle eut à subir les mauvais traitements de sa part. Une fois l'an, il conduisait sa femme au château de Viane, où vivait un seigneur auquel il devait hommage.

Un jour que les châtelains de Biévène revenaient d'une visite au château de Viane, où cette fois ils avaient été mal reçus, et que leur carrosse était arrivé dans le bois de Biévène, une vive dispute s'éleva tout à coup entre eux. Le chevalier écumait de rage et il accablait son épouse d'injures et de grossièretés inqualifiables ; bientôt il en vint aux coups, à tel point que sa victime tenta de sauter de la voiture, mais elle en fut empêchée. Le cocher, qui voyait tout ce qui se passait, n'osa arrêter son véhicule, tant il redoutait la colère de son maître. A l'arrivée au château, la malheureuse châtelaine gisait évanouie au fond du carrosse. Elle mourut peu après.

Quant au chevalier, pris de remords, il se couvrit d'un cilice et passa le reste de sa vie en pénitence dans un sombre souterrain du manoir, poursuivi jusqu'à sa dernière heure par d'horribles visions.

Après sa mort, le château fut hanté par des Esprits terrifiants, ce qui força plus tard ses propriétaires à l'abandonner, et c'est ainsi qu'il tomba en ruines et qu'il fut démoli dans la première moitié du XVIIe siècle.

Souvent, à l'heure où minuit sonne, on voyait sur la motte du château des lueurs sinistres, au milieu desquelles se montraient de

1. On parle les deux langues dans cette commune.

Digitized by Google

grands chiens noirs, en même temps qu'on entendait un cliquetis de chaînes mêlé d'un bruit infernal.

(*Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, t. V, p. 366 et suivantes).

ALFRED HAROU.

MŒURS, HABITUDES, USAGES ET COUTUMES ARABES [1]

XXI

REPOS DE TOLBAS

Le jeudi et la matinée du vendredi, les tholbas (lettrés) de nombreux points d'Algérie, ne professent pas.

XXII

LABOURAGE

Le labourage d'un champ doit être entrepris le vendredi. Le laboureur doit, en commençant le premier sillon, invoquer la puissance divine ainsi :

Ia Rebbi ma tchachemnache
Ou atina el Kesra,
O Dieu, ne nous cause pas de déception
Et donne nous du pain

XXIII

MENACE DE MORT

Pour manifester leur haine à leurs ennemis, les arabes se passent la main droite sur la figure du haut en bas et en se serrant leur barbe comme pour l'arracher. Ce geste équivaut à une menace de mort et celui qui en est l'objet n'a qu'à bien veiller, car tôt ou tard la menace sera mise à exécution.

XXIV

VARIOLISATION

Afin de se préserver de la petite vérole, les arabes pratiquent la variolisation ; l'inoculation se fait entre le pouce et l'index de cha-

1. Voir tome XV, p. 662, tome XVI, p. 199, 636, tome XVII, p. 87.

Digitized by Google

cune des mains. Cette variolisation produit souvent des effets désastreux.

Les indigènes qui habitent près des centres français, acceptent parfaitement la vaccination pratiquée par nos docteurs.

ACHILLE ROBERT.

CONTES ET LÉGENDES DE L'EXTRÊME-ORIENT[1]

CLXXVIII

L'ORIGINE DES MALADIES

(*Sumatra*)

LORSQUE Si Anto Perbourou Bouro était encore homme, il déplorait la stérilité de sa femme Si Song King. Celle-ci eut une vision pendant laquelle elle apprit qu'elle enfanterait si elle pouvait manger de la chair d'un cerf mâle, plein d'un petit. Cette vision, si contraire aux lois éternelles de Diebata, était visiblement l'œuvre de mauvais esprits. Les époux envieux crurent cependant à l'efficacité de ce songe, cessèrent d'invoquer Diebata, cherchèrent un cerf mâle plein et ne le trouvèrent pas. Dans leur désespoir, ils livrèrent leur âme au mauvais génie. Le démon les renvoya sur la terre comme fantômes invisibles, et leur donna puissance sur les maux et maladies qui affligent l'humanité[2].

CLXXIX

LA TERRE ASSUJETTIE

(*Sumatra*)

« Dans le commencement, la terre était portée sur la tête d'un *Nagapadoha*, qui, se trouvant fatigué de ce fardeau, le rejeta. La terre s'effondra et fut remplacée par de l'eau. Mais les Sumatrais ne savent pas d'où sont venues cette première terre et cette eau. Cependant, ils disent qu'au temps où il n'y avait rien autre chose que de l'eau, le plus renommé de leurs dieux, Batara Gourou avait une fille, nommée Pouta Ourla Boulang, qui désirait descendre du ciel. Elle descendit en effet sur un hibou blanc, avec un chien à ses

1. Suite, voir t. XVIII, p. 571.
2. Louis de Backer. *L'Archipel Indien*, Paris, 1874, in-8°, p. 324.

Digitized by Google

côtés, et, comme l'eau l'empêchait de prendre pied, son père fit tomber sur la terre de Bata la montagne Bakarra qui était très haute, afin que sa fille pût se reposer et y fixer sa demeure. Le reste de la terre adhéra peu à peu à cette montagne, et Batara Gourou envoya du ciel son fils Layand Mandi, qui savait voler, afin de lier les pieds et les mains du Nagapadoha et l'empêcher de secouer désormais la terre et de la faire disparaître[1] ».

CLXXX

L'ORIGINE DES MORTELS
(*Dayaks de Bornéo*)

« La terre est représentée par le *Nagapousai* ou serpent de terre qui se tient au milieu de l'eau et dont la tête est aussi grande qu'une île, quoique le corps soit très petit. Cette disproportion fit que la terre fut sans cesse ballotée au gré des vents. Le *naga* s'en plaignit. Le Dieu suprême *Hat-Alla* envoya son serviteur Praman s'informer de la cause de ces plaintes ; l'ayant connue, il descendit lui-même du ciel et plaça la tête du *naga* sur un tronc plus grand. Il la couvrit ensuite de terre pour l'abriter contre les rayons brûlants du soleil.

« Puis, Batou-Djompa, fils de Hat-Alla, aperçut sur le *naga* deux œufs terrestres. Il descendit à son tour du haut du ciel et les brisa; un homme et une femme en sortirent. Ceux-ci se marièrent et procréèrent sept garçons et sept filles, mais tous encore dépourvus d'âme et de vie. Le fils de Dieu descendit de nouveau et nomma l'homme *Soupou*, et le chargea d'aller chercher chez le *naga* les quatorze âmes de ses enfants. Avant de partir, l'homme ordonna à sa femme de se tenir constamment derrière les rideaux du lit aussi longtemps que durerait son absence. Mais il y faisait si chaud qu'elle désira prendre un bain. Dès qu'elle eut soulevé le rideau, il survint aussitôt un vent d'orage si violent, que les enfants vécurent et pleurèrent. C'est pourquoi l'âme humaine est provenue du vent et que les hommes sont mortels. Alors le père fut tellement irrité contre les petits innocents, qu'il les jeta par couples loin de lui. Un couple tomba à l'eau et de lui est né le dieu aquatique Djata. Les autres peuplèrent les champs et les airs[2] ».

RENÉ BASSET.

1. L. DE BACKER. *L'archipel indien*. Paris, 1874, in-8, p. 281-282.
2. L. de Backer. *L'Archipel Indien*. Paris, 1874, in-8, p. 280-281, d'après le *Tydschrift voor Ind-taal*, 1846, t. III, p. 133.

Digitized by Google

FOLK-LORE DU BOURBONNAIS ET DES PAYS VOISINS

I

LES AMOUREUX DU BERRY

L'on donne ce nom en Berry et dans une partie de la Sologne, aux graines légères de pissenlits que le vent propage dans les campagnes aux mois d'août et de septembre.

Les jeunes filles les attrapent quand elles le peuvent, elles les placent dans leur corsage en disant : *Encore un de pris.*

C'est une allusion à l'amoureux qu'elles pourront attraper au vol, quand elles auront l'âge de se marier, les Berrichonnes ont « *l'âme mariante de très bonne heure* ». Aussi, elles mettent beaucoup d'empressement et font preuve d'habileté, pour ne point laisser échapper *l'amoureux du Berry*, et qu'elles vont si bien conserver !

II

BAGUETTE DE COUDRIER

La baguette de coudrier appartient aux sorciers ; elle joue un grand rôle dans les pratiques superstitieuses. Ne ferait-elle que de faire découvrir les sources, entre les mains de l'Abbé Paramelle, que ce ne serait pas la moindre de ses qualités.

Quand on trouve une baguette de coudrier, qu'un fil de laine retient attachée au tronc d'un vieux chêne, l'on n'a garde d'y toucher, *c'est un sort de sorcier,* et celui qui oserait y toucher aurait les grandes fièvres toute l'année.

(St-Honoré-les-Bains en Morvan.)

III

BATON DE SORCIER

Le sorcier du Bourbonnais ne fait jamais un pas sans son bâton,

Celui-ci est en néflier, bois lourd et résistant. C'est le plus gros bout qui est en bas, l'extrémité la plus mince est percée d'un trou dans lequel est passé un lien de cuir, noué par sept nœuds, nombre fatidique, ce cordon de cuir est passé dans le bras gauche, afin que

Digitized by Google

le sorcier puisse agir plus librement de sa main droite quand il est dans l'exercice de ses fonctions.

Le bâton du sorcier est son véritable bréviaire ; il ne le quitte jamais. Autant qu'il le peut, il se sert de celui de son père, qu'il a hérité comme de ses secrets.

En Saintonge, un bâton de néflier préserve des sorts.

FRANÇOIS PÉROT.

LES ORDALIES[1]

I

PAR LE FER ROUGE

s) *chez les Souahilis*

Elle est ordinairement employée par les gens accusés de sorcellerie pour se justifier et porte le nom de *Kiapo cha mundu* (jugement de Dieu par la faucille ; on emploie un *mganga* ou docteur. La faucille est en fer et porte inscrite la première sourate du Qorân et aussi le verset 83 de la sourate XVII. — « Elle est placée sur un feu entretenu avec des rameaux de bois d'ébène, et retournée ça et là jusqu'à ce que le fer soit rouge. On peut prendre également une cognée et la tenir aussi longtemps dans le feu. Celui qui doit se soumettre au jugement de Dieu doit la lécher, et cela le matin, avant qu'il ait pris quelque chose. Il dit d'abord ce qui suit : Je suis faussement accusé de sorcellerie et je ne sais pas seulement si elle est noire ou blanche. Je me présente devant le jugement de Dieu. Si je suis sorti de nuit pour des pratiques magiques,

1. Suite, voir t. XVII, p. 277.

Digitized by Google

ou si j'ai préparé une boisson magique pour l'enfant d'un voisin afin d'amener sa mort, puisse le juste jugement de Dieu m'atteindre ! — mais si, soit moi, soit mon père, soit ma mère, nous n'entendons rien à la magie et si nous sommes faussement soupçonnés, puisse le jugement de Dieu m'épargner. — Là dessus, il lèche la faux avec sa langue. Le docteur lui dit alors : Tire la langue. Il le fait. Si elle n'est pas brûlée le jugement de Dieu l'a sauvé ; si elle est brûlée, il est alors convaincu [1].

XXVI

PAR LE RIZ NON CUIT

a) *Chez les Souahilis*

Cette ordalie est surtout employée contre les individus soupçonnés de vol. — « Lorsque quelqu'un a volé, qu'il nie le vol et qu'il fait soupçonner un autre, on lui dit : Demain nous irons au *mw'allimou* pour purifier notre cœur et savoir qui est et qui n'est pas le voleur. Après qu'on est tombé d'accord, on va avertir le *mw'allimou* : Demain, nous viendrons te trouver. Il leur dit : Apportez-moi d'abord du riz non cuit. Ils en achètent, le mettent sur une assiette et le portent au *mw'allimou*. Alors celui-ci leur dit : Venez demain de bonne heure, mais ne dormez pas avec vos femmes. — Ou, si se sont des femmes : ne dormez pas avec vos maris. Alors il fait une conjuration sur le riz, tandis qu'il le prend dans la main et lit un verset du Qorân. Beaucoup de *mw'allimou* emportent le riz dans la mosquée, le laissent là jusqu'au lendemain matin, puis l'apportent à la maison. — D'autres le laissent à la maison jusqu'au lendemain.

Le lendemain matin tous arrivent. L'un d'eux dit : Je veux d'abord l'épreuve du jugement sur moi. Alors le *mw'allimou* prend une poignée de riz, récite encore dessus le verset du Qorân et donne le riz à l'individu en question. Celui-ci prononce ces paroles : Dans le cas où je me serais approprié le bien d'un tel, ou que j'aurais vu un autre qui l'a volé et que nous aurions partagé le larcin, puisse le juste jugement m'atteindre. Si non, si les gens me soupçonnent injustement, puisse ce jugement m'être favorable. Aussitôt, il met le riz dans sa bouche et commence à le mâcher. Ce n'est pas du riz cuit, mais du riz sec. Pendant ce temps, le *mw'allimou* lit la sourate du Qorân *Ya-Sin* depuis le commencement jusqu'à la fin. Si celui qui mâche est le voleur, le *mw'allimou* ne termine pas la sourate, mais le riz reste dans la bouche de l'individu ; celui-ci ne peut pas

1. Velter. *Sitten, und Gebräuche der Suaheli*, Göttingen, 1903, in-8 p. 329 330.

Digitized by Google

l'avaler, car c'est devenu de la farine. Le *mw'allimou* déclare alors : Le jugement l'a atteint. — S'il n'est pas le voleur, il mâche le riz et n'a bientôt plus rien dans la bouche : alors il est délivré de tout soupçon [1].

XXVII

PAR LE MWAWI

a) *Souahili*

Quand un magicien ou un voleur vont se soumettre à cette épreuve, on fait cuire une soupe ou on met une médecine faite avec l'arbre *mwawi*. Aussitôt que la soupe est prête, celui qui veut jurer vient devant le docteur en magie qui verse la soupe dans une assiette et la lui présente. Cette soupe est très chaude et l'homme en question doit l'avaler sans tarder. Si c'est un voleur, il se brûlera la langue et la bouche : s'il n'a pas commis le vol, il ne se brûle pas : il a la sensation d'avaler de l'eau. Cette épreuve est surtout employée par les gens de l'intérieur, mais on la trouve chez les Souahilis [2].

XXVIII

PAR L'AIGUILLE

a) *Chez les Souahilis*

L'épreuve par l'aiguille ressemble à celle par les crins (cf. § VII) et qui est usitée chez une autre population bantoue, les Vouazégoura.

Elle a lieu sous la direction du *mw'allimou*. Aussitôt que les gens qui ont choisi cette ordalie sont rassemblés, le *mw'allimou* demande : Qui veut venir le premier ? Quelqu'un répond : Moi. — Le *mw'allimou* prend alors une aiguille et lit en même temps une sourate du Qorân. Alors celui qui jure dit : Dans le cas où j'aurais volé, puisse, d'après ce juste jugement de Dieu, cette aiguille ne pas traverser : mais si je ne suis pas un voleur, qu'elle passe comme un fil par une aiguille. Aussitôt le *mw'allimou* prend le lobe de son oreille et le pique avec l'aiguille. S'il est le voleur, elle ne peut pas traverser et il ressent une grande douleur. Mais s'il n'a pas commis le vol, l'aiguille passe au travers sans lui faire mal et il est à l'abri de tout soupçon.

Une autre forme de l'épreuve par l'aiguille était surtout employée

1. Velten. *Sitten und Gebräuche der Suahili*, p. 330-331.
2. Velten. *Sitten und Gebräuche der Suaheli*, p. 232.

Digitized by Google

dans l'intérieur, et aussi chez les Souahilis de Bagamoyo. On prend une aiguille et on la pique dans l'œil du personnage en jeu, et l'on chante :

Sanga, ndekera mwananga

C'est-à-dire *Sanga* (aiguille), laisse-moi mon enfant ; si l'individu soupçonné est le voleur, l'aiguille ne tombe pas rapidement de l'œil, mais seulement après que les assistants ont longtemps chanté. S'il est innocent, l'aiguille ne peut pas rester [1].

IV

PAR L'HUILE BOUILLANTE

g) *Chez les Sherbros*

Un chaudron de fer, à trois pieds, est rempli d'huile de palme que l'on fait bouillir sur le feu. On y met trois petits anneaux de fer ; on fait une décoction d'herbes et de feuilles que l'on place auprès dans un petit bassin. Cette décoction est huileuse : le sorcier prend un peu de cette mixture et en frotte la main droite de celui qui doit subir l'ordalie : alors il doit la mettre dans l'huile bouillante et rapporter un des anneaux. S'il y réussit, il doit le mettre dans sa bouche, et si celle-ci n'est pas brûlée, il est déclaré innocent. S'il ne peut le faire sans se brûler, il est déclaré coupable et alors il est mené au *barri* où un tribunal indigène détermine sa punition [2].

XIII

PAR LA PIROGUE

c) *Chez les Sherbros*

L'ordalie suivante (*Karou Sortor*, le bol enchanté) appliquée surtout aux femmes par les Sherbros de Sierra Leone, se rattache, pour le fond, à celles de la pirogue et du chapeau, employées à Porto Novo et à Badagry.

Une enfant de six ou sept ans est amenée en avant : sur sa tête, on place un bol de bois, fait dans le pays, et qu'on remplit de feuilles sèches broyées. Ce bol a été au préalable frotté à l'intérieur et à l'extérieur avec quelque fétiche ; la sorcière frotte ensuite les poignets et les chevilles de l'enfant avec la préparation qui est dans le bol. Elle parle ensuite à celui-ci, et la petite fille est priée de décou-

1. Velten. *Sitten und Gebräuche der Suaheli*, p. 332-333.
2. T. J. Alldridge. *The Sherbro and its hinterland*. Londres, 1901, in-8 p. 157, 161-162.

Digitized by Google

vrir le voleur. Elle se met à marcher et sa tête commence à remuer. Elle tourne, court, s'arrête, suit la direction du mouvement jusqu'à ce qu'elle arrive soit au voleur, soit à l'endroit où les choses volées sont cachées. On dit que dans quelques cas une distance considérable a été parcourue avant que la découverte en soit faite [1].

XVIII

PAR LES BAGUETTES

b) *Chez les Sherbros*

L'ordalie par le fouet (*battou*) employée également par les Sherbros, rappelle celle des baguettes que pratiquaient les magiciens scythes. On s'en sert pour les vols de peu d'importance. On appelle un petit garçon et on lui donne un petit fouet à tenir. Le sorcier lui frotte les poignets ainsi que les lanières du fouet avec une préparation de feuilles et d'herbes. Il va ensuite s'adresser au fouet et lui parle : Si réellement le fouet est sa médecine, s'il a payé cher son influence de fétiche, s'il n'a jamais essayé de le tromper, il ne doit pas faire que lui-même ce jour là soit couvert de honte devant les gens. Alors les personnes suspectes sont rangées sur une ligne, le petit garçon étant en avant avec le fouet. Le sorcier dit à celui-ci qu'il doit flairer chacune des personnes suspectes. Ensuite, l'enfant joue à sa fantaisie du fouet parmi elles, et s'il s'arrête quelques moments sur l'une d'elles, le soupçon s'accroît. L'homme avertit alors le fouet de cesser de flairer et l'enfant s'arrête. Le sorcier avise le fouet de frapper celui qu'il déclare coupable : le petit garçon va à eux, les bat et continue de frapper jusqu'à ce qu'il reçoive l'ordre de cesser. Les coupables sont alors conduits devant leurs maîtres ou les chefs des villes qui les punissent plus tard [2].

XXIX

PAR LES NARINES

a) *Chez les Sherbros*

C'est un des principaux serments fétichistes, pratiqués chez les Mendi et pratiqués par les Tor-Tor Behmor il est employé par les gens à la mode. Cette médecine fétichiste est faite, dit-on, d'une partie de la tête d'un éléphant, mélangée avec un tabac fabriqué dans le pays. Quand le temps de l'épreuve est arrivé, le sorcier

1. T. J. Alldridge. *The Sherbro and its hinterland*, p. 162-163.
2. T. J. Alldridge. *The Sherbro and its hinterland*, p. 162.

Digitized by Google

qu'on appelle Shunder-Moi, ou *homme du serment*, construit une hutte en miniature avec quelques bâtons supportant un toit en feuilles de palmiers, dans la ville où la cérémonie doit avoir lieu. La médecine est gardée dans des cornes de bœuf enfoncées en terre dans l'intérieur de la hutte. Généralement, on emploie deux cornes: chacune des personnes qui doit jurer donne une poule et une ou deux noix de kola au sorcier. On coupe les gorges des poules et le sang est versé à terre sur le devant des cornes. Les noix de kola sont fendues et jetées sur le sol pour voir de quel côtés elles tombent. Si elles tombent d'accord, c'est-à-dire sur les deux côtés intérieurs ou les deux côtés extérieurs, le sorcier peut donner immédiatement une décision sur l'affaire en question. Mais si cette décision déplait, on peut avoir recours à la médecine elle-même et les parties en discussion peuvent jurer par elle. Si elles y sont résolues, chacune d'elle doit apporter un peu de poudre à canon que l'on place sur le sol, en avant des cornes, et à laquelle ont met le feu. Alors on prête serment, de façon à ce que, si, dans le fait, une partie à été lésée, l'une d'elles jure que la médecine lui dévore le nez. Ensuite le sorcier lui donne un peu de tabac et il le renifle dans ses narines. — Puis l'adversaire en fait autant, et la cérémonie terminée, chacun paie au sorcier une pièce de monnaie. Celui-ci ne porte pas de costume particulier en cette occasion. Le serment a lieu publiquement dans la ville, et avant qu'il ne soit prêté, chaque partie est examinée pour savoir si elle n'a pas sur elle quelques contre-charme caché. — Cette épreuve se nomme *Tehlang* (nez pris)[1].

RENÉ BASSET.

PETITES LÉGENDES CHRÉTIENNES

LXI

SAINTE CHRISTINE ET L'ÉGLISE DE COESMES

Dans l'église de Coesmes (canton de Rétiers, arrondissement de Vitré), il y a une illustre statue de sainte Christine. Cette statue de bois est toute vieille, tout usée ! Cela tient, disent les bonnes gens, à ce qu'elle a couché trop longtemps dehors. En effet, elle se trouvait jadis dans un arbre du bois auquel elle avait donné son nom, et qu'on appelle toujours Bois de

1. T. J. Alldridge. *The Sherbro and its hinterland*, p. 160-161.

Digitized by Google

Sainte-Christine. On essaya plusieurs fois, mais vainement, de la placer dans l'église. C'est seulement sur le tard qu'elle se décida à y rester.

Cette église de Coesmes est fort rapprochée de celle de Sainte-Colombe, paroisse limitrophe. L'on raconte que primitivement les paroissiens de Coesmes avaient voulu bâtir leur église au milieu de la commune. Mais ce que les maçons faisaient pendant le jour était démoli pendant la nuit, et les pierres se trouvaient transportées au lieu occupé aujourd'hui par cet édifice.

F. Duine.

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DE LA HAUTE-BRETAGNE

LVI

LES ŒUFS ET LES POULES

Environs de Dinan.

Pour bien vendre les œufs, il faut, avant d'aller au marché, les tremper une minute dans le lait ribot (c'est le lait qui reste après qu'on a fait le beurre).

Si on frotte les poules avec de la verveine sauvage, on est assuré de les vendre un bon prix.

Lorsque les coqs négligent les poules, on leur donne à manger de l'ail ; on prétend que l'ail rend aussi les hommes plus galants.

En mettant un ruban rouge à la queue d'une poule, on l'empêche de couver. Pour l'empêcher de pondre, on lui fait avaler du poivre ; dès lors, elle ne songe plus qu'à son coq.

Si l'on place sur la route par laquelle une poule va pondre au loin deux petites branchettes formées en croix, elle n'ira pas plus loin, et, comme elle est pressée de pondre, elle rentrera au poulailler.

Aucune poule ne pond plus dans le poulailler où l'on a mis un crapaud. On peut aussi, au moyen d'un procédé que connaissent les « devins », jeter un sort qui empêche les poules de celui auquel on veut nuire, de pondre pendant quinze jours, trois semaines, un mois, ou davantage.

Celui qui mange le premier œuf pondu par une poulette est assuré de n'avoir aucune maladie pendant cinq mois.

Quelques personnes gardent les premiers œufs des poulettes pour

Digitized by Google

les faire manger aux jeunes femmes qui deviennent ainsi fécondes.

La petite cavité ronde qui se trouve entre la peau de l'œuf et la coque a été produit par la Vierge qui y a mis un doigt pour faire goûter l'œuf à l'Enfant Jésus.

Lorsque quelqu'un est très enrhumé, et qu'il tousse d'une façon particulière que l'on exprime en disant qu'il « chante le coq », on lui fait avaler un œuf cru.

Le blanc de l'œuf mélangé à *des herbes* est employé dans beaucoup de maladies. Le jaune rend les hommes amoureux.

Un œuf qui contient deux jaunes est un présage de prospérité.

Il ne faut pas donner beaucoup d'œufs aux jeunes filles ; « Ils ne sont point pour ielles, » dit-on.

Une femme qui mangerait dans la même journée sept œufs semblables serait sûre de concevoir sans le secours d'aucun homme.

LUCIE DE V.-H.

LVII

FOLK-LORE DE DINGÉ

Le village de Couet Bras en Dingé jouit d'une renommée populaire. Nos paysans l'appellent « Koua Brak en Bretagne » et surnomment le plus orgueilleux de l'endroit « Monsieur le maire de Koua Brak ». On dit que le pain n'y moisit jamais, et qu'au reste il s'y vend cinq francs la livre (ce qui est une allusion à la pauvreté du village). Enfin ledit lieu possède une *Croix de St-Yves*, où l'on va en pèlerinage contre les fièvres. Le rite traditionnel exige que l'on dépose au pied de la croix un morceau de pain, ou bien un sou, ou bien un œuf, pour le premier pauvre qui passera là.

Conté par un paysan de Dingé (canton de Hédé, arr. de Rennes).

LVIII

FOLK-LORE DE GUIPEL (*suite*)

Les chats qui parlent. — Au village de la Hardière, en Guipel, les « chats d'or » avaient l'habitude de se réunir sur un bloc de granit appelé « les roches plates ». On les y a vus danser en rond. Et la danse était dirigée par « Maître Jean », qui se servait d'une poêle pour tambourin. Un soir qu'ils chantaient « Toyètte est mort ! Toyètte est mort ! » un farceur qui passait leur cria : « C'est-i vrai que Toyètte est mort ? » Aussitôt les chats d'or (qui étaient tous

Digitized by Google

noirs), furieux de cette moquerie, s'élancèrent sur le passant et le maltraitèrent beaucoup.

Il est à remarquer que ces mauvaises histoires n'arrivent qu'aux buveurs ! C'est une punition !

Le diable danseur. — Nanon Ferré était une grande danseuse dans le temps. Sur sa route, elle rencontre un soir un beau monsieur qui lui propose de l'accompagner « au fillois ». Ça n'était pas de refus pour elle, une si gentille rencontre ! Au fillois il y avait grande abondance de gars et de filles. Le monsieur faisait danser Nanon Ferré d'une manière furibonde. A certain moment il la fit sauter jusqu'au plafond. Dame ! on ne rigolait plus ! On alla bien vite chercher Monsieur Texier, le recteur de Saint-Médard, un rude bon prêtre, bien qu'il aimât un peu la goutte. Il passa son étole au cou de l'individu. « Si vous ne m'aviez pas joué ce vilain tour là, dit Satan, j'allais emporter la moitié de la réunion ! Enfin, puisque c'est comme ça, je vais m'en aller au feu. » — Pour cela, je te le défends bien, dit le recteur ; je te permets seulement de t'en aller en petit vent doux. » Ainsi grâce à Monsieur Texier, il n'y eut que demi-mal.t

Ça prouve aussi que les prêtres ont raison de « crier en chaise » contre « les fillois ».

(*Le tout conté par Jeanne Cognault, de Guipel*).

Os de chat noir. — Qu'on prenne un chat noir, qu'on le mette à bouillir dans l'eau ; qu'on choisisse ensuite un os de la tête ; qu'on porte cet os sur soi, on devient invisible ; on va où l'on veut, et personne ne vous reconnaît.

LIX

USAGES FUNÉRAIRES

A Guipel (Ille-et-Vilaine)

Le convoi funèbre doit suivre la route que le mort suivait pour aller à la messe. C'est ainsi que malgré les ennuis de la saison le cortège s'avance à travers champs, le long des sentiers, s'il y en a, au lieu de faire un détour pour prendre la grande route.

F. Duine

Digitized by Google

CONTES ET LÉGENDES DE LA GRÈCE ANCIENNE[1]

XXXV

L'IMITATION SUPÉRIEURE A LA NATURE

On raconte que Parménon ayant acquis de la vogue par son imitation du pourceau, d'autres furent jaloux de lui et rivalisèrent dans des représentations. Le public, ayant l'esprit prévenu, disait : Ce n'est pas mal, mais ce n'est rien auprès du pourceau de Parménon. Quelqu'un cacha un petit cochon sous son aisselle et s'avança, et quand le public, entendant un véritable cri de pourceau, s'écria : Qu'est-ce que cela à côté de celui de Parménon, il lâcha le petit cochon au milieu de tous, pour prouver qu'on jugeait d'après les préventions et non d'après la vérité[2].

RENÉ BASSET.

NOTES SUR LES TRADITIONS ET LÉGENDES DE LA PROVINCE DE LIÈGE

III

LES METS

A). *Le café.* — Dans une tasse de café chaud on met un morceau de sucre et l'on observe les bulles d'air qui montent à la surface. Si elles se gonflent au milieu, le temps sera beau ; si elles adhèrent au bord de la tasse en formant un cercle, c'est signe de pluie ou de neige, suivant la saison ; si elles sont séparées, sans aucune position bien marquée, le temps changera dans les 24 heures (Bruxelles et Wallonie).

— « *C'est le café, le café, qui fait « pichi » (uriner) les commères* », dit une chanson populaire du Hainaut. On sait que les femmes du peuple usent et abusent de cette boisson. Lorsque deux femmes sont réunies, vite elles font le café et c'est une occasion à cancans et à parlottes interminables.

— Pendant le blocus Continental, les produits des colonies se vendaient à des prix exhorbitants. On utilisait, en Hainaut, en guise de café une chicorée fabriquée à Lessines (Hainaut), qu'on nommait ironiquement : « *café de Lessines* ». On dit encore pour désigner de mauvais café, du *café de Lessines*.

1. Suite, voir t. XVIII, p. 633.
2. Plutarque, *Symposiaques*, livre V, question 1, § 2. *Moralia*, éd. Bernardakis, t. IV. Leipzig, 1892, in-12, p. 181-182. Le même récit existait déjà dans Phèdre, mais il ne nomme pas Parménon. Cf. Hervieux, *Les Fabulistes latins*, t. II. Paris, 1884, in-8, l. IV, fable 6 ; *Scurra et rusticus*, p. 55-56.

Digitized by Google

B). *Le sel.* — Si vous n'utilisez pas tout le sel qui se trouve sur votre assiette, ne le jetez pas aux ordures, mais *brûlez-le*, car le sel est bénit et employé dans le sacrement du baptême (Mons, Hainaut).

— L'abus du sel donne la pierre (Wallonie).

— Lorsqu'on renverse la salière sur la table, c'est signe de dispute, dit-on presque partout. Pour conjurer le sort il faut prendre avec son couteau un peu du sel répandu et le jeter au-dessus de l'épaule *gauche* sans s'enquérir de l'endroit où il tombera (Liège).

— A Hamoir, les lavandières mêlent du sel à leur lessive, afin d'éloigner les sorts du linge.

— Sur le littoral belge, on place du sel sur le pas des portes pour tenir les sorcières à distance des habitations.

Lorsqu'une femme est en mal d'enfant, on dépose du sel à toutes les issues de la maison, portes, fenêtres, cheminées, etc. (mêmes parages).

— Dans les Ardennes, lorsqu'on va chercher du lait à la ferme, la fermière a soin de mettre, à l'insu du client, une pincée de sel dans le lait, car une sorcière pourrait, avec ce lait, ensorceler la vache.

— On saupoudre de sel les choux, etc., pour en éloigner les animaux nuisibles (Wallonie).

— Dans plusieurs localités de la province de Liège, on jette du sel dans la poële lorsqu'il tonne.

— A Tohogne, la veille de la Noël, on place *douze* oignons remplis de sel sur l'appui *extérieur* d'une fenêtre. Suivant que le matin on trouve le sel intact ou fondu, on conclut que l'hiver sera sec ou humide.

— En Hainaut, beaucoup de ménagères mêlent du sel à la pâte du pain qu'elles pétrissent.

— A Hamoir, pour éviter l'inflammation des cuisses, pendant les longues marches, les paysans mettent du sel en poche ; aux environs de Liège, le sel est enfermé dans un *petit sac*, déposé dans une des poches du pantalon. La présence du sel dans la poche suffit à préserver du mal celui qui le porte.

— On dit aux enfants de mettre une pincée de sel sur la queue des oiseaux dont ils veulent s'emparer ; d'autres disent que le sel doit *être rouge* (Wallonie).

C). *Le genièvre.* — Le premier verre de genièvre du matin, ingurgité à jeûn, tue le *ver* (Hainaut).

— La femme enceinte doit, si elle veut que l'enfant à naître ait une peau bien fraîche, bien blanche, prendre un verre de genièvre le matin et le soir (Hamoir).

D). *Œufs de Pâques.* — A Hamoir, le galant qui ne recevrait pas

Digitized by Google

un œuf de Pâques de sa « *crapaude* » (son amoureuse), serait persuadé que celle-ci lui est infidèle.

— Dans la province de Liège, les œufs de Pâques se nomment « *cocognes* ».

— A Strée (Liège), le lundi de Pâques, les enfants vont de porte en porte demander des « cocognes » en ces termes :

« *Cocognes ! Cocognes !*
Pô l'chessi Kuérem è voié. »

Traduction :

Des œufs de Pâques ! des œufs de Pâques
Pour chasser le carême.

E). *Le pain.* — *Cuisson du pain.* Il faut faire une croix sur le *premier* pain mis au four et *destiné aux pauvres.* On est assuré alors de voir réussir toute la fournée (Neer-Œteren).

— On fait partout une croix, avec le couteau, sur le pain avant de le découper. A Mons, on dit qu'on agit ainsi pour conjurer les effets d'un empoisonnement du pain ; à Marbais pour chasser le diable du pain.

— Celui qui jette du pain deviendra pauvre (Mons) ; il devra mendier pour s'en procurer (Fayt-lez-Seneffe).

— Lorsque le pain tombe à terre, signe d'un malheur prochain (Mons).

A Hamoir, pour retrouver un noyé, on place une bougie[1] allumée au milieu *d'un pain* qu'on dispose sur l'eau. Le pain va s'arrêter en tournoyant au-dessus du noyé.

F). *La bière.* — La bière ne vaut rien *pendant la saison des cerises* (Wallonie).

— A Mons et environs, les fleurs de la bière se nomment *matons.* La « bière a des matons », c'est-à-dire est aigre, n'est plus buvable, est gâtée.

Le mélange de bières diverses ou les bières jeunes donnent des urines cuisantes ; on doit faire un nœud au pan gauche de sa chemise pour se prémunir contre cette incommodité (Seraing).

G). *Fromage.* — On dit du fromage de Herve (Liège) :

Le matin c'est de l'or (en manger le matin),
A midi c'est de l'argent,
Le soir c'est du plomb.

(Liège).

La même chose se dit des trois repas du jour :

Le repas du matin, c'est de l'or,
Etc.

ALFRED HAROU.

1. A l'origine bénite, sans doute.

Digitized by Google

DEVINETTES POPULAIRES DU PAYS DE DOL-DE-BRETAGNE [1]

(*suite*)

26 :

Je suis un petit corps sans âme,
Je marche toujours dans ma prison.
J'avertis les humains,
De leurs plus grands besoins.

— Une horloge.

27 :

Je ne suis ni chair, ni os, je suis sortie d'os et de chair,
J'annonce la paix et la guerre,
Je vais sur terre et sur mer,
J'entre dans le cabinet des rois,
On me trempe la tête dans un liquide, et je bois.

— Une plume [d'oie] à écrire.

28. Qui traverse le bois sans y toucher ?

— Un veau, dans le ventre de sa mère traversant un taillis.

29. Qu'est-ce qu'on jette par-dessus une maison, que cent hommes ne peuvent relever et qu'un chien relève facilement ?

— Un œuf.

30 :

Si j'étais debout, j'atteindrais le ciel,
Si j'avais des oreilles, j'entendrais tout,
Si j'avais une langue, je dirais tout.

— La route.

31. Je suis assise sur mon petit tabouret vert, qu'il passe le Roi ou la Reine, je n'ôte pas mon chapeau rose sans qu'on me l'ôte.

— Une fraise :

32 :

J'ai regardé par sous la latte,
J'en ai vu dix qui jouaient *o* [avec] quatre.

— Une femme qui *tire* [trait] une vache (les dix doigts pressent les quatre trayons).

33 :

Je suis la Reine de l'Europe,
Je me promène dans *ma* carrosse,
Je m'élève et je m'abaisse.
Tout le monde vient me voir,
Pour connaître mon savoir.

— Une horloge. (V. n° 26.)

34 :

Blanc guéret,
Noire semence,
Celui qui sème pense.

1. Voir t. XVIII, p. 288 et 295.

Digitized by Google

— Une personne écrivant.

35 :

Qu'est-ce qui est grand comme un pas de jument
Et ferait bien lever cent livres de froment ?

— Un morceau de levain.

36. Vingt-cinq sœurs, toutes l'esprit piquant et la tête sans oreilles.

— Un quarteron d'épingles

CHARLEC.

SUPERSTITIONS ET CROYANCES DES ARABES DU DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE[1]

XIV

RÈGLEMENT DES LITIGES EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ

Dans la tribu des Oulad abd-en-nour de Chateaudun du Rummel, les Arabes emploient le moyen suivant pour le règlement des contestations de limites des propriétés rurales :

Les notables de la tribu assemblés, prescrivent au revendiquant de piocher la parcelle objet du litige, de remplir un musette de la terre ainsi remuée, et de transporter cette terre pendant un moment, tout autour de la parcelle contestée.

Si le plaignant a formulé une réclamation mensongère, la terre qu'il a recueillie et transportée, lui remplira la bouche après sa mort.

Cette menace pour la vie future, produit souvent un excellent effet et plus d'un arabe malhonnête, par crainte de la punition promise, renonce à formuler sa revendication.

ACHILLE ROBERT.

1. Voir tome XI, pages 475, 589 ; tome XII, pages 59, 336, 531 ; tome XIII, p. 567 ; tome XIV, pages 112, 282, 659 ; tome XVII, page 57.

Digitized by Google

L'OS QUI CHANTE

IV

LA TÊTE COUPÉE QUI CHANTE[1]

Il y avait une fois une fille et un très petit garçon qui avaient une marâtre. Un jour elle tua le garçon, mit son corps dans le pot au feu et suspendit la tête dans la cheminée. Le père, en rentrant chez lui mangea la soupe, sans se douter qu'elle contenait la chair de son fils ; et la fille jeta les os sous le tilleul devant la maison. Tout à coup on entendit une voix chantante dans la cheminée. La fille se posa dessous pour écouter et voici ce que la voix chanta :

« Ma mère m'a fait mourir. — Mon père m'a mangé. — Ma sœur Madelon a jeté mes petits os sous le tilleul. — Rikketikketik[2] ! — Quel joli petit oiseau je suis ! »

Cela chanté, il tomba de la cheminée un *oorijher*[3] tout en or, pour la fille. Le père se mit à écouter aussi, entendit la même chanson, et reçut une montre en or. Vient enfin la marâtre, qui entend encore la même chanson, et reçoit une pierre qui l'écrase.

(Conte enfantin, que j'ai oui raconter à Groningue il y a quarante ans. Cf. dans le *Faust* de Goethe, le couplet que chante Marguerite emprisonnée, et folle de honte et de peur).

W. Zuidema.

V

LA POMME DORETTE

Il était une fois un fermier qui avait trois fils ; les deux aînés étaient idiots et le dernier très intelligent. Un jour le père dit avant d'aller au marché : « Vous allez bien faire ce que je vous dirai, et le premier de vous qui viendra à ma rencontre, aura quelque chose que je lui rapporterai ».

1. Cf. t. XVIII, p. 108 et suiv., t. XVI, p. 392.
2. Refrain sans sens.
3. Ornement de tête des Frisonnes et des paysannes de Groningue et de Drente. Peut-être nos lecteurs le connaissent et par le portrait de S. M. Wilhelmine en costume frison, ou par les illustrations des œuvres de Havard.

Digitized by Google

Les deux aînés ne se dépêchèrent pas, laissèrent la moitié de l'ouvrage en train, et partirent, croyant jouer un tour à leur frère. Le plus jeune ne se dépêcha pas et fit très bien l'ouvrage commandé, puis il partit ; en chemin il rencontra les deux aînés qui s'amusaient à cueillir des fruits ; il prit des chemins de traverse et arriva le premier. Son père lui remit une pomme dorette et lui dit d'aller reprendre son travail. En route il rencontra ses frères qui lui demandèrent la pomme ; après s'être disputés pour l'avoir, ils se jetèrent sur lui et le tuèrent, puis ils allèrent l'enterrer au pied d'un chêne.

En rentrant à la maison, ils trouvèrent tout le monde inquiet de leur frère ; ils dirent qu'ils venaient de le voir et qu'il était à travailler. En le cherchant, les domestiques trouvèrent la pomme dans l'habit d'un des frères, et le père leur demanda comment ils avaient la pomme qu'il avait donnée à leur frère ; ils dirent qu'ils l'avaient retrouvée au milieu d'une rue. La fille du maire qui allait garder son petit mouton à l'endroit où le petit garçon avait été enterré, fut toute étonnée de voir son mouton gratter la terre et en faire sortir la tête du mort ; la jeune fille croyant faire une bonne action en découvrant les os du jeune homme, prit la tête dans sa main, et, à sa grande stupéfaction, la tête se mit à parler. Effrayée, elle courut trouver son père à qui elle raconta son aventure. Celui-ci alla avec les gendarmes et à chacun de ceux qui prenaient la tête, celle-ci racontait qu'elle avait été tuée par ses frères pour avoir la pomme dorette. Les gendarmes la firent prendre aux deux frères et alors elle se mit à crier : « Bourreaux ! bourreaux ! c'est vous qui m'avez tué ! » A ces mots la justice prit les deux frères et ils furent mis à mort.

(*Conté par Félicie Duclos*, originaire de la Bigorre.)

GABRIELLE SÉBILLOT.

Digitized by Google

LA LÉGENDE DE DIDON[1]

XV

LA DÉLIMITATION PAR LA PEAU

Une tradition orientale prétend que le fondateur de la secte des Ismaëliens ou Assassins, H'asan ben S'abbâh', obtint la possession du château d'Alamout, par une ruse pareille à celle de Didon. Il dit à l'Alide Mahdi qui commandait cette forteresse au nom du sultan Seldjouqide de Perse, Mélik-Châh Ier (septembre 1900 de notre ère) : Comme je ne suis propriétaire d'aucun morceau de terrain dans ce château, il ne m'est pas permis d'y faire ma prière. Si tu le juges convenable, vends-moi dans ce château autant de terrain qu'il pourra en tenir dans une peau de bœuf afin que je puisse faire une prière sur mon terrain à moi et que je ne pèche point envers Dieu. Mahdi lui vendit le morceau de terrain qu'il demandait. Hasan découpa une peau de bœuf en lanières, l'étendit autour du château et dit : Tout le château m'appartient. Mahdi l'Alide n'eut pas la possibilité d'empêcher cela et lui abandonna la forteresse[2].

RENÉ BASSET.

LES PERSONNAGES DANS LES PROVERBES

§ 1. PERSONNAGES BIBLIQUES

Adam et Eve. — Il lui est un peu plus que d'Eve et d'Adam = il lui est très proche parent. (HILAIRE LE GAI. *Un millier de proverbes*).

Barrabas. — Triste coumo Barrabas o la Passion = c'est-à-dire content. (Bas-Limousin. CLÉMENT-SIMON. *Proverbes*).

— *Connu comme Barrabas dans la Passion.* (Haute-Bretagne, Normandie).

— *Renouma coumo Barrabas dins la Passionn.* (MISTRAL. *Tresor dou Felibrige*).

— Es couneissut coumo Barrabas à la Passion. (HONNORAT. *Dict. provençal*).

Caïn. — *Damnat coumo Caïn.* (A. MIR. *Comparaisons narbonnaises*).

1. Suite, voir t. XVIII, p. 222.
2. Hamd Allah Mustôfi. *Tarikhè Gozêdè (Tarikh i Gouzidèh)*, éd. et trad. Gantin, § 596. Paris, 1903, in-8, p. 490.

Digitized by Google

— *Raço Coïno, race de Caïn* = méchant. (Limousin. BÉRONIE. *Dict. du patois limousin*).

D'après Mistral, *Tresor*, Caïn est synonyme de traître, de fourbe ; *Aire Caïn* = air cruel, *faci Caïn* = mauvaise mine, et il y rattache *Caïna* = tourmenter = *raco caïno* = race méchante, et *Caïnarié* = méchanceté.

Caïphe. — Mieux damné que Caïf. (CYRANO DE BERGERAC. *Le Pédant joué*, I, 7).

— Mené de Caïphe à Pilate. (HILAIRE LE GAI).

David. — *Jouga de l'arpo coumo Dàbid.* Il joue de la harpe comme David, c'est un filou. (Languedoc. A. MIR).

— *Es parènt doù rèi Davi : jogo de l'arpo.* Il est parent du roi David ; il joue de la harpe, c'est-à-dire il est voleur. (Provence. MISTRAL, *Tresor*).

— *Armonious coumo l'arpo de Dabid.* (A. MIR. *Dict. des comparaisons narbonnaises*).

Hérode. — *Cruel coumo Herodo* = Cruel comme Hérode. (J.-F. BLADÉ. *Proverbes recueillis en Armagnac et en Agenais*).

— Vieux comme Hérode. (Haute-Bretagne).

— *Biel coumo Erodo.* (A. MIR, l. c.).

— Viu comme Hérode. (CORBLET. *Glossaire picard*).

— *Ba da Erode a Pilatu.* (MATTEI. *Proverbes de Corse*, p. 145).

— On appelle les simples et les idiots des Echapez d'Hérode, pour dire que ce Tyran ne fit pas mourir tous les Innocens. (LEROUX. *Dict. comique*).

Job. — *Pacient come un Job.* (Catalan-roussillon. PEPRAXT).

— *Grellat, ou paure coumo Job.* (A. MIR, l. c.).

— *Amistous coumo la fenno de Job.* (A. MIR).

— Dieu (gueux) comme Job. (B. SOUCHÉ. *Proverbes*, p. 36).

— Pas pus riche que l'bonhomme Job. (Charente. CHAPELOT. *Contes balzatois*).

— Pauvre comme Job. — Patient comme Job.

Et n'est Job de despit qui n'en eust pris la chèvre.

(REGNIER. *Sat*, X).

— Jobiner, dépouiller, rendre pauvre comme Job. (*Glossaire de l'ancien théâtre français*, p. 319).

— Jobelin, sot, niais. Jobet, sot. (LEROUX, *Dict. comique*).

— Battre le Job, ne rien faire. (PLUQUET, *Contes de Bayeux*, p. 38).

— *Judas* :

Digitized by Google

Voilai lai leune (lune)
Due lai proumène (Dieu le promène).
Voilai Judas,
Merde pour son nâ.

Après la trahison et la mort de Judas, on agita en conseil divin ce qu'on allait faire de ce grand coupable, car on ne pouvait bonnement le confondre avec le commun des scélérats. « Où que vous me mettiez, osa-t-il dire, je n'y serai jamais seul. — Or, seras-tu mis en la lune, lui répliqua Dieu le père, où tu seras seul, car personne autre jamais n'y fut, n'y est ou n'y sera !

C'est donc la figure de l'infortuné Judas que nous voyons dans le rond de la lune. Il a la tête prise entre deux fagots d'épines, c'est facile à voir, et quand on regarde dans la nuit cette figure toujours la même et impassible, on lui lance l'apostrophe ci-dessus.

Un autre dicton fait encore allusion à ce supplice :

— Il est comme Judas sur les épines. (Dr Perron. *Proverbes de la Franche-Comté*).

— Traître comme Judas. (Normandie. Delboulle. *Gloss. de la vallée d'Yères*).

— Plus traître que Judas.

— Il est traître comme Judas. (*Glossaire de l'Ancien théâtre français*).

— Traïte coumo Judas. (Bas-Limousin. Champeval).

— Traître comme Judas. (Tuet. *Matinées sinonoises*, 51).

— Satanée fille de Judas l'Escariot. (De Gaspé. *Les Anciens Canadiens*).

— Al a s'visache plein d'taques d'Judas ; c'est-à-dire de taches de rousseur. (Hécart. *Dict. Rouchi*).

— Damné comme Judas. (Leroux. *Dict. comique*).

— Damnat coumo Judas. (A. Mir, l. c.).

— Oreille de Judas. Clavaire, sorte de champignon d'un rouge vif de corail, qui croît dans les bois. (Jaubert. *Glossaire du Centre*).

— Bourse à Judas, capselle, bourse à pasteur. (Jaubert).

— Judas, comme on sait, est né entre Rouen et Caen, c'est-à-dire, au beau milieu de la Normandie. (A. Canel. *Blason pop. de la Normandie*, t. II, p. 2).

— Bran de Judas, excrément, son. (Jaubert).

— Je veux être fricassé comme Judas si je ne me soucie de vous. (Cyrano de Bergerac. *Le Pédant joué*, v. 7).

— Baiser de Judas = trahison. (*Matinées sevonoises*, n° 451).

Les paysans appellent les gens de Tulle « Pantoufles de Judas »

Digitized by Google

= perfides, plus vils encore que sa chaussure. (J.-B. CHAMPEVAL. *Proverbes bas limousins*, p. 35).

Juif-Errant. — *Sembla un Juif errant.*

— *Marcha couma lou Juif errant.*

— *Fai tant de cami couma lou Juif errant.* (Languedoc. ROQUE-FERRIER, in *Rev. des langues romanes*, IV, p. 155).

— *Barbut coumo l'Juif-errant.* (A. MIR).

— *Boudedeo*
A valeo
Dre ma vezo
Daou zen beo.

Boudedeo — Marchera — Tant qu'il y aura — Deux hommes en vie. (L.-F. SAUVÉ. *Lavarou Koz*, n° 929).

— *Boudedeo*
Ann diveza'vo beo.

Boudedeo — Sera le dernier des vivants. (L.-F. SAUVÉ, n° 930.

— Randir (errer) comme le Juif Errant. (CORBLET. *Gloss. picard*).

— As tu vu le Juiféran ? (CHAPELOT. *Contes balzatois*).

— Si je marche, c'est en Juif-Errant. (CYRANO DE BERGERAC. *Le Pédant joué*, I-1).

— C'est un vrai Juif-Errant.

— Je gage que le Juif Errant
N'a pas fait un plus long voyage.

(SCARRON. *L'Enéide travestie*).

Mathusalem. — Vieux comme Maqusalé. (Haute-Bretagne).

— Vieux comme Mathusalem. (Normandie. DELBOULLE. *Glossaire de la vallée d'Yères*).

— Viu comme Mathusalé. (Picardie. CORBLET).

— Vieux comme Mathieusalé. (HÉCART. *Dict. Rouchi*).

— A celle fin, ce feset-il, de vivre autant que Maquieu Salé. (CYRANO DE BERGERAC. *Le Pédant joué*, II-1).

— Vivre comme Mathieu salé. (PLUQUET. *Contes de Bayeux*, p. 59).

Nicodème. — *Oque e un Nicodemu* = C'est un sot. (BÉRONIE. *Dict. du patois limousin*).

Noé. — *Garnit coumo l'archo de Noué.* (A. MIR).

— *Es l'arco de Noué, i'a de toute besti.* (MISTRAL. *Tresor*).

Pilate. — *Es grand couma Pilata.*

— *Lourd couma Pilata.*

— *Michant couma Pilata.*

— *Se lava las mans de tout, couma Pilata.* (ROQUE-FERRIER, l. c., 155).

Digitized by Google

— *De Pounço à Pilato* (BLADÉ, *Proverbes*).

— *Magré coumo Pilate.* (Bas-Limousin, CLÉMENT-SIMON. *Proverbes*).

— Aller de Caïphe à Pilate. (Normandie. DELBOULLE, l. c.).

— *Se lou remandon de Caifo à Pilato.* (Provence. MISTRAL).

— *Chambriero de Pilato = tirasso-malur.* (MISTRAL).

— *Fai comme la chambrièro de Pilato* : Il fait comme la chambrière de Pilate = plus qu'on ne lui demande. (MISTRAL). C'est comme la servante à Pilate = bavarde. (PLUQUET, *Contes de Bayeux*).

Pilate est, dans le midi, l'objet d'une foule de superstitions et de récits, d'après M. Roque-Ferrier. Revue des langues romanes, t. IV (3e), p. 155.

D'après une tradition provençale, Pilate vint faire pénitence sur les bords du Rhône. (Champeval, l.c., p. 15).

— *Es grond coumo Pilato.* Il est long comme une perche ; peut-être par jeu de mot pour làto ou lato de pi = perche de pain. (VAYSSIER. *Dict. patois de l'Aveyron*).

Rebecca. — Rebecca, femme disputeuse. (*Glossaire de l'ancien théâtre français*, p. 437).

En patois rouchi (HÉCART) on appelle Rebecca une femme acariâtre.

Samson. — *Fort coumo Samsoun.* (J.-F. BLADÉ, l. c., n. 489).

Sarah. — C'est un' Sara ; c'est une femme qui aime le travail (HÉCART. *Dict. rouchi*).

PAUL SÉBILLOT.

PÈLERINS ET PÈLERINAGES

LXXVIII

CULTE DE SAINT ARMEL EN BRETAGNE

A Meslan (canton de Faouët, arrondissement de Pontivy), on invoque saint Armel pour obtenir la guérison des maux de tête. Voici le rite traditionnel : on offre au saint du blé qu'on a eu soin de faire passer dans une coiffe ou un chapeau. Cette coutume a peut-être son origine dans la légende du saint. On raconte qu'étant jeune écolier, le Bienheureux avait déjà une telle réputation de sainteté, que l'un de ses condisciples, pris d'une fièvre violente, mit avec confiance sur ses épaules le manteau d'Armel, et fut guéri. Non loin de la chapelle dédiée au saint, il y a une fontaine avec sa statue. La procession s'y rend le jour de sa fête.

(*Communication de M. Y. Péron, recteur de Meslan*).

Digitized by Google

A Languédias (canton de Plélan-le-Petit, arrondissement de Dinan), saint Armel, patron de la paroisse, a une grande réputation dans tout le pays. Une fontaine qui ne tarit jamais porte son nom ; et les mères y conduisent leurs enfants, atteints du mal dit de Sainte Radegonde. Avec l'eau de la fontaine, on lave la tête des petits malades, ou bien on humecte simplement leur bonnet, ou bien on verse quelques gouttes de cette eau dans leur breuvage. Les vieilles gens racontent que le saint lui-même a fait jaillir cette source, en plantant son bâton de voyage dans le sol aride, une année que le pays était désolé par une grande sécheresse, et que le Bienheureux avait été appelé à leur secours par les habitants attristés.

(Communication de M. Guiomard, recteur de Languédias).

A Plœmeur (canton de Lorient), on trouve une petite chapelle de saint Armel, avec une fontaine dédiée au même saint. Ce centre de dévotion locale est en très grand honneur. On vient de loin y demander la guérison de la goutte, des rhumatismes, des enflures. On invoque le Bienheureux pour obtenir que les bébés puissent marcher. D'après le rite traditionnel, on asseoit les enfants au milieu de l'autel (sur la pierre sacrée qui y est enchâssée), pendant que les parents récitent une prière.

(Communication de M. Le Bras, recteur de Riantec, ancien vicaire de Plœmeur).

LXXXVIII

SAINT-ARMEL DE LANGOUET

A Langouet (canton de Hédé) l'église est dédiée à saint Armel, et non loin de l'église ce saint a sa fontaine. Elle est très vénérée. Les femmes y venaient jadis en pèlerinage pour obtenir du lait. Aujourd'hui on continue de l'invoquer contre la goutte et les rhumatismes.

LXXXIX

OFFRANDES A SAINT ANTOINE ET A SAINT MATHURIN

A Breteuil (canton et arr. de Montfort), deux saints reçoivent un culte vraiment populaire : saint Mathurin, dont la vieille statue est en haute vénération depuis longtemps, et saint Antoine.

Devant la statue de ce dernier, on a placé une table sur laquelle, pour séduire le saint et obtenir le soulagement des animaux, on apporte des pieds de cochon et des oreilles de porc... qui de là passent à la cuisine du presbytère. On offre aussi à saint Antoine, comme ex-voto, des fers de cheval.

(Communication de M. Hervé, vicaire à Breteuil).

Digitized by Google

XC

SAINT GUINEFORT

Au quartier de la Ville-Guillaume, dans la paroisse de Saint-Broladre (canton de Pleine-Fougères, il y avait jadis une chapelle où saint Guinefort était honoré. La chapelle a été démolie, mais le saint a été transporté dans la ferme voisine, où il continue d'être cultivé des paysans. Cependant la statue a la tête brisée. Cette statue est en bois. On l'ab adigeonnée de plusieurs couches de lait de chaux, au point de la transformer en magot indéfinissable. De même l'ancienne fontaine du saint est devenue une mare bourbeuse.

Quand un enfant était malade depuis longtemps, on le recommandait « *à saint Guinefort qui donne la vie ou la mort.* » Voici le rite traditionnel : dans un trou de la muraille, appelé « fournaise », on mettait la tête de l'enfant ; si l'enfant redressait sa tête, c'était signe de vie ; s'il la laissait retomber, c'était une réponse de mort.

(*Conté par Joseph Billois, de St-Broladre*).

Dans le même canton de Pleine-Fougères, j'ai trouvé le culte du même personnage à Roz-sur-Couesnon. Au village de la Rue en cette paroisse, on voit une chapelle désaffectée depuis 93, et transformée en grange. Trois statues de pierres y ont été conservées, l'une dédiée à saint Denis, l'autre à je ne sais qui, la troisième à saint Guinefort. On fait encore de petits pèlerinages à ce dernier. On le prie pour les agonisants qui résistent trop à l'agonie, afin qu'il leur accorde « la vie ou la mort. »

(*Conté par M. J. Thouzard, de Roz-sur-Couesnon*).

XCI

L'EAU DE SAINT GORDIEN

A Saint-Gondran (canton de Hédé, arrondissement de Rennes), il y a une petite fontaine dédiée à saint Gordien. Aujourd'hui elle est bien misérable, mais elle était fort en honneur autrefois. Les femmes venaient y puiser de l'eau, et invoquer le saint, pour obtenir la grâce de pouvoir allaiter leurs enfants.

Une vieille de l'endroit m'a raconté que jadis un homme avait bu de cette eau en se moquant de sa vertu et de la puissance du saint. Le malheureux en fut tristement puni. Ses mamelles se remplirent de lait, et il ne savait qu'en faire !

F. DUINE.

Digitized by Google

CHANSONS DU MORBIHAN

VII

LE FORGERON DE SAINT-GERMAIN

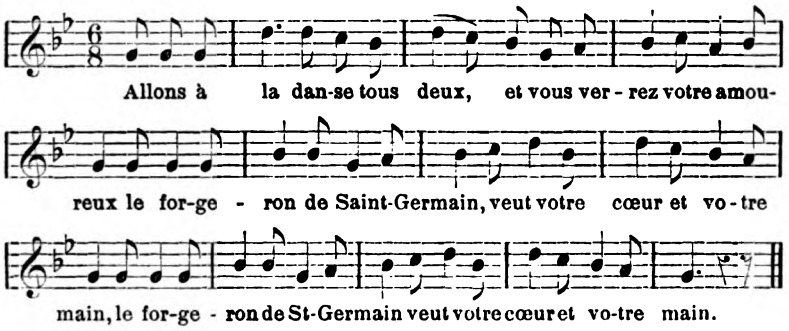

Deit hui guet neïn d'ober er bâle
Me larou d'oh pihue en hou câre,
Minour er gôf a Sant Germen
Enerh hou câre ag hou coulen.

Enerh hou coulen ag hou câre
Hi vléhue melen bèdic en douar,
Hi vléhue melen e zou frizet,
Ha biscouarh taillet nen dinn bet.

Allons à la danse tous deux,
Et vous verrez votre amoureux,
Le forgeron de Saint Germain
Veut votre cœur et votre main.

Celui à qui vous êtes chère
A des blonds cheveux jusqu'à terre,
Des blonds cheveux bouclés, bouclés,
Qui n'ont jamais été taillés.

LUCIE GUILLAUME.

Digitized by Google

LES MÉTÉORES

CXXI

CROYANCES ET LÉGENDES DE L'ASIE

I

Le soleil

Pourquoi le soleil ne se lève pas toujours juste au même point du ciel? A l'orient, il y a cent quatre-vingts fontaines rangées du nord au sud, et autant à l'occident. Le jour du *Nôrouz* (équinoxe du printemps), le soleil sort de la fontaine qui est juste à l'orient, et se couche dans celle qui est juste à l'occident; mais le lendemain c'est de la fontaine suivante qu'il se lève, et chaque jour il se déplace d'une fontaine, et chaque jour est plus long que le précédent. Cela pendant trois mois; puis il repasse par les mêmes fontaines, et les jours deviennent de plus en plus courts [1].

II

LA LUNE

Selon une légende persane, au commencement, le soleil et la lune avaient une lumière égale, afin qu'il n'y eût point d'obscurité pendant que Dieu créait le monde. Lorsque Dieu eut terminé son œuvre, il ordonna à Gabriel de frotter son aile sur la face de la lune afin qu'il ne restât plus de lumière en elle [2].

En Chine, le *lapin blanc*, c'est une divinité lunaire, dont la puissance, lorsqu'elle est bienveillante, fait, de là-haut, la richesse des jardins et celle des champs. On lui fait toujours une grande fête à la fin de la moisson et de la récolte [3].

Les Chinois, aussi aux réjouissances du cinquième jour de la cinquième lune, font aux petits enfants que l'on mène dehors, une croix avec du vermillon au milieu du front, afin de les préserver du malin esprit [4].

1. C. Babin et J. Houssay. *A travers la Perse méridionale*. in *Tour du monde*. Paris, t. LXIV (1892), p. 67.
2. C. Babin et J. Houssay. *A travers la Perse méridionale*, in *Tour du monde*. Paris, t. LXIV (1892), p. 67.
3. H.-J. Leroy. *En Chine*. Bruges, 1899, p. 74.
4. H.-J. Leroy. *En Chine*. Bruges, 1899, p. 116.

Digitized by Google

III

ORIGINE DES AÉROLITHES

La montagne Ba-vi, qui signifie Trois-Pics, est une des plus fameuses du Tonkin, et les Muongs la considèrent comme le berceau de leur race. Plus de vingt-huit siècles avant notre ère, un de leurs rois, descendant des anciens empereurs de Chine, y avait déjà sa résidence. C'est le mont sacré des Annamites, et les sauvages qui habitent les épaisses forêts dont il est couvert, l'adorent, eux aussi, comme une divinité puissante ; tous les ans, au dixième mois, ils font un pèlerinage jusqu'au sommet ; là se trouve une vieille pagode ouverte à tous les vents, où ils offrent des armes et des vases en pierre qu'ils ont fabriqués tout exprès. D'après la croyance populaire, ces objets disparaissent d'une année à l'autre sans qu'il en reste de traces. Les Annamites de la plaine prétendent qu'ils servent de projectiles au dieu du tonnerre : ce dieu, qui habite la montagne, les lance sur la contrée pendant les grands orages.

Les aérolithes en effet sont assez fréquents au Tonkin ; les Annamites les connaissent bien et les désignent sous le nom de *tam-set*. Pour eux, tout éclair suivi de tonnerre indique la chute d'un de ces am-set ; on ne le voit pas, parce qu'il pénètre immédiatement dans le sol, où il s'enfonce profondément ; mais il en sort spontanément au bout de trois mois et dix jours ; et celui qui a la chance de le ramasser est assuré d'un heureux avenir, car tous les mauvais esprits redoutent le pouvoir magique de ces aérolithes. C'est à tel point que, pendant les violents orages, les méchants génies, craignant d'être touchés par les tam-set qui sillonnent les airs, se cachent sous le premier abri qu'ils rencontrent. Un indigène vient-il à passer près d'eux, vite ils se blotissent sous son parapluie ou même sous son grand chapeau, et le malheureux est ainsi exposé à être foudroyé à cause du génie qu'il abrite ; aussi les Annamites ont-ils grand soin à chaque coup de tonnerre de mettre chapeau bas et de fermer leur parapluie [1].

IV

LES ÉTOILES FILANTES

Selon les Persans les étoiles filantes sont des flèches jetées par les anges aux démons qui veulent escalader le ciel [2].

A. Balladoro.

1. D. Hocquard. *Trente mois au Tonkin*, in *Tour du monde*. Paris, t. LX (1890) p. 298.

2. C. Babin et J.-H. Houssay. *A travers la Perse méridionale*, in *Tour du monde*. Paris, t. LXIV (1892), p. 85.

Digitized by Google

CXXII

L'ARC-EN-CIEL[1]

§ 66

Chez les Samoyèdes, l'arc-en-ciel est appelé « le manteau de Noum » : chez les Tchérémisses, c'est « l'arc de Joumo » : la foudre est son projectile, tandis que, pour les Vogouls, l'éclair est la « flèche de Tarim[2] ».

Parmi les expressions figurées employées dans les formules de magie finnoise, l'arc-en-ciel est désigné sous le nom de « *nuage bleu*[3] ».

§ 67

On racontait, chez les Grecs, que lorsque les nuages où apparaît l'arc-en-ciel, crèvent sur les arbres, ils les remplissent d'une odeur suave et que les paysans avertis par ce parfum donnaient le nom d'*iriskapta* (frappés par Iris) à ces arbres[4].

RENÉ BASSET.

CONTES ET LÉGENDES DE LA HAUTE-BRETAGNE

CONTES D'ENFANTS A GUIPEL

(*Ille-et-Vilaine*)

Les deux contes qui suivent m'ont été dits par Marie-Joseph Buan, du village de la Normandière. Elle est âgée de huit ans. Elle tenait ces histoires d'Eugène Lebrun, qui a dix ans à peine.

LVI

I. LE PETIT BIROU

Il y avait une fois un petit *birou* qui était caché sous une feuille de *brou*[5] ; la feuille *chi* ; la vache le *manji*[6].

La mère au petit birou alla le chercher, elle l'appela, mais le petit birou ne pouvait pas répondre parce qu'il était dans le ventre de la

1. Suite. Voir t. XIX, p. 45.
2. Abercromby. *The Pre-and Proto-historic Finns*. Londres, 1898, 2 vol. in-8, t. I, p. 154.
3. Abercromby. *The Per-and Proto-historic Finns*, t. II, p. 61.
4. Plutarque, *Symposiaques*, L. IV, question II, § 2.
5. *Birou*, garçon ; *brou*, lierre.
6. *Chi*, tomba ; *manji*, mangea.

Digitized by Google

vache. Alors la mère alla chercher le boucher, et le boucher tua la vache. Dès qu'elle fut tuée, « *le bouyé chi à bas*[1] », et le petit birou était dans le bouillé. Aussitôt une poule qui se trouvait là mangea le bouillé. La mère bien chagrine courut après la poule et la força à vomir. La poule rejeta le bouillé, et la mère retrouva son petit birou.

Le petit birou fut bien content d'être délivré. Il prit un cheval et le conduisit dans une maison où il y avait une belle fille. La fille mena le cheval boire, mais en route lui cassa une jambe. Le petit birou dit que la fille serait à lui, puisqu'elle avait abîmé son cheval. Il la mit dans un sac et porta le sac chez sa marraine. Pendant qu'il n'était pas là, la fille appela la marraine. Et la marraine mit son vieux chien à la place de la fille. Quand le petit birou fut revenu, il installa le sac sur son dos. Les griffes du chien le grattaient. Alors il s'arrêta dans un champ pour ouvrir le sac. Et le vieux chien s'en alla !

Je n'en sais pas plus long.

LVII

LA MAUVAISE BIQUE

Un homme avait trois filles. Il envoya la plus grande en champ, pour garder sa bique, en lui recommandant bien de ne ramener la bique que quand la bique serait saoûle.

La fille la conduisit dans un champ de betteraves. Le soir elle lui demanda : « Biquette, es-tu saoûle ? — Si saoûle que j'en *route*[2]. » A l'étable, le bonhomme vint et dit : « Biquette, es-tu saoûle ? — Plate, plate, comme le carré de la table. Votre fille n'a fait que me *cousser*[3] et me battre. » Le bonhomme furieux tua sa plus grande fille.

Le lendemain il envoya la cadette aux champs. La cadette mena la bique dans un champ de navets. Le soir elle lui demanda : « Biquette, es-tu saoûle ? — Si saoûle que j'en route. » A l'étable, le bonhomme vint et dit : « Biquette, es-tu saoûle ? — Plate, plate, comme le carré de la table. Votre fille n'a fait que me cousser et me battre. » Le bonhomme furieux tua la cadette.

Le lendemain il envoya la plus jeune aux champs. Tout alla comme auparavant. La fille et la bique parlèrent de la même façon. Mais le bonhomme, sans qu'on le vît, avait surveillé ce qui se pas-

1. C'est-à-dire : *les entrailles tombèrent à terre.*
2. *Router*, roter.
3. *Cousser*, poursuivre.

Digitized by Google

sait. Aussi il comprit que Biquette était une menteuse. Alors il prit le carré de la table et le jeta sur la méchante brebis, qui eut la patte cassée pendant toute sa vie.

C'est tout !

F. Duine.

LA LÉGENDE NAPOLÉONIENNE

XVI

EN HAINAUT

Dans le Hainaut beaucoup de services de faïence commune rappellent les hauts faits de l'épopée napoléonienne ; assiettes, tasses, plats, entretiennent dans le peuple le souvenir de la grande époque.

Beaucoup de tasses ont le fond orné du portrait de l'Empereur. A Gosselies (Hainaut), ce détail fait dire couremment dans le peuple, lorsqu'on boit de bon café : « *On ne voit pas Napoléon au fond* ». C'est-à-dire le café est de bonne qualité, il est noir, circonstance qui empêche d'apercevoir le portrait de l'Empereur qui se trouve au fond de la tasse.

Alfred Harou.

CONTES ARMÉNIENS

III

L'ESPRIT ET LA CHANCE [1]

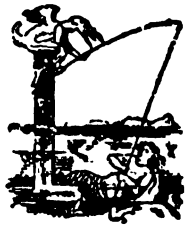

L'esprit et la Chance s'étaient pris de querelle et se disputaient. La Chance disait : « Les hommes sont des hommes, grâce à moi ».

— C'est grâce à moi, disait l'Esprit.

Ils n'avaient jamais été en justice ; ils convinrent entre eux de ne pas se mêler de leurs affaires réciproques. Un paysan les mit d'accord.

Ce paysan, selon son habitude, avait pris sa charrue et s'en était allé dans son champ. Sa charrue fut arrêtée dans le sillon ; il s'aper-

1. Texte arménien dans *Hamov-Hotov*. Constantinople, 1884, p. 216

Digitized by Google

çut qu'il y avait un pot dans la terre. Il le souleva et vit qu'il était plein d'or.

Notre homme embarrassé se demanda ce qu'il devait faire. « Avec celà, se disait-il, je pourrais faire beaucoup de choses ; je pourrais être un homme important. — Mais, pensait-il ensuite, si les voleurs l'apprenaient, ils viendraient me voler ; et si je résistais, ils me tueraient ».

Tandis qu'il réfléchissait ainsi, ne sachant quelle décision prendre, il voit passer le juge du pays. « Le mieux, se dit-il, c'est de lui donner l'or, et je continuerai à travailler tranquille ».

Il court, appelle le juge et le conduit dans son champ. Mais voilà que l'Esprit lui revient : il cache l'or et dit : « Agha ! Tu es juge, tu es instruit. Dis-moi lequel de mes bœufs est le meilleur ? ». Le juge irrité le laisse là et s'en va.

Aussitôt l'Esprit quitte notre homme et le voilà de nouveau en perplexité. « Pourquoi ne lui ai-je pas donné l'or ? se dit-il. Que vais-je en faire ? où le cacher ? » Et la journée se passe, et il ne travaille pas, absorbé par cette pensée ; et le soir arrive.

Il aperçoit le juge qui revient du village ; il court à sa rencontre et le prie de passer encore dans son champ : ce sera l'affaire d'un instant, puis il s'en ira.

Le juge soupçonne qu'il y a quelque chose là-dessous ; il va dans le champ. L'homme, à qui l'Esprit est revenu soudain, lui dit : « Ne te fâche pas. Regarde ce champ. Est-ce aujourd'hui ou hier que j'ai beaucoup travaillé ? Tu es un homme instruit... ». Le juge, croyant avoir affaire à un fou, s'éloigne en riant.

L'Esprit aussitôt abandonne notre homme. Il va s'asseoir dans un coin du champ. La tête baissée, il se dit : « Pourquoi, diable ! ne le lui ai-je pas donné ? Ah ! Ah ! Où faut-il que je le cache ? où le cacher ? ». Puis il met le pot plein d'or dans la toile du pain, et, le chargeant sur son dos, il rentre à la maison et appelle sa femme.

— Femme, femme, lui dit-il, attache les bœufs, donne-leur de l'herbe, rentre la charrue. Je vais chez le juge, je serai bientôt de retour.

La femme remarque qu'il garde le sac sur le dos, que le sac n'est pas vide et que son mari ne veut pas le quitter. Elle se doute qu'il doit y avoir quelque chose de nouveau. Mais comment faire pour le savoir ?

Elle répond à son mari que ce n'est pas son affaire de lier les bœufs ; « Moi, ajoute-t-elle, je fais rentrer les moutons et les vaches, et je les trais. Attache les bœufs et va où tu voudras ».

L'homme dépose son sac à terre et fait entrer les bœufs à l'étable.

Digitized by Google

Pendant qu'il les lie, la femme ouvre le sac, prend l'or et le remplace par une grosse pierre du même poids. L'homme, dans sa précipitation, prend le sac et s'en va chez le juge.

— Prends cela, lui dit-il, c'est un cadeau que je t'apporte.

On ouvre le sac, on y trouve une pierre. L'homme s'étonne, le juge se fâche. Mais il pense qu'il y a là-dessous un secret que l'on pourrait savoir de cet homme. Il le fait mettre en prison et charge deux personnes de le surveiller de près, pour savoir ce qu'il fera et dira, et de le lui rapporter.

Dans la prison, l'homme se parle à lui-même en faisant des gestes : « Le pot était de tant..., l'ouverture avait tant..., le ventre tant..., le dessous tant..., il y avait tant d'or dedans... ».

Les gens apostés pour l'observer vont rapporter au juge qu'il mesure quelque chose avec les mains, mais sans parler.

— Amenez-le moi, dit le juge.

On lui amène l'homme. Il lui demande ce qu'il mesurait avec ses mains. L'Esprit revient soudain à l'homme. « Je prenais, dit-il, la mesure de ta tête ; je trouvais telle épaisseur pour ton cou, telle dimension pour ton ventre. Ta barbe avait telle longueur et je me demandais si tu es plus grand que notre chèvre barbue ».

Le juge en colère, ordonne de le pendre. On l'emmène pour lui passer la corde au cou.

— Ne m'étranglez pas, dit-il à ceux qui l'emmènent. Je veux dire la vérité.

On le ramène chez le juge qui lui demande ce qu'il mesurait dans la prison. « Je ne sais rien, ni de quoi tu parles, répond l'homme. Crois-moi, si tu n'enlèves pas la corde de mon cou, je serai étranglé. Voilà toute la vérité ».

Là-dessus, le juge se mit à rire et remit l'homme en liberté. Celui-ci retourne chez lui. Son Esprit et sa Chance se réconcilient, et d'un commun accord disent : « La Chance avec l'Esprit ; l'Esprit avec la Chance, voilà ce qui fait de l'homme un homme [1] ».

Traduit de l'arménien moderne par F. MACLER.

1. Cf. le conte roumain : *Le Mauvais sort*, légende recueillie par V. A. Urechia, traduction de B. Floresco, dans : *Bibliothèque internationale de l'alliance scientifique universelle*, tome II, fascicule 1er, publié par le comité de Bucuresci. Bucuresci, 1895, in-8, p. 164-180. La fin mérite d'être citée textuellement : « Si un homme juste sauve une ville de la ruine, un enfant chanceux relève sa race. C'est le *sort*, et comme dit le proverbe roumain : Plutôt que beaucoup d'esprit, ayez toujours un peu de chance ».

Digitized by Google

LES MINÉRAUX ET LES MÉTAUX

XIII

LE FER

A Liège, comme partout ailleurs du reste, les enfants se font réciproquement de petits cadeaux, mais souvent ils regrettent leur générosité et reprennent à la première occasion l'objet donné. Pour se mettre à l'abri de semblable restitution, celui qui reçoit le cadeau a soin de dire, en touchant un objet en fer : « Vous ne l'aurez plus, j'ai *touché du fer* ».

M. Defrécheux dans ses *Enfantines*, n° 22, signale également ce fait, en donnant la formulette que prononce l'enfant dans cette circonstance.

LE PEUPLE ET L'HISTOIRE

XVI

LA BATAILLE DU VIEIL-BAUGÉ

L'HISTOIRE rapporte que, le 22 mars 1421, une poignée de partisans angevins de la région baugeoise, sous le commandement du chevalier Guérin des Fontaines, unis aux Ecossais du comte de Boukan et à une petite troupe de combattants sous les ordres du maréchal Gilbert de La Fayette, anéantirent les bandes anglaises, commandées par le duc de Clarence, frère du roi d'Angleterre Henri V, qui occupaient et dévastaient le pays. Cet épisode fut d'autant plus saillant et glorieux, qu'il inaugura toute une série de revers pour l'envahisseur.

Un évènement aussi important devait donc laisser de profondes empreintes dans la contrée, parmi les populations locales, aussi aije sans trop de difficultés recueilli les légendes ci-après, qui ont encore cours sur le brillant fait d'armes des troupes françaises. Ces légendes, dans lesquelles les faits ont été amplifiés ou dénaturés par l'imagination populaire, sont inévitablement en contradiction sur bien des points avec l'histoire elle-même ; elles n'en sont pas moins intéressantes et dignes de retenir l'attention.

I. D'après une première légende, les Anglais, venant du Mans, et passant à Sainte-Colombe (La Flèche) au commencement de l'année 1421, renversèrent le clocher de l'église dans le Loir ; la cloche a

Digitized by Google

fait entendre longtemps, à la suite de ce sacrilège, ses sonneries du fond de l'eau, à chaque grande fête religieuse.

Les Anglais, dont les déprédations et les crimes étaient sans nombre sur leur passage, firent ensuite brûler vive une jeune fille, au même endroit, mais de la fumée du bûcher s'éleva tout-à-coup une colombe, qui leur dit : « Vous mourrez tous, de par ordre divin, entre deux paroisses qui portent le même nom ». Arrivés à Baugé, les Anglais s'enquirent du nom de la ville, Baugé, et de celui de la localité avoisinante, le Vieil-Baugé. La prédiction qui leur avait été faite peu de temps avant par la colombe leur revint à la mémoire, et ils se dirent : « C'est donc ici que nous devons mourir ? » L'évènement justifia en effet cette prédiction, car ils furent presque tous anéantis, le 22 mars de cette année, à la bataille qui eut lieu sur le côteau, entre Baugé et le Vieil-Baugé.

II. La tradition rapporte que les troupes françaises arrêtèrent les Anglais, sur le flanc du côteau du Vieil-Baugé, à l'endroit où eut lieu l'action, en abattant de nombreuses truisses (têtards) d'ormeaux qui bordaient le chemin, et dont ils édifièrent une barricade.

III. Le combat fut si acharné et si meurtrier, dit la légende, un si grand nombre de combattants mordirent la poussière, que la roue du moulin de Ribard, situé au bas du côteau, sur le ruisseau le Couasnon, fit trois fois le tour sur elle-même par suite de l'abondance du sang qui s'écoulait de la hauteur.

IV. A l'issue de la bataille, alors que la défaite des Anglais était complète, la mule du « chef des Anglais » fit un bond prodigieux qui la porta du lieu du combat jusqu'à Thorée (Sarthe). On montre dans cette commune une grosse pierre, dite la Pierre Michelet ou le Pas de la Mule, sur laquelle la légende dit que la monture du chef anglais retomba. On remarque dans cette pierre une dépression que les habitants indiquent comme étant l'empreinte du fer de la mule en question.

V. La monture du duc de Clarence, qui fuyait le théâtre de l'action, fit un bond mal calculé, heurta au passage et tordit le clocher de l'église du Vieil-Baugé. La flèche de ce clocher est effectivement déjetée dans son sommet et sensiblement déviée de la perpendiculaire.

VI. D'après une autre légende, la monture du duc de Clarence et son cavalier allèrent retomber de l'autre côté de la vallée du Couasnon, sur la colline, au lieu dit la butte de Rancan.

VII. Alors que le sort des armes venait de décider la victoire des troupes françaises, la mule du duc de Clarence s'élança d'un tel

Digitized by Google

bond que son fer resta gravé dans la pierre (on montre encore aujourd'hui sur le théâtre du combat une grosse pierre dans laquelle existe une dépression accusant vaguement les contours d'un fer à cheval) ; elle disparut dans les airs, et l'on ne revit plus nulle part ni le cavalier ni sa monture !

VIII. Sur le territoire de la commune de Volandry, tout auprès du chemin de Baugé au Lude, au lieu appelé le Carrefour des Mares, dans un bosquet dépendant de la ferme des Granges, existe un bloc de pierre connu dans la contrée sous le nom de Pas de Mule, à cause de quatre dépressions que l'on remarque sur cette pierre et que l'on signale comme étant les traces laissées par les fers d'une monture.

La légende rapporte que, à l'issue de la bataille de 1421, la mule de la reine d'Angleterre, qui accompagnait les troupes anglaises, fit un bond du Vieil-Baugé jusqu'au Carrefour des Mares et que les contours de ses fers restèrent gravés dans la pierre sur laquelle elle était retombée.

IX. Le maréchal de La Fayette, voulant récompenser Guérin des Fontaines, qui ne s'appelait alors que Guérin, dont les partisans avaient si brillamment contribué à la victoire des armes françaises et auquel était dû le succès de la journée, lui demanda de lui indiquer ce qu'il désirait obtenir comme prix de sa valeur et de son assistance. Guérin lui répondit : « Je désire que le bourg de Fontaine, où je suis né, porte désormais le nom de Fontaine Guérin, et moi-même celui de Guérin des Fontaines. Le désir du chevalier fut exaucé ; celui-ci n'est en effet connu dans l'histoire que sous ce dernier nom, et la localité qui l'a vu naître (?) s'appelle, depuis cette époque, Fontaine Guérin.

FRAYSSE.

NÉCROLOGIE

AMÉLIE BOSQUET

Tous ceux qui s'occupent de traditions populaires doivent tout au moins un souvenir à Amélie Bosquet qui vient de mourir à Paris à l'âge de 89 ans. Elle était probablement la doyenne des traditionnistes. Elle a écrit *La Normandie romanesque et merveilleuse*, qu'elle publia en 1843, chez Techener, et qui est encore le meilleur livre à consulter sur l'ensemble des traditions de cette ancienne province

P. S.

Digitized by Google

J. SALLABERRY

J. Sallaberry, qui appartenait à notre société depuis sa fondation, est décédé récemment à Mauléon (Basses-Pyrénées) où il était notaire. Il a publié plusieurs travaux intéressants sur la langue et le folk-lore des Basques ; les plus importants sont les *Mascarades souletines*, et les *Chants populaires du pays basque*, qui lui assurent un rang distingué parmi les collecteurs de chansons populaires.

P. S.

BIBLIOGRAPHIE

F. Duine. *Un village de France. Guipel, arrondissement de Rennes.* Rennes, Simon, in-8° de pp. 38.

Les monographies locales forment des contributions intéressantes pour l'étude de l'histoire du pays, et même parfois pour l'histoire générale; c'est depuis quelques années seulement que l'on s'en occupe sérieusement ; plusieurs ont été publiées en Bretagne, et l'arrondissement de Rennes en compte maintenant au moins deux, celle d'*Ercé près Liffré*, publiée par moi en 1894, et celle de Guipel ; les deux communes sont toutes deux rurales, et quoique n'étant pas conçues sur le même plan, les deux monographies présentent des traits sensiblement pareils. La brochure de notre collaborateur est très documentée, tant au point de vue de l'histoire locale qu'à celui de la statistique ; elle contient quelques traits de folk-lore qui ne figurent pas dans les nombreuses communications faites à cette revue par M. F. D. On y rencontre la légende des trésors cachés par les Anglais, en particulier celui de la Croix de la Rencontre qui commémorait les souvenirs d'une bataille ; la croix de la Kéfaine est hantée par les loups-garous ; à la Croix des grandes rotes (sentiers), on se rendait jadis en pèlerinage contre les fièvres de printemps, trois matins de suite, à jeun ; auprès, les jours de fête, on entendait sonner les cloches d'une chapelle engloutie à une époque inconnue. Un grand bouc hante une autre croix. Celle de l'Etang neuf évoque la mémoire d'une jeune fille qui s'y noya, il y a un siècle ; elle revient chanter au clair de lune, et parfois on entend le bruit de son battoir.

P. S.

Joseph Bédier. *Hommage à Gaston Paris*. Leçons d'ouverture au cours de langue et de littérature française du moyen âge au collège de France. Paris, Champion, in-18 de pp. 58.

M. J. B. a pensé avec raison qu'il était juste de commencer son cours en rappelant ce que la science doit à son illustre prédécesseur ; il a rappelé, en en faisant la synthèse, les nombreux travaux de G. P., son influence (comme initiateur et comme critique) sur les études philologiques, médiéviques et traditionnistes. C'est un hommage qui fait honneur à celui qui en fut l'objet et à celui qui l'a écrit.

Digitized by Google

Leite de Vasconcellos. *Ensaios ethnographicos*. Exposende Çolleccâo Silva Vieira, in-12 de pp. 384.

Ce livre est formé d'articles publiés à diverses reprises, et dans des revues nombreuses, sur les traditions portugaises. Ils sont généralement courts. Citons parmi les plus intéressants les Tradiçoes portuguesas, qui comprennent un assez grand nombre de formulettes et une contribution à l'étude des traditions aquatiques, les Coutumes populaires de Mincho, les Coutumes populaires hispano-portugaises, et une trentaine de pages sur les Coutumes et croyances du Portugal. Le reste du volume forme un supplément et une suite à l'Histoire des traditions populaires de Portugal, commencée dans une série antérieure.

P. S.

Ed. Edmont. *Noms patronymiques et « noms d'Bartèque »*. Extrait de l'Abeille de la Ternoise. St-Pol, in-18 de pp. 15.

Etude très curieuse sur les noms du pays Saint-Polois, et sur la formation des « noms de Bartèque » ou sobriquets, qui sont classés sous 20 sections répondant aux divers ordres d'idées qui leur ont donné naissance.

P. S.

Ernest Haeckel. *Aus Insulinde* (De l'Inde insulaire). Bonn, 1902, éd. E. Strauss.

Le vieux maître qu'on sait, Ernest Haeckel, n'est pas seulement un naturaliste distingué et un partisan zélé de Darwin. Il s'intéresse aussi à l'ethnographie et dans ses « Lettres de l'Inde » que Charles Letourneau a traduites en français, on trouve plus d'un passage concernant la vie traditionniste.

Il en est de même de son dernier récit de voyage traitant du Ceylan et de l'Inde hollandaise. Dans des descriptions captivantes de la nature tropicale, M. Haeckel intercale des notes folkloristes et des petites légendes locales (nous reproduisons ce qui se rapporte aux forêts). Très bien observée est aussi sa description des fêtes populaires à Padang.

Il serait à souhaiter que ce beau livre écrit d'une façon charmante trouve bientôt comme les autres livres de Heckel un traducteur français.

Dr V. Bugiel.

Charles Frémine. *Poèmes et récits*. Paris, Librairie d'éducation nationale, gr. in-8° de pp. 280.

Ce volume élégant de forme, et orné d'illustrations bien normandes, dues au crayon de l'auteur et à celui de Desroches, se compose de poèmes et de récits qui, par une heureuse disposition dont il faut féliciter l'auteur et l'éditeur, se présentent avec une agréable alternance. Quelques-unes des poésies, telles que les Pommiers, la Forêt, les Fougères, sont de véritables morceaux d'anthologie. Les récits en prose constituent des tableaux pittoresques de la vie normande des bords de la Manche qui regarde la Bretagne ; on trouve dans quelques-uns, le Sorcier et la Satrouille (la pieuvre) par exemple, des traits de folk-lore, et l'auteur n'a eu garde de négliger les termes patois qui, lorsqu'on sait les enchâsser, donnent aux récits une saveur de terroir.

P. S.

Digitized by Google

Charles Le Goffic. *Les Métiers pittoresques*. Paris, Albert Fontemoing (Collection Minerva). Un vol in-8. 3 fr. 50

Ce volume n'est pas composé au point de vue des traditions populaires : cependant quelques chapitres comme celui de la Vie des phares, chez Guignol, et surtout les deux tableaux de la Vie terreneuvienne se rattachent à nos études par plusieurs points : la louée de la mer, le grand départ, constituent sous une forme élégante et pittoresque une contribution intéressante au folk-lore des pêcheurs.

P. S.

Emile Guillaumin. *Mémoires d'un métayer. La Vie d'un simple*. Un vol. 3 fr. 50. Stock.

Le métayer de M. Guillaumin est un peu descriptif et paysagiste pour un paysan, et il a lu (ou du moins son biographe) des auteurs modernes qui, pour peindre la nature, n'emploient pas les procédés les plus simples, mais font appel aux ressources multiples de la palette littéraire. Cette réserve faite, il n'est que juste de dire que cette peinture de la vie rurale en Bourbonnais, un peu poussée au noir, est très curieuse. Le folk-lore y tient une certaine place, trop petite du reste. Les bergers ont vraisemblablement plus de jeux que ceux dont il est parlé au commencement du volume. A noter les mauvaises farces que les garçons, se déguisant en fantômes, font quelquefois aux galants qui vont voir leurs amoureuses, les personnages masqués aux noces, etc. Ça et là des superstitions relatives à des animaux, et une veillée, un peu courte, où l'on rencontre une version de la Bête à sept têtes, et où figurent plusieurs devinettes, dont les variantes se retrouvent ailleurs.

P. S.

Le Gérant, A. CERTEUX.

BAUGÉ (MAINE-ET-LOIRE). — IMPRIMERIE R. DANGIN

Digitized by Google

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE

E. GUILMOTO, Editeur

PARIS VIe. — 6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26. — PARIS VIe

LES LITTÉRATURES POPULAIRES DE TOUTES LES NATIONS

(Traditions, Légendes, Contes, Chansons, Proverbes, Devinettes, Superstitions).
Paris, 1881-1903, 46 vol. pet. in-8°, cart. toile, n. rognés. . . . . 230 fr.

Vol. I. *Paul Sébillot*. Littérature orale de la Haute-Bretagne. 1 vol. de XII-404 pp. et musique notée. . . . . 5 fr.

Vol. II-III. *F.-M. Luzel*. Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne. 2 vol. de XI-365 et 381 pp. . . . . 10 fr.

Vol. IV. *G. Maspero*. Les Contes populaires de l'Egypte ancienne. 2e édition. 1 vol. de C et 338 pp. . . . . 5 fr.

Vol. V-VII. *J.-F. Bladé*. Poésies populaires de la Gascogne. Texte gascon et traduction française en regard, avec musique notée. 3 vol. de XXXI-363 ; XVIII-383 ; XV et 435 pp. 15 fr.

Vol. VIII. *Hitopadésa* ou l'instruction utile. Recueil d'apologues et de contes, traduit du sanscrit par Ed. Lancereau. 1 vol. de X et 387 pp. . . . . 5 fr.

Vol. IX-X. *Paul Sébillot*. Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne. 2 vol. de VII-387 et 389 pp. . . . . 10 fr.

Vol. XI. *J. Fleury*. Littérature orale de la Basse-Normandie (Hague et Val-de-Saïre). 1 vol. de XII et 396 pp. avec musique notée. 5 fr.

Vol. XII. *Paul Sébillot*. Gargantua dans les traditions populaires. 1 vol. de XXX et 342 pp.. . . . . 5 fr.

Vol. XIII. *H. Carnoy*. Littérature orale de la Picardie. 1 vol. de VII et 383 pp. . 5 fr.

Vol. XIV. *E. Rolland*. Rimes et Jeux de l'enfance. 1 vol. de III et 395 pp. avec musique notée. . . . . 5 fr.

Vol. XV. *J. Vinson*. Le Folk-Lore du pays basque. 1 vol. de XXXVII et 396 pp. avec musique notée. . . . . 5 fr.

Vol. XVI. *J.-B.-F. Ortoli*. Les Contes populaires de l'île de Corse. 1 vol. de VII et 379 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XVII-XVIII. *J.-B. Weckerlin*. Chansons populaires de l'Alsace, avec airs notés. 2 vol. CXXIV et 334 pp. — 376 pp. . . . 10 fr.

Vol. XIX-XXI. *J.-F. Bladé*. Contes populaires de la Gascogne. 3 vol. L et 309 pp. — 389 pp. — 391 pp. . . . . 15 fr.

Vol. XXII. *Paul Sébillot* Coutumes populaires de la Haute-Bretagne. 1 vol. de VII et 379 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XXIII. *E. Petitot*. Traditions indiennes du Canada Nord-Ouest. 1 vol. de XVIII et 521 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XXIV-XXVI. *F.-M. Luzel*. Contes populaires de la Basse-Bretagne. 3 vol. de XX-453, 480 et 434 pp. . . . . 15 fr.

Vol. XXVII. *C. Baissac*. Le Folk-Lore de l'île Maurice. Texte créole et traduction française. 1 vol. de XIX-466 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XXVIII. *H. Carnoy* et *J. Nicolaïdes*. Traditions populaires de l'Asie-Mineure. 1 vol. de VII-369 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XXIX. *F.-L. Sauvé*. Folk-Lore des Hautes-Vosges. 1 vol. de VII-309 pp. . 5 fr.

Vol. XXX. *D'Hervey St-Denys*. Six nouvelles, trad. du Chinois. 1 vol. de VIII-333 pp. 5 fr.

Vol. XXXI. *Georgeakis* et *Léon Pineau*. Le Folk-Lore de Lesbos. 1 vol. de XX-373 pp. 5 fr.

Vol. XXXII. *S.-E. Yacoub Artin Pacha*. Contes populaires inédits de la Vallée du Nil. 1 vol. de 287 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XXXIII-XXXIV. *A. Orain*. Le Folk-Lore de l'Ille-et-Vilaine. De la vie à la mort. 2 vol. de 298 et 332 pp.. . . . . 10 fr.

Vol. XXXV. *Paul Sébillot*. Littérature orale de l'Auvergne. 1 vol. de XII et 343 pp. 5 fr.

Vol. XXXVI. *M. Klimo*. Contes et Légendes de Hongrie. 1 vol. de 307 pp. . . 5 fr.

Vol. XXXVII. *F. Chapiseau*. Au pays de l'Esclavage (Mœurs et coutumes de l'Afrique Centrale). 1 vol. de 283 pp. . . . 5 fr.

Vol. XXXVIII-XXXIX. Abbé *A. Roussel*. Légendes morales de l'Inde empruntées au Bhagavata Purana et au Mahabarata, traduites du sanscrit. 2 vol. de XII-327 et 360 pp. 10 fr.

Vol. XL. *Laisnel de la Salle*. Souvenirs du vieux temps. Le Berry. Croyances et Légendes. 1 vol. (tome Ier), 415 pp. . . 5 fr.

Vol. XLI. *E. Blochet*. Les sources orientales de la Divine Comédie. 1 vol. de XV-215 pp. 5 fr.

Vol. XLII. *A. Orain*. Contes de l'Ille-et-Vilaine. 1 vol. de 303 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XLIII. *Paul Sébillot*. Le Folk-Lore des Pêcheurs. 1 vol. de XII et 389 pp. . 5 fr.

Vol. XLIV. *Laisnel de la Salle*. Souvenirs du vieux temps. Le Berry (*suite*). Mœurs et Coutumes. 1 vol. (tome II), 415 pp. . 5 fr.

Vol. XLV-XLVI. *Félix Chapiseau*. Le Folk-Lore de la Beauce et du Perche. . 10 fr.

Digitized by Google

VIENT DE PARAITRE

René BASSET

CONTES POPULAIRES D'AFRIQUE

In-12 elzévir de XXII-455 pages

Paris, E. GUILMOTO, 6, rue de Mézières

Prix : **6** *francs*

Paul SÉBILLOT

LA MER FLEURIE

LE RIVAGE. — LES PÊCHEURS.— AMOURS ET TRISTESSES. — LES BATEAUX. — EN MER. — SOUS LES FLOTS. — MARINS ET CORSAIRES

In-18 de pp. 189. Paris, Alphonse Lemerre . . . . . **3** fr.

Paul SÉBILLOT

LA BRETAGNE ENCHANTÉE

POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES

I. La Légende dorée. — II. Les Ames en peine. III. Le Monde enchanté.

Petit in-8 de 284 pages

Paris, E. Guilmoto, 6, rue de Mézières

Prix.. ..... **4** fr.

Pour recevoir franco un de ces volumes, il suffit d'en envoyer le montant à M. E. GUILMOTO, en un mandat sur la poste.

Baugé (M.-et-L.) — Imp. R. DANGIN

Digitized by Google

25221.12

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE

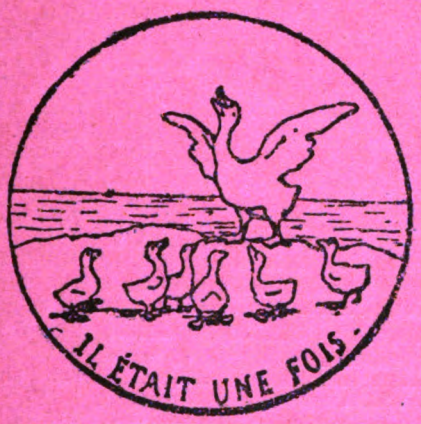

TOME XIX
19e ANNÉE. — N° 5-6. — MAI-JUIN 1904

PARIS

ÉMILE LECHEVALIER
16, rue de Savoie

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
E. GUILMOTO
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

Prix de ce Numéro : UN franc vingt-cinq

Digitized by Google

SOMMAIRE

Faune populaire de la Basse-Cornouaille. IV...	H. Le Carguet.	
Chansons populaires de la Lorraine. I. La Blanche biche.....		193
II. Le siège de Mantoue. III La marquise. IV. Ronde.....	Charles Sadoul.	203
Les rites de la plantation. III. Environs de Dinan.....	Luce de V.-H.	209
La Mér et les Eaux. CCCXII. Le baptême en vue des caps. CCCXIII. Le baptême à la ligne...	J. Runeberg.	210
CCCXCII. Les enseignes de goemon. CCCCXIV. Saint-Antoine et le vent.....	Yves Sébillot.	211
Contes du pays de Saint-Pol. IX. Le renard et le loup. X. Mitan d'Cô.....	Ed. Edmont.	212
Le Folk-Lore de la Côte-d'Or. II.....	Mme N. Guyot.	217
Pèlerins et pèlerinages. LXXXIX. Le culte de Saint-Armel en Bretagne (suite). XC. Saint-Mémor. XCI. Saint-Eloi. XCII. Fontaine de Salaün. XCIII. Saint Jean Discalcéat.....	F. Duine.	221
Les plus jolies chansons du pays scandinave. V. La demoiselle chez les nains.....	Léon Pineau.	224
Les Taches de la lune. I. (Suite).....	René Basset.	225
Traditions et superstitions de la Champagne. II.	Heuillard.	226
Notes sur les religions grecques primitives.....	A. Van Gennep.	227
Contes et légendes de l'Extrême-Orient. CLXIII-CLXXX.....	René Basset.	237
Fanatisme et légendes arabes. XIV. Kaouchia..	Achille Robert.	242
Coutumes et traditions de la Haute-Bretagne. LXX. Ercé près Liffré (Ille-et-Vilaine). LXI. Morbihan français. LXII. Pays de Châteaubriant.....	Yves Sébillot.	243
LXXII. La fougère qui ne pousse plus. LXIV. L'anguille merveilleuse. LXV. Guipel (suite).	F. Duine.	247
Coutumes et superstitions agricoles. Quelques points à enquêter.....	P. S.	249
Contes et légendes arabes. DCXCIII-DCD.....	René Basset.	251
Coutumes et superstitions de la Basse-Bretagne. VII-IX.....	Lucie de V.-H.	253
Les Pourquoi. CXXX. Pourquoi le feu éteint l'eau.....	Alfred Habou.	254
Nécrologie : Philippe Kuhlf.....	P. S.	254

Bibliograpgie : *A. Dirr*. Grammaire de la langue oudi. *A. Van Gennep*. Notes et enquêtes.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel, Paris, Ve.

La cotisation des sociétaires, donnant droit à l'envoi gratuit de la REVUE est fixée à 15 francs par an (France et Union postale). Le prix de l'abonnement, pour les non-sociétaires, est de 15 francs par an pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

AVIS IMPORTANT

Dans l'intérêt d'un service régulier, nous prions nos abonnés d'envoyer le montant de leur abonnement pour l'année 1904 à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel.

Digitized by Google

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

19e Année. — Tome XIX. — N° 5-6. — Mai-Juin 1904.

FAUNE POPULAIRE DE LA BASSE-CORNOUAILLE [1]

IV

L'ALOUETTE (*ar fede*)

U printemps, quand le soleil darde ses premiers rayons sur les champs, l'alouette es réveille au creux de son sillon. Elle secoue ses ailes engourdies par la rosée de la nuit, et, bientôt, s'élève en chantant : — « *Diaoul du ! Diaoul du !* Diable noir ! Diable noir ! ».

Pour l'alouette, la nuit c'est le diable ; elle l'injurie en s'envolant dans les régions du ciel éclairées par le soleil.

Après avoir plané un instant, elle se laisse choir, toute joyeuse d'avoir aperçu le soleil : — « *Drant ! Drant ! Koed al labousik bien en and !* Joyeux ! joyeux ! le petit oiseau retombe dans le sillon. »

LA BÉCASSE (*Kevelek*)

Dialogue entre un paysan et un bourgeois :
— Paysan ! Paysan ! Combien la bécasse ?
— *Ia, otrou, ouman a so paked el laç !*
(Oui Monsieur, elle a été prise au lac.)
— Qu'est-ce qu'il dit ?
— *Maskered, otrou, me gar o anhei, doc'h, d'ho ty ?*

1. Cf. t. XVIII, p. 460 ; t. XIX, p. 23.

Digitized by Google

(Si vous le voulez, Monsieur, je la porterai chez vous ?)
— Paysan ! Paysan ! comme tu es bête !
— *Ia ! otrou, ouman a so hir hi beck !*
(Oui, Monsieur, elle a un long bec.)

Ce dialogue fait allusion à l'état d'ignorance dans laquelle se trouvait le paysan breton, jusqu'au milieu du XIXe siècle, et au mépris du bourgeois de la ville pour les gens de la campagne.

La mise en scène est typique. Elle dépeint l'époque, peu éloignée, où celui, qui avait 600 livres de revenus, pouvait vivre sans travailler, ce qui est l'idéal de tous ceux qui ont peiné durant de longues années.

Le bourgeois arrive au marché, le ventre bedonnant sous sa lévite boutonnée, aux longues basques fendues par derrière, *eul liviten faouted.* C'est un gros rentier, *qui a son grenier bondé* ; ses mains, qu'il tient derrière le dos, l'indiquent. Trois fois par jour, il a le ventre plein, et sa seule occupation est de savoir de quoi il le pourra mieux remplir. Le gibier l'attire. Il aborde le paysan avec toute la *suffisance* que lui donnent ses écus. Le paysan, au contraire, avec son chupen court de toile rapiécée, ses sabots remplis de paille, sans bas malgré la glace de l'hiver, exhibe timidement sa marchandise ; le bourgeois lui en impose. Il se rappelle aussi l'époque où ses pères étaient pendus, haut et court, pour avoir colleté un lièvre sur les terres seigneuriales. Mais, aujourd'hui, les gendarmes ne sont plus si terribles, et, puisqu'il a osé braver les *archers*, en tendant ses lacs, il veut tirer quelques sous de sa capture. Cela aidera à casser sa faim, car, souvent, il a le ventre vide. Les paroles du bourgeois l'intimident ; il ne comprend pas le français. Que faut-il répondre ? Grand est son embarras ! Mais, madré, et pour se bien faire venir, il fait rimer ses réponses avec les questions du bourgeois.

Il y a 50 ans, les marchés de Pont-l'Abbé étaient encombrés de gibiers de toutes sortes, pris aux lacs. Les paysans se promenaient dans les rues de la ville, avec des cordelettes auxquelles étaient pendus par le cou, force canards, bécasses, pluviers, etc., attendant les acheteurs. Les gamins accueillaient les vendeurs par ce dialogue et les poursuivaient de leurs cris et de leurs moqueries, d'un quartier à l'autre.

Les paysans, devant la bande ameutée, n'avaient que ce cri de protestation : — « *Chas Ker !* — Chiens de ville ! » — A cette épithète, cent voix répondaient par cette autre : — « *Moc'h a zivar maalz !* — Porcs de la campagne ! » — Heureux étaient les vendeurs, quand ils pouvaient s'en débarrasser en livrant leurs captures à n'importe quel

Digitized by Google

prix. J'ai vu ainsi, très souvent, payer 15 ou 20 sous, une douzaine de pièces de gibier.

LA BÉCASSE ET LE COUCOU

C'est la bécasse qui amène l'hiver, comme le coucou, l'été.

A la fin de l'été, quand le coucou, repu et gras, quitte la Basse-Bretagne, il trouve la bécasse en route : — « *Petra a so a nevez e Breiz ?* — Quoi de neuf en Bretagne? demande la bécasse. — *Boued leiz corf !* — Nourriture à plein ventre ! » répond le coucou, en secouant ses ailes et baissant trois fois la tête comme pour saluer. Et la bécasse, à ces mots qui la mettent en joie, de s'envoler, à tire d'ailes, vers la Bretagne. D'où les hivers précoces.

L'hiver se passe. Le printemps arrive, et la bécasse s'en va. A son tour, elle rencontre le coucou faisant route vers la Bretagne : — « *Petra a so a nevez a Breiz?* » interroge le coucou. La bécasse, levant son bec, droit en l'air, habitude qu'elle a prise et qui lui a fait éviter les lacs, répond avec tristesse : — « *Lazerez ac krougerez, alèis.* — Tueries et pendaisons, beaucoup ! » — Cette réponse donne à réfléchir au coucou, qui met alors du temps à arriver à destination. De là, les étés tardifs.

Le chant du coucou exprime bien sa crainte : — « Coucou ! je me cache ! »

Mais, bientôt, il se rassure ; la chasse n'est pas ouverte, et rien ne l'inquiète. Alors il redouble joyeusement son chant : — « Co-Coucou ! » Ce qui dans le langage des hommes se traduit par : — « *tokou plouz* ! — Chapeaux de paille ! » — Et l'été bat son plein.

Si le coucou arrive avant le 15 avril, dans le Cap Sizun, la récolte sera bonne.

Lorsque vous entendrez le coucou, pour la première fois de l'année, si vous êtes sur l'herbe, vous aurez un habit neuf ; si vous avez cinq sous dans votre poche, l'argent ne vous manquera pas jusqu'à la fin de l'année.

Le coucou ne fait pas de nid, parce qu'il est trop paresseux. Il se contente de pondre dans les nids des rouges-gorges et autres passereaux. Il est aussi suivi, dans son vol, par un petit oiseau qui lui donne à manger. J'ai moi-même élevé plusieurs coucous, jusqu'à l'âge adulte, et jamais je ne les ai vus manger seuls. A l'époque de la migration, ils mouraient tous, bien que la nourriture ne leur fît pas défaut.

Quand le coucou est fatigué de chanter, il dit : « *Ca ! ca ! ca !* » en crachant. On trouve ses crachats sur les genêts, et ces crachats engendrent des mouches.

Digitized by Google

Le coucou quitte le Cap, dans la première semaine de juillet, au pardon de St-They. Cependant quelques-uns se cachent dans les arbres creux. Dans une ferme, on avait mis au feu, pour bûche de Noël, un vieux chêne creux. Quand le feu eut pris d'un bout, le coucou sortit de l'autre et se mit à chanter joyeusement : « Coucou ! » La chaleur du foyer lui avait fait croire que l'été était venu.

LA BÉCASSINE (*Kioc'h*)

Dans le Cap-Sizun, pour envoyer quelqu'un promener, on lui dit :

— *Kers da c'huitelad, d'ar guioc'hed, d'an dour sao !*

— Va siffler, aux bécassines, près des sources !

LE BOUVREUIL (*Penglaouik*)

A Poullaouen, près du village de Kerbaol, se trouve la chapelle de St-Victor, très vénérée dans l'arrondissement de Chateaulin. Au bas du champ dans lequel est située la chapelle, se trouve la fontaine du saint, dont les eaux passent pour être miraculeuses. Un jour, une jeune fille, privée de mains, se lamentait près de la fontaine : — « Grand saint Victor, qui faites tant de miracles, vous n'êtes pourtant pas capable de me guérir ! » — Aussitôt, un bouvreuil, perché sur un arbre, au-dessus de la fontaine, se mit à chanter, et, dans son chant, il disait : « — Trempe ton moignon dans l'eau ! » — L'infirme resta stupéfaite d'entendre un oiseau parler ainsi. Machinalement, elle se pencha et mis son bras droit dans l'eau. Quand elle l'en retira, il y avait une main et des doigts, au bout.

L'oiseau sautillant, de branche en branche, chantait toujours : — « Trempe ton moignon dans l'eau ! » — La jeune fille obéit ; et, aussitôt, à son bras gauche, une main et des doigts poussèrent aussi. Et l'oiseau s'envola, en disant : — « Tu n'avais pas confiance dans le saint ? Va, maintenant, montrer, à tous, sa puissance. » —

(*Dit par Pierre Lapous, garde-champêtre à Audierne.*)

LE CHAT (*Kas*)

Entre la Pointe du Cap Sizun et l'Ile de Sein, à l'entrée du *Raz*, du côté sud, se trouve la roche du *Chat*. La crête, qui émerge, est la Tête du Chat. *Le Chat guette le Raz.*

Le flot porte dans le raz de Sein et conduit au port de l'Ile. Quand un bateau a manqué le flot, le jusant le porte au sud de l'Ile. Pour gagner le port, il est obligé de faire tout le tour de l'ile, par l'ouest et le nord. C'est ce qui s'appelle *faire le tour des Rats*, *ober tro ar*

Digitized by Google

raed. L'équipage à qui cela arrive est l'objet de toutes les moqueries des Isliens.

Voici le fait qui donne lieu à cette acception : — A la fin du XVIIIe siècle, une galiote hollandaise avait touché sur la *Tête du Chat*. Le courant la fit échouer sur l'ilot de Kilaourou, au Sud-Est de l'Ile. De ses flancs, s'échappèrent une énorme quantité de gros rats roux, espèce inconnue aux Isliens. Les rongeurs pullulèrent sur l'ilot de Kilaourou, dévorant tout, blés, racines. Bientôt, ne trouvant plus à se nourrir, ils émigrèrent, de proche en proche, sur l'Ile, en contournant la rive ouest, pour gagner la chapelle St-Corentin et le nord de l'Ile. C'est la route que suivent les bateaux, en cotoyant, pour faire le *tour des rats*. Pour se débarrasser des rongeurs, on porta sur Kilaourou et saint Corentin, des nichées de petits chats. Mais les rats, aussi gros qu'eux, en vinrent facilement à bout. Quelques-uns, cependant, survécurent à la lutte, et leurs descendants ont fait souche d'une race de chats sauvages, réputés comme les meilleurs chasseurs de toutes les espèces de chats.

Chaque maison de l'Ile de Sein possède de nombreux chats. C'est le luxe des pauvres, dont les masures en sont encombrées. En juin 1901, j'ai rencontré, dans une maison, sept portées de petits chats, grouillant dans la même huche, pères et mères faisant bon ménage. Le pêcheur ne s'était pas contenté de la bande ; il lui avait adjoint quatre petits chats sauvages qui avaient été parfaitement adoptés par les chats domestiques. Ces chats sauvages étaient marqués de noir et de blanc

A l'Ile de Sein, les chats se nourrissent de la mer. On les voit, souvent, sur les grèves, à marée basse, cherchant leur pâture. Voici comment ils s'y prennent pour se saisir des petits poissons. Ils mettent la patte dans une flaque d'eau de mer, au creux d'une roche, et remuent doucement les griffes. Les ondulations produites réveillent les petits poissons cachés sous les algues. Dès que le chat en sent un à sa portée, d'un coup de patte il le jette à sec.

Chaque année on fait des hécatombes de petits chats. Une anse de l'Ile en porte le même nom, *Port-Kaïc*.

Dans le Cap Sizun, on raconte cette légende : — Pendant le carême, autrefois, c'était l'usage d'aller à la baie de Loc'h cueillir des berniques (patelles), à marée basse. Un soir, un chat avait suivi son maître. Trouvant une bernique, la valve soulevée dans l'attente du flot, le chat se mit à la lécher. Le mollusque, au contact, se colla contre la roche, et le chat fut pris par la langue. Hurlant de mal, il appelle son maître : — « *Me eo !... Me eo !...* » (C'est moi !... C'est moi ! » — *Piou ?...* (Qui ?) répond l'homme. — *Me eo !...* miaulait le chat,

Digitized by Google

de plus belle. Le maître jette les yeux autour de lui, et ne voyant personne, se sauva à toutes jambes, croyant à un noyé, revenu, qui l'appelait. Le chat se voyant abandonné demande pitié à la bernique : — « J'entends le flot qui vient... je sens la mer qui mouille mon poil... Laisse-moi retourner avec mon maître. » — Mais la bernique tint bon, et, le lendemain, on trouva le chat noyé et pendu par la langue.

Les chats nés, au mois de mars, sont batailleurs ; quelques-uns vont même au sabbat. Ceux nés en avril sont bons chasseurs de souris. Nés au mois d'août, ils ne savent prendre que des reptiles, crapauds, lézards, couleuvres, qu'ils portent en triomphe dans la maison, miaulant pour appeler leur maître aux pieds duquel ils déposent leur capture. Il faut leur couper la queue pour leur faire perdre cette tendance.

Pour connaître le sexe des petits chats, rien de plus facile : la chatte a, toujours, des poils de trois couleurs ; le chat n'en a que d'une seule ou de deux. D'après cette règle, on ne trouve jamais de chattes noires.

Dicton : *Eur c'hi mandruilled, hanter maged ;*
Eur c'haz mandruilled, hanter greved.

— Chien bichonné, à moitié nourri. — Chat dorlotté à moitié crevé.

— Les poils des chats empoisonnent ; l'enfant qui en avale devient poitrinaire. Si la racine d'un poil de chat s'attache à la muqueuse de la gorge ou de l'estomac, il pousse, et, quelquefois, se change en serpent.

— *Teod ar c'has a so ampoëson* ; *Teod ar c'hi a so midisin*.

— La langue du chat empoisonne ; celle du chien guérit.

Faites lécher une blessure par un chien, vous guérirez. Par un chat, vous périrez ; sa langue, rude comme une rape, mettra la plaie a vif, et le chat lèchera votre sang jusqu'à la dernière goutte.

— Quand les chats en rut sont réunis, ils s'appellent du nom de leurs maîtres : — *Barnéol*, *Reno*, *François*, etc. Le matou, dans la maison duquel se fait la réunion, porte ce défi : — « *Me as tefi da zont da ma c'hanna da ma zi.* » — Je te porte le défi de venir me battre chez moi ! »

— Ne laissez jamais un matou près d'un enfant. Lorsqu'il le verra endormi, il se couchera sur sa poitrine pour l'étouffer.

— Rimes que l'on dit aux petits enfants :

— *Va bichik meon, peleac'h oc'h bed ?*

— *E ty mam gouz ! — Pera peus bed ?*

— *Tam bara kig, tam bara 'man.*

Digitized by Google

Ac, er ger, na mefe tam !
— *N'oc'h ked bed foeted ?*
— *Oh ! nan !*

— Mon petit chat, où as-tu été ? — Chez ma grand'mère ! — Qu'as-tu eu ? — Pain, viande et beurrée, que je n'ai jamais chez moi. — N'as-tu pas été fouetté ? — Oh non !

A Brénellec, en Esquibien, un coq, un chat et un chien conversaient ensemble. Leur maître était ivrogne et s'attardait au bourg, tous les dimanches soirs. Nos animaux guettaient son approche. Au haut de son arbre, le coq chantait : — « *Arru ar mest d'ar ger !* — (Le maître arrive).

Le chat aussitôt de miauler : — « *Meô ? meô ?* » — (Est-il saoûl ?) — Et le chien de japper : — « *Ato ! ato ! ato !* » (Toujours ! Toujours !)

— Quand une jeune fille est marraine, pour la première fois, on dit qu'elle est sortie de la *confrairie des chats.*

Ed e mez doc'h breuriez ar c'hicher.

— Noyer un chat en le jetant par dessus bord, d'un bateau en marche, porte malheur. Le chat nage après la barque, jusqu'à périr, mais la *boche* (la malchance) prendra la place du chat et continuera à suivre le bateau.

— Quand les chats se montrent plus vifs, sautant de tous côtés, signe de vent. Si un vieux chat fait le même jeu, tempête prochaine.

— Trois gouttes de sang de l'oreille d'un chat, dans un verre de vin rouge, guérissent infailliblement la *pulmonie.*

— Un chat guette un merle, perché au haut d'un arbre. Se rasant, il arrive au pied de l'arbre et miaule : — « *Me na velon lom ! Me na velon lom !* » (Je ne vois goutte !) — Le merle répond en sifflant : — « *Oh ! gueled ! gueled ! Ken eon a ma teued !* » (Tu vois bien, puisque tu viens si droit ! »

— A une petite fille malade on dit : — « *Mignaon, Marik a so klaon ! — Dichat, bichik, na po ked Marik !* » (Petit chat, la petite Marie est malade ! — Va-t-en petit chat ! on ne te donnera pas Marie.)

LE CHAT NOIR (*Ar c'has du*)

Quelquefois, à minuit, dans un carrefour, *Kroas-hent*, on rencontre le Chat noir. C'est le diable qui a pris cette forme, pour garder un trésor. Pour avoir son argent, il faut se vendre à lui, et passer un contrat signé avec le sang tiré de votre petit doigt gauche. D'après ce marché, vous appartiendrez, après votre mort, au chat noir. Cependant, vous aurez huit chances sur neuf de lui échapper ; c'est ce qui fait que beaucoup de gens se vendent à lui pour devenir riches. Tous les marchés, passés par le Chat noir, sont inscrits en

Digitized by Google

ordre sur son cahier, mais il n'a un droit incontesté qu'à chaque neuvième inscription. On ne sait jamais le rang que l'on occupe sur le cahier du diable ; de sorte que c'est toujours bon de prendre ses précautions pour éviter ses griffes, à l'heure de votre mort.

Voici ce qu'il faut faire pour lui enlever son argent, sans qu'il vous arrive de mal : — Vous munir de : — *eur gelven-bloa, forc'hek ; eur iar ven na deus pluen zu ebed ; an aour-ieoten.* — (Une fourche de coudrier, de la pousse de l'année ; une poule blanche, sans aucune plume noire ; l'herbe d'or.) — Rencontrant le diable, dans le carrefour, vous lâcherez la poule. Le Chat noir courra après. La poule en se sauvant criera ; l'herbe d'or vous fera comprendre ses paroles, et celles du chat noir quand il l'aura prise. Vous saurez ainsi où est caché le trésor, et vous n'aurez plus qu'à le déterrer avec votre fourche.

Les chats noirs sont réellement des Diables qui ont pris cette forme, pour faire le jeu de l'enfer. Ils adoptent une maison, et sont fidèles à leur maître, à qui ils apportent de l'argent. Mais, pour cela, il faut les soigner, les nourrir et les dorlotter, comme des petits enfants au maillot.

Voici le fait qui a démontré que le chat noir est le diable :

Un jour, une femme démaillottait son chat noir, et le chauffait devant le feu. Le chat ronronnait et étendait ses griffes à la flamme du foyer, pendant que sa bouillie tiédissait sur les cendres, comme pour un petit enfant. Tout à coup, le chat cesse ses ronrons et dit :

— Chit ! Chit ! Maîtresse ; laissez-moi partir !

— Pourquoi ? demande la maîtresse effrayée d'entendre son chat noir parler. — On est à nous regarder ; et si l'on vous voit, avec moi sur vos genoux, tout l'argent ira en feuilles sèches ». — Le garçon de ferme qui amulonnait le blé dans le grenier, avait jeté un coup d'œil par une fente du plancher ; et le chat noir s'en était aperçu.

— Si vous avez un chat noir, ne le laissez pas sortir de la maison ; sinon, il ira au sabbat et ne vous rapportera plus d'argent. Ce conseil vous est donné, par M. Lapous, garde-champêtre, *franchement et sans murmure* (sic).

RANDONNÉE

Ar c'has a so bed foeted gad he vam goz ; ac ar c'has, da lare a ie da Gelan :

« *Me a ia da Gelan ! Eno meus eun ty*
« *Gred gad mein, gred gad pry,*
« *Neb a gar a tefo di !* »

Digitized by Google

Pa oa ed eur frapadik en hent, a gejas d'ouz-oud-hen, eur c'hillok. Ar c'hillok ac goulen gand'hen? — « Da beleac'h a ies, Bichik? »

— Me a so bed foeted gad ma moulla! me so o vont da Gelan, eno meus eun ty'. — Gred gad mein, gred gad pry,— Neba gar a tefo di!

— Boued a vo da zribi?

— Na faio tra did! Mar kerez dont, a veomp daou.

Le chat a été fouetté par sa grand'mère ; et le chat de dire qu'il allait à Kélan :

« Je vais à Kélan ! Là j'ai une maison
« Faite de pierres, faite de mortier,
« Qui le désire, m'accompagnera ».

Après un bout de chemin, il rencontre un coq. Et le coq de lui demander ? « Où vas-tu, petit chat ? »

— J'ai été fouetté par ma *bonne maman !* Je vais à Kélan, là j'ai une maison, faite de pierres, faite de mortier : qui le désire, m'accompagnera !

— Y aura-t-il à manger ?

— Rien ne te manquera ! Si tu veux venir, nous serons deux !

Ils rencontrent un bélier ; puis un taureau. Mêmes questions, mêmes réponses !

Après avoir cheminé ensemble, ils arrivent à Kelan.

Avant d'entrer, le chat dit : « — Ici il y a un loup, prêt à nous étrangler. Mais je me mettrai sur le foyer, le bélier à l'entrée ; le coq sur la porte, et le taureau se tiendra près dupuits. Alors, j'aveuglerai le loup avec une poignée de cendres ; le bélier lui plantera un coup de tête ; le coq, un coup de bec, et le taureau, avec ses cornes, le jettera dans le puits.

Le loup arrive. Quand il fut auprès du feu, il dit :

— Que fais-tu là, petit chat ?

Et le chat : « Je suis dans ma maison, faite de pierres, faite de mortier, et toi, tu n'y es pas invité. »

Et vlan ! une poignée de cendres dans ses yeux. Et le loup, aveuglé, de courir dehors. Et le bélier, vlan ! un coup de tête ; et le coq, vlan ! un coup de bec ; et le taureau, vlan ! le jette dans le puits.

Alors le chat : — « Maintenant nous sommes les maîtres ici ; il faut aller chercher *Moulla-goz.* — La grand'mère ne voulait pas venir. Alors ils vont tous la chercher, l'un après l'autre, et *Moulla* arrive avec le dernier.

LE TESTAMENT DU CHAT

Exercice de mnémotechnie que récitent les petits pâtres en gardant leurs bestiaux.

Digitized by Google

— Me a meus eur c'hazik rouz,
A so tagnous a pikous.
— Me a raio, deuz he ben,
Eur poudik d'ober souben.
— Me raio, deuz he skoarn,
Diou votezik d'al laouarn.
— Me raio, deuz he zaou lagad,
Eul léonidou da ma zad.
— Me raio, deuz he fri,
Diou votezik da ma c'hi.
— Me raio, deuz he deod,
Eur falc'hik da droc'ha geod.
— Me raio, deuz he zentaou,
Eur rastel da zirosta laou.
— Me raio, deuz he groc'hen,
Pedir liser ac eul len.
— Me raio, deuz he vouelaou,
Pedir jugen ac diou raou.
— Me raio, deuz he gov,
Eur baillig da voueta moc'h.
— Me raio, deuz he bao klei,
Eur maillik da frika hei.
— Me raio, deuz he bao diou,
Eur maillik da frita viou.
— Me raio, deuz he doul fler,
Eur vesken d'ar c'hemener.
— Me raio, deuz he lost,
Eur vazic da droei ar rost.

— J'ai un petit chat roux, qui est hargneux et chassieux. — Je ferai, de sa tête, un petit pot pour faire la soupe. — .... de ses deux oreilles, deux petits sabots pour le renard. — .... de ses deux yeux, des lunettes pour mon père. — .... de son nez, deux petits sabots pour mon chien. — .... de sa langue, une faucille pour couper de l'herbe. — .... de ses dents, un rateau pour ratisser les poux. — .... de sa peau, quatre draps et une couverture. — .... de ses boyaux, quatre jougs avec leurs traits. — .... de son ventre, un baillot pour nourrir les cochons. — .... de sa patte gauche, un petit marteau pour écraser l'orge. — .... de sa patte droite, un petit marteau pour battre les œufs. — .... de son trou odorant, un dé pour le tailleur. — .... de sa queue, un bâtonnet pour tourner le rôti.

Ces rimes, très anciennes, étaient, autrefois, connues dans toute la Cornouaille, surtout dans les villages isolés. Elles remontent à cette époque où, à cause de l'éloignement des centres d'industrie, chaque ferme devrait fabriquer, sur place, les instruments de labour. Pour cela, on utilisait tout ce qui tombait sous la main : les bâts des chevaux étaient garnis de la peau du vieux chien qui

Digitized by Google

venait de mourir ; la peau du chat recouvrait les jougs des bœufs ; celles des anguilles servaient à attacher les battants aux manches des fléaux.

H. Le Carguet.

CHANSONS POPULAIRES DE LA LORRAINE

I

LA BLANCHE BICHE

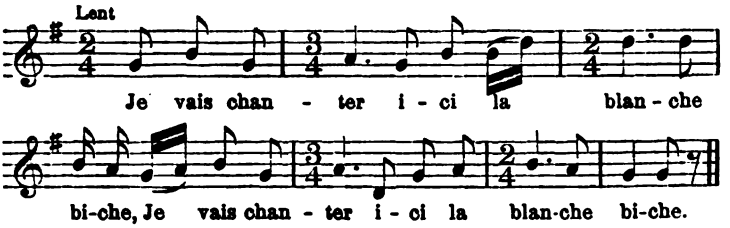

Je vais chanter ici la blanche biche,
C'n'est point un'biche c'est une jeune fille.
La mère y chante et la fille y soupire :
Que pleurez-vous, Marguerite ma fille,
Elle n'y pleure point votre sœur Eugénie.
Mon autre sœur n'a pas la même maladie,
De jour suis biche et la nuit belle fille,
Me faut sauter des haies et des charmilles,
Le plus souvent des buissons d'arbrépine.

10 Les chiens de mon frère me briseront la vie,
Levez-vous mère et y allez un peu dire
Qu'il tienne ses chiens et sa grand' chasserie.
La fille s'en va et la mère elle s'oublie
Jusqu'au lendemain que l'soleil est l'vé.

15 Elle aime mieux y sa faire sa parûre,
Que d'y s'auver la vie d'sa pauvre fille.
Bonjour mon fils, ta noble compagnie
Où sont tes chiens et ta grand' chasserie ?
Ils sont au bois après la blanche biche.

20 Hélas mon fils, ce n'est point une biche,
C'est votre sœur Marguerite ma mie.
Sonnez le cor qu'on ne l'attrape mie.
L'on sonne du cor pour arrêter la chasse
Le corps répond qu'elle était déjà prise.

Digitized by Google

25 Grande joie au bois et grand deuil à la ville.
Sonnez du cor qu'on n' la dépouille mie.
Le cor répond qu'elle était dépouillée.
On la dépouille on y trouv'belle fille,

30 Et à ses reins des ceintures dorées,
Et ses doigts des anneaux cinq à cinq
Et à ses pieds des pantouflett's d'or fines.
C'était pour dire qu'elle était jeune fille.

Chaque vers doit être bissé.

(*Recueilli à Raon l'Etape* (*Vosges*), *trois versions chantées par M. Albert Martin, Mmes Marie Légus, née Durand et Charlotte Ballot, née André.*)

Les versions de cette complainte monorime[1] sont assez rares et je crois que jusqu'à présent il n'en a pas été donné de mélodie. Sauf celle publiée par M. Trébucq (chansons de Vendée) mais qui n'appartient pas en propre à la chanson. M. Weckerlin dans ses *Chansons populaires du Pays de France*[2] en donne une version toute moderne de forme et dit qu'il ne sait si jamais on a chanté cette complainte, qu'il ne l'a jamais entendue autrement que récitée. Il ajoute que cette légende est particulièrement répandue en Bretagne et en Normandie.

Cependant on n'a jamais retrouvé dans ces contrées que des versions encore plus incorrectes que celle que nous donnons.

Dans les *Instructions relatives aux poésies populaires de la France*[1], est rapporté un fragment recueilli en Bretagne, par le Docteur Roulin et où l'auteur veut voir « comme un écho de la croyance druidique à la métempsycose mêlée à des idées plus modernes ». Sans doute à cause du pays où fut recueillie cette variante. La version normande publiée par M. Legrand dans *Romania*, t. X, p. 377, n'est que de quelques vers, et très incorrecte. A Raon l'Etape, cette chanson de la *Blanche biche* est encore populaire. Elle nous a été chantée par trois personnes et d'autres en ont pu dire des fragments avec des variations très peu importantes.

M. Doncieux dans son *Romancèro populaire de la France* en donne une version critique d'après les variantes que nous avons indiquées et d'autres auxquelles il renvoie. Nous sommes loin d'approuver ses conclusions, quant à la forme dodécasyllabique et à l'origine bretonne appliquée par lui à la chanson.

1. L'assonnance conforme s'est altérée aux vers 14, 15, 18, 26 et 30.
2. 2 vol. Heugel 1903, tome Ier, p. 181.

Digitized by Google

II

LE SIÈGE DE MANTOUE

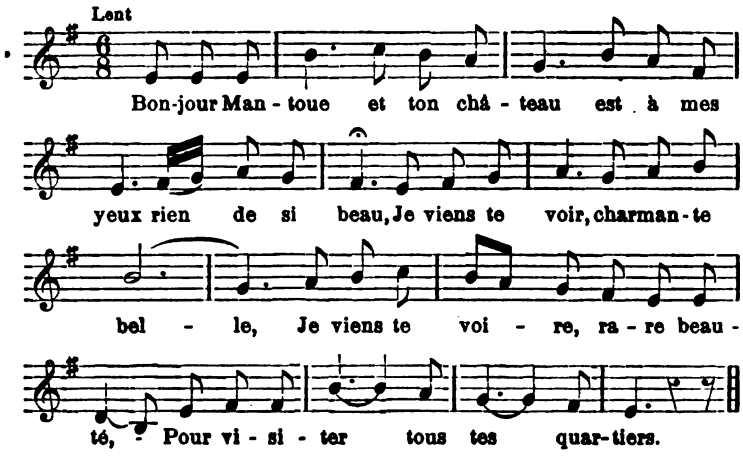

1 Bonjour Mantoue et ton château
N'est à mes yeux rien de si beau.
Je viens te voir, charmante belle,
Je viens te voir rare beauté, } *bis*
Pour visiter tous tes quartiers.

2 Qui êtes-vous qui me parlez
Qui sait si bien me caresser ?
Je suis grand général de France
Qui viens te ranger sous ses lois, } *bis*
Rends-toi Mantoue auprès de moi.

3 Ah ! je vois bien pour le certain
Que tu me découvres le sein,
Tu n'auras pas ma citadelle,
Le roi de Prusse qu'est mon ami } *bis*
Viendra m'secourir aujourd'hui.

4 Grand roi de Prusse, ou êtes-vous,
Soyez mon appui en ce jour.
Les Français sont en barricade,
Les grenadiers dans les fossés, } *bis*
Ce sont des lions déchaînés.

1. Paris, 1853, p. 17 et 18.
2. Var. Bonaparte.

Digitized by Google

5 Not'général [2] sortant du bois,
Il s'écria à haute voix :
Courage, mes enfants, courage,
Courage mes soldats français, } *bis*
La citadelle est aux abois }

6 Nos grenadiers montent à l'assaut,
Le sabre en main, mais comme il faut.
Ils ne craignent ni feu ni flamme [1],
Ce sont des lions rugissants, } *bis*
Trempant leurs mains dedans leur sang [2]. }

7 Nous n'aviom's pas besoins d'bateaux
Ni de pontons pour passer l'eau,
Les corps morts servaient de fascines
Tant des tués que des blessés *bis*
Formaient des ponts de tout côté.

Chantée par Mmes Pezoli, née Poignon, Specty et Brisson, née Maubrée, à Raon l'Etape.

Comparez Beauquier. *Chansons populaires de Franche-Comté*, p. 191, la prise de Namur, avec de notables variantes, tant dans les paroles que dans la musique.

III

LA MARQUISE

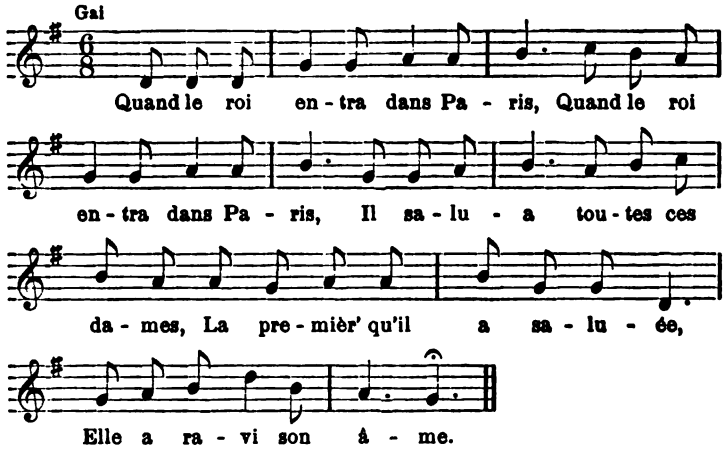

1 Quand le roi entra dans Paris *bis*
Il salua toutes ces dames
La premier' qu'il a saluée } *bis*
Elle a ravi son âme. }

1. Var. Ni Dieu ni diable.
2. Var. Qui ne désirent que du sang.

Digitized by Google

2 Le roi demande à ses sujets *bis*
Quelle est cette belle dame
Qui est si parfaite en beauté, } *bis*
Elle a ravi mon âme.

3 Le beau marquis qui était là, *bis*
Lui dit : sire, c'est ma femme
Que j'ai donc tant eu de bonheur } *bis*
D'avoir en mariage.

4 Marquis t'est plus heureux que moi *bis*
D'avoir un' si belle dame
Quand tu voudras j'aurai l'honneur } *bis*
De coucher avec elle.

5 Sire le roi tout vous est permis *bis*
Par votre grande puissance,
Si c'était un autre que vous } *bis*
J'en aurais ma vengeance.

6 Le roi prit la marquis' par la main *bis*
Il la mena dans sa chambre.
La marquise s'mit à pleurer } *bis*
Pour son honneur défendre.

7 Qu'as-tu belle marquise à pleurer *bis*
Je te ferai princesse,
De tout mon or et mon argent } *bis*
Tu en seras maîtresse.

8 Sir' le roi je vous remercie *bis*
Il n'appartient qu'à la reine.
J'aimerais mieux mon beau marquis } *bis*
Qu'le roi et ses trois fleurs de lys.

9 Ces dames lui ont fait un bouquet *bis*
De fleures très jolies
Mais l'odeur de ce bouquet } *bis*
Fait mourir la marquise.

10 Je lui ferai faire un beau tombeau *bis*
De pierre de Venise
J'y ferai mettre en écrit } *bis*
Le nom de ma marquise.

Chanté par Mme Charlotte André, femme Ballot à Raon l'Etape.

Comparez Bujeaud. *Chansons populaires de l'Ouest* (1895), tome II, p. 175 et Guillon. *Chansons populaires de l'Ain*, version incomplète, sans musique, p. 23. Voir également Leroux de Lincy. *Recueils de chants historiques français*, 1842, p. VI. Mendès, les plus jolies chansons de France, p. 53. *Romania*, III, p. 101, 369 ; X, 367. Bladé. *Poésies pop. de l'Armagnac et Romancèro populaire de la France*, par Doncieux, p. 295 et 497 (version critique) ou *Revue des Traditions populaires*, XII, p. 5.

Digitized by Google

RONDE

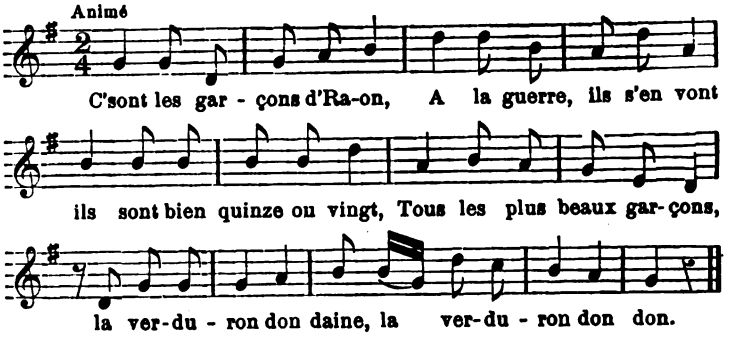

Ce sont les garçons d' Raon
A la guerre ils s'en vont,
Ils sont bien quinze ou vingt
Tous les plus beaux garçons,
La verduron dondaine
La verduron dondon.

Ils sont bien quinze ou vingt,
Tous les plus beaux garçons,
L'officier qui les mène
C'est un bien brav' garçon
La verduron, etc.

L'officier qui les mène,
C'est un bien brav' garçon.
Les fait marcher d'vant lui
A grands coups de bâtons
La verduron, etc.

Les fait marcher d'vant lui
A grands coups de bâtons.
Monsieur le capitaine,
Grâc' nous vous demandons,
La verduron, etc.

Monsieur le capitaine,
Grac' nous vous demandons,
C'est nous fair' dire un' messe
Avant que nous n' partions,
La verduron, etc.

Digitized by Google

C'est nous fair' dir' un' mess'
Avant que nous n' partions.
La mess' qu'on vous f'ra dire
Les corbeaux la chanteront,
La verduron, etc.

La mess' qu'on vous f'ra dire
Les corbeaux la chanteront,
On vous j't'ra d'l'eau bénite,
A grands coups de batons,
La verduron dondaine,
La verduron dondon.

Ronde chantée par Messieurs Eugène Richard, 29 ans et Albert Martin, 35 ans, à Raon l'Etape (Vosges). Je n'ai trouvé dans les nombreux recueils de chansons populaires que j'ai consulté aucune variante de cette chanson.

CHARLES SADOUL.

LES RITES DE LA PLANTATION

III

ENVIRONS DE DINAN

La lune et les plantes. — Tout ce que l'on plante ou que l'on sème par la pleine lune est mangé par elle ; ce qu'on plante aux derniers jours réussit parce qu'elle n'a plus la force de dévorer ce qu'elle voit. La lune commence toute petite, elle mange ce qu'elle voit, et sa face s'élargit ; mais à force de manger, elle est prise de maladie et elle meurt. Nous resterions sans lune si le bon Dieu n'en fabriquait pas une nouvelle chaque mois ; le jour où il se lassera, le monde ne sera plus le monde.

Le pommier. — Pour qu'un pommier réussisse, il faut mettre un pois sous sa racine ; si le lutin veut perdre le pommier, il trébuchera sur ce pois, et s'en ira plus vite qu'il n'est venu.

Le sapin. — Pour qu'un sapin pousse droit, il faut que celui qui le plante soit en état de péché, sans quoi le diable passera et le courbera.

Digitized by Google

Précaution stercoraire. — Pour qu'un arbre quelconque pousse sans encombre et prenne de solides racines, celui qui le plante doit, après avoir creusé la cave, s'y accroupir et s'y soulager ; plus il le fera copieusement, plus la réussite de la plantation sera assurée ; diable, bêtes ou lutins qui voudraient nuire à l'arbre se prendront les pieds dans cette glu d'un nouveau genre, et se hâteront de fuir.

Protection de la récolte. — Autrefois, dans les environs de Plédeliac, commune voisine de la forêt de la Hunaudaye, où les sangliers étaient nombreux, pour les empêcher de venir manger les pommes de terre, on plantait une gaule avec un Saint-Esprit suspendu en haut ; jamais les sangliers n'entraient dans le champ ainsi protégé.

LUCIE DE V. H.

LA MER ET LES EAUX

CCCXII

LE BAPTÊME EN VUE DES CAPS

La *Revue des Trad. pop.* 1901 p. 315, posait la question de savoir si le baptême en vue des caps, usité au XVIIe siècle, avait complètement disparu ? Il existe tout au moins dans le nord de l'Europe, où l'on baptise les marins qui pour la première fois passent le cap Kullen à l'entrée de la Baltique. Cette cérémonie est accompagnée de détails naturalistes que les marins ne racontent pas volontiers.

CCCXIII

LE BAPTÊME DE LA LIGNE

On baptise aussi ceux qui, pour la première fois, passent l'Equateur. On a une baignoire pleine d'eau, et une ficelle tendue à peu près à hauteur des genoux. Le néophyte a les yeux bandés ; on s'arrange de manière qu'il tombe en s'accrochant les pieds dans la ficelle ; il fait alors une culbute dans la baignoire ; après quoi tous les matelots l'arrosent à qui mieux mieux avec des seaux d'eau. Souvent le néophyte qui naturellement ne voit rien de ce qui se passe, est affolé par la peur au point qu'on a toutes les peines du monde

Digitized by Google

à l'empêcher de se jeter à la mer. Ensuite on le *rase*, c'est-à-dire que Neptune et son barbier (deux marins costumés pour la circonstance) lui enlèvent au moyen d'un couteau de cuisine la suie et le goudron dont on lui a barbouillé la figure. Neptune entre en scène sur un char. Le néophyte est forcé d'avaler une pilule faite de goudron et de sable pris dans la cage de volailles, « et dans ce sable-là il n'y a pas que du sable, vous savez ! »

J. Runeberg.

CCCXCIII

LES ENSEIGNES DE GOEMON

A L'Ile de Batz, les aubergistes suspendent au-dessus de leur porte, en guise d'enseigne, non la traditionnelle touffe de gui, mais un bouquet de goemon.

CCCCXIV

SAINT ANTOINE ET LE VENT

Dans la baie d'Audierne, les pêcheurs, pour appeler le vent ont l'habitude de siffler en invoquant Saint Antoine : « Saint Antoine ! donne-nous du vent s'il te plaît. » Si la politesse ne suffit pas, Saint Antoine, s'entend interpeller dans les termes les plus grossiers, essuie toutes sortes d'injures jusqu'à ce qu'il ait envoyé le vent.

Yves Sébillot.

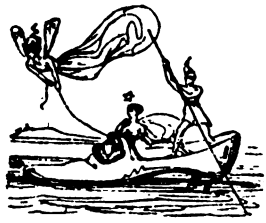

Digitized by Google

CONTES DU PAYS DE SAINT-POL

IX

LE RENARD ET LE LOUP

Il y avait une fois un renard et un loup qui *s'avaient* associés pour voler les gens dans le but de faire bonne chère. Ils *rodaillaient* continuellement autour des *censes*, enlevant les poules et les moutons qui s'en écartaient un peu trop ; ils entraient même dans les habitations lorsqu'ils n'y apercevaient personne.

Un soir, à la ferme de l'Abbie, ils s'emparèrent d'un grand pot de beurre qu'ils allèrent *mucher* dans le bois d'Huberlieu. Trois ou quatre jours après, le loup dit à son camarade :

« Je commence à avoir faim, il faut entamer le pot de beurre.

— Non, non, lui répond le renard, il vaut mieux le conserver pour l'hiver. Tâchons plutôt d'attraper un mouton ».

Au *solé-bos* [1], voilà qu'on entend la cloche de l'église de Croisettes sonner l'*Angelus*.

« Ecoute ! dit le renard, voilà la cloche qui m'appelle pour être parrain.

— Pour être parrain ? dit le loup.

— Oui, oui, pour être parrain. J'y cours ».

Et compère renard, beaucoup plus rusé que son compagnon, s'en va tout droit dans le bois d'Huberlieu, à l'endroit où ils avaient *muché* le pot de beurre. Il en prend une bonne *gavure* [2] et revient trouver le loup.

« Ah ! te voilà revenu ? lui dit celui-ci.

— Oui, ça y est ! lui répond le renard.

— Eh bien ! quel nom lui as-tu donné, à ton filleul ?

— Je l'ai appelé : *Bien léqué* [3].

— *Bien léqué* ! c'est un nom joliment drôle, se dit le loup en lui-même ».

1. A l'heure du crépuscule.
2. Ventrée, repas copieux.
3. Bien léché.

Digitized by Google

Le surlendemain, à l'heure de l'*Angelus*, le renard dit encore au loup qu'on l'appelait de nouveau pour être parrain.

« Ah ! lui dit son crédule compagnon, tu as de la chance. On t'appelle toujours, et moi, qui ai continuellement faim, on ne m'appelle jamais ! ».

Le renard rend à la hâte une seconde visite au pot de beurre et en *re*-mange une bonne partie.

« Quel nom as-tu donné cette fois-ci à ton filleul ? lui demande le loup à son retour.

— Je l'ai appelé *Petit Trois-Quarts*.

— *Petit Trois-Quarts* ! c'est un bien drôle de nom

— C'est comme ça ! » lui réplique le renard en *s'époufflant* de rire.

Deux jours plus tard, en entendant sonner l'*Angelus*, le renard dit encore une fois au loup qu'on l'appelait *d'archef* pour être parrain.

« Ça ne finira donc pas, tous ces baptêmes ? redit le loup. Ce n'est pas moi qui aurai jamais une pareille chance. Voyons, camarade, rapporte-moi donc quelque chose de la *bardalèe*[1].

— Je veux bien, lui répond le renard ».

Et le voilà parti encore une fois pour rendre visite à la *muche* du bois d'Huberlieu. Arrivé là, il mange bien vite tout ce qui reste de beurre ; puis il casse le pot et place, auprès des *tinchons*[2], des souris et des rats morts qu'il avait trouvés dans son chemin. En revenant, il rapporte à son compagnon des os déjà rongés qu'il a trouvés dans un fossé. Le loup essaie de les croquer et se casse une partie de ses *brocarts*[3].

« Tu ne me fais pas faire là un fameux régal, dit-il au renard.

— Je t'ai cependant rapporté ce qu'il y avait de meilleur, lui répond celui-ci. Mais, tu sais, camarade, les temps sont durs.

— Mais, tu ne m'as pas dit comment on appelle ton filleul.

— On l'appelle : *J'ai vu sin cul*[4].

— *J'ai vu sin cul* ! Eh bien, pour un vilain nom, ça c'est un vilain nom ! ».

Quelques jours après, le loup dit au renard :

« Camarade, j'ai de plus en plus faim. Il faut aller manger le pot de beurre.

— Allons-y, nous le viderons. De cette manière on n'en parlera plus, répond le renard en se retenant de rire ».

1. Repas donné à l'occasion d'un baptême.
2. Tessons, débris de vaisselle.
3. Dents longues et pointues.
4. C'est-à-dire, j'ai vu le fond du pot.

Digitized by Google

Ils s'en vont à la *muche* du bois d'Huberlieu. A la vue du pot cassé et des rats morts qui sont auprès, le loup se met à sangloter.

« Quel malheur ! quel malheur ! nous sommes volés !

— Oui, en effet, répond le malin renard. Ce sont bien sûr ces vilaines bêtes qui ont fait le coup. Mais console-toi : elles en sont bien punies.

— Hélas ! hélas ! Et moi qui ai si faim !

— Compagnon, j'ai cru bien faire en mettant le beurre en réserve pour l'hiver, dit le renard en riant *dans ses barbes*. Tiens ! j'y pense, si tu veux venir avec moi, il y a aujourd'hui un mariage à la *cense* de l'Abbie : la *censière* a mis au four une grande quantité de *taliburs*[5] et de gâteaux, nous pourrons nous en régaler.

— Je veux bien, répond le loup ».

Et les voilà partis.

Comme toute la noce s'était rendue à la messe, ils trouvent la porte du fournil fermée.

« Par où allons-nous entrer ? demande le loup.

— C'est bien facile, lui répond le renard.

Tiens, vois cette lucarne, elle est tout juste assez grande pour que tu puisses y passer. Quand tu seras dans le fournil, tu mangeras des *taliburs* et des gâteaux tout ton saoul, et tu me jetteras le reste par la lucarne. Je les mettrai en réserve pour nous deux ».

Après avoir bien *estiqué*[1], le loup parvint à passer, par la lucarne, dans le fournil. Il se bourra de *taliburs* et en jeta quelques-uns au renard, qui les mangea de suite.

Mais, par malheur, voilà que les gens de la noce revinrent de la messe. Le renard se sauva aussitôt, laissant le loup dans le fournil. Comme ce dernier avait beaucoup mangé, son ventre gonflé comme un tonneau l'empêcha de repasser par la lucarne.

On l'eut bien vite aperçu, et les *varlets* de la *cense* le frappèrent et l'assommèrent aussitôt à coups de bâtons et de *flaïets*[2].

(*Conté en patois par Sylvie Hanocq, de Ramecourt*).

X

MITAN D'CÔ[3]

Il y avait une fois un homme qui avait deux garçons. Il leur a donné un jour à chacun une moitié d'œuf. L'un d'eux fit cuire sa

5. Sorte de tourte contenant des morceaux de pommes recouverts ou non de crême.

1. Estiquer, s'agiter violemment pour arriver à son but.

2. Fléaux à battre le grain.

3. Moitié de Coq.

Digitized by Google

moitié d'œuf et la mangea ; mais l'autre prit soin de la sienne et se mit en devoir de la couver. Au bout d'un *copon*[4] de temps il en sortit une petite *Mitan d'cô*, qui mangea beaucoup de grain et devint forte bien vite.

Un jour, *Mitan d'cô*, en *dégrattant* un tas de fumier, trouva une bourse de cent écus.

« Prête-moi ces cent écus, lui dit un homme qui passait en ce moment. Je suis le *censier* du Grand-Herlin, je te les rendrai dans huit jours.

— Je veux bien, lui répondit *Mitan d'cô* ».

Et elle lui remit les cent écus.

Huit jours, quinze jours se passent sans que cette somme lui soit rendue. Finalement, impatientée de ce retard, *Mitan d'cô* se décida à aller réclamer l'argent.

Elle se mit donc en route. Chemin faisant, elle rencontra un loup.

« Où vas-tu, *Mitan d'cô* ?

— Je m'en vais chez le *censier* du Grand-Herlin, pour réclamer cent écus que je lui ai prêtés. Tu devrais venir avec moi.

— Je veux bien.

— Alors, fourre-toi dans mon cul ».

Un peu plus loin, elle rencontra un renard.

« Où vas-tu, *Mitan d'cô* ?

— Je m'en vais chez le *censier* du Grand-Herlin, pour réclamer cent écus que je lui ai prêtés. Tu devrais venir avec moi.

— Je veux bien.

— Alors, fourre-toi dans mon cul ».

Un peu plus loin encore, elle rencontra une rivière.

« Où vas-tu, *Mitan d'cô* ?

— Je m'en vais chez le *censier* du Grand-Herlin, pour réclamer cent écus que je lui ai prêtés. Tu devrais venir avec moi.

— Je veux bien.

— Alors, fourre-toi dans mon cul ».

Encore un peu plus loin, elle rencontra un *vô d'échaims*[1].

« Où vas-tu, *Mitan d'cô* ?

— Je m'en vais chez le *censier* du Grand-Herlin, pour réclamer cent écus que je lui ai prêtés. Voulez-vous venir avec moi ?

— Nous voulons bien.

— Alors, fourrez-vous dans mon cul ».

4. Espace de temps.
1. Vol d'abeilles (échaim, abeille).

Digitized by Google

Malgré sa lourde charge, *Mitan d'cô* arriva bientôt à la *cense* du Grand-Herlin.

« Bonjour, *censier*, dit-elle au maître de la maison, je viens chercher les cent écus que tu devais me rendre il y a plus de huit jours.

— Je ne les ai pas aujourd'hui, mais si tu veux passer la nuit dans mon poulailler, je te les remettrai demain.

— Je veux bien ».

Mais le poulailler était rempli de *codins*[2] qni firent mine de se jeter sur *Mitan d'cô* pour la faire mourir. Celle-ci, toutefois, ne perdit pas la tête ; elle s'écria :

« Renard, renard, sors de mon cul,
Où bien *Mitan d'cô* est perdue ! ».

Le renard sortit aussitôt, étrangla tous les *codins* et en emporta quelques-uns dans le bois.

« Mettez *Mitan d'cô* dans l'étable à cochons, dit le *censier* le lendemain matin, en voyant sa petite créancière debout ».

Comme ainsi dit fut fait. Les grosses *mahousses*[3] se préparaient à dévorer *Mitan d'cô*, lorsque celle-ci s'écria :

« Loup, loup, sors de mon cul,
Où bien *Mitan d'cô* est perdue ! ».

Le loup eut *vite eu fait* de mettre à mort les grosses *mahousses* et d'en manger tout son saoûl.

Le *censier*, en ouvrant la porte de l'étable, fut bien étonné de trouver ses truies mortes et *Mitan d'cô* debout. Il se mit en colère et fit jeter celle-ci dans le four, qui brûlait pour cuire le pain. Mais la rusée commère s'écria aussitôt :

« Rivière, rivière, sors de mon cul,
Où bien *Mitan d'cô* est perdue ! ».

Et la rivière eut *vite eu fait* d'éteindre le feu en se répandant dans le four.

Le *censier* furieux prit alors un grand couteau fraîchement aiguisé et voulut égorger la pauvre *Mitan d'cô*. Mais celle-ci s'écria :

« *Echaims*, *échaims*, sortez de mon cul,
Où bien *Mitan d'cô* est perdue ».

A son appel, voilà toutes les abeilles qui sortent et se mettent à faire : Bzz ! bzz ! en tourbillonnant autour de la tête du *censier*. Elles le piquèrent partout et *si tellement* qu'il en mourut. *Mitan d'cô* reprit sa bourse et la rapporta à son maître. Ils vécurent ensuite *fin* heureux.

(*Conté en patois par François Pochot, ménager à Monts-en-Ternois*).

ED. EDMONT.

2. Coqs d'Inde, ou dindons.
3. Truies.

Digitized by Google

LE FOLK-LORE DE LA COTE-D'OR[1]

II

Les enfants noués. — A Villers-la-Faye, près de Nuits, on vénère saint Pelotot qui fait grandir les enfants noués, c'est-à-dire qui ne grandissent pas, qui sont comme nains. On doit y aller trois fois en pélerinage ; mais si l'on y va le vendredi saint, cette visite compte pour deux.

Les oiseaux. — Tous les oiseaux se marient pour la saint Joseph.

Février. — Février laisse les feuilles aux groseillers, c'est-à-dire que, toujours à la fin de février, on voit des feuilles sur ces arbustes.

— Février est le plus méchant des mois. Lorsque les bêtes parlaient, les mois aussi causaient entr'eux et Février disait à Janvier : Si j'étais à ta place, je voudrais faire mourir de froid les enfants dans le ventre de leurs mères.

— Jusqu'à cette année, on venait en pélerinage à Beaune pour y vénérer chez les Carmélites un petit enfant Jésus miraculeux qui avait parlé il y a plusieurs siècles à la bienheureuse Marguerite-Marie, laquelle est encore en grande vénération à Beaune. Lorsque l'on a des malades, on porte des linges que lesdits malades doivent faire toucher à son image.

Les cimetières. — Dans tous les cimetières de nos villages Bourguignons, on trouve des couronnes d'ouate en forme de dômes ou couronnes princières, surmontées d'une croix et enjolivées de rubans bleus ou blancs pour les enfants.

Pour les jeunes gens et les jeunes filles, on forme des couronnes de verdure ornées de fleurs qui sont portées par les amis des défunts.

Joujoux dans le cercueil. — Dans les mains des petits enfants morts, on mettait il y a encore quarante ans (peut-être le fait-on encore aujourd'hui), deux petites billes en cire pour qu'ils puissent jouer avec les anges en arrivant au Paradis.

Météorologie et fêtes. — S'il pleut le jour de la saint Cyr, le 16 juin, le raisin coule.

— Lorsqu'il neige vers la fin de la saison, on dit que c'est la neige du coucou.

1. Cf., t. XVIII, p. 542.

Digitized by Google

— Le vent qui doit dominer toute l'année est celui qui souffle au moment de l'élévation de la grand'messe, le premier dimanche de Carême, à moins que le vent qui souffle le dimanche des Rameaux à la même heure ne vienne corriger celui-là.

— S'il pleut le jour de la saint Aubin, le premier mars, on n'a ni blé ni foin.

— A Savigny, pays du vin « nourrissant, morbifuge et théologique », les deux premiers dimanches de Carême, on fabrique un bonhomme de paille autour duquel on danse pendant qu'on le brûle.

Coutumes de mariage. — Pour qu'une femme soit maîtresse dans son ménage, il faut que, le jour de son mariage, elle ne laisse pas glisser l'anneau nuptial jusqu'à la dernière phalange de l'annulaire. J'ai été témoin, il y a peut-être quarante ans, du fait suivant : « Le jeune époux tenait le doigt de la jeune épousée avant d'y enfoncer l'anneau jusqu'au fond. La jeune fille résistait et s'efforçait de plier l'annulaire. De là, lutte. Pour y couper court, le curé, tout d'une pièce et malgré cela, très saint homme, envoie une giffle bien appliquée à la mariée en lui disant : « Tiens, vilaine, ça t'apprendra. » (Ceci se passait dans l'église de Premières par Genlis, Côte-d'Or).

L'eau bénite à l'enterrement. — Dans le Morvan, dans la petite paroisse de Saint-Martin-de-la-Mer (Côte-d'Or), pour les enterrements, on met l'eau bénite dans un bol et, chacun avec une branche de buis, asperge le cercueil. Ce bol est apporté à l'église et de là au cimetière. Ce bol ne doit plus servir à aucun usage et il est placé sur la tombe du défunt, au pied de la croix. N'est-ce pas un souvenir de l'usage ancien où l'on déposait sur ou dans la fosse les ustensiles nécessaires à la vie nouvelle du mort?

Le Treizain. — Dans les environs de Dijon et à Dijon même, il est d'usage, lorsque des jeunes gens se marient, de faire bénir, outre la bague, treize pièces de monnaie en souvenir des treize sous d'or que Clovis donna à Clotilde en compensation de sa liberté qu'elle lui sacrifiait.

Le coup de fusil aux mariages. — Un usage morvandiau veut que lorsqu'une noce vient à l'église, des jeunes gens armés de fusil s'en aillent à la rencontre des mariés. Ils mettent au milieu du chemin un gros bouquet, se cachent derrière une haie et font des feux de peloton devant les mariés. Ceux-ci déposent, à côté du bouquet, quelques pièces de monnaie ; les plus proches parents en font autant et les tireurs vont ensuite boire à la santé des jeunes époux.

Digitized by Google

Ordalies pour les saints guérisseurs. — Saint Louis, saint Philibert et saint Marcou guérissent des humeurs froides. Lorsqu'on ne sait auquel de ces trois saints se vouer pour être guéri, on doit prendre trois verres que l'on remplit d'eau bénite. Dans chacun de ces verres on place une feuille de lierre bien verte. On a eu le soin de mettre le nom d'un des trois saints sur chaque verre. Le verre du saint dans lequel la feuille jaunit est celui qui doit vous guérir; alors, c'est à lui que doivent s'adresser les prières. Chaque chapelle de l'un de ces saints est le but d'un pélerinage.

Le saint plongé dans l'eau. — Saint Révérien qui était autrefois le saint invoqué par les Beaunois dans les temps de sécheresse ayant donné trop d'eau au gré desdits Beaunois fut précipité par eux dans la rivière.

Guérison des brûlures. — A Beaune, lorsque l'on s'est brûlé on se précipite chez Madame B. qui a bien 90 ans. Cette personne dit des prières sur vos brûlures et la douleur disparaît. Elle souffle en priant sur les cloques et les cloques disparaissent. « Mon officieuse » a été ainsi guérie d'une brûlure qu'elle s'était faite avec de la friture bouillante. Je ne l'ai pas vu ; mais elle me l'a conté. Cet usage et ce traitement existent dans plusieurs endroits de la Côte-d'Or et peut-être partout.

Le pigeon et les maladies. — Pour les maladies du cœur il faut prendre un pigeon vivant, l'ouvrir et le poser sur le cœur du patient. Le retirer lorsqu'il sent bien mauvais. Alors, on est guéri ou on devrait l'être.

Le pain à l'envers. — Lorsqu'à table on met le pain à l'envers et son coude dessus, cela veut dire qu'il serait fâcheux que les convives ne fussent pas rassasiés, car on ne leur donnera plus de pain.

Formulette du paresseux. — Claude ! Claude ! lève-toi pour travailler. — Ho ! là ! le ventre, oh ! là ! le ventre. — Claude ! Claude ! lève-toi pour manger tes gaudes ! (On appelle gaudes une bouillie nationale, bourguignonne, faite avec de la farine de maïs. On dit ici de turquie). — Tra là là, ous qu'est ma cuillé, tra là là ous qu'est ma cuillé ! Ceci se chante aux nonchalants.

La marche dans les ornières. — On dit à une fillette qui s'amuse à marcher dans les ornières qu'elle épousera un mari boiteux.

La revenante de Gissey. — Dans le château de Gissey (Côte-d'Or), toutes les nuits, la vieille marquise de Riollet, qui habitait autrefois ce château, revient frapper à une certaine porte avec son bâton.

Digitized by Google

Blason. — Etre de Beaune signifie que l'on a eu un mécompte, que les choses entreprises n'ont pas réussi.

Le dimanche des Rameaux. — En Bourgogne, il est d'usage de garnir, pour les enfants, une branche de buis, avec de menus objets, des friandises, et de leur donner ce rameau la veille ou le matin du jour des Rameaux. Lorsque j'étais petite, on plantait mon rameau bénit et garni dans le jardin et j'allais le chercher pieusement croyant qu'il venait du Ciel.

— A Autun, la veille des Rameaux, on pétrit sans levain de la farine à laquelle on mélange de la graine d'anis; on met cette farine dans des moules ronds, on l'agrémente d'une torsade en pâte. Après cuisson, on badigeonne ces pains avec du safran. On en fabrique de tout petits pour les enfants. On introduit, au milieu de ces petits pains qui ressemblent à des disques, le bois de la branche de buis et ce petit disque de pâte anisée et safranée repose sur la main de l'enfant qui porte le rameau.

Les pâquerettes des champs. — Les petites pâquerettes des champs ont le bord de leurs pétales rosé et le cœur d'or parce que, à la naissance de l'enfant Jésus, les mages, les bergers, lui firent de très beaux ou très utiles présents et qu'un pauvre petit pâtour, désolé de n'avoir à offrir que ses sentiments d'affection, cueillit une petite pâquerette toute blanche afin de ne pas arriver les mains vides. Il approcha l'humble offrande des lèvres de l'enfant qui baisa la fleurette et, lorsque le pâtre le regarda, le bord où les lèvres divines s'étaient posées était rose et le cœur de la fleur où le souffle divin avait passé était devenu d'or.

La queue des hirondelles. — Les hirondelles ont la queue fourchue parce qu'après le déluge, au moment où les animaux devaient sortir de l'arche, ils pensaient à trouver dans le monde une situation heureuse, selon leurs goûts. Le serpent, prudent, envoya le cousin pour savoir, en pompant le sang de toutes les créatures, quel était le meilleur. Quand le moustique, qui avait trouvé le sang des hommes supérieur à celui des animaux, revint rendre compte de sa mission, l'hirondelle lui coupa la langue d'un coup de bec. Le serpent furieux happa la pauvre hirondelle par la queue, pour la dévorer ; mais il en fut pour ses frais, les plumes lui restèrent dans la gueule. Depuis ce temps, lesdites plumes n'ont pas repoussé et le cousin ne parle plus ; il se contente de faire pcheu, pcheu.

Mme N. Guyot.

Digitized by Google

PÉLERINS ET PÈLERINAGES

LXXXIX

LE CULTE DE SAINT ARMEL EN BRETAGNE (*suite*)

L'ÉGLISE d'Allineuc (canton d'Uzel, arrondissement de Loudéac), possède une statue de *St-Armel*. Le saint porte une étole avec laquelle il traîne un dragon à ses pieds. Dans la paroisse le même saint a une fontaine, qu'on a restaurée récemment. On invoque le bienheureux et l'on se sert de son eau *contre les coliques*.

(Communication de M. Boutrais, recteur d'Allineuc).

A Saint-Jean-Brévelay (arrondissement de Ploërmel, Morbihan), on trouve à 300 ou 400 mètres du bourg une prairie dite de Saint-Armel : *Prâd Sand Armel*. Ce nom vient de ce qu'il y avait là, autrefois, une fontaine dédiée à ce saint, mais transformée aujourd'hui en lavoir. Du moins le bienheureux possède encore une chapelle au bourg, et son pardon se célèbre le dernier dimanche d'août. Les paysans l'invoquent *contre la fièvre*.

Saint Nicolas et saint Roch font dans la paroisse une concurrence sérieuse à saint Armel et ruinent peu à peu son culte.

(Communication de M. Lohézic, vicaire à Saint-Jean-Brévelay).

XC

SAINT MÉMOR

Je viens de trouver à Saint-Servais, dans le canton de Landivisiau, et dans une chapelle située en Ploudaniel (canton de Lesne-

1. Il y a dans la chapelle de N.-D. du Haut en Tredaniel, près de Moncontour de Bretagne, une sainte Mamère qui montre aussi ses entrailles ; elle est invoquée par les personnes qui souffrent de coliques, et qui se font mesurer la partie malade avec de la cire jaune (cf. *Rev. des trad. pop.*, t. II, p. 438). Cette sainte semble apparentée comme nom et comme fonction à saint Mémor. A la chapelle Saint Cenery de Géré dans l'Orne existait une statue de saint Mamert, qui tenait ses entrailles dans sa main. Sa servante, dans un accès de colère, lui avait ouvert le ventre d'un coup de fourchette. (*La Mosaïque de l'Ouest*, 1845-1846, p. 214). L'auteur de l'article ne signale aucune pratique cultuelle dont il aurait été l'objet. P. S.

Digitized by Google

ven), le culte purement populaire d'un bienheureux que les Bretons appelent *Sant Memor*.

Dans la chapelle qui se trouve en Ploudaniel, (sur le bord de la route qui conduit à Landerneau), on voit uue assez grande statue de *Sant Memor*. Le saint est coiffé d'une sorte de turban ; il a la barbe noire et les yeux plutôt féroces ; dans sa main gauche, il tient une sorte de pain rond, qu'on m'a dit être ses entrailles ; sa main droite semble attirer l'attention sur ce singulier fardeau ; somme toute, il ressemble passablement à un turc, tel qu'on les représente dans les images d'Epinal ; car la statue est bariolée de couleurs.

On invoque ce personnage contre les tranchées dont souffrent les petits enfants. Et pour que le remède soit efficace, on frotte la chemise de l'enfant sur les entrailles que le saint tient en sa main, et on fait à la statue une offrande d'orge.

Ces détails rituels m'ont été indiqués par la jeune aubergiste qui habite tout près de la chapelle et en garde les clefs.

XCI

SAINT ELOI

Cette chapelle qui possède une statue de *Sant Memor*, est dédiée à *Sant Alar* (qu'il ne faut pas confondre avec *Sant Alor*).

Le culte de *Sant Alar* est, du moins actuellement, celui de saint Eloi, quoique la fête d'Eloi tombe le 1er décembre, et que les paysans de Lesneven le célèbrent dans cette chapelle le 24 juin (en même temps que St-Jean).

Plusieurs statues, dont une paraît assez ancienne, le représentent ayant à ses pieds l'enclume et le marteau.

Une peinture populaire, faite sur le mur intérieur de la chapelle, représente le saint auprès d'un cheval.

C'est qu'il est le protecteur des chevaux, qui, le jour de sa fête, font la procession autour de son sanctuaire.

Et les gens lui consacrent des offrandes de crin.

La porte du monument porte la date de 1620 ; le clocheton et les fenêtres sont d'un style antérieur à cette date. Vraiment, cette chapelle vaut la peine d'être visitée. Elle est à une lieue environ de la gare de Landerneau.

XCII

FONTAINE DE SALAÜN

De Ploudaniel je suis allé à Notre-Dame du Folgoët. Tout le monde connaît la jolie légende de Salaün. Il y a en ce lieu deux fontaines

Digitized by Google

qui sont honorées. L'une est dite de *Notre-Dame du Folgoët* et se trouve à quelque distance de l'église ; l'autre au contraire, touche le mur de l'église et porte le nom populaire de *Fontaine de Salaün*. C'est la plus vénérée. Son eau limpide et abondante est employée contre toutes les maladies. C'est là, me disait ma conteuse, que « le cher innocent Salaün trempait son pain sec ».

XCIII

SAINT JEAN DISCALCÉAT

Dans la cathédrale de Quimper, à l'entrée de la chapelle absidale, en un reliquaire qui a la forme d'une tour vitrée, repose sur un coussin de velours rouge, un fragment important de la boîte cranienne attribuée à saint Jean Discalcéat. Auprès du reliquaire pendent, attachés par le cou, des petits bébés en cire blanche.

Le peuple invoque ce bienheureux pour retrouver les objets perdus, mais plus encore contre les fièvres, et surtout en faveur des enfants qui sont faibles des reins.

On dépose des sous dans le tronc qui est au-dessous du reliquaire, ou bien on offre des pains pour les malheureux.

La personne pieuse qui m'a fourni ces renseignements m'a dit en guise de conclusion : « C'est un petit saint qui gagne beaucoup d'argent ».

F. Duine.

N. D. du Haut : pèlerins se faisant mesurer : la statuette du milieu sur l'autel est celle de sainte Mamère.

Digitized by Google

LES PLUS JOLIES CHANSONS DU PAYS SCANDINAVE

V

LA DAMOISELLE CHEZ LES NAINS

(Sv. Grundtvig DgF. II. N° 36. D)

Messire Erland, en la plain' chevauchant,
Vous y dansez si bien.
Entend belle Adelutz au mont chantant.
Ecoutez donc comm' nous menons la danse.

Ce dit Erland à trois de ses valets :
« Belle Adelutz faut ici m'amener ! »

« Comment ici pourrions-nous l'amener ?
Elle est au mont ; n'en saurions approcher ! »

Ce dit le p'tit valet, en bleu jupon :
« Belle Adelutz, bien sûr, amènerons ! »

Le p'tit valet, avec son bleu jupon,
S'en est allé de là jusques au mont.

Si doucement à la porte a frappé :
« Debout, belle Adelutz, fait'-moi entrer !

Damoiselle, avec moi, venez vous-en :
C'est votre fiancé là-bas qu'attend ! »

« N'est point mon fiancé là-bas qu'attend :
Où je me trouve, las ! ne l' sait seulement ! »

« Est arrivé, sur la mer naviguant :
Vous a bien reconnue à votre chant ! »

« Si je savais que tu me dises vrai,
Devers mon fiancé je te suivrais ! »

Sur le rivage tous deux s'en sont allés ;
L' navir' d'Erland à l'ancre ils ont trouvé.

La damoiselle à l'avant est montée :
De sa main blanche Erland l'a saluée.

Digitized by Google

« Ma gente fiancée, si bien venez :
Ce temps durant où donc avez été ? »

« Ce temps durant dans le mont j'ai été
Et chez les nains sauvages j'ai habité ! »

« Ecoutez, Adelutz, ma belle amie,
Ne voulez-vous me' suivr' dans l'îl' jolie ?

« Volontiers et de gré je te suivrai :
Si me promets de ne point me quitter ! »

« N'e vous quitt'rai, vous en donne ma foi :
Dedans mon gaard vous emmène tout droit ! »

Erland en soit loué : n' l'a point trompée !
Vous y dansez si bien.
A commandé ses noces, l'a épousée.
Ecoutez donc comm' nous menons la danse !

LÉON PINEAU.

LES TACHES DE LA LUNE[1]

I (*suite*)

§ 35

En Amérique, les Mocobis disaient que la lune est un homme, *Cidiago* (Lunus), dont les taches sont les entrailles que des chiens célestes s'efforcent de lui arracher lorqu'il y a une éclipse[2].

§ 36

Kanak, en fuyant les hommes, se sentit soulevé de terre et suivant le chemin de la mort. A la fin, il perdit ses sens, et s'éveillant, il se trouva devant la maison où résidait l'esprit de la lune. Cet homme de la lune l'aida à entrer, ce qui était une entreprise périlleuse ; l'entrée étant très large et gardée par un chien terrible. L'homme

1. Suite, voir t. XVIII, p. 434.
2. Brasseur de Bourbourg. *S'il existe des sources de l'histoire primitive du Mexique.* Paris, 1864, in-8, p. 45.

Digitized by Google

de la lune souffla sur Kanak dans le but de faire disparaître la douleur qui torturait ses membres et lui rendit la santé et lui dit : Personne n'est jamais retourné par le chemin par lequel tu es venu : Voici la route que tu dois prendre. Là desus, il ouvrit une porte et lui montra un trou dans le plancher par ou il pouvait voir la surface de la terre avec toutes les demeures humaines. Il le régala de nourriture qui fut servie et apportée par une femme dont le dos était comme une squelette-Kanak fut éffrayé en l'apercevant, sur quoi l'homme de la lune lui dit : Quoi ! ce n'est rien : bientôt apparaîtra la veille femme qui enlève les entrailles de celui qu'elle peut amener à rire. Si tu ne peux retenir un sourire il faut te frotter la jambe au dessous du genou avec ton petit doigt. Bientôt après, la vieille sorcière entre en dansant et en pirouettant, léchant son propre dos et faisant les gestes les plus ridicules, mais lorsque Kanak gratta sa jambe avec son petit doigt, elle fit un écart soudain, sur quoi l'homme de la lune la saisit et la jeta en bas de l'entrée, elle partit ; mais après on entendit une voix. Elle avait laissé son assiette et son plat, et si elle ne les recouvrait pas, elle disait qu'elle renverserait les piliers du ciel. L'homme de la lune ayant jeté le couteau et le plat par l'ouverture, ouvrit de nouveau une entrée dans ce plancher et soufflant à travers un grand tuyau, il montra à Kanak comment il faisait neiger sur la terre. A la fin il lui dit : Maintenant il est temps de me laisser ; mais n'aie pas la moindre crainte de peur que tu n'arrives pas vivant. Alors il le poussa en bas par l'ouverture, sur quoi Kanak s'évanouit. Quand il revint à lui il entendit la voix de sa grand'mère dont l'esprit l'avait suivi et prenait soin de lui. A la fin, il arriva à la surface de la terre, se leva et alla à la maison, après quoi il devint un célèbre *augakok* (sorcier) [1].

§ 37

Une femme stérile qui était maltraitée par son mari, s'enfuit une nuit d'hiver et rencontra l'homme de la lune qui venait dans son traineau et l'emmena avec lui dans sa demeure. Quelques jours après, au printemps elle apparut de nouveau et revint vivre avec son mari. Bientôt, elle s'aperçut qu'elle était enceinte et donna naissance à un fils : Quand celui-ci fut grand, il fut enlevé par l'homme de la lune [2].

RENÉ BASSET.

1. Rink. *Tales and Traditions of the Eskimos.* Edimbourg, 1875, in-8, p. 440-441.
2. Rink. *Tales and Traditions of the Eskinos*, p. 441.

Digitized by Google

NOTES SUR LES RELIGIONS GRECQUES PRIMITIVES

(*A propos d'un livre récent* [1])

Connue pour un certain nombre d'excellentes études sur *les Mythes de l'Odyssée*, *les Peintures des Vases Grecs*, *les Monuments et la Mythologie d'Athènes*, etc., miss Harrisson suit les voies de l'école anthropologique anglaise des Tylor, des Frazer, etc. C'est dire qu'elle n'étudie pas *la* religion grecque mais *les* systèmes religieux des Grecs et ne les regarde pas comme exceptionnels, ou supérieurs à tous autres; elle les compare aux systèmes religieux d'autres demi-civilisés et les met sur le même plan qu'eux lorsqu'il y a lieu, c'est-à-dire lorsqu'il y a équivalence ou identité des éléments constitutifs.

De plus, et c'est là le mérite de ses *Prolégomènes*, miss Harisson rompt avec la fâcheuse tendance, trop générale encore, qui porte les héllénisants à ne dessiner le tableau des religions grecques que d'après les mythes racontés par les théologiens comme Hésiode, les littérateurs comme Homère, Eschyle, Euripide, etc., et les scholiastes ; elle s'élève surtout contre cette manie qu'on a de considérer comme primitive la religion grecque telle qu'elle a été esquissée par Homère, alors que l'auteur de l'Iliade et celui de l'Odyssée appartiennent à une période avancée du développement social et intellectuel des Grecs. « Nul essai sérieux n'a été tenté en Angleterre d'un examen du rituel grec, bien que les données du rituel soient plus faciles à déterminer, plus fixes et au moins aussi significatives que les données mythologiques. Ce qu'un peuple *fait* par rapport à ses dieux explique mieux que quoi que ce soit ce que ce peuple *pense*. Pour acquérir l'intelligence scientifique de la religion grecque, il faut avant tout examiner minutieusement le rituel grec ». Les mythes ne doivent être utilisés qu'en second lieu et en tenant un compte exact du milieu social au sein duquel ils ont pris naissance.

Telle est la règle fondamentale que s'est formulée miss Harrisson, et l'on ne saurait que l'en féliciter ; il est même nécessaire d'ajouter que cette règle de méthode devrait être admise par tous les historiens des religions, qu'il s'occupent des Romains ou des Chinois, des demi-civilisés ou des paysans d'Europe. Chacun sait, d'autre part, que dans les ouvrages des missionnaires et des explorateurs non

1. Jane Ellen Harrisson. *Prolegomena to the Study of Greek Religion*. Cambridge, University Press, 1903, 8° de XXII-682 pages et 179 fig. Prix 15 shillings.

Digitized by Google

ethnographes, on peut utiliser après critique les descriptions, mais que les explications et les interprétations sont, dans l'immense majorité des cas fausses, sinon ridicules. Or les mythes, qui ne sont pas autre chose que des explications inventées pour les besoins d'une cause locale ou accidentelle ou, parfois, pour satisfaire une curiosité intelligente, ne peuvent pas plus avoir de portée s'il s'agit des Grecs anciens que s'il s'agit de théologiens ou de poètes demi-civilisés modernes ; et les explications proposées par les voyageurs ou les scholiastes anciens valent tout juste celles de nos missionnaires catholiques ou de nos officiers coloniaux. Le point de vue auquel s'est placée miss Harrisson est bien le seul qu'on puisse admettre en science des religions ; elle est en son pays le champion d'une méthode qui commence à prendre droit de cité en Allemagne et qu'on voit gagner de jour en jour du terrain en France : c'est ainsi que le principe de l'antériorité nécessaire de l'étude du rite sur celle du mythe vient d'être également formulé pour la religion romaine par Ch. Renel en un livre sur le *Culte des Enseignes*.

Appliquant presque la première une méthode à peu près nouvelle à une masse énorme de faits, miss Harrisson s'est vue obligée de dessiner à grands traits un tableau qui est loin d'être achevé : aussi réclame-t-elle le bénéfice du titre volontairement modeste qu'elle a donné à son livre ; elle tient à ce qu'on ne le juge que comme Prolégomènes et elle se réserve d'étudier ensuite plus à fond certains systèmes religieux complexes comme le culte de Dionysos et l'Orphisme. Elle avoue aussi que sa documentation est par la force même des choses sur bien des points assez faible, puisqu'on se voit la plupart du temps obligé de compléter une courte description des rites due à un tragique, à Aristophane, à quelque scholiaste, à Plutarque surtout et à Pausanias par l'étude des vases peints et des bas-reliefs. Fort heureusement pour nous, les artistes ont souvent inscrit sur les vases le nom des divinités représentées ; mais l'interprétation des actes de celles-ci ne laisse pas, dans certains cas, d'être sujette à discussion ; et certes on ne regrettera pas que miss Harrisson ait proposé des explications neuves et personnelles d'un grand nombre de sujets peints ou sculptés ; toute la discussion, par exemple, sur l'usage rituel du *liknon*, à la fois van pour vanner le grain, panier pour offrir les prémices ou conserver les objets du culte et berceau, et qui joue un rôle important dans les cultes dionysiaques [1], est un excellent modèle d'étude élégante et hardie des documents écrits, épigraphiques et figurés.

1. Cf. pp. 403, 399 et 518-535.

Digitized by Google

L'examen critique des opinions de l'auteur sur tel ou tel rite particulier, sur la signification de telle ou telle scène peinte ou sculptée, sur l'origine thrace du dionysisme et de l'orphisme entraînerait à de trop longs développements. Par contre il est nécessaire de discuter quelques-unes de ses idées générales et de ses conclusions.

Chacun a appris dans les manuels que les Grecs avaient toute une société divine, strictement ordonnancée et hiérarchisée ; et l'on enseigne encore que la forme primitive de la religion grecque était celle qu'a décrite Homère, où les dieux de l'Olympe épousent les passions des hommes et descendent se mêler à eux ; le fruste Hésiode donnait soi-disant les ombres d'un tableau que le divin Homère avait peint en toute simplicité idéale. Au culte des dieux s'ajoutait le culte des demi-dieux ou héros. A priori déjà, une telle conception doit être fausse : il est impossible que dès l'origine les Grecs aient élaboré une théologie aussi régulière. De plus en plus cette idée fait son chemin que les hommes conçoivent l'organisation de la nature et du monde des puissances divines sur le plan de la société dont ils font partie : à une société humaine à base matriarcale correspond une société divine à base également matriarcale [1] ; à un groupement par clans correspond une société de divinités de clan ; et, réciproquement, si l'on se trouve en présence d'une société divine à base patriarcale comme la société divine des dieux de l'Olympe, il faut situer l'acquisition de cette conception à un moment de l'évolution sociale humaine où l'agnation et le patriarcat se sont déjà solidement établis. Or, l'étude des textes et des rites grecs montre combien vivace était encore à l'époque classique la croyance à la plus grande puissance des divinités féminines ; et ce n'est pas un des moindres mérites de miss Harrisson que d'avoir démontré définitivement l'antériorité du culte de la Mère-Terre, de Déméter, par rapport aux cultes d'Apollon, de Zeus et d'autres divinités mâles. Elle établit la séquence chronologique des équations suivantes : d'abord l'équation Mère-Fille (Demeter-Koré) puis l'équation Mère-Fils (Sémélé [la Terre]-Dionysos) puis seulement l'équation Père-Fils (Zeus-Apollon) ; d'une manière générale cette conclusion est exacte, bien qu'on ne puisse dans tous les cas particuliers prouver que partout l'évolution s'est accomplie avec la même régularité.

Ceci revient à dire, et c'est une distinction à laquelle Miss Harrisson attribue une très grande importance, qu'on peut reconnaître dans la religion grecque deux couches, deux strates : l'olympienne et la

1. Cf. sur ce point le chapitre VI : l'Evolution d'une Déesse.

Digitized by Google

préolympienne. C'est à déterminer les caractères de la strate religieuse préolympienne que Miss Harrisson a consacré la majeure partie de ses *Prolégomènes*, en étudiant le rituel de préférence à la mythologie. L'examen du rituel grec prouverait, selon elle, que la formule de la religion olympienne est *do ut des* ; pour les Grecs de la belle époque, à partir d'Homère et même avant lui, la religion est une affaire ; il y a entente entre le dieu et son adorateur ; il existe de l'un à l'autre une confiance raisonnable et raisonnée ; c'est la *thérapeia*. A celle-ci s'oppose la *deisidaimonia*, la crainte des esprits, sur laquelle Plutarque écrivit un traité célèbre. Cette crainte des esprits serait la strate préolympienne, formulée *do ut abeas* et manifestée par les rites d'aversion (au sens étymologique du mot) et d'expulsion. Au lieu de confiance, règnent ici entre homme et divinité la crainte, l'horreur, la guerre. Homère et les mythographes ont idéalisé le *do ut des* ; les rites et les monuments nous font connaître le *do ut abeas*. Aux dieux d'en-haut, des airs, de la lumière, de la joie s'opposent les dieux d'en bas, de la terre, du sous-sol, de la crainte. Ceux-ci sont : Déméter et Koré, les déesses de la fécondité terrestre et toutes les divinités agraires, puis surtout les *Ker*[1] bacilles et esprits des maladies, de la mort, des vents, des épidémies, dont certains formes comme les Gorgones, les Erinnyes, les Semnai Theai furent idéalisées par les poètes et les tragiques.

L'opposition des deux strates religieuses distinguées par Miss Harrisson se manifeste encore suivant elle dans la forme du sacrifice : parmi les rites olympiens il y a un banquet sacrificiel auquel tous les assistants prennent part et au cours duquel l'animal sacrifié est mangé par les hommes et le dieu [2]) ; au lieu que dans le sacrifice préolympien ou chthonien, le but sacrifié (fleurs, fruits, pâtes, plus rarement un animal) est déposé au lieu sacré mais non pas absorbé par les dévots, l'objet du sacrifice étant ici non pas d'établir un lien de parenté ou d'amitié avec le dieu, mais seulement de forcer le dieu à rester tranquille, de lever un tabou ou de renforcer automatiquement la fécondité de la terre, des plantes, des animaux ou des hommes. Cette forme de sacrifice caractérise un certain nombre de grandes fêtes[3] que plus tard on plaça sous l'invocation de Dionysos, d'Apollon ou de quelque autre divinité olympienne ; ainsi, pour

1. Cf. tout le chapitre V.

2. Miss Harrisson affirme (p. 12) que le sacrifice tel que le décrit Homère n'a nullement le sens d'une communion par absorption du dieu par ses adorateurs; c'est-à-dire qu'elle n'admet pas la théorie générale de Robertson Smith (*The Religion of the Semites*) reprise par E. S. Hartland (*The Legend of Perseus*).

3. Anthestéries étudiées au chap. II : fêtes de la moisson, au chap. III ; fêtes des femmes, au chap. IV.

Digitized by Google

prendre un exemple typique, la fête des Diasies était à l'origine célébrée en l'honneur d'un serpent souterrain auquel vint plus tard s'adjoindre Zeus : on voit d'abord sur les monuments le serpent seul, énorme, puis le serpent et Zeus de même grandeur et importance, puis le serpent comme attribut de Zeus et enfin Zeus tout seul [1].

Une évolution identique s'accomplit en divers lieux grecs à différents moments et ainsi se trouva peu à peu constitué un panthéon d'apparence simple et grandiose : cette évolution fut partout parallèle à l'évolution des sociétés humaines ; mais partout aussi subsistèrent, non dans les théologies littéraires, mais dans le rituel, des témoins précis des phases successivement parcourues. Au moment même où l'ancienne religion de crainte et d'aversion (au sens matériel du mot) se transformait en une religion plus douce, voici qu'une nouvelle foi vint du nord, de la Thrace barbare : le culte de Dionysos, le dieu de l'intoxication alcoolique (non pas du vin, mais des alcools de céréales, de la *vodka* pour prendre un mot slave) parvint en Grèce, apportant une notion nouvelle, celle de *l'enthousiasme religieux* ou, si l'on veut, de l'hystérie religieuse : on pensa alors que l'homme pouvait entrer en communication directe avec la divinité par l'ivresse physique d'abord, puis par l'extase spirituelle. Ce fut le rôle de l'orphisme de développer ce second point de la doctrine nouvelle ; venu de Crète et peut-être d'Egypte, l'orphisme adjoignit aux rites extatiques dionysiaques les rites ascétiques et l'identification mystique du croyant au dieu.

Ainsi la religion grecque primitive serait un animisme du type ordinaire, une religion de crainte se manifestant par des rites prophylactiques, destructeurs ou fécondateurs ; puis aurait été élaboré un panthéon à base agnatique et patriarcale, bien organisé, une religion de marchands policés qui aurait été absorbée à son tour par une religion de névropathes intoxiqués physiquement et spirituellement, religion transformée enfin en un mysticisme ascétique. Mais, et Miss Harrisson n'y insiste pas assez peut-être, même aux temps de la splendeur de l'orphisme, les formes religieuses primitives subsistaient, de même que de nos jours subsistent encore, au moins dans certaines régions d'Europe, à côté de la communion par l'hostie et du dogme de la rédemption, la croyance à la personnalité de la Mort ou à la vertu du contact avec un ossement de saint.

Peut-être fera-t-on à Miss Harrisson un grief d'avoir appelé *religieux* les rites par lesquels on chasse et désarme les esprits ; cou-

1. Cf., pp. 12 et suivantes.

Digitized by Google

ramment en effet on nomme ces actes *magiques*. Mais Miss Harrisson a raison de ne point s'embarrasser de cette distinction et le fait même que ce scrupule ne lui vint pas à l'esprit est une preuve de sa compétence en matière d'études religieuses.

Il est un point important, par contre, sur lequel on ne saurait être d'accord avec l'auteur. Non seulement elle distingue les deux strates, olympienne et chthonienne, dont il a été question mais elle les oppose ; elle les regarde comme irréductible l'une à l'autre ; le chthonisme existait, puis vint l'olympisme qui se superposa ; mais celui-ci ne dériverait pas de celui-là et n'en serait pas une transformation ; jamais il n'y aurait eu fusion des deux conceptions ni des deux rituels. Et pour s'expliquer ce fait, elle s'appuie sur certaines opinions du Professeur Ridgeway, l'auteur bien connu des *Beginnings of Currency* et de l'*Early Age of Greece* [1].

Dans le premier volume de ce dernier ouvrage, M. Ridgeway étudia la civilisation matérielle des Grecs et en distingua deux formes essentiellement différentes ; il attribua l'une, la plus ancienne, aux Pélasges et jugea que la seconde, analogue à celle d'Hallstadt, avait été importée par les Achéens envahisseurs, venus du Nord. L'effort fait par M. Ridgeway pour discerner dans la civilisation d'un peuple donné les éléments propres à chacune des races qui composent ce peuple est des plus intéressants, et la question posée est l'une des plus importantes qui soit : mais le fait seul que l'analyse portait sur un peuple de l'antiquité rendait le problème plus ardu et les solutions plus fragiles. Miss Harrisson sait fort bien que les conclusions actuelles de M. Ridgeway demandent encore confirmation ; aussi ne s'aventure-t-elle qu'avec prudence ; tout en inclinant à croire pélasgienne la religion pré-olympienne ou chthonienne — et achéenne la religion olympienne, elle avoue n'avoir pas découvert, malgré plusieurs années de recherches, la clef ethnographique du problème [2] ; ailleurs cependant [3] elle regarde les rites agraires et le sacrifice des végétaux comme et pélasgien le sacrifice où l'animal est mangé par les dévots comme achéen, sous prétexte que les Pelasges étaient végétariens, les Achéens en outre carnivores, et en vertu du principe de Xénophane que l'homme a fait les dieux à son image. L'hypothèse de Ridgeway-Harrisson est évidemment intéressante. Mais rien ne permet d'accorder au rite prophylactique l'antériorité chronologique sur le rite de propitiation : ils peuvent avoir pris

1. Will. Ridgeway. *The Early Age of Greece*, T. I, Cambridge, 1901.
2. Cf., p. 31, note.
3. Cf., p. 149.

Digitized by Google

naissance en même temps ; en tout cas il ne semble pas qu'il y ait une population demi-civilisée où le rite seul d'aversion et d'impulsion existe à l'exclusion de tout rite de propitiation et à fortiori de tout rite *affairiste* (*do ut des*). Il est probable que les deux rituels ont coexisté à l'origine tout comme ils coexistèrent à l'époque classique et plus tard encore. Faire, de même, du sacrifice animal opposé au sacrifice végétal, et, mieux que cela, du rituel prophylactique opposé au rituel affairiste, la propriété d'une race ou d'un peuple, c'est vouloir tracer une ligne de démarcation qui non seulement n'a point de portée explicative réelle mais qui tend même à fausser les idées.

En réalité, si Miss Harrisson avait serré de plus près les définitions et si, bien qu'elle ait fait un essai louable dans cette direction, elle avait tenu compte des résultats obtenus jusqu'ici par la science des religions, surtout par la branche de cette science qui s'occupe des demi-civilisés, elle aurait constaté qu'il n'y a point antagonisme entre les deux rituels ni irréductibilité de l'un à l'autre. En effet, bien qu'ayant lu le *Golden Bough* de J. G. Frazer et peut être *The Religion of the Semites* de Robertson Smith et l'*Introduction to the Science of Religion* de Byron Jevons, Miss Harrisson n'a pas vu quel était l'élément fondamental de tous les rites religieux, quels qu'ils soient. Je n'en veux pour preuve que l'emploi qu'elle fait du mot *tabou* et le sens qu'elle donne au mot *purification*.

Il est certain que les *Prolégomènes* contiennent en divers endroits d'excellents renseignements sur la notion de tabou chez les Grecs ; les mots correspondants semblent être *hieros* et peut-être *hagios*, *hosios* et *nomima* [1] ; sont dits *tabou*, comme on sait, tout être et tout objet mis à part, extraits du domaine commun parce qu'investis d'une qualité spéciale qui les rend dangereux. Quelle est pour les Grecs cette qualité spéciale ? C'est ce que Miss Harrisson n'a pas essayé de rechercher ; et c'est là une première lacune, la plus grande, de son livre.

Toutes les fois qu'on accomplit un sacrifice qu'il soit contraignant ou propitiatoire, on investit, s'ils ne la possèdent pas encore, de cette qualité dangereuse, le sacrificateur et l'objet ou l'être vivant à sacrifier ; le sacrifice accompli, on rend de nouveaux normaux les êtres et les objets qui ont joué un rôle au cours du sacrifice ; et pour les instruments du culte, qui doivent rester extraits du domaine commun, on met en œuvre toute une série de précautions bien connues. Ce sont là les rites de sacralisation (on tabouage) et de

1. Il est regrettable que l'auteur n'ait pas analysé davantage le sens de ces mots par rapport à la notion de *tabou*.

Digitized by Google

désacralisation (ou détabouage). Il est certain que si on examine à ce point de vue les rites sacrificiels grecs, on obtient une classification toute autre que celle de Miss Harrisson. La classification adoptée par l'auteur, d'après la nature de l'objet sacrifié (végétaux dans la religion chthonienne, animaux dans l'olympienne) est des plus superficielles et ne saurait permettre de différencier l'un de l'autre plusieurs systèmes religieux.

Un autre défaut très grave est d'avoir analysé incomplètement les notions de pur, d'impur et de purification. L'école anthropologique a eu ce mérite de démontrer que les notions de *dangereux*, *d'impur*, de *sacré* et *d'interdit*, qui toutes sont comprises dans le mot universellement adopté de *tabou*, se confondent dans l'esprit des demi-civilisés, de telle manière que sans cesse l'une d'elles est prise pour l'autre. Or « le but principal du sacrifice, dit Miss Harrisson[1], est d'apaiser et par suite de tenir éloignés les esprits méchants; ce sont ces esprits qui empêchent la fertilité et la fécondité : en un mot, la purification est l'apaisement ou la pacification des esprits » ; de même[2] « c'est la vengeance du sang excercée par les esprits qui constitue le noyau de la doctrine de la purification » ; de même encore, après avoir cité le passage de Diogène Laerce sur *l'agneia*, la purification (bains, aspersions, tabous funéraires, alimentaires, etc.), Miss Harrisson dit[3] : « Tous ces tabous alimentaires ont leur racine profonde dans le rituel de l'*apotropè*, l'aversion, par laquelle on tâche d'éviter la contamination des Keres (esprits) qui se trouvent en toutes choses ». Or le tabou étant l'impur, il est de toute évidence que la purification n'est pas autre chose que le détabouage, la levée d'interdit[4]. Rendre pur signifie simplement rendre ordinaire, quelconque, commun ; normalement l'homme est pur, c'est-à-dire non dangereux ; [5] le contact avec un mort avec un objet du culte ou avec un animal sacré (tabou), l'acte de manger d'une nourriture défendue, ou à une heure mauvaise le rend impur (tabou) ; dès lors il est un danger pour la société humaine et divine ; il importe qu'il ne reste pas dangereux ; d'où l'institution de rites spéciaux, couramment appelés rites de purification c'est-à-dire de rites de détabouage ou rites de levée d'interdit. Or, des rites de ce genre se retrouvent — et par la force même des choses, se retrou-

1. Cf., p. 53.
2. Cf., p. 74.
3. Cf. p. 509.
4. J'ai exposé ailleurs (*Tabou et Totémisme à Madagascar*) quelle est la portée et la signification exacte de ces tabous et des rites de purification.
5. Quoi qu'en pense M. Crawley, *The Mystic Rose*. Londres, 1903.

Digitized by Google

vent identiques — dans toutes les religions depuis les plus flottantes jusqu'aux mieux fixées ; les rites catholiques de purification sont identiques en leur essence et souvent en leurs détails aux rites de purification sémitiques, nègres ou océaniens. De même le jeûne, qui a pour but d'empêcher toute contagion dangereuse, et toute déperdition de pureté se retrouve absolument partout en qualité de rite prophylactique et thérapeutique. Aussi Miss Harrisson a-t-elle tort de voir dans les rites de purification un élément caractéristique de la religion chthonienne ; forcément ces rites existent dans la religion olympienne et non pas en qualité de survivance ou de dégénéressence seulement ; mais ils en sont une partie constitutive.

Le jeûne rituel et l'abstinence sexuelle (qui est un tabou tout aussi répandu sur terre que l'abstinence alimentaire), sont les germes de l'ascétisme. C'est ce que Miss Harrisson n'a pas vu ; sinon elle n'aurait pas regardé l'ascétisme comme un apport égyptien en Grèce par l'intermédiaire de l'orphisme ; l'orphisme peut avoir aidé l'évolution mais il ne l'a pas inaugurée. D'ailleurs, ce n'est que bien plus tard que l'ascétisme trouva en Egypte ses théoriciens et ses martyrs. On trouve aussi bien des ascètes aux Indes que dans l'Amérique Centrale, chez les Nègres qu'en Océanie, et ces ascétismes divers proviennent tous de cette conception proprement sauvage que plus on s'abstient, plus on est pur.

Enfin, comme on a vu, Miss Harrisson relie intimement les rites purificatoires aux *Ker* ; le *Ker*, elle le dit elle-même, est à la fois une sorte de bacille, un esprit méchant ou bon, un démon, etc. Ainsi les maladies seraient causées par des Ker ; et les vases peints montrent les Ker sous la figure de petits hommes prognathes et ailés. Que ce soit là une conception primitive, c'est ce que j'ai peine à croire. Chez les demi-civilisés les plus arriérés, les Andamanes et les Nicobariens, certains Océaniens, etc. on ne trouve à la racine du tabou et du rite positif que l'idée de contagion et celle de puissance ; il n'est pas nécessaire que les puissances mauvaises soit animées ; ou plutôt, l'âme est une forme de la puissance ; la maladie peut se produire directement, sans aucune intervention d'esprits, par exemple à la suite de la violation d'un tabou ; si, à Madagascar, je trouve un objet en fer qui a été perdu et que je me l'appropie, je suis atteint de lèpre ; si je viole une tombe, mes genoux enflent, etc. Or, pour Miss Harrisson, c'est la notion de *Ker*, la crainte qu'on éprouvait à l'égard de ces esprits et la nécessité où l'on se trouvait de les éloigner ou d'en annihiler la puissance, qui serait le centre même

1. Cf. p. 165 et p. 199.

Digitized by Google

de la religion préolympienne ; c'est de là que viendraient les tabous, les rites de purification, les rites d'expulsion, etc. Ainsi Miss Harrisson est un disciple résolu de Tylor et admet la théorie animiste. Mais c'est là déplacer les termes ; car le tabou, le sacré, est proprement l'élément central des religions primitives ; il est de beaucoup antérieur à l'animisme, lequel est déjà un système religieux élaboré ; il est un rite négatif qui ne saurait s'expliquer par l'animisme ; et, en tant que rite négatif, il existe dans tous les systèmes religieux.

Je n'ai examiné que quelques-unes des idées générales de Miss Harrisson. Il resterait à dire bien des choses sur d'autres points, par exemple sur sa théorie de la malédiction [1], sur la portée des rites d'initiation orphiques [2] sur l'identification, dans les rites orgiastiques, du fidèle à son dieu [3], sur le passage trop court relatif à la division sexuelle du travail [4], sur l'antériorité de la prière par rapport à l'offrande de remerciements [5] etc., etc. ; de même les héllénisants trouveront certainement discutables quelques-unes des interprétations proposées de scènes figurées ou sculptées. Mais cette analyse suffit déjà à montrer quel intérêt présente la lecture du livre de J. E. Harrisson et quelle place il est appelé à prendre dans la bibliothèque des historiens des religions et des folk-loristes : ces derniers y trouveront en effet une masse énorme de faits utiles à l'étude comparative des croyances encore répandues actuellement dans nos campagnes. Ainsi l'ouvrage est de premier ordre, tant par la documentation très exacte et par la netteté des figures que par la méthode qui a dirigé leur mise en œuvre et par l'originalité des aperçus théoriques.

A. VAN GENNEP.

1. p. 142.
2. p. 476.
3. p. 475, 477.
4. p. 272.
5. p. 124.

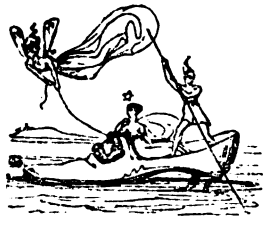

Digitized by Google

CONTES ET LÉGENDES DE L'EXTRÊME-ORIENT[1]

CLXXVIII

LE FILS D'ALEXANDRE

(*Australie*)

« Iskender voyage : il arrive au pays des Bounians, esprits terribles et invisibles ; il est aimé d'une jeune fille de leur race, qui abandonne pour lui le séjour des nuages.

« Devenue mère, elle voulut retourner au lieu de sa naissance, dans l'espoir que sa famille aurait pitié d'elle. Mais les Bounians, resserrant leur cœur, restèrent dans les nuages, et Borohsi Ambil ne vit pas ses parents, car elle avait perdu sa puissance surnaturelle en revêtant la forme humaine.

« Elle errait partout sans espoir dans la solitude des bois. Et elle se nourrissait de feuillage et de racines ; de sorte qu'affamée et désolée, elle vit son sein se dessécher et son enfant privé de lait.

« Comme elle était assise dans une grotte et pleurait, les chasseurs de Namora Poulongan passèrent. Et les chiens qui poursuivaient les cerfs aboyèrent en l'apercevant, et l'infortunée fut prise et menée en esclavage à Kotta Bargot.

« Là, elle fut bannie et condamnée aux mauvais traitements et aux travaux les plus sévères. Pour la faire beaucoup travailler on lui enleva son nourrisson et on jeta celui-ci dans la niche aux chiens. Par moquerie, on le nomma *Na Baou Roar*, c'est-à-dire qui sent la niche aux chiens. Mais les Bounians veillèrent sur lui et le nourrirent.

« Quand ceux de Kotta Bargot virent qu'il restait vivant, ils furent effrayés, croyant qu'il était allaité par la chienne qui dormait dans la niche. Et ils demandèrent qui avait procréé cet enfant qui nourrit un lait de chienne. Boroh Si Ambil nomma le père, mais elle ne trouva point grâce devant eux.

« Cependant Na Baou Roar grandissait et il devint un si beau jeune homme que les femmes de Kotta Bargot s'enflammèrent

1. Suite, t. XVIII, p. 571.

Digitized by Google

d'amour pour lui ; et leurs maris les menaçaient d'étouffer leurs propres enfants, si le fils de l'esclave étrangère n'était pas tué.

« On délibéra chez Namora Poulongan et parmi les anciens du peuple sur le sort de l'enfant ; on résolut de le tuer secrètement afin que sa famille n'en sût rien. Comme en ce moment un grand *sopo* est là en construction, on enfermera l'enfant dans la cavité d'une des colonnes du monument.

« Mais les Bounians virent que la mesure de ses souffrances était comble, et ils eurent pitié de leur sœur.

« Le matin de la fête en l'honneur de l'érection des colonnes, lorsque les buffles du sacrifice étaient réunis, la mère fut informé de ce qui se passait par un vieillard inconnu. Aussitôt Boroh Si Ambil se déroba avec son fils à la fête et gagna le désert.

« Et les meurtriers ne remarquant pas son absence, cherchèrent Na Baou Roar, pendant que les buffles mugissaient et étaient frappés pour le sacrifice. Alors une vieille femme leur montra un enfant, caché dans la cavité d'une des colonnes.

« Aussitôt après la fête, quand Namora Poulongan eut appelée ses enfants et ses esclaves, il apprit que son propre fils était enfermé dans la colonne et que Boroh Si Ambil s'était enfuit avec le sien. Il la poursuivit et l'aperçut sur le bord du Batang Gadis.

« Boroh Si Ambil longeait le fleuve, car le flot était monté et elle ne pouvait le passer à la nage avec son enfant. Un tronc d'arbre était là devant elle, reposant sur l'une et l'autre rive. A peine eut-elle passé l'eau sur ce pont improvisé, que celui-ci se changea en un serpent gigantesque qui s'éloigna en glissant.

« Namora Poulongan mit tant de temps à nager que Boroh Si Ambil put atteindre une chaumière directe du *ladang*. Epuisée de fatigue, elle y entra avec son enfant. Et les tourterelles roucoulaient sur le toit, et elles ne s'envolaient point.

« Lorsque les hommes de Namora Poulongan s'approchèrent, l'un d'eux dit : Peut-être est-elle assise effrayée dans la hutte. Mais un autre répondit : Ne voyez vous donc pas ces tourterelles qui s'envoleraient si une personne était à l'intérieur ? Ainsi elle échappa un danger. En souvenir de cet évènement, ses descendants ont dû s'abstenir de manger de la chair de pigeon [1].

« Quand elle fut remise de sa frayeur, Boroh Si Ambil se rendit à

1. Ce trait du pigeon dont la présence fait croire que le héros poursuivi ne se trouve pas à l'endroit où il a cherché un refuge, se retrouve dans la légende de Moh'ammed : les Qoraïchites trouvant à l'entrée la caverne où s'est réfugié le prophète une toile d'araignée et un nid de colombes, dirigent ailleurs leurs recherches. On en raconte autant de Djaugnies Khân. Cf. mon commentaire de la *Burdah d'El Bousiri*, vers 79. Paris, 1894, in-18, p. 81-86.

Digitized by Google

Dori Soït. Elle demanda la permission d'y demeurer et une terre pour y bâtir une hutte. En haine de sa qualité d'étrangère, Namora Paimahon lui indiqua pour résidence le tamarinier qui était près du Kampong, et pour terrain où elle pourrait bâtir, le sol ombragé par cet arbre, mais il ne réfléchit pas à quelle heure du jour il parlait.

« La hutte sous le tamarinier étant achevée, Boroh Si Ambil alla peu avant le coucher du soleil, trouver Païmahon et lui dit :

« Vous m'avez donné, ô Namora, tout le sol ombragé par ce tamarinier ; voyez jusqu'où s'étend son ombre maintenant que le soleil va disparaître, et où elle se livrera ! Namora Païmahon, humilié, répondit : Prenez en selon ce que vous pouvez faire.

« Beaucoup de couleuvres et de tigres erraient autour du tamarinier, mais la mère et son fils ne couraient aucun danger ; ils étaient protégés par les esprits. Et ceux de Dori Soït, voyant cela, furent étonnés et craignirent les deux étrangers.

« Na Baou Roar invoqua et servit Diebata, et il honora sa mère. Il devint ainsi un homme courageux et fort ; et il rassembla beaucoup de jagong, de padie et d'oiseaux.

« Il arriva alors que les récoltes manquèrent et que la famine se fit sentir ; et ceux de Dori Soït vinrent chez Na Baou Roar et lui empruntèrent de son superflu.

« L'année suivante, les fourrages ne réussirent pas et ceux de Dori Soït ne pouvant rendre le padie, doublèrent leur dette en lui faisant un nouvel emprunt.

« Quand en d'autres années les récoltes eurent réussi, ils ne purent réunir tout le padie qu'ils devaient. Alors, ils offrirent à Na Baou Roar de devenir ses esclaves pour le payer.

« Et il occupa ses esclaves à bâtir tout le terrain qu'ombrageait le tamarinier, au lever et au coucher du soleil. Et il devint passionnément riche en pâturages, en buffles, en chevaux et en esclaves.

Il bâtit aussi un palais sous le tamarinier, sous lequel il avait d'abord vécu avec sa mère. Et il paya le *touhor* des plus nobles jeunes filles du pays, et les prit pour femmes.

« Alors s'étendit la renommée de ses richesses, à l'est jusqu'à Rambah, au midi jusqu'à Boujol, à l'occident jusqu'à Natal, au nord jusqu'à Tobing.

« Et des marchands malais vinrent et achetèrent ses esclaves pour du fer, du cuivre, du corail et de belles étoffes de soie qu'il changea de nouveau contre des esclaves à Dori Soït, de sorte que sa fortune accrut toujours [1] ».

1. L. de Backer, *L'Archipel indien*. Paris, 1874, in-8, p. 332-336.

Digitized by Google

LXXIX

POURQUOI LE SOLEIL ET LA LUNE NE BRILLENT PAS ENSEMBLE

(*Japon*)

« La grande et auguste Déesse qui brille dans les cieux dit ces paroles : J'apprends que dans le pays central des plaines de roseaux se trouve la Déesse qui possède la Nourriture. O toi, Dieu de la Lune, des nuits, va et occupe toi d'elle. Ayant reçu cet ordre, le dieu de la Lune des Nuits descendit du ciel et vint à l'endroit où était la déesse de la Nourriture. Aussitôt, cette divinité penchant sa tête vers la terre, fit sortir de sa bouche du riz bouilli ; puis, se tournant vers la mer, elle produit de sa bouche des êtres aux larges nageoires et des êtres aux nageoires étroites ; enfin, se tournant vers les montagnes, elle produisit de sa bouche des êtres au poil rude et des êtres au poil doux. Et réunissant toutes ces choses, elle les offrit sur cent tables, comme un festin, au Dieu de la Lune et des nuits. Mais à cette vue, le dieu irrité sentit son sang lui monter au visage : Quelle saleté ! s'écria-t-il. Quelle malpropreté ! Eh quoi ! oseras-tu me nourrir avec des aliments vomis de ta bouche ? Et tirant son sabre, il la tua. Puis il remonta au ciel pour rendre compte de cette aventure à la déesse du soleil, à laquelle il conta toutes les circonstances du meurtre. Mais la grande et auguste Déesse qui brille dans les cieux, remplie de colère, lui dit : Tu es une divinité misérable, et je ne veux plus te voir face à face. Ils s'éloignèrent donc l'un et l'autre et demeurèrent séparés, jour et nuit[1] ».

CLXXX

LA FEMME DESCENDUE DU CIEL

(*Célèbes*)

« Il est arrivé dans les anciens temps, dans les jours avant nous aux temps où les hommes étaient païens, qu'une statue de femme vivante descendue pure et immaculée des nuages sur cette terre de Goa. Mais la Providence, pour qui rien n'est impossible, fit que du pays de Bouthain, situé au midi, un homme vint chercher un endroit

1. Michel Revon. *Le Shinntoïsme*, *Revue de l'histoire des Religions*, janvier-février, 1904, p. 32-33.

Digitized by Google

où il pût couper du bois et s'en construire un navire. A cette fois, il s'était fait accompagner de beaucoup de monde. Le nom de cet homme courageux et juste était Kraing-Bajou.

« Ayant trouvé ce qui lui était nécessaire, il se rendit sur une colline nommée, dans la langue macassaraise, *T'ingi-ma*. Là, il se mit avec ses compagnons à construire son navire ; mais la volonté des mortels est soumise aux dieux immortels. C'est pourquoi il arriva que tous les travailleurs furent dévorés par la soif et ne purent l'étancher, car l'eau qu'ils avaient emporté étaient épuisée. Mais il se fit que les grands dieux, du haut de leur trône. eurent pitié de ces pauvres mortels et leur procurèrent un chien qui leur découvrit une eau fraiche Il en but et retourna vers les ouvriers. Ils furent tous étonnés de le voir mouillé et couvert de mousse, et ils pensèrent qu'il devait y avoir de l'eau quelque part. Kraing-Bajou suivit l'animal dans ses courses et vit de ses yeux que l'animal se désaltérait à une fontaine d'une eau claire et cristalline, située dans un jardin délicieux, près d'une grande maison qui ressemblait à un palais de roi. Dans cette fontaine, il découvrit avec stupéfaction l'image de la plus belle des femmes ; elle souriait et était assise sur un trône d'ivoire, sous un dôme aux vives couleurs, parsemée de pierres précieuses, brillantes comme des étoiles du ciel. Kraing-Bajou regarda cette image en silence et les yeux respectueusement baissés. Alors l'image de la déesse, dont le nom céleste était Toumanouroung, ouvrant la bouche, dit à Kraing-Bajou : Viens ; oui, viens, ô toi, courageux jeune homme ! toi seul, seul, et personne autre que toi, es digne de partager à côté de moi l'état de paix, de joie, d'amour et de vrai bonheur, sans être inquiété de qui que ce soit en ce monde. A cette gracieuse invitation, sortie d'une bouche d'où s'exhalaient en même temps les plus doux parfums, et dont la voix était plus harmonieuse que les accords de trompettes et des timbales, le bienheureux Kraing-Bajou fut ahuri qu'il ne sut que répondre. Cependant se rassurant peu à peu, il prit avec un profond respect la main de la belle déesse, de Toumanouroung, et s'unit à elle en présence de tous les dieux et des déesses, qui se réjouirent de cette union et la bénirent avec des chants divins.

« Quand les jours furent comptés, Toumanouroung enfanta son premier fils et on le nomma *Massalanga bairajang*, et elle disparut ensuite dans les nuages [1] ».

RENÉ BASSET.

5. L. de Backer. *L'Archipel indien*, p. 336-338.

Digitized by Google

FANATISME ET LÉGENDES ARABES [1]

XIV

KOUACHÏA.

Entre le Djebel Guérioune et le Djebel Fortas d'Aïn-Melila, dans les Oulad Gassem, existe une coupure que les indigènes appellent Fedj Bousadïa. Cette coupure a donné naissance à la tradition suivante :

Une vieille merabta, originaire de la fraction Kouachïa du douar Oulad-Achour revenait d'Aïn-Fakroune et il lui fallait pour arriver chez elle, contourner le massif du Guérioune ; harrassée de fatigue, et ne voulant pas faire un long détour, elle résolut de séparer la montagne en deux, et donna un coup de pied sur le sol et immédiatement il se produisit une brèche par laquelle elle passa.

A sa mort, la merabta fut enterrée près de cette brêche et les indigènes assurent qu'à la suite de l'ensevelissement, un olivier poussa subitement près de la tombe. Une dizaine d'autres oliviers auraient aussi poussé plus tard, à proximité de la dite tombe.

Depuis que la fameuse merabta est enterrée sur ce point les indigènes lui ont donné le nom de Kouachïa. Ils viennent souvent en pélerinage sur la tombe de la sainte femme et manifestent leurs sentiments religieux par un tremblement de tout le corps à la façon des membres de la secte Chadelia. Ils prétendent que lorsqu'a lieu la Zerda (pélerinage) l'olivier qui est situé près de la tombe de la Merabta, s'agite et frisonne également, les indigènes de la Mechta Kouachïa des Oulad-Achour se font enterrer près de la tombe précitée.

XV

BIR-MERAZA

Dans le douar Oulad-Belaguel, le puits dit Bir-Meraza, serait d'une profondeur insondable ; les indigènes prétendent qu'au fond de ce puits, il y a une pierre en forme d'entonnoir recouverte d'une dalle. Cette dalle empêcherait l'eau de jaillir hors du puits et préserverait ainsi le pays d'une inondation.

Achille Robert.

1. Voir tome XI, p. 316, 425, 593 ; — tome XIII, p. 272 ; — tome XIV, p. 570 ; — tome XVI, p. 26, 464 ; — tome XVII, p. 116 ; — tome XIX, p. 110.

Digitized by Google

COUTUMES ET SUPERSTITIONS DE LA HAUTE-BRETAGNE

LX

ERCÉ-PRÈS-LIFFRÉ (*Ille-et-Vilaine*)

Formule de toast. — Buvons à la santé de nous 1, de nous 2, de nous 3, de nous 4, de nous 5 (autant que de convives) de nous 5, de nous 4, de nous 3, de nous 2 ; à la santé de nous deux, mon vieux ! (Ce dernier membre de phrase ne se récite pas, il se chante).

L'Au-Delà. — La route du Paradis est remplie d'épines, et celle de l'Enfer est une belle grande route. C'est pourquoi tant de gens prennent celle de l'Enfer pour ne pas se piquer.

Le chemin du Paradis est droit comme une faucille.

Y parait qu'on y' est ben
Puisque personn' n'en r'vient !

Cris d'oiseaux. — Jeunes filles retroussez-vous ! (le pigeon ramier).
— Jusqu'au reins et qu'ça geing (geai).
Quand le soleil se lève, le vieux coq chante.
— Mon grand père est mort !
Son fils lui répond.
— Il est chê (tombé) dans l'pû (puits).
Et le jeune coq qui essaye sa voix chante à son tour :
— Tire yi au cu !
Les grenouilles disent :
— Tu me rokes ! Tu me rokes (tu me montes dessus).
Une autre repond : Oua ! Oua !

Formulettes

Offre d'un bouquet :

Je vous offre ce bouquet,
Qui n'est ni biau ni ben fait,
I n'est pas selons vos mérites,
Mais il est selon mon pouvoir ;
Voulez-vous le recevoir,
Y n'y manque qu'une fleur,
Celle de votre cœur.
Quand y s'ra dans vot'main
Y n'y manquera pus ren !

On ne prend pas de fleurs qui puissent contrarier, comme les jaunes, car les fleurs ont des emblèmes.

Digitized by Google

Formulette de bonsoir :

Bonsoir, bonne né (nuit)
Dormez ben fort,
Vot' lé ben fait (lit)
Et vous dehors !

Formulette contre le hoquet. Quand on l'a répétée vingt fois de suite, le hoquet est passé.

J'ai l'ikette,
Dieu l'a faitte,
Oremusse
Je l'ai pusse,
J'lai fourré dans n'un ptit pertuss.

La boisson. — A table :

— Veu voulez vous plein l'verre.

— Oh non ! ren qu'un ptit ka (peu) dans le haut !

Le cidre se boit dans des *bolées* ; il est à remarquer que, quelque soit le nombre des buveurs, la bolée se vide en trois fois et qu'après chaque fois, toutes les bolées sont vidées à la même hauteur.

Quand il n'y a qu'une bolée pour tout le monde, chacun laisse un peu de cidre dans le fond et le jette à terre avant de passer la bolée au suivant.

Coutumes modernes. — Quand on eut fini de construire la ligne et la gare du chemin de fer sur la route de Rennes à Antrain, on décora le toit de la gare d'Ercé d'un bouquet, et à Gahard, quand on posa le premier rail devant la gare, les ouvriers le portèrent auparavant dans tout le bourg en quêtant de porte en porte.

Objets et ustensiles. — Les attelages autrefois étaient ornés de grelots suspendus au cou des chevaux. Ils étaient ornés de dessins, chevaux, grappes de fruits, soleils, etc... Presque tous avaient un son différent, grâce auquel, quand on entendait une voiture au loin, on pouvait d'avance en reconnaître le propriétaire.

La plantation des arbres. — De temps en temps, comme prétexte à faire une petite fête, on plante dans un champ ou au bord d'une route, un arbre de la Liberté.

Croyances médicales. — Les enfants nés sans avoir connu leurs parents guérissent, en moins de 15 jours, les loupes rien qu'en les touchant.

Les hommes nés le 25 janvier guérissent les enflures produites par les « velins » en les touchant. Les velins (reptiles) n'ont pas

Digitized by Google

d'action sur eux. Un nommé Noyalet qui avait été mordu profondément par une vipère n'était pas enflé, étant né ce jour là.

Pour enlever le sang tué, on cueille la nuit « la mousse crapaudine » (pourmon de chêne) on prend ensuite du chanvre mâle de la 2e cueille, on brise 2 jaunes d'œufs et on lie. On forme ainsi un cataplasme que l'on applique sur la partie malade et le lendemain le sang tué a disparu.

La pipe. — Les vieux la tiennent la tête en bas, et les jeunes la tête en l'air.

La prise. — Voulez-vous que j'vous bourre le nez ? disent les farceurs. Les vieux priseurs versent le tabac à priser dans le creux qui se trouve près du poignet lorsqu'on tend le pouce ; ils remplissent chaque narine séparément en disant : Un bon père de famille se doit autant à un de ses enfants qu'à l'autre.

Procédés d'illettrés. — Ceux qui ne savent pas écrire se servent pour compter de bouts de bois sur lesquels ils font des coches.

De même, quand on monte des pochées (sacs) de grain au grenier, pour en savoir le nombre, on fait après chaque pochée montée, une coche sur le bois de la porte.

Les trois lumières. — V'la trois chandelles d'allumées a la fois, on va fiancer les chats cette né (nuit).

Tintement d'oreilles. — Quand les oreilles vous bourdonnent, c'est que l'on parle de vous quelque part ; si c'est l'oreille gauche, c'est que l'on dit du mal de vous ; si c'est la droite, c'est qu'au contraire on dit du bien. Dès qu'on sent le bourdonnement, on récite l'alphabet : la lettre sur laquelle on s'arrête quand finit le bourdonnement indique la lettre par laquelle commence le nom de la personne qui parle de vous.

Epingles à cheveux. — Quand une jeune fille a une épingle à cheveux qui ressort de sa chevelure, on lui dit que son amoureux pense à elle.

L'on ne va plus en paradis — parce qu'autrefois on enterrait les morts debout tandis que maintenant on les couche, de sorte qu'ils n'ont plus de force pour s'élever vers le ciel ; car on a bien plus de facilité à s'élever en l'air quand on est debout que quand on est couché.

Réponses et bons mots. — Un fermier que son propriétaire avait invité à diner disait en s'en revenant : « J'ai fait quéque chose que l'bon Dieu n'pourrait faire : J'viens d'manger à la table de mon maître. »

Digitized by Google

Quand quelqu'un s'attarde au coucher du soleil.

— Dépêchez-vous ou ben sans quoi l'bonhomme la né (nuit) va vous surprendre.

— Comment est-y ?

— Il est tout nâ (noir).

Un bonhomme de 60 ans demande en mariage une fille de 20 ans. Le père lui répondit :

— Ça serait tout de même dommage d'abattre un si beau pied d'chêne pour te faire une auge à cochons.

Les esprits forts. — Une espèce de folle, en mauvais ménage avec son mari disait en parlant de lui alors qu'il agonisait :

— Y ont porté les saintes huiles à matin. Espérons qu'à c't'heure qu'il est ben graissé y n'va pas tarder à démarrer (à partir pour l'autre monde).

LXI

MORBIHAN FRANÇAIS

Le mouton Saint-Jean. — Vers 1865, deux fillettes du pays de Mohan (Morbihan) virent un soir d'été qu'elles rentraient seules, un énorme mouton que l'on nomme dans le pays le mouton Saint-Jean. Prises de peur, elles s'enfuirent et en se retournant au bout d'un petit peu de temps elles virent à la place du mouton un énorme cheval, si grand qu'il barrait toute la route. Elles eurent encore plus peur et s'encoururent sans se retourner jusqu'à la maison la plus voisine.

Le cierge d'avertissement. — Dans le pays de Mohan (Morbihan), on voit parfois la nuit un cierge se promener tout allumé, et la pointe en bas. Il va ainsi jusqu'au foyer d'une maison, et quelques jours après, un habitant de la maison meurt.

L'homme sans tête. — Un homme de Ménéac (Morbihan), en passant un soir par un carrefour où se trouvait une croix, vit un homme qui n'avait pas de tête, et qui se mit à le suivre. Au bout d'une centaine de mètres, comme il quittait la grande route pour prendre le sentier de son courtil, il se retourna et voyant que l'homme sans tête le suivait toujours il lui demanda ce qu'il lui voulait. Il entendit alors un grand bruit ; l'apparition disparut, et il ne vit plus qu'un petit nuage de fumée qui montait au ciel.

Digitized by Google

LXII

PAYS DE CHATEAUBRIANT

Choses surnaturelles. — Apparitions

On voit parfois dans les bois, la nuit, une orfraie à tête de femme que l'on appelle Sainte Janekine ; et son apparition est un mauvais présage qui fait les gens se signer.

Un paysan, il y a près de 40 ans a vu l'Antechrist, dans un bois, il avait 7 ans et sa barbe faisait 7 fois le tour de son corps.

YVES SÉBILLOT.

LXIII

LA FOUGÈRE QUI NE POUSSE PLUS

A Saint-Gondran (canton de Hédé), on m'a montré un champ où il n'y a point de fougère, tandis que les près voisins en ont beaucoup. Voici la cause de cette particularité. Une belle-mère, très dure pour la petite fille de la maison, voulait l'envoyer couper la fougère même le dimanche. Mais l'enfant, craignant d'offenser Dieu en profanant ce saint jour, hésitait. Enfin, par obéissance, elle prit sa faucille, et se rendit au champ. Mais, pour récompenser sa piété, Dieu avait fait disparaître de cet endroit toute la fougère, et depuis lors on n'y a point revu cette plante. Le conte m'a été dit par une bonne femme de Saint-Gondran.

LXIV

L'ANGUILLE MERVEILLEUSE

A Dingé (canton de Hédé) l'étang des Vaux, aujourd'hui transformé en prairie, possédait une anguille extraordinaire. Un noyau de cerise lui étant tombé par hasard dans l'oreille, un cerisier y poussa. Et si magnifique était le cerisier, si haut et si large, que six voleurs purent y passer une semaine entière à manger des cerises sans se voir ! *(Conté par un veillard de Guipel)*. Je remarque que ce thème d'un germe de plante se développant dans un animal, poisson ou quadrupède, est particulièrement cher aux gens de Guipel (voir *Revue des Traditions populaires*, t. XVIII, p. 362-363, et p. 381).

Digitized by Google

LXV

GUIPEL (suite)

Le jour des Rameaux. — Le jour des Rameaux les enfants étrennent leurs souliers et habits. On porte les bébés à l'église, qu'ils ont le droit a cette fête-là de remplir de leurs cris. Petits et grands tiennent à la main leur « ramè » ou branche de laurier. Pendant la procession, les parents observent avec soin d'où vient le vent ; car c'est de ce côté qu'il soufflera pendant les trois quarts de l'année.

Le viatique. — Quand un prêtre porte le bon Dieu à un malade, cela ne le fatigue pas en allant, « mais ça lui tire toujours bien dur en revenant ». Il est obligé de faire des sérieux efforts. (Entendu à Guipel).

Les alouettes. — Les alouettes arrivées très haut crient : « Je ne pécherai plus ! Je ne pécherai plus ! » Mais aussitôt qu'elles sont retombées à terre, elles crient en riant : « Je pécherai core ! [1] Je pécherai core ! » C'est pourquoi les paysans comparent les ivrognes à des alouettes. Loin de l'auberge, les ivrognes disent : « Je ne boirai plus ! » Près de l'auberge, ils disent : « Je boirai core ! »

« *Les labourettes* » forment une variété d'alouettes, qui au temps des semailles, volent très haut, perpendiculairement à leur nid, et chantent : « Je sémerai core ! Je sémerai core ! »

Les alouettes disent aussi : « cui, cui, cui ! » (Guipel).

Superstitions agricoles :

Autant de frimes en mars,
Autant de gelées en mai.

Ainsi lorsqu'il y a brouillard matinal le 25 mars, il y aura gelée le 25 mai. Mais « la gelée de mars emporte la gelée de mai ». D'après ce principe, s'il gèle le 25 mars, il n'y aura certainement pas de gelée le 25 mai.

(Dit par le barbier Simonneau, à Guipel).

Si une vache passe ou paît à l'endroit où un hérisson a passé, cette vache devient *enhérissonnée* ; et cela l'empêche de bien vêler.

Et cette superstition agricole excite les laboureurs à commettre la sottise de tuer le plus de hérissons possible.

Quand une musaraigne tombe sur un cochon, le cochon devient *emmuséraigné* ; « et cela le périt des membres » ; ce qui veut dire que l'animal est comme paralysé, ou rhumatisant, ou goutteux.

F. Duine.

1. *core.* = encore.

Digitized by Google

COUTUMES ET SUPERSTITIONS AGRICOLES

XIII

QUELQUES POINTS A ENQUÊTER

1. *Les semences.* Dans les nombreux pays où les semences sont portées à l'église, cette coutume est-elle accompagnée d'observances superstitieuses? — Y a-t-il des jours plus spécialement destinés à certaines espèces ?

2. Dans quelques régions des processions sont faites pour la réussite d'un fruit ou d'une plante déterminée : se fait-il au retour à la maison quelque pratique, comme celle de manger au repas du soir un plat du fruit pour la réussite duquel la procession a été faite ?

3. Jours où il ne faut rien semer. Répugnance fondées sur une analogie des mots ; ex : Saint Léger (le blé serait léger), Saint Bruneau (il serait noir et mauvais).

4. Danger d'ensemencer à l'ombre (le persil devient ciguë).

5. Le mauvais œil et les semences. Influence funeste des femmes.

6. Moyens de savoir, au moment où l'on ensemence, si la récolte sera bonne.

7. Influence sur la récolte des qualités physiques du semeur, de ses gestes, etc. — Formulettes que l'on récite.

8. Prière ou formulette au moment de lancer la dernière poignée de grain.

9. Danses en rapport avec l'encemencement.

10. Inoculations faites aux plantes.

Récoltes. Etres imaginaires qui se cachent dans les récoltes, et dont on fait peur aux enfants pour les empêcher de les fouler.

11. Jours où il est interdit de faire certaines cueillettes.

12. Les cueillettes de la Saint-Jean.

13. Formulettes ou chansonnettes au moment de la cueillette ou de la récolte.

14. Plantes laissées debout dans un coin du champ pour les oiseaux ou les génies.

15. Offrande d'une gerbe ou d'un fruit à des génies ou au diable (poignées de blé noir jetées autrefois sur les talus comme offrande au diable).

P. S.

Digitized by Google

CONTES ET LÉGENDES ARABES[1]

DCXCIII

PRENDRE EST FACILE, S'ÉCHAPPER L'EST MOINS

Djoh'a acheta du foie et se dirigea vers sa demeure. Voici qu'un corbeau le lui enleva. Il regarda derrière lui, lorsque s'avança un autre homme portrant également du foie. Djoh'a le lui enleva et s'enfuit jusqu'à ce qu'il eut escaladé un endroit élevé. L'homme le poursuivit et le rejoignit : Qu'as-tu fait, Djoh'a ? lui demanda-t-il. — Rien, je voulais seulement expérimenter si je pouvais devenir corbeau.[2]

DCXCIV

PARENTÉ COMPLIQUÉE

On raconte qu'un homme alla trouver Abd el Mélik ben Merouân et lui dit : Commandeur des croyants, j'ai épousé une femme et j'ai marié mon fils à sa mère : accorde nous un secours pour vivre. — Si tu me fais savoir comment le fils de chacun de vous appelle le fils de l'autre, dit le Khalife, je te ferai un cadeau. L'homme lui répliqua : Demande à ton secrétaire et au chef de ta police ; s'ils te répondent, donne-leur ce que tu m'aurais donné, sinon, je suis excusable. Le Khalife les interrogea et ils ne surent rien répondre. Alors un individu des derniers rangs se présenta et dit : Veux-tu que je te renseigne et me remettre ce que tu as promis au demandeur ? — Oui. — Eh bien, le fils du père est l'oncle parternel du petit-fils et le petit-fils est l'oncle maternel du fils. Le Khalife lui fit un cadeau.[3]

1. Suite, voir t. XIX, p. 120.

2. *Naouâdir el Khodja Nas'r eddin*. Le Qaire, s. d. in-12, p. 19-20. *Qis's'ah Djoh'a*. Beyrout, 1890, in-12, p. 17. Decourdemanche, *Sottisier de Nasr eddin Hodja*. Bruxelle, 1878, in-8 p. 7-8. Djoh'a grimpe sur une hauteur avant de voler le foie, ce qui est plus conforme avec sa prétention de ressembler à un corbeau qui, dans le texte turkd est remplacé par un milan.

3. Ech Cherchid. *Commentaire des séances de Hariri*. Boulaq, 2 v. in-4, 1300 hég. t. I, p. 239. Dans sa quinzième séance, Hariri pose en vers une question semblable.

« Donne nous ton avis sur une affaire d'où s'écartent tous les qadhis et qui stupéfie tous les jurisconsultes.

« Un homme est mort, laissant un frère de père et de mère, musulman, libre, vertueux.

« Et une femme qui avait un frère authentique, légitime.

Digitized by Google

DCXCV

LES SCARABÉES ET LES RAISINS SECS

Quelqu'un invita Djoh'a et voulut se moquer de lui. Il apporta des raisins secs dans un plat couvert et y plaça des scarabées. Quand on enleva le couvercle, les scarabées se sauvèrent : Djoh'a se mit à les ramasser et à les manger. Que fais-tu là ? lui demanda le maître de la maison. Je prends d'abord les fuyards, quand au raisin sec, il ne bouge pas de sa place [1].

DCXCVI

L'HÔTE TENACE

Un individu de Bas'rah descendit chez un homme de Médine qui y était son ami. Il lui devint à charge par son long séjour. Le Médinois dit à sa femme : Demain je dirai à notre hôte : A combien de coudées peux tu sauter ? Saute. Et quand il aura sauté, ferme la porte derrière lui. — Le lendemain, le Médinois lui demanda : A quelle distance peux-tu sauter, père d'un tel ? — Très bien, et il lui proposa de sauter avec lui. L'autre y consentit. Le Médinois prit son élan et sauta à plusieurs coudées hors de la maison, puis il dit à son hôte : A ton tour ! L'homme de Bas'rah sauta à deux coudées en

« Elle a retiré sa part d'héritage, et son frère à obtenu tout le reste, à l'exclusion du frère du défunt.

« Satisfais par ta réponse à notre demande, car c'est un texte où l'on ne peut trouver à répondre. »

La héros des *séances*, Abou Zeïd, donne également sa réponse en vers :

« Dis à celui qui pose des questions énigmatiques que je vais découvrir le secret qu'il cache.

« Ce mort au frère duquel la loi préfère le frère de sa femme.

« C'est un homme dont le fils, avec son consentement, a épousé la belle-mère : il n'y a rien de surprenant à cela.

Puis ce fils est mort, laissant sa femme enceinte et elle a mis au monde un fils semblable à lui.

C'est donc, sans plus de réflexions, le fils de son fils et le frère de sa femme indubitablement.

Le petit-fils direct est plus rapproché de son aïeul et plus apte à hériter que le frère de celui-ci.

Aussi quand celui-ci est mort, sa veuve avait droit au huitième de l'héritage, ce qu'elle a pris intégralement.

Et le petit-fils, qui est par origine, le frère de la veuve, par sa mère, reçoit le reste.

Le frère intérieur est privé de l'héritage et nous lui disons : Il ne te reste qu'à le pleurer.

Hariri. *Séances*, éd. de Sacy. Paris, 1847-1852, 2 v. in-4, t. I, p. 169-170 ; 174-175 ; Peiper. *Hariri Bazrenhis narrationum pars maxima*, Hirschberg, 1832, in-4 p. 29-30 ; Rückert, *die Verwandlungen des Abu Seid von Serug*. Stuttgart, 1864, in-8, p. 91-98 ; Chennery. *The assemblees of al Hariri*. Londres, 1867, in-8 p. 189-190-192.

1. *Nawâdir el Khodja Nas'r eddin*, p. 46. *Qis's'ah Djoh'a*, p. 36.

Digitized by Google

deçà de l'intérieur. J'ai sauté à plusieurs coudées hors de la maison et toi à deux coudées en deça ! dit le Médinois. L'étranger répliqua: Deux coudées dans l'intérieur valent mieux que quatre au dehors [1].

DCXCVII

LA FEMME TURKE DE DJOH'A

Djoh'a avait épousé une vieille femme turke. Un jour, il partit pour une autre ville, régler une affaire. Un docteur de ses amis entra chez lui et la femme lui témoigna les plus grands égards. Quand arriva le moment de la prière, le savant se leva et pria, ce qui mécontenta la femme. Lorsqu'il eut fini sa prière, il prit son chapelet et le récita, ensuite, il tira son Qorân et y lut. La femme de Djoh'a se tenait là, impatiente, mais elle se contint parce que c'était son hôte. Elle lui présenta de la nourriture, il mangea et dit : Mon Dieu, augmente (son bien) et ne (le) diminue pas (*zaiid la tonqis'*). Elle crut qu'il disait *zeiad qan qos'* ce qui veut dire en turk : Ziâd, verse le sang. Or, elle avait un fils qu'elle avait appelé Ziâd. Alors elle se mit à injurier le docteur et à fondre sur lui en lui disant : Coquin, tu as fait de ma maison une mosquée, c'est-à-dire tu y as prié, et je n'ai rien dit. Puis tu as lu ce qu'on récite au chevet des morts, c'est à dire le Qorân, et je n'ai pas voulu te tourmenter ; ensuite tu m'as prise pour une femme de mauvaise vie et tu as exécuté contre moi tes incantations, c'est-à-dire le chapelet, t'imaginant que je t'en avais volé quelques grains, et je n'ai rien dit. Mais dis-moi ce que t'a fait mon fils Ziâd pour qu'après avoir mangé, tu dises « Ziâd, verse le sang ». Alors elle le frappa violemment, lui rompit les os et le chassa de la maison. L'hôte infortuné s'en alla à ses affaires. En route, il rencontra Djoh'a qui lui demanda : Qu'est ce que c'est que cela ? — Que Dieu ruine ta maison, répondit-il, et il lui raconta l'aventure depuis le commencement jusqu'à la fin. — Elle a certainement commis une faute pour n'avoir pas supporté tes mauvaises manières jusqu'à mon retour, mais toi, de ton côté, tu méritais de recevoir un fort châtiment. Le docteur reconnut que l'homme était encore plus grossier que sa femme [2].

DCXCVIII

LE MIRACLE QUI NE SE PRODUIT PAS

Un jour Djoh'a portait un couffin rempli de blé et allait au moulin. Il pensa en route que Dieu changeait en or le blé qui était dans

1. Ech Cherichi. *Commentaire des séances de Hariri*, t. I, p. 242.
2. *Naouâdir el Khadja naor eddin*, p. 45.

Digitized by Google

son couffin et crut que son vœu était exaucé. Il allongea la main pour voir s'il était devenu de l'or ou non, mais le couffin se renversa. Alors Djoh'a leva la tête vers le ciel et dit : Seigneur, tu m'as dupé en ceci[1].

RENÉ BASSET.

COUTUMES ET SUPERSTITIONS DE BASSE-BRETAGNE

Environs de Guingamp

VII

LA PLACE DU LUTIN

On laissait toujours la meilleure place du foyer inoccupée quand on se réunissait autour de l'âtre, et cette place était réservée au lutin de la maison, afin de se le rendre favorable.

Il y avait dans une maison une fille qui se moquait de cela et avait pris la place du lutin ; le lendemain elle était restée seule à faire la cuisine ; quand on revint on la trouva étranglée auprès du feu. Evidemment c'était le lutin qui s'était vengé.

VIII

LE MORT AUQUEL ON N'A PAS MIS UNE CHEMISE PROPRE

Une fois chez un riche fermier on résolut de faire la lessive annuelle comme cela se pratiquait autrefois. On vidait les armoires et le linge qui n'avait pas servi retrouvait dans la cuve celui dont on avait fait usage. Les gens en questions suivirent la coutume, et le fermier étant mort subitement le second jour de la lessive, on ne trouva à lui mettre aucune de ses chemises. Les servantes voulaient aller en emprunter chez le voisin ; la femme et la fille, par un sentiment d'orgueil s'y opposèrent, et par avarice refusèrent d'en acheter une toute faite, et mirent au mort une chemise à peine séchée devant le feu. Dès le soir même on entendit des bruits étranges ; sitôt l'enterrement, la fille de la maison s'en fut conduire ses vaches au champ et sans que rien ne parût, elle se sentit *secouée comme un prunier*. La malheureuse, épouvantée, courut chez une vieille tante, qui était une sainte femme, et qui lui dit : « C'est ton père à qui tu as manqué en lui faisant mettre une chemise mouillée ; il veut te punir de ton orgueil et de ton avarice. Il faut demander à un *Monsieur Prêtre* de venir avec toi au cimetière ; on ouvrira la fosse, tu déposeras sur le cercueil de ton père une chemise bien

1. Suite voir t. p.

Digitized by Google

sèche et bien repassée. Le prêtre la bénira et tu n'entendras plus rien. » La fille exécuta le conseil qui lui était donné, et depuis elle n'a rien vu et on n'a rien entendu dans la maison.

IX

LE CRAPAUD DANS L'ÉCURIE

Un autre fermier voyait avec désespoir tous les chevaux de son écurie mourir sans pouvoir connaître la cause de ce désastre. Il fut consulter le devin qui lui dit : Enlève la grande pierre qui est au bas de ton écurie ; tu trouveras un animal dessous, mais garde-toi bien de lui faire du mal, ce serait alors les tiens et toi qui périraient; mais salue-le trois fois, mets devant lui un pain blanc et trois chandelles résine et trois liards que tu disposeras comme ceci ∴ et dans la cendre du foyer il lui indiquait comment faire). Si tu agis ainsi, tes chevaux se porteront à merveille ? Rentré chez lui, le fermier, aidé de ses valets, souleva la pierre, et trouva en-dessous un *énorme crapaud !...* Il lui offrit les présents commandés et chose extraordinaire, le crapaud, le pain, les chandelles et les liards, tout disparut en un instant !

LUCIE DE V. H.

LES POURQUOI

CXXX

POURQUOI LE FEU ÉTEINT L'EAU

L'EAU et le feu faisaient autrefois bon ménage ; l'eau couvrait la terre et le feu brûlait dans l'eau. Mais il advint un jour que le feu, pris subitement de folie, se mit à redoubler d'ardeur en certains endroits et à chasser (faire évaporer) l'eau. On vit alors apparaître ça et là la terre. C'est depuis lors que l'eau, voulant prendre sa revanche, éteint le feu partout où elle le rencontre.

(*Conté par M. Nagant, ingénieur agricole à Neer-Œteren*).

ALFRED HAROU.

NÉCROLOGIE

PHILIPPE KUHFF

Ceux qui s'occupent de Traditions populaires doivent un souvenir à Philippe Kuhff, ancien professeur au collège Chaptal, qui est mort à Nanterre, vers la fin d'avril, à l'âge de 79 ans. Il avait tenté de

Digitized by Google

faire entrer dans l'enseignement, à côté des poésies d'art, les chansons populaires, les proverbes, les devinettes et les formulettes. Son exemple aurait mérité d'être suivi, et peut-être se trouvera-t-il plus tard quelqu'un pour reprendre son idée, plus facile à réaliser aujourd'hui, parce que les matériaux sont beaucoup plus abondants, qu'à l'époque où il écrivit ses trois recueils : *Les Enfantines du bon pays de France* (Le Livre des Mères). *Leçons et lectures pour enfants de 8 à 12 ans* (Le Livre des enfants). *Rimes et dictons pour petits et grands* (Le livre des hommes).

P. S.

BIBLIOGRAPHIE

A. M. Dirr. *Grammatika udinskago iazyk a.* (*Grammaire de la langue oudi*). Extr. des *Matériaux* publiés par le Curateur du Caucase. 8° de 101 pages (en russe).

M. Adolphe Dirr, qui suivit jadis les cours de Léon Marillier. a décidé de consacrer plusieurs années à étudier à fond toutes les populations du Caucase. La vaste enquête qu'il a entreprise porte à la fois sur la linguistique, la philologie, l'ethnographie descriptive, l'ethnologie, la science des religions, etc. Après avoir publié à Vienne une excellente grammaire géorgienne, il s'est attaqué à des langues moins connues, comme celle qui fait l'objet de son travail actuel. L'oudi n'est plus parlé que dans deux villages ; les documents écrits étant entachés de graves erreurs, l'auteur a dû refaire le travail grammatical et lexicographique de ses devanciers. Il a réussi, de plus, à faire une assez riche moisson de contes populaires dont deux sont annexés à sa grammaire.

Le premier a pour thème l'histoire du roi à qui deux sages prédisent qu'il aura pour héritier un pauvre berger ; le roi essaie de faire périr le jeune homme ; mais celui-ci est sauvé par un stratagème de la fille du roi : à la place d'une lettre où était donné l'ordre de mettre le porteur à mort, elle en met une ordonnant de le fiancer au plus vite à la princesse ; ainsi fut fait ; le roi revint, accepta le fait accompli et la prédiction se trouva réalisée.

Le deuxième conte est un raccord de plusieurs thèmes connus : trois sœurs vont au bois et s'égarent ; au moyen d'un stratagème, elles condamnent la plus jeune à être mangée ; elle obtient un délai, entre dans une grotte au fond de laquelle elle trouve une maison et devant la maison trois chevaux et des nourritures ; elle prend de quoi manger et en apporte à ses sœurs ; tous les jours elle fait de même jusqu'à ce que le palefrenier la surprenne ; il mène les trois sœurs au roi, âgé de 15 ans, qui demande à chaque sœur ce qu'elle sait faire ; la plus jeune est la meilleure magicienne ; et il l'épouse. Elle met au monde un fils et une fille que ses sœurs jalouses remplacent par des chiens ; à son retour, le roi condamne la reine à être enterrée jusqu'à la ceinture afin que chacun lui cracha au visage, pour lui faire honte. Les enfants sont jetés dans un canal, mais sauvés et élevés par un meunier. Un jour ils apprennent la vérité sur leur naissance et se sauvent dans le bois. La troisième fois que le jeune prince vient à la ville, il est reconnu par ses tantes qui chargent la sage-femme de le faire périr. Elle se fait amener par le frère dans le bois, auprès de la sœur, à qui elle

Digitized by Google

conseille de demander d'abord l'arbre *salb* qui a le don de la parole. Le jeune prince se met en route, retire une épine du pied d'un terrible *diva* (génie) à sept têtes qui lui donne un signe de reconnaissance au moyen duquel il arrive près de l'arbre *salb* ; il le prend et l'emporte sans se retourner. La sage-femme conseille à la sœur de pousser son frère à épouser Schakhsanam ; le même *diva* aide encore le prince qui ramène la jeune fille, et l'épouse. Alors la sage-femme dit au roi qu'elle sait où se trouve une jolie fille ; le roi envoie ses troupes qui ramènent le jeune prince, sa femme et sa sœur ; en entrant au palais ils voient une femme à demi-enterrée ; le jeune prince descend de cheval et va lui baiser la main ; le roi, en colère, veut le tuer ; mais le prince évite le piège et demande : Roi, est-il vrai qu'une femme peut enfanter des chiens ? — Non. — Donc je suis ton fils ! On déterre la reine et on attache les deux tantes et la sage-femme à la queue d'un cheval qui les met en pièces.

Les recueils de folk-lore du Caucase en langues occidentales sont assez rares ; et dans le pays même il reste encore beaucoup à faire. On doit donc souhaiter que M. A. Dirr continue ses recherches fructueuses et en publie le résultat en une langue plus communément abordable que le russe.

A. VAN GENNEP.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA REVUE

PAUL SÉBILLOT : *Le Folk-Lore de France*, t. I, Le Ciel et la Terre. Paris, E. Guilmoto, in-8°, de p. VI-490 (prix 16 fr.).

GEORGES DUCROCQ. *Pauvre et douce Corée*. Paris, E. Champion, in-8 carré illustré.

NOTES ET ENQUÊTES

⁂ *Comment on augmente la force de l'eau bénite.* — Une coutume spéciale est suivie au village de Thoricourt (Hainaut); les habitants font prendre de l'eau bénite le samedi saint et en conservent une partie pour mélanger avec l'eau bénite la veille de la Pentecôte et le dimanche de la Trinité.

L'eau bénite acquiert ainsi plus de force par le mélange et les paysans de la localité citée ci-dessus, lui attribuent une vertu particulière.

(*Annales du Cercle archéologique d'Enghien* (Hainaut), tome IV, p. 475 et 476).

⁂ *Le clafoutis ou plat populaire limousin.* — Un de nos lecteurs pourrait-il nous dire comment s'apprête ce plat populaire ?

Même question pour la *guiche* ou *galette lorraine*.

⁂ *La viande de cheval.* — A Londres, la viande de cheval est généralement baptisée du nom de « *cat's meat* », viande pour chats.

(*Magasin pittoresque*, année 1901, p. 434).

⁂ *Superstitions de déménagement* (Voir *Rev. des Trad. pop.*, Notes et Enquêtes). — A Liège, on prétend qu'il ne faut jamais déménager un lundi, si l'on tient à rester longtemps dans sa nouvelle demeure.

Une servante ne doit pas non plus entrer en service un lundi, si elle veut garder sa place (Liège).

(Comm. de M. ALFRED HAROU).

Le Gérant, A. CERTEUX.

BAUGÉ (MAINE-ET-LOIRE). — IMPRIMERIE R. DANGIN

Digitized by Google

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE

E. GUILMOTO, Editeur

PARIS VIe. — 6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26. — PARIS VIe

LES LITTÉRATURES POPULAIRES DE TOUTES LES NATIONS

(Traditions, Légendes, Contes, Chansons, Proverbes, Devinettes, Superstitions).
Paris, 1881-1903, 46 vol. pet. in-8o, cart. toile, n. rognés. . . . . 230 fr.

Vol. I. *Paul Sébillot*. Littérature orale de la Haute-Bretagne. 1 vol. de XII-404 pp. et musique notée. . . . . 5 fr.

Vol. II-III. *F.-M. Luzel*. Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne. 2 vol. de XI-365 et 381 pp. . . . . 10 fr.

Vol. IV. *G. Maspero*. Les Contes populaires de l'Egypte ancienne. 2e édition. 1 vol. de C et 338 pp. . . . . 5 fr.

Vol. V-VII. *J.-F. Bladé*. Poésies populaires de la Gascogne. Texte gascon et traduction française en regard, avec musique notée. 3 vol. de XXXI-363 ; XVIII-383 ; XV et 435 pp. 15 fr.

Vol. VIII. *Hitopadésa* ou l'instruction utile. Recueil d'apologues et de contes, traduit du sanscrit par Ed. Lancereau. 1 vol. de X et 387 pp. . . . . 5 fr.

Vol. IX-X. *Paul Sébillot*. Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne. 2 vol. de VII-387 et 389 pp. . . . . 10 fr.

Vol. XI. *J. Fleury*. Littérature orale de la Basse-Normandie (Hague et Val-de-Saïre). 1 vol. de XII et 396 pp. avec musique notée. 5 fr.

Vol. XII. *Paul Sébillot*. Gargantua dans les traditions populaires. 1 vol. de XXX et 342 pp.. . . . . 5 fr.

Vol. XIII. *H. Carnoy*. Littérature orale de la Picardie. 1 vol. de VII et 383 pp. . 5 fr.

Vol. XIV. *E. Rolland*. Rimes et Jeux de l'enfance. 1 vol. de III et 395 pp. avec musique notée. . . . . 5 fr.

Vol. XV. *J. Vinson*. Le Folk-Lore du pays basque. 1 vol. de XXXVII et 396 pp. avec musique notée. . . . . 5 fr.

Vol. XVI. *J.-B.-F. Ortoli*. Les Contes populaires de l'île de Corse. 1 vol. de VII et 379 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XVII-XVIII. *J.-B. Weckerlin*. Chansons populaires de l'Alsace, avec airs notés. 2 vol. CXXIV et 334 pp. — 376 pp. . . . 10 fr.

Vol. XIX-XXI. *J.-F. Bladé*. Contes populaires de la Gascogne. 3 vol. L et 309 pp. — 389 pp. — 391 pp. . . . . 15 fr.

Vol. XXII. *Paul Sébillot* Coutumes populaires de la Haute-Bretagne. 1 vol. de VII et 379 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XXIII. *E. Petitot*. Traditions indiennes du Canada Nord-Ouest. 1 vol. de XVIII et 521 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XXIV-XXVI. *F.-M. Luzel*. Contes populaires de la Basse-Bretagne. 3 vol. de XX-453, 480 et 434 pp. . . . . 15 fr.

Vol. XXVII. *C. Baissac*. Le Folk-Lore de l'île Maurice. Texte créole et traduction française. 1 vol. de XIX-466 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XXVIII. *H. Carnoy* et *J. Nicolaïdes*. Traditions populaires de l'Asie-Mineure. 1 vol. de VII-369 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XXIX. *F.-L. Sauvé*. Folk-Lore des Hautes-Vosges. 1 vol. de VII-309 pp. . 5 fr.

Vol. XXX. *D'Hervey St-Denys*. Six nouvelles, trad. du Chinois. 1 vol. de VIII-333 pp. 5 fr.

Vol. XXXI. *Georgeakis* et *Léon Pineau*. Le Folk-Lore de Lesbos. 1 vol. de XX-373 pp. 5 fr.

Vol. XXXII. *S. E. Yacoub Artin Pacha*. Contes populaires inédits de la Vallée du Nil. 1 vol. de 287 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XXXIII-XXXIV. *A. Orain*. Le Folk-Lore de l'Ille-et-Vilaine. De la vie à la mort. 2 vol. de 298 et 332 pp. . . . . 10 fr.

Vol. XXXV. *Paul Sébillot*. Littérature orale de l'Auvergne. 1 vol. de XII et 343 pp. 5 fr.

Vol. XXXVI. *M. Klimo*. Contes et Légendes de Hongrie. 1 vol. de 307 pp. . . 5 fr.

Vol. XXXVII. *F. Chapiseau*. Au pays de l'Esclavage (Mœurs et coutumes de l'Afrique Centrale). 1 vol. de 283 pp. . . . 5 fr.

Vol. XXXVIII-XXXIX. Abbé *A. Roussel*. Légendes morales de l'Inde empruntées au Bhagavata Purana et au Mahabarata, traduites du sanscrit. 2 vol. de XII-327 et 360 pp. 10 fr.

Vol. XL. *Laisnel de la Salle*. Souvenirs du vieux temps. Le Berry. Croyances et Légendes. 1 vol. (tome Ier), 415 pp. . . 5 fr.

Vol. XLI. *E. Blochet*. Les sources orientales de la Divine Comédie. 1 vol. de XV-215 pp. 5 fr.

Vol. XLII. *A. Orain*. Contes de l'Ille-et-Vilaine. 1 vol. de 303 pp. . . . . 5 fr.

Vol. XLIII. *Paul Sébillot*. Le Folk-Lore des Pêcheurs. 1 vol. de XII et 389 pp. . 5 fr.

Vol. XLIV. *Laisnel de la Salle*. Souvenirs du vieux temps. Le Berry (*suite*). Mœurs et Coutumes. 1 vol. (tome II), 415 pp. . 5 fr.

Vol. XLV-XLVI. *Félix Chapiseau*. Le Folk-Lore de la Beauce et du Perche. . 10 fr.

Digitized by Google

VIENT DE PARAITRE

Paul SÉBILLOT

LE FOLK-LORE DE FRANCE

TOME I

LE CIEL ET LA TERRE

Grand in-8° de pages VI-490

PARIS, E. GUILMOTO, 6, RUE DE MÉZIÈRES

PRIX : 16 FRANCS

René BASSET

CONTES POPULAIRES D'AFRIQUE

In-12 elzévir de XXII-455 pages

Paris, E. GUILMOTO, 6, rue de Mézières

Prix : 6 *francs*

Paul SÉBILLOT

LA MER FLEURIE

LE RIVAGE. — LES PÊCHEURS. — AMOURS ET TRISTESSES. — LES BATEAUX. — EN MER. — SOUS LES FLOTS. — MARINS ET CORSAIRES

In-18 de pp. 189. Paris, Alphonse Lemerre . . . . . 3 fr.

Pour recevoir franco un de ces volumes, il suffit d'en envoyer le montant à M. E. GUILMOTO, en un mandat sur la poste.

Baugé (M.-et-L.) — Imp. R. DANGIN

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE

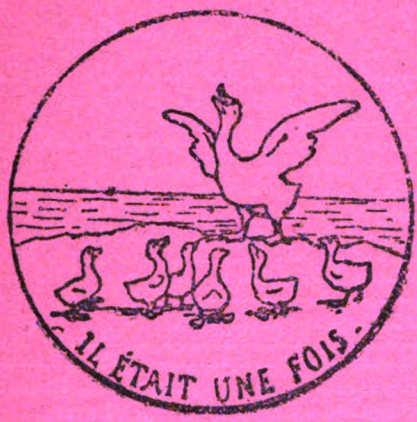

TOME XIX
19e ANNÉE. — N° 7 — JUILLET 1904

PARIS

ÉMILE LECHEVALIER
16, rue de Savoie

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
E. GUILMOTO
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

Prix de ce Numéro : UN franc vingt-cinq

Digitized by Google

SOMMAIRE

Histoires surnaturelles de Boulay..... E. Auricoste de Lazarque. 257

Petites légendes locales. DXCVIII. Les 365 fenêtres. DXCIX. Les prêtres de l'ancien presbytère. DC. Légende de saint Denis..... F. Duine. 268
DCI. Légendes de la Marzelle à Bauné..... Fraysse. 269
DCII. Bavai et le serment du sultan. DCIII. Une ville détruite par le feu..... Alfred Harou. 270

Les marques de propriété. XIV. Dans le dictionnaire des forêts..... A. Van Gennep. 271
XV. Commune de Gèdre, Hautes-Pyrénées.... J. Rondou. 272
XVI. Ardennes..... A. Van Gennep. 274
XVII. Jura. XVIII. Alsace..... L. Laloi. 274

Contes et légendes de l'Extrême-Orient. CLXXXI-CLXXXVI..... René Basset. 275

Les rites de la Construction. XXXIX. Les fondations mystérieusement comblées..... Alfred Harou. 279

Les traditions populaires et les écrivains français. XXXVIII. Jean Bouchet. XXXIX-LX. Filleau. LXI. Jean de la Haye..... Léo Desaivre. 288

La Mer et les Eaux. CCCXVI. Les mariées et les fontaines..... Léo Desaivre. 288
CCCXCVI. Le saint qui fait jaillir l'eau d'un rocher..... Alfred Harou. 289
CCCXCVII. Les rognures d'ongles dans les fontaines..... P. S. 289

Les Marques domestiques. I. Inscriptions de maisons..... Hedwige Heinecke. 290

Légendes et superstitions préhistoriques. CXLIII. Pierres à cupules, dans le Luxembourg belge..... Alfred Harou. 292

La Légende napoléonnienne : V. En Hainaut.. Alfred Harou. 293

Le Folk-Lore de la Touraine. VI. Coutumes se rapportant aux différentes époques de l'année. Léon Pineau. 293

Notes sur les traditions de la province de Liège..... Alfred Harou. 296

La flore (suite), La faune (suite), Les mets (suite)..... 300

Le monde minéral. XIV. Vertus magiques attribuées à l'aimant..... Alfred Harou. 303
XV. Origine des mines de Vieux-Vy..... Yves Sébillot. 304

Costumes et usages des faubourgs de Saint-Omer. Ed. Edmont. 305

Les Trésors cachés. XII. Pays de Baugé..... Fraysse. 306
XIII. Le Trésor de la Glacière..... Alfred Harou. 310

Contes et Légendes arabes. DCXCIX-DCCVI..... René Basset. 311

Croyances soudanaises en Tunisie..... A. Van Gennep. 314

Redevances féodales..... Alfred Harou. 317

Les villes englouties. CCCLXI-CCCLXII..... René Basset. 317

Les forêts. IV..... V. Bugiel. 318

Bibliographie : (*Kenneth Mac-Kenzie*). An italian fable. *René Basset* ; *G. Delphin*. Recueil de texte par l'arabe parlé. *René Basset* ; *M. de Zmigrodzki*. Aperçu de l'archéologie concernant la religion primitive. *V. Bugiel*.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel, Paris, Ve.

La cotisation des sociétaires, donnant droit à l'envoi gratuit de la REVUE est fixée à 15 francs par an (France et Union postale). Le prix de l'abonnement, pour les non-sociétaires, est de 15 francs par an pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

AVIS IMPORTANT

Dans l'intérêt d'un service régulier, nous prions nos abonnés d'envoyer le montant de leur abonnement pour l'année 1904 à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel.

Digitized by Google

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

19e Année. — Tome XIX. — N° 7. — Juillet 1904.

HISTOIRES SURNATURELLES DE BOULAY

Apparitions, spectres, revenants, possessions, etc ; etc.

Ecrites sous la dictée de Mademoiselle C. Barbarat, en 1821, 1822, 1823, par Mlle P. de B*** de L*****.

Ainsi qu'on le voit ces pages remontent à près d'un siècle, mais la personne qui les dicta était à ce moment fort âgée, et elles peuvent passer pour une sorte d'inventaire des superstitions et des idées surnaturelles courantes quelque temps avant la Révolution, dans une ville de médiocre étendue. Boulay, actuellement en territoire allemand, est peuplée d'un peu plus de 2.000 habitants ; la petite ville ne devait guère être plus considérable à l'époque où ces récits furent recueillis. Feu notre collègue, E. Auricoste de Lazarque avait préparé ce manuscrit pour l'impression, et il se proposait sans doute d'en écrire la préface. Après sa mort ce manuscrit m'a été remis suivant sa volonté expresse, avec d'autres papiers qui ont, pour la plupart, paru dans la Revue. Je reproduis sans changements celles de ces histoires qui présentent le plus d'intérêt.

P. S.

Digitized by Google

I

LA MÈRE DU PÈRE SPIRITUEL DES RÉCOLLETS DE BOULAY LUI APPARAIT APRÈS SA MORT

Au commencement que les Récollets irlandais étaient à Boulay leur père Spirituel était déjà avancé en âge : il avait auprès de lui sa mère qu'il aimait beaucoup ; elle devint très malade et mourut. Il voulait rester toute la nuit près d'elle quand elle était morte ; ses parents l'ont fait aller se coucher. Comme il était au lit, cette morte est venue auprès de lui ; quand il l'a vue, il lui a dit : « Tu es morte, et tu n'es pas encore enterrée, qu'est-ce que tu viens faire ? » Elle lui dit qu'elle avait promis un pélérinage à Macher habillée en laine et pieds nus et faire dire une messe, qu'il fallait qu'il aille le lendemain matin à Macher, habillé en laine et faire dire une messe, et qu'elle serait sauvée. On alla tout de suite au couvent, arrêter une messe pour Macher. Là elle a remercié et quand on est revenu de Macher, on l'a enterrée.

II

LE CRAPAUD DANS LE PÔT DE LA SELLIÈRE

Une pauvre Sellière de Boulay avait acheté au marché un petit pot de latoire pour faire des tartines à ses enfants ; le pot ne se vidait pas, à la longue la mère remerciait le bon Dieu de ce qu'il multipliait le latoire pour que ses enfants aient longtemps des tartines pour aller à l'école. Quand elle eut dit cela le père commença à crier, et dit que c'était quelque chose de mauvais, qu'elle aille vite vider le pot dans Mulhenbach. Il y avait un gros crapaud dedans.

(Cet homme était Sellier de M. Barbarat le père, et Mlle Barbarat lui a entendu raconter cela à lui-même).

III

LA SORCIÈRE DE VAUDRECHING

A Vaudreching, près de Bouzonville il y avait une femme nommée Catherine ; elle était toujours propre, et n'avait jamais les souliers crottés malgré le mauvais chemin qu'il y avait de là à Bouzonville, où elle allait fort souvent. Mlle Arent, de Bouzonville, lui disait quelque fois : « Mais, moum Catherine, vous n'avez jamais les souliers crottés malgré le mauvais chemin ! » Elle répondait en souriant :

Digitized by Google

« Hé, in ! hé, in, n'est-ce pas. » Madame de Schmitbourg qui habitait Freistroff achetait toujours de grands pots de beurre chez elle ; elle eut par hasard un pot qui ne voulait pas se vider. La cuisinière vint en colère, jeter les clés à Mme de Schmitbourg et lui dit : « Madame, voilà dix ans que je vous sers ; vous commencez à douter de ma fidélité en m'éprouvant comme vous faites. — « Quoi ? quoi ? » dit Madame de Schmitbourg. — « Voilà ce pot de beurre ! depuis si longtemps que je l'ai, dit la fille, il ne se vide pas : chaque fois que j'en prends, vous le remplissez » — « Je ne sais ce que tu veux dire » dit madame ; s'écria M. de Schmitbourg : « C'est la sorcière, cassez-moi ce pot là ! » On le casse ; on a trouvé le crapaud. M. de Schmitbourg : « Qu'on me selle vite mon cheval ! » Il monte à cheval, les pistolets chargés, et va à Vaudreching. On ne voyait pas encore M. de Schmitbourg, la femme étant assise auprès des voisines, commence à dire : « Eh ! je ne sais pas ! eh ! je ne sais ce que ce Schmitbourg veut avec moi. » Elle prend son tour (à filer), et rentre dans son logis. Schmitbourg arrive, le pistolet à la main : « Où est cette sorcière ? » — Elle vient de rentrer » disent les femmes. Il entre à la maison, fait visite, et ne trouve qu'un paquet de ramures de fèves, en quoi elle s'était changée.

(*C'est un vicaire de Vaudreching qui l'a raconté chez Mlle Barbarat. Cela a pu arriver en l'année 1760*).

IV

LE BOUC DE LA HALLE DE BOULAY

Il y avait un Sancy, descendant des Paviot, qui m'a raconté (à Mlle Barbarat) qu'il avait un ami nommé Borr, demeurant derrière la Halle. Sancy, quand il voulait l'appeler, se mettait dans un coin de la rue qui descend à la halle. Une soirée, il siffle pour l'appeler, l'autre vint jusque sous la halle, autrefois hôtel de ville. Il y avait une fenêtre de la maison voisine qui prenait jour sur les escaliers, de la halle : lorsque Borr vint auprès des escaliers, il vit un bouc qui sautait par cette fenêtre et vint à lui ; Borr le prit par la barbe, se mit à cheval sur lui. Le bouc tourne la tête et lui demande : « Sais-tu bien sur qui tu es ? » — Borr tombe à la renverse comme mort, et s'il n'y avait passé quelqu'un qui l'a relevé, il serait resté mort ; il en a été quitte pour une grande maladie.

(*Cela est arrivé vers l'année 1720*).

Digitized by Google

V

LE CHASSEUR DU BOIS DE KROMBESCH

Il y avait un homme pâle, habillé en vert, avec son fusil et sa gibecière et une meute de chiens qu'il appelait continuellement ta! ta! ta! ta! dans le bois de Krombesch, près de Boulay sur la route de Metz. Il allait aussi dans les champs environnants. Les femmes qui sortaient sur leur porte le soir pour respirer l'air l'entendaient de la ville. Un jour plusieurs filles sont allées se promener au bois de Krombesch, et se moquèrent du chasseur ; et puis il est venu auprès d'elles. Il ne leur a rien fait, mais elles ont eu grande frayeur.

Le bois de Krombesch a été défriché pendant la révolution, et, depuis, le chasseur n'a plus reparu.

Il y avait un homme de Macker, qui venait chez nous (chez M. Barbarat) dans le temps que mon papa avait sa place dans les tabacs. Cet homme venait pour râper le tabac ; souvent il voyait le chasseur, même pendant le jour.

VI

DIFFÉRENTES APPARITIONS DE RELIGIEUSES

A Boulay, dans la chapelle de la sainte Vierge, qui est sur le chemin qui mène dans les prés derrière la montagne, on entendait souvent chanter le *Regina Cœli*, en musique. Il y avait une fille nommée Weiss, qui gardait ses vaches en pâture près de la chapelle; elle entendit cette musique ; elle court vite, croyant que la chapelle était remplie d'anges ; mais elle ne vit rien.

Un jeune domestique qui revenait des champs sur le soir, entendit la même musique ; le maître-domestique suivait de près. Celui-là n'a rien entendu.

Les enfants voyaient souvent une religieuse, et encore maintenant (1821) qui sort des vignes de dessus la montagne ; vient dans cette chapelle ; et quand elle a fait sa fait sa prière, elle retourne dans les vignes.

Il y a une autre religieuse que l'on voit souvent dans la rue qui mène à la fontaine ; quelquefois il y a un prêtre avec elle. Il n'y a pas encore un an (1821) qu'on l'a vue avec le prêtre ; et puis elle disparaît.

Digitized by Google

VII

APPARITIONS DANS L'ANCIENNE ÉGLISE DE BOULAY, BATIE UN AN AVANT LA CATHÉDRALE DE METZ

Il y avait dans l'ancienne église de Boulay, une dame habillée en robe de damas, qui y apparaissait dans certaines nuits. Le Jeudi Saint les confrères qui veillaient auprès du Saint-Sacrement, exposé dans la chapelle de Ste Croix de l'Eglise, la voyaient. Cette dame sortait par la porte par laquelle on allait au clocher, entrait dans la chapelle, faisait son adoration, allait de là dans le cœur de St Nicolas, et disparaissait tout-à-coup.

On vit aussi quelquefois dans la même église, vers minuit, un prêtre habillé pour dire la messe, arranger le calice sur l'autel. Puis il regardait autour de lui s'il ne voyait pas de servant. Ne voyant personne, il disparaissait.

Un fossoyeur ayant ouvert une fosse, la trouva toute remplie de feu ; il la referma bien vite et n'en fit plus de sa vie.

VIII

LE REPAS NOCTURNE

Un soir vers les minuit, un jeune homme, apprenti tailleur, qui retournait chez lui par la Keltergasse (rue du pressoir) pour aller se coucher, se trouva au bout de cette rue près d'une jolie table, bien garnie, servie en vaisselle d'argent. Autour de la table, il y avait grande compagnie. On lui présente à boire : puis minuit vint à sonner, tout disparut, et il rentra à la maison.

IX

LES HUIT ENFANTS AU DRAP BLANC

Il y a environ cent ans (c'est-à-dire vers 1720) que deux drapiers revenant du foulant pendant la nuit, et passant par le pré du blanchissage, virent les têtes de huit enfants, à peu près d'une douzaine d'années, l'un contre l'autre, debout et entortillés dans un grand drap blanc. Ils ne faisaient aucun mouvement. Ces hommes eurent peur, et passèrent vite ; ils remarquèrent pourtant que ces enfants étaient tous semblables et de même hauteur.

Digitized by Google

X

LES DEUX FANTOMES DE FEU DU PRÉ D'AHLBACH A BOULAY

Vers 1760, les filles bourgeoises de Boulay blanchissaient encore elles-mêmes leurs toiles et y veillaient pendant la nuit tour à tour. Il y avait dans l'huilerie proche du pré, un homme qui faisait de l'huile pour le maître huilier ; et les filles qui veillaiant près des toiles allaient quelquefois à l'huilerie pour causer avec lui. Une nuit elles prirent fantaisie de lui demander de l'huile pour faire cuire des pommes de terre.

Elles plantèrent deux piquets en forme de fourches avec un bâton en travers qui soutenait le pot. L'huile frite et les pommes de terre dedans, elles virent tout d'un coup au bout du pré deux fantômes en feu qui vinrent auprès d'elles ; elles commencèrent à se sauver sous les tentes, et y restèrent jusqu'au jour. C'étaient deux vieilles filles qui avaient les tentes : celles-ci étaient déjà fourrées dedans quand les autres sont venues.

En 1760, le jour de Saint-François, 4 octobre, ma sœur (Melle Barbarat la jeune) et une autre fille sont parties de la maison à une heure après minuit pour tâcher d'avoir un four pour briser le lin, ce qui n'était pas facile, car jamais il n'y avait eu tant de lin que cette annnée. Elles passèrent par la ruelle de la Hofhaus ; en y arrivant, elles virent ces mêmes fantômes qui montaient le fossé qui donne du pré aux fours à champs. Ils paraissaient être deux, et porter entre eux sur leurs épaules un baquet de feu : ils étaient eux mêmes tout en feu et jetaient du feu de côté et d'autre. Ils ont monté le chemin jusqu'au bout de Howelchen. Lorsque ma sœur et l'autre sont arrivées auprès de la tente, les deux vieilles filles étaient déjà fourrées dedans d'épouvante.

XI

LE CHAT DE Mlle BARBARAT AU SABBAT

Uu jour que ma sœur (Mlle Barbarat la jeune) revenait de bon matin du four par les jardins de l'autre côté du chemin derrière l'église, elle vit un grand bataillon de chats, qui miaulaient et se battaient.

Elle aperçut le nôtre parmi eux. D'abord qu'elle fut rentrée au logis, elle alla lâcher les vaches pour aller aux champs. En descendant la rue derrière elles, elle vit notre chat qui était déjà de retour de

Digitized by Google

cette assemblée, et était assis dans une des maisons plus bas que la nôtre dans la rue de Hallegasse.

XII

L'IMPIE PUNI

Un fils de Rouppe était rebuté partout, et, comme il était pauvre, il est allé dans le Chambour chercher une condition, et a eu le bonheur de trouver de bons maîtres. Il est un jour revenu voir ses parents, et il nous a raconté (à MMlles Barbarat) la punition d'un richard, qui, le jour de la Chandeleur, avait forcé son domestique d'atteler les chevaux pour aller abattre un arbre dans la forêt. Le matin, lorsque le domestique descendit, habillé en dimanche, il lui dit : « Jean, où vas-tu donc si bien habillé ? » — « Mais, c'est la Chandeleur ; il faut aller à la messe ». — « Oh ! que non, dit le maître, les gardes ne sont pas en bois aujourd'hui ; nous allons abattre un bel arbre ; ils ne nous verront pas ». — « Mais Dieu nous voit, reprit Jean ». — Le maître répondit : « Oh ! Dieu dort, il ne nous verra pas ». — Enfin il a fallu que Jean cédât. Ils sont partis, et ont coupé un arbre. Lorsqu'il était chargé, le maître dit à Jean de partir, qu'il allait allumer sa pipe. Le domestique part ; le maître s'asseoit sur le tronc de l'arbre qu'ils avaient abattu, sa pipe à la bouche, et reste immobile. Sur le déclin du jour, Jean en peine, retourne au bois et trouve son maître attaché autour de l'arbre. Il n'a pu lui ôter la pipe de la bouche, et l'homme était immobile. Il retourne au village appeler du secours : prêtres et justice sont accourus. On a attaché des chevaux après lui pour l'arracher du tronc d'arbre. A la fin ils ont pris une scie ; lorsqu'on a commencé à scier, le sang a coulé et il a fallu le laisser là. On a fait couvrir cette place d'un toit, et les passants, pour se moquer de lui, le tirent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, en disant : « Dieu dort, il ne nous voit pas ».

XIII

LA FILLE PUNIE D'AVOIR MANQUÉ LA MESSE LE JOUR DE LA NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE

A Northeu, village à deux lieues de Boulay, près la route de Metz, le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, il y avait plusieurs filles ensemble. L'une dit : « Allons au bois chercher des noisettes ». Les autres répondirent : « C'est la fête de la Sainte Vierge, il faut aller

Digitized by Google

à la messe. » — Elle répondit : « A Noël, il y a trois messes », et est allée toute seule au bois, d'où elle n'est jamais revenue. Depuis ce temps, elle parcourt le bois et crie : « A Noël, à Noël il y a trois messes. » On l'entend encore quelquefois.

XIV

LE POULAIN SANS TÊTE ET DIFFÉRENTES HISTOIRES SURPRENANTES ARRIVÉES A GONDRECOURT

A Gondrecourt où je suis née (Mlle Barbarat), il y avait le vieux château des comtes de Gondrecourt, sur la ville haute, qui a été ruiné pendant les guerres de Louis XIV. Il en sortait, la nuit, un poulain sans tête. Le marguillier, qui était Veilleur, allait vers les minuit crier par les rues : « Réveillez-vous qui dort ! Pensez à la mort ! Priez Dieu pour les âmes des fidèles trépassés ! » et le poulain venait avec ses deux pieds de devant l'embrasser, et s'était apprivoisé avec lui. Enfin, un duc de Lorraine fit faire des prisons de ce château là. L'entrepreneur était maçon et avait trois grands garçons. En creusant pour les cachots, il entendit une place qui sonnait le creux ; il prit le prétexte de la chaleur pour envoyer les ouvriers se reposer ; ils creusèrent vite et trouvèrent le trésor. Ils allèrent à Metz changer cet argent, et revinrent à Gondrecourt avec chapeaux bordés, habits de drap d'Elbœuf et en bas de soie. Pour lors le poulain ne s'est plus montré.

La plus grande rue de Gondrecourt conduit à Bonet ; une nuit ma grand'-mère était appelée pour voir un malade. Lorsqu'elle était dans cette rue, il est venu un grand fantôme noir, qui s'est suspendu au-dessus de la rue, en écartant ses jambes et tenait ainsi toute la largeur de la rue : l'amitié qu'elle avait pour ce malade lui donna le courage de passer dessous.

Il y avait sur le chemin de Bonet une tête de mort fourrée dans une haie avec deux cierges à côté d'elle. Une soirée que ma grand'-mère (de Mlle Barbarat) passait à cheval, la tête de mort l'a suivie, se roulant entre les pieds du cheval, les deux lumières à côté, jusqu'auprès de la ville de Gondrecourt.

Une femme de village, revenant du pèlerinage de St-Nicolas, vit cette tête de mort dans la haie ; elle en eut compassion et la prit dans son tablier pour la porter au cimetière. Etant arrivée au village, elle pensa qu'il fallait la porter tout droit au cimetière afin que les enfants ne la vissent pas. Jamais la tête ne voulut se détacher du tablier ; la pauvre femme n'avait que celui-là qui était bon ; ne

Digitized by Google

pouvant pas en acheter un autre, elle était bien en peine. Elle court auprès du curé ; celui-ci fit des prières et aspersions sur la tête ; mais rien ne servant, il lui conseilla de reporter la tête à sa place. En approchant de la place, la tête commença à donner des mouvements : cette femme ouvrit son tablier et la tête sauta à sa place.

Pendant la fenaison, à Gondrecourt, il y avait une belle grande fille qui s'en alla aux prés pour faner. Il vint une bonne femme auprès d'elle qui lui demanda : « Veux-tu des blosses ? » C'étaient trois grosses prunes en forme d'œufs. La fille, étonnée que ces prunes fussent déjà mures, les prit et les mangea de bon appétit. Revenue à la maison, la voilà dans des transports et des tranchées. Elle avait trois grandissimes frères qui lui demandèrent ce qu'elle avait, si elle avait mangé quelque chose ; elle leur dit qu'une telle lui avait donné trois prunes qu'elle avait mangées. Ils prirent des triques, furent chez la bonne femme et la menacèrent que, si elle n'ôtait le sort qu'elle avait donné à leur sœur, ils allaient la rouer de coups. Elle leur dit de faire une omelette, et de conduire leur sœur, avec cette omelette, dans le chemin croisé du bois. Dès qu'elle eut mangé l'omelette, elle commença à vomir et à vomir encore : il sortit de sa bouche trois gros crapauds, qui se sauvèrent, chacun par un chemin différent.

Il y avait une autre femme qui en allant aux champs, cassa le cordon de son tablier ; cette même bonne femme vint auprès d'elle et lui donna un cordon. Quand elle eut ce cordon, elle est venue toute remplie de poux.

XV

LES TRÉSORS EN FEU QUE Mlle BARBARAT A VUS

Une soirée de la St-Jean de l'année 1759, je suis revenue (Mlle Barbarat) du jardin à la brume et suis entrée chez une de nos voisines. Nous causâmes un peu longtemps, et maman vint me chercher. Nous demeurions où demeure la femme Albert à présent (1821). Arrivées sur nos escaliers, maman me dit : « Regarde un peu ! Regarde un peu ! » Il y avait de l'autre côté de la rue, de hautes maisons faisant face à la nôtre. Sur ces maisons je vis une grosse boule de feu ; et cette boule se posait sur une des maisons basses, repassait sur la maison haute et redescendait sur l'autre maison basse. Après que nous l'eûmes regardée quelque temps, maman me dit : « Entre ». Pendant qu'elle disait ses prières, je me mis à la fenêtre à regarder cette boule ; puis tout d'un coup, je vis un grand

Digitized by Google

nombre de boules de la grosseur de deux poings; elles étaient dispersées sur toute la longueur d'une maison. Quand je les eus bien considérées, je dis à maman : « Venez, venez, voici qui est bien plus beau ! » Mais quand nous regardâmes de nouveau, il n'y avait plus rien, et c'était sûrement un trésor.

Un soir, vers la fête de Boulay, le 10 août, j'avais été me promener sur le chemin du bois de Brouch, en faisant une lecture. Quand il ne fit plus assez clair pour lire, je me retournai, et du côté de Brecklange, je vis auprès des marroniers un feu. Il était carré, comme une toise de pierres ; les flammes étaient grandes, rouges et bleuâtres, et je pensais : « Comment les pâtureaux font-ils déjà du feu ; il ne fait cependant pas froid » et je continuai mon chemin. Le lendemain, étant sur le même chemin, je vis ce même feu contre une montagne qui est entre Volmerange et Hinikange.

Quelques jours après je revenais de Macher avec une pièce de toile ; maman vint au-devant de moi. J'étais encore sur le ban de Macher, lorsque, du haut de la côte, je vis encore le même feu, mais cette fois contre les vignes de Boulay. Je dis à maman : « Regarde un peu ce feu qui est par là ; je l'ai vu l'autre jour auprès de Breiklange, le lendemain près de Hinikange, et aujourd'hui le voilà près des vignes de Boulay. » Maman regardait et ne le voyait pas. « Le voyez-vous ? » — « Non ». — « Mais près des vignes de Kuhn ». — « Je ne le vois pas ». Nous avons continué notre chemin : « Le vois-tu encore ? » — « Oui ». Elle ne l'a pas vu ; et il est resté visible pour moi jusqu'au moment où nous sommes arrivés entre les jardins de Boulay, où je l'ai perdu de vue.

XVII

LE LIÈVRE A TROIS PATTES QUE L'ON VOIT A BOULAY

Depuis un temps immémorial, il y a un lièvre à trois pattes qui parcourt souvent, le soir, les rues de la ville. Une fois qu'il était derrière chez M. de Bony, dans la rue Neuve, les enfants le poursuivirent avec des pierres. Il se cacha sous une grande pierre qui servait de banc ; mais, lassé de leurs poursuites, il sortit et les tapa d'importance.

Une nuit de Noël, il y avait plusieurs grands garçons chez nous. Les matines sonnées, ils sortirent pour aller à l'église. Le lièvre était sur notre escalier : « Ah ! le lièvre ! poursuivons le ! » — Mon frère (M. Barbarat) était avec eux. Ils l'ont poursuivi jusque dans le

Digitized by Google

cimetière, et là il disparut devant eux, dans un endroit où il n'y avait pas de croix, quoiqu'il y eut des personnes enterrées.

(M. Barbarat m'a raconté cela lui-même et disait qu'il ne savait qu'en penser. Note du manuscrit de Mlle L. de B.)

Pendant qu'on travaillait aux fondations du chœur de l'église de Boulay, les ouvriers étaient obligés d'y passer la nuit à cause de l'eau. C'était pendant l'été, Monsieur le lièvre sauta par dessus le mur et est venu leur rendre visite.

Un peu avant les noce de Frantz, le vitrier, sa future belle-mère sortit sur le soir avec une de ses filles. Dans le cul-de-sac, derrière la rue du four banal, elle virent un beau lièvre. « Ah ! dit-elle à sa fille, tâchons d'attraper ce lièvre pour la noce. »

Elles l'attrapèrent et l'une d'elle, la mère, jeta son tablier sur lui. Quand elle voulut le prendre, il avait disparu.

Un portier demeurant à Boulay, ne cherchait jamais dispute à sa femme quand il n'avait pas bu. Mais quand il avait bu, il grondait et lui donnait de bonnes tapes. Le lièvre venait alors renifler et ricaner aux fenêtres, les gens étaient bien étonnés.

XVIII

HISTOIRE SURPRENANTE ARRIVÉE PRÈS DE THIONVILLE

Il y avait un château du côté de Thionville, dans lequel la tante de Rinter, de Boulay, a servi. La dame de ce château était fort dure pour les pauvres. Un jour un vieux mendiant priait depuis longtemps à la porte pour avoir l'aumône. Cette dame furieuse ordonna à sa fille d'aller lâcher le grand chien. Ce dogue courut après le pauvre ; on n'en dit pas davantage, on ne sait pas s'il l'a fait mourir. Mais aussitôt cette dame et sa fille commencèrent à trembler et à glisser sur leur derrière : il leur prit une faim que rien ne pouvait rassasier. Il fallait à la demoiselle tous les jours au moins un veau ou un mouton et une douzaine de livres de pain. La dame mourut. Après l'enterrement, il se fit un trou profond dans la cuisine ; et tous les soirs, vers minuit, il en sortait un gros chien noir. A Noël, le jardinier qui était allé a la messe de minuit se souvint tout à coup, qu'il n'était resté au château qu'une nouvelle servante, qui ne savait rien, et, sortit de la messe craignant qu'il ne lui arrivât quelque accident. Il la trouva étendue par terre ; elle avait vu le chien ; il la rassura et lui dit qu'il ne faisait de mal à personne.

Le seigneur du château fit venir beaucoup de prêtres, et les consulta. On décida qu'il fallait faire descendre quelqu'un dans ce

Digitized by Google

trou ; mais, malgré la promesse d'une bonne récompense, personne ne voulut y consentir. Le jardinier qui était attaché à la maison s'offrit alors pour tenter l'aventure On fit revenir des prêtres qui dirent des messes. Le jardinier se confessa et communia. Puis on lui remit plusieurs objets bénits, un flambeau également béni, et une sonnette pour avertir quand il voudrait être retiré. On le descendit dans le trou : arrivé au fond, il vit une porte de fer fermée à laquelle il n'osa pas frapper. Il sonna et on le retira. On fit sur lui de nouvelles bénédictions, et on le redescendit dans ce trou. Cette fois, il frappa à la porte. Elle s'ouvrit : il vit la dame assise dans un fauteuil de feu, des flammes autour d'elle jusqu'au cou. Elle lui recommanda de dire à son mari de rendre ce château à qui il appartenait et qu'elle nomma : elle ajouta que faute de le faire, il viendrait en ce lieu auprès d'elle, et pour témoignage de ses paroles, elle donne au jardinier, pour remettre au seigneur, sa bague et la croix qu'elle portait au cou. A peine eut-elle ôté celle-ci que les flammes montèrent au-dessus de sa tête. Le seigneur exécuta ces ordres. Le trou se ferma, et la demoiselle, convertie, cessa de glisser sur terre et de tant manger.

(*A suivre*).

E. Auricoste de Lazarque.

PETITES LÉGENDES LOCALES

DXCVIII

LES TROIS-CENT-SOIXANTE-CINQ FENÊTRES

Le château de Beaucé, en Melesse, a 365 ouvertures : portes et fenêtres. Dans ce même canton de Saint-Aubin-d'Aubigné, les paysans me signalent d'autres manoirs qui ont ce nombre sacré de portes et fenêtres.

DXCIX

LES PRÊTRES ET L'ANCIEN PRESBYTÈRE

Le village du Gué en Guipel a pour voisins, à l'est un ancien presbytère, au nord l'église actuelle, à l'ouest un marécage où fut engloutie « il y a des milliers d'années » une chapelle. On comprend donc

Digitized by Google

que les légendes du village du Gué aient un caractère sacerdotal. Des prêtres défunts s'y promènent. On a vu et entendu marcher, toujours dans le même sentier, un prêtre sans tête, qui, durant la nuit, cherche une sainte hostie qu'il a perdue. Depuis quelques années on avait un peu oublié ce singulier mort. Mais voici une dizaine de jours qu'il recommence à se montrer. Peut-être veut-il parler à quelqu'un. Mais il n'a pas de tête !

DC

LÉGENDE DE SAINT DENIS

Le manoir de la Rue, en Roz-sur-Couesnon, avait une chapelle aujourd'hui abandonnée. Mais la statue de Saint Denis (à qui cette chapelle était dédiée) existe encore.

Les bonnes gens racontent que si le saint tient sa tête entre ses mains, cela vient de ce qu'il assista à la bataille de St Aubin du Cormier. Cette bataille fut terrible, et il y eut la tête tranchée d'un coup de sabre. Mais il la reprit entre ses bras et continua de marcher jusqu'à Roz.

(Détails communiqués par M. J. Touzard, de Roz-sur-Couasnon, et recueillies par lui dans le village de la Rue).

F. Duine.

DCI

LA LÉGENDE DE LA MARZELLE A BAUNÉ

Vers la fin du XVIIe siècle, le château de Briançon, à Bauné, appartenait au duc Gaston de Roquelaure, pair de France. Une petite bergère, nommée la Marzelle, éprise de ce seigneur, venait chaque nuit chanter sous les fenêtres du château, mais le châtelain restait insensible à ses accents. Importuné enfin des mélodies de la bergère, qui troublait son sommeil, celui-ci la tua et la fit enterrer au milieu du parc, dans un endroit qu'on nomme encore aujourd'hui la Marzelle.

D'après la légende, le fantôme de la victime erre depuis cette époque chaque nuit autour de l'habitation ; aucune végétation n'a voulu croître sur son tombeau.

L'endroit existe toujours dans le parc ; c'est une sorte de cuvette inculte, pleine d'eau l'hiver, et qui est le rendez-vous favori des sangliers de la région.

Les fauves du voisinage ne semblent pas s'effaroucher du spectre

Digitized by Google

de la Marzelle, mais les gens de la contrée croient toujours à l'apparition du fantôme de la petite bergère.

Il existe une variante de cette légende, que l'on raconte ainsi qu'il suit : Autrefois, une jeune bergère gardait ses brebis dans les dépendances du château de Briançon, non loin d'une porte du château nommée « La Porte Rouge ». Voulant profiter de la solitude qui l'entourait, elle se mit en devoir de se peigner ; mais, alors qu'elle avait la tête baissée et qu'elle était presqu'entièrement recouverte par son abondante chevelure, un garde de la propriété, nommé La Marzelle, la prenant pour une pièce de gibier, tira sur elle et la tua. Elle fut enterrée à l'endroit même, qui porte depuis, en souvenir de cet évènement, le nom de La Marzelle. Les gens du pays n'approchent de ce lieu qu'en tremblant, car, chaque soir, le fantôme de la bergère apparaît et lance aux échos environnants les accents plaintifs de son éternelle chanson.

FRAYSSE.

DCII

BAVAI ET LE SERMENT DU SULTAN

Aux environs de Bavai (France, Nord), il existe une tradition d'après laquelle chaque sultan, à son évènement au trône de Constantinople, *doit jurer* qu'*il reprendra* Bavai...

Les campagnards des environs de Bavai, nomment *Mahomets* les pièces de monnaies romaines qu'ils découvrent.

(*Documents et rapports de la société paléontologique et archéologique de Charleroi*, I, 35).

DCIII

UNE VILLE DÉTRUITE PAR LE FEU

A la limite de Liberchies et de Villers-Perwin (Hainaut), au lieu dit « *Bons Villers* », on a découvert plusieurs substructions romaines. Les paysans croyent que là avait existé une Ville qu'avait péri par le feu, et plusieurs disent que cet événement eut lieu avant que la Reine (ils veulent parler de la reine Brunehaut[1]) eût fait réparer la chaussée (romaine) qui avait beaucoup souffert à la même occasion.

(*Documents et rapp. de la soc. pal. et archéol. de Charleroi*, I, 26-27)

A. HAROU.

1. Femme de Sigisbert, roi d'Austrasie, rivale de Frédégonde, (544-613).

Digitized by Google

LES MARQUES DE PROPRIÉTÉ

XIV

Extraits du *Dictionnaire Général des Forêts*, par A. Rousset. (Nice 1871).

ARTICLE « MARINE »

CIRCULAIRE du 25 février 1859. Bois de Marine. § *Martelage*.... 16. *Marque* : les arbres réservés pour la marine porteront au corps, sur deux côtés opposés, l'empreinte d'un marteau spécial à l'effigie de l'aigle avec les lettres F. M. Ils porteront en outre un numéro de série.

17. *Marque, signal.* Les arbres de marine sont frappés du marteau spécial à 1m 33 du sol et sur deux faces opposées. Un n° de série est en outre appliqué sur un planchis à côté de chaque marque au corps. La circonférence du signal est mesurée sur les marques, sa hauteur est déterminée d'une manière approximative.

ARTICLE « MARQUE »

1. On appelle *marque* l'application de l'empreinte d'un marteau sur un arbre pour le faire reconnaître.

1 bis. *Bestiaux. Mode.* La marque des bestiaux doit être faite au fer chaud pour les porcs et en rouge pour les autres bestiaux (Chambre des Députés, 26 mars 1827).

Elle doit être différente pour chaque commune ou section de commune usagère (Code Forestier, 73).

2. *Chablis.* Les chablis doivent être reconnus par le chef de cantonnement qui les marque de son marteau (Ord., 101).

6. *Bestiaux.* Les brigadiers sans triage sont chargés, lorsque le conservateur en aura donné l'autorisation, de marquer les porcs et les bestiaux admis au parcours dans les cantons défensables.

10. *Bois particuliers.* Bien que les troupeaux des usagers en pâturages dans les bois particuliers doivent être marqués, le dépôt de la marque prescrit par l'article 74 ne leur est pas applicable. Les particuliers peuvent alors faire fabriquer un double fer à marquer dont l'un sera déposé au greffe et l'autre remis au maire de la commune usagère avec sommation de s'en servir pour marquer les troupeaux des usagers destinés à être conduits au pâturage. La

Digitized by Google

marque doit être faite au fer chaud ou en couleur rouge (Chambre des Députés, 26 mai 1827).

ARTICLE « MARTELAGE »

On y trouvera la description détaillée des différents marteaux des agents forestiers : il en est de rectangulaires, de triangulaires, etc. Cette réglementation ne m'intéresse point, car elle n'a rien de *coutumier* ; elle n'est pas la consécration d'un vieil usage, mais a été conçue de toutes pièces pour les besoins du service. Ces marteaux portent des initiales ; les anciens marteaux portaient des fleurs de lys.

ARNOLD VAN GENNEP.

XV

COMMUNE DE GEDRE, CANTON DE SAINT-SAUVEUR (HAUTES-PYRÉNÉES)

Race bovine. Il n'existe pas de marques pour les vaches et cela s'explique. Elles sont toujours sous la surveillance d'un berger; rarement deux troupeaux se confondent à la montagne ; chacun reste dans un endroit déterminé ; d'ailleurs le nombre de bêtes d'un troupeau (40 au maximum) n'est jamais assez considérable pour qu'un berger ne les connaisse assez et puisse les confondre avec les bêtes du voisin.

Race chevaline. Elle est très peu importante ici. Les achats se font à la foire de Lourdes. L'acheteur marque sa bête d'un ou deux coups de ciseaux en dents de scie à la crinière s'il s'agit d'un mulet, ou à la naissance de la queue pour un cheval ; la plupart du temps, l'acheteur prend livraison de la bête sans la marquer.

Race ovine. Les troupeaux sont importants et chaque propriétaire a une marque particulière. Longtemps cette marque a été une initiale enduite de pois noire bouillante et appliquée après la tonte sur une partie de la bête. Les initiales avaient des formes bizarres[1] ; mais peu restent actuellement. Voici ce que j'ai trouvé.

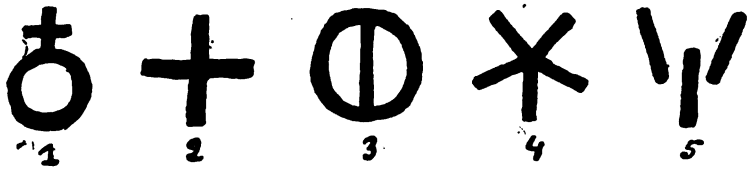

Fig. 1

1. On voit que le mot *initiales* est pris ici dans un sens très large ; il se peut qu'il soit exact. Un grand nombre de faits me portent à croire que les *marques bizarres* ne sont pas autre chose que les restes d'anciens alphabets ; un chapitre de mon livre sur les *Signes et Marques de Propriété* sera consacré à l'étude des

Digitized by Google

N° 1. Chez Benqué, application sur l'épaule droite.

N° 2. Chez Minjoye, sur la cuisse droite et chez Labit, sur le dos.

N° 3. Chez Marque, sur la cuisse droite.

N° 4. Chez Périssère, sur la cuisse droite.

N° 5. Chez Courbet ; cette marque est faite sur le nez avec une aiguille rougie au feu.

Chez beaucoup de propriétaires, maintenant, l'*initiale* est la première lettre du nom de la maison.

P : famille Plan ; B, famille Bareilles ; M, famille Marcou ; R, famille Ruffat ; A, famille Arnaut ; C, famille Couy.

Chez d'autres, on teint en rouge ou en bleu une tache sur le cou ou sur le dos.

Famille Borde : rouge, sur le cou.
— Caubet, rouge sur les épaules, rouge et bleu sur le cou.
— Pourré, bleu sur les épaules.
— Sesqué, bleu et rouge, etc.

Enfin aujourd'hui l'usage se généralise de plus en plus de marquer les bêtes avec une marque à l'emporte-pièce, faite dans l'oreille droite ou l'oreille gauche. Ces marques sont excessivement variées et, comme elles sont indélébiles, les paysans les préfèrent à toute autre.

Fig. 2

N° 1. Oreille droite chez Turounet.
2. — — Courtade.
3. — — Payet.
4. — — Pourré.
5. — — Sesqué.
6. — — Cabessas.
7. — — Bourg.
8. Oreille gauche chez Marc, etc., etc.

rapports des marques alphabétiformes et des alphabets. En ce qui concerne la France, on remarque de grandes analogies et même parfois une identité absolue entre les marques pyrénéennes et les sigles des monnaies celtibériennes. Mais jusqu'ici, les documents sont encore trop rares pour permettre d'affirmer à coup sûr que les *marques bizarres* sont toutes des survivances d'un ancien alphabet. En tout cas, on voit quel est à ce point de vue l'intérêt de l'enquête ouverte par la *Revue des Traditions Populaires* et l'utilité qu'il y a à recueillir les signes servant de marque (A. v. G.).

Digitized by Google

La tonte s'effectue en juillet ; on ne laisse aucune émergence de toison sur les bêtes.

J. Rondou, Instituteur à Gèdre, Hte-Pyrénées.

XVI

ARDENNES

Je dois les renseignements suivants à M. Thierry, de la commune de Fleigneux, ancien agent forestier ; les coutumes décrites remontent à 40 ou 50 ans.

Moutons. On les marquait avec un tampon, à la couleur rouge. Chaque propriétaire a sa marque spéciale ; aujourd'hui il marque ses initiales.

Bestiaux. Chaque année on choisissait un conseiller municipal qui, accompagné de l'adjoint et de deux ou trois personnes, passait dans toutes les étables, avec un brasero rempli de charbons rouges et un fer à marquer. En arrivant dans l'étable, on chauffait le fer au rouge et on marquait à la base des cornes les bêtes non encore marquées. On mettait l'initiale de la commune. Ainsi à Fleigneux, c'était une F. Le marquage était l'affaire de la commune. Il devait permettre de reconnaître les bêtes en pâture dans les bois.

Tabou de passage. Pour empêcher de passer par un sentier, on met un tourniquet, ou bien une clôture ; souvent on creuse un fossé en travers du sentier, à l'entrée et à la sortie du champ : cela suffit pour empêcher la prescription.

Pour indiquer qu'il ne faut pas entrer dans un champ dont les récoltes sont mûres, surtout au moment des manœuvres, on plante en divers endroits, au bord du champ, un pieu surmonté d'un fagot d'épines ou bien on met un écriteau.

Épouvantails. Dans les cerisiers, on met un oiseau de proie empaillé ; dans les autres arbres fruitiers, des colliers de coquilles d'œufs, dont le bruit sinistre effraie les oiseaux.

Arnold van Gennep.

XVII

JURA

Dans le Jura, les pierres de taille sont rares dans la plaine. Aux environs de Dôle, les limites des champs sont marquées par des bornes de petite taille et non taillées. Pour qu'elles ne puissent être confondues avec des pierres placées fortuitement dans les champs,

Digitized by Google

on a soin d'enterrer au-dessous d'elles des produits de l'industrie humaine : charbon, tessons de poterie, etc.

XVIII

ALSACE

J'ai vu en Alsace planter dans des champs qui viennent d'être moissonnés un piquet surmonté d'une gerbe de paille : il indique qu'on désire ou qu'on défend que les moutons y viennent pâturer ; mes souvenirs ne sont pas précis sur ce point ; dans le premier cas ce serait pour profiter de l'engrais.

Dr L. Laloy.
(Talence, près Bordeaux)

CONTES ET LÉGENDES DE L'EXTRÊME-ORIENT[1]

CLXXXI

L'ORIGINE DES JOURS NÉFASTES

(*Australasie*)

« Si Tiga Boulan était une femme d'une rare beauté. Elle habitait avec cent soixante-treize sœurs un Kampong où l'on n'acceptait pas d'étranger. Les Kampongs qui entouraient celui de Tiga Boulan veillaient à ce que personne ne pénétrât dans sa demeure.

« Cependant le prince Singa-Maharadja parvint à en séduire les gardiens avec de riches présents, et franchit le seuil de l'habitation de Tiga Boulan.

« Vaincue par le courage et la science de Singa Maharadja, la belle solitaire fit bon accueil au prince étranger et brûla bientôt d'amour pour lui.

« Mais tout le temps que Singa Maharadja avait passé dans la demeure de Tiga Boulan, il ne l'avait pas vue manger une seule fois. Il lui en demanda la raison, et elle répondit qu'elle ne mangeait qu'à certains jours du mois. Les lui ayant désignés, elle ajouta qu'il ne fait pas bon de célébrer des fêtes en ces jours, parce que ce sont des jours néfastes.

1. Suite, voir t. XIX, p. 237.

Digitized by Google

« Singa Maharadja était toujours sous le charme de la beauté ; mais il aperçut tout à coup les traits du père de Tiga, un monstre terrible qui se tenait caché. Saisi de frayeur, il prit la fuite et emporta la connaissance des jours néfastes [1] ».

CLXXXI

L'ORIGINE DE CHIRABAD

(Turkestân)

Lorsque Ali vint mettre le siège devant cette ville qui se nommait Chahr-i Khaïber à cette époque, « le gouverneur mit sa tête à prix ; mais ne pouvant réussir à le capturer, il donna l'ordre à un de ses braves d'aller dans le camp même tuer Ali et de rapporter sa tête. L'émissaire fit comme il en avait reçut l'ordre ; mais, se trompant de victime, il rapporta la tête d'un des lieutenants d'Ali, Mir-Akhtane. L'erreur reconnue, la tête fut enterrée dans la montagne à l'endroit où s'élève aujourd'hui le *méghil*. Ali, voulant punir ses ennemis de ce méfait, prit la ville d'assaut, la fit raser entièrement, et éleva à sa place la *ville du lion*, Chirabad [2] ».

CLXXXIII

LA LUNE, LE SERPENT ET LE BOUVIER

(Australasie)

« La légende d'Hola Godang est due à un serpent d'une taille gigantesque. Un jour, un bouvier avait découvert les œufs de ce reptile. Epouvanté à leur vue, il prit une pierre et les brisa.

« Alors le serpent survint et dit au bouvier : Vous avez pris l'âme de mes enfants, je prendrai la vôtre. A ces mots, le bouvier s'enfuit, et le serpent se mit à le poursuivre sans pouvoir l'atteindre ; le fugitif s'était envolé dans les airs. Arrivé auprès de la lune, il se plaignit et lui demanda des secours.

« La lune écouta aussi le serpent, et, embarrassée de la difficulté qui lui était soumise, elle appela le soleil à son aide pour juger ensemble le différend. Ils condamnèrent le bouvier à une amende, mais le serpent ne se contenta pas de ce jugement ; il persista à dévorer le bouvier. Comme la lune ne put rien changer à une réso-

1. L. de Backer. *L'Archipel indien*. Paris, 1874, in-8, p. 404-405.
2. Capus. *A travers le royaume de Tamerlan*. Paris, 1892, in-8, p. 130.

Digitized by Google

lution si fermement arrêtée, elle se mit à la place du bouvier et se résigna à se laisser avaler par le serpent le vingt-neuvième ou le trentième jour du mois. Ce jour est très néfaste et est indiqué par le voisinage de la lune dans le voisinage de trois constellations, c'est-à-dire lorsque les corps célestes figurent un serpent. Cependant la nuit où ils apparaissent sans laisser voir sa tête, donne naissance à un jour heureux [1].

CLXXXIV

L'ÉMIGRATION DE BABER

(*Turkestân*)

« Du temps que Baber était émir de Bokhara, il y eut à la cour un courtisan du nom de Samâne ou Chahimâne. L'émir le combla de présents et de faveurs sans pouvoir jamais le contenter. Las d'entendre ses demandes incessantes de cadeaux, il le chassa. Chahimâne parti, le pauvre émir n'eut plus de repos ; il lui semblait jour et nuit entendre une voix lui crier sans cesse : *Chahimâne kildi*, *Baber koch* (Chahimane est venu, Baber sauve-toi !) Finalement, Baber prit le parti de fuir de Bokhara et s'établit à Chahr i Balkh sur la rive gauche de l'Amour. Il entraîna tout le peuple de Bokhara, ainsi que celui de Chahr-î-Smrâne. Depuis lors, la contrée est déserte, les aryks se sont desséchés ; les jardins ont disparu. Chahr-i-Samâne est devenu un cimetière où les pèlerins se rendant à Mazar-i-Cherif vont prier sur la tombe de l'émir Houssein [2] ».

CLXXXV

LA CONSTRUCTION DU TEMPLE DE SALO-GRIO

(*Java*)

« Le grand prêtre Bambang Sourbo, fils de Dorawati, descendant de Soumawono dans le Kadou, désirait, pour épouse la fille d'un de ses subalternes. La jeune fille ne se croyait pas appelée au mariage ; mais le père n'osant pas la refuser à son chef, exigea de lui qu'il bâtirait un temple en sept jours et promettrait de l'habiter et

1. L. de Backer. *L'Archipel indien*, p. 405-406.

2. Capus. *A travers le royaume de Tamerlan*, p. 162. On remarquera la cause donnée dans la tradition populaire à l'émigration de Baber, descendant de Tamerlan, qui dû céder le terrain aux Uzbegs et alla fonder dans l'Inde la dynastie du grand Moghol.

Digitized by Google

de l'orner de statues lui assurant qu'il avait fait ce rêve à la naissance de sa fille. Le grand prêtre promit, exécuta l'œuvre promise, épousa la jeune fille et sculpta tous les ans une statue pour embellir le temple. La première année, il fit sa propre statue et la plaça dans la niche méridionale ; la deuxième année, celle de sa femme et son enfant et les plaça au nord et à l'est du lieu saint. Il termina ses jours après avoir été marié un *wiendou* ; c'est-à-dire l'espace de huit ans [1].

CLXXXVI

LA RUINE DE CHAHR-I-GOULGOULA

(*Turkestan*)

« Du temps où Bactres était dans sa splendeur, il y avait ici une grande ville très commerçante ; elle possédait un bazar immense où l'on trafiquait jour et nuit. Chahr-i-Goulgoula parlait avec Bactres au moyen de feux allumés la nuit sur les montagnes élevées de mains d'hommes et échelonnées entre les deux cités. Attirés par l'appât du gain, les marchands accouraient de l'Inde, de l'Irân, de l'empire de Tsin (Chine) et Chahr-i-Goulgoula faisait un grand commerce. Ses habitants regorgeaient de richesses. Un matin, au lever du soleil, les caravanes qui avaient campé aux portes de la ville, celles qui avaient attendu sur la rive gauche du Sourkhâne le moment de passer avec le bac, les maraîchers qui venaient des villages voisins avec des provisions de bouche, tous furent saisis d'épouvante : ils n'entendaient plus le moindre bruit s'élever de la ville. La veille, ils s'étaient agenouillés aux cris des moullahs les invitant à la prière du soir ; ils avaient vu étinceler sous le soleil les dômes des medressch et des mosquées, ils s'étaient endormis avec le fracas de la ville dans les oreilles, et maintenant tout se taisait. Ils franchirent, terrifiés, le mur d'enceinte ; toutes les constructions étaient à terres ; les habitants ensevelis dans les décombres ; les cicognes elles-mêmes avaient fui ; il semblait qu'un pied immense eût piétiné la ville. Seul, le minaret était resté debout. Au pied, une femme vieille de plus de cent ans, était accroupie ; elle ne sut répondre aux questions que : Allah est grand ! la ville n'est plus ! Allah est grand ! la ville n'est plus. Longtemps, on a vu la vieille qui se traînait dans la ruine : mais, aujourd'hui, on ne la rencontre plus » [2].

RENÉ BASSET.

1. L. de Backer. *L'archipel indien*, p. 367, d'après la *Tydschrift voor neder Indie*, 1838, t. II, p. 398.

2. Capus. *A travers le royaume de Tamerlan*, p. 166-167, d'après Bonvalot. *De Moscou en Bactriane.*

Digitized by Google

LES RITES DE LA CONSTRUCTION

XXXIX

LES FONDATIONS MYSTÉRIEUSEMENT COMBLÉES

Légende de la fondation du Couvent de Cluysen à Doorenseele (Everghem) en Flandre [1]

La pieuse comtesse Marguerite de Flandre, fille de Baudouin, avait pour habitude de se retirer tous les soirs dans son oratoire : elle y passait souvent des heures entières en méditations précieuses, et avant que de se livrer au sommeil elle offrait à Dieu un cœur pur et sanctifié par la prière. Une nuit qu'elle reposait du doux sommeil des justes, elle eut une vision aussi étrange que merveilleuse. Elle vit les cieux ouverts, l'Eternel assis sur un trône resplendissant, les archanges, les chérubins, les anges aux genoux du Père Céleste, puis, flottant sur des nuages d'or, passant et repassant devant le trône céleste, *Vingt-quatre religieuses* revêtues de la robe de St-Bernard : la Vierge Marie les précédait, entourée d'un cortège d'anges et aux sons d'une musique céleste, les menait au pied du trône où brillait le divin créateur ; ce spectacle enchanteur dura quelque temps, puis s'évanouit comme une légère vapeur : éveillée en sursaut la pieuse Marguerite y vit un ordre du Seigneur, et sans perdre de temps elle fit rassembler tout ce qui était nécessaire pour exécuter la divine mission dont le ciel avait bien voulu la charger ; elle ordonna donc qu'à l'instant, on apportât toutes sortes de matériaux, afin d'édifier un cloître digne du Seigneur. A sa voix et sous sa volonté expresse, on transporta à un endroit vulgairement appelé *Cluysen* tout ce qui était nécessaire pour bâtir : bois, pierres, marbre, et des centaines d'ouvriers rassemblés par Marguerite, jetèrent les premiers fondements du Couvent. Mais nouveau miracle, le lendemain, les *ouvriers trouvèrent les fondements enlevés*, les *matériaux disparus*, et les *ouvrages comblés*, et la terre où avaient eu lieu les premières constructions, couverte d'herbes et de genêts, comme si jamais main d'homme n'y eût remué le sol. Marguerite informée de ce prodige fit re-

1. Il existe aux archives de la Flandre Orientale un manuscrit sur parchemin qui nous relate l'origine de ce couvent. Cette pièce est écrite en latin et c'est la traduction libre qu'on vient de lire.

Digitized by Google

commencer l'ouvrage, et la nuit, pour plus de sûreté, fit surveiller les travaux par des serviteurs dévoués et fidèles ; mais, le *lendemain*, *nouvelle surprise* : *tout avait disparu* au grand étonnement *des surveillants* qui *ne s'étaient aperçus de rien*. La pieuse comtesse, aussi désolée que malheureuse de ne pouvoir exécuter la mission dont elle se croyait chargée, adressa au Seigneur de ferventes prières, et voulant persevérer jusqu'au bout dans l'œuvre pieuse qu'elle avait entreprise, s'adressa à un saint hermite qui habitait un lieu désert et sauvage situé à *Cluysen* ; même elle lui fit part de sa révélation et lui narra les diverses phases et circonstances qui avaient accompagné la volonté de Dieu. Le saint homme la consola et la conduisit dans un endroit affreux, tout couvert d'épines et de ronces ; là, elle vit *les fondements que les Anges*, *dans leur saint zèle avaient transportés*, *et qu'eux-mêmes avaient disposés en forme de monastère*. A cette vue, la pieuse Marguerite se jetant à genoux, fondit en larmes et rendit grâce au Seigneur de ce qu'il avait bien voulu reconnaître son zèle par un nouveau prodige. Les ouvriers furent mandés et on acheva le monastère qu'elle dota royalement ; elle y plaça vingt-quatre religieuses de l'ordre de Citeaux. Mais un nouveau miracle aussi remarquable que la Vision de la Comtesse, s'opéra toujours depuis dans cette sainte demeure et vint confirmer ainsi, par un témoignage non équivoque, et la volonté du Seigneur et la Véracité de la légende sus dite, c'est que *si jamais on outrepasse le nombre de vingt-quatre*, nombre de religieuses que la Comtesse vit dans sa vision, aussitôt l'*une d'entre elles quitte cette terre pour les régions célestes*.

(*Annales de l'Académ. d'archéol. de Belgique*, t. XVII, p. 227, 228, 229).

ALFRED HAROU.

Digitized by Google

LES TRADITIONS POPULAIRES ET LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

XXXVIII

JEAN BOUCHET[1]

CIERGE QUI NE DOIT S'ÉTEINDRE

P. 15. — Estienne roi payen de Limoges qui se convertit à St Martial fut enterré dans l'église de Limoges, — plus tard abbaye de St Martial, — près du tombeau de l'apôtre de l'Aquitaine.

« Dit on au lieu de Lymoges qu'il y a toujours un cierge ardent ou autre luminaire devant sa sépulture : et que si est qu'on cesse d'y en mettre qu'on oit un merveilleux bruit dans la dite église ».

LÉGENDE DE DIDON

P. 20. — Une pauvre fille boiteuse, Loubette, suivante de Ste Hélène, fonda à Poitiers l'église St Pierre le Puellier où elle déposa une relique de la croix et pria le Cte de Poitou de la doter d'un revenu suffisant pour y établir un couvent de filles. Le comte abandonne à la future Ste Loubette, boiteuse comme on l'a dit, tout le terrain dont elle pourra faire le tour du *lever du soleil à midi*, et cet espace devenu bien plus considérable qu'il ne l'avait présumé prend par la suite des temps le nom de deffens du comte, en témoignage de ce fait prodigieux.

PAS DE LA MULE

P. 71. — Un jour que St Hilaire allait voir St Martin à sa cellule de Ligugé, la mule de l'évêque s'inclina devant St Martin et au relever la forme du pié de la dite mule demeura engravée dans une pierre, comme on voit encore de présent. Et a ledit lieu a toujours esté appelé le pas de la mulle.

P. 42. — St Hilaire suit St Jouin qui avait l'habitude de dormir sous un ormeau près du village de Mavau en allant de Poitiers dans le Loudunais et auquel le diable volait son argent pendant qu'il

1. Jean Bouchet. Annales d'Aquitaine. Poitiers, Abraham Mounin, 1646.

Digitized by Google

reposait. En approchant de l'arbre sous lequel dort St Jouin la mule de l'évêque recule effrayée et laisse la forme de son pied sur une pierre. Alors St Hilaire s'approche et conjure le diable qui respecte a l'avenir la bourse du disciple. « Et encore, la pierre est audit chemin engravée du fer de la mulle et y a une croix en souvenir du dit miracle. »

LES SERPENTS ET SAINT HILAIRE

P. 49. — Il advint en une bourgade près Paris, que Frotbandus abbé de l'église Ste Geneviéfve, envoya quelques reliques de St Hilaire pour estre mises en l'autel du dit lieu. Et ainsi qu'on les y voullut mettre, sortirent de dessous deux gros serpens qui en sifflant s'en allèrent hors la dite église, puis moururent subitement. Qui dénotoit que les serpens ne se trouvent jamais où il y a des reliques de St Hilaire, qui a esté vainqueur des langues serpentines, des hérétiques et ennemis de la foy.

Près de l'île Dive en Poictou[1] (dont St Hilaire avait chassé les serpens et couleures) — on dit que ceste isle est ès roches de Primary près Poictiers ; un enfant s'endormit la bouche ouverte et entra par sa bouche un serpent en son corps. Et de ce advertis ses père et mère, avant que le serpent fust mort, menerent en grande diligence leur fils en l'église St Hilaire de Poictiers devant sa sépulture. Et après leur oraison finie et voyage accomply, le serpent sortit visiblement tout vif du corps de l'enfant et vomit tout le venin, parquoy fut incontinent guéry.

OFFRANDES AU LAC

P. 45-50. — St Grégoire archevêque de Tours, récite qu'au territoire appelé *Gabelitam*, y avoit une fontaine, qu'on nommait la fontaine des Helles de laquelle estoit procédé un lac creux, profond, remply de l'eau de la dite fontaine, où le commun peuple du dit pais avoit accoustumé aller une fois l'an et porter linge, langes, laynes, vestemens, pains, fromages et autres choses, chacun selon sa faculté et puissance, qu'ils jettoient dedans ce lac et par trois jours autour d'iceluy, tuoient vaches, veaux, brebis et moutons qu'ils mangeoient par manière de sacrifice. Le quatrième jour ainsi qu'ils s'en vouloient aller, estoient surprins et anticipez de tonnerre, gresle et tempeste si grandes qu'à peine pouvoient tous

1. Il s'agit ici évidemment de l'île de la Côte de l'Océan où aborda saint Hilaire au retour de son exil.

Digitized by Google

retourner en leurs maisons, sans blessures et dommages. Et ainsi le faisoient tous les ans par erreur *duquel* on ne le pouvoit corriger. Quoy voyant l'évesque du pays et considérant que St Hilaire avoit esté extirpateur de tous erreurs, fit édifier une petite église près du dit lac ou estang, au nom de Dieu et de Monsieur St Hilaire et en l'autel d'icelle mit des reliques du dit saint. Puis ordonna un voyage en son diocèse pour aller en pèlerinage à ladite église, un jour que le peuple avoit accoustumé faire ces fols sacrifices audit lac. A quoy le peuple obtempéroit et dès la première fois qu'il y fut processionnellement, cessa la gresle et tempeste, qui avoit accoustumé faire par chacun an audit jour. Et laissa ledit peuple son erreur et mauvaise coustume : la dite église est appelée de présent St Hilaire de la Paluz où il y a paroisse et est près de la Rochelle.

(La version de Grégoire de Tours, paraît fort arrangée; dans son texte il ne s'agit point de St Hilaire la Palu, aujourd'hui dans les Deux-Sèvres).

CERCUEIL AYANT SERVI DE LIT A SAINT HILAIRE

P. 52. — St Hilaire revenant d'exil arriva fort tard en un lieu ou il ne trouva aucun gite pour passer la nuit, si ce n'est un cimetière où il put s'étendre et reposer dans un cercueil vide inoccupé, et le lendemain quand il fut parti « ladite tombe commença rendre eau claire comme une fontaine : « et voyans les gens du pays que la dite eau estoit miraculeuse si et quand y avoit aucuns malades s'alloient laver de la dite eau et incontinent estoient guéris. »

Des oblations des pèlerins une église fut bientôt construite en ce lieu autour du coffre miraculeux.

SAINT HILAIRE REVENANT

P. 53. — Un seigneur ayant voulu entrer en possession d'un bien des chanoines de St Hilaire le Grand de Poitiers, situé en Bourgogne près de son château, ce à quoi ils avoient consenti moyennant le don qui leur fut fait par le comte de Poitou de la seigneurie d'Arsay près La Rochelle, St Hilaire peu disposé à cette transaction où il ne voyait qu'une fraude, apparut la nuit au seigneur et lui donna 3 ou 4 grands coups de son baston pastoral sur la tête. Le comte averti se refusa à prêter la main à l'affaire et la seigneurie des chanoines en Bourgogne appelée Longeret leur resta.

SAINTS GUÉRISSEURS

P. 54. — Au temps de l'auteur, St Hilaire guérissait ou améliorait la situation des gens qui avaient l'esprit troublé. « Aussi est-il

Digitized by Google

réclamé des escoliers qui ont l'entendement gros et rude, dont plusieurs se sont bien trouvés comme il lui ont affirmé par serments. » St Thomaste enterré dans l'église de l'abbaye de St Hilaire le Grand de Poitiers guérissait du mal de dent et de la fièvre. Les malades raclaient et mangeaient la pierre de son tombeau « en sorte qu'il est encore en plusieurs lieux perforé et y a plusieurs pertuis ». J'estime, dit l'auteur, que ce soit l'un des tombeaux de la chapelle St Barthélemy où l'on voit les dits pertuis « et encore les femmes les raclent avec un couteau et en font manger à leurs petits enfants pour guérir du mal et passions du ventre. »

COMMENT L'ÉGLISE SAINT NICOLAS DE POITIERS EST DEVENUE NOTRE DAME LA GRANDE

P. 23. — On a vu au moyen âge des femmes ne plus oser porter le nom sacro-saint de Marie.

Sous Constantin l'évêque Adelphius avait fait construire une église dédiée à St Nicolas àPoitiers.

« On dit communément que le nom de la dite église fut changé pour le premier miracle qui fut fait en la dite église par les mérites et intercessions de la benoiste sainte vierge.

L'abbé de la dite église avoit un jeune neveu très dévot à la Vierge Marie, toutefois au moyen de sa jeunesse s'accousta de quelque jeune femme et s'accordèrent qu'elle viendrait partager sa couche. Eux étant au lict, ce jeune enfant avant que de s'approcher d'elle lui demanda son nom, elle lui fit réponse qu'elle s'appeloit Marie. Lors se recula d'elle et lui dit: Marie, ma mie, pour révérence de celle dont vous indigne portez le nom, je m'abstiendrait de vous toucher, car elle est le miroir de la chasteté, la vierge des vierges. Et de faict s'abstint de son impudicité et eut une si merveilleuse contrition de son péché qu'une faiblesse le print et qu'il mourut une heure après. La pauvre femme doutant de sa mort et que si elle attendoit qu'il eut expiré, on luy put imposer qu'elle l'avoit occis, s'écria et fit venir des serviteurs, qui furent présents à voir trespasser le jeune homme après qu'il eut reçu le sacrement de confession.

Son oncle adverty qu'il étoit mort prés de cette femme, le fit enterrer en terre profane dans les douves du palais de Poitiers près de la dite église. Mais il arriva que 15 jours après ou environ, on trouva sur la fosse du trépassé une rose blanche en branche verte nouvellement venue, jaçoit que ce n'en fut pas la saison. Par quoy fut le jeune enfant désenterré et on trouva en sa bouche un petit billet de papier où estoit escrit en lettres d'or : *Maria*, dont chacun

Digitized by Google

fut fort ébahy. Et à cette raison on fit information et on trouva par la femme le prestre qui l'avoit confessé et les serviteurs, qu'il étoit décédé de douleur et déplaisir qu'il avoit eu de son péché, par quoy fut mis en terre sainte.

Et en commémoration de ce, on fit faire une image de Notre-Dame en la dite église St-Nicolas qui est celle qu'on y voit de présent où depuis ont été faicts tant de miracles qu'en raison de ce on l'appela église Notre-Dame La Grand.

PIERRES TOMBÉES DU CIEL

P. 64. — Légende des coffres en pierres de Civaux qui seraient tombés du ciel pour recevoir les corps des guerriers Francs après la victoire de Clovis sur Alaric que cette tradition place à Civaux (Vienne).

ÉPIDÉMIE

P. 197. Fin du XIVe siècle. En ce temps eut cours par toute la chrétienté une mortelle et pestifère maladie qui estoit avec crachats de sang et estoit si contagieuse qu'on en mourroit non seulement pour communiquer l'un avec l'autre mais aussi *pour se regarder*. De sorte que de cette maladie mourrut plus de la tierce partie des hommes, des femmes et enfans.

P. 66. — Lorsque le corps de St Hilaire extrait de la crypte où il avait été enseveli, fut élevé dans l'église de l'abbaye de St Hilaire le Grand, une merveilleuse lumière apparut sous la voûte de l'église en même temps que se répandait une odeur dont toute l'assistance fut embaumée, plusieurs malades furent guéris.

PROCESSION SINGULIÈRE

P. 175. — Alphonse comte de Poitou ordonna qu'à la 1re procession qu'on feroit de la cathédrale à l'abbaye St Cyprien, au temps des rogations, en passant au pié d'un haut rocher, la huche on crie de la dite ville jeteroit contre la maîtresse chasse de l'église cathédrale où sont les barbes de St Pierre, un vaisseau de verre rond plein de vin et si il y touchoit auroit la valeur de tout ce qu'il mouilleroit de la dite chasse, *mais serait excommunie*. Cela n'est pas très très clair, cela veut peut-être dire « s'il acceptait ». Peu de temps ença ce mystère a été aboli, pour cause de scandale dans l'assistance.

INSTRUMENT SINGULIER

P. 289. — Et quelque jour (Louis XI) commanda à l'abbé de Baigne, homme de grand esprit et inventeur de choses nouvelles

Digitized by Google

quant à instruments musicaux qui le suivoit et estoit à son service qu'il lui fist quelque harmonie de pourceaux, pensant qu'on ne le sauroit jamais faire. L'abbé de Baigne ne s'esbahist mais lui demanda quelque argent pour ce faire : lequel fut incontinent délivré et fist la chose aussi singulière qu'on n'avoit jamais veue. Car d'une grande quantité de pourceaux de divers âges qu'il assembla sous une tante au devant de laquelle y avoit une table de bois toute peinte, avec un certain nombre de marches, il fit un instrument organique et ainsi qu'il touchait les dites marches, avec petits aiguillons qui touchoient les pourceaux, les faisoit crier en tel ordre et consonnance que le Roy et ceux qui estoient avec luy y prindrent plaisir.

Certains temps après, requeste ledit abbé de lui bailler sa dite abbaye de Baigne ; mais il fut sage en réponse. Sire, dit l'abbé, j'ai vacqué par 40 ans à apprendre deux lettres, c'est A, B, je vous prie de me donner autant de temps à apprendre les autres lettres subséquentes qui sont C. D. Comme il vouloit dire j'ai demeuré 40 ans avant qu'estre abbé que je sois autant avant que de céder mon abbaye.

L'ÉGLISE D'AUBETERRE

P. 291. — Il y a au lieu d'Aubeterre une chose singulière et m'ébahis que les cosmographes n'en ont faict mention. C'est une église belle grand et clère et cimetière tout ensemble qui est faicte toute d'une pièce et au plus haut d'icelle au-dedans y a une fontaine qui incessamment flue eau et par dessus est situé et assis le chasteau à grosses tours et fortes, et non ayant d'autres fondations que ladite église en laquelle y a collège de chanoines et un abbé qui porte crosse, laquelle abbaye est élective et consistoriale. Le corps de St Maur autrefois abbé de cette abbaye y fut inhumé depuis a esté transporté à St Maur des Fossés près Paris, ordre de S. Benoist.

LA COQUELUCHE (influenza)

P. 332. — 1510. Au mois d'août survint en tout le royaume de France tant à villes qu'à champs une merveilleuse maladie dont peu de gens évadèrent qu'ils ne fussent malades ou morts en moins d'un mois. Laquelle maladie fut appelée par aucun bons compaignons la coqueluche parce qu'elle saisissoit les gens par la tête principalement avec une douleur d'estomach, de reins et de jambes et de fièvre folle qui prenoit et laissoit d'heure en heure avec merveilleux dégoût de pain, vin, viande et où les purgations nuisoient plus qu'elles ne profitoient et selon les complexions des personnes

Digitized by Google

les unes étoient plus malades que les autres, plusieurs gens de bien et de nom en allèrent de vie à trépas.

XXXIX

P. 48-49. — Au temps que les Danois entrèrent en Aquitaine, un mauvais garçon de leur secte dit qu'il vouloit recevoir le sacrement de baptême et promit de faire de grands biens audit pais, si le Comte Arnulphe le vouloit tenir sur les fonts à quoiqu'il s'accorda. Le dit Danois qui n'avoit intention de recevoir le dit sacrement vouloit seulement voir la forme et les solennités qu'on y gardoit. Après qu'il eut été tenu sur les fonts et qu'on lui eut baillé les aubes blanches sur sa tête, on le fit entrer au chœur de l'église devant le tombeau du saint et ainsi qu'il y entrait bien que l'air fut calme et serain et qu'il n'apparut aucunes nuées néantmoins, s'éleva subit une merveilleuse tempeste de vent qui osta les dites aubes de dessus la teste dudit Danois et ainsi que le vent leur eut fait faire maintes tours impérieux par l'église, on les perdit de veue et le Danois s'en retourna infidèle comme il était venu.

LX

Filleau [1].

P. 18. — « Toutes ces austeritez quoique grandes et capables de ravir la vie à des personnes moins courageuses et hardies en la pratique des vertus furent portées à un plus haut point de pénitence durant le St Temps de Caresme lorsque se rendant artificieuse pour patir elle mit à son cou et à ses deux bras trois cercles de fer, elle ceignit son corps de trois chaînes de fer que Sainct Junien lui avait données qui firent une entrée si profonde dans sa chair délicate que pour les tirer après la Ste Quarantaine finie, il lui fallut faire une incision qui lui causa un tel flux de sang qu'elle se mit en danger de perdre la vie. Cf. Fortunat, chap. 14, André du Saussay, Martyrol. Gallic. idibus Augusti [2].

P. 126. — En 1265 au jour de la feste de Ste Radégonde, un masson nommée Jean Trouvel de la paroisse de St Sauvestre ou St Sauvain de l'archipretré de Rom (en Poitou) ayant taillé des pierres le marteau luy demeura en la main qui se retira de telle sorte qu'il lui était impossible de l'ouvrir sentant une douleur extrême, laquelle lui ayant

1. Preuve historique des litanies de Sainte Radegonde par Filleau. Poictiers, Abrah. Mounin, 1643.

2. Cfr. les Cercles de Sérapion au Musée Guimet.

Digitized by Google

duré quelques jours après qu'il eutre connu sa faute et promis de ne plus violer la fête de Ste Radégonde le marteau lui tomba de la main lequel il offrit au tombeau de Ste Radégonde et y a esté longuement conservé.

P. 167. — Ste Radégonde reçoit de Dieu une lampe dont l'huile se multipliait d'elle-même de sorte qu'elle ne s'éteignait jamais, sans qu'on fut obligé d'ajouter d'huile nouvelle.

P. 189. — A la sépulture de Ste Radégonde on faisait boire aux malades de l'eau dans laquelle avait trempé l'un des coins de la nappe « qui joint ce vénérable tombeau ». Dieu leur envoyant la santé par l'entremise d'un petit sommeil duquel ils se trouvoient saisis dès qu'ils avoient pris ce remède salutaire.

LXI

Jean de la Haye [1].

Chapitre 3. — Les Poictevins se peignoient tous spécialement de rouge, de là furent appelés Picti et eux *Poictevins rouges*.

Léo Desaivre.

LA MER ET LES EAUX

CCCXCV

LES MARIÉES ET LES FONTAINES DANS LE CANTON DE LA MOTHE-SAINT-HÉRAYE (*Deux-Sèvres*)

Pour que la mariée soit féconde, il faut aller lui faire tremper l'un de ses souliers à telle ou telle source. On dit alors que la mariée a *botté*.

A Pamproux, on va à la belle fontaine de la roche Ruffin, l'une des principales sources de la Sèvre-Niortaise et la noce crie, quand on a forcé la mariée à mettre un pied dans l'eau :

La mariée a botté,
Elle aura un drôle (poupon) dans l'année.

A Exoudun, on allait à la fontaine bouillante, autre source impor-

1. Jean de la Haye, baron de Couteaux. *Mém. et rech. de France et de la Gaule Aquitanique*. Poictiers Abrah. Moussin, 1643.

Digitized by Google

ante de la Sèvre, plus en amont : à Loubigné d'Exoudun, à la fontaine à l'oiseau. Ailleurs, on fait danser la mariée sur le serpolet pour avoir de bon lait. (B. Souché. *Croyances, présages et traditions diverses*. Bull. de la soc. de statistique des Deux-Sèvres, 1879, numéros 11-12, p. 186).

Quoique B. Souché affirme qu'on n'a plus foi dans cette pratique, devenue d'après lui un simple amusement, feu Lièvre dans ses *Notes sur Couhé* déclare que toute confiance dans l'ancien rite n'est point perdue.

Voici comment il se pratique à la fontaine d'Isernay, même commune d'Exoudun. On fait franchir ensemble au marié et à la mariée le petit bassin muré de la source, et garçons et filles de la noce les aspergent au passage en s'efforçant de leur jeter l'eau *entre les jambes*.

(Communiqué par M. Alfred Debœuf, ancien greffier, natif de La Mothe-St-Héraye).

LÉO DESAIVRE.

CCCXCVI

UN SAINT QUI FAIT JAILLIR L'EAU D'UN ROCHER

Sur une montagne, auprès de Ching (Luxembourg), il y a une fontaine dont l'existence est attribuée à St-Thibaut qui, par ses prières, la fit sortir d'un rocher pour se rafraîchir, lui et ses compagnons pendant leur travail.

(*Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XX, 1888, p. 191).

ALFRED HABOU.

CCCXCVII

LES ROGNURES D'ONGLES DANS LES FONTAINES

Les pèlerins jetaient parfois des rognures d'ongles dans la Fontaine bénite à Sainte Rafine, dans la Rouergue, dans un but qui n'est pas indiqué. (Rossignol, *Congrès arch.* Albi, 1863, cité par le Dr Cabanès. *Bull. général de thérapeutique*, avril 1904). Cette coutume a-t-elle été relevée ailleurs, et quel était son but ?

P. S.

Digitized by Google

LES MARQUES DOMESTIQUES

I

INSCRIPTIONS DE MAISONS

L'ARTICLE très intéressant de notre confrère Gaudefroy Demonbyne (Décembre 1903) pourrait bien ouvrir une nouvelle voie à peine exploitée à nos études folkloristes, celle des inscriptions de maisons qui doit avoir fleuri dans tous les pays ce me semble. J'ai vu en Allemagne de nombreuses traces de cette jolie coutume ; trop jeune pour en prendre note en ce temps, je me souviens cependant que la plupart des presbytères de campagne étaient ornés d'une inscription au-dessus de leur entrée ou sur le pignon de la maison. C'était tantôt le simple mot de *Salve*, tantôt : « Que le Seigneur bénisse votre entrée de même que votre sortie » ou bien quelqu'autre verset biblique. En ville, nos pasteurs se contentaient de faire reproduire ces paroles au-dessus de la porte de leur bureau de travail ; les familles pieuses imitaient volontiers leur exemple.

J'ai aussi vu de ces inscriptions dans les maisons anglaises et c'est en Suisse que j'en ai recueilli un assez grand nombre que je me fais un plaisir de faire connaître ici. Je ne crois pas me tromper en affirmant que ce sont principalement les cantons protestants qui fournissent une ample moisson d'inscriptions tant sur les pignons et les seuils, donc à l'extérieur, tant à l'intérieur de leurs demeures et de leurs temples.

La vieille église de Küssnacht, par exemple, n'avait à l'intérieur d'autre ornement que des versets bibliques peints en couleur avec beaucoup de goût sur les murs blancs de l'édifice ; et je me souviens que, tout en contemplant cette décoration simple et harmonieuse, je ne pouvais m'empêcher de penser que c'était bien là la décoration qui convenait le mieux à une église de campagne. Point d'images grossières, mal peintes et mal dessinées, mais des paroles saines qui vous saluaient dès l'entrée, éveillant dans votre âme la ferveur, la consolation et la foi que vous veniez chercher dans la maison de Dieu. Et même, lorsque vos pensées distraites ne saisissaient plus le sens exact de la parole du prédicateur, elles s'attachaient involontairement à l'une ou à l'autre de ces phrases religieuses qui confortaient votre âme tout en l'élevant au-dessus de vos peines terrestres.

Digitized by Google

Sur le badigeonnage blanc des murs de l'hôtel de ville de Schwytz, j'ai relevé les belles paroles suivantes :

« Juge juste, juge, car le Seigneur seul a le droit de juger ; tu n'es que son serviteur ! »

A Zurich, sur la vieile maison des tireurs datant de 1665, on lit ces paroles ingénieuses :

Tirer et mourir sont affaires sérieuses
Qui demandent autant d'art que d'application.
De même que le tireur, l'homme, destiné à mourir,
Ne doit jamais perdre de vue son but.

Mais que penser de ce quatrain, relevé sur une maison à Wennis en Tyrol ?

Construite sous la garde de Dieu,
Cette maison a brûlé trois fois ;
Elevée pour la quatrième fois,
Elle a été confiée à Saint-Florentin.

Le pittoresque bourg d'Adelborden dans l'Oberland bernois fournit de nombreux exemples de la coutume de mettre son nom à côté d'une devise quelconque. Ces maisons conservent le nom du propriétaire, de l'architecte et des ouvriers, appelés encore *Kneeht*, serviteur ; elles racontent ainsi la vie de toute une genération ; telle par exemple :

« Construite pour Kilian Schranz et Clara Pirnen en 1799 par Christian Hari charpentier, Peter Lauern, Johannes Hari, Kilian père et fils ouvriers, réparée en 1885 par Georges Barnet, Peter Zimmen, etc. »

Une autre maison avait pour devise :

Si le Seigneur ne construit pas la maison
C'est en vain que les ouvriers y travailleront.

Au-dessus de la porte de l'auberge on lit :

Seigneur, protégez cette maison
Et ceux qui y entrent et sortent ;
Conduisez-les par votre douce main
Sur le chemin de leur salut.

Lorsqu'au nom du propriétaire, on a joint celui du charpentier, du maître maçon et de ses ouvriers, les inscriptions font souvent le tour de toute la maison, presque toujours isolée de tous côtés. La nouvelle école de Grindelwald, un vrai palais à deux étages, porte ainsi de nombreuses inscriptions sur les boiseries du premier et du second étage. La première corniche est décorée des noms des maîtres maçons, charpentiers et de leurs ouvriers, mentionnant

Digitized by Google

comme date de la construction l'époque où la première ligne ferrée ouvrit à ce beau pays une nouvelle ère de prospérité, 1887. La corniche du second est ornée de jolies maximes parmi lesquelles j'ai relevé celle de la façade ; elle serait sans doute répudiée par nos édiles parisiens, elle est appréciée dans le pays libre de la Suisse et témoigne du sentiment vraiment chrétien de celui qui l'a composée :

Je suis une école, bâtie par les hommes,
Plus grande est celle que Dieu nous éleva,
Notre vallée de Grindelwald, école modèle,
C'est là qu'il faut s'asseoir pour apprendre !

HEDWIGE HEINECKE.

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES

CXLIII

PIERRES A EMPREINTES DANS LE LUXEMBOURG BELGE

Non loin de Weris (Luxembourg) on peut admirer la pierre appelée Pays-Bayard, dans laquelle une rainure longitudinale a été, suivant la légende, creusée par le célèbre cheval Bayard, monté par les quatre fils Aymon, et qui franchit d'un seul bond, la distance qui sépare Durbuy de Weris ; au-dessus de cette localité, on voit encore se dresser une énorme pierre à plus de sept mètres de haut qui forme la tête d'un banc de rocher, et que dans le pays on appelle la « *pierre Menhar* ». Ce mot *Menhar* n'est peut-être qu'une altération du mot *Menhir*, nom donné à un autre monument druidique ; enfin non loin de là encore, on voit une grosse pierre qui rappelle la forme d'un lit, et qu'on appelle « *le lit du diable* ».

(*Institut archéologiq. du Luxembourg*, t. XX, 1888, p. 205).

ALFRED HAROU.

Digitized by Google

LA LÉGENDE NAPOLÉONIENNE

V

EN HAINAUT

Dans le Hainaut beaucoup de services de faïence commune rappellent les hauts faits de l'épopée napoléonienne; assiettes, tasses, plats, entretiennent dans le peuple le souvenir de la grande époque.

Beaucoup de tasses ont le fond orné du portrait de l'Empereur. A Gosselies (Hainaut), ce détail fait dire couramment dans le peuple, lorsqu'on boit de bon café : « *On ne voit pas Napoléon au fond* ». C'est-à-dire le café est de bonne qualité, il est noir, circonstance qui empêche d'apercevoir le portrait de l'Empereur qui se trouve au fond de la tasse.

ALFRED HAROU.

LE FOLK-LORE DE LA TOURAINE

VI

COUTUMES ET PRATIQUES SE RAPPORTANT AUX DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE L'ANNÉE [1]

1er janvier

On ne doit pas le premier jour de l'année laisser prendre de feu à son foyer : ce serait s'exposer à de grands malheurs. (PREUILLY).

On échange des souhaits. Les métayers apportent une paire de poulets à leurs maîtres qui les régalent et leur font un cadeau en retour.

Les enfants pauvres vont, par groupes, de maison en maison

1. Dans le numéro de Février on a donné par erreur des coutumes qui, chronologiquement, n'auraient dû venir qu'après celles-ci. De plus, on m'y a fait faire des fautes de toutes sortes. Je prie seulement de vouloir bien lire, p. 106, Nouâtre au lieu de Vouêtre, et p. 108, Chedigny au lieu de Chedingy, enfin, p. 109, on danse non pas la branche, mais le branle d'Ecueillé. L. P.

Digitized by Google

souhaiter la bonne année et recevoir des étrennes ; on leur donne de tout : des noix, des pommes, des cerises cuites...

Bon nombre de personnes prétendent qu'arriver le premier à un puits commun, le premier jour de l'an, porte bonheur.

(TOURNON-St-PIERRE.)

C'est un homme qui, le premier, doit souhaiter « la bounne annaie » à la maîtresse de maison : autrement elle mourra dans le courant de l'année. (LIGUEIL).

ÉPIPHANIE

Le plus jeune enfant de la famille se cache sous la table pendant que la maîtresse de maison fait les parts du gâteau des Rois. Lorsqu'elles sont terminées, elle les prend successivement et demande : « Sancte Domine, pour qui ? » — L'enfant répond en nommant les unes après les autres les personnes présentes. (PREUILLY).

SAINT-HILAIRE

(*14 janvier*)

La veille de la St Hilaire, au soir, les jeunes gens dressent sur une petite table légère, garnie d'une nappe bien blanche, un beau gâteau au milieu de branches de myrthe et de laurier, ornées de rubans multicolores et de fausses fleurs d'oranger : ce sont les « livrées ». Puis, quatre d'entre eux, soulevant la table, la portent chacun par un pied et toute la bande suit. Ils vont ainsi de maison en maison là où il y a des jeunes filles. A la porte, ils entonnent la chanson ci-dessous, après chaque couplet de laquelle revient le refrain : « Donnez-nous le gui l'an neuf ! » Alors ils frappent trois coups. Si on leur ouvre et qu'on leur donne quelque chose, ils attachent un ruban au bras de la ou des jeunes filles. Sinon, il n'est point de mauvais tours qu'ils ne jouent avant d'aller chanter devant une demeure plus hospitalière. (PREUILLY).

LE GUI L'AN NEUF

I

Ouvrez, ouvrez la porte, Mesdames,
A ces gentils garçons
Qui viennent de la campagne
Visiter vos maisons.

Digitized by Google

Si nous sommes venus ici,
Ce n'est pas par gourmandise,
C'est pour entretenir le jeu.
Donnez-nous le gui l'an neuf (pr. neû) !

II

Et vous, maîtresse de céans,
Retroussez votre grand'manche,
Allez voir dans le saloué (saloir)
Si le lard y trempe,
Si le lard n'y trempe pas,
Mettez-y un chapon gras,
Un aloyau de bœuf (beû).
Donnez-nous le gui l'an neuf (neû) !

III

Si vous ne voulez pas nous donner
La fille de la maison,
Donnez-nous la chambrière
Nous la tournerons,
Nous le virerons
L'échine au feu.
Donnez-nous le gui l'an neuf !

Au lieu de : « Donnez-nous le gui l'an neû ! » On dit à Tournon-St-Pierre : « Donnez-nous la guilloneu ! » — La guilloneu était une espèce de galette faite spécialement pour ce jour-là, de forme ovale et fendue aux deux bouts, comme une tête de carpe. On faisait entrer les garçons et il fallait boire un potet de vin pour manger la guilloneu.

A la St-Hilaire commençaient les rondes de carnaval. On y allait tous les dimanches. Les vieilles femmes, qui voulaient avoir une belle récolte de chanvre, s'y rendaient chanter et danser avec les jeunes filles :

Entre Paris et Nantes (bis)
Il y a un coq qui chante
La nuit et le jour.
Vive la jeunesse
Qui ne vit que d'amour !

LÉON PINEAU.

Digitized by Google

NOTES SUR LES TRADITIONS ET LÉGENDES DE LA PROVINCE DE LIÈGE

LA FLORE (suite)

1. *La Digitale.* — Cette plante vénéneuse se nomme, à Liège, « *deuquet d'Notru-Dame* »[1], *doigtier de N.-Dame*, parce que ses fleurs peuvent recouvrir l'extrémité des doigts des mains et former ainsi un doigtier. A Huy la digitale prend le nom de *dé de couleuvre.*

L'Ancolie porte un nom à peu près semblable au premier, elle se nomme à Liège « *gant de N.-Dame* ».

2. *La capucine* (Tropœolum majus). — Cette plante grimpante se nomme en Wallonie : « *mastouche* » et en Flandre *Indiaensche kers* (cerise indienne).

Beaucoup de personnes font macérer les graines, encore vertes, des capucines dans du vinaigre et les utilisent en guise de cornichons, comme condiment.

(Flandre et Wallonie).

3. *La saxifrage.* — Cette plante qui croît dans les terrains pierreux se nomme en Flandre : *brise-pierre ;* à Bruxelles, on prétend que les peintres imitent difficilement sa fleur d'où son nom de *désespoir du peintre.*

4. *L'œillet.* — A Grand Han l'œillet porte le nom de *D'jalofrenne.*

5. *La lunaire.* — Cette plante se nomme en Wallonie « *monnaie du pape* ».

En pays flamand cela porte le nom de *Mankruyd*, herbe de l'homme. (Coremans. *Année de l'Ancienne Belgique*). Je pense que le savant docteur Coremans fait erreur, c'est *Maenkruyd* qu'il faut dire, *herbe de la lune*, comme en français du reste, et non *Mankruyd*, herbe de l'homme, comme il l'écrit.

6. *Marronnier d'Inde.* — Le fruit du marronnier d'Inde, rapé, est une poudre quelquefois employée, en Hainaut, contre les rats. On prétend que ce fruit est un poison violent pour ces animaux.

— A Liège, les enfants nomment « Cascogne » les marrons sauvages; ils en font des chapelets qu'ils utilisent pour certains jeux.

— Dans le Condroz, les enfants font sécher les marrons et les lançent au mur ou les écrasent du pied afin de produire un bruit d'éclatement.

1. Le nom flamand de la Digitale est *Vingerhoedkruid. chapeau des doigts.*

Digitized by Google

7. *Le réséda.* — En Hainaut et à Liège, le réséda se nomme *rose d'Egypte*, à Verviers on le connaît sous le nom de *Résette*.

8. *La pervenche.* — Dans le peuple on croit que la pervenche tarit le lait des nourrices.

(Wallonie).

— En Flamand on la nomme *Maegdekruyd*, ou Maegdenpalm, herbe de la Vierge. On nous dit que ce nom lui vient de ce que, cueillie entre l'Assomption et la Nativité de la Vierge, elle protège contre les mauvais esprits et porte bonheur. (Coremans, Année de l'Ancienne Belgique).

— Dans beaucoup d'endroits cette plante orne les tombes.

9. *Le foin.* — A Liège on nomme la semence de foin, *florain* (étymolog. *flos*, *floris*, fleur) *d'four*; et *Semson*, à Hernalle (Condroz).

10. *Le bouleau.* — Aux environs de Merxplas (prov. d'Anvers), j'ai vu les enfants recueillir la sève du bouleau et dire, en la buvant, qu'ils buvaient du Champagne.

— A Hollogne les paysans font infuser des feuilles de bouleau et boivent ce thé pour se guérir des rhumatismes.

11. *Le chêne.* — Aux environs de Gand, on prétend que la croix de Jésus fut confectionnée avec le bois d'un chêne ; c'est pourquoi sa foudre n'atteint jamais cet arbre. (Messager des Sciences Historiq. t. XXVIII, art. de W. Huyttens).

12. *Rose tremière* (Athaea Rosea). — A Middelkerke (littoral belge) on nomme cette plante *Stokroos*, bâton de roses. Ce nom vient sans doute de ce que les fleurs sont échelonnées sur la tige, sur le *bâton*.

— A Huy la rose trémière est appelée *Rose de mer*.

13. *La Mandragore.* — « Cette plante a longtemps servi aux char-« latans pour abuser de la crédulité des Ignorants ». (Annuaire du cultivateur pour l'an III, p. 142).

14. *La verveine*, (Yzerkruyd, plante de fer). — « On la cueille le « jour de St-Jean et on en porte sur soi pour se garantir des ruptu-« res (hernies). On la brûle ce jour-là et nos paysans disent ironi-« quement que, dans sa cendre, se trouve le *Gekkensteen* (la pierre « des fous). Plus connue dans le pays wallon qu'en Flandre ». (Coremans, l'Année de l'Ancienne Belgique).

15. *La rue.* — Si vous voulez faire disparaître la *cigüe* de votre jardin plantez y de la *rue*. L'une ne saurait vivre dans le voisinage de l'autre.

(Comm. de M. Marvet, à Liège).

— Pour les maux de gorge, on saupoudre une tranche de lard de *feuilles de rue* écrasées et on l'applique sur la partie malade.

(Liège).

Digitized by Google

16. *La sauge*, (Salvia). — C'est une plante qu'on voit figurer dans presque tous les procès de sorcellerie. En flamand : *Salie*.

— En Hainaut, les feuilles de cette plante, frottées contre les dents, leur donnent de la blancheur.

— Faire macérer des feuilles de sauge dans du genièvre pour guérir des maux d'estomac.

(Hamoir).

— Cuire de la sauge et du lait pour les maux de ventre.

(Condroz).

17. *Le cerisier*. — A Mons, les cerises, connues sous le nom de *Bigarreaux*, se nomment *Gascognes* ; même nom à Liège ; dans le Condroz le bigarreau *rosé* se nomme *blanque panse* (ventre blanc).

18. *Le prunier*. — A Mons, la reine-Claude se nomme *perdrigon*.

— A Fayt-lez-Seneffe une prune d'un rouge violacé, ayant une forme *identique* à la Reine-Claude, se nomme *perdrigon rouge*.

19. *Les fèves de marais*. — A Mons les fèves de marais se nomment *artoilles* (doigts de pierre) de *capucin*.

20. *Les haricots*. — A Mons les haricots dont la silique verte se mange avec la semence à demi-formée se nomment « mange-tout ».

— Le haricot nain se nomme « Cropette » dans le Condroz.

— Les pois et haricots mis en terre à la Ste-Gertrude (17 mars), lorsqu'elle est éclairée par la pleine lune, lèvent bien.

(Coremans. L'Année de l'Ancienne Belgique, dans le Bull. com. roy. d'hist. VII, 1re série, p. 85).

— Dans la plupart des localités wallonnes on ne plante les *fèves*, *haricots et pois*, qu'après la fête des *Saints de glace* (11, 12 et 13 mai).

21. *Les pommes de terre*. — A Ferrières (province de Liège), on porte une pomme de terre, jusqu'à ce qu'elle soit *réduite en miettes*, dans la poche *gauche* du pantalon, pour être préservé des *maux de dents*.

— Lorsqu'on s'est brûlé le doigt, faire un trou dans une pomme de terre et y introduire le doigt brûlé. La pomme de terre aura bientôt fait de « tirer le feu » du doigt.

(Liège).

22. *La mousse d'Irlande* (lichen). — Boire du thé de mousse d'Irlande (lichen) contre la toux.

(Hamoir).

— La mousse d'Irlande croît de préférence sur le chêne et le poirier.

(Condroz).

23. *Le thym* — Avec cette plante on fait un thé qui guérit la toux.

(Hamoir).

Digitized by Google

24. *Les noisettes.* — Les noisettes seront trouées (piquées par les vers) s'il vient à pleuvoir le jour de la Saint-Jean.

(Hamoir).

25. *La mercuriale.* — A Liège on la nomme *Hitrouille*, à Hüy *Colla Roubin.*

26. *Le ricin.* — Un paysan de Hognoul (Liège), se rend en ville, achète des graines de ricin, qu'il introduit dans les galeries des taupes et prétend ainsi débarrasser son jardin de ces animaux.

27. *Poligonum.* — Les feuilles de cette mauvaise herbe paraissent tachetées de sang, ce qui a donné naissance à la légende suivante que j'ai recueillie à Knocke Sur-Mer : Cette plante, croissant au pied de la croix sur laquelle agonisa Jésus, reçut quelques gouttes de son sang. C'est en souvenir de cet évènement que tous les Poligonum portent une tache de sang sur leur feuillage.

A Liège, sur le littoral, dans le Hainaut, on prétend que ces plantes affectionnent *particulièrement* les champs de pommes de terre.

Le *poligonum* se nomme à Hermalle-sous-Huy (Condroz) *Sassal*, et *roue* (rue) [1] *à tâche.*

Comme à Knocke, cette plante a sa légende : dans le Condroz, on prétend que les tâches de sang proviennent de la Vierge Marie qui perdit quelques gouttes de sang mensuel en se promenant.

A Houyet on fait avec cette plante des tisanes qui facilitent et régularisent le flux mensuel des femmes.

28. *Le cornouiller.* — A Liège cet arbre se nomme « *Cwégnoûlt* ».

En Picardie j'ai entendu dernièrement appeler cet arbre *Cornillot.*

29. *Le houblon.* — A Bruxelles, on prétend qu'il suffit de placer quelques cônes de houblon sous l'oreiller pour combattre l'insomnie.

30. *Le bluet.* — Faire macérer des *bluets* dans du « *péquet* » (genièvre) et s'en frotter les paupières, est un remède excellent contre la faiblesse de la vue.

(Liège).

31. *Le noyer.* — Cueillir, à midi, à la *St-Jean*, des petites *noix*, les couper en quatre et les faire macérer dans du genièvre. Ce breuvage guérit les maux de ventre et d'estomac.

32. *La betterave* [2]. — Le soir de la saint *Maucrâwe* (vers le 15 août. C'est un saint fictif), un gamin, au corps bariolé de noir, est hissé sur un pavois improvisé et promené à travers les rues par ses petits camarades, tandis que d'autres portant au bout de longue perches des

1. Plante ligneuse.
2. Un trou fut pratiqué dans la betterave de façon à simuler les yeux et la bouche d'une tête humaine.

Digitized by Google

betteraves évidées dans lesquelles on a placé une chandelle, précèdent le cortège.

Pendant cette marche processionnelle les enfants chantent :

« St-Macrâwe,
« Grosse tiesse di bwè,
« Li ci ki n'a nol tiesse,
« N'a ni besoin di t'chvè.

Traduction.

St-Macrâwe,
Grosse tête de bois,
Celui qui n'a pas de tête,
N'a pas besoin de cheveux.

33. *Le seigle.* — Le jour de la St-Jean, à midi, on recueille quelques chaumes de seigle. Ces tiges servent à confectionner des sous-ventrières destinées aux bestiaux qui sont atteints de météorisation. Ces liens les guérissent aussitôt de l'affection.

(Hermalle-sous-Huy).

Paille de seigle ou de froment. — On jette de la paille fraîche sous le ventre des chevaux qui sont atteints de rétention d'urine. Le chatouillement produit par cette litière *fraîche* provoque une évacuation d'urine.

(Condroz).

LA FAUNE (*suite*)

L'ARAIGNÉE

Nos paysans wallons se servent de l'araignée des jardins (cette araignée grise qui porte une croix sur le dos), en guise de baromètre. Si le temps est au beau, sa toile a beaucoup d'extension, ses attaches sont longues, si au contraire sa toile se rapetisse, c'est qu'un trouble atmosphérique est à prévoir.

LE LIÈVRE

— Le lièvre à l'approche de l'orage ou de la pluie, se tient tapi dans les buissons, les fourrés, on ne le voit pas dans les champs.

— En Hainaut le gîte du lièvre se nomme sa « *forme* ».

Digitized by Google

LE PORC

De tous les animaux *c'est le porc qui ressemble le plus à l'homme.* Il suffit d'ouvrir l'animal pour s'en convaincre; *son anatomie interne est identique à celle de l'homme.* Cette croyance est répandue dans presque toutes nos provinces.

LES METS (*suite*)

Le sel. — A St Trond (Limbourg) si l'on répand du sel sur la table, on se mariera avec un veuf ou une veuve.

— La veille de la Noël on jette une poignée de sel sur la table. Si ce sel se fond, on devra mourir. D'autres ne voient dans cette expérience qu'un moyen de savoir si l'année suivante sera humide ou non; si le sel sel se fond on attend une année humide. (Coremans. *L'année de l'ancienne Belgique*, dans le bull. com. roy. d'hist. 1re série, VII, p. 100).

Le lait (petit lait). — Ce petit lait (en flamand *Botermelk*, lait de beurre) se nomme à Mons (Hainaut), *lait battu*, *lait buré*, à Grand-Han, *lait de beurre*, etc,

C'est le régal des populations flamandes d'Anvers et des environs qui le mangent en guise de soupe; souventon y ajoute du sirop afin de lui donner plus de douceur et de coloration.

Dans les pays Wallons le *lait buré* est généralement dédaigné et sert de nourriture aux porcs.

A Liège, on prend quelquefois le *lait battu*, en guise de remède; il guérit les *maux d'estomac.*

La bière. — Bière de nouvel an, bien rajeunissante. (Coremans. l. c., p. 83).

On fait boire beaucoup de bière aux nourrices pour augmenter la secrétion du lait.

(Flandre et Wallonie).

La bière de mars est très réputée en Wallonie, elle se conserve plus longtemps que les autres bières.

A Esschene, St Roch est le patron de la bonne bière. A Fagt-lez-Seneffe une basserie portait le nom de St Roch et la statuette du saint, placée dans une niche, en ornait la façade.

La soupe. — Un vieux refrain, que j'ai entendu bien des fois dans mon enfance, disait:

« La soupe aux choux
« Se fait dans la marmite.
« Dans la marmite
« Se fait la soupe aux choux.

Digitized by Google

— En Wallonie, la pluie se nomme une *soupe de chien*.

— A Liège on prétend que la personne qui reçoit dans son assiette une des feuilles de laurier du *potage* restera sept ans sans se marier; on dit aussi que c'est elle qui doit laver la vaisselle. (Liège).

— Prendre un « *bouillon d'onze heures* » [1], c'est s'empoisonner en prenant un breuvage.

(Hainaut).

Le sucre. — On dit aux enfants de ne pas manger de sucre, que cela *gâte les dents* (Hainaut), les fait tomber. (Liège).

Lard et jambon. Aux environs de Liège une omelette au lard ou au jambon se nomme un « chapon de Hesbaye ».

Le jambon est le mets préféré des *fêtes paroissiales* ou *kermesses liégeoises*.

Le riz au lait (*Rystpap*), bouillie au riz, en Flammand).

La bouillie au riz est le plat de consistance de toutes les kermesses flamandes; on en mange des quantités invraisemblables. On saupoudre généralement cette bouillie, qu'on a laissé refroidir, de cassonade.

La poteïé liégeoise. — Les liégeois aiment leur *poteïé*, c'est-à-dire une étuvée de pommes de terre et de carottes ou de choux verts, à laquelle ils ajoutent quelquefois un morceau de lard. C'est le mets populaire par excellence.

La gibelotte. — Le lapin en gibelotte est le mets du pauvre et de la classe moyenne, à Liège, le jour de la Noël. Aux approches de cette fête les lapins atteignent un prix relativement élevé.

On mange aussi la nuit de Noël, des tripes (boudins) et des *bouquettes* [1], ainsi que des *côtes de porc* aux choux.

La tarte. — La tarte se mange à toutes les kermesses, ducasses et fêtes paroissiales, tant en Flandre qu'en Wallonie.

A Liège on nomme *doreïé* (dorées) toutes les tartes *non recouvertes de pâte* et dont on peut deviner immédiatement la composition. Il est probable qu'au début on aura appelé « *doreïé* », la *tarte au riz* aux reflets dorés, mais qu'ensuite on aura généralisé le nom qui est devenu, comme nous venons de le dire, celui de toutes les tartes indistinctement non recouvertes de pâte [2]. On dit souvent une *dorée* aux prunes, aux cerises, etc.

1. On ajoute quelquefois: *prendre un bouillon d'onze heures et crever à midi.*

1. La *bouquette* est faite avec de la farine de blé sarrasin.

2. Il y a d'autres variétés de tartes recouvertes de pâte ; il faut les découper afin de connaître leur composition.

Digitized by Google

La viande. — La viande de cheval donne des clous (furoncles).

(Liège).

— Aux environs de Spa on dit aux enfants qu'ils ne doivent pas manger de *viande* le vendredi saint, s'ils veulent dénicher beaucoup d'oiseaux.

Ici le mot *viande* est employé pour *aliments*, comme c'était l'habitude au moyen-âge, car le paysan ne mange pas de viande tous les jours et moins encore le vendredi saint. L'expression équivaut à dire « *jeûner* ».

— A Liège, on nomme souvent le *bouilli* (bœuf bouilli) de la *viande douce* ; même nom à Canne (Limbourg).

La levure de bière. — On fait dissoudre de la levure de bière dans de l'eau et on fait ce breuvage pour guérir les inflammations, éruption de la peau, etc.

(Liège).

— A Tongres, on reconnaît facilement les marchands de levure de bière, ils étalent à la devanture de leur maison une marmite de cuivre, très bien astiquée, bien brillante.

A. Harou.

LE MONDE MINÉRAL

XIV

VERTUS MAGIQUES ATTRIBUÉES A L'AIMANT

On croyait autrefois que quand, pendant la nuit, un aimant était placé sous l'oreiller d'une femme, le minéral produisait sur elle un effet tel qu'involontairement elle révélait, en dormant, tout ce qu'elle avait de secret. Cette croyance, souvent rappelée chez les anciens trouvères, est testée par Jacquemars Gielée, de Lille, qui vers 1290, d'autres disent 1288, 1289 et 1292 publia le roman du *Renart le Nouvel*. Il raconte de *Renart*, vrai roué, s'il en fut, ayant écrit à trois de ses maîtresses à la fois, celles-ci se communiquèrent ses lettres, comme dans la comédie de l'*Homme à bonnes fortunes*, et qu'il résolut de s'en venger. Ayant appris que l'aimant avait la vertu qu'on vient de lire, il se déguisa en médecin et alla trouver les trois maris de ces dames,

Digitized by Google

auxquels il inspira l'envie d'éprouver son talisman et qui apprirent ainsi leur deshonneur.

L'aymant a tous (telles) dignités
K'il fait le fier (fer) à lui tenir,
Cascun jour le puet-on-véir (voir)
As marouniers Ki vont par mer,
K'il en font l eswille (aiguille) tormer,
Par quoi en mer vont droit chemin.
. . . . . .
Et d'autre part s'aucuns hom fust
Ki de riens se feme mescrust (soupçonnat).
Dont ses cuers fust en jalousie,
S'il voloit savoir la voisdie
De sa feme, par nuit presist (prêt)
L'aymant et si le mesist (mit)
Dessous son kevec (chevet) et dormir
Le fesist (fit) sus, par saint Espir (Esprit)
En dormant se degieteroit
La dame, et en haut conteroit,
Ki ki (quiconque) l'oist, toute se vie,
Ses amors et se deverie (galanterie)
A cui et u (où), sans rien céler.

(Le *Roman du Renart*, publié par M. Méon, 4, 322 ; Notices et extraits des monuments, 5, 325).

Baron de Reiffenberg. *Nouvelles archives historiques des Pays-Bas*, t. V, p. 340).

ALFRED HAROU.

XV

ORIGINE DES MINES DE VIEUX-VY (Ille-et-Vilaine)

Une femme un jour faisait paître sa vache sur la colline de Vieux-Vy, quand elle vit à terre un caillou qui brillait. Elle le ramassa, la nouvelle s'en répandit, le caillou fut examiné et l'on découvrit que c'était de l'argent. On commença alors à creuser la mine de Vieux-Vy qui depuis lors est toujours exploitée.

YVES SÉBILLOT.

Digitized by Google

COSTUMES ET USAGES DES FAUBOURGS DE SAINT-OMER

I

COSTUMES DES HABITANTS DES FAUBOURGS DE HAUT-PONT ET DE LYZEL JUSQUE VERS 1825

« Les habitants aisés de ces faubourgs avaient conservé jusqu'à cette époque les vêtements de leurs ancêtres ; aussi les voyait-on arriver en ville, les jours de grandes fêtes de l'Eglise, habillés comme du temps de Louis XVI : grand habit en pannes ou en velours, culotte en velours de couleur claire, chemise à jabot, souliers avec boucle d'argent, chapeau à trois cornes ; les boutons des habits étaient en acier de la grandeur d'un écu. La solidité des tissus employés pour ces vêtements et le peu d'usage que l'on en faisait, font supposer avec raison qu'ils avaient servi à plusieurs générations.

II

MARIAGES DANS LESDITS FAUBOURGS

« Les fiançailles se faisaient une année d'avance.

« Les parents des futurs époux leur accordaient la jouissance d'une portion plus ou moins grande de terrain à cultiver à leur profit.

« Les noces se faisaient avec beaucoup d'entrain ; les convives étaient très nombreux, et cela se conçoit facilement pour la raison qu'outre les victuailles que l'on apportait, on devait contribuer à la dépense, pour une somme qui se payait par couple. Le second jour de la noce, après le dîner, on se rendait en ville, le joueur de violon en tête, les jeunes gens déguisés. On s'était muni de mannes pour aller, chez le marchand, acheter tout ce qui était nécessaire pour monter le jeune ménage, de faïences et autres objets ».

(*Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. VII, p. 183).

ED. EDMONT.

Digitized by Google

LES TRÉSORS CACHÉS

XII

PAYS DE BAUGÉ

Les légendes qui se rapportent aux trésors cachés circulent assez nombreuses dans le pays baugeois ; on peut considére qu'elles ont pris naissance sur des faits positifs, lesquels, en se transmettant par la tradition de famille en famille et de génération en génération, ont été considérablement dénaturés et amplifiés par l'imagination populaire.

Aux siècles passés, la société était presque constamment troublée par des désordres de toutes sortes et profondément tourmentée par d'incessantes guerres religieuses ou civiles, qui rendaient fort précaire l'existence des biens et même celle des personnes. Aussi les habitants en étaient-ils réduits, en cas de danger, afin de sauvegarder leurs fortunes, de les confier en dépôt à la terre, ou de les cacher dans des souterrains, des lieux écartés, des pans d'édifices, etc. De là l'origine de la plupart des légendes en cours.

A Baugé même, on recueille un certain nombre de ces légendes propres à la ville.

Citons tout d'abord qu'un trésor considérable est caché sous le château de Baugé. On dit même que la porte souterraine donnant accès à ce trésor a été découverte il y a une centaine d'années, mais qu'il a été à toute impossibilité à ce moment de pénétrer dans le souterrain, à cause du Diable, qui en gardait jalousement l'entrée.

Une maison située dans la rue du Prêche est construite au dessus d'un souterrain, sur un emplacement où est caché un trésor de cinq millions (!)

Une autre tradition veut que, dans une tour d'escalier d'une habitation de la rue St-Nicolas, occupée au XVIIIe siècle par la maréchaussée locale, un trésor soit caché.

La tradition rapporte encore qu'à l'époque des troubles de la Ré-

Digitized by Google

volution, un M. Dutier, alors notaire à Baugé, craignant pour l'existence de sa fortune, cacha un petit trésor dans les dépendances de son habitation, vingt-cinq mille francs en écus de six livres. Les héritiers du tabellion ne purent, après la tourmente révolutionnaire, malgré des recherches laborieuses, retrouver ce dépôt. Toutefois, la maison ayant été vendue plus tard, ils ne purent se résoudre à renoncer à l'espoir de retrouver le contenu convoité de la cachette : ils firent donc insérer dans l'acte de cession que si le trésor était retrouvé par le nouveau propriétaire, il leur reviendrait intégralement. Cette maison fait aujourd'hui l'angle de la rue St-Pierre et de la rue de la Girouardière. Le trésor n'a pas encore été retrouvé.

Un trésor, rapporte la légende, existant dans la tombelle de Mont-Echelle [1], située sur la commune de Baugé, des tentatives furent faites pour le découvrir. Des fouilles furent donc entreprises, mais, chaque nuit, des êtres mystérieux défaisaient le travail effectué dans la journée ; l'endroit reprenait son aspect primitif, et toute trace des efforts de la veille avait disparu le lendemain. Découragés par cet état de choses surnaturel, et fatigués de trvailler ainsi en vain, les chercheurs abandonnèrent bientôt leur entreprise.

Une tradition populaire rapporte, sans autres détails, qu'un trésor est caché à Villebovet, ancien fief et seigneurie du XIe siècle, à Cuon.

A Mont-Chauvon, ancien fief et seigneurie de la commune d'Echemiré, des trésors importants existent dans les souterrains de cette antique demeure. Il y a, dit-on, « de quoi relever la maison trois fois », c'est-à-dire qu'il s'y trouve une somme suffisante pour permettre la construction de trois habitations identiques à celle qui se trouve édifiée en cet endroit.

D'après la tradition, un des ancêtres du propriétaire actuel du château de Vendanger, commune du Guédéniau, aurait enfoui un trésor dans la propriété, trésor qui n'a pu être encore retrouvé. Ce trésor aurait été caché pour sauvegarder la fortune du propriétaire d'alors, à la veille d'une guerre.

La commune de Pontigné possède aussi ses légendes sur cet objet.

A la ferme de Champeau, à l'est du bourg, un veau d'or est caché.

Près du château de Marolles, au nord du bourg, existe, d'après une antique tradition, une cave gardée par une grande dame rouge. Cette cave s'ouvre dans la nuit de Noël, au premier coup de cloche de l'élévation de la messe de minuit. A ce moment, l'entrée du sou-

1. Espèce de motte féodale attribuée à Foulques Nerra, comte d'Anjou.

Digitized by Google

terrain est libre à tout venant ; on y voit trois monceaux de monnaie : or, argent et billon, et chacun peut prendre ce qui lui plaît, mais ne choisir que dans un tas.

« Prenez ce que vous voudrez, dit la grande dame rouge, mais ne vous attardez pas. »

En effet, le dernier coup de cloche de l'élévation sonné, la cave se referme immédiatement, et malheur à celui qui n'a pas été assez prompt pour sortir à temps !

Le hasard a fait découvrir ces temps derniers la cave visée par cette légende : c'est une grande excavation sous terre. Le fermier, persuadé que c'était dans ce souterrain qu'était enfoui le trésor accusé par la tradition, fit en cachette et pendant plusieurs jours des fouilles et des recherches pour le découvrir. Mais il dut renoncer à ses tentatives à cause du travail considérable de déblaiement qu'elles auraient nécessité.

Autour de l'église de Pontigné, une somme d'argent est enfouie, suffisante pour faire rebâtir trois fois l'édifice.

Une légende dit que le château de Landifer, commune du Vieil-Baugé, construction des XV-XVIe siècles, contient un trésor caché qui serait suffisant pour faire reconstruire entièrement ce château.

Nous citerons, pour mémoire seulement, et à titre d'indication, la présente étude portant particulièrement sur le canton de Baugé, les quelques légendes suivantes, qui circulent dans d'autres cantons de l'arrondissement.

On raconte qu'il existe dans les souterrains de l'antique château de Beaufort des trésors immenses gardés par un dragon enchaîné, et l'obscurité est si épaisse dans ces caveaux que tout flambeau allumé s'y éteint presqu'instantanément.

D'après la croyance populaire et la tradition, des trésors nombreux sont cachés dans la commune de Fontaine-Guérin ; on en signale spécialement comme étant enfouis à Chappe, et à la Prieurée, au bourg.

Les abords de l'ancien château d'Avoir, à Longué, propriété de M. le marquis de Maillé, recèlent un trésor considérable. L'emplacement exact de ce trésor est indiqué par l'ombre du château, qui le recouvre pendant deux heures chaque jour. La tradition ne précise cependant pas l'époque à laquelle cette ombre marque l'endroit où est enfoui le trésor.

Au moment des troubles de la Révolution, les moines de l'abbaye du Loroux, à Vernantes, enfouirent un trésor important dans l'un des coins de la forêt du Billot ; ce trésor est renfermé dans une grande cloche.

Digitized by Google

Des fouilles furent entreprises depuis par le propriétaire des bâtiments de l'ancienne abbaye (aujourd'hui château du Loroux) pour retrouver ce trésor, mais elles restèrent infructueuses. On voit encore dans la forêt les excavations faites, dit-on, à l'occasion de ces recherches.

A la Blanchardière, commune d'Auverse, existe un vieux logis du XVIe siècle, aujourd'hui transformé en ferme, qui appartenait aux seigneurs de ce nom. Une tradition locale prétend que d'introuvables trésors sont situés dans une crypte en croix, voûtée, qui existe sous l'emplacement de la chapelle, consacrée à St-Roch, et détruite pendant les guerres de religion. (C. Port. *Dict. hist. de Maine-et-Loire.*)

D'après une tradition, un trésor est enfoui dans les dépendances du château de Briançon, à Bauné ; ce trésor aurait été placé en cet endroit, il y a plus d'un siècle, par le seigneur d'alors. Un individu, venu d'Amérique et entré à l'âge de quatorze ans au service des châtelains de Briançon, aurait été témoin de l'enfouissement de ce trésor, et l'un de ses descendants, habitant Corné, aurait entrepris, à plusieurs reprises, des fouilles pour retrouver ce dépôt, mais inutilement.

Une autre légende circule au sujet de ce même trésor : à une certaine époque de l'année, une porte s'ouvre dans un souterrain et donne accès aux richesses qui y sont cachées.

Des trésors furent cachés sous le sol de Beauvau au moment « des grandes guerres d'autrefois ». Au lieu dit le Grès, sous le ruisseau du Pouillé, se trouve, dit la légende, une cave où sont enfermés d'immenses trésors. L'entrée de cette cave est fermée par une énorme pierre que l'on ne saurait, dit-on, soulever. On montre, comme obstruant l'entrée de la cave, un gros bloc de grès, au fond du ruisseau.

A Cheman, en Corzé, un trésor y est également caché. Des fouilles furent opérées dans cette propriété, mais sans succès, par la même personne qui avait effectué des recherches dans les dépendances du château de Briançon.

Les monuments mégalithiques, les grottes préhistoriques, passent, dans le pays baugeois, pour recouvrir ou cacher des trésors d'une origine inconnue, que certains prétendent y avoir été enfouis par les fées qui habitent ces monuments. Cette croyance est générale.

Citons, à cet égard, et à titre d'indication, la petite anecdote suivante :

Une légende locale disant qu'un trésor existait dans une grotte

Digitized by Google

d'origine préhistorique située à la Roche Poitevin, en Pontigné, un domestique du moulin situé en cet endroit, effectua, il y a un certain nombre d'années, des fouilles laborieuses pendant toute une nuit afin d'y retrouver le dépôt convoité, mais ses recherches furent exécutées en pure perte, et la grotte conserva son trésor. Il ne reste plus actuellement aucun indice visible de ce refuge : la partie supérieure formant voûte s'est effondrée, et l'emplacement lui-même en a été nivelé.

FRAYSSE.

XII

LE TRÉSOR DE LA CAMPAGNE DE LA GLACIÈRE

à Monceau-sur-Sambre (Hainaut)

Une légende très persistante dans le peuple veut qu'un trésor renfermé dans un coffret très lourd, soit enfoncé sous un lieu de ce pays.

Des expéditions nocturnes ont été faites en plusieurs temps, soit conduite par un *tourneur de corettes*, soit avec la *poule noire*, soit, la dernière, par une troupe en suaires blancs qui, se rendant à minuit à l'emplacement d'uu ancien tumulus, se mit à adjuger de livrer le trésor contre cession de leurs âmes. La troupe vit aussitôt surgir de terre, une nuée de diables noirs aux yeux falgurants, à l'haleine de souffre, à la voix sifflante, encernés de toutes les façons qui administra aux suaires blancs une terrible volée de coups de gourdins.

(*Documents et rapports de la société arch. de Charleroi, I, 66, note*).

J'ai recueilli à St Sevire une autre version se rapportant au coffre d'un vieux général, mort au château de Monceau (Hainaut), qui renfermait un riche butin, ayant confié à son domestique le soin d'arranger ses affaires, celui-ci se nomma héritier universel, enfouit le coffre au pied d'un arbre fourchu qui bordait le chemin de Fontaine.

(H. p. 66, note).

ALFRED HAROU.

Digitized by Google

CONTES ET LÉGENDES ARABES[1]

DCXCIX

SI LE PALMIER NE VA PAS A DJOH'A C'EST DJOH'A QUI IRA AU PALMIER[2]

Djoh'a prétendit à la sainteté. On lui demanda : Où sont tes miracles. Il répondit : J'ordonnerai à n'importe quel arbre de venir à moi et il m'obéira. — Dis à ce palmier de venir à toi. — Viens, dit Djoh'a : mais il ne bougea pas, jusqu'à ce qu'il eut appelé trois fois. — Alors Djoh'a se leva et marcha. — Où vas-tu, Djoh'a ? lui demanda-t-on. Les prophètes de Dieu et les saints n'ont pas d'orgueil ni d'aveuglement : puisque le palmier ne vient pas à moi, c'est moi qui irai au palmier[3].

DCC

PENSÉE SECRÈTE DÉVOILÉE

On amena à El Mamoun un individu qui se disait prophète. Le khalife lui demanda : as-tu un signe ? — Oui, c'est que je sais ce qui est dans ton esprit. — Fais moi connaître ce que j'ai dans l'esprit. — C'est que je suis un menteur. — Tu as raison, dit le Mamoun, et il le fit jeter en prison. Au bout de quelques jours, il l'en tira et lui dit : As-tu une révélation ? — Non, et pourquoi ? — Parce que les anges n'entrent pas en prison. — Le khalife se mit à rire et le renvoya[4].

DCCI

LA MAISON PRIVÉE D'ALIMENTS

Un jour Djoh'a entra dans la maison d'un de ses amis qui l'avait fait construire récemment. Il s'assit un instant et ne trouva rien à

1. Suite, voir t. XIX, p. 250.

2. C'est peut-être l'origine du dicton : Si la montagne ne va pas à Mahomet, c'est Mahomet qui ira à la montagne.

3. *Naouâdir el Khodjah Nas'r eddin Efendi.* Le Qaire, pet. in-8, s. d. p. 43.

4. Ibn 'Abd Rabbih *El 'Iqd el ferid.* Boulaq, 1293 hég. 3 v. in-4, t. III, p. 307 ; El Ibchihi, *Mostat'ref.* Boulaq, 2 v. in-4, 1292, hég. t. II, p. 304 ; reproduit par Ben Sedira. *Cours de littérature arabe.* Alger, 1891, in-8, p. 2 ; El Qalyoubi, *Naouâdir*, Le Quaire, 1302, hég. in-8, p. 103. La première partie de cette anecdote est aussi attribuée à Djoh'a mais il n'est plus question de kalife. Ce sont les gens qui s'adressent à lui. *Naouâdir el Khodjah Nas'r eddin*, p. 43 ; *Qis's'ah Djoh'a* Beyrout, in-8, 1890, p. 29, aussi le même trait dans la *Nozhat el Odaba* ms., de la Bibliothèque Nationale de Paris, fonds arabe n° 3594, p. 23 ; Raux. *Recueil de Morceaux choisis arabes.* Constantine, 1897, in-8, p. 184.

Digitized by Google

manger. Alors il se leva et la mesura avec son pied d'un bout à l'autre. Que fais tu-là, Djoh'a, demanda le propriétaire. — Je veux me faire bâtir une demeure comme celle-ci, car une maison où il n'y a rien à boire et à manger doit être facile à construire [5].

DCCII

LA PORTÉE DE LA VOIX

Djoh'a monta un jour sur le minaret de la mosquée et fit l'appel à la prière. Sa voix l'émerveilla. Il descendit aussitôt et se mit à courrir avec hâte. Où vas-tu, Djoh'a? lui demanda-t-on. — Je veux savoir jusqu'où ma voix a porté [7]

DCCIII

LES GENS DE DHARAOUAN

Dharaouân est le nom d'un jardin qui existait à S'ana'ah, dans l'intervalle entre Jésus et Moh'ammed. On dit que les possesseurs de ce jardin étaient un peuple qui suivait les principes de l'Evangile et qui, au jour de la récolte, convoquait les pauvres et les malheureux qui avaient pour eux ce que l'oiseau épargnait et ce qui échappait à la faux. Cette coutume subsita quelque temps jusqu'à ce que moururent les pères, les enfants et les prophètes ; alors ils devinrent avares et interrompirent cet usage : pour les en punir, Dieu détrusit leur jardin et leur infligea le repentir et les regrets[8].

DCCIV

SUBSTITUTION D'UN CHAT A UN ANE

L'âne de Djoh'a s'étant égaré, il jura que s'il le retrouvait, il le vendrait pour un dinâr. Quand il l'eut trouvé, il prit un chat, le lui attacha sur le cou et emmena les deux animaux au marché en criant : Qui veut acheter un âne pour un dinâr et un chat pour cent dinârs ; mais je ne les vends pas l'un sans l'autre [9].

5. *Naouâdir el Khodjah Nas'r eddin*, p. 43 ; *Qis's'âh Djoh'a*, p. 29.

7. *Naouâdir El Khodjah Nas'r eddin* p. 43, *Qis's'ah Djoh'a*, p. 29.

8. El Mot'ahhar El Maqdisi. *Le livre de la création*, t. III, p. 131 du texte, p. 135 de la traduction. Il est fait allusion à cette légende dans le *Qorân*. Sourate t. XVIII, verset 17-32.

9. *Naouâdir el Khodjah Nas'r eddin*, p. 40 ; *Qis's'ah Djoh'a* p. 28. Cette anecdote se trouve déjà dans le *Behâristân* de Djâmi, cf Schlechta-Wssehrd. *Der Frenhlingsgartiu*. Vienne, 1846, in-8, p. 75 du texte persan et 86 de la traduction. Elle a été traduite en vers par Chézy à la suite de *Mejnoun et Leïla*. Paris, 2 v. in-12, 1807, t. II, p. 212. *Le serment éludé.*

Digitized by Google

DCCV

LES SORCIERS DE BABYLONE

Une femme alla trouver 'Aïchah (l'épouse du prophète Moh'ammed) et lui dit : Mère des croyants, une femme m'a dit : Veux-tu que je t'enseigne un moyen de t'attirer l'affection de ton mari ? — Elle amena deux boucs, monta sur l'un et je montai sur l'autre. Nous voyageâmes tant qu'il plut à Dieu jusqu'à ce qu'elle me dit : Sais-tu que tu est à Bâbel (Babylone) ? Elle entra chez deux hommes qui me dirent : Va uriner sur cette cendre. Je sortis, mais je n'obéis pas : puis je revins et ils me demandèrent : Qu'as tu vu ? — Je n'ai rien vu. — Ils reprirent : Tu es au bout de ton affaire. Je repartis et j'urinai. Alors apparut comme un cavalier voilé qui monta dans le ciel. — Les deux hommes me demandèrent : Qu'as-tu vu ? Je le leur racontai. — Ils me dirent : c'est ta foi qui t'a quittée. Je sortis pour aller trouver la femme : Par Dieu, lui dis-je, ils ne m'ont rien appris et ne m'ont pas indiqué ce je dois faire. — Elle me demanda : Qu'as-tu vu ? — Telle et telle chose. — Alors tu es la plus forte en magie chez les Arabes. Elle traversa des ruisseaux : des céréales croissaient, je lui dis : J'en frotterai : or elles se dessécheront. Elle en prit, en frotta et me dit : Prends cela, et prépare une tisane que tu feras boire à ton mari. — Je n'ai rien fait de tout cela et l'affaire en est là : est-ce que j'ai à me repentir ? A ce moment, elle vit un homme des Khoza'ah et dit : Mère des croyants, celui-ci ressemble le plus à Hârout et à Mârout.

DCCVI

LE CHASSEUR PARTI SANS TÊTE

Un jour Djoh'a allait à la chasse avec un de ses amis. Ils virent un loup et voulurent le prendre ; ils s'élancèrent derrière lui jusqu'à

2. On remarquera que dans la légende arabe la monture de la magicienne est la même que celles des sorcières allant au sabbat dans les traditions d'Occident. Maroudi (*Prairies d'or*, t. II. Paris, 1863, p. 31), signale également la superstition des gens simples qui attribuent le bruit nocturne semblable au frôlement d'une étoffe neuve, aux sorcières qui traversent l'espace avec des ailes de roseau. Ces dernières paraissent avoir une grande analogie avec le manche à balai, l'une des montures ordinaires des sorcières en route pour le sabbat. Mas'oudi qui relève cette superstition est tombé dans une autre erreur en s'imaginant que ce bruit est produit par des serpents volants.

3. Ces deux hommes sont Harout et Marout, d'abord deux anges, punis ensuite et exilés dans un puits à Babylone où ils enseignaient la magie.

4. Ech Cherichi. *Commentaire des séances de Hariri*. Boulaq, 1300, hég. 2 v. in-4, t. I, p. 275-276.

Digitized by Google

ce qu'il fut arrivé sous un rocher. Le compagnon de Djoh'a introduisit sa tête pour le saisir, mais le loup lui arracha la tête, tandis que Djoh'a restait debout plus d'une heure. Enfin, voyant que son compagnon ne se relevait pas, il le tira dehors et s'aperçut qu'il n'avait plus de tête. Il se demanda s'il en avait une ou non, puis il partit pour la ville et interrogea la femme de son ami : Aujourd'hui, quand ton mari est sorti, est-ce qu'il avait sa tête avec lui ou non ?

RENÉ BASSET.

CROYANCES SOUDANAISES EN TUNISIE

Dans la Préface que M. Basset a écrite pour une excellente brochure de M. J.-B. Andrews [1], notre collègue dit : « il est à désirer que le mémoire de M. Andrews provoque des enquêtes semblables sur tous les points de l'Algérie et du nord de l'Afrique où se sont formées des agglomérations de Nègres ». Je crois donc utile de reproduire ici quelques lignes empruntées à un livre [2] écrit par le cheikh El Hachaïchi, conservateur à la Grande Mosquée de Tunis, qui semble s'être intéressé vivement aux croyances et aux cérémonies des nègres de Tunisie.

« Il y a à Tunis quatre Soudanaises noires dont chacune, appelée *Arifet*, opère pour la tribu dont elle fait partie ; il y a donc l'Arifet du Baguermi, celle du Darfour, celle du Bornou et celle des oasis (El-Djezairia). Ces Arifet exercent une influence spirituelle sur tous

5. *Naouddir El Khodja Nas'r eddin Efendi*. Le Qaire, s. d. in-12 p. 43 ; *Qis's'at Djoh'a*, Beyrout, 1890, in-12 p. 29 : La version turke est semblable pour le commencement : Le compagnon de Nas'r eddin s'introduit dans le repaire du loup ; celui-ci en sortant se jette sur le Hodja puis entre dans la tanière ou l'autre est en danger. Le Hodja saisit et tire de toutes ses forces la queue du loup qui en grattant soulève de la poussière. Au compagnon aveuglé qui s'en plaint, le Hodja répond par ces mots devenus proverbes : Si la queue cassait, tu verrais bien une autre poussière. (Decourdemanche, *Sottisier de Nasr eddin Hodja*. Bruxelles, 1878, in-8, p. 89-90. *Chasse au loup*). Clouston. (*The book of Noodes*. Londres. 1888, pet. in-8 p. 91), rapproche la version turke d'un conte qui met en scène deux Highlanders.

1. J.-B. Andrews. *Les Fontaines des génies (Seba-Aioun)* ; *Croyances soudanaises à Alger*. Typ. A. Jourdan. Alger, 1903 ; photos ; publ. du Gouvernement général de l'Algérie.

2. Mohammed ben Otsmane El-Hachai. *Voyage au Pays des Senoussia à travers la Tripolitaine et les pays Touareg*. Trad. Serres et Lasram. Paris, Challamel, 1903, pp. 227-230.

Digitized by Google

les nègres et parfois même sur des blancs. Elles ont une suite qui les sert. A les croire, elles entretiennent des relations avec les djinns, qui entrent dans leur tête au moment où elles sont dans une sorte de crise épileptique pendant laquelle elles prédisent l'avenir. Pour entrer en extase, elles soufflent dans des instruments de cuivre, frappent sur des tambours et répandent sur un foyer une sorte d'encens provenant du Soudan et connu sous le nom de *gajiji*. Pendant ce temps elles égorgent des poules, mais sans invoquer le nom de Dieu, pour que les Djinns seuls puissent en manger ; et c'est pour cela que le savant Sidi Ahmed Baba, de Tombouctou, les a, dans un *fétoua*, déclarées *kafir*, c'est-à-dire hors de l'Islam. Certaines de ces sorcières croient tellement aux Djinns qu'elles finissent par ne plus croire en Dieu. Chaque Arifet a dans sa maison un silo qu'elle prétend être la demeure des Djinns. Elles rendent annuellement visite au tombeau de quelques saints personnages ; à l'automne elles vont visiter Sidi Saad et chacune a pour cela une semaine à elle. Tous ceux de leurs sectateurs qui n'ont rien à faire, et principalement la lie de la population ainsi que les Bédouins, les accompagnent dans ce pélerinage, au cours duquel, après avoir mis sur un bouc des bijoux en or et en argent ainsi que des étoffes de soie, ils promènent cet animal à travers les rues et l'égorgent le dernier jour de la semaine pour être agréables au saint [3]. Dans le même temps ils se rendent au Mornag, dans un endroit appelé Douémis, qui serait, d'après eux, la demeure des Djinns et d'autres saints personnages et de là à l'oued Miliane, du côté du tombeau de Sidi Saad. Sur ce point il y a des mares provenant de l'oued, qui sont remplies de crapauds et de tortues ; les gens qui y sont rassemblés donnent alors à manger à ces bêtes des œufs teints en rouge et des pois chiches deux fois grillés ainsi que des gâteaux : si par hasard une tortue prend cette nourriture de la main d'une personne, c'est une preuve que la visite de cette personne a été agréée et elle rentre chez elle toute contente..... La pratique des Soudanais la plus abominable est le *Sambani*, cérémonie au cours de laquelle ils frappent sur des tambours et battent des castagnettes, boivent du sang, mangent un fruit appelé *azra*, égorgent des animaux sans dire *bismillah* et se prosternent devant les Djinns... Cette cérémonie existe aussi au Soudan mais sous d'autres formes. D'après ce qui m'a été dit par des notables touareg, les gens du Soudan croient que les

3. Sur le culte des saints (marabouts) dans l'Afrique du Nord, voir les travaux d'I. Goldziher, Montet, R. Basset, Doutté, etc., et sur le bouc émissaire, J.-G. Frazer, *The Golden Bou*. (A. v. G.).

Digitized by Google

blancs sont des hommes qui ne sont pas restés assez longtemps dans le ventre de leur mère et que s'ils y restaient le temps normal ils seraient noirs. Ils ont beaucoup d'idées du même genre. »

Les éléments nouveaux, par rapport au mémoire de M. Andrews, sont : a) l'*Arifet* est la sorcière en chef au lieu qu'à Alger elle n'est que l'aide de la *Nounia-Ilgira* qui est elle-même l'aide de la *Nounia*, véritable chef de la confrérie (*dâr*) ; b) les confréries religieuses que El Hachaïchi nomme *tribus* sont en Tunisie différentes de celles d'Alger ; chaque *dar* représente un pays du Soudan et des quatre dars énumérés par El Hachaïchi, M. Andrews ne donne que le troisième, celui du Bornou, qu'il regarde comme le plus islamisé ; c), l'idée que le Djinn élit domicile dans la tête pendant la crise hystérique et l'un des procédés (souffler dans des instruments de cuivre) pour localiser la possession sont des plus curieux ; les instruments cités par M. Andrews sont : une sorte de guitare, une sorte de violon, une grosse caisse, un timbalier et des castagnettes de fer ; il se pourrait que l'emploi d'instruments dans lesquels l'on souffle soit spécialisé ; d) à Alger, on voit dans une des chambres de la maison sacrée où résident les chefs de chaque dar, une niche réservée au djinn patronal et fermée par un rideau ; il est évident que le trou en terre, le silo, dont parle El Hachaïchi est bien plus primitif ; e), enfin les sacrifices d'objets spéciaux (*sacra*, objets taboués) aux crapauds et aux tortues de l'oued Miliane ne sont pas nécessairement d'origine soudanaise ; sans doute le document cité ne saurait permettre de parler ici aussitôt de totémisme ; mais il est certain que ces crapauds et ces grenouilles étaient sacrés et pouvaient l'avoir été de temps immémorial ; la notion d'animal-tabou et d'animal-protecteur n'est point étrangère aux Berbères.

El Hachaïchi ajoute : « J'ai écrit jadis un ouvrage relatant en détail la façon de vivre des Soudanais de Tunisie ; j'y renvoie les personnes qui voudraient avoir de plus amples renseignements sur cette question ». Les traducteurs n'ont mentionné le titre et le lieu de publication de ce mémoire ni en note, ni dans la Préface qu'ils ont consacrée à la biographie de l'auteur. Je n'ai pu savoir de mon côté si ce mémoire a été publié ou si l'auteur le possède encore en manuscrit. Le résumé que El Hachaïchi en donne dans son *Voyage* fait désirer d'en voir publier bientôt une traduction complète.

A. VAN GENNEP.

Digitized by Google

REDEVANCES FÉODALES

A Aix-sur-Cloie (Luxembourg) toutes les voitures des paysans, étaient-elles aux champs ou à l'intérieur du village, devaient avoir *leurs timons tournés vers le château.*

(*Institut archéolog. de Luxembourg*, Annales, tome XX, 1888, p. 122).

Au même endroit les manants étaient réveillés par le châtelain au son de la cloche. L'heure du repos était marqué de même.

ALFRED HAROU.

LES VILLES ENGLOUTIES[1]

CCCLXI

LA SUBMERSION D'OBERSKRUG

(*Allemagne*)

ENTRE Rietz et Prutske, il y a, non loin du lac, une excavation, où aurait existé autrefois Oberskrug qui depuis fut englouti. On raconte qu'un jour les gens s'y trouvaient réunis et dansaient avec excès, lorsque tout à coup, il s'éleva un violent orage et Oberskrug s'enfonça dans l'abîme[2].

CCCLXII

LE CHAMP DE DIEU PRÈS DE VESSER

(*Allemagne*)

Au dessus du village de Vesser, près du ruisseau de ce nom, entre Schleuseingen et Stushl s'élève l'Adlersberg, près du versant méridional de cette montagne s'étend un pâturage verdoyant et sans arbre, isolé et mal famé, appelé le *Champ de Dieu*, ; on y voit aussi un grand nombre de petites collines semblables aux tombes des Huns. La tradition populaire raconte que là se serait élevée une ville que Dieu aurait engloutie dans la terre parce que les habitants

1. Suite. Voir t. XIX, p. 147.

2. A. Kuhn. *Sagen, Gebräuche und Märchen aus Westfalen.* Leipzig, 1859, 2 v. in-8, p. 366.

Digitized by Google

étaient impies et vicieux. Longtemps après, une laie aurait déterré dans la montagne une cloche qui appartenait au clocher de la ville engloutie. Un berger la trouva et on l'apporta au clocher de Schleussingen. Mais lorsqu'on la fit retentir pour la première fois, elle rendit un son tout à fait lamentable. Ce fut la même chose pour la seconde sonnerie et à la troisième elle se brisa. On la refondit, mais le son était le même ; il semblait qu'elle disait : Le porc dehors ! Le porc dehors ! et elle se brisa de nouveau. Il en fut de même trois fois : le son était semblable et toujours elle se brisait [1].

RENÉ BASSET.

LES FORÊTS

IV

1. *Mauvais esprits*

« Mes coolies javanais ne se résignèrent qu'à contre-cœur à rester quelques jours dans les forêts de Tjibodas. La raison en était, en dehors du froid et du manque de distraction, la peur des mauvais esprits dont les forêts vierges abondent à leur avis.

(E. Haeckel : *Aus Insulinde*, p. 126.)

2. *Bêtes des forêts*

Une femme malaise m'a raconté la légende suivante sur l'origine du singe gibbon : Deux enfants, frère et sœur, étaient allés se promener au bois avec leur tante Oa. En ramassant des fruits ils perdent de vue cette dernière et ne purent la retrouver. Ils la cherchèrent des journées entières tout en vociférant Oa ! Oa ! Mais leurs recherches furent vaines, et finalement ne pouvant trouver aucune issue de la forêt, les enfants se mirent à passer leurs nuits dans les branches des arbres. Petit à petit ils s'habituèrent aux fruits sauvages, puis perdirent le langage humain. Ainsi ils descendirent au rang des singes et la seule chose qui leur reste de leur vie antérieure fut le son plaintif Oa !

Ils eurent des relations sexuelles ensemble et procréèrent les gibbons actuels.

(E. Haeckel : *Aus Insulinde*, p. 229-230).

V. BUGIEL.

1. Witzschel. *Sagen, Sitten und Gebräuche aus Thüringen*. Vienne, 1878, in-8, p. 59.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Kenneth Mac-Kenzie. *An italian fable, its sources and iths history.* Chicago, 1904, 28 pet. in-8.

A propos d'un développement en vers italiens de la fable du *Lion et de l'Homme*, l'auteur étudie avec de grands détails les différents récits dont l'ingratitude envers le sauveur fait le fonds. Le thème est très répandu et a donné naissance à deux groupes principaux : celui où le sauveur convaincu lui-même d'ingratitude, se venge, et celui qui semble avoir été le premier traité, dans lequel un tiers, en faisant remettre les choses en l'état, permet de punir l'ingrat. Dans plusieurs littératures, une addition met en lumière un nouveau trait d'ingratitude. M. Kenneth Mac Kenzie suit avec beaucoup de soin les destinées de cette fable en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique [1] et il y aurait peu à ajouter aux sources qu'il cite. P. 6, note 1, aux versions nouba recueillies par Reinisch, il faut joindre la variante publiée par de Rochemonteix, l'*Homme et le Crocodile* [2]. En saho, il s'agit d'un homme et d'un serpent, et non plus, comme dans les versions des pays voisins, d'un homme et d'un crocodile [3] ; un conte inédit des Sérères Nônes, que j'ai recueilli à Thiès au Sénégal, se rapproche du conte ouolof cité dans les notes supplémentaires, p. 28 ; la hène est ingrate envers la vache qui l'a retirée du puits et le lièvre remet les choses en l'état [4]. M. Kenneth Mac Kenzie se propose d'éditer la collection des fables italiennes d'où celle-ci est tirée ; elle sera la bienvenue surtout s'il l'accompagne de recherches érudites comme celles dont il nous donne un spécimen.

RENÉ BASSET.

G. Delphin. *Recueil de textes pour l'étude de l'arabe parlé*, traduction par le Général **G. Faure-Biguet.** Alger, imp. P. Fontana, 1904, 130 p. in-8°.

En rendant compte, il y a douze ans dans la *Revue des Traditions populaires* [1] du *Recueil de textes pour l'étude de l'Arabe parlé*, de M. Delphin, j'exprimais le souhait que cet ouvrage si utile au point de vue non-seulement de la linguistique, mais aussi de la connaissance de la société musulmane d'une partie du Maghrib, fût traduit en français : de la sorte, les folk-loristes non arabisants, — et ils sont nombreux — pourraient utiliser les précieux documents contenus

1. La comparaison de l'Indien Tecumseh paraît empruntée à une version européenne. Cf. Knortz, *Märchen und Sagen der nord-amerikanischen Indien*. Iena, 1871, in-8, p. 5.

2. *Quelques contes nubiens*. Le Caire, 1888, in-4, p. 70-74, n° VI.

3. Reinisch, *Die Saho-Sprache*. Vienne, 1889, 2 v. in-8, t. I, p. 205-207.

4. J'ai mentionné déjà ces diverses variantes ainsi que des versions arabes dans les notes de mes *Nouveaux contes berbères* (Paris, 1897, in-18, p. 191-202) que l'auteur ne paraît pas avoir eus sous les yeux.

1. Tome VII, mars 1892, p. 187-191.

Digitized by Google

dans ce livre. Ce vœu vient d'être réalisé, non par M. Delphin, mais par M. Faure-Biguet, malheureusement d'une façon incomplète. Les textes sont traduits purement et simplement, sans notes, sans rapprochements d'aucune sorte ; or, dans l'article cité, j'avais indiqué sommairement quelques rapprochements qu'il aurait fallu compléter et développer [2]. On croirait avoir sous les yeux un corrigé dans le genre du *Livre du Maître* à côté du *Livre de l'Élève*. Or l'ouvrage de M. Delphin est autrement important qu'un texte de ce genre et méritait mieux. Faut-il ajouter que depuis 1893 une traduction des contes (c'est-à-dire plus du tiers de l'ouvrage de la page 5 à la page 47), avait été publiée avec des rapprochements tant dans la *Revue des Traditions populaires* que dans la *Vie algérienne et tunisienne*, ce que n'a pas connu M. Faure-Biguet. Quant à la traduction, comme elle a été faite sous la direction de M. G. Delphin, on peut avoir toute confiance. Enfin, tel qu'il est, et en tenant compte des observations qui précèdent, ce volume ne laissera pas que de rendre des services.

RENÉ BASSET.

M. de Zmigrodzki. *Aperçu de l'archéologie concernant l'histoire de la religion primitive.* (Pozeglad archeologji do historji pierwotnej religji). Cracovie, 1902.

Les travaux de M. Zmigrodzki relatifs au svastika sont généralement connus. Sa théorie d'après laquelle le svastika serait le symbole d'une religion monothéiste qui aurait été professée par l'humanité à l'aube de son existence et qui aurait fait place ensuite à l'animisme, au totémisme et autres religions plus compliquées est sûrement fort contestable. Mais le zèle avec lequel M. Zmigrodzki réunit tous les matériaux concernant ce prétendu symbole est si grand, sa persévérance à cet égard est si infatigable, qu'on ne peut pas refuser au savant polonais toute la reconnaissance pour l'activité avec laquelle il pousse ses recherches.

Le travail dont nous venons d'indiquer le titre contient un traité estimable de la théorie de M. Zmigrodzki. L'auteur y passe en revue les monuments de l'Orient et de l'Occident classiques puis ceux de l'époque chrétienne. Au texte sont jointes 600 reproductions de différents objets portant le signe du svastika.

A propos de ce livre on peut répéter ce qu'a dit M. le conte Joblet d'Aviella à propos de la communication congénère de M. Zmigrodzki lors du congrès de l'histoire des religions en 1900 : « On fera ses réserves en ce qui concerne l'exposé de l'archéologue polonais, mais le nombre surabondant de ses matériaux imagés sera toujours fort précieux pour la science ».

Dr V. BUGIEL.

2. Cf. comme exemple des rapprochements les notes *comparatives* qui accompagnent la traduction du conte publié par E. Doutté : *Un texte arabe en dialecte oranais*. Paris (1903), in-8, p. 37-46, ou encore celles du travail de M. Marçais, récemment couronné par l'Institut : *Le Dialecte arabe parlé à Tlemcen*. Paris, 1902, in-8°, p. 205-301, où la littérature du sujet est exposée de la façon la plus complète.

Le Gérant, A. CERTEUX.

BAUGÉ (M.-et-L.). — Imp. DANGIN

Digitized by Google

LE RÉFORMISTE

en ortografe simplifiée, paraît chaque mois et poursuit : La simplification de l'ortografe, la supression des octrois, le relèvement de l'Agriculture, la décentralizacion administrative, la créacion d'un foyer inaliénable pour chaque famille, l'établissement d'un service militaire pareil pour tous, et la participation du personel aus bénéfices.

Il désire établir l'égalité et dégrever le nécessaire en grevant le superflu.

Bureaus, 18, rue du Mail, Paris. Abonement anuel : France, 2 fr. ; Etranjer, 3 fr. Réducsion de 50 0/0 aus foncsionnaires.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Dans le but de faciliter les relations entre le Havre, la Basse Normandie et la Bretagne, il sera délivré, du 19 Mars au 2 Octobre 1904, par toutes les gares du réseau de l'Ouest et aux guichets de la Compagnie Normande de navigation, des billets directs comportant le parcours, par mer, du Havre à Trouville et, par voie ferrée, de la gare de Trouville au point de destination et inversement.

Le prix de ces billets est ainsi calculé :

Trajet en chemin de fer. — Prix du tarif ordinaire ;

Trajet en bateau. — 1 fr. 60 pour les billets de 1re et 2e cl. (chemin de fer) et 1re cl. (bateau), et 0 fr. 85 pour les billets de 3me classe (chemin de fer) et 2me cl. (bateau).

DIMINUTION DU PRIX DES BILLETS DE BAINS DE MER

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest a l'honneur de porter à la connaissance du Public que l'Administration Supérieure vient de l'autoriser à abaisser de 33 francs à 26 fr. 65 le minimum du prix, en 3me classe, des billets d'aller et retour de Bains de mer valables pendant 33 jours.

La nouvelle réduction du prix de ces billets, appliquée dès maintenant, facilitera certainement dans une large mesure l'accès de la mer aux nombreux voyageurs de 3e classe qui désirent se rendre, soit en villégiature, soit pour passer leurs vacances, dans les stations balnéaires de l'Ouest.

REVUE DES TRADITIONS POPULAIRES

Années écoulées

Tome I, 1886	30 fr.	Tome X, 1895	20
Tome II, 1887	25	Tome XI, 1896	15
Tome III, 1888	20	Tome XII, 1897	15
Tome IV, 1889	20	Tome XIII, 1898	15
Tome V, 1890	20	Tome XIV, 1899	15
Tome VI, 1891	20	Tome XV, 1900	15
Tome VII, 1892	20	Tome XVI, 1901	15
Tome VIII, 1893	20	Tome XVII, 1902	15
Tome IX, 1894	20 fr.	Tome XVIII, 1903	15

Table analytique des 10 premières années..... 3 fr. 50

Digitized by Google

VIENT DE PARAITRE

Paul SÉBILLOT

LE FOLK-LORE DE FRANCE

TOME I

LE CIEL ET LA TERRE

Grand in-8° de pages VI-490

PARIS, E. GUILMOTO, 6, RUE DE MÉZIÈRES

PRIX : **16** FRANCS

René BASSET

CONTES POPULAIRES D'AFRIQUE

In-12 elzévir de XXII-455 pages

Paris, E. GUILMOTO, 6, rue de Mézières

Prix : **6** *francs*

Paul SÉBILLOT

LA MER FLEURIE

LE RIVAGE. — LES PÊCHEURS.— AMOURS ET TRISTESSES. — LES BATEAUX. — EN MER. — SOUS LES FLOTS. — MARINS ET CORSAIRES

In-18 de pp. 189. Paris, Alphonse Lemerre . . . . . **3** fr.

Pour recevoir franco un de ces volumes, il suffit d'en envoyer le montant à M. E. GUILMOTO, en un mandat sur la poste.

Baugé (M.-et-L.) — Imp. R. DANGIN

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE LIBRARY
OCT 17 1904
CAMBRIDGE, MASS.

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE

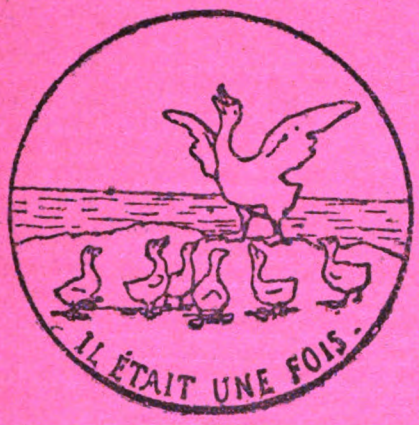

TOME XIX
19e ANNÉE. — N° 8-9 — AOUT-SEPTEMBRE 1904

PARIS

ÉMILE LECHEVALIER
16, rue de Savoie

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
E. GUILMOTO
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

Prix de ce Numéro : UN franc vingt-cinq

Digitized by Google

SOMMAIRE

Totémisme et culte des enseignes à Rome.....	A. Van Gennep.	321
Les plus jolies chansons du pays scandinave. VI. La demoiselle en biche.....	Léon Pineau.	328
Pèlerins et pèlerinages. XCIV. Les fontaines au pays de Saint-Pol.....	Ed. Edmont.	329
XCV. Les fontaines de la Somme.....	Alcius Ledieu.	331
XCVI. Crâne et fontaine de saint Teilo. XCVI. Lit, fontaine et terre de saint Goven. XCVIII. Fontaine de saint Gobrien.....	F. Duine.	333
XCIX. La fontaine de sainte Eustelle à Sainte en 1844.....	Léo Desaivre.	335
C. Les fontaines de sainte Eustelle en 1904...	L. Lejeal.	335
CI. Le berceau roulé.....	P. S.	336
Le bâton qui reverdit (suite).....	René Basset.	336
Contes arméniens. IV. Le petit Mirza et le démon Gorgotchan.....	F. Macler	337
Traditions et Coutumes de Basse-Bretagne. X. Le mariage au pays Trégorrois.....	Yves Sébillot.	348
Les Taches de la lune : L'homme dans la lune, § 38-39.....	René Basset.	356
Croyances et superstitions de la vallée de Barèges	P. Rondou.	359
La Mer et les Eaux. CCCXCVIII. Consultation de la fontaine par le cierge.....	Dr Papillault.	366
CCCXCIX. La fontaine hantée	Lucie de V.-H.	366
Contes de Lorraine. II. La fille vampire.....	Charles Sadoul.	367
L'âme séparée du Corps. VII.....	René Basset.	371
Le folk-lore de la Picardie. III.....	A. Bout.	371
Les herbes merveilleuses. III. La plante qui égare	Fraysse.	373
Le Folk-Lore de la Côte d'Or. IV.....	Mme N. Guyot.	375
Devinettes du pays de Dol (suite).....	Charlec.	378
Errata. Les Météores. XII. Les Etoiles filantes...	René Basset.	380
XIVe Congrès des Orientalistes		381

Bibliographie : *E. Hamithon. Grierson.* The si lent trade. *A. V. Gennep. E. Tylor.* Primitive culture. A. V. Gennep.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel, Paris, Ve.

La cotisation des sociétaires, donnant droit à l'envoi gratuit de la REVUE est fixée à 15 francs par an (France et Union postale). Le prix de l'abonnement, pour les non-sociétaires, est de 15 francs par an pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

AVIS IMPORTANT

Dans l'intérêt d'un service régulier, nous prions nos abonnés d'envoyer le montant de leur abonnement pour l'année 1904 à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel.

Digitized by Google

OCT 17 1904
CAMBRIDGE MASS.

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

19e Année. — Tome XIX. — N° 8-9. — Août-Septembre 1904.

TOTÉMISME ET CULTE DES ENSEIGNES A ROME

(A propos d'un livre récent [1])

On ne s'est guère occupé jusqu'ici, dit M. Renel, des cultes militaires romains considérés sous leur aspect social et historique : « Montrer quels rites et quels dieux sont sortis de la guerre, comment et pourquoi le militarisme a teinté d'une nuance particulière toute la religion romaine et a eu sur le développement de la plupart des dieux une influence soit directe, soit indirecte, étudier enfin les modifications qu'ont subis les cultes de l'armée à mesure que celle-ci se transformait et que changeaient les conditions de la guerre », tel est l'objet de ce livre, qui semble être le premier d'une série. Ainsi M. Renel considère la guerre et les cultes militaires comme dignes d'une étude sociologique ; et son livre vient prendre rang à côté de *Semitische Kriegsalterthümer* de Schwally et, si l'on veut, de la *Weltgeschichte des Krieges* de Frobenius. Le point de vue auquel s'est placé M. Renel est des plus intéressants et ses recherches l'ont conduit à des résultats à maints égards définitifs.

La méthode de M. Renel mérite également d'être exposée. Il rompt

1. Charles Renel. *Cultes militaires de Rome. Les Enseignes.* Annales de l'Université de Lyon. Nouvelle série. Fascicule 12. Lyon, A. Rey ; Paris, A. Fontemoing. 8e de 336 pages et 61 gravures ; 7 francs 50.

Digitized by Google

lui aussi [1] avec de vieux procédés : « Pendant, longtemps, dit-il, on a étudié la religion romaine dans les légendes, pour la plupart d'origine grecque, que racontaient, en les embellissant, les poètes. Aujourd'hui cette méthode est abandonnée. Les écrits modernes ne s'attardent guère à l'exposé des mythologies c'est-à-dire des tradiions plus ou moins littéraires greffées artificiellement sur le vieil arbre religieux, elles attachent plus d'importanee à toute la partie objective et matérielle, aux cultes et aux rites, qui sont la véritable religion, la seule que comprennent en la pratiquant ou que pratiquent même sans la comprendre les grandes foules populaires. Le reste n'est qu'ornement littéraire ou spéculation philosophique ».

Malheureusement les documents sur le culte des enseignes sont assez rares et souvent obscurs ; l'on se voit obligé de compléter les descriptions par une étude approfondie des monuments épigraphiques et figurés ; aussi M. Renel a-t-il illustré sa thèse de nombreuses reproductions de bas-reliefs et de monnaies. Toute la partie descriptive du livre est excellente ; la partie théorique, par contre, celle où l'auteur explique les rites en les rattachant à un système religieux spécial, au totémisme, me paraît beaucoup moins solide ; c'est elle, évidemment, qui en constitue la principale originalité et qui vaut d'être discutée.

Pour comprendre le culte des enseignes il faut se rappeler que les *signa* étaient de véritables divinités et non pas des réceptacles de dieux ; il en était du moins ainsi à l'origine ; ces divinités militaires remplaçaient provisoirement les autres, celles qui étaient restées dans la cité. Plus tard, on emmena au camp des divinités spéciales : Mars, la Victoire etc., tout en conservant les anciennes enseignes.

On distinguait nettement l'enseigne de la légion des enseignes secondaires qui servaient de guidons soit à la cohorte soit au manipule ou à la centurie ; c'est à l'enseigne legionnaire qu'est réservé le nom d'*aquila*, l'aigle étant depuis Marius le seul signum de la légion tout entière. « Auparavant, dit Pline l'Ancien, l'aigle n'était que la première et quatre autres, loups, minotaures, chevaux et sangliers précédaient chacun, une file » ; on peut déduire de ce texte assez obscurs que les légions, six siècles après la fondation de Rome, étaient encore conduites au combat par divers signa portant des figures d'animaux. D'autres signa portaient des emblèmes divers, de signification obscure ; le but de M. Renel est de montrer que l'une et l'autre sorte d'emblèmes a eu, à toute les époques et dès l'origine, une si-

1. Comme Miss Harisson dans ses *Prolegomena to the Study of Greek Religion* ; cf R. T. P., 1904, p. 227.

Digitized by Google

gnification nettement religieuse [1]. Les conclusions de l'auteur sont sont très admissibles en ce qui concerne les enseignes à représentations non animales [2] et les animaux symboliques des enseignes de de la fin de l'empire [3]; elles sont pas contre trop absolues, à mon avis, en ce qui concerne les enseignes primitives [4] (loup, cheval, sanglier, minotaure et aigle).

On ne sait exactement à quelle époque les Romains ont commencé à porter dans les batailles des images d'animaux ; pour M. Renel cet usage est très ancien, et s'explique fort bien si l'on fait usage de la méthode comparative. Mais déjà M. Renel préjuge : il reconnaît « que les signa romains étaient un des restes les plus caractéristiques » de la zoolâtrie ; il va plus loin : « Même les enseignes à figures animales sont sans doute des survivances d'un âge totémique par lequel auraient passé les populations latines ; mais cette hypothèse, se hâte-t-il d'ajouter, doit être exprimée avec les plus grandes réserves, car le difficile problème du totémisme est loin d'être résolu [5] ».

Qu'est-ce que M. Renel entend par totémisme ? On trouvera peut-être ma question bizarre ; elle est pourtant des plus nécessaires, car il n'y a pas *un* ou *le* totémisme, mais bien *des* totémismes. Le totémisme des Australiens centraux n'est pas le totémisme des Américains du Nord, ni le totémisme des Malais, ni le totémisme des Américains centraux ; bien mieux, il existe en Australie plusieurs totémismes essentiellement différents, irréductibles les uns aux autres ; chez les Américains du Nord, il faut distinguer le *totem* du *manitou* ; ailleurs le *nagual* ou le *nyarong* ne sont pas exactement des totems. C'est ce que semble ignorer M. Renel qui s'en est tenu aux définitions exprimées par J.-G. Frazer dans son *Totemism* qui date de 1887 et a été traduit en français en 1898 ; sans doute M. Renel renvoie en note aux articles de J.-G. Frazer dans la *Fortnightly Review* de 1899 et à la 2e édition du *Golden Bough* (1900) ainsi qu'à l'article de E. Durkheim (*Année sociologique*, 1902) : mais les questions qui y sont étudiées (portée économique et relation avec l'exogamie du totémisme des Australiens centraux) n'ont aucun intérêt en ce qui concerne la définition à donner et les caractéristiques du totémisme en soi. A défaut de recherches personnelles, il eût suffit à M. Renel de consulter l'article d'Andrew Lang sur l'origine des noms et des

1. Pp. 36-37.
2. Etudiées, pp. 236-280.
3. Etudiés, pp. 191-233.
4. Etudiées, pp. 73-148.
5. Pp. 40-41.

Digitized by Google

croyances totémiques [1] ou, tout au moins, un article important où E.-B. Tylor [2] conseille la prudence ; de même le travail de Léon Marillier sur *La Place de Totémisme dans l'Evolution Religieuse* [3] lui aurait montré la complexité du problème [4].

M. Renel admet donc la définition simple : « le totémisme peut être défini le culte des espèces animales ; il consiste essentiellement en un pacte d'alliance conclu entre un clan d'hommes et un clan d'animaux, pacte entraînant, semble-t-il, la défense de tuer et de manger son totem et l'interdiction du mariage entre individus appartenant au même totem. » Le totémisme a-t-il existé dans le Latium ? ; les enseignes à figure animale sont-elles d'origine totémique ? Telles sont les questions que se pose M. Renel, tout en admettant d'avance que le fait étudié n'est que « le reflet d'une survivance [5] ».

Mais d'abord il montre que les enseignes animales ont existé ou existent encore chez bien des peuples parvenus à peu près au même degré de développement social que les anciens Romains. « Quand les dieux sont représentés par la peau ou l'image d'un animal, ils peuvent suivre leurs adorateurs au bout d'une perche ou d'un bâton et c'est là l'origine des enseignes dans les armées [6] ». Mais aucun des faits cités par M. Renel n'est probant : il nous montre bien que divers demi-civilisés (Iroquois, etc., Mexicains, etc., anciens Egyptiens, etc.), avaient des étendards et des signes de ralliement, mais non pas que l'animal totem était emporté à la guerre comme protecteur. Et cela s'explique si on se rappelle que d'après les nouvelles recherches le totem n'est point un protecteur, comme l'admettait Frazer dans son *Totémisme ;* là où l'animal est protecteur, (*manitou*, *gyarong*, *nagual*, etc.), il n'est point totem ; le totémisme caractérisé a seulement une portée économique [7]. Quant au totémisme égyptien, sur lequel M. Renel compte beaucoup pour expliquer les enseignes animales romaines [8], il reste malgré tout hypothétique ; plus hypothétiques encore sont les totémismes européens auxquels M. Renel croit, alors que N. W. Thomas [9] n'a pas réussi, malgré des recherches approfondies, à en démontrer l'existence.

1. A. Lang. *The Origin of Totem Names and Beliefs*. Folk-Lore, 1902.
2. E.-B. Tylor. *Remarks on Totemism with special Reference to some Modern Theories respecting it*. Journal of the Anthropological Institute, 1898, pp. 138-148.
3. Revue de l'histoire des Religions, 1898.
4. P. 42.
5. P. 43.
6. Ceci vient d'être confirmé par la nouvelle publication de Spencer et Gillen : *The Northern Tribes of Central Australia*. London, 1904.
7. Pp. 53-56.
8. Pp. 61. sqq.
9. Cf., les enquêtes de M. Thomas dans *Folk-Lore*, années 1901 et suivantes.

Digitized by Google

Le totémisme est caractérisé *a*) par des rites positifs, rites d'initiation, rites de multiplication, etc., *b*) par des rites négatifs ou tabous. Tous ces rites ont été, chez les populations totémistes proprement dites, élaborés dans le détail. Quand on veut s'assurer si le totémisme existe ou non chez un peuple donné, il faut poser un certain nombre de questions précises ; il faut faire porter l'enquête sur le détail des rites.

Or, dans son chapitre II qui traite des Enseignes primitives des Romains, M. Renel se contente trop vite d'appréciations générales et vagues : le *culte* du loup, la *vénération*, la *crainte respectueuse*, etc. Mais ceci caractérise autant la zoolâtrie simple que le totémisme. De même, des rapprochements superficiels de croyances ou de coutumes romaines avec des croyances et des coutumes grecques, germaniques, gauloises, slaves ou lithuaniennes ne sauraient entraîner la conviction. Peut-être aurait-il même été plus scientifique de recueillir uniquement les faits relatifs aux populations du Latium en s'abstenant de tous rapprochements. Voici les faits latins.

1° *Loup*. Il y a des clans portant le nom de Loup : latin *lupus*, sabin *hirpus :* clans des Hirpi et des Hirpini ; surnoms romains composés avec *lupus* ; le loup est un animal présage (bon ou mauvais); légende de la Louve romaineque M. Renel regarde comme étiologique ; fondation de Lavinium par les clans du Loup et de l'Aigle ; croyance à la lycanthropie ; fragments du loup servant de remède ; fête des Lupercales qui aurait été d'origine totémique, mais qui est aussi bien un rite sympathique de défense et de destruction. Plus tard le loup devient l'emblème Martien. Beaucoup de faits analysés par M. Renel s'expliquent très simplement par la croyance à l'action du semblable sur le semblable, du contraire sur le contraire, de la parole sur l'objet, etc. Le loup étant une bête de proie et un animal redoutable, les rites énumérés se comprennent comme rites de propitiation et de défense, et n'ont à mon avis rien de totémique ; et les mœurs du loup ont pu suffire pour le faire choisir comme divinité guerrière spécialisée ; enfin le caractère de culte de clan (*gens Valeria*) n'est pas très évident.

2° *Cheval*. Ici M. Renel nous met à l'aise : « Si le culte du loup a laissé des traces nombreuses chez les Romains, il n'en est pas de même du culte du cheval, dont on ne trouve que d'assez rares survivances. Mais il a été si répandu et il s'est perpétué si longtemps chez la plupart des peuples de l'Europe et de l'Asie que les quelques faits fournis par les Latins en acquièrent par induction une singulière importance. » Or l'induction ne sert ici de rien, le caractère

Digitized by Google

totémique du culte du cheval en Europe et en Asie étant rien moins qu'évident. Dans le Latium : pas de nom de clan ; présages ; sacrifice hippique annuel (au mois d'Octobre) ; remèdes ; peut-être culte du cheval dans la gens Julia : tout ceci prouve bien le caractère sacré du cheval, mais non qu'il ait été un véritable totem.

3° *Sanglier*. Cet animal était sacré pour les Gaulois ; il l'était aussi pour les Latins, ainsi que le porc ; beaucoup de noms et de surnoms sont composés avec *aper*, *porcus*, *verres*, *scrofa*, etc. ; ces animaux sont fréquemment représentés sur les monnaies de l'Italie centrale et méridionale ; la truie joue un rôle dans la fondation de Lavinium ; nombreux sacrifices : sacrifice annuel d'une truie avant la moisson, sacrifice d'un porc dans la cérémonie du mariage étrusque ; sacrifice d'un porc pour la conclusion d'un traité d'alliance. « L'origine totémique de ces faits n'est pas invraisemblable » dit M. Renel [1] ; mais l'étude des détails rituels, honnêtement exposés par l'auteur, ne permet pas de passer de la supposition à la certitude. Ici, comme ailleurs, les remèdes fournis par l'animal ne prouvent rien pour ou contre le totémisme.

4° *Minotaure*. C'est ici un taureau à face humaine, semblable à ceux de l'Orient assyrien ; on le trouve sur les monnaies de la série romano-campanienne la plus ancienne ; et c'est en effet aux légions campaniennes qu'il servit d'abord d'enseigne. Le taureau était-il un totem campanien ? M. Renel ne l'affirme point et les faits manquent pour décider quoi que ce soit.

5° *Aigle*. En Orient comme en Europe, l'aigle a toujours été un animal sacré, symbole de lutte et de force. Beaucoup de *gentes* romaines portaient un nom d'oiseau de proie (Valeria, Aquilia) ; comme surnoms on peut citer : Plancus, Falco, Aquilo, etc. Les oiseaux de proie fournissaient des remèdes, des présages, de préférence heureux. Ce qu'il y a d'intéressant, c'est que l'aigle des enseignes était considérée comme vivante, comme capable de planer au-dessus du camp et des armées pendant la bataille. Certains noms de vent sont à rapprocher des noms latins d'oiseaux de proie (Aquilo et Vulturmus). L'aigle était en relation avec le vieux dieu Semo Sancus et, plus tard, avec Jupiter. On le représente souvent sur les monnaies romano-campaniennes et romaines, mais rien ne permet de regarder l'aigle comme un totem, fût-ce de la gens Valeria : en tous pays les oiseaux de proie ont été l'objet de cultes qui ne sont que thériolâtriques.

1. P. 123.

Digitized by Google

On voit que nulle part n'est affirmée la parenté d'une gens avec une espèce animale ni ne sont accomplis des rites d'initiation ; or ce sont là des éléments principaux du totémisme. Tout ce qu'on peut dire, après la lecture de l'étude patiente de M. Renel, c'est que les animaux des enseignes étaient des animaux sacrés. Pourquoi étaient-ils sacrés, c'est ce qu'on ne saurait décider. Peut-être a-t-on affaire ici à des cas de zoolâtrie ou de thériolâtrie simples, sans aucune nuance totémique ; des cinq animaux étudiés, il en est trois qui sont des bêtes de proie, pouvant être l'objet d'un culte parce que redoutables ; le culte du porc et du minotaure par contre pourrait être totémique, en admettant que le totémisme latin ait eu, comme le totémisme australien ou neo-guéenien, une portée économique.

M. Renel a été séduit par l'hypothèse totémique ; il n'est pas le seul ; on doit même regretter l'abus que font actuellement du totémisme un grand nombre de savants et de vulgarisateurs.

En ce qui concerne M. Renel, d'ailleurs, il ne faut pas se plaindre : il a donné ses documents avec ingénuité et son essai d'explication nous aura valu plusieurs chapitres intéressants d'une monographie consciencieuse sur un sujet jusqu'ici trop dédaigné ; la publication de ses prochains travaux sur les dieux militaires et sur les rites de la guerre permettra de se faire une idée définitive de ce qu'étaient les *Cultes Militaires* à Rome et de déterminer leur place exacte dans le système religieux romain.

ARNOLD VAN GENNEP.

Digitized by Google

LES PLUS JOLIES CHANSONS DU PAYS SCANDINAVE

VI

LA DEMOISELLE EN BICHE

Chanson suédoise

(A. I. Arwidsson, SFs. II. N° 136 B)

A son fils la mère a tant r'commandé
— *Sept daims dans l'île* —
Comment la biche il lui faudra chasser.
— *Si gentiment ils courent* ! —
« Et daims et cerfs tu pourras bien tirer :
La jolie biche faudra laisser aller !
Cerfs et lièvres, oui, tu pourras tirer :
La jolie biche faudra laisser aller.
Lui a sa marâtre sa couture enl'vé :
Ta fiancée en un' biche a changé. »
A pris son arc, messir' Pierr' s'est levé :
Dans la forêt tout droit s'en est allé.
Dans la forêt lorsqu'il fut arrivé,
La biche devant lui est v'nue jouer.
Contr' sa poitrine son arc a appuyé :
Derrière un' branche la bich' va se cacher.
Contre son coude son arc a appuyé :
Derrière un tronc la bich' va se cacher.
Contre son pied son arc a appuyé :
Derrière une racine ell' va s' cacher.
Contr' son genou son arc a appuyé :
Sa fiancée lui-même il a tué.
Messire Pierre ses deux gants a ôté :
D'sa fiancée les cheveux a trouvé.
Dessus la terre ses couteaux à jeté :
« Ma mère avait bien dit la vérité ! »
Contre son pied son arc a appuyé :
— *Sept daims dans l'île* —
Lui-même au cœur messir' Pierr' s'est tiré.
— *Si gentiment ils courent* ! —

LÉON PINEAU.

Digitized by Google

PÈLERINS ET PÈLERINAGES

I

LES FONTAINES GUÉRISSANTES DU PAYS DE SAINT POL

Ambleteuse (arr. de Boulogne). — De nombreux pèlerins se rendaient autrefois à Ambleteuse, non seulement pour y vénérer les reliques de saint Pierre, 1er abbé de Cantorbery, connu sous le nom de saint Pierre d'Ambleteuse, mais encore pour s'y désaltérer à l'eau d'une fontaine qui portait son nom et avait la propriété de guérir de la fièvre. Ce pèlerinage est aujourd'hui fort délaissé.

II

Dompierre (arr. d'Avesnes (Nord). — Près de l'église de ce village est une fontaine dite de saint Etton, dans l'eau de laquelle les pèlerins plongent des bâtons dont l'écorce, taillée en spirale, a été enlevée en partie.

Ces bâtons sont ensuite suspendus dans les écuries à l'effet de préserver les chevaux de diverses maladies.

Le pèlerinage de saint Etton a lieu au printemps.

Des industriels vendent les *bâtons de saint Etton* aux abords de la fontaine. (Communication de M. Cousin, conducteur des Ponts et Chaussées à Heuchin).

III

Blingel (arr. de St Pol). — La chapelle de sainte Emme, située sur le territoire de Blingel, du côté de Blangy-sur-Ternoise, est érigée sur l'emplacement de l'endroit où, selon la tradition, cette sainte rouvrit les yeux après sa mort pour revoir une dernière fois sa mère, sainte Berthe, abbesse de Blangy. On attribue à la fontaine qui est près de cet oratoire, la vertu de guérir de la fièvre et des maux d'yeux. De nombreux pèlerins s'y rendent tous les ans, pendant la neuvaine de sainte Berthe, afin d'y obtenir la santé ; ils vont prier dans cette chapelle et puiser à la fontaine de l'eau avec laquelle ils se lavent les yeux, pour en avoir guérison.

Les femmes de la région prennent aussi sainte Emme pour modèle dans les afflictions du mariage.

IV

Gouy-sous-Bellonne (arr. d'Arras). — L'église de ce village a pour

Digitized by Google

patron saint Georges, en l'honneur duquel existait autrefois un pèlerinage très fréquenté. La fontaine dite de Saint Georges, fournissait aux croyants une eau très salutaire pour la guérison des maux d'yeux.

V

Mareuil (arr. d'Arras). — Sainte Bertille, qui se retira à Mareuil et y fonda un monastère vers l'an 626, passait chaque jour, auprès d'une fontaine située dans le marais, tous les instants qu'elle pouvait dérober aux soins de sa communauté. Chaque année, le jour de sa fête (8 octobre), on se rend processionnellement à cette fontaine ; les pèlerins emplissent des fioles de l'eau qu'on y puise et emportent chez eux cette eau, à laquelle ils attribuent la vertu de guérir ou de soulager les ophthalmies.

VI

La Beuvrière (arr. de Béthune). — Il existe à La Beuvrière une chapelle isolée construite sur une voûte ouverte d'un côté, et sous laquelle est un bassin continuellement alimenté par une fontaine. Une foule de pèlerins et de curieux s'y rendent chaque année, le dimanche le plus rapproché du 25 juillet Les reliques de Sainte Christine, que possède l'église de ce village, sont processionnellement apportées et déposées dans cette chapelle.

Les mères viennent y implorer Sainte Christine pour la guérison de leurs enfants malades. Elles font tremper dans l'eau de la fontaine les langes de leurs nouveaux-nés, pour les porter ensuite à l'église où le curé les bénit dans la chapelle même de la sainte martyre. Elles font aussi porter au cou de l'enfant malade une médaille de la sainte, qui se vend à l'époque du pèlerinage.

VII

Blendecques (arr. de St Omer). — Dans ce village se trouve une petite chapelle dite : *de Sainte-Soyette* ; elle est dédiée à la Sainte Vierge qu'on y va prier assez assidûment en faveur des enfants atteints d'une espèce de dartres vulgairement appelées *soies*, d'où le nom de la chapelle.

Auprès de cet oratoire est une source dont on verse l'eau sur la tête des enfants qui y sont amenés.

Il n'y a pas de jour spécialement réservé à ce pèlerinage. Il y a des pèlerins qui y viennent aussi pour des maladies de peau.

Digitized by Google

VIII

Camblain-Châtelain (arr. de Béthune). — Lorsque l'église de ce village fut brûlée par les Normands en 882, les reliques de saint Quirin, qu'elle possédait, furent dispersées. Quand les incursions des barbares cessèrent de désoler la contrée, les restes du martyr furent retrouvés dans une fontaine qui, selon de pieuses croyances, a reçu de ce dépôt la vertu de guérir un grand nombre de maladies. Les nombreux pèlerins qui s'y rendent chaque année se lavent dans les eaux de la source afin d'être préservés de tout mal.

IX

Isbergues (arr. de Béthune). — La fontaine de Sainte Isbergue est située à cinq ou six minutes de l'église de ce village, sur la *voyette de sainte Isbergue*, petit sentier tracé à mi-côte de la colline sur laquelle est bâtie l'église. Une petite chapelle est contruite au-dessus de la source, à laquelle on descend par un double escalier en demi-cercle.

Cette fontaine ne tarit jamais. On y vient en pèlerinage le 21 mai et les jours suivants. Sainte Isbergue est invoquée pour les maladies des yeux. Les pèlerins boivent l'eau de la fontaine et s'en lavent le visage.

X

Moriocourt, commune d'Hernicourt (arr. de St-Pol). — « Dans la forteresse de Moriocourt, avant les dernières guerres de France, il y avait une chapelle consacrée à St Hubert et auprès un cabinet d'où on avoit veue en icelle, et ceux qui étoient attaqués de rage faisoient une neuvaine à l'honneur du saint ; il y avoit de plus dans ce lieu un canal ou acqueduc pour y boire de l'eau ou pour laver les plaies des enragés : on avoit grand soin de le boucher, car on avoit appris par expérience que si un chien y avoit mis la gueule, et bu tant soit peu, il étoit attaqué de rage. » (*Mém. ms. du P. Thomas Turpin*, 1730). On ne trouve plus trace de ce canal.

ED. EDMONT.

XCV

LES FONTAINES DE LA SOMME

CONTY. — Pélerinage à St-Antoine, qui attire le lundi de la Pentecôte une affluence considérable de fidèles venus en procession de villages situés à plus de dix lieues à la ronde. Sous l'église existe

Digitized by Google

une fontaine dédiée à saint Antoine ; au moment où le son de la cloche et le chant des litanies annoncent le départ des processions, les pèlerins puisent l'eau de la fontaine dans des bouteilles qu'ils emportent chez eux ; cette eau est employée pour les maladies des yeux.

Démuin. — Fontaine Vermoise, dans la prairie ; disparue ; quand elle était abondante, c'était signe que le blé serait cher.

Péronne. — Pendant la neuvaine du 16 janvier, les pèlerins faisaient toucher des linges au tombeau de saint Fursy ; ils buvaient ensuite de l'eau de la fontaine qui portait le nom du saint, eau que le trésorier de la collégiale avait bénite auparavant ; les malades obtenaient leur guérison.

Frohen-le-Grand. — Fontaine de saint Fursy, doit son nom à la parole miraculeuse de ce bienheureux ; il s'y est accompli beaucoup de prodiges. De nos jours, on y conduit les enfants dartreux ; on s'y lave les mains pour se préserver de la gale, et ceux qui boivent de l'eau de cette source obtiennent la guérison de certaines fièvres.

Yvrench. — Entre ce village et Maison-Ponthieu, fontaine de saint Fursy, qui attire les pèlerins souffrant de maux d'yeux.

Berteaucourt-les-Dames. — Fontaine de saint Gautier ; doit son origine à un coup du bâton pastoral de ce saint ; l'eau qu'on y puise à l'époque du pélerinage du 4 mai guérit certaines maladies.

Vers-Hébécourt. — Fontaine de saint Hildevert ; disparue ; avait pour propriété de guérir les épileptiques et les scrofuleux. D'après la tradition, un habitant de Bacouel, village voisin, atteint de paralysie, était venu en cet endroit supplier le saint de le guérir ; soudainement une fontaine jaillit. Saint Hildevert dit au paralytique : « Buvez de cette eau. » Il en but et fut guéri. Hildevert était natif de ce village.

Montrelet. — Fontaine de saint Fiacre ; son eau guérit certaines maladies.

Baisieux — Fontaine de sainte Pusine : son eau guérit les maux d'yeux. Pélerinage tombé en désuétude.

Boves. — Fontaine de sainte Ulphe près de l'ancienne abbaye du Paraclet ; son eau guérit certaines maladies.

Cambron. — Fontaine disparue où se rencontraient souvent les saints Valery et Riquier ; son eau était renommée pour la guérison des fièvres et des descentes.

Epénancourt. — Fontaine de saint Aubert, célèbre dans le Santerre par son pélerinage pour les maladies de langueur des enfants.

Hamelet (annexe de Favières). — Fontaine de saint Corneille ;

Digitized by Google

tarie ; on s'y rendait en pélerinage et l'eau guérissait des fièvres qui règnent dans ces parages.

Pont-de-Metz. — Fontaine de saint Cyr ; l'eau guérissait les enfants fiévreux que l'on y plongeait.

Dreuil-Hamel. — Chapelle (disparue) de saint Helien ou Hélier, où l'on portait les enfants attaqués de langueur, que l'on baignait ensuite dans des cuves disposées dans une maison du voisinage.

Hémencourt (Annexe de Doullens). — Fontaine de saint Julien, fréquentée autrefois par un grand nombre de pèlerins pour obtenir d'être préservés de la gale. Aujourd'hui encore, aux fêtes de Pâques et les premiers jours de mai, on s'y rend pour obtenir la guérison des dartres et la souplesse des jambes des enfants qu'on y plonge.

Amiens. — Fontaine de sainte Aragone, — corruption de Radegonde — aujourd'hui desséchée ; les malades buvaient de l'eau pour la guérison de leurs maux.

Pargny. — Fontaine de saint Sulpice ; pélerinage très fréquenté par ceux qui souffrent de maux de reins.

Fontaines dites de saint Quentin parce que leur jaillissement était dû à ce saint : à Amiens (disparue), à Guyencourt, à Salouel, à Quiquery, annexe de Languevoisin. Leur eau guérissait les hydropiques.

Alcius Ledieu.

XCVI

CRANE ET FONTAINE DE SAINT TEILO

St-Teilo qui est populaire en Basse-Bretagne, l'est encore plus dans la Galles du Sud.

Dans le comté de Pembroke, au nord, près du village de Maenclochog, il y a une vieille chapelle qui lui est consacrée, et dans la ferme voisine on montre « le crâne de St-Teilo ». Le propriétaire, M. Melchior, protestant et antipapiste, conserve soigneusement cette relique. On s'en sert pour boire à la fontaine du saint, qui se trouve à deux cent mètres de la maison. Il ya quelques années, les Gallois protestants venaient de très loin pour profiter des vertus de cette eau sainte et du crâne sacré.

Des médecins ayant examiné ce crâne ont affirmé, paraît-il, qu'il n'avait pu servir de tête qu'à une jeune femme. M. Melchior, comme tous ses ancêtres, repousse cette mauvaise pensée.

Digitized by Google

XCVII

LIT, FONTAINE ET TERRE DE SAINT-GOVEN

Saint-Goven, si honoré en Bretagne, l'est encore dans la Galles du Sud, (à moins que ce ne soit un homonyme). A cinq milles de Pembroke se tient sur le bord de la mer la chapelle de « Saint-Goven » comme l'on écrivait autrefois, ou de « Saint-Govan », comme l'on orthographie aujourd'hui.

Il faut descendre à cette chapelle par une sorte d'escalier pratiqué dans la falaise. L'on dit que jamais deux personnes n'ont pu trouver le même nombre de degrés à cet escalier. Une grotte porte le titre de « Saint-Goven ». On remarque un rocher qui sonne un peu comme une cloche, si on le frappe. On raconte à ce sujet que des voleurs danois pillèrent jadis la chapelle et emportèrent les cloches, Mais à la prière du saint, le dernier rocher heurté par ces pieux objets fut doué de la puissance de résonner d'une façon merveilleuse. Les deux fontaines du bienheureux sont toujours respectées ; on croit leur eau utile pour la guérison des maladies. Bien plus, on applique sur les yeux, comme remède, la terre douce et humide, qui se trouve auprès de l'une de ces fontaines.

Ce culte populaire a substitué parmi les Gallois malgré la Réforme.

XCVIII

FONTAINE DE SAINT GOBRIEN

Gommené (canton de Merdrignac, diocèse ds Saint-Bèieuc) est une paroisse qui faisait partie autrefois de l'évêché de Saint-Malo, et qui cultive beaucoup saint Gobrien. Dans cette commune, il y a une chapelle dédiée à saint Guénaël, l'un des patrons de l'Eglise vannetaise. Sa fête tombe le 3 novembre, comme celle de saint Gobrien. Or ce sanctuaire contient une statue de ce dernier, représenté en évêque, et *les gens du pays viennent lui demander la guérison des furoncles et des panaris. Ils trempent aussi leurs plaies dans la source consacrée à notre bienheureux.* Elle est placée tout près des vestiges de l'ancienne chapelle, (la construction actuelle date d'une trentaine d'années), dans une prairie qui contenait jadis plusieurs fontaines, dont deux subsistent encore. — Je tiens ces curieux détails de M. le recteur de Gommené. (*L'Hermine*, juillet 1904).

F. Duine.

Digitized by Google

XCIX

LA FONTAINE DE SAINTE-EUSTELLE A SAINTES EN 1844

« En dehors de l'arène, dans un bassin où l'on descend par trois marches, on voit une source d'eau limpide et pure qui en effleure les bords. Assise sur une pierre, une femme âgée, munie de quelques verres et d'un vase pour puiser dans la fontaine, passe ses matinées, et dans certaines saisons, des journées entières à attendre les visiteurs de ce lieu consacré par les miracles de Sainte Eustelle. Au mois de mai, lorsque la nature gaie et souriante invite à l'amour, la jeune fille dont le cœur palpite de vagues désirs, celle qui soupire et se désole des obstacles qui s'opposent à son hymen avec un amant chéri, viennent là d'un pas furtif et timide ; elles adressent une fervente prière à la sainte, puis leurs jolis doigts laissent échapper deux épingles qu'elles pressaient entre le pouce et l'index. Si en arrivant au fond de la fontaine, elles se trouvent placées en croix l'une sur l'autre, ô joie ! ô bonheur ! l'année ne se passera pas sans que leurs vœux les plus chers ne soient exaucés. Une autre fois c'est une jeune femme à qui le dieu d'hymenée a refusé le don précieux d'être mère ; trois printemps ont suivi le jour où elle a reçu l'anneau nuptial, et vainement elle demande à presser sur son sein, à nourrir de son sang un tendre fruit de son chaste et pudique amour. Elle invoque la sainte, et pendant neuf matins elle vient boire de l'eau de la source. L'espoir est rentré dans son âme : Eustelle a eu pitié de sa douleur ; avant un an elle sera mère. Mais quelle est cette matrone puissante qui s'abreuve aussi de cette eau miraculeuse ? Elle ne peut être guidée par les mêmes motifs que celles qui l'ont précédée. Mère d'une trop nombreuse lignée, elle demande à la sainte de mettre un terme à sa fécondité. Sa prière est entendue, son époux n'aura plus à redouter de voir augmenter encore une famille dont les besoins excèdent le prix de ses labeurs ».

(*Monuments religieux militaires et civils du Poitou.* Vienne et Charente-Inférieure. Dessins et texte par Camille Bonnard, in-4, Niort, Robin, 1844, p. 48).

LÉO DESAIVRE.

C

LA FONTAINE DE SAINTE EUSTELLE EN 1904

J'ai fait lors d'un récent séjour à Saintes une enquête sur la fontaine sainte Eustelle. J'ai consulté plusieurs érudits locaux, un ecclésiastique et un paysan fort âgés, diverses autres personnes de

Digitized by Google

différentes conditions. Aucun n'a entendu parler du pèlerinage malthusien rapporté par Bonnard. Le seul fait qui se rapproche de son allégation semble celui-ci : dans la ville et la banlieue, quand une femme désirait ne plus avoir d'enfants, elle s'arrangeait dans la cérémonie des relevailles pour réciter en même temps que le prêtre, mais à rebours (c'est-à-dire je pense, en commençant par la phrase finale) l'Evangile de saint Jean, et pour baiser l'étole sur le revers, au lieu d'embrasser la croix du parement. Cette superstition, combattue par le clergé, semble depuis longtemps disparue.

En ce qui regarde la fontaine de Sainte Eustelle, les croyances à l'épreuve par les épingles en vue du mariage et à la vertu fécondante de l'eau, sont encore vivantes.

L. Lejeal.

CI

LE BERCEAU ROULÉ

Une jeune fille originaire de Tréfumel (Côtes-du-Nord) m'a raconté qu'une femme de son pays, qui était désolée de ne pas avoir d'enfant, avait fait le pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray, en traînant derrière elle un berceau ; ses vœux furent exaucés.

P. S.

LE BATON QUI REVERDIT[1]

PREMIÈRE PARTIE

§ 2

« Un vieillard servait une vierge et certains disaient : Ils ne sont pas purs. Le vieillard, en mourant, ordonna de planter son bâton sur sa tombe et le troisième jour, il porta des fruits »[2].

§ 3

D'après Ennius, Servius (*Ad Aeneidem* III. 46) rapporte que Romulus, ayant pris un augure, lança sa javeline du mont Aventin sur le Palatin ; elle s'y arrêta, se couvrit de feuilles et devint un arbre[3].

1. Suite, voir t. XIX, p. 66.
2. Nau et Clugnet. *Vies et récits d'anachorètes* (IV-VIIe siècles) tirés de textes grecs inédits. *Revue de l'Orient chrétien*, 1903, n.1, p. 93.
3. Bœhrens. *Poetæ latini minores*. T. VI, Leipzig, 1886, in-12, p. 68. (Q. Ennius. *Annales* frag. 55, a). Ovide. *Métamorphoses*, Liv. XV, v. 560-564.

Digitized by Google

§ 4

Un des plus anciens et des plus célèbres exemples de cette tradition est le miracle qui consacra le choix d'Aron comme grand prêtre : Moïse ordonna aux chefs des tribus d'apporter chacun une baguette sur laquelle le nom de sa tribu serait écrit, et leur déclara que la souveraine sacrificature serait donnée à la tribu que Dieu ferait connaître devoir être préférée aux autres. Cette proposition les contenta : ils apportèrent ces baguettes et le nom de la tribu de Lévi fut écrit sur celle d'Aron. Moïse les mit toutes dans le tabernacle et les en tira le lendemain. Chacun des princes des tribus reconnut la sienne et le peuple les reconnut aussi à certaines marques qu'ils avaient faites. Toutes les autres étant dans le même état que le jour précédent, on vit que celle d'Aron avait, non seulement poussé des bourgeons, mais, ce qui est beaucoup plus étrange, des amandes toutes mûres parce que cette baguette était de bois d'amandier [1].

RENÉ BASSET.

CONTES ARMÉNIENS

IV

LE PETIT MIRZA ET LE DÉMON GORGOTCHAN [2]

Il y avait et il n'y avait pas.

Il y avait dans les anciens temps un roi qui avait trois enfants. Il s'était querellé avec son frère et l'avait suspendu à une chaîne entre le ciel et la terre.

Il était très vieux. Sentant qu'il allait mourir, il fit appeler ses fils et leur recommanda de ne jamais laisser le trône inoccupé parce que « sans cela, leur dit-il, votre oncle pourrait descendre et venir s'y asseoir et vous ne pourriez plus le lui enlever ».

Après leur avoir donné encore quelques conseils, il mourut.

Son fils aîné monta sur le trône. Un jour qu'il était allé à la chasse d'oiseaux, son plus jeune frère, Mirza, se rappelant le conseil de son père, courut s'asseoir sur le trône. A son retour, le frère aîné se fâcha.

— Tu as l'intention de me disputer le trône, lui dit-il.

1. Josèphe. *Antiquités hébraïques*. T. IV, ch. IV, § 2. Bible, *Nombres*, ch. XVII.
2. Texte arménien dans *Hamov Hotov*, p. 146.

Digitized by Google

— Non, répondit le petit Mirza ; mais j'ai gardé ton trône pour que mon oncle ne vienne pas s'y asseoir. Si cela te fâche, je ne le ferai plus.

Un autre jour que le roi était allé à la chasse d'oiseaux, le trône resta vide. L'oncle cassa la chaîne suspendue au ciel et vint s'asseoir sur le trône. Il donna aussitôt l'ordre de décapiter les trois frères. Mais les vizirs et les grands du royaume intercédèrent et le supplièrent en lui disant : — Que le roi vive ! Ne répands pas leur sang. Bannis-les du pays et qu'ils s'en aillent en exil.

L'oncle consentit à cette demande. Il fit amener un cheval princier pour chacun de ses neveux, les fit monter à cheval et les chassa.

Voilà les trois frères, bien malheureux, qui s'en vont à l'aventure, à travers les endroits inhabités.

Il arrivent près d'un moulin en ruine. La nuit tombait. Les deux aînés descendent de cheval. Le petit Mirza pleure ; il murmure en disant :

— Frères, notre père nous a dit : « Si votre oncle vous chasse en exil, n'allez pas au Moulin en ruine ; n'allez pas dans la Prairie Verte et n'allez pas sur la Montagne Noire. » Ecoutons les conseils de notre père, de peur qu'il ne nous arrive malheur.

Mais ils n'écoutent pas les observations de leur jeune frère, et ils mettent pied à terre. L'aîné dit : « Je veillerai cette nuit, je ne dormirai pas ; laissez aller les chevaux dans la prairie. » Alors ils se mettent à manger et à boire, puis ils se livrent au repos.

Le petit Mirza est couché, mais ses yeux sont ouverts et il voit que son grand frère, après avoir marché quelque temps, tombe sur le flanc et commence à ronfler.

Le second frère dormait déjà. Alors le petit Mirza se lève ; il prend en main sa flèche, met à sa ceinture le sabre Zilficar et se promène en long et en large.

Il était un peu plus de minuit. Tout à coup il aperçoit au loin une lumière qui s'approche, s'approche... et que voit-il ? un serpent à sept têtes, couvertes de pierreries étincelantes. Il met tout doucement un genou en terre, lance sa flèche, et d'un seul coup lui abat les sept têtes. Le serpent s'avance en sifflant et en glissant sur la terre ; il est tout près de lui. Avec son sabre Zilficar, Mirza le met en pièces ; il lui coupe les oreilles, les sale et les met dans un sac. Sur le matin, il va se coucher et fait semblant de dormir. Son frère aîné se réveille et vient lui donner un coup de pied : — Assez dormir, lui dit-il, j'ai tenu bon jusqu'au jour et n'ai pas fermé l'œil pour vous garder.

On se lève, on monte à cheval. Les voilà en route pendant plusieurs

Digitized by Google

jours. Ils arrivent dans la Prairie Verte. Les aînés descendent de cheval. Le petit Mirza dit :

— Ecoutons le conseil de notre père ; ne restons pas dans la Prairie Verte.

Mais ils n'écoutent pas et mettent pied à terre. — Qu'avez-vous à craindre, dit le second frère ? Cette nuit, c'est moi qui veillerai sur vous. Je ne dormirai pas.

Ils lâchent les chevaux dans la prairie, puis dressent leurs tentes et se couchent.

Le deuxième frère se promena jusqu'à minuit. Mais le sommeil le prend, il vient se coucher et commence à ronfler.

Le plus jeune ne dormait pas. Il se lève, prend les flèches, l'arc et le sabre Zilficar et se promène de côté et d'autre. Tout à coup... qu'est-ce qu'il aperçoit ? Un monstre incroyable : sa tête touchait au ciel et ses pieds à terre. Il le voit qui arrive, qui arrive, et reconnaît en lui la femme d'un démon.

Le petit Mirza se cache dans un trou, se fait tout petit, se blottit. Il bande son arc et se dit : « Si elle ne fait pas de mal à mes frères, je ne tirerai pas ».

La vieille démon entre dans la tente. Elle voit deux hommes et trois chevaux. Trois chevaux pour deux hommes ! Elle cherche de côté et d'autre : « Il n'y a pas d'homme, dit-elle, sans doute les bêtes fauves l'ont mangé ». Elle n'y comprend rien ; elle s'approche des dormeurs en disant : « Pendant que vous dormez, j'irai chercher mes sept enfants qui viendront vous croquer ». Et elle s'éloigne.

Le petit Mirza se lève aussitôt et se met à la suivre, tout doucement, comme un voleur. Il la voit remuer une grande pierre du moulin, entrer dedans et crier à ses enfants :

— Levez-vous. Ouvrez les yeux, voici une bonne fortune qui vous arrive. Allez les manger et que ce régal vous soit doux. Apportez-m'en un morceau.

Le petit Mirza se tient à la porte de l'antre et s'arrête, le sabre Zilficar à la main. Le premier démon qui sort, il lui coupe la tête. Les autres le suivent sans se douter de rien : il les tue l'un après l'autre.

Il leur coupe les oreilles, les sale et les met dans son sac. Il entre dans la caverne et dit : « Toi, vieille sorcière, tu voulais envoyer tes enfants pour manger mes frères ! Eh bien ! Va avec tes enfants ». Et d'un coup de sabre, il lui tranche le cou. Il lui coupe les oreilles, les sale et les met dans son sac.

A son retour, le petit Mirza trouve ses deux frères qui ronflent

Digitized by Google

encore. Vers le matin, il fait semblant de dormir. Le second frère s'éveille, et, en lui donnant un coup de pied. « Lève-toi, lui dit-il ; il est déjà midi. N'es-tu pas fatigué de dormir ? Mon âme a enduré jusqu'au matin, sans dormir ».

Ils se lèvent, montent à cheval et s'en vont.

Voilà qu'un soir, ils arrivent sous des cyprès. Les deux aînés descendent de cheval, malgré les supplications du petit Mirza.

— Ecoutons le conseil de notre père, ne restons pas ici. Qu'il ne nous arrive pas malheur aux trois à la fois !

— Quel malheur nous est-il arrivé dans le Moulin en ruine, lui répondent-ils ? Et dans la Prairie Verte ? C'est à toi de veiller cette nuit ; voilà pourquoi tu gémis. A toi d'endurer cette fois et de ne pas fermer les yeux.

Que répondre à ces raisons ? On reste là, on lâche les chevaux dans la prairie, on mange ; puis, les deux frères entrent dans la tente et se couchent, tandis que le petit Mirza monte la garde, l'arc à la main et le sabre Zilficar au côté.

Il était passé minuit, rien n'apparaissait. Il s'assied un moment ; le sommeil le prend et tout à coup, quand il ouvre les yeux, il voit qu'il est grand jour... et que le feu qu'il avait allumé le soir s'est éteint. Et la pierre à feu est dans la poche d'un de ses frères ! Que faire ? Il court, monte sur une grande pierre et aperçoit un feu qui brille au sommet d'une montagne.

— Je vais aller chercher du feu, se dit-il.

Le voilà parti.

En chemin, il rencontre un vieillard extrêmement âgé, qui était assis au sommet de la montagne, portant à la main une pelote de fil noir qu'il pelotone ; à côté de lui, il y avait une grosse pelote de fil blanc.

Il s'approche du vieillard et lui adresse la parole.

— Que signifient ces pelotes ? Qui es-tu ?

— Mon fils, lui répond le vieillard, je suis le Temps. Je ramasse du fil noir la nuit, et le blanc pendant le jour.

Le petit Mirza voit qu'il est sur le point d'achever la pelote de fil noir. Il s'avance, la lui enlève des mains et la fait rouler en bas de la montagne en ajoutant :

— Tê ! recommence à faire cette pelote, pour que la nuit s'allonge, car j'ai encore beaucoup à faire.

Et il continue son chemin.

A quelque distance de là, il voit briller le feu. Il s'avance et... que voit-il ? Sur le feu, une chaudière en cuivre si énorme que sept bœufs y cuisaient, avec leur peau. Un démon se tenait près du foyer

Digitized by Google

et trente-neuf autres démons dormaient alentour. Le petit Mirza soulève la chaudière, la place à côté, prend tout le feu et l'emporte.

Le démon qui veillait, saisi de stupéfaction, réveille ses frères et leur raconte ce que vient de faire le petit Mirza. Les démons se mettent à ronger leurs langues.

— Vich ! font-ils. Comment se peut-il qu'il y ait une si grande force dans une créature terrestre ?

Effrayés, ils courent après lui et l'atteignent. Mais ils s'arrangent avec lui, fraternisent et s'engagent à s'aider réciproquement en cas de besoin.

Le petit Mirza emporte le feu et ranime le foyer éteint. Vers le matin, il s'endort. Ses frères le réveillent en lui donnant un coup de pied.

— Assez dormir, disent-ils. Nous n'avons pas pu dormir cette nuit, et toi, tu dors encore !

Il ne répond pas. Ils se lèvent, chargent leurs affaires et partent. Ils vont, ils vont et finissent par arriver dans le voisinage d'un pays où il y avait un roi. Ils rencontrent un endroit où il y a beaucoup d'herbe, et de l'eau en abondance ; ils y dressent leur tente et s'y reposent quelques jours.

Un soir, le petit Mirza va se promener. Il aperçoit quarante démons qui entrent dans le palais du roi. Il s'approche et reconnaît les démons avec lesquels il a conclu un pacte de fraternité. Chacun d'eux tenait en main une barre de fer de la longueur d'un homme.

Ils se reconnaissent à certains signes.

— Sois le bienvenu !

— Et vous, soyez mille fois les bienvenus.

— Prends ces trois pommes d'or et viens avec nous. Le roi de ce pays a trois filles. Voilà sept ans que nous venons ici pour les enlever et nous ne pouvons y parvenir. Nous avons fait ces pommes par amour pour elles ; nous les sentons ; nous te les donnons.

— Venez, dit le petit Mirza. Cette nuit, je vous livrerai ces jeunes filles.

Il prend les barres de fer, avec son pouce seul, les place contre le mur et, marchant dessus, il monte sur la maison.

— Té ! montez aussi.

Les démons montent l'un après l'autre et à mesure qu'ils arrivent, le petit Mirza leur tranche la tête avec son sabre Zilfiçar. Les cadavres tombent en dehors de la maison. Il leur coupe les oreilles, les sale et les met dans son sac ; il aligne les têtes sur la muraille. Puis, il entre dans la maison et se dirige vers la chambre où dort le roi. Il voit un chandelier d'or qui brûle à sa tête, et un chandelier

Digitized by Google

d'argent à ses pieds. Il les change de place, mettant le chandelier d'argent du côté de la tête et le chandelier d'or à ses pieds. Puis il boit le sirop de miel préparé pour le roi et s'apprête à sortir.

A ce moment, il aperçoit un serpent enroulé autour d'une colonne, et qui tendait la tête pour mordre le roi. D'un seul coup de poignard, il tranche la tête du serpent ; il prend le poignard qui se trouvait sous l'oreiller du roi et le met à sa ceinture.

Alors, il s'en va et entre dans la chambre des jeunes filles. Elles dormaient : il y avait, à portée de la main de chacune, une bougie allumée et un verre de sirop. Il ouvre les portes, fait un signe sur leurs fronts ; il boit le sirop et dépose une pomme d'or à côté de la tête de chacune : l'aînée sera pour son grand frère, la seconde pour son second frère, et la dernière pour lui.

Il retourne alors à sa tente.

Grand tumulte dans la ville au lever du jour. La rumeur arrive jusqu'au roi que les têtes de ses ennemis, des quarante démons, ont été coupées et qu'elles sont alignées sur les murs du palais, tandis que les cadavres sont dans les fossés.

Le roi aussi a vu tout ce qui est arrivé dans sa chambre : les chandeliers déplacés, le serpent, son poignard. Il reste interdit. Les vizirs s'assemblent ; ils viennent le féliciter. Le roi envoie des hérauts à travers la ville pour publier : « que celui qui a accompli ces actes d'héroïsme, vienne se présenter au roi, qui lui donnera celle de ses filles qu'il préférera. »

Des milliers d'hommes se présentent, aucun ne peut fournir la preuve. Le roi ordonne d'aller hors de la ville, sous les tentes, et d'appeler les étrangers.

L'envoyé du roi arrive près des deux frères. Ils sont tellement effrayés qu'ils tremblent comme des puces : ils croient qu'on vient les chercher pour les mettre à mort. Quand ils apprennent de quoi il s'agit : « Allons, disent-ils ; c'est nous qui avons tué les démons. C'est nous qui devons épouser les filles du roi. » Ils partent sans prendre avec eux le petit Mirza. Mais eux aussi restent le visage noir devant le roi.

— Que la vie du roi soit bénie ! dit le héraut. Il y a encore un homme dans la tente de ces gens.

— Qu'on le fasse venir vite !

Le petit Mirza arrive. Il place devant le roi son poignard et les oreilles des démons, et raconte, point par point, ce qui s'est passé.

Le roi se lève ; il embrasse les yeux et le front du petit Mirza.

Digitized by Google

— Barik Allah[1] s'écrie-t-il. C'est toi, oui c'est toi ! Je te donne mes filles, et, à ma mort, tu me succéderas.

Les frères du petit Mirza tombent à ses genoux.

— Grâce, disent-ils, nous sommes coupables ; mais ne te venge pas. Aie pitié de notre vie. C'est toi qui es notre grand frère et nous sommes tes petits frères.

Le roi leur conseille de se soumettre à sa volonté. Il fait enlever les tentes et ils viennent au palais. A l'instigation du petit Mirza, les trois frères épousent les trois sœurs ; les noces durent quarante jours et quarante nuits ; les fêtes du mariage sont achevées.

Le premier soir, les trois sœurs se placent devant les trois frères et les apostrophent en ces mots :

— Quels chiens êtes-vous ? Nous avons un amant sur le cœur duquel fleurit un pouce de roses et de basilics. Il n'a son égal ni dans le ciel ni sur la terre. Si vous êtes des hommes, allez vous mesurer avec le démon Gorgotchan. Si vous le terrassez, alors vous serez dignes de nous.

Le lendemain, le petit Mirza recommanda à ses frères de ne pas trahir leur secret, et demande au roi l'autorisation de s'absenter.

— J'ai affaire au loin et je serai de retour dans un ou deux mois.

Il part ; il marche, il marche, peu ou beaucoup, Dieu le sait. Il arrive devant un kiosque et un serail ; il voit une jeune hourie, rayonnante de beauté, assise à la fenêtre du kiosque. Il salue ; elle répond à son salut. La jeune fille se tourne de son côté et lui dit : « O mortel né de la terre, le serpent en rampant sur son ventre, l'oiseau avec ses ailes n'ont pas pu pénétrer dans cet endroit. Mais toi, comment y es-tu venu ?

— C'est ton amour qui m'a attiré.

La jeune fille descend par la fenêtre : elle tient à la main un panier avec du pain et des vivres.

— Mange, dit-elle, et va passer par le chemin d'en haut. Le démon noir arrivera de la prairie ; prends garde qu'il ne t'aperçoive ; il t'avalerait.

— Qui es-tu, jeune fille ? Qui t'a amenée ici ? depuis quand y es-tu ?

— Mon père est le roi de Chine. Nous sommes trois sœurs. Notre palais était fermé par des portes en fer et de solides murailles. Malgré cela, le démon blanc, le démon noir et le démon rouge sont venus nous enlever les trois et voilà sept ans que je n'ai pas vu le visage d'un homme né de la terre.

Le petit Mirza s'informe où se trouve le démon Gorgotchan.

1. Au lieu de Barak Allah : Qu'allah bénisse.

Digitized by Google

— Il faut, dit la jeune fille, traverser les terres du démon rouge et celles du démon noir.

— Reste en paix.

— Va en paix.

Le petit Mirza quitte le chemin du haut et descend sur le chemin d'en bas. Il va s'asseoir, attendant que le démon arrive.

Voilà que, sur le soir, le démon arrive avec son butin fait à la chasse. Il renifle : « Je sens la présence de l'homme, dit-il. Ah ! il y a si longtemps que je n'ai pas mangé de chair humaine ».

Il monte sur le chemin et s'élance vers le petit Mirza.

— Je ne suis pas un morceau pour ta bouche ; on m'appelle le petit Mirza. J'ai mangé la tête [1] de quarante-sept démons comme toi. Voici le quarante-huitième.

En disant ces mots, il lance sa flèche qui vole, traverse le corps du démon et sort par le dos.

Le démon tombe : sa langue remue dans sa bouche. Le petit Mirza s'élance, tire son sabre Zilficar, tranche la tête et l'enfile au bout de son sabre. Puis il court au palais, en s'écriant : « Maral hanem, regarde ! regarde ! Ton démon blanc, je l'ai sacrifié à ton amour ».

La jeune fille tourne les yeux ; que voit-elle ? la tête du démon blanc. Elle devient folle de joie, ouvre la porte et de ses deux mains embrasse les genoux du petit Mirza.

— Que je meure pour toi et pour ton Dieu, qui t'a envoyé pour me délivrer.

Elle le prend par la main et le conduit dans la chambre d'en haut. Il mange du pain et des mets délicieux ; elle fait chauffer de l'eau, elle lui lave les mains et les pieds, puis ils s'endorment.

Le lendemain matin, le petit Mirza se lève. Il passe une bague au doigt de la jeune fille et lui dit : « Tu es devenue la fiancée de mon frère aîné. Je veux aller tuer le démon noir et le démon rouge, et à mon retour, je te prendrai, toi, et je t'emmènerai avec moi.

Il va ; il tue le démon noir ; il lui coupe la tête et fiance une des sœurs avec son second frère.

Il part pour aller tuer le démon rouge. La jeune fille lui dit : « Prends bien garde : le démon rouge connaît le *séir* [1]. S'il rencontre un plus puissant que lui, il se change en un monceau de terre, il fait un trou dans sa tête et il lance de la fumée par ce trou ; puis il avale ceux qui s'approchent de la fumée.

— Dieu m'aidera, répond le petit Mirza. Mon Zilficar se joue du *séir* et du *talisman*.

1. C'est-à-dire : j'ai tué.
1. Secret mystique.

Digitized by Google

Il part. Le démon rouge arrive avec une massue sur le bras, en disant :

— Oh ! oh ! le bon morceau.

— Je te ferai voir le bon morceau ! prépare-toi, lui répond-il, en bandant son arc, et battons-nous. Le bon Dieu décidera de la victoire.

— Dzo ! qui es-tu, mortel né de la terre, que tu oses te tenir devant moi? crie le démon. Et il frappe avec sa massue.

Le petit Mirza s'élance, saisit la massue d'une main et s'écrie : « J'ai tué quarante-neuf démons ; j'ai tué tes frères blanc et noir. Je suis le petit Mirza. Crois-tu pouvoir échapper à mes mains ? »

Lorsque le démon entendit que c'était là le petit Mirza lui-même, son foie se détacha Par le *séir*, il se changea en un monticule rouge et il faisait s'élever de la fumée du sommet de sa tête.

Le petit Mirza vole au sommet du monticule. Il le tourne et le retourne, et coupe en morceaux les entrailles du démon. Il les tire hors du trou. Puis il descend du monticule, et voilà le monticule qui s'effondre. Il enfile les débris des poumons au bout de son sabre et s'en va vers la plus jeune des trois sœurs.

— Belle jeune fille, lui crie-t-il, j'ai immolé le démon rouge pour ton amour.

Heureuse, la jeune fille tombe aux pieds du petit Mirza. Elle ne peut parler. Elle lui embrasse les genoux, elle pleure, elle sanglote.

Ils se mettent à table pour manger et pour boire, et il lui raconte comment il a fiancé ses deux sœurs avec ses deux frères. « Et toi, ajoute-t-il, tu es ma fiancée. »

Il lui passe une bague au doigt. La nuit était venue ; ils s'endorment.

Au matin, le petit Mirza dit à la jeune fille.

— Reste ici, tu es ma fiancée. Je reviendrai te prendre, toi et tes sœurs, et nous partirons ensemble. Maintenant, indique-moi le chemin pour aller trouver le démon Gorgotchan. Je veux aller le tuer, lui aussi

— N'y va pas, dit la jeune fille. Tu n'en reviendras pas vivant. N'y va pas. Le démon Gorgotchan est un dangereux monstre. Il ne peut pas mourir ; et tu paieras ton audace de ta tête N'y va pas. Qui lui prendrait et te donnerait ses flèches et son arc, pour que tu le frappes ? Et il ne peut être tué que par ses propres flèches et arc. N'y va pas ; ou bien, emmène-moi avec toi, pour mourir avec toi.

La jeune fille pleure ; le petit Mirza la console. Il s'en va ; il va, il va, peu ou beaucoup, Dieu le sait. Il arrive à l'endroit où se trouvaient le kiosque et le sérail du démon Gorgotchan.

Digitized by Google

C'était la nuit. Avant que le jour paraisse, le petit Mirza balaie et arrose l'entrée du kiosque ; puis il va s'asseoir dans un coin.

Le matin, le démon Gorgotchan descend du kiosque. Il voit l'arrosoir et le balai ; cela lui fait plaisir.

— Il y a ou il n'y a pas, dit-il. Il faut qu'un être né de la terre soit venu. Où es-tu, être de la terre ? Qui es-tu ? Viens, n'aie pas peur : je te donnerai tout ce que tu te désireras, je ne toucherai pas à un seul de tes cheveux.

Voilà le petit Mirza qui vient se planter devant le démon Gorgotchan.

— Agha ! je fais des vœux pour ta santé ! Mes compagnons se sont égarés ; moi, j'ai perdu la route et je suis venu tomber à ta porte. Donne-moi un morceau de pain et je te servirai tant que je vivrai.

Il reste. Il commence aussitôt son service et plaît au démon.

Dans la même semaine, un soir, il descend au parterre fleuri. Il y avait là des arbres rares, de belles fleurs, des roses, des basilics, tous les fruits du bon Dieu, des bassins, des jets d'eau, des oiseaux, des animaux, enfin tout ce que l'on pouvait souhaiter. On se serait cru au Paradis terrestre.

Le démon lui dit : « Etends un tapis près du bassin, cueille des fleurs et répands-les autour du tapis. Prépare à manger et à boire. C'est le jour où, chaque semaine, le soir, il nous arrive des invités. »

Le petit Mirza prépare tout, comme cela lui est commandé. Il a deviné que ce sont les trois sœurs qui doivent venir. Comment s'y prendre ? Comment faire ? Il se promène dans le jardin et il aperçoit l'arc de Gorgotchan suspendu à un arbre. Il va pour le prendre.

— Que fais-tu, dit le démon ?

— J'enlève la poussière.

La flèche tombe de l'arc.

— Apporte-le moi, dit le démon.

Il l'apporte. Le démon replace la flèche sur l'arc et le lui rend pour le suspendre à l'arbre. Le petit Mirza s'en va, tenant l'arc bandé et prêt à tirer ; tout à coup, il se retourne, et relève la flèche du côté de Gorgotchan.

— Oh ! s'écrie le démon.

— Je suis venu pour avoir ta vie, dit le petit Mirza. Pourquoi cet oh ! ? Je suis le petit Mirza.

Et lâchant la flèche : « J'ai tué quarante-neuf démons ; voilà, tu feras le cinquantième. »

La flèche a percé le cœur de Gorgotchan et est sortie par le dos. Le démon tombe sur le sol avec un grand fracas.

Digitized by Google

Le petit Mirza traîne le corps et le cache sous les feuilles. Il se poste derrière un arbre. Voilà que trois colombes descendent au bord du bassin, en battant des ailes. Elles se dépouillent de leur enveloppe d'oiseau : Ce sont trois jeunes filles. Il les reconnaît : ce sont les filles du roi, les trois sœurs, sa femme et celles de ses frères.

Il ne dit mot. Les jeunes filles sortent du bassin ; elles s'habillent, font leur toilette et vont se jeter dans les bras de Gorgotchan. Elles voient qu'il est mort. Saisies de frayeur, elles reviennent sur leurs pas, ôtent leurs vêtements et rentrent dans l'eau. A ce moment, le petit Mirza sort de sa cachette et court se placer au bord du bassin.

— Je crache sur vos visages, leur crie-t-il. Vous avez vu celui que vous aimiez. Vous avez vu sur son cœur les roses et les basilics.

Les jeunes filles restèrent honteuses et confuses. Il coupe un pan de leurs robes et les laisse partir.

Elles s'envolent, redevenues oiseaux. Le petit Mirza pénètre dans le kiosque et le sérail de Gorgotchan. Il prend tout ce qu'il y trouve et le charge sur quarante chameaux. Il va chercher les bijoux et les trésors du démon rouge, du démon noir et du démon blanc, fait monter les filles du roi de Chine et les emmène au pays du roi de la Montagne Noire.

A tous ceux qu'il rencontre, il donne une poignée d'or, avec l'ordre d'aller dire au roi : « Ton gendre, le petit Mirza, arrive. »

Le roi l'apprend. Il se lève, prend ses vizirs et ses grands, ses soldats et ses cavaliers, et va au-devant de lui. Il s'étonne de la quantité de richesses qu'il apporte. On aide aussi les trois jeunes filles à descendre. A peine est-il à terre, le petit Mirza envoie des hérauts pour convoquer au conseil tous les hommes âgés de plus de quarante ans. Il invite le roi à assister à ce conseil.

— Je veux que tu juges, lui dit-il, entre moi et tes filles.

— Pourquoi convoques-tu le conseil ? dit le roi ; n'est-il pas honteux à des jeunes filles de se présenter devant un conseil ?

— Non, répond-il. Que le roi vive ! Mais tes filles ne savent pas ce qu'est la honte. Beaucoup de pères, beaucoup de mères, beaucoup de fiancés, et de nouveaux mariés, seront délivrés des ruses des méchantes filles. Si tu ne viens pas toi-même juger, je quitte ta maison.

Le roi aimait le petit Mirza plus que la lumière de ses yeux. Il vient et prend place au conseil. Les jeunes filles arrivent, tout enveloppées de voiles. Le petit Mirza ouvre la bouche ; il raconte tout ce qui s'est passé, tout ce dont il a été témoin ; il montre les pans des robes des jeunes filles. On les compare ; les morceaux se

Digitized by Google

rapportent exactement, tel morceau à tel endroit. Le roi prononce le jugement. Il condamne ses trois filles à être attachées par les cheveux à la queue de trois chevaux emballés, à l'envers. On les lie pieds et mains et on lâche les chevaux par les monts et les rochers.

Quand aux autres jeunes filles que le petit Mirza avait amenées, la femme du roi les fit passer par sa chemise et les adopta comme ses propres enfants. On recommença les noces qui durèrent quarante jours et quarante nuits, et l'on maria les trois sœurs avec les trois frères.

Que Dieu vous préserve des intrigues. Dieu fasse arriver chacun à la réalisation de ses désirs.

Du ciel tombèrent trois pommes :

Une pour moi ;
Une pour le conteur ;
Une pour l'auditeur ;
Les pelures pour celui qui enlève les ordures ;
Les pépins pour le jardinier qui les plantera et en aura l'année prochaine [1].

Traduit de l'Arménien moderne, par F. Macler.

TRADITIONS ET COUTUMES DE BASSE-BRETAGNE

X

Le mariage au pays Trégorrois [2]

CONSULTATIONS AMOUREUSES ET PRÉSAGES

A Plouagat, les jeunes gens et les jeunes filles, pour savoir ce que seront celles ou ceux qui les épouseront, prennent une feuille de houx et en comptent les « picôts » en disant sur chacun un mot. Celui qui tombe sur le dernier picôt indique la qualité de celui ou de celle qu'on épousera.

Koant : Joli ou jolie
Kaer : Beau ou belle
Friponn : Espiègle
Dogen : Cocu ou cocue
Laër : Voleur ou voleuse

1. C'est la finale ordinaire des contes arméniens. Elle ne figure pas dans le texte ; mais nous avons jugé intéressant de la reproduire en entier.
2. Le pays Trégorrois, dans la Bretagne Bretonnante comprend la partie nord-ouest des Côtes-du-Nord et une petite partie du Finistère. Il s'étend au nord jusqu'à la mer ; on peut delimiter ses frontières intérieures par une ligne courbe allant de Ploucha à Callac et de Callac à Morlaix.

Digitized by Google

Boulc'h an dorz vara. Couper le premier crouton de pain.

Si une jeune fille ou un jeune homme coupent le premier morceau d'un pain bien droit en étant placés sous la poutre, ils se marieront dans l'année.

(*Plouagat*.)

— Quand on entend le *koukougen* (coucou) pour la première fois, si on a une pièce de deux sous dans sa poche, on en aura une pendant toute l'année ou bien en se mariera dans l'année.

(*Plouagat*.)

LA FONTAINE ET LES STATUES

Dans la fontaine de Saint Efflam en Plestin-les-Grèves et dans celle de Saint Tréfeur en Guerleskin, les jeunes filles vont jeter des épingles dans l'eau. Si l'épingle surnage, elles sont assurées de se marier dans l'année.

A Ploumanac'h, sur un rocher au bord de la grève se trouve l'oratoire de *Zant Gwirek* (Saint-Guirec). C'est une toute petite construction au milieu de laquelle se trouvait une statue en bois représentant ce bienheureux. Les jeunes filles désireuses de se marier dans l'année allaient piquer une épingle dans le nez du saint.

Il y a quelques années, la statue en bois pourrissant, le clergé fit une quête et la remplaça par une statue de pierre du même saint Guirec; et telle est la vitalité et la persistance du culte des jeunes filles du pays pour le saint que les dévotions ont continué, mais comme elles ne peuvent plus piquer leurs épingles dans son nez de pierre, elles les enfoncent entre la statue et le piédestal.

LA COUR

Les débuts de la cour. — De même que dans toute la Bretagne, c'est dans les Pardons et les assemblées populaires que se créent au pays Trégorrois les premières relations entre les jeunes gens et les filles à marier. Les uns et les autres se rendent séparément au Pardon, par petites bandes ; les galanteries ne commencent qu'après l'arrivée au lieu de la fête. Les jeunes gens remarquent les jeunes filles qui leur plaisent, et vont d'habitude, à deux ou trois, demander à un même nombre de jeunes filles *d'ober eun dro bardôn* (faire un tour de Pardon). La jeune fille accepte toujours, car c'est faire une grande injure à un jeune homme que de le refuser. S'il ne lui plaît pas, elle doit lui accorder au moins un tour pendant lequel elle

Digitized by Google

lui fait comprendre qu'il perd ses frais, ou bien, elle s'arrange pour le quitter. Dès que la jeune fille a consenti, le galant prend son parapluie et le lui porte ; il ne lui donne le bras que s'il la connaît beaucoup.

Après deux ou trois tours au milieu de la fête, il lui propose de lui *offrir sa part de Pardon*. Elle accepte toujours et il la mène choisir des fruits ou des bonbons aux petites boutiques en plein vent qui sont dressées aux alentours du lieu de réunion. Les jeunes filles qui plaisent le plus en ont leurs poches bourrées quand elles reviennent à la maison. Là elles vident leurs poches et donnent les friandises, comme c'est l'usage, à ceux qui n'ont pu se rendre au Pardon. Le *dro Pardon* s'appelle suivant les cantons *Chinadec* ou *Jenadec*. En général, les jeunes filles qui se respectent ne vont pas boire dans les auberges avec leurs galants.

Du côté de Plouagat, quand une jeune fille n'accepte pas de se promener avec le jeune homme qui le lui demande, cela s'appelle *rein ar gabestr hen* : lui donner le licol.

Le soir du Pardon. — Les jeunes filles, pour obéir à l'usage, doivent être rentrées après que l'Angelus a sonné. Leurs galants vont les reconduire jusque chez elles. La plupart du temps, les parents de la jeune fille retiennent le jeune homme à souper. Quand les deux jeunes gens se font la cour depuis un certain temps, on les laisse, après le repas, seuls dans une chambre voisine pour qu'ils puissent, pendant quelques minutes, causer sans qu'on les entende. C'est une coutume que l'on respecte, car ils ont eu pendant toute la journée, le temps de se faire leurs confidences.

S'il y a danse le soir, le galant demande aux parents la permission d'y emmener la jeune fille, ce qu'on lui accorde généralement. Il lui paie son entrée au bal et la fait danser ; là, elle peut, sans faire parler d'elle, accepter qu'il lui offre des rafraîchissements. Quand il y a eu un deuil récent dans leur famille, les jeunes filles se rendent quand même au bal, mais elles ne prennent pas part aux danses.

Présents. — Le 1er mai, les jeunes gens qui courtisent une jeune fille vont la nuit poser sur ou près de la fenêtre la plus proche de son lit un énorme bouquet de bouleau orné de fleurs. La jeune fille tâche de voir qui le lui a apporté, et elle cache le bouquet dès qu'elle s'aperçoit qu'il a été posé. Il y a parfois des disputes car quand un gars venant mettre un bouquet de bouleau à la fenêtre d'une jeune fille en trouve déjà un, il l'enlève et l'emporte au loin, ce qui occasionne souvent des batailles, car le jeune homme qui a porté le premier bouquet de bouleau, reste caché aux environs

Digitized by Google

pour voir quels sont ses rivaux et veiller à ce que ceux-ci ne fassent pas disparaître son présent.

La veillée. — Dans le pays de Plouagat, aux fileries, les jeunes filles mettent exprès un mouchoir dans chacune des poches de leur tablier en laissant un coin passer, afin que les gars qui viennent les voir puissent, comme dans le pays gallo, leur faire une de leurs farces favorites : celle qui consiste à dérober le mouchoir de la jeune fille que l'on courtise, ce qui fait qu'elle cherche parfois à le reprendre de force ou tout au moins qu'elle supplie le gars de le lui rendre.

Mont d'ar c'hogn. — Aller causer aux veillées seul à seul avec la jeune fille dans un coin. C'est signe qu'on la courtise. (Plouagat).

Promenades dans les bois :

Pa er daou da granwa
A deuer tri d'ar guer.

Lorsque l'on va à deux cueillir des noisettes
On revient trois à la maison.

Allusion aux filles qui vont avec les gars se promener dans les bois et dans les champs et pour lesquelles ces promenades ont des suites fâcheuses.

Le prétendu et les parents. — Le jeune homme qui fait la cour à une jeune fille s'efforce devant les parents à montrer ses connaissances agricoles (Plouagat).

LA DEMANDE

Ar Goulenadec (La demande). — Lorsqu'un jeune homme est bien décidé à épouser une jeune fille, il se rend à la maison où elle demeure, un soir qnelconque, très tard, vers onze heures, alors que tout le monde est couché. Le jeune homme se fait accompagner par son père ou, si celui-ci est mort, par son plus proche parent. Ils frappent à la porte et disent leurs noms, alors, tous les gens de la maison se rhabillent et on leur ouvre. Alors va commencer la cérémonie de *ar Goulenadec* (la demande) appelée aussi *ar gwin ardant* (l'eau-de-vie) car le jeune homme en apporte toujours une bouteille dans un panier.

Quand ils sont entrés, on les prie de s'assoir, et chacun prend place autour du foyer, le maître de la maison à sa place habituelle dans le coin droit de l'âtre, sous le manteau de la large cheminée. Selon les règles de la politesse du pays, on ne leur adresse aucune question et on les laisse causer ; il est toutefois d'usage de leur offrir

Digitized by Google

à manger du lard ou du bœuf salé. On cause d'abord des choses les plus diverses, excepté du mariage; à la fin cependant, le père (ou le proche parent venu avec le jeune homme) fait la demande aux parents de la jeune fille. A ce moment, le galant sort de son panier la bouteille d'eau-de-vie (dans le pays de Lannion c'est une bouteille de vin blanc) et en offre à toutes les personnes présentes de tout âge et de tout sexe, sauf aux tout petits enfants qu'on n'a pas réveillés.

Si le jeune homme plaît tout à fait, la réponse des parents est franchement affirmative; s'il y a des hésitations, la réponse est moins nette. Peu après qu'elle a été faite, les demandeurs prennent congé des gens de la maison.

Le refus et ses suites. — Si le jeune homme ne plaît pas à la jeune fille ou aux parents, la première fois qu'il revient, on lui sert une assiette pleine de soupe de lait. Sans qu'il soit besoin de le lui dire, il comprend ainsi que sa demande est rejetée. Pour parler d'un galant éconduit, on dit souvent: Il s'est fait servir la soupe au lait.

Quand le refus a pour motif une préférence des parents et de la jeune fille pour un autre galant, les amis de celui-ci se font un malin plaisir d'aller, la nuit, accrocher sur sa maison, ou non loin dans un endroit visible un bouquet, un chiffon ou un journal qu'on appelle alors *garlantez* (guilande). Les passants, en voyant la garlantez riront du prétendant évincé, mais il aura soin d'enlever l'objet dès qu'il l'apercevra; aussi les amis du rival emploient-ils souvent un moyen plus durable d'apprendre la mésaventure aux gens qui passent: ils sèment de la balle d'orge (*elez*) devant la maison ou dans le chemin qui y mène; il est impossible d'enlever les milliers de paillettes répandues sur le sol, et de cacher ce signal de l'évincement du jeune homme de la maison.

AVANT LA NOCE

Préliminaires des noces. — Reprenons maintenant le cas plus souhaitable, celui dans lequel le jeune homme est agréé. Quelques temps après la cérémonie de *goulenadec*, un samedi, vers six heures, le fiancé et la fiancée, le garçon et la fille d'honneur choisis par eux s'en vont au presbytère donner leurs noms au recteur pour que l'annonce du mariage soit bannie les deux dimanches suivants. Cela s'appelle *lakaat an hano* (donner le nom).

C'est ce qui se fait dans les familles pauvres. Dans celles qui sont très aisées, les parents de la fiancée invitent chez eux à un repas

Digitized by Google

(*Koan*) leurs proches parents, ceux du fiancé et le fiancé lui-même, ainsi que le recteur et le vicaire. On tue une bête à cette occasion et, à la fin du dîner, le recteur « prend les noms ».

Le seul cadeau que le fiancé fasse à sa future femme (à part l'anneau de noce que seul elle porte) est un manteau de deuil, en étoffe noire avec un capuchon, c'est pour le cas où il y aurait des décès dans la famille. Il est à remarquer que seules les femmes mariées quand elles sont en deuil, portent ces manteaux.

A Plouagat, les deux fiancés ne doivent jamais assister à la messe pendant laquelle on publiera leurs bancs.

Les emplettes pour la noce sont faites par les fiancés et leurs parents, le samedi d'avant la noce, jour de marché.

LE JOUR DU MARIAGE

Chez la fiancée. — Les noces ont presque toujours lieu le mardi. Les invités se rendent chez la future mariée qui a revêtu le costume traditionnel; la grande coiffe de cérémonie, le long châle en belle étoffe et le petit tablier de soie. Elle se laisse embrasser par tous, dès qu'ils arrivent.

Dans les familles aisées, le jeune homme, les parents et les invités de marque envoient des cadeaux comme partout ailleurs. Dans les familles pauvres, il n'est pas d'usage de faire de présents.

Dans bien des localités, les parents de la jeune fille envoient de grandes moches de beurre, ornées de dessins faits avec le bout d'une cuiller, au propriétaire de la ferme et aux parents qui demeurent au loin.

Le départ, à la mairie et à l'église. — Quand il y a trop loin de la maison de la fiancée au bourg, la noce s'y rend en voiture. Quand elle y va à pied, l'ordre du cortège est le suivant : En tête, la fiancée au bras de son père ou de son plus proche parent, puis le garçon et la fille d'honneur ; les parents et invités, les jeunes d'abord, par rang d'âge viennent ensuite, et, le dernier, le fiancé donnant le bras à sa mère ou à sa plus proche parente. On ne choisit pas sa cavalière, on prend celle que l'on vous désigne.

A la mairie le mariage se fait en général en langue française, mais quand la majorité des assistants ne comprend pas cette langue, la cérémonie se fait en Breton.

Quand elle est terminée, le cortège, dans le même ordre, se rend à l'église. La messe dite, chacun va écrire son nom ou s'il ne sait pas, faire une croix sur le registre de la sacristie.

De la sortie de l'église au repas. — En sortant, le marié donne le

Digitized by Google

bras à sa femme, puis sur la place du bourg, le cortège se disloque ; on reste à causer, on s'offre des tournées dans les auberges voisines, ou bien on va jouer aux boules, le jeu le plus en vogue du pays ; les jeunes filles, en général, vont se promener par bandes sur la grand'route, pendant que les mariés reçoivent les invités qui venant souvent de loin n'ont pû arriver plus tôt. On s'arrête à faire des emplettes aux marchandes de bonbons, de noix et de fruits, qui ne manquent pas de venir quand il y a une noce, mais si le repas doit se faire dans la campagne et non dans une auberge du bourg, on se rend tout de suite à la ferme où il a lieu. Les mariés s'en vont ensemble, les premiers, précédant toutefois les musiciens, joueurs de biniou ou de violon qui ne commencent à faire partie du cortège qu'au sortir de l'église. Les sonneurs les plus réputés du pays sont ceux de Belle-Ille-en Terre, qui portent à cette occasion le vieux costume breton.

En général, le repas dure de 1 heure de l'après-midi à 5 heures. Comme le service languit souvent, les hommes, entre deux plats, suivant l'usage, fument une pipée, et parfois, un homme passe parmi les convives et leur verse à boire de l'eau-de-vie.

Pour les familles peu aisées, le repas a lieu dans la salle où dans la cour d'une auberge.

Aux petites noces, le marié et le garçon d'honneur tirent leurs vestes et servent à boire, et, tout en servant, font le tour des tables en disant un mot aimable ou une plaisanterie à chacun.

Farces pendant le repas. — A la fin du dîner, on fait passer un plat dans lequel on a placé des os. Il est recouvert d'une serviette. Ceux qui ne sont pas au courant des farces du pays soulèvent la serviette, et aperçoivent les os, aux grands éclats de rire de tous ceux qui assistent au repas.

An Drezen. — Souvent, après le dîner ou même avant, quand les gens de la noce se promènent par les chemins, ils sont souvent arrêtés par des ficelles auxquelles sont attachées des épines et que des gamins ont tendu au travers de la route. On leur donne quelques sous pour payer le droit de passage. Cela s'appelle *an Drezen.*

Le Prové. — Dans les familles peu aisées, à la fin du repas, un personnage important de la noce passe parmi les convives en tenant un linge tendu sur une assiette. Chacun y dépose son obole ; le montant en est annoncé par le porteur de l'assiette qui en double toujours le montant ; il est suivi d'un autre invité qui porte une bouteille d'eau-de-vie et, sitôt après l'offrande, le premier lui crie :

Digitized by Google

*Disken eur weren braz d'an otro X*** rag meritet a ra* (Donnez un grand verre à Monsieur X*** car il l'a mérité), si l'obole est généreuse ou convenable ; si le convive a été pingre, il commande de lui en verser seulement un tout petit peu. Cette somme est pour payer les frais du dîner.

Sur la côte, après le repas, on va faire une promenade au bord de la mer, puis on va souper dans une auberge où chacun paie son écot.

Ar souben lez, la soupe de lait. — Dans la campagne, après le dîner, avant les danses, le mari, sa femme, et un proche parent de celle-ci s'enferment dans une salle. Pendant ce temps, un homme, réputé dans le pays, fait cuire une soupe au lait préparée à l'avance, elle est toujours très bonne, et il la fait goûter à tous les parents, en commençant par les plus proches en les appelant par leur nom et en indiquant leur degré de parenté. Souvent, les morceaux de pain, qui sont dans la soupe sont réunis entre eux au moyen d'une longue ficelle. Il va, en la tenant, frapper à la porte de la pièce où sont les mariés ; le parent qui est enfermé avec eux lui répond, et alors une dispute improvisée en prose bretonne, rimée ou assonancée, s'engage entre lui et le porteur de la soupe qui, à la fin parvint à se faire ouvrir, et les mariés mangent la soupe. Quand les mariés sont couchés, à Plounérin, on leur apporte une soupe de lait pleine de chapelets de morceaux de pain enfilés.

LA NUIT DE LA NOCE

Les invités restent à danser une partie de la nuit au son des clarinettes, sauf quand un deuil a eu lieu récemment dans une des deux familles. Les trois premières nuits, à la campagne, les nouveaux mariés couchent dans la demeure de la jeune fille ; souvent ils trouvent les draps du lit dérangés, ou parsemés de miettes de pain, de cheveux ou de crins.

A Guerleskin, si une veuve se remarie, pendant toute la nuit de de ses noces, les voisins lui font un charivari en frappant sur des chaudrons. Si elle est divorcée, le charivari dure parfois huit nuits de suite.

Sur la côte, dans les bonnes familles, le marié couche seul pendant les trois premières nuits après son mariage.

LE LENDEMAIN DE LA NOCE

Le lendemain de la noce, tout le monde se lève de bonne heure ; les plus proches parents et les invités vont à une messe que l'on fait dire pour les défunts des deux familles. En Bretagne, même au milieu des réjouissances, on n'oublie jamais les morts.

Digitized by Google

Dans les familles pauvres, on fait un nouveau repas, avec les reliefs du dîner de la veille.

LE SURLENDEMAIN

Dans les familles aisées, on invite les journaliers, en petits voisins, les parents des domestiques et les pauvres à un repas.

LE 3e JOUR

Le 3e jour après la noce, un nouveau repas de cérémonie a lieu ; on y invite, outre les proches parents, le curé, le maire, le notaire.

AR OUELADEN

Le quatrième jour seulement ou parfois plus tard encore, le marié emmène sa femme chez lui. Il y a chez les parents de la mariée qui va les quitter, un repas intime, après lequel les nouveaux mariés s'en vont vivre à leur ménage. Souvent la jeune femme pleure en quittant ses parents qui eux aussi versent souvent des larmes, d'où le nom d'*Ar oueladen* (la pleurade).

YVES SÉBILLOT.

LES TACHES DE LA LUNE [1]

Première partie

L'HOMME DANS LA LUNE

§ 43

La croyance à l'existence d'un être humain dans la lune est répandue par toute la Westphalie et a donné lieu à ses traditions semblables à celles qui ont déjà été mentionnées :

Dans la lune, il existe un homme avec un touffe d'épines (Crange, Glansdorf). Aux environs de Paderborn, on raconte qu'il y fut placé parce que le jour de Pâques, il avait bouché une haie avec des épines pour empêcher des gens d'aller à l'église. Il serait aussi puni pour avoir voulu faire une haie un dimanche (Volkrinhausen). Ailleurs, c'est un buisson de genévrier (Ostendorf, Steinfurt).

1. Suite. Voir t. XV, p. 437

Digitized by Google

Un jeune homme voulait une nuit escalader la fenêtre de sa belle; toutefois comme la lune brillait dans son plein, il prit un fagot d'épines pour l'obscurcir. Mais lorsqu'il l'eut ainsi tamponnée, il y resta accroché (Crombach, Erndebrück).

Un ivrogne menaça une fois avec un fagot d'épines la lune tandis qu'il allait de nuit sur la route. mais elle l'attira à elle avec son fagot et il y est encore (Schmallenberg).

C'est un homme qui, le jeudi saint, avait lié des balais (Vorhap).

La tradition de Volkrinhausen existe aussi à Goldbeck, et elle ajoute que dans le soleil, il y a une femme avec une baratte, parce qu'elle avait battu du beurre un dimanche.

Il suffit de regarder attentivement pour se convaincre que dans la lune il y a un homme qui porte des épines au bout d'une fourche et une femme qui est près d'une baratte et bat le beurre. C'est un couple de gens qui n'ont pas observé le dimanche. Ce jour là, l'homme entoura son champ avec des épines et la femme battit du beurre. Notre Seigneur les condamna à faire toujours le même travail, dans le soleil ou dans la lune à leur choix. Ils pensèrent que dans le soleil, il pourrait bien faire trop chaud pour eux et ils se sont fait mettre dans la lune (Herner).

Il y avait un homme qui voulait manger des choux verts à Noël. Comme il n'en avait pas, il alla dans le jardin de son voisin pour en prendre. Tandis qu'il était là, le Christ vint à passer sur son cheval blanc et lui dit : Puisque tu as volé la veille de Noël, tu demeureras dans la lune avec tes choux dérobés. En un clin d'œil, il s'y trouva transporté et il y est resté jusqu'à présent (Liepce) [1].

§ 44

Le plus ancien texte sur la croyance à l'homme transporté dans la lune, en punition d'un vol, nous est fourni par Alexandre Neckam (1157-1217) dans son traité *De Naturis Rerum*. Après avoir expliqué scientifiquement, à sa manière, les taches de la lune, il ajoute : Ne sais-tu pas que le vulgaire prétend que c'est un paysan qui porte des épines dans la lune ? De là, on dsit dans le peuple

Le paysan dans la lune, écrasé par un fardeau, montre par ses épines, que les rapines ne servent à personne [2].

1. Kuhn, *Sagen, Gebræuchen und Mærchen aus Westfalen*, Leipzig, 1859, 2 vol. in-8, t. II, p. 82-84.

2. Wright, *Bibliographia britannica literaria, Anglo-Norman period*, Londres, 1846, in-8, p. 458-459 : Alexandre Neckam, *De Naturis rerum* ed. Wright, Londres, 1863, in-8, L. I, ch. XIV, p. 54 :

Rusticus in lunâ, quem sarcina deprimit una,
Monstrat per spinas, nulli prodesse rapinas.

Dans son introduction (p. XVIII-XIX, note). Wright rappelle la chanson an-

Digitized by Google

§ 45

Manguarak, méconnaissant les avertissements de son père, harponna une baleine blanche qui avait sur le côté une tache noire, ce qu'on sait appartenir à un animal de chasse réservé à l'esprit de la lune. Par une belle nuit d'hiver, on entendit l'homme de la lune l'appeler au dehors et le défier au combat. Quand il arriva sur la glace, l'homme de la lune lui dit : Bien, nous allons commencer maintenant ; mais d'abord, nommons tous les animaux de chasse que nous avons pris pendant notre vie. Ils commencèrent, chacun de son côté, à nommer les différentes sortes d'oiseaux, de phoques, de baleines qu'ils avaient chassés, et, commençant par les poissons, Manguarak vint à dire comment une fois il assistait à une pêche de *hali but*, quand on arriva à hisser un *Kerak* (annarichas lupus). En entendant cela, l'homme de la lune s'éria : Qu'est-ce que tu dis, homme ? Arrive un peu et écoute-moi. Alors il lui raconta comment, étant enfant et vivant encore parmi les hommes, il avait vu des gens hisser un poisson de la même espèce et qu'il en avait eu si peur que depuis il n'avait jamais essayé de prendre ce poisson. Maintenant, ajouta-t-il, que je sais que tu as pris un animal que je n'ai jamais osé poursuivre, je ne veux pas te faire de mal. Je commence plutôt à t'aimer, viens avec moi et vois ma résidence. En conséquence, Manguarak alla demander la permission à son père et, l'ayant obtenue, il revint sur la glace où il trouva l'homme de la lune l'attendant avec un traîneau, traîné par un seul chien. Quand il y eut pris place, ils partirent à grande allure et, s'élevant progressivement au dessus du sol ils semblèrent voler à travers l'air, à minuit ils vinrent à un endroit élevé, qu'ils franchirent en silence. Ils arrivèrent alors à une vallée couverte de neige et ils eurent à passer à côté d'un rocher obscur à l'intérieur duquel vivait la vieille sorcière qui avait l'habitude de déchirer les entrailles des gens qui ne pouvaient pas s'empêcher de rire. Quant à la suite des aventures de Manguarak, elles sont tout à fait les mêmes que celles qui arrivent à Kanak. (Voir § 41).

RENÉ BASSET.

glaise composée sur l'homme qui est dans la lune, au milieu du XIIIe siècle :

Man in the Mone stoud ant strit,
On his bot-forke is burthen he bereth ;
His is much wonder that be madowu slyt,
For doute leste he valle he shoddreth and shereth, etc.

1. Rink, *Tales and Traditions of the Eskimos*, Edinbourg, 1875, in-8, p. 441-442.

Digitized by Google

CROYANCES ET SUPERSTITIONS DE LA VALLÉE DE BARÈGES

Une multitude de croyances populaires sont encore attachées à notre vallée. Cependant elles sont aujourd'hui très effacées. Avec le concours d'étrangers qui affluent de tous pays, le niveau de la civilisation moderne s'impose aux régions les plus sauvages, et avec ce niveau, l'uniformité remplace les traits caractéristiques des peuples longtemps oubliés. Il importe de ressaisir et d'enregistrer tout ce qui peut rester dans la mémoire populaire et dans les pratiques vulgaires. Encore faut-il se méfier de ces indices si souvents dénaturés par l'imagination des écrivains fantaisistes, et dont nous rapporterons quelques exemples.

Roland est un personnage quasi historique ; mais il s'est transfiguré dans la mémoire des peuples ; ici, son nom subsiste comme symbole de force et de grandeur. C'est surtout à son propos que les assertions de certains écrivains sont sujettes à caution. A les entendre, on dirait que les montagnards associent son nom à tous les souvenirs des temps passés. Qui donc parle ici de ce paladin et de ses hauts faits, si ce n'est l'étranger ! Quant aux naturels de l'endroit on en trouvera peu qui sachent un traitre mort de sa légende. On sait seulement que c'est lui qui a fendu le Marboré et découpé, dans cette immense muraille, cette porte gigantesque qui garde son nom. Le sabot de sa monture s'imprimait sur le roc, à la Sortie du Chaos ; le tracé de la route actuelle a fait disparaître ces empreintes : il ne reste qu'un fragment de celle que creusa le pied postérieur droit.

Il en est de même de la légende attachée aux crânes humains exposés sous une vitrine, dans un coin obscur de l'église de Gavarnie, et que l'on dit appartenir à des templiers-martyrs. On trouve dans l'Histoire de France par M. Henri Martin, (tome IV, pp. 496-497, 4e édit. 1855) la note suivante : « La tradition pyrénéenne de Gavarnie montre dix (ou sept) têtes qu'on prétend être celles des Templiers martyrisés. Et l'on raconte que, chaque année, la nuit de l'anniversaire de l'abolition de l'Ordre, une figure armée de toutes pièces, et portant le manteau blanc, à croix rouge, apparaît dans le cimetière et crie par trois fois : « Qui défendra le Saint Temple ? » Alors les sept têtes se réveillent, et par trois fois, répondent : « Personne ! Personne ! Personne ! Le Temple est détruit ! » Eh bien ! n'en déplaise à l'illustre historien, cette légende est totalement

Digitized by Google

inconnue. Pas un de nos paysans n'en a jamais entendu parler. Et si l'on montre à Gavarnie les crânes des Templiers, mon vénérable ami, le savant annaliste du Labéda, vous prouvera que cet ordre n'a jamais eu de représentants à Gavarnie.

« Les animaux ont tous plus ou moins un instinct merveilleux qui fait songer l'homme simple : d'où leur vient cet instinct ? De Dieu, apparemment. Quand l'animal agit, il n'a point raisonné : Dieu raisonnait pour lui, et par lui nous manifeste sa volonté. De là, tous les présages qu'on tire des animaux ».

Les chèvres jouent un grand rôle dans nos légendes. Les maçons qui bâtirent la chapelle de Héas étaient nourris par trois chèvres mystérieuses, qui leur portaient chaque jour le tribut de leur lait. Mais, une fois, ces méchants, ennuyés de laitage, complotèrent de manger les chevreaux qui accompagnaient leurs mères : celles-ci s'en doutèrent et ne reparurent plus.

Elle n'a pas toujours un si beau rôle, la chèvre ! C'est une des formes qu'affecte le diable quand il apparaît, et le paysan vous affirmera qu'il y a, dans la queue de la bique, un poil qui appartient au démon.

Un bœuf paissait dans les pâturages d'Estaubé. Il pénètre dans la grotte de Mountherran. Il est absent huit jours : il a pénétré jusqu'à la terre des nains. Il revient. A son retour, on ramasse dans ses déjections une graine que l'on cultive : *et mil*, (le millet), autrefois si abondant et qui a complètement disparu de la région.

L'isard est, comme la chèvre, un favori des conteurs. Les vieux chasseurs vous racontaient sérieusement qu'ils avaient tiré sur un isard couché, et que celui-ci n'avait pas bougé sous le plomb : il était enchanté, et sa peau était impénétrable aux balles. Tel autre isard, se présentant à un chasseur qui parcourait la montagne un jour de fête, l'avait mené par des sentiers effrayants et l'avait fait tomber dans un précipice.

Plus qu'aucun animal, l'ours, *Marti* est ici, le sujet de mille contes superstitieux. Sans doute, il doit cette préférence à la ressemblance grossière qu'il présente avec l'homme. Il n'est, dit-on, que passager dans les bois de hêtres, et préfère les sapins. Là, il ouvre de sa patte les vastes fourmilières qui forment au pied des arbres de petits monticules, il lape œufs et fourmis. Il mange, suivant la saison, des fraises, des framboises, des baies de myrtille, des raisins d'ours. Ingénieux pour satisfaire sa gourmandise, il descend en automne

1. E. Cordier, Bulletin de la Société Raymond, 1867. Cet article de M. Cordier m'a servi de guide pour la rédaction de celui-ci.

Digitized by Google

dans les vallées, monte sur les sorbiers et mange leurs baies rouges un peu acerbes. Sur les hauts pâturages, il épie les troupeaux durant des heures, invisible, posté au coin d'un bois, et fond sur la brebis qui s'éloigne du berger. La nuit, il pénètre doucement jusque dans le bercail : il est debout, il palpe les moutons, saisit le plus gras, l'emporte sur son épaule, puis le dépèce avec l'art consommé du boucher. Fécond en stratagèmes, il se tient debout devant le troupeau, et siffle comme le berger pour essayer de l'attirer à sa suite. Il change ses chemins sans cesse, dissimule son repaire en portant ses expéditions et prenant ses repas au loin. Au printemps, son ardeur s'éveille, il se met en voyage, traverse les gaves ; il se transporte d'une vallée dans une autre, dévorant aujourd'hui un mouton à Cestrède, demain une génisse dans le Barada. L'hiver, il s'engourdit, s'endort dans sa *tuto* (son repaire), dont il a soin de garnir l'entrée avec des branches qui en écartent le froid. Mais voici venir le jour de la Chandeleur ; il sort alors, il inspecte le ciel, et si le temps est beau, il retourne à son gite : l'hiver s'allonge de quarante jours, s'il ne pleut ni ne neige ce jour-là. C'est le dicton espagnol.

Cuando la Candelaria llora, el invierno ya va fuera.
Si la Chandeleur pleure, l'hiver s'en va.

La superstition veut aussi que chevaucher un ours soit un préservatif contre certaines affections. Placez un enfant sur l'échine de la bête, qu'elle fasse neuf pas ; reprenez-le aussitôt et il est exempt pour toujours du *maou dé terro,* nom patois de l'épilepsie.

Le serpent aussi a une large place dans les croyances populaires. C'est la forme que prennent ordinairement les fées, *érés encantadès* ; en cet état, il est le gardien de trésors, qu'il livrera à de certaines conditions ; c'est de là que dérivent les légendes de la fée d'Arrode et celle de Marque.

C'est principalement dans le fonds chrétien que sont puisées de nombreuses légendes. La pensée d'opposer les choses saintes comme digue aux torrents débordés a cette origine. L'efficacité de ce moyen est constatée dans les archives de Luz, où il fut enregistré, que, en 1678, la rivière de l'Ise menaçant d'engloutir toute la contrée, on fit sortir la procession : à la vue du Saint-Sacrement, le torrent recula et rentra dans son lit. En l'an 1650, un immense éboulement intercepta le cours du Gave à Héas : il se forma un lac qui disparut en 1788 Quantité de métairies furent englouties sous les eaux, mais pas un habitant ne périt. Ce dernier fait, attesté par l'acte d'un notaire de la vallée, fut produit, il y a quelque temps, à l'évêché de Tarbes, comme un miracle de Notre Dame de Héas.

Digitized by Google

Si de la terre nous passons à la lune, l'astre changeant des nuits nous montre parfois une figure étrange, que les habitants de Barèges assurent être celle d'un homme exilé dans ce lointain séjour, en punition d'avoir travaillé le dimanche ; le coupable porte encore sur le dos le fagot qu'il ramassait le jour du Seigneur. On l'appelle Barabas. Il travaillait sans relâche ; il ne se reposera plus jusqu'à la fin du monde ; mais alors il aura expié son crime et reprendra sa liberté.

Il n'est rien de plus fréquent que de soi-disant apparitions ; on le comprend. L'homme des montagnes, superstitieux, ignorant et rêveur, matérialise ses rêves, et, par une illusion dont il n'a pas conscience, croit voir passer devant ses yeux les images qui sont dans son cerveau. C'est surtout dans le brouillard que se trouvent ces apparitions. Que de fois de blanches formes furent entrevues ainsi aux pâturages d'Estaubé, d'Allanz ! Etait-ce des fées, des saintes, ou le démon lui-même ? Je ne décide point. Mais la bonne foi des visionnaires est certaine ; ils ont même entendu la voix de ces apparitions !

Je ne finirais point, si je voulais rapporter tous les faits édifiants, non moins que surnaturels, qui se content aux veillées des *toys* [1]. Les morts reviennent, pour la plus grande gloire de Dieu. Les âmes du Purgatoire se transportent sur la terre ; elles ne sont point satisfaites de la conduite des héritiers qu'elles ont laissés en ce monde ; elles retournent exprès dans leur ancienne demeure, la nuit surtout, pour réclamer, se plaindre. Tantôt des coups violents frappés à la porte par une main invinsible éveillent en sursaut les dormeurs épouvantés ; tantôt un signe étrange avertit des parents oublieux qu'ils ont un devoir à remplir à l'égard du défunt. Les âmes du Purgatoire sont particulièment intraitables sur le chapitre des messes qu'on leur doit. L'héritier a promis d'en faire célébrer, et manque à sa promesse ; des prodiges surnaturels viennent lui rafraîchir la mémoire ; alors il s'acquitte, et les choses reprennent leurs cours naturel.

Les statues de la Vierge sont miraculeusement attachées à leur sanctuaire. On les déplace : elles cèdent, mais elles reviennent d'elles-mêmes. Inutile de leur voiler le visage, comme les habitants de Luz le firent pour Notre-Dame de Héas, dans l'espoir qu'elle ne retrouverait pas son chemin. Parfois, elles informent leurs anciens fidèles du lieu où elles sont détenues, et ceux-ci vont les y chercher, comme firent les habitants de Pinède quand ceux de Héas leur eurent dérobé la madone.

1. Toy, nom que les aborigènes se donnent entre eux ; fém. : Toyo.

Digitized by Google

Le diable n'a pas encore tout à fait lâché prise à Barèges. Il entre dans le corps des gens et y fait sa demeure. Les malheureuses victimes sont conduites à Santa Orosia, à Biescas, en Espagne, laquelle les délivre après quelques cérémonies, et.... moyennant finances.

Comme les prêtres ont le pouvoir de chasser les démons, ils ont aussi celui de conjurer la grêle que suscitent les malins esprits et de l'envoyer où ils veulent. A propos d'orage, une croyance populaire veut que, pendant qu'il tombe de la grêle, on place une hache, le tranchant en haut, sur le seuil de la porte ; si un grêlon tombe de manière à être fendu par le fil de l'instrument, l'orage cesse aussitôt.

A côté de ces croyances, qui ont leur origine dans la religion actuelle, il en est d'autres qui se rattachent à la mythologie ancienne des Romains ou des peuples occidents. Voici pour les premières.

Un usage constant nous ramène tout droit au culte de Lares. La veille de Noël, on place dans le foyer une grosse souche appelée *et cabessaou de Nadaou* [1]. On l'allume et on lui offre les prémilces de la collation maigre qu'on fait dans la soirée ; on l'arrose d'un verre de vin. Cela ne rappelle-t-il pas les libations antiques ?

Nous allumons des feux, vers le solstice d'été, en l'honneur de Saint-Jean, comme les Romains le faisaient en l'honneur de Palès ; comme nous, les fidèles de cette divinité essayaient de sauter à travers la flamme légère et de se purifier à son contact.

On cueille des bouquets formés de plantes diverses, on les fait bénir à la messe du jour de Saint-Jean. Ces bouquets sont précieusement conservés, avec *l'arram* [2] consacré le jour des Rameaux. Ils éloigneront la foudre de la demeure, et garantiront les moissons de la grêle. Un morceau de bois carbonisé arraché à la *hallo* [3] de la veille de Saint-Jean préservera la maison de l'incendie.

Passons aux fées, ou *encantadès*, enchantées. Elles conservent ici leur physionomie bien connue. Elles habitent ordinairement les grottes sur le penchant des montagnes, telle la fée d'Arrode. Elles ont aussi une résidence à l'intérieur du pic de Bergons, et transforment, en un instant, en fil le plus fin, le lin que l'on dépose au pied de leur séjour. Elles ont le don de prophétie, la prévision du temps, la connaissance des secrets de la nature.

On peut, dans certaines circonstances, se jouer avec les fées ·

1. Cabessaou, cf. l'espagnol cabessa, tête.
2. Petit houx.
3. Prononcer haillo, feu.

Digitized by Google

bonnes personnes au fond, elles ne sont guère vindicatives. Mais il est très dangereux de s'adresser aux sorciers. Le peuple en a encore une peur horrible et s'en croit sans cesse entouré. Malheur au pauvre hère sur qui tombent ses soupçons. Malheur à la pauvre vieille qui entend murmurer à ses oreilles d'affreuses imprécations: *Maou houeç te brulé, broucho.* — *Maou hour t'allugé.* Littéralement : Qu'un manvais feu te brûle, sorcière. — Qu'un méchant four t'allume ! Et c'est sérieux. Naguère, dans une maison, on allumait le four et on menaçait d'y jeter une pauvre vieille ; elle ne voulait pas avouer qu'elle avait jeté un *maou dat* (mauvais sort) sur un jeune enfant et ne voulait pas le lever.

Autrefois, on ne se contentait pas de menaces. En 1679, à Gèdre, deux sœurs, *érés berrétés* (les bonnettes), furent brûlées dans un four, sur l'accusation de sorcellerie portée contre elles. C'était à l'époque de la fameuse affaire des *Bendins* de Barèges, qui faillit compromettre toute la vallée, et qui fut étouffée grâce à l'intervention du marquis de Louvois.

Les sorcières se transforment en chats noirs ; les sorciers affectent la forme de loups-garous, ou deviennent, la nuit, des chevaux qui vous enlèvent et vous mènent grand train où vous voulez aller, moyennant un gage (u gatye), qui fait de vous son débiteur.

D'autres fois, une femme a-t-elle la réputation d'être sorcière ? On la redoute. On la fait venir à la maison, on la fait travailler, on la fait vivre, on la comble de prévenances pour l'amadouer et éviter sa colère. Ainsi quelques malheureuses vivent de la superstition qu'elles inspirent, alors que d'autres en meurent.

Voici une croyance très populaire aussi ; celle de l'homme sau- Le père lui cria : *Perqué qu'et hassiens ou per qué nou, nou disquiés jamés et garou dé houguéro ta qué dé bou.* Quoi qu'on te vage : et *oumè saoubatye.* C'est un monstre à face humaine, d'une haute taille, d'une force prodigieuse. Il marche toujours un bâton à la main. Il habite les forêts, les rocs inaccessibles. Il prévoit les tempêtes et en avertit le berger. Il sait tout, mais il ne veut rien dire : il pique seulement la curiosité humaine. Des paysans réussirent un jour à s'emparer par surprise, du fils d'un homme sauvage. fasse, ne dis jamais à quoi peut servir l'écorce de la fougère.

Initié, comme les fées, aux secrets de la nature, il connaît aussi les secrets de l'art ; mais il ne les dit pas : c'est par la ruse qu'il faut les lui dérober. On ne savait pas sonder le fer. Un forgeron, au moment ou l'homme sauvage passait, s'écria : « *Aro qu'a gahat !* » Maintenant il a pris ! — « *Terro ou sablé as boutat.* » Tu y as mis

Digitized by Google

de la terre ou du sable, dit le sauvage. Il venait ainsi, sans le vouloir, de dévoiler le secret que l'on tenait à connaître.

Au reste, le sauvage aimant les retraites profondes et les lieux solitaires, à mesure que les Pyrénées sont plus fréquentées, il s'y montre moins souvent. Le jour n'est pas loin où il disparaîtra tout à fait, car l'instruction qui se répand a pour les monstres de l'imagination de puissantes vertus d'exorcisme.

Pendant que ces vertus de l'exorcisme ont encore quelque valeur, je souhaiterais qu'elles nous débarrassent du dernier personnage dont j'ai à parler : Peyrot. Singulière création de l'esprit populaire, ce Peyrot « caoussés arrouyés », bas rouges, c'est-à-dire jambes nues. C'est l'hôte familier du pauvre. A peine la faim entre-t-elle dans sa demeure, que *Peyrot* se présente et s'asseoit au foyer, prend place à table entre le triste maître et la non moins triste maîtresse de la maison, lutte le jour avec le petit berger qui se débat dans le besoin, et, la nuit, partage le lit des filles, qui vont littéralement coucher avec la faim. On ne peut se défaire de cet hôte incommode, avec qui on se bat : « He era estorso dap Peyrot [1] ». Que l'on redoute, et que pourtant l'on chansonne :

Peyroutou s'en ba ba ara casso
E àra casso tout soulet [2].

Quand Peyrot est ancré au logis, que les estomacs sont vides, que le chien amaigri rase les murs, a peine à se tenir debout, que le petit troupeau voit diminuer, chaque jour, sa ration déjà insuffisante, il est temps d'aviser à le chasser. On se met à l'œuvre, on s'évertue, on vend une dernière vache, on lutte contre faim...

P. Rondou.

1. Lutter avec Peyrot.
2. Le petit Peyrot va à la chasse.
Et à la chasse tout seulet.

Digitized by Google

LA MER ET LES EAUX

CCCXCVIII

CONSULTATION DE LA FONTAINE PAR LE CIERGE

La fontaine de Virginie se trouve à environ cinq kilomètres de Villerville (Calvados) ; elle est alimentée par une belle source qui sort du pied d'un vieux hêtre ; d'après ce qu'on m'a raconté, une jeune fille, tuée en cet endroit dans des circonstances passionnelles dont on parle assez vaguement, aurait été enterrée sous le vieil arbre, et ce serait cette circonstance qui aurait donné naissance à la pratique suivante : les jeunes filles qui veulent se marier doivent aller seules au bord de la fontaine, et y allumer une chandelle neuve. Si celle-ci brûle jusqu'au bout la jeune fille se mariera dans l'année, si elle s'éteint, il faut attendre.

Dr Papillault.

CCCXCIX

LA FONTAINE HANTÉE

Lorsque à certain jour de l'année que l'on indique pas, les jeunes filles vont puiser de l'eau à la fontaine de la Ville Quéma en Corseul (Côtes-du-Nord) leur cruche est renversée par une main invisible, avant qu'elles ne soit rentrées au logis, et cela sans que l'on puisse savoir par qui. Un jeune homme voulut accompagner une de ces jeunes filles, et lui promit que sa cruche reviendrait pleine au logis ; lorsqu'il se pencha pour remplir le vase, il se sentit attiré par des mains invisibles, et il tomba dans l'eau. On l'en retira à grand'peine et il mourut dans la nuit.

Lucie de V.-H.

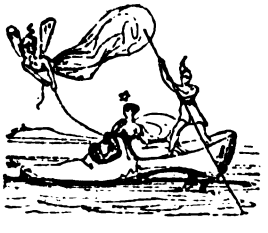

Digitized by Google

CONTES DE LORRAINE

II

LA FILLE VAMPIRE

Il y avait une fois un roi d'un beau pays à qui un voisin avait déclaré la guerre. Le pauvre roi était bien désolé, car il n'avait pas d'argent et n'était pas prêt à faire la guerre. Un jour qu'il était allé se promener bien soucieux dans la campagne, il rencontra un grand Monsieur, habillé tout en noir, qui lui demanda : « Monsieur le Roi, vous avez l'air bien ennuyé, contez-moi donc vos peines. » — Ah ! oui, je suis bien ennuyé. On m'a déclaré la guerre, je n'ai pas d'argent et je ne suis pas prêt. Qu'est-ce que je vais devenir, n'étant pas en mesure de me défendre. — Ce n'est que cela, répondit le grand monsieur, je vous donnerai de l'argent tant que vous en voudrez ; seulement permettez-moi de me donner dans vingt ans un objet que vous avez maintenant dans votre ménage que vous ne savez pas et que vous ne connaissez pas. — Oh ! pensa le roi, je connais à peu près tous les objets de mon ménage : s'il y en a un que je ne connaisse pas, ce ne doit pas être grand chose et cela ne me fera pas grande peine de le donner dans vingt ans » Voilà donc le marché conclu, et le roi qui signe le papier que lui présente le grand monsieur.

Le roi rentre chez lui, tout content, débarrassé de ses soucis Arrivé à la maison, il voit l'argent qui tombait par les cheminées et remplissait les chambres. La reine, au milieu de tout cet argent, ne savait pas ce que cela voulait dire, mais elle était contente tout de même. Elle demanda à son mari ce que cela signifiait. Le roi lui raconta comment, se promenant bien soucieux dans la campagne, il avait rencontré un grand Monsieur tout noir qui lui avait promis autant d'argent qu'il en voudrait s'il voulait lui promettre, pour dans vingt ans, un objet de son ménage qu'il ne savait pas et qu'il ne connaissait pas. — Malheureux, lui dit la reine, c'est le Démon que tu as vu, et ce que tu as promis c'est l'enfant dont je suis enceinte. C'est cet enfant qui est l'objet de ton ménage que tu ne savais pas et que tu ne connaissais pas. »

Vous pouvez penser que le roi fut bien triste en entendant cela. Cependant il lui fallut partir pour la guerre. Grâce à l'argent qu'il avait tant qu'il voulait, il put réunir une forte armée, faire la guerre

Digitized by Google

et gagner toutes les batailles. Quand il rentra chez lui il trouva une belle petite fille dont sa femme avait accouché.

La petite fille grandit, et ses parents en la regardant étaient bien tristes en pensant au sort qui l'attendait à ses vingt ans. Ce ne fut que lorsqu'elle fut déjà bien grande que sa mère la prévint qu'elle était vendue au démon. Le jour qu'elle eut ses vingt ans, la belle jeune fille dînait avec ses parents quand le démon frappa à la porte. « Entrez. » Il entre et salue la société. Sa première raison en entrant est de dire : « Voilà mon objet, il est beau, je ne suis pas volé. » — Puisque mon père m'a vendue, je veux aller avec vous, mais vous me ferez enterrer dans la grande allée de la cathédrale et toutes les nuits je veux un factionnaire du régiment de mon père pour garder ma tombe. »

Elle meurt et le diable la fait enterrer comme elle l'avait voulu. Toutes les nuits on mettait un factionnaire qu'on ne revoyait jamais. Car tous les jours elle sortait de son tombeau à minuit moins le quart en disant :

Où est-il ? oh ! malheureux père,
Mon factionnaire
Que je passe ma colère !

Elle se jetait dessus le factionnaire et le dévorait, puis rentrait pour minuit dans son tombeau.

Cela dura quelque temps ; des régiments entiers désertaient et le roi ne trouvait plus de soldats. Il était obligé de promettre de grosses sommes à des gens de bonne volonté pour monter la faction et des fortunes à ceux qui lèveraient le sort.

Il y avait dans la capitale une pauvre femme qui avait trois fils. Elle était bien pauvre ; aussi l'aîné de ses fils, tenté par la somme promise, voulut essayer de lever le sort, il ne revint pas. Le second essaya aussi mais il fut dévoré comme son frère. Le plus jeune, qu'on appelait Jean, dit à sa mère : « Je veux aller rechercher mes frères. Je ne serai pas si bête qu'eux. » La mère se mit à pleurer. « Pense donc, mon fils, je n'ai plus que toi, qu'est-ce que je deviendrai si je te perds ? » — Soyez tranquille, je reviendrai, mère, et nous serons riches, vous n'aurez plus besoin de travailler. » Il s'en va trouver le roi et demande de monter la faction, ce qui lui est accordé facilement. Pendant qu'il allait remplir son devoir, pas trop rassuré, il rencontre une belle dame qui était la Sainte Vierge.

Elle lui dit : « Où vas-tu, Jean ? » — Je vais monter la faction près du tombeau de la fille du roi, mais je ne sais pas ce que je vais devenir. Je crois bien que je resterai là-bas comme mes frères. —

Digitized by Google

Fais comme je te dirai et ne crains rien. A minuit moins un quart, quand la fille du roi sortira de son tombeau en disant :

Où est-il ? oh ! malheureux père,
Mon factionnaire
Que je passe ma colère !

tu seras monté sur la chaire, elle ne te verra pas d'abord, et quand elle te verra, il sera minuit et elle sera obligée de rentrer dans son tombeau. » Jean fit comme la belle dame lui avait dit ; à minuit moint un quart la fille du roi sortit de son tombeau en criant :

Où est-il ? oh ! malheureux père,
Mon factionnaire
Que je passe ma colère !

Elle cherchait partout des yeux le pauvre Jean perché sur sa chaire pas trop rassuré. Elle le vit, et s'élança sur lui, mais minuit sonnait quand elle mit le pied sur la première marche de la chaire. Elle fut obligée de rentrer sous terre, en poussant des cris horribles qui firent trembler la cathédrale et les maisons d'alentour. Au jour on revint relever Jean de sa faction. On fut bien étonné de le voir encore vivant, et on le conduisit au palais où le roi lui donna la somme promise en lui demandant de retourner encore à la cathédrale comme factionnaire. Jean ne voulait pas, mais le roi doubla la somme promise, et pressa tant le bon Jean que celui-ci accepta.

Il alla porter sa récompense à sa vieille mère, et avait bien envie de se sauver pour ne pas monter une nouvelle faction. Il rencontra encore la belle dame qui lui dit : « Où vas-tu, Jean ? » — Je veux me sauver, car le roi m'envoie encore au tombeau de sa fille, et cette fois-ci je serai pris. — Fais comme je t'ai dit. Monte sur la chaire, elle ne te verra que trop tard. » Bref, cela se passa comme la nuit d'avant, sauf que la fille du roi était sur la dernière marche et touchait presque Jean quand minuit sonna.

Le roi, à qui on ramena Jean sain et sauf, fut bien étonné et en lui payant la somme promise, il lui demanda de recommencer encore, moyennant une somme énorme. Jean, sans trop savoir ce qu'il faisait, accepta. Mais à peine sorti il voulait se sauver, quand il revit la belle dame. « Cette fois-ci, lui dit-il, je n'irai plus. Je ne saurais plus où me mettre ; la dernière fois elle avait le pied sur la dernière marche, puis elle m'attraperait. » — Faites comme je vous dirai, et vous n'aurez rien à craindre. Prenez une grande échelle que vous dresserez contre le grand crucifix. A 11 heures 1/2 vous monterez avec un *asperges* et un bénitier. Vous vous mettrez à cheval sur le bras du crucifix et vous retirerez l'échelle. Quand elle sortira,

Digitized by Google

elle vous appellera. Répondez-lui de faire comme vous ; faites-lui faire le *Nom du père* et dire ses prières et jetez-lui de l'eau bénite. » Jean dit oui et alla monter la faction. A 11 heures et demie, il monta sur le grand crucifix avec son *asperges* et son bénitier. A minuit moins le quart la fille du roi sort de son tombeau en disant :

Où est-il, oh ! malheureux père ?
Mon factionnaire
Que je passe ma colère !

Elle le vit sur son crucifix et l'appela de sa voix la plus douce. « Jean, viens, mon Jean, je ne te ferai pas de mal. » — Oui, je viendrai, mais faites comme moi le *Nom du père*. — Je ne peux pas. — Faites comme moi. » Il lui donne l'exemple et elle finit par y arriver. Un morceau du linge qui la couvrait tomba. « Dites le *Notre Père*. » — Je ne peux pas. » Il le dit avec elle mot par mot, et à chaque mot de prière un morceau du linceul tombait. Pendant tout ce temps il jetait de l'eau bénite à force. Il lui fit dire le *Je vous salue Marie*. Arrivé au dernier signe de croix, elle avait encore plus de mal, Jean jetait toujours son eau bénite, il n'en avait plus et finit par jeter son *asperges* et son bénitier. Enfin elle arriva à faire son *Nom du père* et le dernier morceau de linge tomba. Il était temps, minuit sonnait. Le tombeau se referma avec fracas sans engloutir la belle jeune fille « Tu m'as délivrée, ô Jean, tu peux descendre sans crainte, je ne peux plus te faire de mal. » Jean descendit et couvrit la jeune fille, qui était toute nue, d'un drap d'autel La jeune fille voulut avant de sortir de l'église que toutes les troupes de son père soient rangées sur son passage jusqu'au palais où elle rentra ; mais elle ne voulut jamais voir son père qui l'avait donnée au diable. Elle épousa Jean qui devint roi et ils vécurent heureux.

(*Conté par Charlotte André, femme Ballot, à Raon-l'Étape (Vosges)*).

CHARLES SADOUL.

Digitized by Google

L'AME SÉPARÉE DU CORPS[1]

VII

Un conte de Hanovre nous présente une forme abrégée de la version islandaise telle qu'elle a été donnée précédemment. Des jeunes gens de Rohringen gardaient des chevaux au pâturage. A cette occasion, l'un d'eux s'endormit. Tandis qu'il dormait, un être léger, sous la forme d'une souris se glissait hors de sa bouche. Elle courut et entra dans un crâne de cheval qui était là : de là elle regarda tantôt par le trou des naseaux, tantôt par le creux des yeux, tantôt par un trou. A la fin elle revint au corps du dormeur et se glissa de nouveau dans sa bouche. Quand il s'éveilla, il raconta aux autres qu'il avait eu un songe merveilleux : qu'il avait été dans un château magnifique et qu'il avait regardé par toutes les fenêtres[2].

RENÉ BASSET

LE FOLH-LORE DE LA PICARDIE

III

SUR LES FIANÇAILLES ET LE MARIAGE

Les jeunes filles ramenaient souvent autrefois leur fiancé chez elles, à l'heure du dîner du soir, pour lequel on ne manquait pas de le prier. Quelques pique-assiettes, profitant de cette coutume, feignirent la galanterie en vue du repas, d'où ce proverbe resté populaire :

Un amoureux d'village
Ça fait l'amour pour le fourrage.

— Quand on perd sa jarretière c'est, dit-on, que votre amoureux se dédit.

— Quand une jeune fille se mouille beaucoup en lavant, on lui dit qu'elle épousera un ivrogne.

— Il ne faut jamais qu'une jeune fille consente à donner une mèche de ses cheveux à son fiancé, car s'il venait ensuite à s'éloi-

1. Suite, cf. t. XVIII, p. 443.
2. Eckart. *Südhannoversches Sagenbuch*, Leipzig, s. d., in-12, p. 110.

Digitized by Google

gner d'elle, on verrait par la puissance de ce lien, la jeune fille surgir et courir partout après lui.

Il se rattache à cette croyance une bien curieuse anecdote : Une jeune fille picarde fut un jour sollicitée par son bon ami de lui accorder une mèche de cheveux. La jeune fille était très perplexe, partagée entre le désir de ne point refuser à celui qu'elle aimait beaucoup ce léger hommage, et la crainte de la perspective que la tradition prédisait. Enfin pour tout concilier au moins en apparence, elle détacha quelques crins (!) à un tamis et les remit au fiancé comme un fragment de sa chevelure. Le jeune homme ne s'aperçut point du subterfuge, mais quelque temps après, il fut appelé sous les drapeaux et qu'elle ne fut point sa surprise et celle de ses camarades quand on vit courir un tamis après lui !

— Quand il pleut fortement le jour d'un mariage, on prédit aux mariés *qu'ils auront du gratin*, c'est-à-dire beaucoup d'enfants.

Formules du paresseux :

D. — Paresseux, veux-tu de l'soupe ?

R. — Oui, mein père.

D. — Vos queur et n'écuelle (va chercher ton écuelle).

R. — Ah ben non, mein père, ej n'en veux pus.

La langue. — On n'en use qu'un millimètre tous les cent ans ; c'est pourquoi on peut être bavard.

La poussière. — Il faut en avaler un setier avant d'en mourir. Malgré cela d'aucuns ajoutent : le plus tard sera le mieux pour combler la mesure !

Le vent. — Ce que dit le vent au passant :

Sorte, Sors, mal vêtu, que j' t'épluque !

Pour habituer un chat à un nouveau domicile. — On lui trempe les pattes dans le lait et on le frotte contre la suie dans la cheminée. On est sûr après cela qu'il ne cherche plus à déserter.

Langage de cloches. — Certaines cloches ont des inflexions de voix dont on peut saisir la signification. C'est ainsi que les gens du pays ont depuis longtemps compris le langage de celle de l'église de la ville d'Eu (Seine-Inférieure), qui répète à chaque enterrement :

Corps mort, va-t-en
La terre t'attend.

(air de la sonnerie funèbre).

21 Décembre, saint Thomas. — On chante en Picardie, le jour de cette fête, à propos de la proximité de Noël :

Digitized by Google

Saint Thomas,
Lav' tes bras,
Cuis ton pain,
Lav' tes mains
Tu n'auras pas sitôt fait ça
Que le jour de Noël arriv'ra.

Formulette contre le hoquet, sous-glou en picard :

J'ai l' loquet,
Dieu l'a fait,
Qu'est-ce qui le r'tirera
Ce sera le roi.

Pour faire ouvrir la main fermée :

D. — Qu'est-ce qu'il y a là-dedans ?
R. — De l'or et de l'argent.
D. — Qui l'a mis ?
R. — C'est la souris.
D. — Qu'est-ce qui le retirera ?
R. — Le Roi.

Pour amuser les enfants, en désignant chaque chose avec le doigt : Menton d'or, bouche d'argent, nez cancan, joue rôtie, joue brûlée, grand œillet (œil), p'tit œillet (sur le front en joignant le geste à la parole), tap', tap', tap', tap', tap' maillet.

A. Bout.

LES HERBES MERVEILLEUSES

Au pays de Baugé

III

L'HERBE A ADIRER

Les populations rurales de certaines contrées de la région baugeoise, spécialement celles habitant la partie nord-est de l'arrondissement, sont intimement convaincues de l'existence de « l'herbe à adirer ». Je n'ai pu toutefois, malgré mes recherches, rencontrer aucune personne connaissant cette herbe malfaisante, laquelle est ainsi d'autant plus redoutable, dit-on, qu'il est impossible de l'éviter.

Malheur à celui qui met par mégarde son pied sur l'herbe à adirer ; il perdra fatalement sa route, et sera condamné à errer jusqu'à l'aube avant de pouvoir retrouver son chemin.

Digitized by Google

Il m'a été rapporté à ce sujet les trois cas particuliers suivants de personnes victimes de l'herbe d'égarement.

I. Un soir, un individu revenait à pied chez lui de la foire d'une localité voisine. Arrivé à un hameau situé sur sa route, il marcha par hasard sur l'herbe à adirer, et tout aussitôt l'effet fâcheux de la plante se manifesta ; ce fut ainsi qu'il prit, par fatalité, un chemin à sa gauche, au lieu de continuer tout droit ainsi qu'il aurait dû le faire.

Après avoir marché longtemps, il dut, complètement égaré, revenir sur ses pas, et il arriva alors en vue d'une ferme située non loin de la grande route. Il se crut sauvé, et repartit sans demander aucun renseignement ; mais, toujours sous l'influence de la plante néfaste, il rencontra de nouveau les détails de paysage, inconnus de lui, qu'il venait déjà de voir. Trois fois il refit le même trajet ; en désespoir de cause, il résolut d'entrer à la ferme voisine, où il trouva, en la personne du fermier, un cultivateur de sa connaissance, auquel il raconta sa mésaventure ainsi que ses appréhensions au sujet de l'herbe à adirer. Celui-ci, après lui avoir déclaré que la route qu'il cherchait vainement depuis plusieurs heures se trouvait à quelques pas seulement de la ferme, se dévoua, et reconduisit le malheureux égaré jusqu'à son domicile, sans autre incident.

II. Un jour, un individu se rendait dans la forêt pour y examiner des pieds d'arbres qu'il voulait acheter. Les moindres sentiers de cette forêt lui étaient aussi connus que les allées de son jardin ; néanmoins, ayant mis le pied sur l'herbe à adirer, il perdit complètement son sens de direction. Trois fois il repassa dans la voie qu'il venait de prendre, sans la reconnaître. De guerre lasse, il fut obligé de demander assistance à un passant, qui l'aida à retrouver son chemin et à sortir du bois.

III. Une autre fois, un cultivateur, qui revenait des champs, voulut traverser une petite pièce de vigne qu'il possédait derrière son habitation. En entrant dans ce clos, il mit malencontreusement le pied sur la « mauvaise herbe » et ne put trouver la direction de son domicile. Toute la nuit il arpenta son champ, et ce ne fut que le matin au point du jour qu'il aperçut enfin son logement, contigu, ô ironie ! à la pièce de terre d'où il essayait vainement de sortir depuis la veille au soir.

FRAYSSE.

Digitized by Google

LE FOLK-LORE DE LA COTE-D'OR

IV[1]

Les Rogations. — On disait autrefois aux enfants que l'on faisait les processions des Rogations pour chasser le diable qui était dans les groseilles.

Les tonneliers. — Autrefois les tonneliers célébraient une fête de sa corporation pour la saint Mathieu. Les maîtres tonneliers promenaient le saint en procession, assistaient à la messe et conduisaient la statue dans la maison de l'un d'eux où elle restait toute l'année. Ensuite, il y avait banquet et bal.

Surnoms du soleil. — En Bourgogne, du moins à Beaune, on appelle le soleil le Bourguignon.

On chante aussi :

Père Capucin, confessez ma femme,
Père Capucin, confessez-la bien.
Si vous ne la confessez pas bien,
Vous n'aurez pas de notre bon vin.

Processions pour la pluie. — A Beaune, lorsque l'on voulait la pluie, on allait chercher la statue de saint Révérien, à Villy, près Beaune. On faisait une procession en chantant : Saint Révérien, donnez-nous d' l'eau et du vin qu'ol ô moillon (meilleur). Cette procession s'est faite, m'a-t-on dit, pour la dernière fois en 1838.

Coutumes de mariage. — Autrefois et encore maintenant, lorsque se marient des vignerons, des ouvriers, etc., les jeunes fiancés, accompagnés de la demoiselle d'honneur, vont offrir des dragées en faisant part du mariage et en invitant à la noce. Aux personnes considérables et à celles susceptibles de faire un cadeau, on laisse une boîte de dragées au lieu d'en offrir quelques-unes.

Les doleurs. — Les doleurs, qui sont des ouvriers tonneliers spéciaux, et qui se servent d'un instrument appelé doloire, faisaient pour la saint Jean la même fête et exécutaient les mêmes rites que les tonneliers pour la saint Mathieu. Les doleurs tendent à disparaître parce que l'on fabrique des instruments plus perfectionnés qui rendra le leur inutile.

Vendanges. — Autrefois à Beaune, pour les vendanges, les Béquins,

1. Cf. t. XIX, p. 217.

Digitized by Google

(ceux de la montagne, depuis Bligny-sur-Ouche jusqu'à Pouilly-en-Auxois), descendaient pour vendanger. Le soir, aux buttes (très jolie promenade de Beaune), on dansait au son des flûtes, ensuite, chacun partait avec sa chacune et l'on couchait pêle-mêle dans les caves du faubourg St-Nicolas, faubourg des vignerons.

Autrefois, on attachait les premiers raisins, les plus beaux, aux mains de la Sainte-Vierge. Cet usage subsiste encore.

Premier cadeau à un enfant. — Dans certains pays, si l'on n'a pas d'œuf à donner à un enfant qui vient vous voir pour la première fois, on lui met un grain de sel dans la bouche. Dans d'autres, on lui donne cinq sous.

Etrennes. — A Blamey, pour la saint Suvée (saint Sylvestre) on va porter des présents plus ou moins importants chez les personnes les plus fortunées et le lendemain, on vient chercher ses étrennes en apportant ses vœux.

Le sorcier évoqué. — Dans les bois de Gissey-le-Vieil, en Auxois, il y a un grand fânay (un hêtre), sous lequel gît un sorcier. Lorsque l'on veut le consulter, on l'appelle par trois fois en disant : « Sorcier, viens me parler » et il apparaît. On dit même qu'il y a bien longtemps, un homme fut si effrayé qu'il en mourût du coup.

Statue païenne canonisée. — Toujours à Gissey (Côte-d'Or), mon beau-père fit enlever, il y a quelque soixante ans, de la façade d'une masure, un haut-relief sur lequel se détachait très en saillie l'image d'une nymphe représentant probablement une source. Il mit cet objet d'art romain chez lui et plus tard, l'offrit au musée de Beaune. Cette nymphe, pour les gens du pays était une sainte, bienveillante protectrice et depuis que mon beau-père avait fait ce sacrilège et durant plusieurs années, les jeunes gens mouraient de la poitrine vers 20 ans, victimes du courroux de la Source.

Dicton singulier. — A quelqu'un qui sait tout, on dit aussi : Tu as donc été fait sur le bord d'un étang.

La miche des pauvres. — A Flammerans (Côte-d'Or), près Auxonne, chaque fois qu'une femme *faisait au four* (pétrissait), elle faisait la miche du bon Dieu, laquelle était distribuée intégralement aux pauvres passants.

Le salut en route. — Autrefois, encore à Flammerans, lorsque l'on avait la fraternelle et aimable coutume de se saluer sur les routes, même à une personne seule, on disait : Bonjour à vous et à la compagnie. Il paraît que ce salut s'adressait au passant et à son ange gardien.

Digitized by Google

Le pain de relevailles. — Dans certains pays de la Côte-d'Or, lorsqu'une femme se relève de couches, elle porte à bénir un petit pain qu'elle doit manger à jeun.

L'aspersion des maisons. — A Morey, pays de vins très fins près de Vougeot et de Gevrey Chambertin, encore en 1873, on avait conservé la coutume pour les enfants de chœur de venir, tous les dimanches, dans chaque maison, l'asperger d'eau bénite.

Cloches du baptême. — On conserve encore, dans cette paroisse, l'habitude de sonner la grosse cloche pour annoncer le baptême d'un garçon. Pour les filles on se contente de la petite cloche.

Arbres plantés à la naissance. — Toujours à Morey, on avait autrefois l'habitude de planter un noyer à la naissance du premier-né, si c'était un garçon, ce qui fait que la montagne de Morey est garnie de noyers.

La saint Vincent. — A Morey, la fête des vignerons se célèbre toujours à la saint Vincent. « Cette année, comme de temps immé-« morial, il y a eu procession le matin, avant la messe pour aller « chercher la statue du saint dans la maison où elle avait passé « l'année et, le soir, après vêpres, seconde procession pour le recon-« duire dans une nouvelle maison. Il y avait pour le moins 40 « hommes et la plus grande partie des femmes, jeunes filles et « enfants. C'est toujours très solennel. La fanfare prête son concours « pour rehausser la cérémonie. »

(*Extrait d'une lettre d'une de mes parentes*).

L'année et les saints. — Quand Noël est un vendredi, il y a quantité de chiens enragés.

— Brouillards en janvier, grande mortalité de toutes parts.

— Brouillards en mars, gelées en mai.

— A la saint Vincent, l'hiver s'en va ou il se reprend.

— A Glemon, près Seurre (Côte-d'Or), on attribue à saint Marcel le pouvoir de faire tomber la pluie. Autrefois, on le portait en procession jusqu'à la Saône, pendant les sècheresses. Alors, on lui trempait les pieds dans la rivière. Quelle que fût la beauté du temps au départ, on était absolument sûr de revenir par la pluie.

— S'il pleut à la saint Claude, les raisins sont goloux (galeux).

— S'il pleut le jour de St-Jean Porte latine, (ici on écrit porte la Tinne,) il pleut pendant 40 jours.

— S'il pleut le jour de St-Georges, il n'y aura pas de cerises.

— S'il pleut le 1er mai, les foins de madame sont *cueillés*.

— S'il pleut le jour de la St-Cyr la fleur du raisin coule.

Digitized by Google

— A St-Barnabé apôtre, tous les biens du Seigneur sont les nôtres, si saint Cyr ne nous les ôte.

— Le jour de la Trinité, ma vieille officieuse l'a parfaitement vu, il se lève trois soleils qui se voient très distinctement et se confondent en un seul au bout d'un instant. Non seulement je les ai vus, dit-elle, mais la Françoise Sirot aussi et ma tante qui aurait plus de 100 ans et tous ceux qui ont voulu regarder.

Mme N. Guyot.

DEVINETTES POPULAIRES DU PAYS DE DOL-DE-BRETAGNE

(*suite*) [1]

37. Nous sommes deux frères jumeaux
Sortis de peaux de bêtes,
Les hommes par leurs travaux
Nous ont fait naître,
Et nous sommes réduits à la malpropreté.

Des souliers.

38. Que portez-vous, qui vous porte ?

La chaussure.

39. Qu'est-ce qui aperçoit le premier l'étranger et ne lui donne pas à souper ?

Le clocher.

40. Sept pieds, quatre oreilles et la langue au cul.

Un chat qui boit dans une marmite.

41. Une robe qui a plus de cent pièces et pas une couture.

La robe d'une poule.

42. Dix qui tirent, cinq qui poussent ;
Olmont de la Butte du Haut, je te retrousse.

Une personne mettant un bas.

43. Qu'est-ce qui laisse son trou à la maison pour aller en ville ?

Une clef.

44. Qu'est-ce qu'on jette haut tant qu'on veut et reste toujours bas ?

Un bas.

1. V. XVIII, p. 288 et 395 ; XIX, 168.

Digitized by Google

45. Qu'est-ce qui boit son sang et mange ses tripes ?

La lampe.

46. Celui qui voit ne me voit pas ; ne voyant pas, on me voit ; je parle sans parler ; sans bouger, je cours.

Un rêve.

47. Je marche ou je cours sur des clous sans en être gêné ; j'ai six pieds, deux mains, quatre yeux, quatre oreilles, deux bouches et deux dos l'un au-dessus de l'autre.

Un cavalier et sa monture.

48. Je suis l'enfant noir d'un père lumineux. Oiseau sans ailes, je m'élève jusqu'aux nuages. Je fais pleurer sans raison. A peine si je suis né que je me dissipe dans l'air.

La fumée.

49. Je parcours l'univers,
Qui se sert de moi me lèche le derrière.

Un timbre-poste.

50. Martin est mort : il en a fait mourir 3 après sa mort. J'ai tué ce que je n'ai pas vu et j'ai mangé ce qui n'a pas été né et je l'ai fait cuire avec des paroles.

Un âne crevé, 3 corbeaux qui l'ont dépecé sont morts.
J'ai tué, sans la voir une perdrix, dans un buisson.
J'ai mangé ses œufs et l'ai fait cuire avec des journaux

51. J'ai resté 3 mois dans le ventre de ma mère, on m'a arraché avec force, on m'a mis dans l'eau, on m'a exposé aux plus grandes chaleurs, on m'a cassé les os et je conduis les morts au tombeau.

Du chanvre (servant à faire les linceuls des morts).

CHARLEC.

Digitized by Google

LES MÉTÉORES

XII

LES ÉTOILES FILANTES

§ 36

En Atakpame, langue de la Guinée septentrionale, les étoiles filantes sont appelées *àlàlàyi*, et l'on croit que lorsqu'elles tombent dans la mer, c'est qu'elles sont mortes. [1]

§ 37

D'après une superstition des indigènes Australiens de Victoria l'étoile filante est l'âme de la femme fugitive que Xanus avait fait périr en perçant de lances un morceau d'étoile qui figure son âme à côté d'un dessin représentant son corps. [2].

RENÉ BASSET.

CORRECTIONS

P. 226, lign. 28, lire *angakok* au lieu de *augakok*.
P. — — 40, lire *Eskimos* au lieu de *Eskinos*.
P. 250, — 6, *portant* et non *portrant*.
— — 23, *paternel* et non *praternel*.
— — 31, *Ech Cherichi* et non *Ech Cherchid*.
P. 251, lign. 38, *utérin* et non *intérieur*.
— lign. 41, *Bazrensis* et non *Bazrenhis*.
P. 252, deuxième ligne, *Nas'r* au lieu de *naor*.
Dans les notes et enquêtes, p. 256, on dit *guiche* et non *guiche*.

1. P. F. Müller. *Wörterverzeichniss atakpame-deutsch* ap. Seidel. *Zeitschrift fur afrikanische, ozeaniische und ostasiatische Sprachen* VIe année, Berlin, 1892, in-8, p. 194 ; id. *Ein Beitrag zur Kenntniss des Atakpame*. Seidel, *Zeitschrift*, *ibid*. p. 163

2. Frazer, *Le rameau d'or* t. I, trad. Stiébel, Paris, 1903, in-8, d'après Baldwin Spencer et F. J. Gillen, *The Native Tribes of Central Australia*, Londres, 1899, p. 549.

Digitized by Google

XIVe CONGRÈS INTERNATIONAL DES ORIENTALISTES

Le Congrès des Orientalistes de Hambourg, en septembre 1902, a désigné Alger comme siège du XIVe congrès qui aura lieu en avril 1905, du mercredi saint au mercredi de Pâques inclusivement, sous le haut patronage de M. Jonnart, Gouverneur Général de l'Algérie.

Un comité d'organisation s'est formé, ayant à sa tête notre collègue, M. René Basset, Correspondant de l'Institut, Directeur de l'École Supérieure des Lettres.

Le montant de la cotisation est fixé à 20 francs ; les femmes ou parentes de congressistes accompagnant ceux-ci auront droit à une carte de dame au prix de dix francs. Cette carte donnera droit aux réductions et prix de faveur qui seront consentis par les Compagnies de Transports et autres, mais elle ne donnera pas droit aux publications du Congrès. Les Compagnies de chemins de fer français ont bien voulu accorder la faveur de demi-tarif aux membres du Congrès qui se rendront à Alger. La durée des billets est valable d'un mois, du 10 avril au 10 mars sur les lignes de l'Ouest, de Paris-Lyon-Méditerranée et du Midi, et du 5 avril au 15 mai sur celle du Nord. La Cie transatlantique accorde une réduction de 30 0/0 sur les passages, avec nourriture ; celle des Transports maritimes, 30 0/0 sur le prix net (sans nourriture) ; la Cie hongroise de navigation Adria 50 0/0.

Les souscriptions peuvent être adressées :

A Paris, à M. Leroux, 38, rue Bonaparte ;

A Leipzig, à M. Harassovitz, 14, Querstrasse ;

A Leyde, à M. de Stoppelaar, Maison Brill, Oude Rijn ;

A Londres, à M. Probsthain and Ce, 14, Bury-Street, Londres W. C.

Les correspondances et les demandes de renseignements touchant le Congrès devront être adressées au Secrétariat de la Commission d'organisation, Alger, 46, rue d'Isly (Service des affaires indigènes).

Des excursions seront organisées par les soins de la Commission : l'une, le dimanche et le lundi de Pâques ; deux autres après la clôture du Congrès, l'une de celles-ci sur Constantine, Timgad et Biskra, l'autre sur Oran, Tlemcen et Figuig.

Le Congrès comprend les sections suivantes :

Digitized by Google

I. *Langues aryennes, Inde et langues de l'Inde*

Président : M. Senart, membre de l'Institut, Paris, 18, rue François Ier.

Secrétaire : M. V. Henry, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris, 95, rue Houdan, Sceaux.

II. *Langues sémitiques*

Président : M. Ph. Berger, membre de l'Institut, Professeur au Collège de France, Paris, 3, quai Voltaire.

Secrétaire : M. Fossey, Paris, 1, avenue de l'Observatoire.

III. *Langues musulmanes* (arabe, turk, persan)

Président : M. René Basset, Correspondant de l'Institut, Directeur de l'Ecole des Lettres, Alger, 77, rue Michelet.

Secrétaire : M. G. Delphin, Directeur de la Médersa d'Alger, Alger, 25, Boulevard Bugeaud.

IV. *Égypte, Langues africaines, Madagascar*

Président : M. Lefébure, chargé de cours à l'Ecole Supérieure des Lettres, Alger, 94, rue de Lyon.

Secrétaires : MM. Héricy, Professeur au Lycée d'Alger.
Boulifa, répétiteur de Kabyle à l'Ecole Supérieure des Lettres.

V. *Extrême-Orient*

Président : M. Cordier, Professeur à l'Ecole des Langues Orientales, Paris, 54, rue Nicolo.

Secrétaire : M. Courant, maître de conférences à l'Université de Lyon, Ecully, 3, chemin du Chancelier.

VI. *Grèce et Orient*

Président : M. Diehl, Correspondant de l'Institut, Professeur à la Faculté des Lettres, Paris, 67, rue de Seine.

Secrétaire : M. Brehier, Professeur à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand.

VII. *Archéologie africaine et art musulman*

Président : M. Gsell, Correspondant de l'Institut, Professeur à l'Ecole des Lettres, Alger, 77, rue Michelet.

Secrétaire : M. le baron de Vialar, Directeur-adjoint du Musée.

Bien que la répartition du Congrès soit faite par ordre de langues, il admet toutes les communications qui se rapporte à la géographie, à l'histoire, à l'ethnographie, au *folk-lore*, aux religions et à la sociologie des peuples de l'Orient.

Les actes du Congrès seront publiés par les soins de la Commission d'organisation.

Digitized by Google

P.-J. Hamilton Grierson. *The Silent Trade.* A contribution to the early history of Numan intercouese. Edinburgh. William Green and Sons, 1903, in-8° de 112 pages, 6 shillings.

L'auteur, après une revue complète de la bibliographie de sujet, a pensé que jamais le *commerce muet* ou *commerce par dépôt* n'avait été l'objet d'une enquête suffisamment approfondie. Au lieu d'étudier cette forme de commerce à part, en l'extrayant de son milieu, il l'a examinée en recherchant dans quelles sociétés elle a pu naître et se maintenir.

Elle ne l'a pu suivant M. Grierson que chez les peuples vivant exclusivement ou principalement du produit de leur chasse ; il étudie donc les sociétés de chasseurs, peu nombreuses d'ailleurs : Fuégiens, Boshimans, Aborigènes de la presqu'île californienne, Veddahs de Ceylan, Kubus de Sumatra, Shoshones, Abipones, etc. Bien que nullement sédentaires, ces populations ont quelques notions de la propriété et la protègent par des tabous ; il n'existe pas chez eux un commerce proprement dit mais un système de cadeaux et d'échanges ; la propriété commune de la tribu est d'ordinaire délimité ; parfois les limites sont marquées; le plus souvent il y a entre les territoires communs un territoire neutre.

Le deuxième point étudié est la situation de l'étranger. Pour tous les demi-civilisés, l'étranger est l'ennemi ; c'est ce que montrent les noms qu'on lui donne, le traitement qu'il subit : il n'a pas de droits et doit être mis à mort ; tuer un étranger n'est pas un crime mais un devoir social.

Or, dès qu'une société ne se suffit pas économiquement il lui faut inventer des procédés qui permettant les relations commerciales avec des étrangers ; le commerce par dépôt répond à ce besoin. M. H. Grierson passe en revue les documents sur ce mode de commerce : Berkshire en Grande-Bretagne, Bolgar (en Russie), Lapons, Khorasan, Niger, Guinée, Maroc, îles de l'Océan Indien, Mambari de l'Afrique du Sud, Ethiopie, plusieurs tribus indonésiennes (Kubus, îles de Buru, de Céram, d'Aru), Guatemala, plusieurs tribus du Congo, Veddahs de Ceylan, Indiens Mosquitos, Indiens du Nouveau Mexique, etc ; chez tous ces peuples, le commerce par dépôts se fait sans que les parties intéressées se voient.

Elles pourraient se voir mais non marchander ensemble de vive voix chez les anciens Carthaginois, les Tchouktches, les Abyssins, les Sères ; il en est de même chez les indigènes du Sud de Timor, les Makoas de Mozambique, les Boubis de Fernando Po, plusieurs tribus du Niger, les indigènes de Hainan, les Aléoutes, les Puelches, etc.

Il est enfin des cas où ce commerce contient un élément religieux (fétiche de propriété, sacrifice à des divinités, etc.).

La caractéristique du commerce par dépôts est d'être silencieux, *muet* : les parties ne se parlent pas ; M. H. Grierson note à bon droit que c'est là un véritable tabou et il le rattache à la situation spéciale de l'étranger. Ce tabou de la parole est également un élément du marché primitif ; les cas cités à l'appui de cette opinion par l'auteur sont nombreux et intéressants. Les marchés se tiennent d'ordinaire sur le terrain neutre, ou plutôt sacré, tabou, qui sépare si souvent les territoires des tribus ; les cas de l'antiquité grecque sont connus ; presque partout, d'ailleurs, l'emplacement du marché est sacré et

Digitized by Google

le droit d'asile s'y attache ; pendant toute la durée du marché il y a trêve ; on y vient sans armes, etc.

Enfin l'auteur étudie l'hospitalité chez les demi-civilisés : il montre que les visites sont toujours accompagnées de cadeaux réciproques, et que l'échange de cadeaux est dans bien des cas indiscernable de l'échange proprement commercial ; l'hospitalité n'est jamais désintéressée chez les demi-civilisés ; elle ne l'est devenue que peu à peu, à mesure que le droit de la tribu s'étendait à l'étranger.

On voit quel est l'intérêt général que présente ce petit livre fait avec soin et documenté avec exactitude et méthode. La seule critique qu'on pourrait faire à l'auteur, ce serait n'avoir pas assez insisté sur la portée des tabous de toute sorte dans le commerce primitif, de n'avoir pas montré avec plus d'évidence que l'échange présente chez la plupart demi-civilisés un caractère rituel et qu'il existe des rites de levée du tabou.

Une bibliographie termine cette monographie imprimée et reliée avec goût.

A. VAN GENNEP.

E. B. Tylor. *Primitive Culture. 4e édition. London, J. Murray* 1903, 2 vol. 8°, 21 shillings.

Tous les dix ans, en moyenne, il paraît en Angleterre une nouvelle édition de l'ouvrage célèbre où E. B. Tylor énonce les principes de sa théorie animiste, désormais classique. On sait que la traduction française, publiée par la maison Reinwald-Schleicher, à été faite d'après la deuxième édition anglaise. Depuis, M. Tylor a apporté à son livre quelques modifications de détail ; dans la troisième édition plusieurs notes ont été complétées ; et dans la quatrième, c'est le texte qui a été, en certains endroits, complètement remanié, notamment au t. I, p. 167, sur le *ton vocal* et au t. II, pp. 234 237, sur le *totémisme*. Il est à souhaiter que ces modifications soient connues du public français et que la maison Schleicher frères entreprenne de publier une nouvelle édition, corrigée et augmentée, de la Civilisation Primitive. En effet, bien qu'incomplet sur certains points, et de beaucoup dépassé sur d'autres, le livre de E. B. Tylor n'en reste pas moins la pierre d'angle des études de psychologie collective et d'histoire des religions demi-civilisées ; de plus, l'explication des *survivances* donne à cet ouvrage une portée générale des plus considérables.

L'éditeur anglais a tenu, et il faut l'en féliciter, à ne pas modifier la pagination, de manière à ne pas compliquer l'usage des renvois au livre. Le papier et l'exécution typographique sont excellents.

A. VAN GENNEP.

Le Gérant, A. CERTEUX.

BAUGÉ (M.-et-L.). — Imp. DANGIN

Digitized by Google

LE RÉFORMISTE

en ortografe simplifiée, paraît chaque mois et poursuit : La simplification de l'ortografe, la supression des octrois, le relèvement de l'Agriculture, la décentralizacion administrative, la créacion d'un foyer inaliénable pour chaque famille, l'établissement d'un service militaire pareil pour tous, et la participation du personel aus bénéfices.

Il désire établir l'égalité et dégrever le nécessaire en grevant le superflu.

Bureaus, 18, rue du Mail, Paris. Abonement anuel : France, 2 fr. ; Etranjer, 3 fr. Réducsion de 50 0/0 aus foncsionnaires.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Dans le but de faciliter les relations entre le Havre, la Basse Normandie et la Bretagne, il sera délivré, du 19 Mars au 2 Octobre 1904, par toutes les gares du réseau de l'Ouest et aux guichets de la Compagnie Normande de navigation, des billets directs comportant le parcours, par mer, du Havre à Trouville et, par voie ferrée, de la gare de Trouville au point de destination et inversement.

Le prix de ces billets est ainsi calculé :

Trajet en chemin de fer. — Prix du tarif ordinaire ;

Trajet en bateau. — 1 fr. 60 pour les billets de 1re et 2e cl. (chemin de fer) et 1re cl. (bateau), et 0 fr. 85 pour les billets de 3me classe (chemin de fer) et 2me cl. (bateau).

DIMINUTION DU PRIX DES BILLETS DE BAINS DE MER

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest a l'honneur de porter à la connaissance du Public que l'Administration Supérieure vient de l'autoriser à abaisser de 33 francs à 26 fr. 65 le minimum du prix, en 3me classe, des billets d'aller et retour de Bains de mer valables pendant 33 jours.

La nouvelle réduction du prix de ces billets, appliquée dès maintenant, facilitera certainement dans une large mesure l'accès de la mer aux nombreux voyageurs de 3e classe qui désirent se rendre, soit en villégiature, soit pour passer leurs vacances, dans les stations balnéaires de l'Ouest.

REVUE DES TRADITIONS POPULAIRES

Années écoulées

Tome I, 1886	30 fr.	Tome X, 1895	20
Tome II, 1887	25	Tome XI, 1896	15
Tome III, 1888	20	Tome XII, 1897	15
Tome IV, 1889	20	Tome XIII, 1898	15
Tome V, 1890	20	Tome XIV, 1899	15
Tome VI, 1891	20	Tome XV, 1900	15
Tome VII, 1892	20	Tome XVI, 1901	15
Tome VIII, 1893	20	Tome XVII, 1902	15
Tome IX, 1894	20 fr.	Tome XVIII, 1903	15

Table analytique des 10 premières années..... 3 fr. 50

Digitized by Google

VIENT DE PARAITRE

Paul SÉBILLOT

LE FOLK-LORE DE FRANCE

TOME I

LE CIEL ET LA TERRE

Grand in-8° de pages VI-490

PARIS, E. GUILMOTO, 6, RUE DE MÉZIÈRES

PRIX : **16** FRANCS

René BASSET

CONTES POPULAIRES D'AFRIQUE

In-12 elzévir de XXII-455 pages

Paris, E. GUILMOTO, 6, rue de Mézières

Prix : **6** *francs*

Paul SÉBILLOT

LA MER FLEURIE

LE RIVAGE. — LES PÊCHEURS.— AMOURS ET TRISTESSES. — LES BATEAUX. — EN MER. — SOUS LES FLOTS. — MARINS ET CORSAIRES

In-18 de pp. 189. Paris, Alphonse Lemerre . . . . . **3** fr.

Pour recevoir franco un de ces volumes, il suffit d'en envoyer le montant à M. E. GUILMOTO, en un mandat sur la poste.

Baugé (M. et-L.) — Imp. R. DANGIN

Digitized by Google

25221.12
HARVARD COLLEGE LIBRARY
NOV 14 1904
CAMBRIDGE, MASS.

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE

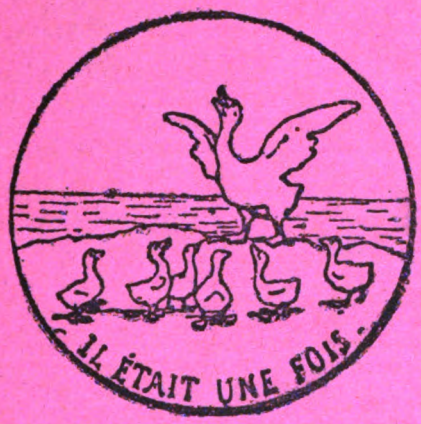

TOME XIX
19e ANNÉE. — N° 10 — OCTOBRE 1904

PARIS

ÉMILE LECHEVALIER
16, rue de Savoie

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
E. GUILMOTO
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

Prix de ce Numéro : UN franc vingt-cinq

Digitized by Google

SOMMAIRE

Chanson malgache (avec musique notée).....	GABRIEL FERRAND.	385
Pèlerins et pèlerinages. CII-CVI. Fontaines du Morbihan.....	YVES SÉBILLOT.	392
CII-CVII. Encore sainte-Eustelle. CVIII. Les fontaines en Poitou.....	DANIEL BOURCHENIN.	394
CVIII Pèlerinage de Plouarzel pour les chevaux.	F. DUINE.	325
Lès statues qu'on ne peut déplacer IV. Le corps de Saint Etienne. V. La croix du bon larron VI. Les reliques de Hacedalma. VII. Le corps de Saint Paul de Thmouï. VIII. Les satues de Délos.	RENÉ BASSET.	395
Contes du pays de Saint Pol. XI. Barlicoclet XII. Le haricot....	ED. EDMONT.	397
La sorcellerie au pays de Baugé.....	B. FRAYSSE.	403
Histoires surnaturelles de Boulay. XXI-XXXII..	E. AURICOSTE DE LAZARQUE.	408
Le peuple et l'histoire. XVIII. Souvenirs de la chouannerie aux environs de Châteaubriant..	YVES SÉBILLOT.	416
Mœurs, usages et coutumes arabes. XXV-XXVII.	ACHILLE ROBERT.	417
Les plus jolies chansons du pays scandinave. VII. La mort de la reine Dagmar.....	LÉON PINEAU.	418
Contes et légendes arabes. DCCVIII-DCCIX.....	RENÉ BASSET.	422
Blason populaire du pays de Baugé.....	FRAYSSE.	423
Les Météores. VIII. La Voie lactée (suite).....	RENÉ BASSET.	425
Médecine Superstitieuse. LXXXII. Guipel Ille-et-Vilaine. LXXXIII. La coupe qui guérit.....	F. DUINE.	427
Coutumes et Superstitions de Basse-Bretagne. X Miettes de folk-lore recueillies à Paris.....	V. BUGIEL.	429
Le Folk-Lore de la Touraine. VII. Coutumes en rapport avec les diverses fêtes de l'année.	LÉON PINEAU.	430
Les Pourquoi. CXXXI. L'origine du haveron....	LUCIE DE V.-H.	434
Contes et légendes de l'Extrême-Orient. CLXXXII-CLXXXIX.....	RENÉ BASSET.	435
Petites légendes locales. DCIV. Les loups de Coat-an-Noz. DCV. Le chevalier rouge du cap. DCVI. L'âme de Perrinaïc.....	MOYSAN.	440
DCVII. Le tombeau du roi des Triagoz. DCVIII. Les trésors cachés à Barenton.....	P. S.	441
Les villes englouties. CCCLXVI. Le Backsee...	RENÉ BASSET.	442

Bibliographie. (*G. Pitrè*. Studi di leggende in Sicilia. P. S. — *Dr H. Liégard*. Les saints guérisseurs de la Basse-Bretagne. P. S. — *A. de Cock et Is. Teirlinck*. Kinderspel und Kinderlust in Luid-Mederland. P. S. *Louis Morin*. Proverbes recueillis dans le département de l'Aube. — *Marcel Baudouin*. Le Maraichinage. P. S. — L'origine et le Parler des Canadiens français. P. S. — *Emile Blémont*. Beautés étrangères. P. S.)

Notes et Enquêtes. — Réponses.

L'INTERMÉDIAIRE

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864. Instrument de travail nécessaire à tous les érudits, transforme en circulaire la question qui lui est soumise, va frapper à la porte de ses correspondants, et apporte la solution. Tous les abonnés de l' « Intermédiaire » sont ses collaborateurs. — Il parait les 7, 15, 22 et 30 de chaque mois en livr. de 48 col. — Un an, 16 fr. ; six mois, 9 fr. Adm. et Dir : Paris, 31 bis, rue Victor Massé.

LE COURRIER DE LA PRESSE

Paris, 21, boulevard Montmartre

Fondé en 1889

Directeur : A. GALLOIS

Téléphone n° 105-50 Ascenseur

Fournit coupures de journaux et de revues sur tous sujets et personnalités

Le « Courrier de la Presse » lit 6.000 journaux par jour. Tarif : 0 fr. 30 par coupure.

Tarif, réduit, *paiement d'avance*, sans période de temps limité

par 100 coupures, 25 fr.
» 250 » 55 »
» 500 » 105 »
» 1000 » 200 »

Tous les ordres sont valables jusqu'à avis contraire.

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE LIBRARY
NOV 14 1904
CAMBRIDGE, MASS.

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

19e Année. — Tome XIX. — N° 10. — Octobre 1904.

CHANSON MALGACHE

La chanson suivante communément appelée le « Veloma », est un des airs les plus connus et les plus caractéristiques de la musique populaire malgache.[1] On croirait volontiers à une origine étrangère si nous ne connaissions le sentiment musical très prononcé de la race malayo-mélano-polynésienne à laquelle appartiennent les habitants de Madagascar. Par la mélodie, le rythme, la structure, par la musicalité, pour ainsi dire, cette composition populaire n'est pas inférieure à certaines phrases de la « Norma » et la « Sonnambula » de Bellini et pourrait être mise en bonne place à côté de quelques trios de nos opérettes en vogue, les chefs d'œuvre d'Offenbach exceptés, cela va sans dire.

L'air est légèrement différent par le refrain initial et les trois dernières mesures de celui qu'on chante à Tananarive. Je l'ai entendu chanter pendant mon premier séjour à Majunga en 1888-90, par le chœur personnel du gouverneur général de l'Iboina, Ramambazafy, 14e Honneur. Je l'ai noté tel qu'il était chanté sur la côte nord-ouest.

1. Le Père Colin a publié récemment un fascicule de musique malgache intitulé *Mélodies malgaches* (Tananarive, 1899, in-4°, 1re série, 68 p.). Les mélodies ont été harmonisées et les paroles malgaches expurgées ad usum delphini. « Le fond des airs malgaches, dit le P. Colin dans son introduction, est le plus souvent lascif, soit ouvertement, soit par allusions plus ou moins voilées. Chez ce peuple, l'idéal ne s'élève guère au-dessus des sens. Aussi, pour respecter le lecteur, même celui qui ne serait pas initié à la langue malgache (*sic*) avons-nous pris le parti de refondre les poésies de ce recueil (p. VII) ».

Digitized by Google

Les choristes étaient environ une trentaine, dirigés par un ténor faisant en même temps fonction de chef d'attaque des 1ers soprani : une quinzaine de femmes et cinq hommes pour les 1ers et 2e soprani et une dizaine de basses. Chanteurs et chanteuses étaient des gens de l'Imerina. Dans les diners de gala, les chœurs apparaissaient vers le milieu de la soirée. Lorsqu'ils entonnent le champ final, le « Veloma », autrement dit « l'adieu », les choristes sont debout à l'extrémité de la salle. Après avoir chanté le refrain « Veloma aho re ! Masina aho re ! Veloma ! », les 1ers et 2e soprani se mettent en marche, chacun d'un côté, et tournent en sens inverse — ceux-là de droite à gauche, ceux-ci de gauche à droite — autour de la table, indéfiniment, jusqu'à ce que l'amphytrion interrompe le chant par un signe. Les basses restent à leur place. Les voix sont aigrelettes et nasillardes, mais l'air est si gracieux qu'on oublie en suivant la mélodie, le timbre désagréable des chanteurs. Le « Veloma » est toujours chanté sans accompagnement ; je me suis donc abstenu de rien ajouter aux trois seules parties vocales.

J'adresse en terminant mes remerciements à M. Ramananjo, répétiteur de malgache à l'école des langues orientales, qui s'est tenu à ma disposition pour raviver des souvenirs déjà anciens.

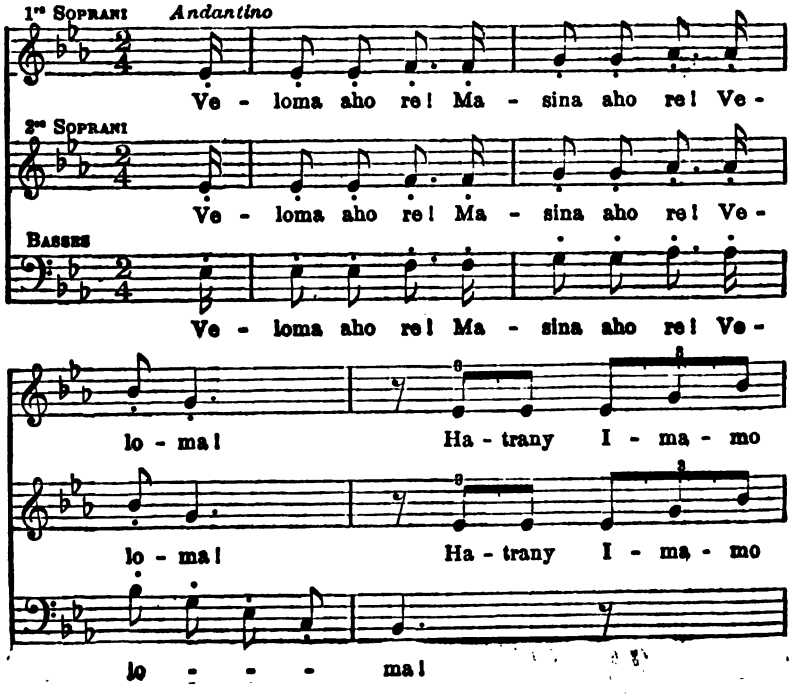

Digitized by Google

a - ho Ka ha - tra - ny Man-dra - ra - ho - dy a - ho

a - ho Ka ha - tra - ny Man-dra - ra - ho - dy a - ho

Bouche fermée — — — — —

Hatrany Mandrarahody a - ho Ka ha-tra-ny a-moron' I -

Hatrany Mandrarahody a - ho Ka ha-tra-ny a-moron' I -

— — — — — — —

ta - sy Tsy ma-nan-tsaina afa-tsy hia - na - o Fa

ta - sy Tsy ma-nan-tsaina afa-tsy hia - na - o Fa

— — — — — — —

hia-nao nandrian' ny sai - ko Aho ve - lo - ma ve -

hia-nao nandrian' ny sai - ko Aho ve - lo - ma ve -

— — — — — — —

Digitized by Google

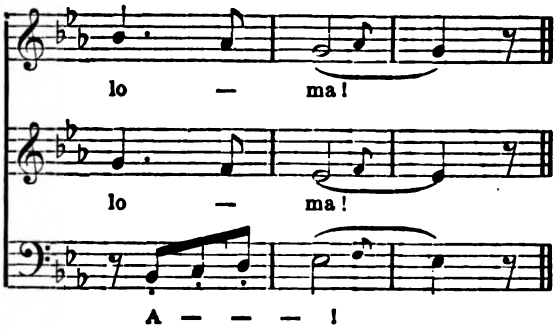

I

Veloma aho re ! Masina aho re !
Hatrany Imamo aho
Ka hatrany Mandrarahody aho,
Hatrany Mandrarahody aho
Ka hatrany amoron' Itasy,
Tsy manan-tsaina afa-tsy hianao
Fa hianao nandrian'ny saiko
Aho veloma, veloma !

Je te dis « adieu ! » Je te dis : sois bénie [1]!
(Lorsque) je (vais) de Imamo [2]
A Mandrarahody [3],
(Lorsque) je (vais) de Mandrarahody
Au bord du lac Itasy [4],
Je ne pense absolument qu'à toi,
Car c'est toi qui a retenu ma pensée.
Je te dis « adieu, adieu » !

II

Veloma aho re ! Masina aho re !
Tranon'iza irony audrefan-drova ?
Tranon-dRainitsimba
Mitemitra taratasy (bis)
Misary soavaly (bis)
Aho veloma, veloma !

1. Les paroles qui suivent ne sont pas immuables. Des couplets différents sont chantés dans presque chaque village.
2. Village au Nord-Ouest de Tananarive.
3. Etape à l'Est de Tananarive sur la route de Tamatave.
4. Lac à l'Ouest-Sud-Ouest de Tananarive.

Digitized by Google

Je te dis « adieu » ! Je te dis : sois bénie !
A qui appartient cette maison qui est là-bas
A l'ouest du palais ?
C'est la maison de Rainitsimba [1]
Elle est tapissée de papiers (bis)
Représentant des chevaux (bis).
Je te dis « adieu, adieu » !

III

Veloma aho re ! Masina aho re !
Tsangam-baton-dRatsiva
Avaratr' iSoanierana
T'sy tapak' olo-mandalo (bis)
Na tapaka aza mahalana (bis)
Aho veloma, veloma !

Je te dis « adieu » ! Je te dis : sois bénie !
(Devant) la pierre commémorative [2] de Ratsiva [3]
(Qui est) au nord de Soanierana [4],
Les passants (passent) sans cesse ;
Si on cesse de passer, c'est pour peu de temps.
Je te dis « adieu, adieu » !

IV

Veloma aho re ! Masina aho re !
Hianao, ry malala, vaton-doso
Manolotra ariary
T'sy mikapa raha tsy amin' ny tonony (bis)
T'sy mijinja raha tsy amin'ny vanony (bis)
Aho veloma, veloma !

Je te dis « adieu » ! Je te dis : soyez bénie !
Toi, chérie, tu es (comme) le poids de *loso* [5]
Dont (la valeur) approche le plus de celui de la piastre.

1. Rainitsimba, 15e Honneur, fut nommé ministre de l'Intérieur après la conquête.
2. Litt. : la pierre debout. Ces bornes commémorent un fait de quelque importance, rappellent le souvenir de guerriers tués dont on n'a pas retrouvé le corps ou marquent simplement les limites des propriétés.
3. Peut-être un chef tué à l'ennemi et dont le corps n'a pas été retrouvé.
4. Village au sud de Tananarive.
5. C'est à-dire le poids d'une demi-piastre. Le malgache *loso* est la forme malgachisée de l'arabe *Nouç*, demi. La monnaie divisionnaire malgache était obtenue en coupant en morceau la pièce de cinq francs appelée *piastre*. D'où la nécessité d'une balance et de poids pour peser les valeurs inférieures à 5 francs. Le poids de *loso* est le plus gros, par conséquent, comme le dit la chanson, ce lui qui s'approche le plus du poids total de la piastre.

Digitized by Google

Tu ne me donnes pas tort sans motif (bis)[1],
Tu ne me donnes pas de croc en jambe sans motif (bis).
Je te dis « adieu, adieu » !

V

Veloma aho re ! Masina aho re !
Hianao, ry maditra, mizana be
Tsy mandainga
Mahalala ny be anesorana (bis)
Mahalala ny kely ampiana (bis)
Aho veloma, veloma !

Je te dis « adieu » ! Je te dis : sois bénie !
Toi, *Maditra*[2], tu es comme une grande balance
Qui pèse exactement,
Tu connais l'excédent de poids qu'il faut enlever
Pour peser juste (bis)
Tu sais (également) le peu qu'il faut ajouter[3].
Pour avoir un poids exact (bis).
Je te dis « adieu, adieu » !

VI

Veloma aho re ! Masina aho re !
Ny hazon' Ambohimanga
Miroborobo faniry
Tsy nafafy tsy napariaka (bis)
Mitsinjo zaza manjaka (bis).
Aho veloma, veloma !

Je te dis « adieu » ! Je te dis sois bénie !
Les arbres d'Ambohimanga[4]
Sont très touffus.
Ils n'ont pas été plantés ni semés[5] (bis) ;

1. Ce couplet et le suivant sont des propos d'amoureux.
2. Litt. : *Têtue*. C'est un nom fréquemment usité entre amoureux. Il s'applique toujours à la femme.
3. Allusion à la façon de peser la monnaie. Il est rare qu'on mette du premier coup dans la balance, la somme exacte correspondant aux poids. Il faut généralement ajouter ou enlever un ou plusieurs morceaux de numéraire pour que la pesée soit juste.
4. Ancienne ville sacrée au Nord-Ouest de Tananarive qui contenait les tombeaux des rois et reines prédécesseurs de Ranavalona III.
5. Ce sont pour ainsi dire des arbres surnaturels, mis là par Dieu pour couvrir de leur ombre les tombeaux royaux.

Digitized by Google

Ils gardent la jeune reine [1] (bis).
Je te dis « adieu, adieu » !

VII

Veloma aho re ! Masina aho re !
Meko [2] *veloma iley Andohatapenaka*
F'izahay sy Maditra
Ho any Ambodin' Isotry (bis)
Mitsinjo rano madio (bis).
Aho veloma, veloma !

Je te dis « adieu » ! Je te dis : sois bénie !
Je te dis « adieu », quartier d'Andohatapenaka [3],
Parce que *Maditra* et nous
Nous allons à Ambodin' Isotry [4]
Pour contempler la rivière limpide [5] (bis).
Je te dis « adieu, adieu » !

VIII

Veloma aho re ! Masina aho re !
Meko veloma ny any Ambodin' Isotry
F'izahay sy Maditra
Ho any Isoraka (bis)
Ny any Isoraka tsara rivotra maraina (bis)
Aho veloma, veloma !

Je te dis « adieu » ! Je te dis : sois bénie !
Je dis « adieu » à Ambodin' Isotry
Parce que Maditra et nous
Nous allons à Isoraka [6],
A Isoraka où la brise est délicieuse le matin !
Je te dis « adieu, adieu » !

Recueilli, noté et traduit par
GABRIEL FERRAND.

1. Ce couplet date de vingt ans seulement. Il a été ajouté à la chanson vers 1883, au moment ou Ranavalona III, âgée d'environ vingt ans, monta sur le trône.
2. Abréviations pour *omeko*.
3. Quartier de l'Ouest de Tananarive.
4. Ibid.
5. La rivière dont il s'agit est l'Ikopa qui prend sa source au sud de Tananarive et se jette dans la Betsiboka, dans les environs de Maevatanana. La Betsiboka a son embouchure dans la baie de Majunga.
6. Quartier à l'Ouest de Tananarive.

Digitized by Google

PÈLERINS ET PÈLERINAGES

Fontaines du Morbihan

CII

NOTRE DAME DE BON SECOURS

Sur la route entre Plouhay et Lanvaudan, à droite, on voit la fontaine de N.-D. du Bon Secours, dans laquelle les pèlerins vont se laver. Une statuette, en bois peint, représentant la Vierge se trouve dans une niche, au-dessus de la fontaine qui est entourée d'un mur d'un mètre de haut.

A une centaine de mètres de là se trouve une chapelle contenant trois saints; au dessous de la statue de Saint Cornély sont deux bœufs sculptés; il étend sa protection sur les animaux du pays. Une statue de N.-D. de la Clarté lui fait pendant. Dans le mur à droite se trouve une petite niche dans laquelle on place à certains jours une statue de N.-D. de la Clarté (*Itron Varia Sklerder*). Une femme du pays se moqua un jour de la Sainte qu'on vient invoquer pour les maux d'yeux et elle dit que cette statue était bonne à servir de poupée à des petites filles. Mal lui en prit, car huit jours après son enfant devenait aveugle. Au bout de près d'un mois s'apercevant qu'il ne recouvrait pas la vue, elle fit dire dans la chapelle une messe pour N.-D. de la Clarté, qui lui pardonna et rendit dès le lendemain la vue à son enfant.

Dans un coin l'on voit une vieille statue sans tête de St Cornély ; elle est mise au rebut, mais on ne doit pas la détruire ; une femme ayant voulu la casser à coups de hache vit son outil se briser sur le champ.

Une femme était venue laver son linge à la fontaine de N.-D. du Bon Secours, tant qu'elle lava tout alla bien, mais dès qu'elle voulut se lever, la Sainte Vierge, pour la punir de son sacrilège, la retenait clouée à la pierre sur laquelle elle s'était agenouillée. Elle resta ainsi jusqu'à ce que son mari qu'elle appela vint l'aider à se lever.

Le pardon de St Cornely a lieu en novembre, celui de la Vierge a lieu en juillet.

(*Raconté en breton par le gardien de la chapelle*).

Digitized by Google

CIII

SAINT-GUINEC'H

St-Guinec'h dont la chapelle se trouve dans la commune de Plouray (Morbihan) guérit les animaux ; on y porte parfois leurs os (d'après ce que j'ai cru comprendre), on y vient de très loin. On fait faire aux animaux le tour de la chapelle où l'on voit également une statue de saint Cornély autour de laquelle, après le pardon, a lieu une foire. Un maire qui s'était avisé de changer la dite foire de place se cassa la jambe huit jours après.

(*Raconté par un cantonnier, moitié en français moitié en breton*).

CIV

SAINTE-ANNE D'AURAY

Le fond de la fontaine de Sainte Anne d'Auray est parsemé d'épingles.

CV

UN ORATOIRE DE SAINTE-ANNE

Sur la route de Berné à Plouay se trouve une sorte d'oratoire de Sainte-Anne, orné d'une statue de la sainte ; à côté l'on voit des figurines en cire représentant qui un bras, qui une jambe, qui un enfant, qui une tête : autant d'ex voto de gens qui ont été guéris de maux ou qui ont vu leurs enfants en guérir. Deux béquilles d'enfant sont même accrochées tout auprès.

Le pardon a lieu fin juillet.

CVI

SAINT-GUELTAS

A Carnoët se trouve, non loin d'un temple celtique, la fontaine et la chapelle de St-Gueltas (St-Gildas), Il est représenté dans l'église avec ses deux chiens. On l'invoque contre les maux de tête ; on va embrasser ses chiens et non lui, puis l'on va boire de l'eau à la fontaine qui est toute proche.

YVES SÉBILLOT.

Digitized by Google

CVII

ENCORE SAINTE-EUSTELLE [1]

Me trouvant à Saintes cet été (1904), j'ai eu l'occasion de parler du pèlerinage Malthusien rapporté par Bonnard et, comme M. Lejeal, je n'ai rencontré personne qui en ait entendu parler ; bien plus, on paraissait choqué d'une telle imputation, comme si elle eût été le contre-pied de la vérité et une sorte d'injure faite à la fontaine de Sainte-Eustelle. J'ai vérifié, le jour de la fête de Sainte-Eustelle, qu'on continuait à jeter des épingles dans l'onde. Il est juste d'ajouter que quelques-uns le font par manière de jeu aujourd'hui, autant que par tradition, sans trop y croire.

CVIII

LES FONTAINES EN POITOU

Du reste il convient de dire que dans tout l'Ouest, la piété envers les fontaines a été ou est demeurée fort répandue. J'ai visité à Pamproux (Deux-Sèvres) la fontaine de la Roche-Ruffin, célèbre dans toute la contrée, dans un état assez délabré ; elle rend fécondes les jeunes mariées, qui, le jour de leurs noces, y vont mettre de l'eau dans leurs chaussures. Dans un pays où protestants et catholiques sont en nombre égal, nulle différence entre eux quant à l'observation de cette coutume.

La Font-Adam (de Pers), non loin de Lezay, qui jaillit en eau ferrugineuse, est un but de pèlerinage et de processions. On y baigne les perclus.

A Voulon (Vienne), la fontaine de Saint-Macou dénoue les enfants rachitiques.

Enfin, à Benasse (Deux-Sèvres), des sources abondantes forment le ruisseau appelé le Pied-de-l'Ause, affluent de la Dive-du-Midi. Elles sont hantées par les fées et par d'anciens génies païens. L'une d'elles, Fontour, sort d'une grotte qui sert de refuge aux fées, comme c'est l'usage. Elles prennent leurs ébats la nuit hors de cette retraite et leur principal loisir consiste à aller tirer les fuseaux des fileuses endormies.

DANIEL BOURCHENIN.

1. Cf. t. XIX, p. 335-336.

Digitized by Google

CIX

PÈLERINAGES DE PLOUARZEL POUR LES CHEVAUX

A Plouarzel (canton de Saint-Renan, arrondissement de Brest) le culte le plus ancien, semble-t-il, est celui d'un saint breton nommé *Arzel*. Mais ce culte subit une véritable concurrence dans celui de *Notre-Dame-de-Trezien*, qui se trouve dans la même paroisse, et surtout dans celui de *Saint-Alar* (ou Saint-Eloi). La chapelle de ce dernier est placée à une lieue environ du bourg. Chaque année on afferme, et à un très haut prix, la fontaine du saint, ce qui donne droit à l'acquéreur de vendre le bol d'eau dix centimes. Or cette eau, dit-on, est très salutaire aux animaux. Le 24 juin, jour consacré à ce Saint-Eloi, il faut deux personnes pour débiter l'eau de la fontaine, tant il y a de monde !

F. Duine.

LES STATUES QU'ON NE PEUT DÉPLACER[1]

IV

LE CORPS DE SAINT ÉTIENNE

Dans les légendes religieuses, certaines reliques de saints marquent de la même manière leur intention de se fixer à un endroit plutôt qu'à un autre. Lors de la translation du corps de S. Etienne à Constantinople, l'empereur, le patriarche, les prêtres et tout le peuple de la ville allèrent recevoir le cercueil du saint. On le transporta sur un char traîné par deux mulets. Quand on fut arrivé à un endroit appelé Constantin — c'est là que le saint voulait être placé — on poussa les mulets mais ils n'avancèrent pas. Quand on les frappa, on entendit la voix de l'un d'eux qui disait : C'est ici qu'il convient de déposer le saint. Tous ceux qui l'entendirent s'étonnèrent et reconnurent que Celui qui avait fait parler l'ânesse de Bala'am l'imposteur avait fait aussi parler les mulets qui transportaient le corps du saint. L'empereur ordonna qu'on construisît là une église ; elle y fut bâtie et il y déposa ce trésor précieux, le corps du saint apôtre Etienne[2].

1. Suite, voir t. XIX, p. 86.
2. *Synaxaire arabe jacobite*, ms. de la Bibliothèque Nationale, f° arabe, n. 256, f. 13.

Digitized by Google

V

LA CROIX DU BON LARRON

Sy porpensa (un chevalier français appelé messire Durant, en 1293) en faisant sa devocion, de tailler une pièce d'icelle croix, et icelle pièce mist en sa bourse secrettement que nul ne s'en print garde et entra en une nafve. Dont il advint que quand icelle nafve partit par bon temps et bel, une si grande fortune se leva en mer subitement, qu'il convint retourner celle nafve au poot dont elle estoit partie, et par ainsi advint à icelle nafve par trois et par quatre fois et ne savoit icelle nafve partir du port par si bon temps ne par si bon vent que tantost ne se leva une fortune en mer pour laquelle il la falloit retourner au port. Pour laquelle chose ung chascun estoit esmerveillez et esbay que ce povoit estre, et mesmement iceluy chevalier en estoit très esbay. Si ce advisa de la piece de la dicte sainte croix qu'il avoit emblée et adont se fist mettre en la barque de la nafve et vogua à terre et retourna en l'église de Saincte Croix en la montagne dessus dicte, et illec laissa sa bourse de soye, et s'en retourna à la dicte nafve au plus tost qu'il pot, et entra dedans, et de la en avant se party la nafve d'icellui lieu et port sans fortune ne sans encombrier, et vint en France [1].

VI

LES RELIQUES DE HACELDAMA

La même tradition est rapportée par le voyageur russe Posniakov à propos du Champ du Potier (*Haceldama*) qui conservait les corps des chrétiens pendant quarante jours ; puis, en une nuit, il n'en restait plus que les os qu'on déposait dans une chambre. « Quand quelques-uns des justes et de ceux qui craignent Dieu viennent prier en ce lieu, ordre est donné de ne rien prendre de ces chambres, car si un homme prend une partie de ces reliques et qu'il monte à bord d'un navire, ce navire ne peut pas partir et les Turcs viennent fouiller les chrétiens : s'ils trouvent quelques-uns de ces os, ils jettent à la mer l'homme chez qui ils les ont trouvés et le navire se met en chemin [2].

1. *Le saint voyage de Jherusalem du Seigneur d'Anglure*, éd. Bonnardot et Longnon. Paris, 1878, in-8, § 296, p. 83.
2. *Itinéraires russes en Orient*, trad. par Mme de Khitrovo. Paris, in-8, ch. XVI. *Le pélerinage de Basile Posniakov*, p. 327-528.

Digitized by Google

VII

LE CORPS DE SAINT PAUL DE THMOUÏ

Dieu avait annoncé à St Paul de Thmouï, en Egypte, que son corps serait avec celui d'Anbâ Bisoès. Quand on voulut transporter ce dernier dans le désert de Scété, au couvent de Saint Macaire, on laissa celui de Saint Paul. Mais le vaisseau où était le corps d'Anbâ Bisoès resta immobile et n'avança pas. On reconnut que c'était à cause du corps de Saint Paul. On le prit, on le mit avec l'autre et on les emporta à Scété où ils sont encore ensemble [1].

VIII

LES STATUES DE DÉLOS

Une légende raporte que Verrès, questeur du préteur Cn. Dolabella, qui commandait en Cilicie, s'étant arrêté à Délos, s'empara des statues du temple d'Apollon, mais une tempête s'éleva et empêcha Cn. Dolabella de partir. Le vaisseau qui portait les statues fut brisé contre le rivage, mais elles furent retrouvées intactes et replacées dans le temple d'Apollon par ordre de Cn. Dolabella qui put alors seulement s'éloigner, la tempête s'étant apaisée [2].

RENÉ BASSET.

CONTES DU PAYS DE SAINT POL

XI

BARLICOCLET

Il y avait une fois un homme qui revenait de glaner; mais il n'avait ramassé qu'une *peugniette* [3] d'épis. C'est pourquoi, lorsqu'il fut rentré chez lui, sa femme le traita de fainéant, de propre-à-rien, et l'agonit tellement d'injures et de sottises qu'il prit le parti d'aller demander à un voisin s'il consentirait à le loger une nuit, lui et sa *peugniette* d'épis.

1. *Synaxaire arabe jacobite*, ms. de la Bibliothèque Nationale, f° arabe, n. 256, f. 26.
2. Cicéron, *Verrines*, II, action I. *De quaesturâ urbanâ*, § XVIII.
3. Petite poignée.

Digitized by Google

« Pan ! Pan !

— Qui est-là ?

— Barlicoclet.

— Qu'est-ce que vous voulez, Barlicoclet ?

— Voudriez-vous me loger cette nuit, moi et ma *peugniette* d'épis ?

— Je veux bien loger vos épis, mais pas vous : il n'y a pas de place.

— Eh bien, logez mes épis. Tenez, les voilà. Quant à moi, j'irai coucher ailleurs ».

Et Barlicolet alla se fourrer dans le tas de foin d'un autre voisin.

On avait mis les épis sur la *drèche* [1]. Mais une poule les vit et les avala. Le lendemain, Barlicoclet revint chercher sa *peugniette*.

« Bonjour, voisin, je viens reprendre mes épis.

— Vos épis ? Mais cette poule-là les a mangés.

— Allons, allons, rendez-moi ma *peugniette* d'épis, ou bien donnez-moi la poule en place.

— Ils n'y sont plus, vos épis ; prenez la poule ».

Barlicoclet prend la poule et s'en va dans un autre village *buquer a chl' hus* [2] d'une petite ferme.

« Pan ! Pan !

— Qui est-là ?

— Barlicoclet.

— Qu'est-ce que vous voulez, Barlicoclet ?

— Voulez-vous bien loger cette poule que je viendrai reprendre demain ?

— Ça peut se faire. Mettez-là dans la cour avec les autres ».

Le lendemain, Barlicoclet revient et demande sa poule. On lui répond qu'un cheval a marché dessus et l'a écrasée.

« C'est pas tout ça. Je vous ai confié ma poule ; rendez-la moi ou donnez-moi le cheval.

— On ne peut pas vous rendre votre poule : prenez le cheval ».

Il emmène le cheval et va *buquer* à une autre maison.

« Pan ! Pan !

— Qui est-là ?

— Barlicoclet.

— Qu'est-ce que vous voulez, Barlicoclet ?

— Vous ne pourriez pas loger mon cheval ? je viendrai le reprendre demain.

1. Dressoir, armoire villageoise.
2. Frapper à la porte.

Digitized by Google

— Ça peut se faire. Mettez-le dans l'écurie ».

Le lendemain Barlicoclet vint pour reprendre son cheval. On lui répond :

« On ne peut pas vous le rendre ; notre petite fille l'a laissé se noyer en le menant à l'abreuvoir.

— Eh bien, en ce cas-là, donnez-moi votre petite fille.

— Nous voulons bien. Prenez-là ».

Barlicoclet prend donc la petite fille, la met dans sa besace et l'emporte sur son dos. Il va *rebuquer* à une autre maison.

« Pan ! Pan !

— Qui est-là ?

— Barlicoclet.

— Qu'est-ce que vous voulez, Barlicoclet ?

— Pourriez-vous loger ma besace ici cette nuit ?

— Ça peut se faire. Mettez-là dans ce coin là-bas jusqu'à demain ».

Le lendemain, la femme de la maison se mit à faire le pain ; puis elle dit à ses enfants :

« Qui est-ce qui veux que je lui fasse une *flamique* ? [1]

— Moi ! moi ! répondirent-ils tous ensemble ».

Alors la petite fille qui était dans la besace de Barlicoclet demanda :

« Et moi, marraine, je n'en aurai pas une aussi ? »

Car c'était justement sa marraine, laquelle s'empresse de la retirer de la besace ; elle demande ensuite à son mari ce qu'il faut mettre dans le sac au lieu de la petite fille pour le rendre à Barlicoclet. Son mari lui répond :

« Nous avons un grand chien, il faut le mettre dans la besace ; puis nous reconduirons la petite fille chez sa mère ».

Comme ainsi fut fait. Barlicoclet vint reprendre sa besace, la chargea sur ses épaules et se remit en route. Chemin faisant, le chien *dégrattait* continuellement dans son dos avec ses pattes. Barlicoclet lui dit alors :

« Voulez-vous bien rester tranquille, petite polissonne ; tout à l'heure, si vous continuez, je mettrai ma besace à terre et je vous donnerai une bonne *clique* [2].

Le chien continuant de *dégratter*, Barlicolet mit sa menace à exécution ; il posa sa besace à terre et l'ouvrit. Mais aussitôt le chien se sauva de toute la vitesse de ses pattes. Et Barlicoclet s'écria :

1. Morceau de pâte à demi-cuite que l'on fourre de beurre lorsqu'elle est encore chaude.
2. Fessée.

Digitized by Google

« Ah ! quel malheur ! ils m'ont attrapé, ces coquins-là ! Ils ont pris ma fille et ils ont mis leur chien à sa place. *Pour définir, em' vlo aveuque arien !* »[1]

(*Conté en patois par Catherine Abus de Ramecourt*).

XII

LE HARICOT

Il y avait une fois un homme appelé Jean-Pierre, qui avait beaucoup d'enfants et qui était obligé de travailler dur pour arriver à pouvoir les nourrir. Un jour il rencontra un vieux mendiant presque nu qui lui demanda l'aumône. Emu de pitié à la vue du pauvre *minable*, il lui donna le seul sou qui lui restait. Pour le remercier, celui-ci lui fit cadeau d'un haricot gros comme il n'en avait jamais vu et lui recommanda de le planter dans les cendres chaudes de son foyer.

Rentré chez lui, Jean-Pierre planta le haricot dans l'âtre de la cheminée. Il fut bien étonné de le voir germer aussitôt, puis grandir, s'enrouler autour de la crémaillère, monter dans la cheminée, dépasser le *buhot*[2] et enfin devenir gros comme un arbre et s'élever jusqu'au ciel.

L'hiver venu, ne sachant plus que faire afin de gagner l'argent nécessaire pour nourrir ses enfants, Jean-Pierre s'imagina de grimper le long de la tige de son haricot. Il arriva à la porte du Paradis.

« Pan ! Pan !

— Qui est-là ? lui demanda Saint Pierre.

— C'est Jean-Pierre, qui a une ribambelle d'enfants et qui vient vous demander de quoi les nourrir.

— Je sais que tu es un brave homme. Tiens, prend cette serviette tu n'auras qu'à la poser sur la table en disant : Qu'il vienne ici bouilli, rôti, café et pousse-café !

— Merci, Saint Pierre ».

La nourriture vint en effet en abondance comme l'avait dit Saint Pierre, et les enfants se *gavèrent* comme jamais ils ne l'avaient fait. Et ça recommença ainsi tous les jours. Mais une fois Jean-Pierre entra dans le cabaret voisin pour prendre une chope de bière.

« Tu vis bien, maintenant, Jean-Pierre, lui dit la cabaretière ; tu as sans doute trouvé un trésor ?

— *Noufait, noufait* », lui répondit Jean-Pierre.

1. En fin de compte, me voilà sans rien !
2. Partie d'une cheminée qui dépasse le toit.

Digitized by Google

Et il raconta à la cabaretière ce qu'il lui était arrivé. Il lui mit même la serviette en main. Mais il ne s'aperçut pas que la rusée commère, qui en avait de pareilles, lui changea la sienne avant de la lui rendre. Il eut beau ensuite l'étendre sur la table et lui dire : Qu'il vienne ici bouilli, rôti, café et pousse-café ! il ne vint plus rien du tout.

Désolé, il grimpa de nouveau le long de son haricot et *refrappa* à la porte du Paradis.

« Pan ! Pan !

— Qui est-là ?

— C'est Jean-Pierre qui a une ribambelle d'enfants et qui vient vous demander de quoi les nourrir.

— Ah ! c'est toi, dit Saint Pierre. Tu as été sans doute au cabaret, je vois ça. C'est égal, cette fois-ci je vais te donner encore quelque chose. Prends ce baudet qui ch... des louis d'or. Tu n'auras qu'à étendre un *lincheux* [1] derrière lui quand il *aura envie*. Mais surtout ne reviens plus ici !

— Merci, Saint Pierre ».

Rentré chez lui, il fit ce que le saint lui avait dit et recueillit tellement de pièces d'or qu'il dut aller emprunter le boisseau de la cabaretière pour les mesurer, au lieu de s'amuser à les compter. Quand il reporta le boisseau, la cabaretière lui dit :

« Ah diable ! Jean-Pierre, tu mesures souvent de ce grain-là ? »

Et elle lui montra un louis d'or qui était resté entre le bois et un cercle du boisseau.

Jean-Pierre lui raconta l'origine de sa fortune.

« Allons, voisin, lui dit alors la cabaretière, je vais te payer un fort café, mais tu iras chercher ton baudet et tu le feras ch... ici-dedans.

— Je veux bien, voisine ».

Comme ainsi fut fait. Le baudet ch... des louis d'or quand il eu *envie*. Mais les nombreuses *rinchurettes* qui suivirent le café firent leur effet : Jean-Pierre s'endormit sur une table. Et pendant ce temps, la cabaretière emmena le baudet et en mit à sa place un autre tout pareil.

Jean-Pierre fut encore une fois attrapé : au lieu de louis d'or, son baudet ne donna plus que des crottes.

Malgré la défense de Saint Pierre, notre homme risqua encore une fois l'ascension de son haricot et remonta au Paradis.

1. Drap de lit.

Digitized by Google

« Pan ! Pan !

— Qui est-là ?

— C'est Jean-Pierre, qui a une ribambelle d'enfants et qui vient vous demander de quoi les nourrir.

— Ah ! c'est encore toi ! Je vois sans peine que tu as encore été au cabaret. Tu dois voir à tes dépens que les femmes sont plus malignes que toi. Je vais te faire un dernier don, car désormais je n'ouvrirai plus, si jamais tu reviens. La cabaretière a changé ta serviette et ton baudet : Prends ce bâton, et vas les lui redemander. Si elle ne veut pas te les rendre, tu diras : *Rindon*[1] d'fagot, fais ton devoir. Tu verras ce qui arrivera.

— Merci, Saint Pierre ».

Sitôt descendu, Jean-Pierre court avec sa trique chez la cabaretière.

« C'est pas tout ça, voisine, lui dit-il, vous allez maintenant me rendre ma serviette et mon baudet.

— Je n'ai rien à toi.

— Vous n'avez rien à moi ?

— Non, mille fois non.

— Une fois ! Deux fois ! Trois fois !

— Non, non !

— Eh bien alors, *Rindon* d'fagot, fais ton devoir ! »

Aussitôt le bâton se mit à *tricoter* les côtes de la cabaretière de la belle manière.

« Jean-Pierre, Jean-Pierre, arrête donc ton bâton !

— Rendez-moi ma serviette et mon baudet.

— Je ne les ai pas.

— Eh bien alors, *Rindon* d'fagot, fais ton devoir ! »

Et le bâton *tricota* de plus belle les côtes de la cabaretière.

« *Ayèyè !* cria-t-elle, *ayèyè !* Je vais te les rendre, Jean-Pierre. Arrête ton bâton ! »

Jean-Pierre arrêta son bâton et ramena chez lui sa serviette et son baudet. Depuis lors, il vécut heureux avec sa ribambelle d'enfants et il ne leur manqua plus jamais rien.

(*Raconté en patois par Catherine Abus, de Ramecourt*).

ED. EDMONT.

1. Parement, gros bâton de fagot.

Digitized by Google

LA SORCELLERIE AU PAYS DE BAUGÉ

La sorcellerie a dû, à une époque qui n'est pas très éloignée de nous, être considérée et florissante au pays de Baugé, à en juger par les croyances et les vestiges qu'on y rencontre. Bien que le mot de sorcier ait perdu de sa signification prestigieuse, on trouve encore des personnes auxquelles on attribue des pouvoirs occultes surnaturels, et que l'on regarde comme sorcières. Toutes ces superstitions sont en décadence, il est vrai, et s'affaiblissent de jour en jour, mais on ne peut en nier l'existence, jusqu'ici très affirmée.

Dans l'esprit des populations rurales du Baugeois, un sorcier est ordinairement un personnage malicieux, ignorant, ne sachant même parfois pas lire, et qui se sert de mauvais livres, rituels de la sorcellerie, tels que *le Grand Albert*, *le Petit Albert*, *le Dictionnaire Infernal*, *le Dragon Rouge*, *les Clavicules de Salomon*, *le Livre « d'Honorius »*, *le Trésor du Vieillard des Pyramides*, etc., etc. La possession seule de ces grimoires suffit pour donner des pouvoirs occultes formidables ; les sorciers y trouvent, d'après l'opinion populaire, des secrets et formules magiques de toutes sortes, les indications nécessaires pour la cueillette des plantes propres à la production d'effets surnaturels et les différents moyens à employer pour entrer en communication avec le Diable. On accuse les sorciers d'avoir conclu avec l'Esprit malin un pacte leur donnant un pouvoir qu'ils emploient le plus souvent, sous la contrainte de Satan, à nuire aux hommes, aux animaux, aux récoltes ; ils sont astreints à faire le mal tous les jours, ne fissent-ils périr qu'un brin d'herbe !

Les sorciers fréquentent les assemblées nocturnes, appelées Sabbats, où ils se rendent pour adorer le Diable. Dans la première nuit du mois de mai particulièrement, ils se réunissent en une de ces assemblées, se livrent des combats, et, dans leurs chevauchées diaboliques, ébourgeonnent et effeuillent les *mesliers* (néfliers) dans la campagne. Le lendemain, on retrouve les feuilles de ces arbres qui n'ont pas été arrachées, entièrement fanées, victimes du contact impur des sorciers.

Un livre de sorcier ne peut être brûlé ; si on le met au feu, il bondit ordinairement hors du brasier, poussé par une force mystérieuse ; s'il y reste, il ne se consume pas.

Digitized by Google

Pour se préserver des maléfices des sorciers, on s'empresse, dès que l'on rencontre un de ces « jettatores », de replier les pouces des mains en-dedans, en serrant fortement les doigts, et de répéter mentalement, pendant tout le temps qu'il est visible, les paroles cabalistiqnes suivantes :

— Sorcier, sorcier, si tu es sorcier, que le Diable t'emporte ! (*Baugé.*)

Beauveau a été pendant longtemps la terre classique de la sorcellerie, et un sorcier réputé de cette commune avait une mise en scène et un décor impressionnants pour recevoir ceux qui venaient mettre son pouvoir à contribution.

Son appartement était tendu d'étoffe rouge ; deux gros chats noirs étaient toujours au coin du feu et lui grimpaient sur les épaules ; un singe gambadait autour de lui. Quatre lustres d'une soixantaine de bougies éclairaient la pièce ; des boîtes à musique et un orgue de Barbarie se faisaient entendre derrière les rideaux. Le sorcier, vêtu d'une longue robe rouge, coiffé d'une toque de même couleur, et assis sur une large chaise, trônait au milieu de cet ensemble.

On attribue aussi le pouvoir de sorcellerie aux hongreurs ou « mégeyeurs ». Ces praticiens sont généralement redoutés des fermiers qui sont convaincus que la prospérité de leur bétail dépend en grande partie de leurs caprices. Les populations rurales évitent avec soin de leur déplaire, afin de ne pas être victimes de leurs représailles.

L'influence des sorciers est primée et dépassée par celle des devins.

Quand une personne est atteinte d'un malaise présentant des symptômes anormaux, ou qu'un certain état de langueur semble devoir se prolonger malgré les soins du médecin, ou encore que les bestiaux d'une ferme sont éprouvés par une épizootie, les soupçons commencent à naître. On cherche à se rémémorer si l'on n'aurait pas, par mégarde, désobligé quelqu'un que la rumeur publique accuse de sortilège, si cette personne n'aurait pas pénétré dans les habitations, si elle n'aurait pas été vue rôder autour du logis. Puis, pour être fixé, on va consulter le devin. Celui-ci, moyennant finances, dévoile et fait voir les traits du jeteur de maléfices en cause ; il indique quelles sont les pratiques à observer pour obtenir la guérison ou la cessation du mal. Si celle-ci se fait attendre, il se rend lui-même sur les lieux, et si le pouvoir surnaturel dont il est doué ne suffit pas à neutraliser la force du sorcier, il s'assure l'aide de plusieurs de ses confrères en sorcellerie, qui l'assistent dans la maison du maléficié.

Des scènes terrifiantes se passent parfois. Voici la relation de l'une d'elles, telle qu'elle m'a été faite.

Digitized by Google

Il y a quelque trente ans, un hongreur s'était avisé de conter fleurette à la fille d'un fermier dont il avait été appelé à soigner les bestiaux. Ses avances ayant été repoussées avec dédain, le praticien ne tarda pas à se venger. Le soir même, la jeune fille s'étant rendue à l'étable pour y traire ses vaches, ne put obtenir une goutte de lait ; des pierres seulement tombaient dans son récipient.

Pendant huit jours, le même fait se produisit. La nuit, des visions effrayantes hantaient l'imagination de la malheureuse, qui poussait des cris terribles.

— Ab renuntio, ab renuntio, si tu es sorcier, que le Diable t'emporte ! (*Cheviré-le-Rouge.*)

Ab renuntio, tibi Satanas, si tu es sorcier, ne m'ensorcelle pas ! (*Le Guédeniau.*)

Abourdi (?) je suis, si tu es sorcier, que le Diable t'emporte ! (*Pontigné.*) Dans cette dernière commune, on doit, en serrant les mains, faire passer l'extrémité du pouce entre l'index et le majeur.

— Ora pronuntio tibi Satanas, conjungo Christi ! (*Le Vieil-Baugé.*)

Cette formule de latin fantaisiste est plus facile à interpréter qu'à traduire.

— Ab renuntio ! (*Volandry.*)

— Sorcier, sorcier, si tu m'ensorcelles, que le Diable t'emporte ! (*Cuon.*)

— Ab renuntio, sorcier (ou sorcière), je me défie de toi ! (*Beauvau.*)

Etc., etc.....

Quand un sorcier parle à une personne, celle-ci doit, pour neutraliser son pouvoir néfaste, concentrer son attention sur lui et l'avoir constamment présent à la pensée.

D'une façon générale, le sel marin passe pour préserver des maléfices des sorciers ; aussi doit-on en avoir toujours sur soi dans cette intention. C'est ainsi que les laitières mettent un grain de sel dans leur pot pour empêcher le lait de tourner, dans le cas où elles viendraient à rencontrer un « jeteur de sorts ».

Les sorciers ne peuvent jeter des maléfices ni nuire aux personnes ayant une infirmité, telles que les aveugles, les borgnes, les manchots, les boiteux, etc.

Pour courir de grands risques d'être ensorcelé, il faut avoir une croyance absolue aux pouvoirs des sorciers ; ceux-ci n'ont aucun empire sur les incrédules.

Au moment où une personne communie, ou pendant l'Elévation du Saint Sacrement, lors de sa messe de mariage, elle doit penser à la possibilité d'être frappée par le mauvais sort, afin d'en conjurer les effets. Ces instants sont particulièrement dangereux.

Digitized by Google

On peut, au moyen de différents indices, reconnaître la présence d'un sorcier dans une habitation.

L'herbe à la Vierge (*Sedum cepæ*, *famille des Crassulacées*) que l'on suspend au plafond, à la campagne, continue, grâce aux réserves nutritives accumulées dans ses feuilles, à vivre et à végéter, et même fleurit suspendue. Mais si un sorcier pénètre dans l'appartement, la plante meurt tout aussitôt et se dessèche.

Le grillon passe pour porter bonheur. Quand on l'entend chanter dans la cheminée, c'est un indice qu'il n'y a pas de sorcier à la maison.

De même, quand le bouillon ou une sauce quelconque bout encore sur la table après avoir été retiré du feu, c'est qu'il n'existe pas de sorcier dans l'habitation.

Les sorciers exercent leur influence sur l'âme aussi bien que sur le corps des humains, et sur les animaux.

Les maléfices des sorciers sont nombreux et variés. Les quelques cas particuliers ci-après, choisis entre mille, donneront une idée de leur influence maligne.

Des couturières travaillaient un jour chez un bonhomme réputé sorcier ; l'une d'elles lui ayant répondu d'une façon assez originale, chacune des ouvrières eut sur le front, pendant tout le temps qu'elles furent chez lui, trois poux dont elles ne pouvaient se débarrasser, et qui revenaient avec obstination, dès qu'ils étaient enlevés. On juge de l'émoi de ces femmes et de leur dépit.

Pour se débarrasser des poux ainsi donnés, il faut, dit-on, en enfiler trois avec une aiguillée de fil et les suspendre à la crémaillère, dans la cheminée ; la personne éprouvée est définitivement délivrée de ces insectes, et, à mesure que ceux-ci dessèchent, le sorcier lui-même dépérit. Celui-ci ne tarde pas à revenir désensorceler la personne à laquelle il a « fait un tour ».

Des sorts sont jetés sur certaines fermes ; on cite telles et telles de ces habitations où il est impossible à la fermière de faire du beurre : la crême ne se sépare pas du lait, quoi qu'elle puisse faire. On serait mal venu à essayer de la convaincre qu'elle n'est pas la victime d'un sorcier. Pour faire cesser l'effet du sortilège, le fermier doit frotter soigneusement ses animaux domestiques avec le reste de leur fourrage, après le repas.

Une sorcière ayant jeté un sort sur les oies de son voisin, celles-ci se mirent sur la queue, tournant dans cette position, en poussant des cris étranges, jusqu'à ce qu'elles fussent crevées.

Les sorciers disposaient aussi des « sorts » par terre, sur lesquels devaient passer les personnes destinées à être maléficiées.

Digitized by Google

On raconte qu'un sorcier avait ainsi disposé un « sort », mais que son fils ayant, contre toute attente, marché sur l'objet maléficiant, au lieu de la personne visée, mourut jeune et contrefait, victime des effets du sortilège.

De même, une sorcière ayant voulu faire mourir un de ses ennemis, le maléfice se trompa d'adresse, et le mari de la jeteuse de sorts ayant suivi le premier le chemin maléficié, mourut quelques jours après sans qu'aucun remède pût être apporté à son mal.

Cette même sorcière ayant reçu un jour de l'un de ses voisins une poussée pendant qu'elle était penchée vers le sol, la vieille lui jeta un sort et il mourut à bref délai contrefait et courbé en deux.

On a parfois recours aux sorciers pour la guérison d'une maladie, le succès d'une entreprise, la consultation de l'avenir, etc..

Toutes les personnes du voisinage se rendirent tour à tour à la ferme, par curiosité. A la fin, voyant que le médecin n'apportait aucun soulagement à la fille, le fermier alla consulter le devin, mais ce dernier ne parvint pas à conjurer le sort, pas plus que le prêtre, qui avait été aussi requis pour exorciser la malade.

Toutefois, cet ecclésiastique s'étant assuré le concours de deux de ses collègues, ceux-ci revinrent à la nuit tombante, firent boucher toutes les ouvertures et les plus petits orifices, pour ne pas être aperçus du dehors. Puis un grand feu fut allumé dans la cheminée, pour empêcher les sorciers de s'introduire par cette voie! Des herbes aromatiques furent brûlées, puis des fagots ; la nuit n'étant pas encore écoulée, on jeta au feu les chaises et les tables. Pendant ce temps, les prêtres lisaient des exorcismes, et les pierres, lancées par les sorciers tourmentés, tombaient dru comme grêle sur le toit de l'habitation. Les voisins terrifiés s'étaient rassemblés à une certaine distance ; ils aperçurent dans la cour de la ferme un véritable brasier allumé par les sorciers invisibles. Enfermée dans la chambre purifiée, la jeune malade seule distinguait les traits des sorciers auteurs de ses maux ; elle reconnut en eux trois personnes, parmi lesquelles le hongreur qui l'avait poursuivie de ses assiduités. Au jour naissant, la triste cérémonie prit fin, et la jeune fille fut guérie. A quelque temps de là, les trois sorciers moururent le même jour et à la même heure.

Ajoutons que les devins ont la réputation habituelle de désensorceler ; leur pouvoir est supérieur à celui des sorciers, qu'ils font mourir de consomption.

Les sorts sont jetés pour un temps ou à vie. Dans le premier cas, lors de la guérison due à l'intervention d'un ou de plusieurs devins, un animal quelconque périt dans la maison du malade, et souvent

Digitized by Google

l'auteur du maléfice meurt subitement au moment de la guérison de sa victime, ou tout au moins sa santé s'altère si rapidement qu'il finit toujours par succomber bientôt.

Les sorciers ont d'habitude une fin tragique ; une tempête pendant la nuit annonce la mort de l'un d'eux.

B. Fraysse.

HISTOIRES SURNATURELLES DE BOULAY[1]

XXI

LE SPECTRE DE LA HOFHAUS

Matz, mari de Ketté, Michel Bourgmeyer et un autre serviteur de M. de Goujon, couchaient dans la maison de ferme de la Hofhaus.

Ils avaient presque toutes les nuits la visite d'un spectre qui leur semblait être une dame, traînant avec bruit une robe de damas. Ce spectre enlevait tout à coup la couverture de leurs lits. Une nuit que le grand domestique était allé à la fête à Nilderwiese et que Bourgmeyer se trouvait seul, sa couverture fut ainsi enlevée et emportée : il resta quelques instants effrayé et immobile, puis il alla ramasser sa couverture et s'endormit.

XXII

LE CRAPAUD DE L'ÉCURIE DE M. BARBARAT

Mon grand-père Barbarat a été ruiné par des pertes de chevaux. Il cultivait lui-même ses terres, et d'abord qu'un cheval entrait dans les écuries, il ne tardait pas à périr. La sorcière fut reconnue et condamnée a être brûlée. Etant sur l'échafaud, ses dernières paroles furent que rien ne lui faisait plus de peine que le sort qu'elle avait causé à Charles Barbarat. « Qu'on lève le seuil de la porte des écuries et on trouvera le sort, » dit-elle. Effectivement on trouva sous le seuil un gros crapaud.

XXIII

LES DEUX FANTÔMES DE FEU DE LA HOFHAUS

Une nuit quelques garçons s'avisèrent d'aller voler des poires

1. Cf. t. XXI, p. 257.

Digitized by Google

dans la Hofhaus, jardin du comte de Bony à Boulay. Ils étaient en train d'escalader le mur, près de la Chapelle des Innocents, lorsque deux grands fantômes en feu se dressèrent et les chassèrent en tendant les bras. Jamais ils n'y sont retournés.

XXIV

UN PRINCE DE SAARBRUCK EN ENFER

Un événement tragique est arrivé au prince de Saarbruck, celui qui fut emmené en Allemagne au commencement de la révolution.

Un peu auparavant un Capucin avait dit en chaire que le père de ce prince était damné. Le prince mande le capucin pour le punir. Mais le moine répéta son dire, et offrit d'en faire la preuve. Il commença ses conjurations et tout à coup le démon apparut amenant le malheureux prince tout en feu.

XXV

APPARITION D'UN GARÇON QUI S'ÉTAIT PENDU

Pendant la moisson, des scieurs passaient avant le jour, près de l'arbre du malheureux Hameneheir. Ils ne savaient pas encore qne le pauvre garçon s'y était pendu. Ils l'aperçurent sous une forme noire qui allait et venait sous cet arbre : on l'a aussi entendu gémir et soupirer dans sa maison. Le fils et la sœur de Jager, le marchand près de l'hôtel-de-ville portaient un samedi soir les balayures de la maison sur leur fumier lorsqu'ils l'ont entendu. Ils ont laissé tomber le panier et se sont sauvés. Une autre soirée, vers 11 heures, les mêmes l'ont vu et reconnu près de la maison des Angst. Il était tout noir.

XXV

LES PUCES DANS LA CUISINE DE Mlle BARBARAT

En 1798 ou 1799, nous avions chez nous une religieuse (juive baptisée) qui occupait l'ancienne chambre de mon frère Barbarat. Elle avait donné de l'argent à une pauvre femme pour qu'elle lui apportât une charge de bois. Une couple de jours après, la religieuse l'entendit dans la cuisine et descendit pour recevoir son bois. Mais cette femme n'en avait pas, elle se mit à rire au nez de la religieuse et disparut tout à coup, sans qu'aucune des portes, qui toutes étaient fermées, se fût ouverte.

Une autre fois cette même femme entra dans notre cuisine avec

Digitized by Google

un sac dans les mains, et le secoua devant ma sœur. Voilà la cuisine tellement remplie de puces que les pierres du sol en étaient toutes brunes. Ma sœur en prit plus de 300 sur elle. Cette bonne femme n'est jamais revenue chez nous.

XXV

LE COCHON DE LAIT

Dans le temps du gros Nicolas de papa Brise ....., une troupe de jeunes garçons se promenaient le soir dans la rue. Voilà un beau cochon de lait qui vint les agacer. Ils coururent après lui : il les mena de rue en rue jusqu'à ce qu'il entra dans une cave ouverte. Quelques-uns l'y suivirent. Voilà monsieur le cochon tout à coup devenu grand, et qui les rossa d'importance.

XXVI

L'OIE

Une autre nuit des garçons virent une oie qui voltigeait devant eux ; ils la poursuivirent jusque hors des ruelles qui conduisent à Macher : là, ils reconnurent ce que c'était et s'en retournèrent bien vite. Ce même animal a une fois attiré dans les champs une fille de Macher que l'on n'a jamais plus revue.

XXVII

LES LAPINS

Il vient souvent le soir quatre ou cinq lapins qui descendent de la chapelle de Ste Croix, au sortir de la ville et au croisement de la route de St Avold et des chemins de Macher et de Momerstroff, et entrent jusque dans Boulay. Il arrive que des femmes en attrapent un, en jetant dessus leur tablier ; mais quand elles veulent le prendre il n'y a plus rien. On voit souvent en même temps un fantôme tout noir qui s'avance jusqu'à la grange aux dîmes ; les enfants eux-mêmes n'en ont pas peur. Le jeune Chaumont, qui demeurait près de la fontaine en face, de la rue où se trouvait la maison Cabé, rencontra un soir vers huit heures un magnifique lapin dans la rue. Il courut après lui ; mais il en reçut un si rude soufflet qu'il rentra bien vite et tomba en faiblesse en arrivant.

XXVIII

LA TRUIE

Des enfants et même des grandes personnes rencontrent souvent

Digitized by Google

le soir une grande truie qui descend la rue de la Halle : elle a le groin tout pointu. Nous avions une servante, qui avait servi chez un tanneur. Elle nous raconta qu'allant un soir à la tannerie, cet animal, allant avec neuf petits cochons, la poursuivit depuis la halle jusqu'à la tannerie.

XXIX

LE PROMENEUR

Vers la fin de l'automne de 1820 la femme de Tantz avec deux de ses filles étaient allées à la rencontre de leur père sur le chemin de Denting vers neuf heures du soir. Elles virent auprès du moulin à écorces un monsieur inconnu, tout noir, culottes courtes, chapeau rond, les bras croisés, qui se promenait haut et bas, fort lentement, la tête baissée. Elles lui souhaitèrent le bonsoir; il n'a pas répondu.

XXX

UN FANTÔME DANS LE JARDIN DU COMTE DE BONY

Le jardinet à côté du petit bois du jardin de M. de Bony, et réuni maintenant à ce jardin, appartenait à une veuve Schmidt, connue sous le nom de Roltzé. Toutes les nuits on lui prenait ses prunes : elle se dit enfin : « J'attraperai les voleurs ». Elle alla donc vers onze heures du soir s'asseoir au bout du jardin, la jupe sur sa tête. Voilà tout à coup qu'un fantôme gris se dressa devant elle. Plus elle faisait de signes de croix, plus il devenait grand. Elle se sauva; mais en arrivant près de la porte du jardin, un grandissime chien tout noir se mit à la suivre, jusqu'à une maison où étaient des fileuses. Elle y entra vite, tomba raide en faiblesse ; et fut ensuite bien malade pendant trois semaines. Notez que c'est dans cette pièce que l'on a trouvé un cadavre dont on a transporté les os sur le cimetière.

XXXI

LE TAUREAU DE FEU

Le père de cette femme était un tailleur, surnommé Louis, et fort recherché dans les villages d'alentour. Il demeurait à Loutremange et quand il travaillait dehors, quelque tard qu'il fût il revenait coucher chez lui. Une fois qu'il voulait ainsi quitter Vaudoncourt à onze heures du soir, on eut beau lui représenter qu'il ne faisait pas bon la nuit sur ce chemin, il se mit en route en disant: « Oh ! botte ! je ne crains rien ! » Il n'était plus très loin du village

Digitized by Google

quand il se vit poursuivi par un taureau tout en feu et dont la tête et les yeux grossissaient à mesure qu'il approchait. Tout à coup il se sentit terrassé et se mit à pousser des cris lamentables que lui arrachait une douleur terrible. Des batteurs en grange reconnurent sa voix, et dirent : « C'est Louis ! allons à son secours ». Ils le trouvèrent étendu à terre, ayant le visage tourné du côté du dos, et souffrant horriblement. On fit venir successivement trois pieux prêtres dont les exorcismes furent inutiles. Au bout de trois semaines on en appela un d'un endroit éloigné. Celui-ci après avoir exorcisé le démon qui possédait cet homme, lui jeta son étole au cou et le le renvoya en enfer. La tête du patient reprit son sens naturel ; mais le pauvre homme mourut au bout de deux ans.

Sa femme vécut encore quelques années. Elle était morte depuis cinq ans, quand elle apparut cinq fois à sa fille, vêtue de gris. Celle-ci n'osait point lui parler. On l'exhorta à le faire. A la sixième fois elle l'interrogea et sa mère lui répondit que, pendant sa maladie, elle avait promis de faire dire une messe dans l'église de St-Aignan, que sa fille devait acquitter ce vœu, qu'alors elle lui donnerait sa bénédiction et serait reçue au Paradis. Cette fille partit avec ses deux frères pour St-Aignan ; pendant la messe, qu'ils y firent dire, ils voyaient leur mère devant l'autel ; la messe dite, elle vint auprès d'eux, ayant en main une branche de buis, leur jeta de l'eau bénite sur la tête, les remercia et leur promit de prier Dieu pour qu'ils vinssent la rejoindre un jour au Paradis.

XXXII

DES FANTOMES APPARAISSENT A M. DE BOCK

M. de Bock, de Pétrange, revenant de Metz, où il avait acheté plusieurs petites choses et entre autres un petit crucifix, fut surpris par la nuit près des Etangs. Deux grands fantômes apparurent devant lui, marchant à reculons et lui faisant des révérences. Plus il les regardait, plus ils semblaient devenir grands. M. de Bock, ancien officier, n'avait pas peur : il prend son crucifix et le tend vers eux comme un pistolet en disant : « Quand vous seriez le diable, je ne vous crains pas; voilà la croix de mon Sauveur ». Les fantômes continuèrent à marcher à reculons, lui, les suivant toujours son crucifix braqué sur eux, si bien qu'ils le conduisirent près d'une eau large et profonde où ils disparurent et où M. de Bock se trouvait prêt à mettre le pied. Il marcha ensuite jusqu'à deux heures après minuit avant de reconnaître l'endroit où il se trouvait.

Digitized by Google

XXXIII

LA FILLE INJUSTEMENT SOUPÇONNÉE ET LES COULEUVRES

Il y avait à Varize un fille bien pieuse, âgée d'environ 53 ou 54 ans, préfète de la congrégation et portant le ruban violet : elle était en vénération dans toute la paroisse. Elle possédait une petite pièce de vignes qu'elle cultivait elle-même. Cette fille commença à grossir et à devenir tous les jours plus grosse. On jugea témérairement, et après bien des murmures, elle fut rayée de la congrégation. Elle ne cessait de jurer de son innocence, puisqu'elle avouait sentir remuer quelque chose en son sein, et éprouver tous les matins, une faim qu'elle ne pouvait se rassasier. Trois médecins la virent sans pouvoir se rendre compte de son état. Un quatrième, plus habile, ordonne de faire chauffer un chaudron de lait et, après avoir fait lier fortement les jupons autour des jambes de la fille, commanda qu'on la suspendît par les pieds au plancher, la tête dans la fumée du lait. Il sortit bientôt de sa bouche quatre petites couleuvres, puis une moyenne et enfin une grosse. Cette fille avait coutume, quand elle se reposait après son ouvrage, de se coucher dans sa vigne et d'y dormir ; pendant son sommeil les couleuvres étaient entrées dans son corps.

XXXIV

LE PRESBYTÈRE HANTÉ

Un prêtre nommé Crüsen, natif de Niederwise, était curé dans un village tout près de Mutterhausen et de Bitche. Un fantôme hantait son presbytère et venait vomir du feu sur lui, pendant qu'il disait son bréviaire ; il faisait de même à la cuisine devant les deux servantes ; puis il se changeait en vache, montait les escaliers et parcourait la maison en poussant des hurlements et faisant un tel tapage qu'il semblait qu'elle allait s'écrouler. Il y a une vingtaine d'années qu'il est ainsi venu. On l'avait d'abord condamné à rester dans les latrines ; puis on a dit qu'on devait l'envoyer dans un lieu désert ou dans un abîme.

XXXV

LES LIÈVRES DE LA CHAPELLE DES INNOCENTS

En 1757 il y avait à Boulay, un homme d'environ 60 ans, nommé Noël qui tenait école dans la maison où demeure à présent (1821) Albert le boucher. Il allait quelquefois à la chasse et quand il chas-

Digitized by Google

sait derrière le Hofhaus, du côté des fours à chaux, il rencontrait ordinairement deux lièvres qu'il ne pouvait parvenir à blesser. Il se munit un jour d'une balle d'argent et en blessa un. Ces deux animaux reprirent aussitôt leur forme naturelle, et il reconnut deux bourgeois de la ville qui se trouvèrent nus et qui commencèrent à le poursuivre. Tout ce qu'il put faire fut de forcer la porte de la chapelle ; mais ils y entrèrent après lui, et, sous menace de l'égorger, ils lui firent promettre par serment qu'il ne les nommerait jamais. Il a gardé sa parole et n'a confié ce secret qu'à son confesseur.

XXXVI

DIFFÉRENTS ANIMAUX DANS ZIEGELBESCH

Deux garçons qui conduisaient les chevaux et les vaches en pâture dans Ziegelbech, ayant remarqué un nid de pigeons ramiers sur le haut d'un arbre se mirent un matin en devoir de s'en emparer. L'un resta près des bêtes et l'autre se disposa à grimper sur l'arbre. A ce moment une pie se fit entendre sur un arbre à côté ; il y alla, et cette bête le conduisit si bien toute la journée que le soir il se trouva près de Ruyseldange. Ils n'ont jamais plus retrouvé l'arbre aux ramiers.

Un autre garçon ayant dans cette même place frappé un lièvre, il s'en trouva aussitôt un si grand nombre autour de lui que, pour leur échapper, il fut obligé de grimper sur un arbre et de s'y tenir un bon temps.

Une autre fois, un écureuil se présenta devant un garçon de ferme et se mit à le fixer. Le garçon voulut l'attrapper ; l'écureuil grimpa sur un arbre ; l'autre l'y suivit. La bête sauta sur un autre arbre ; le garçon descendit et remonta sur le nouvel arbre, et cela jusqu'au quatrième. A celui-là il voulut sauter comme l'écureuil ; mais il tomba. Son camarade arriva et lui dit : « Tu m'avais promis que nous mangerions l'oiseau ensemble et tu l'as mangé seul ». Mais le pauvre garçon était raide mort et la langue hors de la bouche.

Celui-ci, qui m'a raconté la chose, se trouvait aussi un jour près d'un arbre où un écureuil vint le fixer. Mais, averti, il fit de même. L'animal fit trois ou quatre tours autour de l'arbre, revint et recommença. Ce manège dura presqu'une heure, et enfin la bête s'en alla sans avoir pu l'entraîner, le garçon n'ayant cessé de le regarder fixement.

Un chasseur se trouvant en Ziegelbesch, près du bois d'Ottonville, tira sur un lièvre. Il fut aussitôt entouré d'une telle quantité de lièvres furieux qu'il fut obligé de se réfugier sur un arbre, sans quoi ils lui auraient fait un mauvais parti.

Digitized by Google

XXXVII

CHENILLES PORTÉES DANS LES JARDINS

Trois des meilleurs garçons bourgeois de Boulay allaient à Eblange faire l'amour. Faisant un jour le tour de Ziegelbesch pour s'y rendre, ils y rencontrèrent leurs maîtresses portant la hotte au dos. Pendant que l'un d'eux leur parlait, les autres levèrent les belles nappes blanches qui couvraient leurs hottes et trouvèrent les hottes remplies de chenilles qu'elles portaient sûrement dans les jardins. Ils ne sont plus retournés voir ces filles.

XXXVIII

LA STATUE DE SAINT-JEAN

Il y avait dans l'ossuaire d'un village, une statue de pierre, qu'on appelait Saint-Jean. Sa tête était creuse et des poules venaient y pondre. Un jour les fileuses, réunies à la veillée, parlaient de ces œufs. L'une dit : « Qui serait assez hardi pour aller les prendre ». — « Moi ! dit l'une d'elle ». On fit une gageure et elle partit. Elle revint bientôt en disant : « J'ai Jean avec les œufs ». Effectivement elle avait la statue sur le dos et elle dut retourner avec les œufs et la statue pour en être débarassée.

XXXIX

LA PAUVRE OIE

Un soir d'hiver vers neuf heures, les fileuses plaisantant à la veillée sur le sabbat et les coutumes des sorcières, prirent une fille et l'ayant enveloppée d'une chemise pour en faire une espèce d'oie, la portèrent sur un chemin croisé entre Maehir et Welstroff. Tout-à-coup un bruit effroyable se fit entendre. Elles se sauvèrent en abandonnant la pauvre oie. Jamais on ne la revit, ni on ne sut ce qu'elle était devenue.

XXXX

LA MASSE OU MASSUE

Une soirée, Colin Coignard revenant avec sa charrette se trouva en présence de la Masse sur le fossé de Barenbach, derrière la montagne. Sa voiture s'embourba et il ne put s'en tirer que vers minuit, et avec le concours de chevaux que son neveu avait été chercher. Quand ils arrivèrent ensuite près du ruisseau de Mulhen-

Digitized by Google

bach, la Massue était au milieu, qui barbotait et flatchait dans l'eau. Elle les accompagna jusqu'à la ville.

XXXXI

LE BOUC DE LA RUE DE L'HOTEL DE VILLE

Il y avait une maison vis-à-vis l'hôtel-de-ville actuel, où les habitants rentrant le soir trouvaient un grand bouc noir couché devant la porte et barrant l'entrée. Il avait les yeux étincelants et gros comme le poing. Il était raide comme une pierre, sauf la tête qu'on pouvait faire mouvoir. Puis tout-à-coup il se changeait en un grand spectre tout noir.

XXXXII

LES LAPINS DES RUES DE BOULAY

Les lapins continuent toujours leurs courses nocturnes dans toute la ville et surtout dans le sol. Quand ils ont assez couru et fait courir après eux, ils disparaissent et échappent à la poursuite.

(*Ecrit par Mlle Barbarat en novembre 1821*).

E. Auricoste de Lazarque.

LE PEUPLE ET L'HISTOIRE

XVIII

SOUVENIRS DE LA CHOUANNERIE AUX ENVIRONS DE CHATEAUBRIANT

On appelle chemins de la Tuasse, ceux où il y a eu des Bleus ou des Chouans de tués.

En 1831 un nommé Roland le Méjégueux (le Hongreur) fut tué par les Blancs à coup de triques à akrous (triques d'épines auxquelles on laissait les petites branches saillir et dont se servaient les Chouans) car il faisait les commissions des bleus.

Digitized by Google

— Ce sont deux réfractaires
Qui n'ont pas subi le sort,
Quoique nous soyons emprisonnés
Vive Henri V le Bien-aimé ;
Jésus a bien souffert
Souffert mille z'outrages,
Les juifs qui l'ont crucifié
Ils se sont pendus de regret
Les libéraux qui nous feront mourir
Ils en feront du repentir.
(*Chanson des réfractaires en 1831*).

Dans la commune de Vritz un curé assermenté fut tué par les Chouans pendant la Révolution. Plus tard on éleva un petit tertre et une croix avec cette inscription. « Passant, dites une prière pour un prêtre tué en 1793 ». Quand les femmes du pays ont mal à la tête, ellesfont une prière en invoquant le prêtre, et en promettant d'aller prier sur sa tombe, si elles sont guéries. En même temps elles rabattent sur leur front *la bride* de leurs coiffes et une fois guéries, elles la coupent et vont la mettre sur la croix, qui est couverte de coiffes vieilles et de neuves.

Les républicains (assez rares dans le pays) chantaient autrefois.

Les aristocrates
Ont des savates
Les patriotes
Ont des bottes.

(Comm. de M. Bruant).

YVES SÉBILLOT.

MŒURS, HABITUDES, USAGES ET COUTUMES ARABES[1]

XXV

LAVAGE DU LINGE

Les arabes (hommes) lavent leur linge avec les pieds, au milieu d'un ruisseau, en s'appuyant sur une canne. Le linge placé sur une large pierre est frappé successivement avec chaque pied.

Les femmes arabes lavent leur linge et celui de leurs enfants dans le plateau en bois (Guessaâ) qui sert aussi à recevoir la

1. Voir tome XV, 1900, p. 662. — Tome XVI, 1901, p. 199, 636. — Tome XVII, 1902, p. 87. — Tome XIX, 1904, p. 152.

Digitized by Google

nourriture de la famille : coussous ou viande rôtie ! !

Les indigènes, même les plus propres, acceptent fort bien cette façon de procéder et on peut dire que cet usage est général chez les populations musulmanes du Nord africain.

XXVI

Les indigènes du département de Constantine, Arabes ou Kabyles, se brûlent le dos de la main gauche avec leur cigarette. Cette brûlure qui laisse une cicatrice circulaire, est pratiquée afin de rappeler à celui qui se l'est faite, qu'il doit combattre un mauvais penchant, le jeu par exemple.

D'autres indigènes se brûlent de la même façon afin de ne pas oublier de rester fidèle à leur compagne.

XXVII

SAUTERELLES

Les mzabi (du mzab) et autres gens du sud mangent les sauterelles (acridium peregrinum) bouillies dans de l'eau salée.

C'est avec le plus grand plaisir qu'ils croquent ces insectes !

ACHILLE ROBERT.

LES PLUS JOLIES CHANSONS DU PAYS SCANDINAVE

VII

LA MORT DE LA REINE DAGMAR

Chanson danoise

(DgF. III. N° 135, A)

La rein' Dagmar est à Ribé malade,
Cependant qu'on l'attend dedans Ringsted :
Toutes les femmes qu'y a en Danemark,
Près de son lit ell' les a fait mander.
Dedans Ringsted repos' la rein' Dagmar !

Digitized by Google

« Am'nez-m'en une et m'en amenez deux,
Tout' les plus sages faut qu'vous alliez chercher :
M'amènerez la petite Christine,
La sœur de messir' Karl, d'meure à Ribé ! ».

Petit' Christine à la porte est entrée,
Si vertueuse et l'air si compassé :
La rein' Dagmar devant ell' s'est levée,
La bienvenue ell' lui a souhaité.

« Si tu sais lire et si tu sais écrire,
Oh ! de mon mal si tu peux m'délivrer :
Te f'rai porter manteau d'écarlat' rouge,
« Aussi mon cheval gris te f'rai monter !

« Si j'savais lire et si j'savais écrire,
Oh ! volontiers j'voudrais vous délivrer :
Mais, je vous le dirai en vérité,
Votre mal est plus dur mêm' que l'acier ! »

Lors elle a pris le livr' de saint' Marie,
En a bien lu aussi long qu'ell' pouvait :
Mais, je vous le dirai en vérité,
De tant de larmes ses yeux étaient troublés.

Ils l'ont menée de ci, l'ont m'née de là :
Plus elle allait et plus elle souffrait.
« Puisque de mieux, las ! je ne puis avoir,
Faut que mon maître vous alliez me chercher !

Puisque de mieux, las ! je ne puis avoir,
Faut que mon maître vous alliez me chercher :
Faut envoyer quelqu'un à Gullandsborg,
Car c'est bien là que vous le trouverez ! »

Et ce fut, oui, le si petit valet,
Il ne s'est point plus longtemps attardé :
A décroché sa sell' tout aussitôt,
L'a mise sur le dos d'son blanc coursier.

Le roi en haut se tient à son balcon,
Tout à l'entour si loin a regardé :
« Je vois là-bas venir un p'tit valet,
Paraît si triste, a l'air si affligé !

Digitized by Google

Je vois là-bas venir un p'tit valét,
Paraît si triste, a l'air si affligé :
Plaise à Dieu notre père dedans les cieux
Qu'la rein' Dagmar soit en bonne santé ! »

Le p'tit valet dans la salle est entré,
Tout d'vant la table est venu se placer :
« La rein' Dagmar vers vous m'a envoyé,
Aurait si grand besoin de vous parler ! »

Le roi danois a j'té le tablier ;
Tous les dés d'or si fort en ont sonné !
« Veuille Dieu notre Père dedans les cieux,
Qu'la rein' Dagmar n'vienn' si jeune à m'quitter ! »

De Gullandsborg quand le roi est parti,
Il était bien suivi de cent valets :
Dedans Ringsted lorsqu'il est arrivé,
Le p'tit valet d'Dagmar seul lui restait.

Grand est le deuil en la chambre des dames.
Femme n'y a qui ne pleur' de pitié :
Dans les bras de Christine la rein' mourait,
Comme le roi dans la rue arrivait.

Et c'était là le roi de Danemark,
Tout aussitôt à la porte est entré ;
Et c'était là la petite Christine,
La bienvenue ell' lui a souhaité.

« Oh ! écoutez-moi donc, ô roi danois,
Ne faut vous désoler, vous lamenter :
Car ce jour d'hui un beau fils vous est né,
Des flancs d'la rein' Dagmar l'avons tiré ! »

« Toutes je vous en prie, femmes et filles,
De tout votr' cœur vous faut Dieu supplier.
Vous faut prier pour l'âme de Dagmar,
Afin qu'ell'puisse revenir me parler ! »

La rein' Dagmar dans sa bière s'est levée,
Avait les yeux tout rouges, ensanglantés.
« Malheur ! Malheur ! O mon noble seigneur,
Quel rendez-vous m'avez-vous là donné ?

Digitized by Google

La première prière que je vous fais,
Si volontiers vous me l'exaucerez :
Vous ferez grâce à ceux qu'avez bannis,
Aux prisonniers leurs fers vous ôterez.

La deuxième prière que je vous fais,
Ce sera bien pour votr' félicité.
N'vous mariez à la reine Bengerd :
Tant d'amertume se cach' sous sa beauté !

La troisième prière que je vous fais,
Si volontiers vous me l'exaucerez :
Ferez que Knud, mon enfant dernier-né,
En Danemark un jour puisse régner !

Ferez que Knud, mon enfant dernier-né,
En Danemark un jour puisse régner :
La rein' Bengerd à un fils donn'ra l'jour,
Voudra du trône le mien déposséder.

Si le dimanche j' n'avais lacé mes manches,
Si je n'avais dessus mis tant d'plissés :
Dedans les flammes, en une si grand' peine,
L' jour et la nuit, je n'aurais dû brûler.

Ecoutez-moi, ô mon noble seigneur,
Si avec moi voulez encor' parler :
Ce sont au ciel les anges du bon Dieu,
Trouvent déjà que j'ai bien trop tardé.
Dedans Ringsted repos' la rein' Dagmar !

LÉON PINEAU.

Digitized by Google

CONTES ET LÉGENDES ARABES[1]

DCCVIII

PRESCRIPTION D'OUTRE-TOMBE

Un jurisconsulte qui avait deux fils, mourut sans laisser de testament. Il se mit à tourner la nuit dans la maison en répétant : Donnez à un tel tant et tant de blé et rendez à tel autre le livre qui est déposé chez moi depuis quelque temps. Le lendemain, chacun mentionna à son frère ce qu'il avait vu ; ils remirent le blé et cherchèrent le livre sans le trouver. Ils en furent très étonnés. Puis ils le trouvèrent au bout de quelque temps dans un coin de la maison[2].

DCCIX

COMPLAISANCE D'IBN MOBAREK

Mon père, raconte un cheïkh des Masmoudah, me fit le récit suivant :

J'étais campé au loin, dans une plantation de palmiers, avec ta mère et je m'étais éloigné pour accomplir l'ablution légale, laissant ta mère où elle était au milieu des palmiers. Tandis qu'elle était assise là, son œil tomba sur une grappe de dattes, à l'extrémité d'un arbre élevé, qu'elle ne pouvait atteindre tant le tronc était haut et droit. Alors elle dit à haute voix — or elle était sur le point d'accoucher d'un enfant : O mon seigneur Ibn Mobarek, je demande à Dieu de m'envoyer quelqu'un qui coupe pour moi un régime de dattes. A ce moment, elle se retourna ; il y avait derrière elle un homme qui étendit la main vers le sommet du palmier et aussitôt l'arbre se baissa vers lui : il coupa la régime de dattes et la jeta devant l'endroit où la femme était assise. Mange, dit-il ; remercie Dieu et honore ton mari. Alors il disparut à sa vue comme un regard et le palmier redevint comme il était auparavant, haut et droit. Ta mère resta muette d'étonnement ; à la fin, elle poussa un cri. Quand elle m'eut raconté cette aventure, je l'interrogeai sur l'aspect de l'homme qui lui était apparu. Après qu'elle me l'eut décrit, je dis : Par le Maître de la Ka'abah, c'est le cheïkh Ibn Mobarek — car je le connaissais[3].

RENÉ BASSET.

1. Suite, voir t. XIX, p. 311.
2. El Ghazâli. *La perle précieuse*, éd. Lucien Gautier. Leipzig, 1877, in-8, p. 31.
3. Weir. *The Shaikhs of Morocco*. Edimbourg, 1904, in-8, p. 43-44.

Digitized by Google

BLASON POPULAIRE DU PAYS DE BAUGÉ

(Beaufort, Auverse, Genneteil, Noyant et Chigné).

La malignité populaire s'est exercée de tout temps contre la société, et c'est ainsi que dans l'arrondissement de Baugé, des appellations ironiques ou malicieuses sont encore dirigées contre les habitants de quelques communes.

Nous citerons particulièrement à cet égard les habitants des communes de Beaufort, Auverse, Genneteil, Noyant et Chigné.

Beaufort. — La tradition rapporte que la reine de Sicile, Jeanne de Laval, femme de René, duc d'Anjou, fit venir à Beaufort, pour édifier la levée de la Loire, un certain nombre de forçats. Ceux-ci restèrent dans le pays, asséchèrent les marais et y colonisèrent. En souvenir de ce fait, on nomme encore les habitants de Beaufort « les descendants de la reine Cécile (corruption de reine Sicile) » pour leur rappeler qu'on les considère comme les descendants des forçats implantés dans le pays à cette époque (XVe siècle).

Jeanne de Laval mourut le 19 décembre 1495.

Auverse. — En 1798 et en 1830, des bandes de malfaiteurs, sous la conduite de l'un d'eux qui s'intitulait leur chef, parcouraient, dit-on, les campagnes, terrorisant la population, pillant et maltraitant les fermiers dont ils violaient le domicile la nuit. En certains endroits on appelait ces bandits des « Brûleurs de pieds », et dans d'autres, des « Chouans ». Le chef de la bande, qui opérait dans la partie orientale du Baugeois, était natif d'Auverse et portait le nom de Bruno (ou Bruneau). Il fut tué sur le territoire de la commune de Genneteil, auprès de la ferme de Malvoisine, par le maire de la localité, un nommé Violette.

En souvenir de ce fait, les habitants d'Auverse portent depuis le nom de « Chouans ».

Genneteil. — Les jeunes gens de Genneteil, qui nourrissaient des ressentiments violents contre ceux de la commune limitrophe de Chigné, imaginèrent un jour de fête locale de Chigné, de porter processionnellement dans les rues du bourg de cette localité, un pot de chambre neuf, acheté pour la circonstance, en déclarant bien haut qu'ils voulaient baptiser les habitants de Chigné du nom de cet ustensile.

Digitized by Google

Les Chignois blessés dans leur amour-propre, attaquèrent les intrus et leur administrèrent une volée complète dans le bourg. Cet épisode resta célèbre dans toute la contrée, et l'épithète de « Pots de chambre » en resta, non aux habitants de Chigné, mais bien à ceux de Genneteil.

Ceci se passait quelque temps après 1815.

Noyant. — De tout temps, les Noyantais eurent la réputation d'être crânes, fiers et hautains, et leur attitude inspira toujours, dit-on, un certain mépris aux habitants des communes environnantes. On les considère comme un type spécial caractérisé par la suffisance ; aussi les nomme-t-on, pour les railler, les « Orgueilleux » ou les « Arrogants ».

Chigné. — A une certaine époque, les gardes nationales des communes de Noyant, Genneteil, Auverse, Denezé-sous-le-Lude et Chigné, se réunissaient souvent pour s'exercer et manœuvrer ensemble.

En 1849, les gardes nationaux de ces cinq communes étaient rassemblés à Auverse. Ils se rendirent chez un nommé Desbois, aubergiste au bourg. Une vive querelle éclata entre eux, au cours de laquelle les épithètes les plus malsonnantes furent échangées, et il s'en suivit une véritable rixe. Les Chignois, voulant conserver la réputation de force et de bravoure dont ils jouissaient, firent de vrais prodiges de valeurs. Le patron de l'établissement s'efforçait en vain de rétablir la paix chez lui, et, tout en invectivant les combattants, il traita les gardes nationaux de Chigné de « Bédouins». Ceux-ci ripostèrent, et qualifièrent les gens d'Auverse de « Chouans », en souvenir de Bruneau, ceux de Genneteil de « Pots de chambre », et les Noyantais d' « Orgueilleux ».

Le nom de Bédouins est resté depuis aux habitants de Chigné. Cette apellation fut tellement considérée comme une injure par les Chignois qu'un procés-verbal fut dressé par le maire pour insultes dirigées contre le nommé Tricot, René, commandant la garde nationale de Chigné.

Ce document figure dans les archives municipales de cette commune et ne manque pas de saveur. Nous le reproduisons ci-après en respectant la rédaction et l'orthographe :

« L'an mil huit cent quarante-neuf, le vingt-deux juillet à quatre « heures du soir ».

« Sont comparus devant nous Virfolet, maire de la commune de « Chigné, les citoyens, tricot rené, capitaine de la garde national « de la commune de Chigné et françois roumis, sabotier, demeu- « rant au centre de ladite commune ».

Digitized by Google

« Les quels nous ont déclaré, que le citoyen des bois, cabaretier, « demeurant au bourg d'auverse, canton de Noyant, a insulté diffé- « rant garde nationaux de la commune de Chigné, en leur donnant « le nom de Bédouins. Ce nom a mortifié la garde national de porter « un nom d'insollance quel ne mérite pas avoir, et quelque fois dans « le cas de porter des différant dans les rans des gardes nationaux ».

« En conséquence je vous prie de lui faire subir la peine que la « loi prononce contre ce mot d'insollance envert la garde national, « vous éviterez des Malheur qui pourai arrivé, au premier rassem- « blement des gardes national... ».

FRAYSSE.

LES MÉTÉORES

VIII

LA VOIE LACTÉE [1]

§ 34

La voie lactée *(Lacteus circulus)* embrasse tellement le zodiaque dans la route oblique qu'elle a dans les cieux, qu'elle le coupe sur deux points : le Cancer et le Capricorne... Les physiciens nomment ces deux signes les portes du soleil... C'est, dit-on, par ces portes que les âmes descendent du ciel sur la terre, et remontent de la terre vers le ciel. On appelle l'une la porte des hommes, et l'autre, la porte des dieux. C'est par celle des hommes ou par le Cancer que sortent les âmes qui font route la terre ; c'est par le Capricorne, ou porte des Dieux, que remontent les âmes vers le siège de leur propre immortalité et qu'elles vont se placer au nombre des dieux... c'est pourquoi Pythagore pense que c'est de la Voie Lactée que part la descente vers l'empire de Pluton, parce que les âmes, en tombant de là, paraissent déjà déchues d'une partie de leurs célestes attributs. Le lait, dit-il, est le premier aliment des nouveaux nés, parce que c'est de la zône de

1. Suite, voir t. XVIII, p. 324.

Digitized by Google

lait que les âmes reçoivent la première impulsion qui les pousse vers les corps terrestres [1].

§ 35

Au moyen âge, la Voie lactée portait en Angleterre le nom de *Watling-street* comme on le voit par un passage de la *House of Fame* (L. II, vers 428-431)

> Voyez là-haut *Galaxia*
> Que les hommes appellent Voie lactée
> A cause de sa blancheur et que quelques-uns
> Appellent aussi Watlynge strate [2]

Ce nom est transformé en *Vatlant*, dans la *Complayn of Scotland* (p. 90), qui dit en parlant d'une comète « it aperis oft in the quhyt circle, callit *circulus lacteus*, the quhilk the marinalis callis *Vatlants treit* ». La Voie lactée porte le même nom dans le *Virgil* de Gawin Douglas (p. 85).

> Of every stern the twynkling notis he,
> That in the stille hevin move cours we se,
> Arthurys house, and Hyades, betaikning rane,
> *Watlingstate*, the Horne, and the Charlewaine,
> The fairs Orion with his golden glave [3] »

§ 36

En Westphalie, la Voie lactée porte les noms suivants : *Mühlenweg* chemin de farine). (Goldberg, Loccum, Barsum) comme si elle était saupoudrée de farine).

Strasse nach Aachen (Route d'Aix-la-Chapelle) (Blomberg).

Frankfurter Strasse (Route de Francfort) (Kohlstadt, Ober-Thurdorf, Büren).

Kœlsche Strate (Route de Cologne) (Riemke).

1. Macrobe. *Commentaire du Songe de Scipion*, l. I, ch. 12. *Œuvres*, éd. Nisard. Paris, 1863, in-8, p. 40.
2. Chaucer. *Works*, Londres; 1898, in-8, p. 569.
3. Grimm, cité par Th. Wright *Essays on the Middle Ages*. Londres, 1846, 2 v. in-8, p. 255-256. Après avoir rapporté l'opinion de Grimm qui déclare ne pas savoir ce qu'étaient ces *Wœtlingas* et comment ils arrivèrent à donner leur nom à une route au ciel et sur la terre, Wright cite un passage de Florence de Worcester qui vivait à la fin du XIe et commencement du XIIe siècle. Il explique ce mot par « la route des fils du roi Wætla » qui étaient ses légendaire constructeurs. Wright suppose que Wætla était un des héros mythiques saxons.

Digitized by Google

Nierenberger patweg (Eikum, Epe).

Hielweg (Velmede); *Hillweg*, *Hialweg* (Schmallenberg). Il est à remarquer que la grande route aux environs de Ramsdorf se nomme partout Heldweg ou Helweg (chemins du héros?).

Himmelspat (chemin du ciel) (Mettingen).

Hiërstrate (chemin vénérable) (Bausenhagen).

Hêrpat (même sens) (Glandorf).

Avendstræle (Heiden).

Windstrêk (Kirchdorf).

Wetterbaum (arbre du temps?) (Nüxei).

A Saldern, on l'appelle *Himmelstrasse* (route du ciel); c'est le milieu du monde et à midi, le soleil s'y tient régulièrement.

La Voie lactée se tourne vers le soleil, car elle apparaît d'abord là où le soleil se couche. (Waltringhausen Amt Uche)[1].

RENÉ BASSET.

MÉDECINE SUPERSTITIEUSE

LXXXII

GUIPEL (ILLE-ET-VILAINE)

L'Ache. — La plante excellente parmi toutes les autres, c'est l'ache. De là ce proverbe : « L'ache ! de tous maux détache !... Beaucoup de personnes mettent de l'ache dans la soupe, d'autres en mangent avec du pain beurré. L'orsqu'on se sent indisposé, il est bon de prendre en se levant une forte tisane d'ache. Des vieillards assurent n'avoir jamais employé d'autre médecine et attribuent à cette plante toute leur vigueur.

L'herbe à millepertuis. — La fleur de millepertuis trempée dans l'eau-de-vie est employée pour les coupures.

Remèdes spéciaux. — Mais à côté de ces remèdes généraux il y a

1. A. Kuhn. *Sagen, Gebräuche und Märchen aus Westfalen.* Leipzig, 1858, 2 v. n-8, t. II, p. 85-87.

Digitized by Google

les remèdes spéciaux dont la fabrication parfaite est le secret de telle famille. En un mot il y a des bonnes femmes spécialistes.

Ainsi pour les maux d'yeux, et particulièrement pour les taies qui se forment sur l'œil, on s'adresse à Anne-Marie Lavollée, qui habite la ferme de la Cotardière. Cette femme possède un secret. Elle sait « donner les yaw », ou les « iau », comme disent « les gens d'instruction ».

L'eau des Lavollée. — Anne-Marie Lavollée a bien voulu me raconter comment elle compose son « eau ». Il faut d'abord cueillir les plantes suivantes : de l'éclair, de l'herbe St Jean, de l'ache, du cresson, du lierre rampant sous un prunier. On prend une poignée de chacune de ces plantes, en ayant soin de faire un peu plus forte la poignée d'éclair et un peu moins forte la poignée de lierre. On rejette les racines, il n'est nécessaire que de feuilles et de tiges. Puis on pile ensemble ces diverses poignées sur une planche, avec une hache ; après quoi on saupoudre le tout d'une bonne poignée de sel. On pile à nouveau les plantes ainsi salées. Enfin on met soigneusement cette composition dans un linge que l'on tord, et le jus recueilli par ce procédé constitue un élixir infaillible. On en verse quelques gouttes à la fois dans l'œil malade, en renouvelant l'opération une dizaine de fois dans la journée. Bien entendu, ce remède est précieux pour les animaux comme pour l'homme.

Anne-Marie Lavollée tient « le secret » de son père, qui le tenait de son père, qui le tenait du sien... etc...

LXXXIII

LA COUPE QUI GUÉRIT

A Strata Florida, dans la Cardiganshire, on conserve une coupe ou calice de l'ancien monastère. On prétend que cet objet est fait avec du bois de la vraie croix, et les malades viennent manger dans ce vase sacré.

F. Duine.

Digitized by Google

COUTUMES ET SUPERSTITIONS DE BASSE-BRETAGNE

X

MIETTES DE FOLK-LORE RECUEILLIES A PARIS

Il y a sept ou huit ans, j'ai rencontré une femme de la Basse-Bretagne demeurant à Champigny-sur-Marne. Elle m'a énuméré quelques saints présidant aux différentes maladies.

Saint *Côme* et Saint *Damien* ont une chapelle à Naizin. Ils guérissent l'incontinence d'urine infantile. Les enfants y vont ou bien on y porte leur chemise et une bouteille contenant leur urine. On touche avec cette chemise et cette bouteille l'image des deux saints; cela suffit pour assurer la guérison.

Saint Antoine guérit les porcs. Ceci vient de ce qu'un jour lorsqu'il était poursuivi il trouva l'asile dans une étable de porcs.

Saint Cornély guérit les bestiaux.

Saint Guen. Les femmes vont l'implorer pour avoir du lait.

Sainte Philomène. Guérit les maux de dents. Ce sont les Anglais qui lui onl arraché toutes les dents quand elle était jeune.

Saint Molvan. Si un enfant a du retard pour marcher on se rend au tombeau de Saint Molvan. Ce tombeau est ouvert; on y met l'enfant et on en frotte les reins avec de la terre du tombeau.

Saint Mériadec à Stival près Pontivy guérit les fièvres. Pour cela le bedeau sonne une cloche et le malade part guéri.

Saint Nicolas est le protecteur de la jeunesse.

A Notre Dame des Flots à Hennebont on va vouer les marins.

A la même femme je dois encore les deux faits suivants :

Origine des chiens-loups. Chaque fois qu'une louve jette bas, il y a six louvetaux et le septième est un chien-loup :

Fleurs des tombes. Lorsque les fleurs plantées sur une tombe ne fleurissent pas c'est que le mort en question est à l'enfer.

Dr. V. Bugiel.

Digitized by Google

LE FOLK-LORE DE LA TOURAINE

VII

COUTUMES SE RAPPORTANT AUX DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE L'ANNÉE

Le 1er Mars

Les jeunes filles se lèvent après minuit et, se mettant à la fenêtre, disent :

Je te salue, Mars,
Dis-moi dans mon dormant
L'homme que j'aurai dans mon vivant.

Elles se recouchent et voient en songe celui qu'elles épouseront. (Chédigny.)

Pour avoir de « belle poirée » (poireau), il faut la biner le 1er mars avant le lever du soleil.

La Mi-Carême

A la mi-carême les bergères suspendaient des bottes de foin dans les carrefours et trouvaient des « échaudés » à la place. (Bossay.)

On envoie les naïfs à une croix, à un embranchement de chemin, pour attendre la mi-carême à passer. Ils doivent lui porter une botte de foin, en échange de quoi elle leur donnera une robe ou une culotte. (Nouâtre.)

L'Annonciation

(25 Mars)

On ne doit pas laver le jour de la Notre-Dame, parce que, quand on est mort, on revient tous les ans à pareille époque sur le lavour (lavoir) et on ne s'en va qu'avec l'aubette. (Preuilly.)

Les Rameaux

Le dimanche des Rameaux on va porter du buis bénit dans les champs ; on en met également aux maisons et dans les étables : ce buis porte bonheur et fait prospérer les récoltes ; il en écarte la grêle. (Mareuil, Preuilly, Nouâtre, Céré, Chaumussay.)

Quand on voit un feu follet le jour des Rameaux, c'est signe que l'âme d'un défunt est en repos dans le ciel. (Preuilly.)

Le vent restera les trois quarts de l'année du côté où il sera au

Digitized by Google

moment de la messe le jour des Rameaux et le Vendredi Saint. (Chinon.)

On met du buis bénit aux portes des bâtiments pour empêcher serpents et crapauds d'y entrer. On attache une grande croix de buis à la croix du cimetière : du côté que le vent souffle à ce moment-là, il soufflera les trois quarts de l'année. (Loché, Tournon-St-Pierre.)

Il faut étrenner quelque chose : sinon les margottes vous font sur la tête. (Nouâtre.)

Quand on met le buis à la croix du cimetière, le jour des Rameaux, si le vent est à l'Est, il y sera pendant quarante jours. (Ligueil.)

La Semaine Sainte

Il ne faut pas faire la lessive en semaine sainte : autrement on lave son suaire. (Courçay, Chaumussay.)

Le Jeudi Saint

Il y a à peine une dizaine d'années, à l'office de 3 heures, qu'on appelle les Ténèbres, les garçons armés d'un maillet frappaient à coups redoublés sur des madriers disposés à la porte de l'église.

Des accidents s'étant produits, cet usage a été interdit ; mais les enfants n'en continuent pas moins, maintenant encore, à venir ce jour-là à l'Eglise avec une mailloche proportionnée à leur taille. (Bossay.)

Autrefois, quand les cloches étaient parties à Rome voir leur marraine — comme on le dit encore aux petits enfants — les enfants de chœur, pour annoncer l'office des Ténèbres, parcouraient les rues une clochette à la main, en disant, au rhythme de cette cloche, les paroles suivantes qui, semble-t-il, n'ont guère de sens en cette circonstance :

Les guêpes verdèlent et les pois sont doux !

Y faut-il voir une allusion au retour du printemps ?

Pendant l'office des Ténèbres, les enfants du catéchisme, placés dans le fond de l'église, frappaient avec des maillets à tour de bras sur les bancs ; d'aucuns apportaient même de vieux seaux en fer blanc, des arrosoirs, etc. sur lesquels ils tambourinaient à qui mieux mieux : faisant ainsi un charivari épouvantable. (Cormery.)

Le Vendredi Saint

Ce jour-là on ne sonne pas les cloches.
Elles sont parties pour Rome à travers les airs.

A Chaumussay, on ne fait pas travailler les bœufs avant trois

Digitized by Google

heures du soir : le bœuf, qui a assisté à la naissance du Christ, doit se reposer le jour qui rappelle sa mort.

Les choux semés le vendredi saint ne montent pas. (Chédigny.)

S'il tombe de l'eau ce jour-là, les chenilles n'auront pas de force pour manger les feuilles.

Les œufs du vendredi saint contiennent des serpents. (Bossay.)

On met des œufs couver, pour que les poussins qui naîtront n'aient pas de fiel. (Chinon.)

Le Samedi Saint

Les ménagères font, pour le lendemain, des pâtés en croûte et avec des œufs durs.

Lorsque les cloches reviennent de Rome, on se lave vivement les mains, pour se préserver des engelures.

Le jour de Pâques

Il est dangereux de fricasser le jour de grand'Pâques. (Nouâtre.)

Le lundi de Pâques

Les enfants vont dans les prairies faire rouler des œufs teints de différentes couleurs.

1er Avril

On envoie les naïfs chercher : la corde à virer le vent, la mesure aux boudins, de l'huile de cotterets, du son chez le sacristain. (Nouâtre.)

Le 1er mai

On plante sur les fumiers, on fixe aux portes et fenêtres des étables des branches de « mai » (aubépine), ou aussi des chapelets de coques d'œuf, afin d'empêcher crapauds et couleuvres de venir téter les vaches, ou seulement d'entrer dans les maisons et de se loger dans les fumiers et les aspics de piquer les bestiaux (Mareuil, Loché, Nouâtre, Céré, Ligueil).

Il ne faut pas se marier dans le mois de mai : ça porte malheur; on a des enfants fous (Preuilly, Tours, Chinon).

Une branche d'aubépine, cueillie à jeûn le 1er mai, préserve de l'orage la maison où on la conserve (Preuilly).

Le mai planté sur les fumiers empêche les serpents, les fumerolles et les crapauds d'y faire leurs nids ; dans les champs il préserve de l'orage et du mauvais temps. Il a, en somme, les mêmes vertus que le buis bénit du dimanche des Rameaux (Courçay, Bossay).

Les jeunes gens font de superbes bouquets qu'ils vont fixer à la porte des jeunes filles qu'ils « fréquentent » (Tournon-St-Pierre).

On plantait autrefois des « mais » devant les maisons des jeunes

Digitized by Google

filles vertueuses. Pour faire affront aux autres, au lieu d'un « mai », on plantait un bonhomme de terre glaise, difforme et obscène.

Il était aussi d'usage d'aller, ce même jour, de grand matin, dans les champs boire le lait fraîchement tiré : on l'appelait « lait de mai » Bossay).

On mange de l'ail, pour ne point avoir la fièvre de l'année (Nouâtre, La Guerche, Chédigny).

On met un « mai » avec des rubans au bout d'une longue perche et l'on regarde de quel côté vient le vent : de ce côté viendra le galant de la fille de la maison (Chédigny).

Les Rogations

Il ne faut pas faire de lessive la semaine des Rogations, ni entre les deux Fêtes-Dieu : on laverait son suaire.

Il ne faut pas tondre les moutons dans la semaine des Rogations : ils crèveraient (Chinon).

Il y a cinquante ans, il était d'usage d'attacher des poulets, des lapins, etc., aux croix de mission sur le chemin de la procession (Tournon-St-Pierre).

Quand on boulange la semaine des Rogations, on a du pain « chauveni » (moisi) toute l'année. Si on manque de pain, on en emprunte aux voisins (Bossay).

Lorsqu'on sème des pois le jour des Rogations, ils ne lèvent qu'avec une oreille et montent sans qu'il leur pousse de feuilles (Bossay).

L'Ascension

Les trois jours qui précèdent l'Ascension sont appelés les *Noisons*.

Si ces jours-là on fait la lessive, le linge tourne en paille (Preuilly).

A Loché, Sazilly, dans le canton de l'Ile-Bouchard, on fait d'ordinaire, le jour de l'Ascension, ce qu'on appelle des « Pentecôtes » : ce sont des couronnes de fleurs que l'on suspend, avec une ficelle tendue d'une maison à l'autre, au-dessus du chemin. On les y laisse jusqu'à ce qu'elles tombent d'elles-même.

Le soir, la jeunesse vient danser sous ces couronnes.

La Fête-Dieu

Il ne faut pas monter sur les arbres ni faucher le jour de la Fête à Dieu : parce qu'on est sûr qu'il arrivera malheur dans la famille et cela dans l'année.

On ne doit pas non plus laver entre les deux Fêtes à Dieu, c'est-à-dire entre celle du jeudi et celle qui en est l'octave : sinon, le maître de la maison mourra dans l'année (Bossay, Ligueil).

LÉON PINEAU.

Digitized by Google

LES POURQUOI

CXXXI

L'ORIGINE DU HAVERON

Une jeune femme allaitait un enfant sur le pas de sa porte, lorsque survint une mendiante qui lui demanda une tasse de son lait, en lui disant qu'elle sauverait ainsi la vie à un enfant, malade à quelques lieues de là. La jeune femme y consentit et rentra à la maison pour mettre du lait dans une tasse ; sa grand'mère l'en dissuada et lui dit que cette vieille lui faisait une demande aussi extraordinaire pour lui jeter un sort. « Mais j'ai promis », disait la jeune femme. « Attends, avec de la farine d'avoine et de la farine de blé, je vais te faire une boisson qui ressemblera à du lait, et tu la lui porteras ». Ce qui fut dit fut fait, et la vieille mendiante partit enchantée, car c'était une méchante sorcière qui jeta un sort sur ce qu'elle croyait être du lait. Si la grand' mère n'avait pas sagement conseillé sa petite-fille, l'humanité aurait été finie, car tous les enfants élevés au sein auraient été empoisonnés. Il n'y eut que le blé et l'avoine à souffrir ; la sorcière ne pouvait les changer puisque Dieu les avait créés ainsi ; mais elles les empoisonna, en produisant une mauvaise herbe qui les étoufferait si l'on ne prenait soin de l'arracher. C'est le havron ou avoine sauvage.

(*Conté par Jean l'Important, de Quévert* (*Côtes-du-Nord*).

LUCIE DE V.-H.

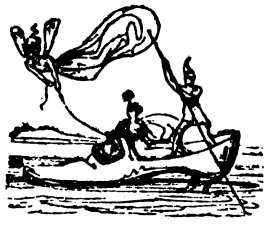

Digitized by Google

CONTES ET LÉGENDES DE L'EXTRÊME-ORIENT [1]

CLXXXVII

LES AVENTURES DE HANGLING DARMO

(Java)

HANGLING Darmo, un descendant d'Hardjouno, troisième frère de Pandowo, régnait à Malowapati. Sa femme, Dewi Setio Wati, était la fille d'un *pandito* (docteur) de la montagne Rosomolo. Elle, sachant que, par la vertu d'un sortilège, nommé *hadji dipo*, qu'il avait appris du serpent Nogopratolo, un dieu souterrain, son époux comprenait la langue des quadrupèdes, des oiseaux et des insectes, alla le trouver pour apprendre la même science. Le prince ne condescendit pas à son désir, parce que Nogopratolo lui avait défendu, sous peine de mort, de communiquer à d'autres son secret. Elle ne se contenta pas de cette réponse et ne cessa de lui réitérer sa demande ; elle ajouta que s'il ne satisfaisait pas à sa prière, elle se brûlerait. Le prince, tout en résistant avec fermeté, s'efforça de la dissuader ; mais elle exécuta sa menace, au grand chagrin de son époux [2].

1. Suite, voir t. XII, p. 275.
2. On reconnaît ici la forme primitive d'un récit qui nous est parvenu surtout sous la forme d'un fableau : la version la plus connue est celle qu'on trouve dans les *Mille et une Nuits*, *L'âne, le taureau et le fermier*, éd. du Qaire, 1302 hég., 4 v. in-8, t. 1, p. 5 ; éd. de Beyrout, 1889-1890, 5 vol. in-8, t. 1, p. 4 ; éd. de Bombay, 5 v. in-4, 1297 hég., t. 1, p. 6 ; éd. Habicht, Breslau, 1824-1843, 12 v. in-12, t. 1, p. 19 ; *The thousand and one Nights*, trad. Lane, Londres, 1889, 3 v. in-8, t. 1, p. 10 ; trad. Galland, *Les Mille et Une Nuits*, Paris, 1840, in-4, p. 9 ; éd. Gauttier, Paris, 1822-23, 7 v. in-8, t. 1, p. 25 ; trad. Habicht, *Tausend und eine Nacht*, Breslau, 1840, 15 v. in-12, t. 1, p. 20 ; trad. Burton, *The book of the Thousand Nights and a Night*, Londres, 1893, 12 v. in-8, t. 1, p. 14 ; trad. Weil, *Tausend und eine Nacht*, Weimar, 1889, 4 v. in-8, t. 1, p. 9 ; trad. Mardrus, *Le livre des Mille Nuits et Une Nuit*, Paris, 1899-1904, 14 v. in-8, t. 1, p. 12 ; trad. Henning, *Tausend und eine Nacht*, Leipzig, 23 vol. in-16, t. 1, p. 18. Il en existe une version zouaoua : *Ar'ioul, azger, ak'joun, aidzidh, babn sen tsmel' l'outhis*, Ben Sedira, *Cours de langue kabyle*, Alger, 1887, in-12, p. 217 ; Ech Chirouâni, *Nefh'at el Yemen*, Le Qaire, 1305 hég., pet. in-8, p. 53, reproduit par Arnold, *Chrestomathia arabica*, Halle, 1843, 2 v. in-8, t. 1, p. 59. La version turke, extraite de la traduction des *Mille et Une Nuits*, se trouve dans A. Müller, *Türkische Grammatik*, Berlin, 1889, pet. in-8, p. 69, 75. Une version populaire en arabe de Syrie a été publiée par Oestrup, *Contes de Damas*, Leyde, 1897, in-8, p. 96-101, *Le paysan, son bœuf et l'âne*. En général la faculté de comprendre le langage des animaux est la récompense d'un service rendu. Le point de départ paraît être l'Inde, d'où ce conte a passé dans l'Australasie ; on le rencontre dans le *Harivansa*, complément du *Mahabharata*

Digitized by Google

« Après la mort de la Dewi, Hangling Darmo se retira sur le Panggoung, non loin du bûcher où elle s'était brûlée, et y mena dans la pénitence une vie solitaire. Cette existence fut troublée par la déesse Houmo. Hangling Darmo en fut maudit, et, pendant huit ans, il ne put occuper le trône de ses pères en punition de sa faiblesse.

« Après cette malédiction, il vit aussitôt son royaume changer en désert. Il descendit alors du Panggoung, erra jour et nuit, sans savoir où, jusqu'à ce qu'il vint à une demeure de géants.

« Dans son égarement, il entra dans un palais habité par trois sœurs, filles d'un de leurs chefs. Il les prit pour femmes, mais celles-ci le métamorphosèrent plus tard, par leur puissance surnaturelle et pour se venger d'une ancienne injure, en un blanc *Mliwis*, une sorte de sarcelle, un oiseau aquatique.

« Il s'envola sous cette forme et vint dans la principauté de Bod jonegoro. Il s'y tint dans un marais où il fut pris dans un lacet par un certain Djoko. Celui-ci le porta à son père, Demang Kloungsour, qui l'aima parce qu'il parlait comme un être humain.

« Demang-Kloungsour qui était pauvre, devint peu à peu riche; il attribua cette amélioration de son sort à l'heureuse influence de son mliwis.

dans le *Ramayana*, cf. Schlegel, *Essais historiques et littéraires*, Bonn, 1842, in-8, p. 544; Weber, *Indische Studien*, t. III, p. 157; *Vedala-Cadaï*, trad. Babington, s. l. n. d., in-8, p. 56. Cf. aussi un conte bornou, Kœlle, *African native litterature*, Londres, 1854, in-8, *Mana Kentchi Allabe*, p. 24-26, 143-145, un conte grec, *Le langage des animaux*, Georgeakis et Pinaud, *Le folk-lore de l'île de Lesbos*, Paris, 1894, pet. in-8, p. 46-49; la version turke du *Touti-Nâmeh*, Boulaq, 1264 hég. in-4, p. 182; trad. Rosen, *Tuti-Nameh*, *Das Papageienbuch*, Leipzig, 1858, 2 v. in-12, t. II, p. 36; trad. Wickerhauser, *Die Papageimarchen*, Leipzig, 1858, in-8, p. 275; on le rencontre dans une recension des *Gesta Romanorum*; cf. Keller, *Les Romans des Sept Sages*, Tubingen, 1836, in-8, p. CXXII. Ce conte existe aussi chez les Berbères de Ouargla où je l'ai recueilli, R. Basset, *Etude sur la Zénatia du Mzab d'Ouargla et de l'Oued Rir'*. Paris, 1892, in-8, p. 156-163; *Nouveaux contes berbères*, Paris, 1897, in-18, *La Langage des Bêtes*, p. 119-124. Il est très répandu chez les Slaves: Krauss, *Sagen und Märchen der Süd Slaven*, Leipzig, 1883-84, 2 v. in-8, t. I, p. 439-444; Léger *Contes populaires slaves*, Paris, 1882, in-18, p. 111-116; Marmier, *Contes populaires de différents pays*, Paris, s. d., 2 v. in-18 jés., t. I, p. 11; Wenzig, *Wetslawische Märchenschatz*, Leipzig, 1867, in-8; Afanasiev, *Narodnyia rouskiia skazki*, Moscou, 1863, 8 v. in-8, t. VI, ch. 47. Il a passé en Hongrie: Jones et Krapf, *The folk-tales of Magyar*, Londres, 1889, in-8, p. 301; en Italie: Morlini, *Novellæ, fabulæ, comœdia*, Paris, 1855, in-16, p. 129; *De Puteolano qui animalium loquelam intelligebat*; Straparole, *Les facétieuses Nuits*, trad. Louveau et Larivey, Paris, 1855, 2 v. in-12, t. II, p. 326, *Federic du Petit Puits, lequel entendait le langage de tous les animaux*. Enfin, on le retrouve chez les Sahos de l'Afrique orientale: Reinisch, *Die Sahosprache*, Vienne, 1889, 2 v. in-8, t. I, p. 109-112, *L'homme qui voulait tuer Dieu*. Cf. sur l'histoire de ce conte, Benfey, *Ein Märchen von der Thiersprache*, *Quelle und Verbreitung*, *Orient und Occident*, Gottingen, 1862-64, 3 v. in-8, t. II, p. 131-171 et appendice *Kleinere Schriften zur Märchenforschung*, éd. Bezzenberger, Berlin, 1894, in-8, p. 234-236; R. Basset, *Nouveaux contes berbères*, p. 327-332; V. Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes*, t. V, Liège, 1901, in-8, p. 179-180.

Digitized by Google

« Un Gendrouwo, mauvais esprit du sexe masculin, s'amouracha de la femme d'un pandito, venu d'au-delà des mers et qui s'était établi dans le domaine de Badjonegoro. Il prit la figure du pandito, et lui ressembla tellement qu'on ne put l'en distinguer. Il surgit de là des querelles. Le prince appelé à les trancher ne sut donner aucune décision [1].

« Le mliwis blanc fit part de cette affaire à Demang Klounsour, et lui indiqua le moyen de l'éclaircir. Le prince, ayant pu le débrouiller, la récompensa et fit de lui un premier ministre sous le nom de Djeksonegoro.

« Un jour, le blanc mliwis vola dans l'enclos du prince, où sa fille, la princesse Dewi Srenggoro Wati, l'aperçut. Elle s'efforça de le saisir, mais en vain. Elle fut si attristée de cet insuccès que le prince, pour la consoler, invita son ministre Djeksonegoro à s'en emparer. Le ministre saisit le mliwis et le donna au prince, qui le donna à sa fille.

« La nuit, le blanc mliwis revêtit la figure d'un jeune homme, et le jour, celle d'un mliwis. La princesse s'éprit de lui. Son état de grossesse révéla ses relations d'amour, au grand étonnement de son père ; et comme elle ne voulait pas les avouer, ni nommer celui avec qui elle en entretenait, Demong Kloungsour donna à Batik Madrim l'ordre de surveiller l'amant de la princesse.

« Batik Madrim savait bien que celui-ci s'était logé dans le corps du mliwis, mais il ne reconnaissait pas en lui son prince légitime. Il mit tout en œuvre pour s'en rendre maître, de sorte qu'il y eut un combat furieux où Batrik Madrim fut vainqueur. Hangling Darmo qui venait de quitter la forme du mliwis fut uni à la princesse.

« Après un séjour de courte durée à Bodjonegoro, Hangling Darmo prit congé de son beau-père et continua sa vie vagabonde parce que la malédiction de la déesse Houmo n'était pas accomplie. Il s'éloigna de Bodjonegoro, accompagné de Batik Madrim, sans savoir où il porterait ses pas, et gagna enfin la principauté de Kartonegoro.

« Le prince de ce pays avait une fille remarquablement belle qui, par la magie d'un chef de géants de Simbarmanjouro, ayant nom Pantjad Njono, était devenue muette. Cet ensorcellement était la conséquence d'un vœu de la princesse, lorsqu'elle fut demandée en mariage. Le prince fit annoncer dans tout son domaine que celui

1. On a vu précédemment un conte indien du même genre : *Les jugements de Mariadi Ramen*, *Contes et légendes de l'Extrême-Orient*, § XV.

Digitized by Google

qui guérirait sa fille obtiendrait sa main. Plusieurs radjas vinrent alors à Kartonegoro pour tenter cette fortune mais sans succès. Seul, Hangling Darmo put la guérir de son mutisme ; elle lui fut accordée pour femme. Les autres princes, irrités de cette défaite, firent la guerre au souverain de Kartonegoro, mais ils furent battus par Hangling Darmo.

« La guerre finie, Hangling Darmo prit congé de son beau-père pour continuer sa vie vagabonde. Sa femme voulut le suivre : il le lui permit et partit avec elle et Batik Madrim. Arrivée dans un bois touffu, la princesse eut envie de manger du *siwallan* (nom d'une espèce de fruit de palmier) ; elle pria son mari de le lui cueillir. Celui-ci fit part de ce désir à Batik Madrim qui refusa d'y accéder sous prétexte qu'il ne pouvait grimper. Alors le prince prononça une formule d'ensorcellement, et en un clin d'œil, son âme passa dans le corps d'un paon mort ; l'oiseau prit aussitôt son vol et chercha la siwallan. Batik Madrim, qui, depuis le second voyage du prince, lui portait rancune, profita de cette circonstance et prononça quelques mots magiques. Par leur puissance, son âme passa dans le corps d'Hangling Darmo. Batik Madrim s'efforça d'obtenir la princesse, mais elle l'évita. Il la suivit et la perdit de vue ; ce qu'il fit qu'il se rendit à Badjonegoro pour séduire la femme de son prince [1].

« La princesse de Kartonegoro fut sauvée et rentra dans son pays.

1. Cf. *Le Roi Cerf*, de Gozzi ; en persan : Lescallier, *Neh Manzer*, IVe Journée, Loge du Soleil ; et dans le *Trône enchanté*, tr. Lescallier, New-York, 1817, 2 v. in-8, l'aventure du roi Bikermadjet (*Vikramaditya*) qui fait passer son âme dans le corps d'un perroquet, tandis qu'un djogui s'introduit dans le sien (t. I, p. 130-157, conte VII). Ce conte se trouve dans le recueil turk des *Quarante Vizirs*, et Gauttier l'a inséré dans le premier volume de sa traduction des *Mille et une Nuits*, p. 186-189, *Le Roi perroquet*, d'où il a passé dans celle de Habicht, t. I, p. 170-172 ; cf. aussi Behrnauer, *Die Vierzig Veziere*, Leipzig, 1851, in-8, p. 321-325. Récit de la Reine, XXXVIIIe nuit ; Gibb, *The Forty Vezirs*, Londres, 1886, in-8, p. 313-318, XXXe Récit de la Reine, et la version en tatar de Qazân : *Qërq Vezir*, Qazân, 1896, in-8, p. 135-183. C'est un des épisodes de l'histoire du prince Fadlallah, dans les *Mille et un jours*, éd. du *Panthéon littéraire*, Paris, 1843, in-8, jour LVII-LX, p. 84-88. Il existe également dans le recueil écrit en persan, mais d'origine indienne, le *Behâr-dânich* du 'Inâyet Ullah. Cf. Scott, *Bahar-danush or Garden of Knowhdge*, 3 v. in-12, Strewsbury, 1799, t. III, p. 203 et suiv. Dans ce dernier recueil, c'est dans le corps d'une antilope que passe l'âme du roi ; il en est de même (un cerf au lieu d'une antilope) dans un recueil probablement composé en italien, mais d'après des sources orientales et attribué à l'Arménien Cristoforo qui l'aurait composé en persan : *Peregrinaggio di tre giovani figliuoli del Re di Serendippo*, éd. Gassner, Erlangen, 1891, in-8, p. 37 et suivantes : il fait partie du troisième récit ; cf. aussi l'ancienne traduction allemande de J. Wetzel de Bâle : *Die Reise der Sohne Giaffers*, éd. Fischer, Tübingen, 1896, in-8, p. 54-57, et les notes de l'éditeur, p. 208-209 ; l'ancienne traduction française du chevalier de Mailly : *Le Voyage et les Avantures* (sic) *des trois princes de Sarendip*, Paris, 1719, in-12, p. 87 et suiv. La donnée de ce conte n'est pas sans rapport avec deux légendes ayant pour héros Salomon et Vikramaditya : cf. Varnhagen, *Ein indisches Märchen auf seiner Wanderung*, 1882, in-8 et peut-être aussi avec l'aventure du faux Smerdis.

Digitized by Google

Hangling Darmo, sous la figure d'un paon, accompagna Batik Madrim à Badjonegoro, où par ruse il reprit son corps primitif[1].

CLXXXVIII

L'ORIGINE DU PAPIER MONNAIE

(Turkestân)

D'après une légende sarte, Timour avait fait beaucoup de conquêtes et pris beaucoup de villes ; il se trouva un jour complètement sans ressources et n'ayant pas de quoi manger. Il alla demander un peu d'argent à une vieille femme qui lui dit : Je n'ai pas plus d'argent que toi, mais je m'étonne qu'un aussi grand émir qui possède tant de soldats et de villes, qui peut tout, ne puisse faire de l'argent. Alors Timour prit un peu de coton, en fit du papier et écrivit dessus, de sa main « un rouble » sur un autre morceau « deux roubles » et voilà comment fut fait le papier-monnaie[2].

CLXXXIX

L'EXPIATION MANQUÉE

(Australasie)

« Un certain roi, nommé Dewo Kousoumo, deuxième fils du grand-prêtre de Souro Loijo, avait une fille qui fut enlevée, à l'âge de deux ans, par un serviteur infidèle. Douze ans après, dans le trajet de Borador au dessa où se trouvait alors Mundut, le roi vit une belle jeune fille de quatorze ans et la prit en sa possession. Le serviteur, qui l'avait dérobée pour lui, transporté de jalousie, découvrit au roi que cette enfant était sa propre fille. Le roi, reconnaissant son crime avec épouvante et voulant le réparer, demanda aux prêtres ce que devait faire l'homme qui s'était ainsi mépris. Mais il leur cacha que c'était lui le coupable et les prêtres répondirent que cet homme devait être enfermé avec toute sa race, entre quatre murs, et recevoir par le toit sa nourriture composée seulement d'eau et de riz ; ou bien qu'il devait, dans l'espace de dix ans, construire un temple orné de mille statues de vierges. Ceci fut fait, mais lorsque le temps fixé fut arrivé, il n'y avait encore que neuf cent quatre-vingt-dix-sept statues ; il en manquait donc trois.

1. L. de Backer, *L'Archipel indien*, Paris, 1874, in-8, p. 327-332, d'après le poème javanais intitulé *Hangling-Dharmo*, éd. par Winter.
2. G. Capus. *A travers le royaume de Tamerlan*. Paris, 1892, in-8, p. 381-382.

Digitized by Google

Alors, les prêtres décidèrent que le roi, sa fille et le fruit de leur honte seraient changés en pierres et depuis lors on n'entendit plus parler d'eux[1].

RENÉ BASSET.

PETITES LÉGENDES LOCALES

DCIV

LES LOUPS DE COAT-AN-NOZ

L'ÉNORME forêt de Coat-an-Noz, à Loc-Envel (Côtes-du-Nord) propriété de M. le Prince F. de Faucigny-Lucinge, était jadis peuplée de loups qui ravageaient le pays et étaient la désolation et la ruine des habitants dont ils dévoraient les bestiaux. Saint Envel qui, au VIe siècle, était venu d'Angleterre en Armorique et était venu construire son ermitage au bord de ces bois, se mit à en défricher une partie dans un lieu qui a conservé son nom depuis, la commune s'appelant Loc-Envel. Un jour qu'il se reposait de ses labeurs et s'était laissé allé au sommeil, un loup sortit des bois et dévora l'âne que le saint ermite avait laissé attelé à sa charrue. Le champ existe encore et est un lieu de vénération pour les habitants de Loc-Envel qui le nomment « Rénik-ann-Asen ». Le saint se réveilla au moment où le loup achevait de dévorer les restes du malheureux âne. Par la grâce de Dieu le saint interpella le loup et l'obligea à se soumettre au joug pour remplacer l'âne. A partir de ce jour il n'y eut plus de loups dans les forêts de Coat-an-Noz. Il en existe encore en Bretagne, mais plus jamais un loup n'a été vu sur le territoire de Loc-Envel.

DCV

LE CHEVALIER ROUGE DU CAP

Au milieu de la forêt de Coat-an-Noz, se trouve un point très élevé qui fut, dit-on, un ancien cratère, qui est couronné d'énormes blocs de rochers de granit, appelé Le Cap. La veille de Noël, chaque

1. L. de Backer. *L'Archipel indien*, Paris, 1874, in-8°, p. 365. Cette légende a été appliquée à l'existence de trois statues, une d'homme et deux de femmes dans le temple de Mundut et de 397 statues, dans celui de Borodou construit par le roi Dewo Kousoumo. Cf. la même légende avec plus de détails dans Bezemer, *Volksdichtung aus Indonesen*, La Haie, 1904, p. 79-82, *Die Legende des Bôrô-Budur Tempels*.

Digitized by Google

année, on voit vers minuit un chevalier tout de rouge habillé, monté sur un palefroi recouvert d'un manteau rouge et lançant des éclairs par le museau, descendre à grande allure du sommet du Cap, et traversant les landes de « Crùg-lann » aller se jeter dans la rivière le Guic du sommet du pont de Belle-Isle. Les habitants du pays qui se rendent à la messe de minuit à Belle-Isle où à Loc-Envel font de grands détours pour ne pas se trouver sur le passage du Chevalier rouge, car malheur à qui le voit : il mourrait dans l'année.

DCVI

L'AME DE PERRINAÏC

Dans la forêt de Coat-an-Hay, attenante à celle de Coat-an-Noz et propriétés du Prince de Faucigny-Lucinge existe dans un lieu dit « ar c'hanton bras » un chêne séculaire dont quelques rameaux verdissent chaque année. Cet arbre creux est habité par une chouette rousse qui y a fait sa demeure et que les générations y ont toujours connue et que l'on respecte. Le croyance populaire veut que dans le corps de cet oiseau se soit incarnée l'âme de Perrinaïc, qui à l'exemple de Jeanne d'Arc, s'était enrôlée avec la pucelle d'Orléans, et qui fit la campagne pour chasser l'Anglais de France. Perrinaïc était la fille de pauvres sabotiers et était née dans une hutte dans la forêt de Coat-an-Hay en la commune actuelle de Gurunhuel.

MOYSAN.

DCVII

LE TOMBEAU DU ROI DES TRIAGOZ

Gueradeur est un village situé à l'intersection de la route de Trégastel à Lannion, avec l'ancienne route de Perros-Guirce à Pleumeur-Bodou. A 40 mètres environ du point de rencontre, en allant vers Pleumeur, on m'a montré à droite une pierre plate de granit ayant dans sa forme générale l'apparence d'un mort enveloppé d'un suaire, c'est-à-dire qu'elle se termine à un bout par une partie moins large qui figurerait le cou et la tête. Cette pierre a $2^m 10$ de longueur sur $0^m 70$ de large et $0^m 20$ d'épaisseur. Sur la surface tournée en dessus se voient plusieurs petites croix gravées en creux, et l'on vous dit qu'il est impossible d'en avoir le nombre exact, recommenceriez-vous dix fois à les compter. Cette pierre était enfouie sur la route, elle a été mise au jour en déblayant celle-ci, et déposé sur la route. Les gens de Guéradeur appellent cette pierre,

Digitized by Google

la tombe du roi des Triagoz, mais d'autres, au même lieu de Guéradeur, appellent cette pierre la Tombe du roi Grallon. Un rocher près de Trégastel, ayant l'aspect d'une tête colossalle, ceint d'une couronne royale, porte le nom de tête du roi Grallon.

(Félix Bellamy. *La forêt de Bréchéliant*. Rennes, 1896, t. I, p. 125-126).

DCVIII

LES TRÉSORS CACHÉS A BARENTON

D'après une croyance qui s'est transmise jusqu'à ce jour dans le pays, il y a un trésor enfoui à Barenton (près de la célèbre fontaine). Il doit se trouver dans la direction de l'ombre de la croix entre onze heures et midi. Par là, il y a une pipe d'or cachée en terre. Selon la légende, elle sera découverte par deux frères, et l'un tuera l'autre.

(Félix Bellamy. *La forêt de Bréchéliant*, t. II, p. 289).

P. S.

LES VILLES ENGLOUTIES

CCCLLXVI

LE BACKSEE

(*Westphalie*)

Dans le Balksee, baillage de Neuhaus à l'Est, une ville fut engloutie à cause de l'insolence de ses habitants qui faisaient de coupables plaisanteries sur le Très Haut. Au fond du lac repose un taureau gigantesque appelé *Subull*. Tant que l'eau est libre, pendant la plus grande partie de l'année, il se tient tranquille ; on remarque seulement aux souffles qui montent et aux bulles d'eau l'endroit où il est et où il respire, ou encore à un mouvement des ondes sous l'eau, lorsqu'il se couche. Mais en hiver, quand le lac est couvert de glace, il devient agité, l'air lui manque, il s'élève et la glace se soulève par son mugissement puissant qu'on entend au loin et dont le bruit ressemble à celui du tonnerre, en sorte qu'il se produit de longues crevasses. Plus la gelée est forte, plus son mugissement et son vacarme sont violents sous la glace ; pendant la nuit, il perce des trous avec ses cornes ou il la fait fondre avec son haleine, de sorte qu'il est dangereux de passer sur la glace[1].

René Basset.

1. Kühn, *Sagen, Gebräuche und Märchen aus Westfalen*. Leipzig, 1859, 2 v. in-8, t. I, p. 292.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Giuseppe Pitrè. *Studi di Leggende popolari in Sicilia et nuova raccolta di leggende siciliani.* Turin, Carle Clausen, in-18 de pp. VIII-393. (4 fr.)

Ce nouveau volume, qui est le 22e de la collection que M. G. Pitrè consacre à la Sicile, apporte une contribution nouvelle à l'enquête que l'illustre traditionniste poursuit depuis plus de trente ans avec une persévérance et un souci scientifique dignes des plus grands éloges. Il se compose de deux parties : la première comprend des monographies dont quelques-unes ont déjà paru, mais que l'auteur a refondues ou complétées, et qu'il est agréable et utile de trouver réunies ; la plus importante est celle *di Cola Pesce* ; c'est la légende du Plongeur ou homme poisson Nicolas, qui est doué du privilège de pouvoir respirer sous l'eau aussi facilement que sous notre ciel. La légende semble s'être formée en Sicile, et c'est là que la placent les témoignages écrits les plus anciens ; elle y est restée très populaire. On pourra suivre, pièces en main, son développement dans l'étude très documentée qui ne comprend pas moins de 174 pages. Parmi les autres légendes, on doit citer celle des villes assiégées en Sicile, celle des Vêpres siciliennnes, dont le souvenir est loin d'être effacé. La seconde partie du livre se compose de Légendes ; on pourrait lui donner le titre général de Légendes locales : de même que celles appartenant au même ordre d'idées qui ont été recueillies en France, elles sont généralement courtes ; les 118 qui y sont rapportées n'occupent que 140 pages. Les unes se rattachent à l'histoire, d'autres, comme celles des empreintes merveilleuses (48) des grottes et des fontaines tiennent au monde physique ; une série comprend les légendes évangéliques et dévotes.

P. S.

Dr Henri Liégard. *Les saints guérisseurs de la Basse-Bretagne.* Paris, Jouve, in-8° de pp. 91.

Depuis quelques années plusieurs thèses ont été faites sur des sujets qui touchent à la superstition. Celle du Dr H. Liégard est l'une des plus intéressantes ; il a dépouillé les documents nombreux dans lesquels il est question de saints de la Basse-Bretagne ; il y a ajouté une enquête personnelle, et a tenté de classer sous quelques rubriques générales les nombreuses pratiques qui, avec ou sans vernis chrétien, clandestines ou publiques, sont encore en usage. La première section comprend les *Saints fécondants* et les *Saints accoucheurs* ; plusieurs des dévotions dont les premiers sont l'objet se rattachent à un culte phallique, qui parfois est pratiqué avec une naïve impudeur. *Les saints guérisseurs des maladies de l'enfance* sont très nombreux ; ceux qui sont efficaces contre les coliques président souvent à une fontaine dont l'eau est employée de diverses manières. Des tombeaux font marcher les enfants, soit qu'on les étende dessus, soit qu'on leur fasse faire quelques pas sur la dalle tumulaire ; les empreintes merveilleuses possèdent le même pouvoir, de même que plusieurs

Digitized by Google

fontaines sacrées. Le bégaiement, la coqueluche, les vers ne résistent pas à certaines pratiques assez bizarres parfois. *Les saints guérisseurs des maladies des adultes* débarrassent de la migraine ceux qui se frottent à leurs statues et qui touchent à leurs reliques ; les maladies des oreilles cèdent à la puissance de quelques cloches privilégiées. Nombreux sont aussi les sanctuaires auxquels on se rend pour les maux d'yeux. L'épilepsie, la folie, la rage, les rhumatismes et les fièvres en général sont étudiées dans une curieuse section, en tête de laquelle l'auteur fait cette remarque, dont j'ai, de mon côté, pu constater la justesse : « Dans le cours de nos recherches soit personnelles, dans les régions précitées, soit bibliographiques, nous n'avons pu relever aucune mention de fontaines, statues ou autres monuments qui eussent sur la *toux* de l'adulte quelque vertu curative. Il est intéressant de constater que les affections des voies respiratoires, qui occupent peut-être la plus grande place en pathologie, sont précisément celles qui échappent à l'intervention toute puissante de nos divinités. » M. H. Liegard a intitulé *Saints sorciers*, les cousins-germains des guérisseurs de fièvres, et de rhumatismes, dont le culte coudoie sans cesse celui des Saints Médecins ; parmi eux figurent les saints de l'agonie et des saints « envoûteurs », dont le culte n'est pas aussi délaissé qu'on serait porté à le croire. Une bibliographie qui comprend quatre pages donne l'indication des principales sources écrites, que M. H. L. a consultées. Sa monographie où les faits sont nombreux, bien classés, et d'ordinaire rapportés, surtout ceux observés par l'auteur, sans surcharges, sera fort utile à ceux qui voudront s'occuper des cultes populaires. Elle pourra aussi servir de guide pour des enquêtes. Il y a encore beaucoup à trouver, même dans les pays qui comme la Bretagne, ont été explorés avec le plus d'ardeur.

P. S.

A. de Cock et Is. Teirlink. *Kinderspel und Kinderlust in Zuid-Nederland*, tome IV. (Jeux et amusements d'enfants dans les Pays-Bas). Gand, A. Siffert, in-8° de pp. 360.

Nous avons signalé les premiers volames de cette collection monumentale, dans laquelle les auteurs ont relevé avec tant de détails et de soin les jeux et les amusements des petits enfants de la Flandre et des Pays-Bas. L'ouvrage comprendra encore trois ou quatre volumes. Celui-ci, qui est le quatrième, a comme principales divisions : 1. Les Métiers ; 2. Les jeux où il s'agit de *deviner* ou de *chercher* une chose ; 3. Les jeux de la balançoire, et les jeux similaires, dans lesquels il s'agit de bercer, de faire sauter, de porter en faisant une sorte de brancard avec les mains, etc. Plusieurs gravures ou plans aident à comprendre quelques jeux assez compliqués, et celles des formulettes qui se chantent sont accompagnées de la musique notée. Une table alphabétique détaillée permet de se retrouver facilement au milieu des nombreux matériaux dont se compose ce volume.

P. S.

Louis Morin. *Proverbes et dictons recueillis dans le département de l'Aude*. Troyes, Arbouin, in-8° de pp. 37 à 2 colonnes.

Ce nouveau travail de notre collaborateur est imprimé en texte très serré ; il ne comprend pas moins de 1250 numéros, soit la matière d'un bon volume ordinaire. La plupart des matériaux ont été recueillis oralement, mais M. L. M.

Digitized by Google

a aussi relevé dans les auteurs troyens, anciens et modernes, nombre de sentences qui sans lui seraient restées enfouies dans les recueils locaux. Cette utile contribution à la parémiologie ne comprend pas uniquement des proverbes, comme l'indique son titre, auquel l'auteur aurait pu ajouter : dires populaires. Voici les principales divisions : I. Proverbes. II. Petites Croyances (44-142). III. Ce que chantent les oiseaux. IV. Dictons relatifs aux localités (149-250). V. Dictons relatifs à la température. VI. Dictons relatifs à la condition physique des personnes. VII. Dictons relatifs à la condition morale des personnes. VIII. Dictons divers. IX. Noms donnés à divers objets (ex. : bâton = éventail à bourrique ; feu = le charpentier rouge ; porc = ange à glands, etc.). Il y aurait toute une étude à faire sur ces expressions figurées dont on ne s'est guère occupé, si ce n'est qu'en passant. La série X (706-1160) forme une contribution de premier ordre aux « comme dits ». P. S.

Dr Marcel Baudouin. *Le Maraichinage, coutume du pays de Mont* (Vendée). Paris, Institut international de Bibliographie, in-12 de pp. 148, avec huit figures dans le texte.

Cette monographie, très étendue, a pour but d'étudier et de décrire un usage, qui malgré son caractère scabreux, est pratiqué publiquement par les jeunes gens des deux sexes avant le mariage, jamais après. Il semble particulier à toute une région de la Vendée maritime, où en raison de son ancienneté, il paraît tout naturel. L'étude de M. B. est accompagnée de statistiques, et ornée de photographies qui montrent les diverses phases de l'acte auquel les voisins de ceux qui le pratiquent ont donné le nom de « maraichinage ». P. S.

L'origine et le Parler des Canadiens français. Publication de la Société du Parler français au Canada. Paris, H. Champion, in-8° de pp. 30.

Cette brochure est curieuse à plus d'un titre ; elle débute par des tableaux indiquant le nombre et l'origine des émigrants au Canada, qu'il est intéressant de connaître pour savoir dans quelle mesure les patois des diverses provinces ont pu influencer le parler canadien. Il résulte de ce tableau que les colons canadiens sont en immense majorité originaires de pays de langue d'oil ; le groupe le plus nombreux est celui des colons originaires de Normandie, viennent ensuite ceux du Poitou, de l'Aunis et de la Saintonge et de l'Ile-de-France. L'examen critique de certains mots a pour but de montrer leur provenance par la comparaison avec ceux usités dans diverses provinces de France. Il serait désirable que la Société du P. F. étende ses investigations aux légendes et aux coutumes, dont on retrouverait sans doute beaucoup de similaires dans la vieille patrie. P. S.

Emile Blémont. *Beautés étrangères*. Paris, Lemerre, in-18 de pp., 279 (3 fr. 50).

Ce volume forme dans sa première partie une anthologie de poëtes étrangers contemporains ils sont traduits en vers ; ceux-ci ne font pas penser à une

Digitized by Google

traduction, mais à une poésie originale, tellement ils sont souples, colorés et pourtant pleins de naturel. La série intitulée *Chansons en Espagne* se compose de ces pièces populaires de l'autre côté des Pyrénées, courtes comme des épigrammes, et dont M. E. B. a rendu avec beaucoup de bonheur la concision : Voici deux de ces pièces :

Sur la tour penchante
De Saint-Augustin,
Un oiseau bleu chante
Un couplet latin.

L'oiseau solitaire
Chante que toujours
Sont tristes sur terre
Les belles amours.

L'amour est un rosier
Printannier,
(O la rose, la belle rose !)
Un rosier de bonheur,
Que la tendresse arrose,
Qui meurt sous la rigueur.

Quand il a pris racine,
Ma voisine,
Quand il fleurit vainqueur.
(O la rose, la rose claire !)
On ne l'arrache guère
Sans s'arracher le cœur.

P. S.

NOTES ET ENQUÊTES

⁂ *Comment on augmente la force de l'eau bénite.* — Une coutume spéciale est suivie au village de Thoricourt (Hainaut) ; les habitants font prendre de l'eau bénite le samedi saint et en conservent une partie pour mélanger avec l'eau bénite la veille de la Pentecôte et le dimanche de la Trinité.

L'eau bénite acquiert ainsi plus de force par le mélange et les paysans de la localité citée ci-dessus, lui attribuent une vertu particulière.

(*Annales du Cercle archéologique d'Enghien* (Hainaut), tome IV, p. 475 et 476).

⁂ *La viande de cheval.* — A Londres, la viande de cheval est généralement baptisée du nom de « *cat's meat* », viande pour chats.

(*Magasin pittoresque*, année 1901, p. 434).

⁂ *Deux légendes à retrouver.* — A Noisy-le-Sec, aux environs de Paris, on

Digitized by Google

aconte des légendes sur Enguerrond de Marigny, et sur Nicolas Balue, qui l'un et l'autre furent seigneurs du lieu.

(*Illustration*, 1849, p. 332).

Quelles sont ces légendes ?

.·. *Faire un doigt.* — « *Il m'a fait un doigt* » dit-on fréquemment à Liège dans le peuple, pour exprimer l'idée de réprimande. On sait que c'est généralement en montrant le doigt que les parents réprimandent leurs enfants.

.·. *Monter le cheval blanc.* — A Verviers, « *monté l'blan tchvé* », monter le cheval blanc, c'est se ruiner.

(Cf. *Amusettes*, du chansonnier verviétois Michel Pire, p. 201).

(Comm. de M. Alfred Harou).

.·. *Les prénoms protecteurs.* — Je connais, à Tournai (Hainaut), une famille de la bourgeoisie dont tous les enfants portent les prénoms de Ghislain ou Ghislaine ; ces prénoms leur ont été donnés dans le but de les préserver des convulsions.

Comm. de M. Alfred Harou).

.·. *Réfugiés français en Allemagne.* — L'auteur d'une histoire sur la Bresse et le Bugey, M. Jarrin dit que l'électeur de Brandebourg fit ramasser une quantité de réfugiés par un officier à son service. Un voyageur a retrouvé les descendants de ceux de Reyssouze (Ain) parlant bressan à côté de Berlin et s'appelant les Ressoutis.

Quel était le nom de ce village ?

(Comm. de M. Descamps).

L'auteur d'une *Histoire de la Marche*, M. Jouilleton, assure que dans les premières guerres de la Révolution, un bataillon de la Creuse, en arrivant sur le Rhin, fut bien surpris de trouver un village dont les habitants parlaient le patois *marchais* ; c'était un de ceux où les réfugiés avaient cherché un asile.

Quel était le nom de ce village ?

(Comm. de M. Descamps).

.·. *L'Encyclopédie Nationale.* — « L'esprit d'examen s'est accru dans des proportions dont on peut à peine se faire une idée et, sous peine de revenir à la tour de Babel, l'énorme production scientifique de notre temps doit être unifiée et coordonnée. » Ainsi s'expriment les auteurs d'une *Histoire de la Langue universelle*, qui vient de paraître chez Hachette, MM. Coutuvat et Leau. Un savant bibliothécaire de la Nationale, M. Eugène Godin, semble s'être inspiré de cet aphorisme en fondant l'*Encyclopédie Nationale*, office universel de renseignements mutuels, donnés sur tout, à tous et par tous. Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Godin, rue Jean-Jacques Rousseau, 19. Esprit curieux et primesautier, M. Eugène Godin revendique l'idée d'avoir, *dès 1882*, suggéré l'emploi du phonographe pour la conservation du patois français ; l'article, dédié aux sociétés savantes des départements parut dans le *Courrier du soir* sous ce titre : *Le Pornographe et les patois de France* et fut reproduit par plusieurs organes de la presse provinciale.

Digitized by Google

RÉPONSES

⁂ *Le Folk-lore électoral* (Voyez *Rev. Trad. pop. Notes et Enquêtes*).

Il est d'habitude à Habay-la-Neuve (Luxembourg), que le parti vainqueur dans une élection fête sa victoire par une manifestation publique. Un cortège parcourt le village, et *devant la maison des candidats malheureux, brûle des braises symboliques.*

(Comm. de M. Alfred Harou.

⁂ *Ce qu'on entend par une pierre morte* (Voyez *Notes et Enquêtes*, t. XVIII, numéro de janvier).

A Canne (Limbourg), il y a quelques années, certains vieux paysans croyaient encore que les pierres *croissaient dans le sol*, à la façon des végétaux.

Cependant les pierres, arrachées de leur milieu et transplantées ailleurs *mourraient*, c'est-à-dire voyaient leur croissance arrêtée. C'était notamment le cas pour les pavés des rues et les bornes des champs.

(Comm. de M. Alfred Harou).

⁂ *Superstitions de déménagement* (Voir *Rev. des Trad. pop.*, Notes et Enquêtes). — A Liège, on prétend qu'il ne faut jamais déménager un lundi, si l'on tient à rester longtemps dans sa nouvelle demeure.

Une servante ne doit pas non plus entrer en service un lundi, si elle veut garder sa place (Liège).

(Comm. de M. Alfred Harou).

⁂ *Une servante de saint* (voy. *Rev. des Trad. Pop. Notes et Enquêtes*).

Le baron de Reiffenberg, dans ses « *Nouvelles Archives historiques des Pays-Bas* », t. V, p. 57, donne : un extrait d'un ancien cartulaire du chapitre de saint Adalbert, à Aix-la-Chapelle, qui reproduit un acte de 1086 et qu'on pourrait intituler : *Une femme de condition libre s'assujetit à une espèce de servage devant l'église de Soiron* » ; et un autre acte de 1108, sorte de *charte de servitude volontaire.*

(Comm. de M. Alfred Harou).

Le Gérant : A. CERTEUX

BAUGÉ (MAINE-ET-LOIRE). — IMPRIMERIE R. DANGIN.

Digitized by Google

LE RÉFORMISTE

en ortografe simplifiée, paraît chaque mois et poursuit : La simplification de l'ortografe, la supression des octrois, le relèvement de l'Agriculture, la décentralizacion administrative, la créacion d'un foyer inaliénable pour chaque famille, l'établissement d'un service militaire pareil pour tous, et la participation du personel aus bénéfices.

Il désire établir l'égalité et dégrever le nécessaire en grevant le superflu.

Bureaus, 18, rue du Mail, Paris. Abonement anuel : France, 2 fr. ; Etranjer, 3 fr. Réducsion de 50 0/0 aus foncsionnaires.

CHEMIN DE FER DE L'OUEST

Paris à Londres

(viâ Rouen, Dieppe, et Newhaven) par la gare Saint-Lazare.

Services rapides de jour et de nuit tous les jours (Dimanches et Fêtes compris) et toute l'année. Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1re et 2e classe seulement).

Billets simples, valables pendant 7 jours. 1re classe 48 fr. 25 ; 2e classe 35 fr. ; 3e classe 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour valables pendant un mois. 1re classe 82 fr. 75 ; 2e classe 58 fr. 75 ; 3e classe 41 fr. 50.

Départs de Paris Saint-Lazare 10 h. 20 matin, 9 h. 30 soir. Arrivées à Londres : London-Bridge 7 h. soir, 7 h. 30 matin. Victoria 7 h. soir, 7 h. 30 matin.

Départs de Londres : London-Bridge 10 h. matin, 9 h. 10 soir. Victoria 10 h. matin, 9 h. 10 soir. Arrivées à Paris Saint-Lazare : 6 h. 40 soir, 7 h. 5 matin.

Service de jour : Voiture de 1re classe et de 2e classe à couloir avec W. C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant. Service de nuit : voitures à couloir des trois classes avec W. C. et toilette ; en 1re classe, compartiments à couchettes supplément de 5 fr. par place).

REVUE DES TRADITIONS POPULAIRES

Années écoulées

Tome I, 1886	30 fr.	Tome X, 1895	20
Tome II, 1887	25	Tome XI, 1896	15
Tome III, 1888	20	Tome XII, 1897	15
Tome IV, 1889	20	Tome XIII, 1898	15
Tome V, 1890	20	Tome XIV, 1899	15
Tome VI, 1891	20	Tome XV, 1900	15
Tome VII, 1892	20	Tome XVI, 1901	15
Tome VIII, 1893	20	Tome XVII, 1902	15
Tome IX, 1894	20 fr.	Tome XVIII, 1903	15

Table analytique des 10 premières années..... 3 fr. 50

Digitized by Google

VIENT DE PARAITRE

Paul SÉBILLOT

LE FOLK-LORE DE FRANCE

TOME I

LE CIEL ET LA TERRE

Grand in-8° de pages VI-490

PARIS, E. GUILMOTO, 6, RUE DE MÉZIÈRES

PRIX : **16** FRANCS

René BASSET

CONTES POPULAIRES D'AFRIQUE

In-12 elzévir de XXII-455 pages

Paris, E. GUILMOTO, 6, rue de Mézières

Prix : **6** *francs*

Paul SÉBILLOT

LA MER FLEURIE

LE RIVAGE. — LES PÊCHEURS.— AMOURS ET TRISTESSES. — LES BATEAUX. — EN MER. — SOUS LES FLOTS. — MARINS ET CORSAIRES

In-18 de pp. 189. Paris, Alphonse Lemerre . . . . . **3** fr.

Pour recevoir franco un de ces volumes, il suffit d'en envoyer le montant à M. E. GUILMOTO, en un mandat sur la poste.

Baugé (M. et-L.) — Imp. R. DANGIN

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE LIBRARY
JAN 5 1905
CAMBRIDGE, MASS.
25221.12

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE

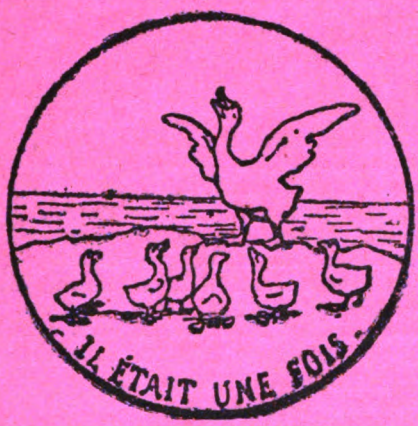

TOME XIX
19e ANNÉE. — N° 11 — NOVEMBRE 1904

PARIS

ÉMILE LECHEVALIER
16, rue de Savoie

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
E. GUILMOTO
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

Prix de ce Numéro : UN franc vingt-cinq

Digitized by Google

SOMMAIRE

Le Marchand de Venise dans les contes orientaux.... J. A. Decourdemanche. 449

Les plus jolies chansons du pays scandinave. VIII. Thore et sa sœur.... Léon Pineau. 460

Les Météores. VII. L'arc-en-ciel. IV. Le feu saint-Elme. XIV. La grande Ourse. IX. Orion. XVIII. Vénus. Les Pléiades.... René Basset. 462

Petites légendes locales. DCVII. Le carrosse englouti. DCVIII. La belle roche (légende ardennaise). DCIX. Les templiers.... Alfred Harou. 467

Marques de propriété. XIX. Au Soudan.... Dr J. Decorse. 470

Pèlerins et Pèlerinages. CIX. Le pardon de Sainte-Anne d'Auray. CX. Ar baz velerindj. CXI. Les enfants et Saint-Roch. CXII. Saint Gonvern. CXIII. Fontaine et chapelle de Saint-Tréfeur.... Yves Sébillot. 474

CXIV. Saint Roch à Blain. CXV. Le mal Saint Malo.... Henri de Kerbeuzec. 475

CXVI. La Saint Georges à Disertines (Allier). Francis Pérot. 476

Le Folk-Lore de la Touraine. VIII. Coutumes se rapportant aux différentes époques de l'année.... Léon Pineau. 477

Les Rites de la construction. XL. La pierre d'angle.... Yves Sébillot. 481

XLI. Les chats et la première pierre. XLII. Les nains constructeurs d'édifices. XLIII. Les dragons dans les constructions. XLIV. Maisons construites le dimanche. XLV. Froment employé au lieu de mortier.... Alfred Harou. 481

XLVI. Le sacrifice du loup.... René Basset. 483

Petites légendes chrétiennes. LXI. Une canonisation populaire.... Henri de Kerbeuzec. 483

Les ongles (suite).... René Basset. 484

Redevances féodales. XIV. En Anjou.... Fraysse. 485

Adjurations et conjurations. VIII. Au pays de Baugé.... Fraysse. 486

Fanatismes et légendes arabes. XVI-XVII.... Achille Bobertf 492

Les empreintes merveilleuses. CCXXXVII. Les pas de Notre-Seigneur.... Alfred Harou. 492

Histoires surnaturelles de Boulay. XXXIII-XL. E. Auricoste de Lazarque. 493

La Mer et les eaux. CCCXC. Le centième navire ou bateau. CCCXCI. Culte des fontaines.... Alfred Harou. 497

CCCXCII. Le navire arrêté.... Ch. Daveluy. 498

Le corps humain. X. Noms populaires de ses parties en Bourbonnais.... Francis Pérot. 498

Les métiers et les professions. CLXVI. La Mandille.... Léò Desaivre. 499

Traditions et légendes de la province de Liège. Remèdes populaires. La flore (suite).... Alfred Harou. 500

La légende de l'écrevisse à Champfleury.... C. Heuillard. 502

Superstitions du département de Constantine. XIV -XVII.... Achille Robert. 503

La légende napoléonienne. VI. En Wallonie... Alered Harou. 506

Le nouvel an. Souhaits en Belgique.... Alfred Harou. 506

Coutumes et superstitions de Noël. XXXV. La sainte Quine.... F. Pérot. 505

Le tabac (suite). En Belgique.... Alfred Harou. 505

Coutnmes et superstitions agricoles (suite). En Belgique.... Alfred Harou. 506

Nécrologie : Alphonse Certeux.... Paul Sébillot. 507

Bibliographie : *Dr J. Hunziker*. La maison suisse. A. Van Gennep.

Livres reçus aux bureaux de la Revue.

Digitized by Google

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

19e Année. — Tome XIX. — N° 11. — Novembre 1904.

LE MARCHAND DE VENISE DANS LES CONTES ORIENTAUX

Tout le monde connaît l'incident où Shakespeare fait stipuler, par Shylok, qu'il prélèvera une livre de chair, en remboursement de son prêt, sur la personne même du marchand emprunteur.

Or pareille exigence est attribuée, par les conteurs orientaux, à un usurier juif; chez eux, comme chez l'illustre dramaturge anglais, le jugement est le même : le prêteur pourra prélever la livre de chair, mais pas un fêtu en plus ou en moins, ce qui met le demandeur dans l'obligation de renoncer à sa prétention.

Nous retrouvons, en effet, cette aventure dans deux recueils de contes, l'un turc, l'autre persan, où elle constitue le point de départ d'une série d'évènements fâcheux, dont un même personnage est la cause involontaire et qui, tous, se résolvent devant un même juge, qui le met hors de cause.

En turc le récit se rencontre dans une compilation intitulée : *Feredj bad chiddeh*, « Le plaisir après la peine », composée de quarante-deux contes, dont le nôtre est le trente-huitième; le plus ancien manuscrit connu de ce recueil est celui conservé à la bibliothèque de Munich : il porte la date de 914 de l'hégire, laquelle correspond à 1508 de J.-C. Or Shakespeare a été baptisé le 26 avril 1564.

En persan il est donné dans le *Kitab djami el kikaïat we dacitan*

Digitized by Google

remaï diyer « Le livre qui réunit les anecdotes et les autres récits ». Notre manuscrit, sans date, mais d'une écriture du commencement du XVIIe siècle, est constitué par la copie, sans aucun ordre, d'extraits tirés de très nombreux ouvrages, la plupart cités.

Cela dit, donnons la traduction de l'un et l'autre texte :

Rédaction Turque

LE MUSULMAN, LE JUIF ET LE CADI D'EMESSE

Un musulman et un juif étaient voisins : le juif était riche, le musulman était pauvre ; il souffrait les tourments de l'indigence.

Certain jour le musulman s'en fut trouver le juif : Prête-moi cent dinars, lui dit-il, et dis-moi quel intérêt je devrai te donner. — Je ne considère pas cela comme une affaire, répond le juif ; je te donnerai l'argent et ne te demanderai aucun intérêt, mais si, au début de l'année prochaine, tu ne m'as pas payé, pour ta peine je prendrai sur toi, à mon choix, une livre de chair. — Quelle gracieuse proposition ! s'écrie, à ces mots, le musulman en s'éloignant tout effrayé. Mais, au cours de l'année, il voit sa misère croître. Ce qui doit arriver arrive, se dit-il, puis il s'en va retouver le juif. — Donne-moi, fait-il, l'argent dont nous avons parlé, aux conditions que tu as indiquées. Le juif lui remit ainsi la bourse, mais en présence d'une centaine de témoins, tant juifs que musulmans.

L'échéance expirée, le juif réclame son argent ou la compensation convenue : C'est-là mon dû, disait-il. Ils s'en furent devant le cadi et le mirent au courant des faits. — Convention fait loi, dit-il ; quelque fâcheux que soit votre pacte, exécution lui est due. — Je n'accepte pas le jugement de ce cadi, s'écrie alors le musulman ; il est insensé et j'y forme opposition !

Sur ce, ils quittent l'audience, puis le juif prend à part le musulman. — Nous avons ici un autre cadi, lui dit-il, qui peut, de suite, nous donner sentence. — Je n'accepte pas, réplique l'autre, d'être jugé par lui. — Quel juge t'agréerait-il donc ? — Je m'en rapporte au jugement du cadi d'Emesse. — Fort bien, fait le juif et, sur ce, ils partent pour Emesse.

En chemin ils rencontrent un homme qui courait après son cheval échappé. — Attrapez-le, criait-il, ou bien détournez-le ! Le musulman lance alors une pierre à la bête et lui crève un œil. — Tu dois me payer, fait le cavalier, le dommage fait à mon cheval. — Nous allions tous deux trouver le cadi d'Emesse, lui dit le juif, viens avec nous. Sur ce ils se mettent à cheminer de compagnie et arrivent au village

Digitized by Google

du cavalier. Alors le musulman prend une perche et, pour boire, se met à puiser de l'eau. A ce moment une bagarre se produit subitement ; chacun se sauve de son côté. Il ne me faut pas rester là, se dit le musulman. Comme il prenait la fuite, il marche sur un individu couché par terre et lui écrase les bourses ; l'autre meurt du coup, le frère du défunt survient. — Tu as tué mon frère, s'écrie-t-il ; sur ce il se saisit de lui et se met à le maltraiter. — Arrête, lui disent alors le cavalier et le juif ; nous allions (tous trois) nous présenter devant le cadi, viens avec nous. Il se joint à eux et tous se remettent en route de compagnie.

Arrivés en certain endroit, le musulman, altéré de nouveau, voulut boire ; une femme lui tend une grande et vieille cruche, le musulman veut prendre le vase des mains de la femme, mais il le manque ; la cruche tombe sur elle et la heurte violemment. Or elle était enceinte et, du coup, son enfant tomba. Le mari s'élève contre le musulman mais, bientôt, comme les autres, il consent à aller devant le cadi.

En chemin ils aperçoivent un âne tombé sous la charge qu'il portait — Venez, criait le maître de la bête, et relevons-le. Tous s'approchent et chacun saisit l'animal de son côté. Le musulman le prend par la queue et tire, mais elle lui reste dans la main et il tombe à la renverse. — Tu as endommagé mon âne, s'écrie le maître de l'animal, paie-moi le dégât ! Les autres l'entreprennent : — Apaise-toi, lui disent-ils ; viens avec nous devant le cadi et présente-lui ta demande. Ainsi il devint leur compagnon de route et ils s'en furent tous ensemble.

Comme ils pénétraient dans Emesse ils remarquèrent un individu vêtu d'une peau de bique, coiffé d'un vieux turban, monté sur un âne boiteux et sans queue, son tapis de prière posé sur le bât, le pan du turban tombant sur l'oreille ; comme ivre il penchait de côté et d'autre. — Quel est cet homme. demandèrent-ils ? — C'est, leur répondit-on, le contrôleur des poids et mesures. — Si c'est là, se dirent-ils, le contrôleur d'Emesse, comment doit donc être le cadi de la ville ?

Ils s'informent toutefois de la demeure de celui-ci. Ils s'y rendent et le voient prosterné de ses quatre membres, dans la posture d'un portier devant son seigneur ; un mauvais sujet s'avançait derrière lui. Un peu confus de ce spectacle ils s'éloignent, aperçoivent une mosquée, entrent et voient une troupe de gens qui jouaient aux dés.

Quand ils crurent le moment venu d'aller exposer leurs causes au cadi, ils partirent et se présentèrent devant ce juge. — Que chacun de vous, leur dit-il, expose son affaire à son tour. Le juif s'avance le

Digitized by Google

premier. Il explique comment il a, sur le musulman, une créance de cent dinars, soit le droit de prendre, sur telle partie, à son choix, du corps du débiteur, une livre de chair. — Que réponds-tu à cela, fait le juge s'adressant au musulman ? — Telle est la vérité, gémit-il; aussi je me confie en la clémence du juge. — Va, fait le cadi à son garçon, et apporte un couteau. L'autre part et le rapporte. — Ecoute bien, dit alors le cadi en s'adressant au juif, tu vas prendre, sur le corps de ce musulman, ce dont vous êtes convenus. Mais opère de façon à ne prendre ni un atôme de plus ni un atôme de moins, car si je constate une différence de quantité ton cou en répondra.

A ces mots le juif, stupéfait, s'écrie ; — Mais il m'est impossible de prendre une livre sans nul excédent ou déficit : il y aura toujours du moins ou du plus. — Tu dois prendre exactement ton dû, réplique le cadi. — Alors, monseigneur, fait le juif, je renonce à rien prendre sur le corps de cet homme, qu'il me rende mon argent et je le tiens quitte. — Ce n'est plus là du droit, réplique le Cadi, car, certes,tu es obligé de prélever de la chair de cet homme. — Comment, s'écrie le musulman, voilà que tu ne veux plus toucher à mon corps; quel poltron tu es devenu ! Alors les autres le supplient à cent reprises et il finit par dire : — Eh bien,que cet imbécile de juif me donne encore deux cents dinars. L'autre les lui remit ; ainsi le musulman se tira de cette affaire.

Sur ce le maître du cheval s'avance. — Monseigneur, dit-il, cet homme me doit le prix d'un cheval, car il a frappé le mien et lui a crevé un œil. — Quelle était la valeur de l'animal, lui demande le Cadi, quand il était sain? — Elle était de mille dinars. — Qu'on apporte un couperet, commande le cadi. Cet ordre exécuté il s'adresse au plaignant. — Prends ce couperet, ordonne-t-il, coupe ton cheval en deux dans le sens de la longueur, garde pour toi la partie où se trouve l'œil sain et donne l'autre à cet homme, qui te versera cinq cents dinars. — Mais, monseigneur, s'écrie le plaignant, de cette façon je me trouverai vendre mon cheval cinq cents dinars, tandis que, tel qu'il est, je ne le donnerais pas moins de huit cent dinars; tel est le véritable état des choses. — En vérité, répond le cadi, ou bien tu couperas le cheval en deux ou bien tu payeras cinq cents dinars. A force de prier le défendeur les assistants le firent consentir à ne recevoir, comme dédit, que cent dinars de ce pauvre diable, qui s'en fut aussitôt.

A ce moment le frère du mort se présente et explique les faits, à l'étonnement du cadi. — Celui qui a sauté,interroge-t-il, se trouvait-il,

Digitized by Google

par rapport à l'autre, dans un lieu élevé, comme notre tribunal ?

— Certes oui, répondirent les assistants. — Donc, prononce le cadi, tu vas monter en haut de cet édifice, ce musulman se couchera par terre, au dessous et tu sauteras d'en haut sur lui; que tu réussises ou non tu n'auras droit à rien de plus.

L'individu monte sur l'édifice, mais il le trouve si haut qu'il se dit que, sur mille personnes, pas une ne survivrait (à un tel saut). Bien que le cadi eût rendu son jugement, cet homme lui dit. — J'abandonne toute poursuite sur le sang de mon frère. — Cela ne se peut, réplique le cadi ou bien tu paieras cinq cents dinars au défendeur. Après mille prières ce dernier se contenta de deux cents dinars; sitôt paiement fait, l'autre s'éloigna.

L'homme dont la femme avait avorté se présente alors et expose sa demande. — Envoie ta femme à cet homme, prononce le cadi, il opérera avec elle en vue de te donner un héritier, de cette façon tu te trouveras n'avoir éprouvé aucun dommage. — Mais, s'écrie le plaignant, ma femme est honnête ; il en est de même de toute notre famille, d'un côté comme de l'autre. — Tel est notre sentence, réplique le cadi. — Alors j'abandonne la poursuite, déclare le plaignant. — L'affaire, réplique le cadi, doit se suivre. A force de prières le musulman se contenta de deux cents dinars. Après les avoir donnés, l'autre s'éloigne.

Aussitôt l'individu dont l'âne avait eu la queue arrachée s'avance et s'explique. Le cadi ordonne à un esclave d'aller chercher son âne; la bête est amenée. — Ecoute, dit alors le cadi, tu vas arracher la queue de mon âne et tu la mettras au tien. Aussitôt l'homme se place du côté de la queue ; mais elle tenait bien, il reçoit quelques ruades, s'éloigne un peu et dit : — O cadi, je renonce à ma demande comme au jugement obtenu. — Cela ne se peut, réplique le cadi. — J'ai menti, fait l'homme, mon âne n'avait pas de queue et celui-ci ne l'a point arrachée. — Ne fais pas le sot, dit le cadi ; le mensonge après l'aveu est inopérant. — Alors, cadi, quel forfait dois-je payer ? — Trois cents dinars, répond le juge. A la suite de nombre de sollicitations le musulman finit par accepter cent dinars; après les avoir payés l'autre partit.

Alors le cadi remet au musulman la moitié des sommes et garde l'autre moitié. Cela fait, comme le musulman restait là sans faire mine de partir — Qu'attends-tu, lui dit le cadi ; aurais-tu à te plaindre de nous ? — Je suis comblé de tes bienfaits, mais une chose me préoccupe, il me faut te la soumettre. — Parle, fait le cadi. — J'ai vu le contrôleur, répond-il, il était complètement ivre et avait

Digitized by Google

perdu toute sa raison, il allait même de ci de là ; voilà ce qui me trouble. — Ne t'inquiète pas de cela ; je lui ai donné l'inspection des cabarets, non pas sans motifs. Comme il délivre à ses amis des permissions d'achat, il doit voir si le vin est mauvais. C'est ainsi que de mauvais vin lui sera monté à la tête. — Dans cette mosquée, poursuivit le musulman, j'ai vu des gens jouer aux dés ; je ne m'explique pas cela. — Ne t'en inquiète pas ; cette mosquée n'est pas un bien dédié. Les joueurs de dés sont pourchassés ; il vaut mieux les voir s'occuper là de leurs calculs que dans les salles de l'école où ils distrairaient les autres étudiants. — Ce qui m'a encore plus étonné, dit encore le musulman, c'est de voir un jeune garçon se placer derrière toi..... Qu'était cela ? — C'est en mes mains, répond le cadi, que restent les biens des orphelins de père ; je ne dois pas les restituer avant que l'enfant ne soit pubère. Récemment ce garçon s'est présenté devant moi. — Je suis maintenant pubère, m'a-t-il dit ; cela constituait une demande en restitution. Alors j'ai dû réclamer des preuves ?..... Telle est l'explication de ce que tu as vu. — Louanges soient, s'écrie alors le musulman, au cadi qui par lui-même, cherche la certitude dans les éléments de chaque affaire emme ; au cadi qui, dans son jugement, retient le bien et éloigne les difficultés. Complète miséricorde à ces savants qui scientifiquement agissent et ainsi font le départ entre la vérité et l'injustice ; honneur à de tels écrivains, à de tels juristes.

Rédaction persane.

Parmi les récits joyeux et les vieux contes rapportés dans le *Djami el hikaïat* se trouve le suivant :

Un juif et un musulman étaient voisins, mais le juif était riche et fort aisé, tandis que le musulman était en proie à la plus extrême misère comme au désespoir. Un jour, accablé, il se rend chez le juif. — Prête-moi, lui dit-il, cent dinars d'or ; ainsi tu feras ma joie car, sache-le, je suis constamment gêné dans mes affaires.

Or il faut savoir que le juif, depuis longtemps, désirait la femme du musulman, personne des plus jolies, de gracieux visage ; constamment il la guettait, à l'affût d'une occasion de profiter de la misère de son mari. Alors le juif se dit en lui-même : — C'est comme si je sentais des pastilles odorantes, car il sera mon intermédiaire pour arriver à sa femme ; lui-même me mettra sous la dent le morceau

Digitized by Google

souhaité. Puis il se tourne vers le musulman : — Celui qui demande de l'argent, lui dit-il, doit subir un escompte et donner un gage. — Quel escompte et quel gage me demandes-tu ? — Aucun autre, répond le juif, qu'une livre de la chair de ton propre corps, comme intérêts, que je prendrai à mon idée lors de l'échéance ; point de prêt si tu ne me donnes en gage la chair de ton propre corps. Tout surpris, le musulman se dit en lui-même : C'est là une chose invraisemblable. — Ce sont là, dit-il au juif, des propos de femme ; je ferai ce que tu voudras.

Tout joyeux le juif appelle des maîtres de maison ; en leur présence il donne l'argent au musulman. Celui-ci le prend, part en voyage pour ses affaires, mais il est de retour juste à l'époque de l'échéance. Alors le juif s'en va trouver le musulman et lui réclame son dû. — Cet argent, répond le musulman, m'a été volé sur le grand chemin ; il est perdu comme tout ce que je possédais ; accorde-moi quelques jours de patience ; je me confie, en cela, à ta bonté. — Je n'admets, répond le juif, ni subterfuge ni prétexte ; il me faut mon argent, sinon je me récupérerai sur toi-même, selon la garantie stipulée. Sur ce le musulman se récrie ; bref il est cité devant le cadi. — Il m'a donné en gage son propre corps, dit le juif. — Du moment où tu n'élèves aucune contestation, prononce le cadi en s'adressant au défendeur, tu dois t'exécuter.

Ils s'éloignent alors, mais le musulman s'élève contre l'abus ; il appelle de la sentence en vue d'une mise hors de cause ; bref ils conviennent d'aller devant un autre cadi, lequel aurait à prononcer un nouveau jugement, définitif pour tous deux. Ainsi d'accord et en vue d'aller trouver le cadi choisi, ils se mettent en route.

Comme ils cheminaient ils aperçurent un cheval qui fuyait. — Camarades, criait le maître du cheval, arrêtez-moi cette bête ! Le musulman court au devant de l'animal et lui jette une pierre ; par hasard elle atteint le cheval à l'œil et le lui crève. — Comment, s'écrie le propriétaire, tu as éborgné mon cheval ! Tu vas me payer le dommage. Sur ce, le juif intervient : — S'il a éborgné ton cheval, dit-il, je suis en procès avec lui et nous allons trouver un cadi ; viens avec nous et ce cadi nous jugera tous ; il n'y a pas autre chose à faire.

Sur ce, il se met en chemin avec les deux autres ; peu après ils atteignent un petit village et s'y logent dans la maison du propriétaire du cheval, lequel s'y enferme avec eux. Au milieu de la nuit une bagarre se produit entre les habitants du village, qui se mettent à se battre. Le musulman se demande ce qu'il doit faire. Si je me

Digitized by Google

trouve mêlé à cette dispute, se dit-il, ce sera encore motif à procès; je vais me sauver. Cela dit il saute du haut du toit d'une grange. Or quelqu'un était couché en bas, à l'abri du toit ; le musulman tombe sur le ventre de cet individu et le lui crève. Le père de l'homme (ainsi tué) accourt de la grange et se met à réclamer et à crier contre le musulman. Le maître du cheval éborgné et le juif s'interposent. — Nous aussi, dirent-ils, nous avons des motifs de plainte contre ce musulman ; nous allons trouver un cadi ; viens avec nous et il nous jugera tous.

Ils se mettent à cheminer ensemble d'étape en étape ; ils arrivent ainsi à un village isolé. Pris de soif le musulman s'adresse à une femme. — Donne-moi un peu d'eau, lui dit-il. Une vieille et laide jarre, pleine d'eau et toute fêlée était à terre. Comme il la soulevait elle se brise tout à fait et tombe sur le ventre de la femme, qui était enceinte ; on ne sait comment, elle avorta. Alors le juif, le maître du cheval et celui qui réclamait le prix du sang interviennent auprès du mari. — Celui-ci, disent-ils, s'en va avec nous trouver un cadi, car nous sommes en difficulté avec lui ; accompagne-nous et allons ensemble nous présenter au cadi. Il se joint à eux.

Comme ils suivaient leur chemin ils virent un individu dont l'âne, chargé de récoltes, était tombé sous le poids. — Compagnons, criait-il, les croyants sont des amis devant le Seigneur, ne m'abandonnez pas ! Emu de pitié, le musulman s'approche. — Prends cette bête par la queue, lui dit l'homme. L'autre obéit, et tire la queue de l'âne mais; aussitôt, elle se détache. A cette vue les assistants s'approchent. Nous allons tous, dirent-ils, trouver un cadi car nous sommes en procès avec cet homme ; viens avec nous te présenter à l'audience de ce cadi et nous aurons satisfaction contre lui. A ces mots tous partent ensemble.

Comme ils entraient dans la ville d'Emesse ils aperçurent un homme couché sur un long divan, vêtu richement, entouré d'une dizaine d'individus qui s'agitaient ; parmi eux se trouvait un lutteur qui le tenait par la taille pendant qu'il était assis et tentait de rendre. A cette vue nos voyageurs s'éloignent, s'assoient près d'une mosquée et se mettent à causer. Après un moment de conversation ils se lèvent, entrent dans la mosquée et voient là une troupe de gens occupés à jouer aux dés.

Aussitôt ils sortent et se dirigent vers la maison du cadi. Ils l'aperçoivent assis à l'intérieur de la maison, en compagnie d'un garçon placé derrière lui. Ils s'avancent, saluent le juge et s'écrient. — Au nom de Dieu, ô Cadi, fais-nous justice ! Le cadi voit que tous

Digitized by Google

s'en prenaient au musulman et le disputaient. — Silence, leur dit-il, que chacun parle à son tour fraternellement sur son frère.

Le premier le juif s'avance. — Sache, ô cadi, dit-il, que ce musulman m'a emprunté cent dinars, ce prêt a été stipulé remboursable avec intérêt par une livre de chair à prendre sur son propre corps; le temps s'est écoulé et l'échéance est arrivée. Elle est passée maintenant sans qu'il y ait satisfait. Je demande donc que mon argent, comme l'intérêt, me soient délivrés sans délai. — Qu'y a-t-il de vrai dans ce que dit cet homme, demande le juge au musulman? — Fais justice selon le droit, répond celui-ci, je me fie entièrement à ton arrêt. — Juif, reprend le cadi, avance et prends ton gage ; prelève, sur le corps de ce musulman, la livre de chair convenue ; mais que ce soit une livre juste, prends-en exactement une livre ; si tu te trompes en plus ou en moins l'erreur sera prise sur toi-même.

Stupéfait à ces mots, le juif commence à craindre. — Seigneur cadi, s'écrie-t'il, je retire entièrement ma demande ; qu'elle soit mise à néant. — Cela ne se peut, répliqua le cadi. — Hélas, gémit le juif, voici la chair de mon corps devenue le gage de cet homme ! Délivrez-moi, Seigneur ! Alors des médiateurs s'interposent ; pour transaction le juif donnera, au musulman, cent autres dinars. Il les lui compte, puis s'éloigne.

Aussitôt le maître du cheval s'avance et salue le juge. — Seigneur cadi, fait-il, je possède un cheval. Comme j'étais avec lui au désert, il s'échappa ; je le poursuivais en vain quand ces gens se présentèrent. — Pour l'amour de Dieu, m'écriai-je, arrêtez cette bête ! Aussitôt cet homme lui lance une pierre et l'éborgne. L'animal valait mille dinars, il n'en vaut plus que cinq cents, je lui réclame cette dernière somme à titre d'indemnité.

— Que dis-tu à cela, demande le cadi au musulman ? — Si j'ai jeté cette pierre, seigneur cadi, c'est sans mauvaise intention ; par la permission de Dieu elle a atteint l'œil de la bête et l'a crevé. — Puisque cela est arrivé par l'effet du destin, dit le cadi, que faut-il faire ? — Même s'il s'agit de l'effet du destin, répond le maître du cheval, je n'en réclame pas moins un jugement. — En matière de destin, prononce le cadi, je décide que tu vas couper ce cheval en deux ; tu conserveras pour toi la moitié intacte et tu donneras celle dont l'œil est crevé à ton adversaire. — Mais, cadi, s'écrie le maître du cheval, ma bête sera perdue puisque cet homme ne me payera aucun dédommagement ; je retire ma demande. — Cela ne se peut, réplique le cadi, je dois suivre la loi sacrée et ne point m'en écarter, Or le Dieu véridique et tout-puissant a prononcé ces mots décisifs :

Digitized by Google

« Dent pour dent et à la blessure le talion. » Alors des médiateurs s'interposent. L'accord se fit sur une transaction d'après laquelle le musulman reçut cent dinars.

— Cet homme, dit alors celui qui réclamait le prix du sang, se trouvait sur un toit élevé ; en sautant de là il est tombé sur mon père qu'il a tué du coup ; je réclame la peine du talion, autrement dit sa vie. — Mon ami, prononce le cadi, ta réclamation est juste : ce musulman se placera en bas d'une haute muraille ; de la crête tu sauteras sur lui. Quel que soit le résultat, il constituera ta compensation comme prix du sang. — Point, s'écrie le fils, je retire ma plainte. — Mais, mon fils, réplique le cadi, Dieu lui-même ordonne de réclamer le talion. Alors on commença par parler de cent mille dinars, mais l'accord se fit sur cinq cents dinars, à recevoir par le musulman, somme que le fils compta à ce dernier.

Alors s'avance le mari de la femme blessée. — Seigneur cadi, fait-il, ce musulman s'est présenté à ma porte ; il a demandé de l'eau à ma femme ; celle-ci lui a offert une jarre, cet homme a pris la cruche par le milieu, mais il l'a lâchée car elle était malpropre. Ce vase est venu frapper le ventre de ma femme, dont l'enfant est tombé par la faute de cet homme. — Cela est-il vrai, demande alors le cadi au musulman ? — Fais-moi justice selon le droit, répond celui-ci. Sur cette réplique le cadi prononce son jugement : — La solution est que ce musulman fera l'office du mari de façon à remettre toutes choses en état.

Stupéfait de l'audition de cette sentence le plaignant s'écrie : — Je renonce à ma demande. — La loi, répond le cadi, ne me permet pas de te satisfaire. Sache, ajoute-t-il, que je te tiendrai en prison jusqu'à ce que tu aies livré ta femme. On commença par parler de mille dinars de compensation, puis l'on tomba d'accord sur le chiffre de cent dinars, à verser par le mari au musulman. Après avoir payé cet homme s'éloigne.

Cette affaire terminée le maître de l'âne s'approche. — Seigneur cadi, explique-t-il, j'étais sur le chemin ; mon âne prend peur et se laisse choir ; cet homme survient. — Pour l'amour de Dieu, lui dis-je, aide-moi. Il prend l'âne par la queue et la lui arrache. — Ce qu'il a dit là est-il exact, fait le cadi, en s'adressant au musulman ? — Certes oui, répond-il, c'est bien là ce qui m'est arrivé : avoir pris la queue d'un âne, laquelle m'est restée dans la main, constitue toute ma faute. — J'entends, fait le cadi ; qu'on amène un âne, ajoute-t-il.

Quand l'âne fut là le demandeur ne douta pas que la bête n'ap-

Digitized by Google

partint au cadi, telle fut sa conviction. — Place-toi derrière ce animal, ordonne alors le cadi. — M'y voici. — Prends la queue et tire de toutes tes forces jusqu'à ce que tu l'aies arrachée, commet talion.

L'autre reste tout pensif. Jamais, se dit-il, je n'aurai la force de faire cela, c'est de toute impossibilité pour moi. — Seigneur cadi, dit-il, je renonce à ma demande. — Cela n'est pas permis par la loi, répond le cadi avec vigueur; certes tu es obligé d'accomplir le talion. — Mais, reprend l'autre, je me rappelle que mon âne était sans queue. Des médiateurs habiles s'emploient activement alors; après avoir parlé de mille dinars l'on convint que le maître de l'âne donnerait cent dinars au musulman. Il les lui paya et s'en fût.

— Rappelle-toi, dit alors le cadi au musulman, qu'entre malins l'on compte. Ce dernier partage donc avec le cadi, puis, une fois les comptes terminés à sa satisfaction et l'audience levée, il lui dit : — Il est trois questions que je voudrais te poser, car tu es un maître en fait d'enseignement et sans ces trois réponses je resterais comme un orphelin égaré. — Parle. — Comme première question, j'ai vu, à mon entrée dans la ville, un homme couvert de riches vêtements, étendu sur un long divan; deux individus le tenaient sous les aisselles et une dizaine d'autres, placés derrière lui, folâtraient pendant qu'il était sur ce divan, la tête penchée en avant, occupé à rendre. Quel était ce personnage ?

— C'était, répond le cadi, le contrôleur des poids et mesures de cette ville. Il doit veiller à ce qui se passe dans les quartiers, surveiller les auberges, inspecter leurs vins, voir si l'on y met de l'eau ou tout autre liquide, enfin infliger des amendes.

— Alors c'était le fait de la dégustation, conclut le musulman. — Certainement, dit le cadi ; pose maintenant ta seconde question.

— Elle porte, poursuit le musulman, sur le fait que, à mon entrée dans la mosquée, je vis une troupe de vauriens occupée, à l'intérieur même, à jouer aux dés. Je me suis demandé comment cela pouvait se faire dans un lieu saint, dans la maison de Dieu. — Sache, mon frère, que cette mosquée n'est pas un bien dédié (ecclésiastique) bien que nous l'utilisions comme mosquée. Voilà l'explication.

— Autre question, fait le musulman. A mon arrivée ici j'ai vu, placé immédiatement derrière vous, un jeune homme imberbe.....? — Le père de ce jeune homme est mort; le point de savoir si le fils est pubère (c'est-à-dire majeur) était discuté. Voilà l'explication. — Alors je comprends tout, fait le musulman.

Digitized by Google

Délivré de tout souci grâce aux éclaircissements du cadi, il se mit en route, nanti de cinq cents dinars. Il chemine, sans s'attarder nulle part, jusqu'à son village. Ainsi tous ses procès furent mis à fin légalement, tel celui du mari et de la femme, tous solutionnés, comme nous l'avons dit, par le cadi. Il renonça pour toujours au commerce, acheta une vierge, puis vécut en paix jusqu'au moment où il quitta ce monde. Ainsi se termine le récit de cette histoire.

J. A. DECOURDEMANCHE.

LES PLUS JOLIES CHANSONS DU PAYS SCANDINAVE

VIII

THORE ET SA SŒUR

Chanson suédoise de l'Ostrogothie

(A. T. Arwidsson, SFs. I. N° 55)

C'est messir' Thore, à sa sœur a d'mandé :
Malfred, ma dame !
« Ne veux-tu t'en aller, te marier ? »
Petit Thore, Thore, couché, écoute.

« Ne veux point m'en aller, me marier :
Car est bien trop petit mon fiancé ! »

« Qu'est-ce donc ça, que ce beau chevalier,
Que chaqu' soir dans ta chambre je vois entrer ? »

« Oh ! ce n'est point, non, un beau chevalier,
Mais ma servante qu'aller et v'nir voyez ! »

« Depuis quand ta servante, la belle Irga,
A-t-ell' les ch'veux taillés en rond comm' ça ? »

« N'a point les ch'veux taillés en rond comm' ça :
C'est bien son bandeau d'or, qu'ell' porte là ! »

« Qu'est-ce donc ça, que ces souliers si grands :
Chaque matin près de ton lit béants ? »

« Oh ! ce ne sont, non, des souliers si grands :
Mais d'ma servante les pantoufles seul'ment ! »

Digitized by Google

« Qu'est-ce donc ça, que ce cheval tout gris,
Qu'à ta port' chaqu' matin je vois se t'nir ? »

« Oh ! ce n'est point, non, un cheval tout gris :
Mais de mon père c'est le poulain petit ! »

« Qu'est-ce donc ça, que cett'lance d'argent,
Chaque matin, à ta fenêtr' brillant ? »

« Oh ! ce n'est point non, un' lance d'argent,
A ma fenêtre, c'est bien l'soleil levant ! »

« Qu'est-ce donc ça, que ce petit enfant,
Chaque matin dans ta chambre criant ? »

Oh ! ce n'est point, non, un petit enfant :
Mais, c'est bien moi de ma harpe jouant ! »

« Qu'est-ce donc ça, qui est si rondelet,
Dessous un manteau rouge, tout d'or frangé ? »

« Oh ! ce n'est rien, non, de si rondelet :
C'est mon p'tit chien, port' la queue en cornet ! »

« Avant qu'ma sœur ne manqu' de fausseté :
Le Sund plutôt se sera desséché !

Avant qu' ma sœur de raisons n' puiss' trouver
Malfred, ma dame !
D'eau l'océan plutôt aura manqué.
Petit Thore, Thore, couché, écoute !

LÉON PINEAU.

Digitized by Google

LES MÉTÉORES

VII

L'ARC-EN-CIEL [1]

§ 68

Un passage des *Métamorphoses* d'Ovide [2] montre que la croyance d'après laquelle l'arc-en-ciel boit les eaux, était répandue chez les Romains :

Nuntia Iunonis varios induta colores.
Concipit Iris aquas, alimentaque nubibus adfert.

(L. I v. 270-271).

Iris, messagère de Junon, nuancée de diverses couleurs, attire les eaux et fournit des aliments aux nuages.

§ 69

D'après une légende batak de l'Australasie, vivait autrefois un magicien qui avait son laboratoire, *pandagan*, loin du village. Il menait là une tranquille vie retirée ; seule, sa nièce, Si Dole, venait le visiter et lui apportait sa nourriture. Elle était jeune et belle et demeurait souvent longtemps près de lui : il arriva que la passion s'éveilla chez le magicien et le conduisit à l'inceste. Alors la sécheresse s'abattit sur le pays et pendant trois ans, il ne tomba pas de pluie.

Les gens savaient ce que cela signifiait et recherchèrent les coupables.

Après de longues recherches, ils découvrirent le couple criminel. La jeune fille qui se tenait devant la maison du magicien avait vu venir les gens et, pressentant une catastrophe, s'était enfuie effrayée à l'intérieur pour chercher la protection de celui qui l'avait entraînée au mal. Les gens attendirent qu'ils se livrassent eux-mêmes pour que la punition fût complète et qu'une pluie fécondante pût tomber, mais en vain. Alors on se decida à abattre à coups de hache les

1. Suite, voir t. XIX, p. 182.
2. *Œuvres*, éd. Merkel, t. II, p. 8. Leipzig, 1897, in-12.

Digitized by Google

Tiangs (poteaux de la maison), pour pouvoir prendre vivants les coupables, lorsque tout à coup, le magicien et la jeune fille se transformèrent en un nuage chargé de rosée et s'envolèrent vers le ciel.

Debuta vit la bonne volonté des gens et fit tomber en abondance la pluie dont on avait été privé si longtemps. Si Dole y apparut comme l'arc-en-ciel et, depuis ce temps, en souvenir de cet évènement, elle revient avec la pluie [1].

IV

LE FEU SAINT-ELME [2]

§ 19

Suivant une tradition rapportée par Arrien, à propos du culte rendu à Achille dans l'île de Leucé dans le Pont Euxin, ce héros apparaît au-dessus du mât ou à l'extrémité d'une vague pendant la veille, de la même façon que les Dioscures (c'est-à-dire le feu Saint-Elme (cf. § 16), avec cette différence que les Dioscures l'emportent sur Achille parce qu'ils apparaissent partout où l'on navigue et sauvent par leur apparition, tandis qu'Achille ne le fait que pour ceux qui approchent de l'île [3].

XIV

LA GRANDE OURSE [4]

§ 19

En général, en Westphalie, la Grande Ourse est considérée comme un chariot. A Ober Thudorf, on raconte qu'elle est menée par le conducteur éternel qui est assis en avant sur la voiture. Jusqu'à minuit, il la conduit en montant, puis il la retourne et la conduit en descendant. Il porte le nom de *Zupdümken*. Aux environs de Paderborn on l'appelle *Supdümeken*, mais on ne sait pourquoi. Une variante de ce nom est *Dümeken* ; la grande Ourse s'appelle le *Chariot* ou le *Chariot du ciel* ; les quatre étoiles qui forment un quadrilatère sont les roues ; les trois étoiles en avant sont trois chevaux ; le conducteur est assis sur celui du milieu. A Barssen, la

1. Bezemer. *Volksdichtung aus Indonesien*. La Haye, 1904, in-8 p. 184.
2. Suite, voir t. XVIII, p. 432.
3. Arrien, *Périple du Pont Euxin*, § 23, ap. *Scripta minora*, éd. Hercher, Leipzig, 1885, in-12, p. 102.
4. Suite. Voir t. XVIII, p. 338.

Digitized by Google

petite étoile près du grand chariot se nomme « le conducteur éternel ». A Glandorf, le Chariot est appelé *Chariot de Pierre*.

On raconte qu'il doit ce nom à ce qu'il a transporté Elie dans le ciel. La petite étoile au dessus du timon est « l'éternel conducteur ».

A Volkringhausen on raconte que les sept étoiles de la Grande Ourse sont les sept jours de la semaine, Notre-Seigneur les a ainsi rassemblées pour qu'on ait toujours une indication du jour où l'on doit se reposer[1].

IX

ORION[2]

§ 15

Orion qui est sur l'Océan, le garant contre les tempêtes[3].

§ 16

Il voit en regardant autour de lui Orion à l'armure dorée (*auro armatum*)[4].

§ 17

Plaute (*Amphitryon*, t. I, 119), donnait le nom de *Jugula* à la constellation appelée *Orion*, par Accius. Elle est composée de trois étoiles qu'on appelle la *tête*, et de deux autres étoiles placées au-dessous, qu'on appelle les *épaules* et qui sont séparées des trois premières par une espèce de cou (*jugulum*), ce qui a fait donner à cette constellation le nom de *Jugula*[5].

A Madagascar, on donne au Baudrier d'Orion le nom de *Této-no-ho-réfy*. « Trois font une toise »[6].

§ 17

Chez les anciens Egyptiens, Orion était appelé *Sah*[7].

1. Kuhn. *Sagen. Gebräuche und Märchen aus Westfalen.* Leipzig, 1859, 2 v. in-8, t. II, p. 87-88.
2. Suite, voir t. XVII, p. 275.
3. Homère, *Odyssée*, ch. V, v. 275.
4. Virgile, *Enéide*, ch. III, v. 517.
5. Varron. *De la langue latine*, L. VII, § 50, à la suite des *Œuvres* de Macrobe, collection Nisard, Paris, 1863, in-8, p. 532.
6. James Sibree, *Madagascar before the Conquest*, Londres, 1896, in-8, p. 79, note 2.
7. Pierret. *Vocabulaire hiéroglyphique*. Paris, 1875, in-8, p. 522.

Digitized by Google

XVIII

VÉNUS[1]

§ 8

Elle portait chez les Grecs le nom de *Hesper*, considérée comme étoile du soir, ainsi qu'on le voit par ces vers d'Homère :

Telle que l'astre, parmi les autres, dans une nuit tranquille, Hesper, qui est la plus belle étoile du ciel[2].

§ 9

Comme étoile du matin, elle portait, chez les Romains, le nom de Lucifer, comme le montrent ces vers de Virgile :

Tel que Lucifer, couvert des eaux de l'Océan, et dont Vénus préfère les feux à ceux des autres astres, élève dans le ciel son disque sacré et dissipe les ténèbres[3] et ceux d'Ovide :

Les étoiles se dispersent et leurs troupes sont rassemblées par Lucifer qui sort le dernier de l'aire céleste[4].

§ 10

Chez les indigènes de la Nouvelle Guinée hollandaise, Vénus considérée comme étoile du matin porte le nom de Sampari. Le début d'un conte nous la montre allant voler dans le jardin de Mangundi et surprise par lui ; ne pouvant s'échapper malgré tous ses efforts, elle n'obtient sa liberté qu'en lui donnant un *marisbon* (fruit du *Callophyllum inophyllum*). Ce fruit jeté dans le sein d'une jeune fille doit la rendre enceinte à son insu[5].

§ 11

Chez les Latins, elle était aussi appelée *Vesperugo* comme on le voit par un vers de Plaute (*Amphitryon*, t. I, 119), cité par Varron :

.... Neque *Vesperugo*, neque Vergiliæ occident.

Ni l'étoile du soir, ni les Pléiades ne se couchent.

Suivant Ennius et Pacuvius, cités par le même auteur, on lui

1. Suite, voir t. XVIII, p. 338. D'après Varron, *De la langue latine*, VII, § 50, les Grecs la désignent aussi sous le nom de *Diesper*.
2. Homère, *Iliade*, ch. XXII, v. 317-318.
3. Virgile, *Enéide*, ch. VIII, v. 612-614.
4. Ovide, *Métamorphoses*, l. II, v. 114-115.
5. Bezemer. *Volksdichtung aus Indonesien*. La Haye. 1904. in-8, p. 408. *Mangundi et Konori*.

Digitized by Google

donnait le nom de *jubar* avant le lever du soleil parcequ'elle étant rayonnante (*jubata*) [1], comme la crinière du lion [2].

§ 12

A Madagascar, Vénus, en tant qu'étoile du matin, est appelée *Fitärikändro* « conducteur du jour » [3].

LES PLÉIADES [4]

§ 22

Les Tamis, peuplade de l'Océanie allemande, donnent aux Pléiades le nom de *Ndam* [5].

§ 23

En Malgache, les Pléiades sont appelées *Kotokéei-miädi-laona*, c'est-à-dire ; les petits garçons se battant sur le mortier à riz [6].

RENÉ BASSET.

1. Varron. *De la langue latine*, L. VII, § 6 : à la suite des *Œuvres* de Marrobe, collection Nisard. Paris, 1863, in-8, p. 509 ; id. L. VII, § 50, p. 532.
2. Varron, *id.*, L. VII, § 76, p. 535.
3. James Sibree. *Madagascar before the Conquest*. Londres, 1896, in-8, p. 79, note 2.
4. Suite, voir t. XVIV, p. 224.
5. Bamler. *Bemerkungen zur Grammatik der Tamisprache*, Seidel, *Zeitschrift für afrikanische und oceanische Sprachen*. V° année, Berlin, 1900, in-4, p. 233.
6. James Sibree. *Madagascar before the Conquest* Londres, 1896, in-8, p. 79 note 2.

Digitized by Google

PETITES LÉGENDES LOCALES

DCVII

LE CARROSSE ENGLOUTI [1]

(*Résumé d'une légende Ardennaise* [2])

Dans la première moitié du siècle dernier (XVIIIe siècle), s'élevait au milieu des terrains tourbeux de l'Ardenne belge, appelés *Fagnes*, le château de Haut-Regard, habité par le baron de B. et sa fille unique, nommée Ursule.

Dur, inexorable envers les malheureux qui se trouvaient sous sa dépendance, le baron se montrait même sans pitié pour les voyageurs, égarés dans les *Fagnes*, qui venaient lui demander leur chemin ou le supplier de leur accorder l'hospitalité pour la nuit.

Un soir d'automne, par un temps épouvantable, un carrosse peint en noir, chevaux noirs, et cocher vêtu de même, s'arrêta devant la demeure de M. de B... Un étranger, enveloppé dans les plis d'un vaste manteau, en descendit et s'en fut demander l'hospitalité au maître de céans.

Le visiteur s'étant heurté à un refus, remonta en carrosse et fit signe à son cocher, qui reprit sa course dans la direction du Sud, où la *Fagne* s'étend sombre comme un gouffre sans fond.

Le surlendemain, des paysans, occupés à essarter une partie de la bruyère, se heurtèrent à une masse, de forme carrée, qu'ils reconnurent bientôt pour l'impériale d'une voiture enlizée dans la vase. Personne à l'intérieur ; le siège du cocher était vide, mais les chevaux gisaient, inanimés, à plusieurs pieds dans la tourbe.

« *C'est le carrosse noir que notre maître a renvoyé il y a trois jours !* « dirent les paysans stupéfaits ; *les deux infortunés qui s'y trouvaient* « *dorment sans doute à côté des chevaux ; ils auront sans doute voulu* « *se sauver et l'abîme les aura engloutis peu à peu* »

Trois années s'étaient écoulées.

Le baron, à la pensée de la catastrophe dont il était la seule

1. Cf. *Revue des Trad. populaires*, XIII, 541.

2. Cette légende a été donnée *in-extenso* par Marcellin La Garde, dans son *Val de l'Amblève*, 4e édit., p. 415 et suivantes.

Digitized by Google

cause, ne cessait de se lamenter. Pour éloigner de son esprit ces tristes pensées, Ursule proposa à son père de se fixer à Aix-la-Chapelle, proposition qui fut aussitôt acceptée avec joie.

Dans sa nouvelle résidence, la jeune fille eut beaucoup d'adorateurs et parmi ceux-ci un jeune gentilhomme breton avait particulièrement attiré son attention. Mais le baron ne pouvait, à la vue de cet étranger, se défendre d'éprouver certains troubles qu'il attribuait à de vagues ressemblances avec le visiteur nocturne des *Fagnes*.

Entre temps M. de B., dans le but d'éloigner sa fille de la société de ce malencontreux étranger, pria celle-ci d'aller passer quelques semaines avec lui à Haut-Regard, dans ses chères bruyères où il avait vu le jour.

Comme on était aux apprêts du départ, la porte du salon s'ouvrit et un domestique annonça : « Le comte de Koëlmarec ! »

C'était le jeune gentilhomme remarqué par Mademoiselle de B, qui venait demander sa main.

Après quelques pourparlers il fut décidé que le mariage aurait lieu à l'entrée de l'hiver.

On était à la fin d'octobre. Ursule et son fiancé proposèrent un voyage de quelques jours à Spa. Le baron fit d'abord quelque opposition à ce projet, mais il finit néanmoins par y acquiescer.

Le lendemain de l'arrivée à Spa, Koëlmarec manifesta le désir de visiter les *Fagnes* dont il avait si souvent entendu parler. M. de B. consentit, quoiqu'avec infiniment de regret, à cette nouvelle fantaisie de son futur gendre.

Ce fut la voiture du comte qui servit à les conduire à Haut-Regard.

Au moment où le carosse arriva en face du château, la nuit était tout à fait venue, le vent soufflait avec violence et la pluie tombait froide et serrée.

Le concierge, averti par le bruit, tenait déjà ouverte la porte. Grand fut son étonnement de ne pas voir le carrosse entrer dans la cour, de le voir, au contraire s'éloigner au milieu de la bruyère, puis se perdre dans l'ombre.

Mais quelle ne fut pas la terreur des paysans lorsqu'ils apprirent, le lendemain, qu'une voiture de *même forme* et de même *dimension* que celle qui avait été engloutie trois ans auparavant, venait d'être aperçue dans le tourbier... Ils se hasardèrent à aller la retirer. Elle n'était *pas vide cette fois !...*

Le corps du baron de B. s'y trouvait enfermé ; ses yeux sortis de leurs orbites, annonçaient qu'il avait soutenu contre la mort une lutte désespérée.

Digitized by Google

Quant à Ursule et à son fiancé, le mystère le plus impénétrable a constamment régné sur leur sort.

Le lieu du sinistre a conservé le nom de « *Fosse du Baron* ».

Les gens de la bruyère expliquent ainsi l'évènement : « C'était le « spectre de l'étranger[1] qui était revenu pour châtier l'inexorable « baron en le faisant périr de la même mort ; et sans doute qu'il a « emporté Ursule dans l'autre monde. »

DCVIII

LA BELLE ROCHE

(*Légende ardennaise*)

Entre Aywaille et Douxflamme, on admire l'énorme masse pierreuse désignée sous le nom de Belle Roche.

Cette roche est habitée par une espèce de nymphe, de naïade, brillant d'une éternelle jeunesse, qui ne se montre qu'une fois l'an, quand le temps est beau, dans la nuit du 1er mai ; elle vient se baigner dans l'Amblève, vêtue d'une longue robe blanche, couronnée de fleurs de nénuphar, de renoncule et de myosotis. Ce serait la fille d'un seigneur dont le château dominait Belle Roche, qui, éprise d'un jouvenceau qui la repoussait par excès de vertu, se serait par désespoir précipitée dans l'Amblève, d'où elle n'aurait pas été retirée.

Quoiqu'il en soit de son origine, il est certain qu'elle est gardienne d'un trésor, qui surpasse les richesses de tous les Rois et de tous les Empereurs réunis et que ce trésor appartiendra, avec sa main et son cœur, au jeune homme de l'âge de vingt à vingt et un an, qui parviendra à toucher un des pans de sa robe pendant une de ses rares et nocturnes apparitions. Une condition est requise pour pouvoir l'approcher : le jeune homme doit être aussi vertueux, aussi pur qu'elle est belle.

Et voilà pourquoi l'Elfe continue à habiter la Belle Roche et à garder son trésor et sa virginité, malgré les nombreuses tentatives faites pour arriver jusqu'à elle et la surpendre...

(MARCELLIN LA GARDE. *Le Val de l'Amblève*, p. 242, 243.)

DCIX

LES TEMPLIERS

Sur le littoral belge, où cet ordre religieux et militaire possédait,

1. On le croyait mort et enseveli lors de la première catastrophe.

Digitized by Google

des biens et des dîmes, on dit que les Templiers disparurent en une nuit.

ALFRED HAROU.

MARQUES DE PROPRIÉTÉ

XIX

AU SOUDAN (région du Tchad oriental [1])

Il est difficile de considérer le centre Africain comme un pays d'élevage, tout au moins en ce qui concerne le bassin du Congo, et la majeure partie de celui du Chari. Ces régions sont en effet le domaine des Tsétsés qui s'y rencontrent en abondance. De plus elles sont soumises à un régime climatérique à périodes excessives et prolongées soit de sécheresse, soit d'humidité, aussi funestes aux troupeaux l'une que l'autre. Les habitudes acquises des Indigènes en font foi. Les Noirs de ces pays sont pêcheurs, chasseurs, agriculteurs, sédentaires; mais nulle part, ils ne montrent aucun goût pour l'élevage.

Chez les Fétichistes, le bétail n'est représenté que par l'homme, le chien, le cabri, de rares moutons ou quelques chevaux aux environs du 9me parallèle. Chez aucune tribu, on ne trouve de coutumes commerciales, sociales ou religieuses, capables d'inciter le Noir à élever du bétail dans un autre but qu'une utilité matérielle. Même le cheval, qu'on ne mange point, est élevé surtout parce qu'il devient la garantie la plus certaine de la liberté de son propriétaire : un cheval ne sert au Sara qu'à fuir ; un seul animal lui suffit donc, d'autant plus qu'à certaines époques, il aurait plus de difficultés pour en nourrir un plus grand nombre.

Il faut reconnaître que dans de pareilles conditions la nécessité des marques distinctives est bien problématique. Elles ne sont utiles en effet qu'en cas de contestation ; c'est en somme assez rare. Le Nègre

1. Le Dr Decorse a recueilli sur cette région des renseignements de tous genres au cours de la fructueuse mission, dit Chari-Tchad, qu'il a dirigée avec M. Chevalier. La présente note fournit des documents nouveaux sur certains usages des populations soudanaises. M. G. D.

Digitized by Google

ne devient guère voleur que lorsqu'il se civilise. De plus, son genre de vie est assez peu susceptible de développer chez lui l'habitude du vol, accompli autrement que comme conséquence inéluctable, ou comme motif d'un acte d'hostilité. Chaque famille se tient et forme un groupe qui s'isole. Les villages eux-mêmes s'écartent les uns des autres. Quant aux différentes tribus, elles ont toujours eu le plus grand soin d'éviter les points de contact, et de créer autour d'elles une zone déserte de neutralité.

Un vol ne peut donc guère être que local ; et le nombre des animaux est si restreint, sauf parfois pour les poulets, que la preuve du larcin serait trop facile à faire. Au surplus les animaux eux-mêmes se prêtent mal à l'enlèvement. Par tempérament, chèvres et moutons s'éloignent peu des habitations, les jeunes en particulier ; aussi les mères reviennent-elles d'elles-mêmes et les mâles les suivent. La surveillance et le contrôle sont aussi singulièrement simplifiés par l'habitude qu'ont bêtes et gens de dormir sous le même toit. Enfin il serait injuste de refuser à un indigène cette perspicacité qu'on accorde à nos paysans. Le Noir est observateur, physionomiste, par atavisme et par nécessité ; où un étranger fait erreur, le propriétaire ne se trompe pas.

Aussi chez les Kerdys[1] ne trouve-t-on pour ainsi dire aucune marque de propriété.

C'est seulement chez les Musulmans que cette pratique se généralise, parallèlement au développement plus ou moins considérable de l'élevage.

Au Bagirmi, par exemple, où le bétail est peu nombreux, les marques distinctives sont rares. Au Tchad, au Kanem au contraire, pays à bœufs et à moutons, elles sont d'usage beaucoup plus répandu.

Ce qui les caractérise presque toutes, c'est le soin qu'elles prennent à se dissimuler. Il semble certain que les marques, aussi peu apparentes que possible, cherchent à rester secrètes, et connues seulement de celui qui les a pratiquées. On les trouve principalement aux oreilles, aux cornes et dans les plis cutanés.

Aux cornes, ce sont de toutes petites entailles transversales, minuscules, creusées à la sortie du plan céphalique, dans un endroit que cachent encore les poils du front.

Aux oreilles, ce sont des encoches marginales, assez petites pour passer inaperçues lorsque l'oreille est velue. Parfois cependant

1. Kerdy-Kirdy-Fertit-fétichistes.

Digitized by Google

l'indigène enlève, comme à l'emporte-pièce, un ou plusieurs morceaux du pavillon, de tailles variables et de formes déterminées.

Les marques cachées dans les plis cutanés sont plus intéressantes. On les exécute au moyen d'un petit couteau dont on fait chauffer la lame. Elles affectent toutes ou presque toutes les apparences de caractères arabes plus ou moins déformés. Il ne nous est pas possible d'affirmer si les caractères que nous avons remarqués avaient une signification réelle. D'ailleurs même chez les Arabes plus ou moins authentiques, l'individu sachant écrire est un phénomène des plus rares. Aussi croyons-nous qu'il faut chercher l'origine de cet usage dans les pratiques religieuses des fekirhs et des marabouts. Le Koran en macération, en cataplasme ou en pilule, est le remède le plus efficace de la pharmacopée : c'est la panacée, le principe protecteur et symbolique de toute amulette qui se respecte. Aussi est-il vraisemblable que l'indigène crédule, tout en choisissant pour ses animaux, commes marques de propriété, les simulacres de caractères sacro-saints, leur attribue du même coup quelques vertus préservatrices, effectives, à bon marché.

Ce qui tendrait à justifier cette opinion, c'est qu'un même propriétaire ne reproduit pas constamment le même signe pour tous ses animaux. Si bien que la simple inspection et la connaissance d'une marque ne suffisent pas, en toutes circonstances, pour déterminer le possesseur. L'Indigène réserve toujours quelque tour de sa façon, montrant qu'il n'attache pas une importance capitale à une marque le plus souvent facile à imiter. Il a beaucoup plus confiance en son œil, dans la précision de son flair, si l'on peut dire, dans la finesse de sa perspicacité. Il s'en rapporte aussi beaucoup à ses bêtes elles-mêmes. Pour les retenir, il utilise tous leurs instincts, surtout celui de la maternité. Il est général de voir chaque soir rentrer sans guide au bercail les troupeaux qui dans le jour paissaient plus ou moins confondus : le maître se tient à la porte de la case et compte son bien ; les membres de la famille, éparpillés, font la police ; jusqu'aux bambins qui prennent plaisir à poursuivre et à taquiner cabris et agneaux pour les faire rentrer au logis commun où bêtes et gens s'enfermeront la nuit.

Dans presque toutes ces cases, à la fois demeures et étables, on trouve suspendus au plafond, ou accrochés à la muraille en seccos, des tablettes ou des lambeaux de papier, où se lisent à demi des versets du Koran. Mais il est bien difficile de dire si ces amulettes doivent protéger plus spécialement l'homme ou bien l'animal. Une seule fois à Djimtilo, près du Tchad, nous avons remarqué sur une vieille planche encastrée dans la carcasse d'une porte en paille, la

Digitized by Google

vague figuration peinte de quelque chose qui ressemblait à la main préservatrice de la bonne Fatma.

Quoique nos investigations n'aient pas été en somme très fructueuses, nous pouvons cependant affirmer que l'usage des marques de propriété, appliquées sur les animaux, doit remonter chez les Musulmans à des traditions ancestrales, et qu'il se généralise chez les Islamisés, en même temps que l'Islam s'installe.

Il répond en tous cas à un besoin inné chez des gens faisant partie d'une collectivité dont l'état social est assez élevé pour que l'individu en soit arrivé, non seulement à craindre le vol, mais encore à espérer justice, dans le cas où quiconque porterait atteinte à sa propriété.

Dans ces contrées, où la traite se fait encore, le logis et le bétail ne constituent pas à eux seuls toute la propriété. Le bétail humain entre aussi en ligne de compte. Le traitant *ès-Snoussi* par exemple élève de l'homme, comme un Morvandiot élève du bœuf. Aussi avons nous trouvé, parmi les tatouages, que portent beaucoup de gens, certaines cicatrices qu'il est possible d'interpréter, sinon toujours comme une marque infamante de servitude, du moins comme un signe de vasselage accepté de gré ou de force. C'est ainsi que les gens de Raba, même ses fils, portent sur les joues trois incisions presque verticales surmontant une autre cicatrice en travers. Les gens de Fadel-Allah, son fils aîné, se reconnaissent au même tatouage, mais portent en outre, à la racine du nez, une cicatrice angulaire à sommet inférieur divisée par une bissextrice. Ceux de Babeker portent sur la joue une sorte d'H horizontal.

Les esclaves n'avaient pas seuls ces marques de propriété, ces signes de servitude. Les portaient aussi tous les individus qui formaient la « gens » des chérifs, des cheikhs, et des grands personnages musulmans à l'époque de leur splendeur.

S'il n'était pas imprudent de se baser sur des indices aussi incertains, on en pourrait déduire que les esclaves, ainsi que les « clients », n'avaient pour leurs maîtres qu'une fidélité très relative.

On pourrait même chercher là des arguments pour discuter de la Fidélité chez l'Homme et chez la Bête.

Mais craignons la paradoxe, et bornons-nous à noter que pour l'Homme la marque de propriété est un fait général ; tandis que pour le bétail cette coutume souffre bien des restrictions.

Constatons aussi que le besoin de départir son bien, semble

Digitized by Google

devenir plus impératif à mesure que la civilisation s'élève ; et nous aurons tiré toutes les conclusions compatibles avec la simple observation de faits qui demanderaient à être mieux connus.

Dr J. Decorse.

PÈLERINS ET PÈLERINAGES

CIX

LE PARDON DE SAINTE-ANNE D'AURAY

Si l'on manquait à sa promesse d'aller au pèlerinage de Sainte-Anne, on serait forcé de l'accomplir après sa mort, avant d'entrer au Paradis. L'*anaon* (âme) devra faire alors le voyage dans son cercueil, qui ne s'avancera que d'une fois sa propre longueur par an. (Plougras-Guerleskin).

CX

AR BAZ VELERINDJ

Ceux qui vont en pèlerinage à un sanctuaire quelconque doivent, les femmes aussi bien que les hommes, faire la route en s'appuyant sur un bâton blanc que l'on orne parfois de petites sculptures. (Guerleskin).

CXI

LES ENFANTS ET SAINT ROCH

A Plestin, on pose les enfants sur une pierre de la chapelle de Saint-Roch et cela les fait marcher.

CXII

SAINT GONVERN

Saint Gonvern à Penvenan guérit les coliques. Un homme qui en s'en moquant s'était mis à faire des singeries dans la chapelle du

Digitized by Google

saint fut pris de coliques épouvantables en rentrantchez lui et elles ne passèrent que quand il alla demander pardon au saint.

CXIII

FONTAINE ET CHAPELLE DE SAINT-TRÉFEUR

Près de Guerleskin se trouve la chapelle en ruines de Saint-Tréfeur (Tremeur); elle est entourée d'une enceinte en pierres assemblées sans autre ciment que la terre. C'est le diable qui a construit cette enceinte. Saint Tréfeur guérit du mal de tête et d'un peu tous les autres. Les jeunes filles vont jeter des épingles dans la fontaine qui se trouve au bas de la chapelle pour savoir si elles se marieront dans l'année. Le pardon de St-Tréfeur a lieu vers Pâques.

YVES SÉBILLOT.

CXIV

SAINT ROCH A BLAIN (*Loire-Inférieure*)

Dans la Loire Inférieure, à Blain, l'église est dédiée à Saint Laurent, mais *la chapelle St Roch* attire un certain nombre de pèlerins dans tous les temps, surtout quand les épidémies et les épizooties sévissent. On y vient pour obtenir la guérison de la fièvre. Le pèlerin coupe une branche de genêt, en forme de petit balai; et il doit, après avoir fait des oraisons, balayer la chapelle d'un bout à l'autre. Elle est bâtie sur le rocher des *Pierres-Folles*.

(Archives départementales à Nantes. — *Pouillé du diocèse de Nantes*, note ajoutée par l'archiviste, M. Léon Maître).

CXV

LE MAL SAINT-MALO

J'ai remarqué dans l'église de Balazé (canton est de Vitré) une petite statue de saint Malo. Elle est en très grande vénération dans le pays. On vient jusque de la Mayenne (qui d'ailleurs n'est pas loin) invoquer le saint contre le mal auquel on a donné son nom. Une bonne femme m'a expliqué qu'un enfant avait le mal Saint-Malo, quand son corps et sa figure se violaçaient. (Serait-ce une sorte de typhus infantile?) Voici comment on procède. On fait faire une neuvaine par neuf enfants, qui vont prier le saint, et déposent, soit au pied de sa statue, soit entre ses mains, un ruban violet. Les

Digitized by Google

étrangers laissent parfois un ruban bleu, mais c'est manquer un peu au rite traditionnel.

HENRI DE KERBEUZEC.

CXVI

LA SAINT-GEORGES A DISERTINES (Allier)

Le saint patron est tout spécialement invoqué contre les gelées. Sa fête se célèbre en grande pompe dans le pays vignoble des environs de Montluçon, à Disertines; à Marmignolles, à Hure.

Dans plusieurs paroisses, et avant la messe qui se chante au jour de sa fête, l'on adjuge au plus offrant et dernier enchérisseur, le droit d'offrir « *la serviette* » à Monsieur Saint-Georges, et plus d'une fois, ces enchères dépassent vingt francs.

Avant de porter Saint-Georges à la procession, une jeune fille choisie par l'adjudicataire prend la fine serviette que lui offre ce dernier, elle en essuie d'abord les pieds du Saint, puis la procession se met en marche aux cris de : *Vive Monsieur Saint-Georges, nos vignes n'ont pas gelées* (sic), *vive Monsieur Saint-Georges ;* et les chanteurs répondent : *Sancte George, ora pro nobis.*

De retour, et avant de rentrer à l'église, on dépose la statue du Saint sur la place, devant un grand bassin rempli du meilleur vin, et la jeune fille avec l'adjudicataire de la serviette, s'empressent de laver les pieds de Monsieur Saint-Georges, puis les jambes et les sabots du cheval sur lequel il est monté ; tout le monde s'est agenouillé à ce moment, puis l'on rentre à l'église, on y chante vêpres, et le soir l'on boit et l'on danse beaucoup, aux vivats mille fois répétés de : *Vive Monsieur Saint-Georges.*

Mais si les vignes ont gelées au printemps, personne ne se présente aux enchères de la serviette, le jour de la fête, et pourtant, quatre jeunes gens de la paroisse ont descendu le Saint pour le porter à la procession qui va avoir lieu ; elle se fait sans enthousiasme, pas un seul vivat ne se fait entendre, la foule devient houleuse, et quand elle défile devant la statue, chacun lui dit ironiquement : *Fazez ly don vaire son n'ouvrège à què M'sieu Saint-George* ».

Puis avant de rentrer à l'église, on approche un grand baquet d'eau, et on essuie les pieds de m'sieu Saint-Georges, avec un chiffon de toile grossière, et enfin, on crie à tue-tête : *Ouessè ben bon pre ly, co saint, o, la laissi jaler nouté vignes !*

FRANCIS PÉROT.

Digitized by Google

LE FOLK-LORE DE LA TOURAINE

VIII

COUTUMES SE RAPPORTANT AUX DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE L'ANNÉE

La Saint-Jean

La veille de la Saint-Jean (24 juin), lorsque la nuit est arrivée, chaque hameau, chaque bourgade a son feu de Saint-Jean. Tous les habitants y contribuent en apportant chacun un fagot. La plus âgée des personnes présentes allume le feu et prend la tête de la ronde que l'on danse autour du foyer en priant. Après quoi, les anciens se chauffent les reins pour se préserver des douleurs rhumatismales ; les jeunes gens sautent à pieds joints par dessus le brasier ; ils enlèvent les jeunes filles dans leurs bras et les passent au-dessus de la flamme. S'il y a des cerises de mûres, ils leur en offrent un bouquet qu'ils ont préalablement passé par le feu. Les ménagères jettent les pierres dans les cendres chaudes pour avoir de belles raves. Puis, quand tout est éteint, chacun se retire, emportant un tison qui préservera de l'orage, si l'on en fait brûler un peu dans la cheminée quand on entend gronder le ton nerre. (Tournon-Saint-Pierre, Bossay).

Le bois nécessaire au feu de la Saint-Jean est ramassé par les gamins qui, toute la journée, vont par bandes, avec une voiture à bras, de porte en porte réclamer un fagot. Autrefois, il n'y avait qu'une jeune fille qui pût allumer ce feu. On fait trois fois le tour du brasier, au moment où il est le plus ardent : on est sûr ainsi de n'avoir pas de furoncles de toute l'année. (Cormery).

Tout différents des brandons, ces feux, qu'on alimente exclusivement d'herbes à l'odeur forte, ont pour but de faire fumer les bestiaux afin de les préserver des maladies.

On y amène les bœufs, les vaches, les chèvres et on leur en fait faire plusieurs fois le tour. (Mareuil, Courçay, Chédigny).

Dans certaines localités, le feu de la Saint-Jean est, pour ainsi dire, officiel.

A Saint-Pierre-des-Corps, près de Tours, le conseil municipal vote une somme pour acheter le bois nécessaire ; et c'est le curé qui vient, avec la bannière et la croix, bénir le bûcher et l'allumer. De même à Cinq-Mars, à Chaumussay, à La Guerche.

Digitized by Google

Toute personne qui monte sur un cerisier le jour de la Saint-Jean est sûre qu'il lui arrivera malheur ; si quelqu'un fauche, son daille (sa faulx) le coupera. (Preuilly).

La veille de la Saint-Jean, il faut couper les verges qui servent à conduire les bêtes, mais avant soleil levé ; et il faut en planter sur le fumier afin que le feu ne s'y mette.

Dans le feu on jette des pierres afin d'avoir des raves.

On ne manque pas non plus d'en emporter une *bue* (un tison) qui, conservé sous le chevet du lit, préserve de toutes sortes de maux et surtout de la foudre. (Preuilly, Loché, Chinon).

Le soleil danse à son lever le jour de la Saint-Jean.

Il ne faut pas avoir de poules qui couvent à la Saint-Jean ; cela porte malheur : le maître de la maison mourrait. S'il s'en trouve, les femmes ont bien soin d'enlever les œufs, vers 10 heures du soir ; à l'occasion elles les prennent dans leur lit et les remettent le matin à la première heure. (Nouâtre, Tournon St-Pierre).

S'il tombe de l'eau le jour de la Saint-Jean, il n'y aura pas de noix : elles brûlent dans l'arbre. (Chinon).

La veille de la Saint-Jean on allume de grands feux autour desquels on danse : c'est faire la « *jouénaie* » ou « Johannée ». (Chinon, Loché, Courçay, Nouâtre).

A Charnizay, Obterre, quand le feu était tombé, quelqu'un s'avançait et prenant de la braise dans une pelle en jetait vers les quatre points cardinaux en disant : Ceci est pour mon champ de tel endroit ! Cela pour le champ d'un tel autre endroit !

Autrefois, on portait les charbons ardents dans les étangs et les mares pour en désinfecter les eaux. A la Chapelle-Blanche, on en jette dans les fosses pour empêcher la *canetée* [1] de pousser.

Quand le feu s'éteint, c'est à qui sautera par dessus le brasier.

Les enfants attachent au bout de longues perches, des baguettes de coudrier (à Chaumussay), des fruits qu'ils passent à la flamme et mangent ensuite : cela fortifie les enfants débiles. On en conserve comme remède contre le mal de dents. (Loché, Bossay, Ligueil).

A Preuilly, les feux de la Saint-Jean s'appellent des « chalibaudes ». C'est au plus vieux des assistants que revient l'honneur de les allumer. Autour du feu jeunes gens et jeunes filles dansent en une ronde bruyante. Puis, quand la flamme est un peu tombée, on saute à qui mieux mieux par dessus le brasier : à fin de se prémunir de la fièvre durant tout le courant de l'année ; enfin, on charge les

1. La *Canetée*, herbe aquatique, à feuilles petites et lentiformes, ainsi appelée parce que les canards en sont très friands.

Digitized by Google

cendres de pierres et de cailloux : cela pour s'assurer contre les maléfices des sorciers. (Communiqué par M. E. Pilet).

Les femmes jettent dans le feu de la Saint-Jean une pierre sur laquelle elles font une croix, pour que la Sainte Vierge vienne s'y asseoir. (La Chapelle-Blanche).

Avant de s'en aller chacun doit ramasser deux tisons ; l'un qui, mis dans le puits l'empêchera de tarir ; et l'autre, que l'on conserve dans la cheminée, pour préserver de la foudre (Nouâtre).

A minuit juste, la fougère a de la graine et le trèfle cinq feuilles.

On va en chercher avec des serviettes et des cierges bénits ; mais il faut bien saisir le moment, quand l'heure sonne : autrement les chênes vous écrasent et les démons *vous galopent*.

La fougère grainée est bonne pour bien des maladies ; elle fait trouver la fortune.

Le trèfle à cinq feuilles fait trouver des filles à son goût et gagner au jeu. (Courçay).

Le jour de la Saint-Jean, on vient à Chédigny faire dire des évangiles pour les moutons.

Pour rendre les arbres fertiles, on leur met un « lien » de paille autour du tronc. (Reignac).

La veille de la St-Jean, on étend sous les animaux de la fougère mouillée que l'on allume : cela les préserve des maladies. (Ligueil).

L'eau prise ce jour-là à la fontaine avant le lever du soleil — d'autres disent à minuit juste — et employée à chauler les semences est spécifique pour empêcher les blés de noircir ; elle guérit tous les maux d'yeux.

Les cordons de vigne arrosés de cette eau n'ont rien à craindre des rats.

Cette eau se conserve toute l'année. (Tours, Cormery, La Guerche).

La Transfiguration de N.-Seigneur (6 août).

Le prix du blé sera selon le vent qu'il fait ce jour-là : les différentes heures de la journée correspondant aux douze mois de l'année.

La Bonne Dame d'août

Pour que les poules pondent deux fois par jour, il faut les mettre couver et faire éclore les poussins entre la Bonne-Dame d'août et la Bonne-Dame de Septembre.

La St-Denis (3 obtobre).

S'il pleut, ou si le temps est couvert, il ne faut pas chauler les blés ce jour-là : le blé serait noir.

Digitized by Google

Au contraire, s'il fait beau, si le temps est clair, c'est le moment de chauler, on est sûr d'avoir du beau blé.

La Toussaint

A la Toussaint, il faut *étrenner* quelque chose : sinon cela porte malheur.

Noël

La veille de Noël, à minuit si l'on tire trois coups de fusil contre une croix, il arrive une poule noire qui pond des œufs d'or. (La Chapelle-Blanche).

Pendant l'élévation de la messe de minuit, l'âne et le bœuf se mettent à genoux. Malheur à celui qui voudrait les voir : il en mourrait ! On en a des exemples. (Courçay).

Cette nuit-là on donne double ration aux bestiaux : on les fait « réveillonner ». (Chinon. Bossay).

Avant la messe de minuit on casse des fouaces marquées d'une croix en-dessous. Celui qui a la croix paie la fouace.

Après la messe on fait le réveillon. (Courçay).

Depuis Noël jusqu'au premier janvier on ne donnait pas de feu à ceux qui en manquaient : cela faisait mourir le maître de la maison. (Bossay).

Il ne faut pas filer la veille de Noël : on aurait des « igneaux badins » (bancals) (Chinon).

On conserve du charbon de la bûche de Nô. En temps d'orage, on en met un morceau dans le feu pour écarter la foudre. (Bossay).

Dans la nuit de Noël, il ne faut pas aller dans l'écurie où sont les bœufs et les vaches : cela porte malheur.

Une fois, un homme étant allé voir à ses bœufs au moment de la messe de minuit, les trouva à genoux et disant :

« Berà ?
« Châtain ! »
« Que ferons-nous demain ? »
« J'porterons nout' mait' en terre » !

Et, de fait, le bonhomme mourut presque sur-le-champ. (Preuilly-Chédigny).

Quand on boulange la veille de Noël, on fait le « pain de Nau ». C'est un petit pain, déjà cuit dans la huitaine précédente et qu'on met au milieu de la pâte d'un gros pain où il recuit comme au bain-marie. Il est très sec et peut se garder toute l'année. On le conserve suspendu au plafond. Il a la propriété de faire délivrer les vaches. (Chinon. Courçay. Céré).

Digitized by Google

S'il fait noir pendant la messe de minuit, il y aura beaucoup de noix. Elles seront les unes sur les autres, puisqu'elles ne voient pas clair pour se placer. (Chinon).

On ne manque pas, la veille de Noël au soir, de placer dans le four de la cheminée, une bûche énorme qui brûle toute la nuit et quelquefois le jour suivant. C'est, dit-on aux petits enfants, pour réchauffer le père Noël et le petit Jésus qui viennent sur le coup de minuit rendre visite à chaque foyer. (Loché).

A Chédigny, on balaie soigneusement le foyer et on met auprès de la bûche un plat d'eau et une serviette bien propre, pour que la Sainte Vierge puisse venir laver son nouveau-né et le réchauffer.

Il ne faut pas *siccoter* (remuer) la bûche sous peine d'avoir des furoncles au derrière. La même chose arrive aux femmes qui n'ont pas fini leur *poupée* (quenouille) à ce moment là.

La bûche, qu'on appelle « Trefau », doit être assez grosse pour durer trois jours, ou neuf jours. (Nouâtre. Ligueil. Chaumussay).

On la promène dans les carrés du jardin afin d'empêcher les *loches* (limaces) et les insectes de ravager les plantations. (Courçay. Nouâtre).

Le gui l'an neuf

A Tours, le 31 décembre au soir, les gamins en bandes parcourent les rues et, s'arrêtant aux portes des magasins (confiseries, épiceries, etc.) ils chantent :

Le gui l'an neuf demande
Si vous voulez donner
Quelque petite offrande :
Nous saurons bien la manger !
Le gui l'an neuf (bis) !

Malheur à ceux qui ne leur donnent rien !

LÉON PINEAU.

LES RITES DE LA CONSTRUCTION

XL

LA PIERRE D'ANGLE

Quand on se construit une maison dans le nord du pays trécorrois, on place assez souvent à un angle une pierre avec

Digitized by Google

J ✝ H S

(qui figure sur une vieille maison à Louanec, avec la date de 1515) ou J ✝ S, ou quelquefois la même inscription avec un Saint-Sacrement de chaque côté. Le curé vient la bénir.

Quand la maison est achevée, le curé vient de nouveau et bénit chaque pièce. (Penvenan.)

YVES SÉBILLOT.

XLI

LES CHATS ET LA PREMIÈRE PIERRE

On vient d'exécuter certains travaux au vieux château de Saint-Germain, dont la première pierre fut posée, comme on sait, par Charles V en 1345. On sait aussi que François Ier transforma le château de 1525 à 1547. Il y avait, à cette époque, une tradition. Pour qu'une construction nouvelle fût durable, il fallait qu'on introduisit, *sinon dans la première, du moins dans les premières pierres des nouveaux bâtiments, un chat vivant.*

Or, les travaux de réparation du château ont fait mettre à jour, récemment, la pierre de taille au milieu de laquelle on a trouvé, en parfait état de conservation, le chat enfoui en 1547. Absolument préservé du contact de l'air, le pauvre animal est resté intact avec sa fourrure, dans une pose tout à fait héraldique, la gueule ouverte, les dents saillantes, les pattes écartées, les griffes hérissées.

Ce chat du seizième siècle est évidemment le seul de son espèce. Aussi a-t-il été enfermé dans une cage de verre dans une des pièces servant de débarras au service de l'architecture.

(*Petit Bleu* (Bruxelles), N° du 24 août 1904.)

XLII

LES NAINS CONSTRUCTEURS D'ÉDIFICES

Aux environs de Bruxelles, on prétend que l'Eglise de Crainhem (Brabant) fut édifiée en trois nuits par les « *Kabotermannekens* » (nains).

Certains assurent aussi que l'Hôtel-de-Ville de *Louvain* (Brabant) n'a pas d'autre origine.

XLIII

LES DRAGONS DANS LES CONSTRUCTIONS

La ville de Kythnos (archipel grec) était construite avec des pierres extraordinairement grosses. *C'est la maison du dragon*, disent

Digitized by Google

les habitants. Les gens superstitieux *attribuent les murs cyclopéens à des dragons dorés d'une force capable d'arracher des arbres gigantesques et de soulever d'énormes quartiers de rochers.* La légende de Polyphème se retrouve donc à Kythnos.

(*Bull. soc. roy. belge de Géograph.*, 21, 444).

XLIV

MAISONS CONSTRUITES LE DIMANCHE

« Qui bâtit à une maison le dimanche, y attire à jamais souris et « rats, puces et punaises ».

(Coremans. *L'année de l'ancienne Belgique, dans les Bullet., Com. roy. d'histoire, 1re série*, t. VII, p. 53).

XLV

FROMENT EMPLOYÉ AU LIEU DE MORTIER

Le château de Wondelghem (Flandre Orientale), commencé en 1369, était connu sous le nom de « du Pavilléon ».

Une tradition populaire veut qu'on *se servit pour sa construction de froment au lieu de chaux.*

(*Annales de l'Acad. d'archéol. de Belgique*, XVII, p. 221).

ALFRED HAROU.

XLVI

LE SACRIFICE DU LOUP

Lorsque Mouley Isoura'il, sultan du Maroc au commencement du XVIIe siècle eut bâti un palais à Miknâsa (Mequinez). « Il en fit la dédicace par le sacrifice d'un loup qu'il égorgea à minuit Mynuit sous la principale porte, au milieu de laquelle il fit enterrer la teste de cet animal par quelques Chrestiens, et le lendemain, il en fit faire de mesure du corps par quelques noirs hors les murailles du Chasteau [1] ».

RENÉ BASSET.

1. Mouette. *Histoire des Conquestes de Mouley Archey.* Paris, 1683, in-12, p. 183.

Digitized by Google

PETITES LÉGENDES CHRÉTIENNES

LXI

UNE CANONISATION POPULAIRE

M. de la Guéretrie est un curé de la paroisse St-Martin-de-Vitré, qui a laissé une mémoire très populaire. L'on m'a raconté qu'une demoiselle, qui souffrait beaucoup de la fièvre, s'étant mise à son balcon pour voir le convoi funèbre de M. de Guéretrie, et ayant invoqué ce bon prêtre, fut guérie aussitôt. Bien plus, les fossoyeurs, ayant déblayé la terre pour construire le tombeau de granit que l'on voit encore dans le cimetière de Vitré, aperçurent M. de la Guéretrie à genoux dans sa fosse et priant. Ils en avertirent son successeur, qui répondit : « Cela ne fait rien, recouvrez la tombe ; ça coûterait trop cher à la ville de Vitré pour le canoniser. Franchement nous n'avons pas le moyen. »

HENRI DE KERBEUZEC.

LES ONGLES [1]

§ 46

Un proverbe Souahili dit :

Celui qui laisse croître ses ongles trop longs, semble désirer pour lui-même une maladie [2].

§ 47

Chez les Naïres de l'Inde, les ongles des mains étaient très longs pour montrer qu'ils étaient nobles et ne pouvaient travailler comme les autres hommes [3].

1. Suite, voir t. XIX, p. 392.
2. Velten, *Sitten und Gebräuche der Suaheli*, Gœttingen, 1903, in-8. p. 352.
3. Huyghen van Linschoten, *The voyage to the East Indies*, éd. de la *Hakluyt Society*, t. I, Londres, 885, in-18, ch. XLII, p. 282.

Digitized by Google

§ 48

Chez les Grecs, suivant une croyance populaire combattue par Plutarque, on s'imaginait que les ongles crochus étaient la cause des ulcères d'intestins [1].

§ 49

Dans une des aventures de Kalevide, le héros de l'épopée esthonienne du *Kalevipoeg*, il trouve un chapeau fait d'ongles qui doit accomplir tous les souhaits de celui qui le possède. En effet, quand une des jeunes filles surnaturelles qu'il a rencontrées le met sur sa tête, elle devient, à volonté, immensément grande. Lui-même, en ayant fait l'expérience, devient, sur son souhait, démesurément petit et recouvre sa taille quand le chapeau est enlevé de dessus sa tête [2].

§ 50

Si le Vendredi Saint, on coupe, au lever du soleil, les ongles des mains et des pieds en les entrecroisant, on ne souffrira pas du mal de dents pendant toute l'année [3].

§ 51

D'après une superstition de Westphalie, les sorciers juifs avaient des pratiques particulières. Si par exemple, l'un d'eux trouvait les ciseaux avec lesquels, peu auparavant, quelqu'un s'était coupé les ongles, il lui suffisait de prendre cet instrument dans sa bouche et de le sucer aussitôt, il suçait par dessous les ongles tout le sang du possesseur des ciseaux [4].

RENÉ BASSET.

1. Plutarque, *Symposiaques*, Livre II, Question VII, § 2.
2. Kirby. *The hero of Esthonia*. Londres, 2 v. in-4. 1895, t. I, p. 91-92.
3. A. Kuhn. *Sagen, Gebræuche und Mærchen aus Westfalen*. Leipzig, 1859, 2 v. in-8, t. II, p. 134.
4. A. Kuhn. *Sagen. Gebræuche und Mærchen aus Westfalen*, t. II, p. 189-190.

Digitized by Google

REDEVANCES FÉODALES

XIV

EN ANJOU

Les vieilles coutumes féodales ci-après existaient encore au XVIIIe siècle dans la région baugeoise.

On lit dans un acte authentique intitulé : *Remembrances et tenues d'assises de la baronnie de Beauvau*, du 3 juillet 1758, que les habitants de Beauvau, en compensation du droit qui leur était accordé de faire pacager leurs bestiaux dans une prairie dépendant du marquisat de Jarzé, étaient tenus « lorsque eux ou « leurs enfants se marieront, de payer la somme de cinq sols, trois « billes de bois ou épleures, et un chapeau de fleurs de violettes et « trois couplets de chansons qui se doivent chanter par l'espouse « le lundy des festes de Pasques, dans ledit pré, à l'issue des ves- « pres dudit Beauvau, et un baiser par ladite espouse au travers du « dit chapeau de violettes. »

Par ailleurs, les coutumes féodales ci-après étaient en vigueur dans la sénéchaussée de Beaufort :

Le mardi de la Pentecôte, le propriétaire de la prévôté de Corné devait aux officiers un repas composé de « une soupe safranée, un « trumeau de bœuf, un chevreau entier à teste, cornes et pieds « dorés, et un oyson, le tout farcy. »

A Beaufort, tous ceux qui se mariaient dans l'année et qui, la première nuit de leurs noces, avaient couché en ville ou dans un des faubourgs, devaient « courir trois pelotes qu'on jette sur le « bord du ruisseau des Grands Moulins, le jour de Noël. »

(*Contribution à l'Histoire de Baugé, par MM. Boëll et Fraysse.*)

FRAYSSE.

Digitized by Google

ADJURATIONS ET CONJURATIONS

VIII

AU PAYS DE BAUGÉ

Il n'est pas de bourg ni de village dans la région baugeoise qui ne compte parmi ses habitants une personne, homme ou femme, dépositaire d'une formule d'adjuration ou de conjuration quelconque. Ces formules, qui tiennent de la magie, paraissent être l'émanation ou la continuation par voie de tradition des pouvoirs d'exorcisme de l'Eglise ; on y voit en effet intimement liées les choses sacrées avec les croyances les plus profanes et les plus païennes : la puissance de toute la hiérarchie céleste y est mise à contributions.

Il existe une formule spéciale pour la guérison de chaque maladie ou accident ; on conjure ainsi les brûlures, les maux de dents, les douleurs rhumatismales, les panaris, les cancers, les dartres, les verrues les envies, etc etc.. ; on détourne également la fureur des chiens, la méchanceté des aspics, etc... Les populations rurales ont une grande confiance dans l'efficacité de ces pratiques ; aussi les voit-on, à l'approche d'un malaise, à la manifestation d'un facheux état de santé, s'adresser tout d'abord à l'hypnotiseur local compétant.

Toute personne dépositaire d'une formule de suggesstion doit être seule à en posséder le secret, sous peine d'insuccès des actes mis en œuvre. Ces secrets sont pour cette raison gardés jalousement par leurs détenteurs, qui ne les livrent qu'avec une extrême difficulté ; ils constituent un privilège de la famille et sont transmis très soigneusement de père en fils. Il est à remarquer que la personne détentrice d'une formule magique ne peut l'expérimenter sur elle-même ; sa pratique n'a d'effet que sur les autres.

Il existe, en outre, des personnes qui, bien que n'ayant pas non plus la réputation de pratiquer la sorcellerie, passent pour avoir la vertu de guérir, au moyen de passes magiques, les maladies : je signalerai particulièrement, à cet égard, une femme d'une localité voisine de Baugé, aujourd'hui décédée, qui jouissait d'un grand renom dans toute la région, et avait, dit-on, à son actif, une foule de cures étonnantes. Cette sorcière au petit pied employait le plus habituelle-

Digitized by Google

ment dans ses opérations des carrés de papier sur lesquels elle traçait des signes cabalistiques invisibles, tout en prononçant des paroles magiques ou en récitant des prières ; ces morceaux de papier devaient être portés, pendant un temps déterminé, par le patient, appliqués sur la partie malade.

Parmi les nombreuses formules de conjurations usités dans la région baugeoise, je citerai les suivantes, qu'une circonstance toute fortuite m'a permis de recueillir.

CONJURATION DES COLIQUES.

Mettre le majeur de la main droite sur le nombril du malade et prononcer les paroles ci-après :

« Marie qui êtes Marie, ou colique passion qui êtes entre mon foie
« et mon cœur, entre ma rate et mon poumon, arrête, au nom du
« Père, du Fils et du Saint Esprit. »

Réciter ensuite trois pater et trois ave, et prononcer le nom du malade, en disant : « Dieu t'a guéri - Amen ! »

CONJURATION DES RHUMATISMES ET AUTRES DOULEURS.

Prononcer les paroles suivantes :

« Madame Sainte Anne qui enfanta la Vierge Marie,
« La Vierge Marie qui enfanta Jésus-Christ,
« Dieu te guérisse et te bénisse, pauvre créature (prononcer le nom de la personne malade) de renouure, blessure, rompure, entraves
« de toutes sortes, d'infirmités quelconques. En l'honneur de Dieu
« et la Vierge Marie
« Messieurs Saint Côme et Saint Damien — Amen ! »

Réciter ensuite trois pater et trois ave pendant neuf jours, tous les matins à jeun, en l'honneur des angoisses qu'a souffert N.S. Jésus-Christ sur le Calvaire.

CONJURATION POUR « DISSIPER » LES MAUVAIS ESPRITS.

Réciter chaque matin à son lever l'oreison suivante :

« O Père tout puissant, ô Mère, la plus tendre des mères ; ô ex-
« emple admirable des sentiments et de la tendresse de toutes les
« mères ; ô Fils, la fleur de tous les fils ; ô ferme (?) de toutes les
« fermes ; âme, esprit, harmonie, ô nombre de toute choses, con-
« servez-nous, protégez-nous, conduisez-nous et soyez-nous propi-
« ces en tous temps et en tous lieux ! »

Digitized by Google

Puis dire par trois fois :

« Mon Dieu, j'espère en vous, le Fils, le Saint-Esprit, et « en moi ! »

CONJURATION DES ENTORSES

Prononcer ces paroles :

« Eté, Anté, Antêté et Supérité, au nom de Dieu et de « Saint Eloi, je vous en prie, guérissez-moi ce chrétien-là ! »

CONJURATION DES DARTRES, PANARIS ET BRÛLURES

« Dartres (ou panaris, ou brûlures), je vous conjure au Nom « du Père, du Fils et du Saint-Esprit ! Ainsi soit-il ! Que « Dieu vous guérisse et vous bénisse ! Ainsi soit-il ! »

CONJURATION SPÉCIALE DES DARTRES

I. Poser le doigt sur la dartre et répéter trois fois :

« Dartre, je te conjure au Nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ! »

II. Placer de l'eau bénite dans un verre et faire un signe de la croix dans ce verre avec une plume de volaille ; appliquer ensuite la plume humide d'eau bénite sur la dartre à guérir, en récitant la formule ci-après :

« Maux, je te touche et je t'arrête ! »

Repéter cette opération pendant neuf jours, soir et matin.

CONJURATION SPÉCIALE DES BRÛLURES

Se mettre à genoux, à l'abri des regards, faire un signe de croix, et prononcer les paroles suivantes, à voix basse :

« Feu perds ta chaleur comme Judas perdit ses couleurs en « trahissant N.-S. Jésus-Christ dans le jardin des Oliviers ! »

Puis faire un nouveau signe de croix.

1re Variante

« Feu de Dieu, perds ta chaleur
« Comme Judas perdit ses couleurs
« Quand il vendit N.-S. Jésus-Christ
« Au Jardin des Olives ! »

2e Variante

« Feu de Dieu, perds ta chaleur comme Judas perdit ses couleurs

Digitized by Google

au « Jardins des Oliviers en trahissant Jésus-Christ »

Puis réciter cinq *pater* et cinq *ave*.

3me Variante

Prononcer mentalement trois fois les paroles ci-après :

« Brûlure, perds ta chaleur comme Jésus-Christ perdit ses couleurs « dans le Jardin des Oliviers ! »

A chaque fois, et pendant que l'on récite mentalement ces paroles, faire de légères exhalaisons de son souffle et en forme de croix sur le mal et tracer doucement une croix avec le pouce sur la brûlure, puis souffler trois fois sur le mal.

4me Variante

Faire le signe de la croix sans en prononcer les paroles ni se servir de la main, mais diriger au fur et à mesure les yeux vers chacun des endroits où l'on porterait la main pour un signe ordinaire, et répéter mentalement les mots :

« Brûlure, je te conjure au nom des trois principaux mystères :

« Le mystère de la Rédemption,
« Le mystère de l'Incarnation,
« Le mystère de la Sainte Trinité.

« Brûlure, tu perdras ta chaleur et ton ardeur comme Judas a « perdu ses couleurs au Jardin des Olives. »

Faire ensuite mentalement un signe de croix dans la même forme que ci-dessus.

Répéter trois fois.

CONJURATION DES TRANCHÉES DES CHEVAUX

« Cheval (indique la couleur de sa robe) appartenant à (indiquer « le nom de son maître), si tu as les avives de quelques couleurs « qu'elles soient, ou tranchées rouges, ou de trente-six sortes « d'autres maux en cas qu'il y soit. Dieu te guérisse et le bienheu- « reux Saint Eloi. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi « soit-il ! »

Réciter ensuite cinq *pater* et cinq *ave* pour remercier Dieu de sa grâce.

CONJURATION POUR FAIRE DISPARAÎTRE DE L'ŒIL UN CORPS ÉTRANGER

« Mon Dieu, Sainte bonne Vierge Marie, j'ai un bourié (corps « étrange) dans l'œil ; mettez-y la main, j'y mettrai la mienne ! »

Digitized by Google

Pendant que l'on récite cette formule, tenir la main sur l'œil éprouvé.

CONJURATION DE L'ORAGE

Tremper un rameau de buis dans l'eau bénite et asperger l'appartement en traçant en même temps le signe de la croix et en prononçant les paroles qui suivent :

« Sainte Barbe, Sainte Fleur,
« Partout où le tonnerre ira,
« Sainte Barbe me conduira ! »

CONJURATION DES CHIENS

Pour les empêcher de mordre, se placer devant eux, les fixer des yeux et réciter la formule ci-après :

« Arc de Thabor (?), le cœur se pend, la queue dépend ; la croix « de Saint-Pierre te ferme la gueule jusqu'à demain ! »

CONJURATION DES ASPICS

« Vous marcherez sur l'aspic et sur le basilic et vous foulerez aux « pieds le lion et le dragon. Si tu ne me dis pas quel jour se trouve « Noël, ta vie n'est plus ! »

On récite également cette formule en latin :

« Super aspidem et basilicum ambulabis et conculcabis leonem et « draconem ; nisi dixeris mihi quando advenerit Noël, non es ! »

CONJURATION DES MALADIES D'YEUX

« Bienheureux saint Jean passant par ici, trois vierges dans son « chemin ; il leur dit : Que faites-vous ici ? — Nous guérissons de « la maille. — Guérissez, vierges, guérissez l'œil (ou les yeux) de « (nommer la personne malade). »

Faisant le signe de la croix et soufflant sur l'œil on dit ensuite :

« Maille, feu grief ou que ce soit, graine, ongle ou araignée, Dieu « te commande de n'avoir pas plus de puissance sur cet œil que les « Juifs le jour de Pâques sur le corps de N.-S. Jésus-Christ ! »

Faisant encore un signe de croix et soufflant en même temps dans l'œil malade, on dit :

« Dieu t'a guéri ! »

On fait ensuite une neuvaine à sainte Claire.

— J'ai dit que ces formules d'adjurations et conjurations sont comme des succédanés de l'exorcisme, l'arme habituelle que l'Eglise employait contre les fléaux éprouvant l'humanité.

Digitized by Google

On peut voir, par la formule d'exorcisme suivante, mise en parallèle avec celles qui précèdent, que des traits généraux étaient communs aux unes et aux autres.

POUR EXORCISER LE FEU

« Je t'exorcise, créature du feu, pour que tu t'éloignes, te dissipes « et te réduises à rien. Ecoute-moi, feu, adjuré par N.-S., éloigne-« toi de cet endroit. Je te commande de perdre ta force, pour que « tu te consumes en toi-même. Je vous ordonne, esprits immondes, « si par vous-mêmes ou par vos suppôts, ou par quelque moyen que « ce soit, vous avez excité ce feu, éloignez-le de suite et le réduisez « à rien ! »

C. Fraysse.

FANATISME ET LÉGENDES ARABES[1]

XVI

SIDI MANSOUR GUECHI

A dix kilomètres environ d'El Arrouch, sur la route de Bône, on voit le tombeau de Sidi Mansour, originaire des Beni-Guecha et qui était un religieux très respecté des arabes.

Ils lui attribuent naturellement de nombreux miracles, mais il est surtout renommé pour les maux terribles qu'il fait tomber sur ceux qui prêtent un faux serment près de sa tombe.

On raconte que deux adjoints indigènes des douars Hazabra et Khandek-Asla de la région de Jemmapes furent punis pour avoir menti lors d'une prestation de serment sur la tombe de Sidi-Mansour ; le premier se cassa l'avant-bras, le deuxième eut sa récolte brûlée et l'incendie s'étendit dans tout le douar qu'il administre.

On rapporte aussi l'histoire d'un turc qui ayant amené son adversaire à comparaître devant le tombeau de Sidi-Mansour et voyant que le dit adversaire mentait, lui déchargea son espingole dans le dos disant : « Il faut aider Sidi-Mansour ! »

1. Voir tome X, 1896, p. 316, 425, 593. — Tome XII, 1897, p. 472. — Tome XIV, 1899, p. 570. — Tome XVI, 1901, p. 26, 264. — Tome XVII, 1902, p. 116. — Tome XIX, 1904, p. 110, 242.

Digitized by Google

XVII

SIDI-HAMIDA

Ce merabet qui habite aux environs de Bône a une grande réputation de sainteté auprès des crédules indigènes. Ils affirment, et cela très sérieusement, qu'il peut être arrosé d'eau bouillante sans avoir la moindre brûlure.

ACHILLE ROBERT.

LES EMPREINTES MERVEILLEUSES[1]

CCXXXVII

LES PAS DE NOTRE-SEIGNEUR

A l'abbaye de Villers (Brabant wallon), on montrait encore en 1749 l'empreinte des pas de Notre Sauveur. La tradition rapporte qu'un religieux nommé Godefroy, prosterné devant un tableau représentant Notre-Seigneur, vit tout-à-coup l'image du Sauveur du monde s'animer et faire quelques pas vers lui. L'empreinte de ces pas divins fut dans la suite religieusement conservée et recouverte d'une natte que les moines levaient lorsqu'un étranger visitait le temple.

ALFRED HAROU.

1. *Annales de la Société d'Archéol. de Nivelles* (Brabant wallon), t. VII, p. 122.

Digitized by Google

HISTOIRES SURNATURELLES DE BOULAY[1]

XXXIII

LE CHATEAU RENDU

Un seigneur avait un château sur une montagne, dans lequel ni son grand'père ni son père n'avaient pu rester à cause d'un esprit qui le hantait. Lui-même y fut si tourmenté qu'il alla loger dans la ville. Il demanda à un capucin d'aller conjurer cet esprit. Ce capucin s'en adjoignit un autre et tous deux partirent pour le château. Vers minuit, il se fit un grand bruit, comme si on traînait des chaînes. Puis un spectre tout noir, tirant une langue en feu jusque sur sa poitrine, apparut près du lit où étaient les capucins. Le premier lui demanda ce qu'il voulait : le spectre répondit : « Demande à celui qui vient après moi ». Le même bruit se renouvelle ; un autre spectre semblable au premier apparut et à la même question fit la même réponse. Un troisième spectre se présenta, puis un quatrième. Ce dernier était habillé de gris, et arriva sans bruit de chaînes. Ces quatre fantômes s'assirent à côté l'un de l'autre et le dernier répondit au capucin : « Mon grand-grand père a dérobé ce château : mon grand'père et mon père le savaient, aussi sont-ils damnés tous les trois. Moi j'ai l'espérance, si mon fils le rend, d'être sauvé, et il le sera aussi. « Mais à qui faut-il le rendre ? dit le capucin ». — Le premier pauvre que mon fils rencontrera demain en sortant de la ville, est l'héritier légitime de ce château ». Le fils rencontra un très pauvre vieillard, et lui demanda pourquoi il allait mendier étant si vieux ? — « Si on me rendait le château qui m'appartient, je n'aurais pas besoin d'aller mendier ». Le seigneur le fit alors deshabiller et changea de vêtements avec lui, il mit les guenilles du pauvre et lui dit : « Vous êtes le seigneur et moi je suis le pauvre ». Le vieillard lui répondit qu'il ne voulait pas de ce changement, qu'il accepterait seulement d'être entretenu au château jusqu'à sa mort, après laquelle, n'ayant pas d'héritier, il le lui laisserait légitimement. Néanmoins le Seigneur remit toutes les clés et tous ces pouvoirs au vieillard, qui fut enfin heureux, mais ne vécut pas longtemps.

1. Suite, cf, t. XIX, p. 408.

Digitized by Google

XXXIV

AVERTISSEMENT DE MORT

Il y a environ six mois (1822) qu'un curé des environs de Bitche traversait un bois à cheval pour aller voir un ami. Il entendit une voix qui par neuf fois l'appelait : « Curé ! curé ! curé ! ». Le cheval ne voulut plus avancer, et il ne voyait personne. Il tourna bride et le cheval partit bon train. Arrivé au presbytère il demanda à la servante si elle l'avait appelé ? « Non ». — En ce cas, je dois me préparer à la mort ». Il envoya un exprès à un curé voisin, le priant de venir le préparer à la mort. Ce confrère refusa, disant que son ami n'était pas malade. Il envoya près d'un autre qui demanda : « Est-il au lit ? ». — « Non ». — « Il n'a donc pas besoin de moi ». L'exprès fut renvoyé une troisième fois et ramena le prêtre. Celui-ci administra le curé, qui continua ensuite à écrire son testament et à mettre ordre à ses affaires. A onze heures du soir la servante le trouva encore à écrire. Elle lui fit des remontrances sur ce qu'il se fatiguait à veiller ; mais il lui dit qu'il devait se préparer à tout. Le lendemain, vers 7 heures du matin, le maître d'école vint voir s'il fallait sonner la messe. On n'avait encore entendu aucun bruit dans la chambre ; on y entra et on trouva le curé étendu mort sur son lit, les mains jointes.

XXXV

APPARITION D'UN MORT

Le frère de M. Charlet était un beau grand jeune homme que son père et son voisin Bouchy plaisantaient souvent parce qu'il se heurtait les genoux en marchant, disant qu'il ferait un beau soldat. Poussé ainsi, il s'engagea dans les carabiniers : mais le mal du pays le prit et malgré l'argent qu'on lui envoya, il mourut à l'hôpital de La Flèche. Au moment de sa mort il apparut à sa sœur qui était en pension à Metz, lorsqu'elle était encore au lit. Il se présenta devant elle en uniforme de carabinier, mais si beau qu'elle ne pouvait se lasser de le regarder. Il paraissait transparent. Quand elle l'eut bien considéré, il la salua et disparut.

XXXVI

MONSIEUR BARBARAT REVIENT SOUS LA FORME D'UN PIGEON

Maman (Mme Barbarat) avait accoutumé de faire dire une messe en mémoire de mon père, la veille de la St-Louis qui était sa fête. En

Digitized by Google

1765 elle eut tant d'occupations pour la dixme des lins qu'à cette date la messe n'était pas encore assurée. Vers 8 heures du soir elle attendait assise sur ses gerbes un voiturier qui devait venir les charger. Un pigeon blanc vint voltiger autour d'elle et elle ne pouvait s'en défaire : enfin elle prit une petite pierre et la lui jeta. Le pigeon s'envola en gémissant et se reposa sur un petit buisson. Le lendemain il n'y avait pas de buisson à cette place et il n'y en avait jamais eu. Maman vit bien que c'était l'âme de son mari qui avait pris cette forme pour lui demander la messe accoutumée. L'hyver suivant maman était au lit, l'esprit de mon père revint encore, ouvrit le rideau et dit : « Ma fille, encore une messe.

(*Ecrit à Boulay le 1er octobre 1822, par C. Barbarat, âgée de 80 ans et 2 mois.*

XXXVII

LA BORNE ENLEVÉE

Il y avait à Gondrecourt, un revenant qui parcourait les champs la nuit, portant une borne et répétant : « Où est-ce que je la mettrai ? ». Maman (Mad. Barbarat) avait un grand oncle qui l'entendit et lui répondit : « Ah ! mets-là où tu l'as prise ». Le revenant lui répondit : « Ah ! je vous remercie ; il y a cent ans que j'attends ces paroles ».

XXXVIII

LA FILLE ENVOLÉE

A la veillée, une fille se fit entortiller dans un drap pour s'envoler dans les champs. Elle sortit effectivement. On ne la revit jamais plus.

XXXIX

UNE VISITE EN ENFER

Il s'était formé un grand trou dont on ne pouvait sonder la profondeur. On y fit descendre un homme qui se trouva dans l'enfer, où il reconnut un grand nombre de personnes de sa connaissance. L'une d'elle travaillait à toutes sortes de choses pour réparer le tort et les injustices qu'elle avait commises pendant sa vie. Une autre qui s'était emparée injustement d'une forêt, en avait vendu d'abord les arbres et ensuite le fond, était continuellement occupé à couper et à toizer les arbres.

Digitized by Google

(Ces trois dernières histoires sont écrites, dans leur manuscrit, de la main de M. Barbarat ; elles semblent provenir toutes du pays de Gondrecourt).

XL

APPARITIONS AU BOIS DE BOUCH (PRÈS BOULAY)

(*Ce qui suit est écrit dans le manuscrit, de la main de Mlle Barbarat*).

(Lundi 7 avril 1823). La nuit de mercredi, le Maire de Boulay, M. le docteur Ving, envoya un de nos voisins à six lieues d'ici prier son oncle Verdenal de venir pour être parrain de son enfant. Cet homme partit, croyant que minuit était sonné ; mais il n'était encore que onze heures. Arrivé près du bois de Bouch, il se présenta devant lui un grand fantôme tout noir, et sans tête, qu'il ne put s'empêcher de suivre, et qui le conduisit autour du bois, et dedans et dehors jusqu'à 4 heures du matin, où il se trouva, du même côté de la forêt qu'il était la veille. Il s'était par bonheur muni d'eau bénite et de son chapelet. Pendant les courses nocturnes, il avait en pensée que sa femme priait pour lui. Effectivement elle avait un pressentissement de ce qu'il était en peine : ses deux filles, deux jumelles de trois ans étaient avec la mère ; l'une d'elle, qui n'est pas méchante, éprouvait aussi un pressentiment et montrait de la peine.

E. Auricoste de Lazarque.

LA MER ET LES EAUX

CCCXC

LE CENTIÈME NAVIRE OU BATEAU

L'armateur qui posséderait cent bateaux verrait le centième de ses bateaux périr ; pas un homme, pas même une souris n'échapperait au désastre.

(A. Harou. *T'Daghet in den Oosten*, 1904, 144.)

CCCXCI

CULTE DES FONTAINES

Rue Mère-Dieu, à Liège, est une fontaine où toutes les mères allaient

Digitized by Google

rincer les langes de leurs nourrissons dans l'espoir de les préserver des maladies de l'Enfance.

Cette fontaine, aujourd'hui entourée de murs, n'est plus accessible au public. La vogue dont jouissait lui elle venait sans doute d'une image sainte qui la surmontait. On ne sait pas me renseigner à ce sujet.

ALFRED HAROU.

CCCXII

LE NAVIRE ARRÊTÉ

On dit à La Rochelle que si on jettte une savate en avant d'un navire en marche, on le contraint de s'arrêter.

CH. DAVELUY.

LE CORPS HUMAIN [1]

X

NOMS POPULAIRES DE PLUSIEURS DE SES PARTIES EN BOURBONNAIS

LA TÊTE. Cacrotte.

LE NEZ. Piffe. Grou Piffe.

LE DESSUS DU CRANE. Chez les Enfants, Fontaine ; quand cette partie est durcie l'on dit que la fontaine est fermée.

LA BOUCHE. Goule, avalouerre.

LES DENTS. Gniacottes, les gniacs.

LES OREILLES. Sauciaux (quand elles sont grandes).

LES JOUES. Boummes.

LA LUETTE. L'alouette.

LE GOSIER. Gousier. Poumme d'Adam.

LA TRACHÉE-ARTÈRE. Courgniolle, cregniolle.

LE DERRIÈRE DU COU. Chagnon.

LA FIGURE. Babouin, celle d'une femme, babouine.

LES MAINS. Pougnes, celles des enfants, menottes.

LES BRAS. Abattis.

1. Cl., t. XIX, p. 131.

Digitized by Google

Les seins. Michettes. Têtés ; ceux des enfants, titis, nénés, nichons.

L'ombilic. Nambouny ; (en Vendée Nambourciel).

Le ventre. Bedon.

Le postérieur. Fessier. Croupion.

Les jambes. Guibolles ; quand elles sont longues, anchasses.

Les pieds. Ceux des enfants, Penauds.

Le foie. Corée, de quelqu'un qui résiste aux maladies et à l'âge : O là la corée dure ; o là l'âme chevillée au corps.

La rate. L'âme.

Le dos. Echiné, Les Vertèbres. Les os d'échiné.

L'ensemble du corps. Carcasse.

Le squelette. L'Esclette.

D'une personne fringante, vive et alerte, o l'esso ben délurée.

Une grande femme. « Ouè ine vray Parche».

Petit homme. Nabotin.

Petite femme. Nabotine.

Maigreur. Oué in vray échalas.

Un homme maladif. O lé pas drû, ou bien. O sent le sapin ; puis. O là la ch'tiverie dans le corps.

Francis Pérot.

LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS

CLXVI

LA MANDILLE [1]

(*à Poitiers*)

« Dans diverses solennités, avant la Révolution, et surtout au jour de la procession du vœu de Louis XIII qui avait lieu en l'honneur de la Sainte Vierge le 15 août, deux représentants des corps de métiers qui étaient alors officiellement constitués en corporations égales ayant le nom de maîtrises, se mêlaient au cortège vêtus de costumes taillés sur des patrons fort étranges, rappelant les coupes du moyen-âge et composés de pièces de rapport aux couleurs les plus tranchantes et les plus ridiculement bariolées.

1. Aliàs Mandrille, loque : être mis à la mandrille.

Digitized by Google

Les bonnets de ces personnages affectaient des formes encore plus excentriques et c'était à qui leur donnerait le caractère le plus bouffon. Sur ces bonnets étaient représentés en relief les principaux instruments en usage dans la corporation.

Cette exhibition très pittoresque, sinon très religieuse, excitait comme on le pense bien, l'attention curieuse et les regards de la foule.

Nous ignorons quelle était l'origine de cet usage, mais nous sommes portés à croire que, très anciennement, c'était un pieux hommage rendu à la mère de Dieu par les chefs des maîtrises ; puis en raison de l'altération successive qu'avait éprouvée dans la suite des temps leur costume primitivement officiel, ce costume devenu extraordinaire seulement au cours de quelques siècles, avait fini, la bonne volonté y aidant, par dégénérer en une véritable mascarade indigne de la solennité à laquelle elle était mêlée, mais dont on n'avait pu la distraire, sans doute en raison de son origine et des pieuses intentions qui la couvraient de leur égide ».

(Ch. de Chargé. *Le guide du voyageur à Poitiers*, 2e édit. Poitiers, Victor Létang, 1868, p. 141-2).

LÉO DESAIVRE.

TRADITIONS ET SUPERSTITIONS DE LA PROVINCE DE LIÈGE

REMÈDES POPULAIRES (*suite*)

1) *L'hydropisie.* — Poix blanche mélangée à des écailles d'huîtres pilées (Liège et Anvers).

2) *La toux* [1]. — A Hamoir, on boit, pour se guérir de la toux, du thé dans la composition duquel entrent les ingrédients suivants : des feuilles de ronces traînantes, de lierre, de sauche, et du sucre noir.

3) *Les congestions.* — Les personnes prédisposées aux congestions, c'est-à-dire les personnes qui « *ont trop de sang* », doivent boire du thé de racines de fraisier, pendant plusieurs jours, avant de se mettre au lit. Ce thé « *mangera le sang* » (Hamoir).

1. On emploie encore, à Hamoir, contre la toux, le thé de *mousse d'Irlande*. Un paysan de la même localité assure qu'il boit du thé fait avec la *plante de Polite*? pour se débarrasser des rhumes de poitrine.

Digitized by Google

4) *Maux d'estomac.* — Les feuilles de sauge mêlées au genièvre sont souveraines contre les maux d'estomac ; c'est une liqueur stomachique très appréciée à Hamoir.

LA FLORE (*suite*)

Le persil. — Ne frottez jamais du verre avec du persil, sinon il se fendrait ou se briserait. (Hermalle-sous-Huy).

La giroflée jaune. — Cette giroflée croît principalement sur les vieux murs, ce qui lui a fait donner le nom de *muret*. (Wallonie).

Dans le Limbourg hollandais j'ai entendu nommer cette plante *theebloem*, fleur à thé, ce qui ferait supposer qu'elle est utilisée comme thé.

Le Polygonum. — Une variété de polygonum est employée par les paysans de la Hesbaye au traitement des hémorroïdes ; ils la nomment « *tètte dè trouïe* », tétine (pis) de truie.

L'Euphorbe. — A Forville (province de Namur) une variété d'euphorbe se nomme *yeux du diable* [1] (oûye di diale).

Aux environs de Spa la même plante prend le nom de « *tètte* » *de vache* (pis de vache). Ce nom vient sans doute de cette circonstance que lorsqu'on brise la tige de cette plante elle suinte une matière blanchâtre ayant une certaine analogie avec le lait.

Laitue. — A Mons, les laitues pommées se nomment « Cabusettes. »

ALFRED HAROU.

1. Cette plante très commune croît : partout elle a ainsi une certaine analogie avec le diable qui lui aussi est partout. De là sans doute son nom wallon.

Digitized by Google

LA LÉGENDE DE L'ÉCREVISSE A CHAMPFLEURY

La petite commune de Champfleury [1], qui occupe, malgré son nom poétique, un des coins les plus arides de la Champagne, ne possède pas le moindre ruisseau, pas même le plus mince filet d'eau ; c'est seulement les jours de pluie que l'on a chance de rencontrer dans les rues ou sur les chemins quelques flaques vite désséchées. A la suite d'une abondante averse, des enfants trouvèrent jadis dans une ornière pleine d'eau, au beau milieu du village, une petite bête qu'il ne connaissaient pas et qui avait sans doute été apportée là par quelque farceur. La nouvelle de cette découverte se répandit rapidement et excita vivement la curiosité de la population qui, en moins d'un quart d'heure, fut rassemblée devant l'étrange trouvaille. Mais personne ne connaissait le nom de l'animal en question. Enfin un vieillard qui avait quelque peu voyagé arriva l'un des derniers, et, mieux renseigné, dit à ses compatriotes : « Vous ne connaissez pas ça : c'est une écrinque [2] ; vous voyez que ça a tout plein de pattes et que ça va dans yau [3]. » Tous les habitants, grands et petits, retinrent la leçon et surent désormais qu'une écrinque a de nombreuses pattes et vit dans l'eau.

Or, à quelque temps de là, on annonça la venue à Champfleury de l'évêque de Troyes, alors en tournée pastorale dans son diocèse. Un jeune garçon, qui n'avait jamais entendu parler d'évêque, mais qui, à la ressemblance des mots écrinque et évêque, se figura qu'ils devaient désigner quelque chose d'analogue ou de très approchant, demanda à son père : « Quoi que c'est que ça, un évêque ? ça a-t-i des pattes ? ça va-t-i dans yau ? » Le père répondit : « Mais, grousse [4] bête, c'est un homme comme un aute [5], si ce n'est que ça a une grand sifflaque sus [6] la tête. » [7]

C. Heuillard.

1. Canton de Méry-sur-Seine (Aube).
2. Nom de l'écrevisse dans le patois de Champfleury.
3. L'eau.
4. Grosse.
5. Autre.
6. Sur.
7. Dans toutes ces phrases patoises, le son è, ai doit être prononcé très ouvert dans les mots est, mais, et exagérément ouvert dans les mots évêque tête, bête. Le tout doit d'ailleurs être débité sur le mode traînant et légèrement chantant.

Digitized by Google

SUPERSTITIONS ET CROYANCES ARABES DU DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

XIV

SIDI-ZERZOUR

Le tombeau de ce saint musulman est situé près de la rivière de Biskra et du Chateau Landon.

Les nailïates (femmes originaires de la tribu des Oulad-Naïl) dont la conduite à Biskra comme ailleurs, n'est guère vertueuse, vont se purifier le jour de l'Aïd-el-Kebir (grande fête dite du mouton), près du tombeau de Sidi-Zerzour.

XV

SIGNES TRACÉS SUR LES ŒUFS

Les femmes arabes marquent leurs œufs par une trace faite avec un peu d'eau et de suie. Ce signe, toujours fait en invoquant le grand merabet Si Abd-El-Kader-El-Djilani, est destiné à protéger le poussin devant être produit par l'œuf.

XVI

PRIÈRE DITE DANS DES ENDROITS SOMBRES

Les lieux sombres sont considérés comme très favorables à la prière. Les démons n'ont aucune prise sur le musulman qui effectue ses prières dans les endroits où ne pénètre pas la lumière.

XVII

SOURCE FAVORABLE A LA PRÉPARATION DU BEURRE

L'eau de la source sise près du passage à niveau de la voie ferrée à Aïn-Melila, est réputée pour faciliter la fabrication du beurre.

ACHILLE ROBERT.

1. Voir tome XI, 1896, p. 475, 589. — Tome XII, 1897, p. 59, 336, 531. — Tome XIII, 1898. p. 567. — Tome XIV, 1899, p. 112, 282, 619. — Tome XVII, 1902, p. 57.

Digitized by Google

LA LÉGENDE NAPOLÉONIENNE

VI

EN WALLONIE

Une vieille femme originaire de Wavre (Brabant Wallon) me conte le fait suivant, qu'elle tient pour véridique :

« La nuit qui précéda la bataille de Waterloo, Napoléon « vit en rêve un énorme chat noir, qui fit le tour du champ « de bataille. C'était un avis mystérieux de la trahison dont « il allait être victime dans la journée ».

On sait qu'à Ste-Hélène un *saule pleureur* ombrageait le tombeau de l'Empereur ; cette circonstance a fait donner, dans quelques localités Wallonnes, à cet arbre le nom d' « *arbre à Napoléon* » où de *Sâ d'à Napoléon* (saule de Napoléon).

ALFRED HAROU.

LE NOUVEL AN

XII

Souhaits en Belgique

A Biévène (Hainaut), village du Hainaut où l'on parle le français et le flamand, la formule du souhait de bonne année est celle de toute la partie flamande du pays : « *Een zaɣig nieuw jaar en zalig lang leven* » (une sainte nouvelle année et une sainte lounge vie).

Celui qui reçoit ce souhait répond : « *van s'gelijken* », je vous fais les mêmes souhaits.

(*Annales du cercle archéologique d'Enghien*, t. V, p. 364).

ALFRED HAROU.

Digitized by Google

COUTUMES ET SUPERSTITIONS DE NOEL [1]

XXXV

LA SAINTE-QUINE [1]

On désigne sous ce nom dans la Montagne Bourbonnaise, les charbons ou le reste de la bûche de Noël qui n'ont pu se consumer entièrement.

Cette bûche, afin de *porter bonheur* pendant toute l'année, doit être choisie de préférence dans le pied d'un sapin qui aura été renversé par l'orage ou brisé par la foudre.

Au lendemain de Noël, chez les Chargh'rods surtout, les charbons provenant de cette bûche sont emmaillotés dans de sordides guenilles et ensuite ligottés à l'aide de cordes. Ils deviennent alors un fétiche, qui est la *Négation de Dieu*, ou encore de tout ce qui peut rappeler le bien, l'esprit religieux, ces charbons éteints sont devenus l'incarnation du mal, l'Arhiman celtique ; aussi, ceux qui conservent une *Sainte-Quine*, placent leur conscience sous son abri, la sachant bien engagée par leurs dépredations et leurs pilleries.

Les Chargh'rods qui ont une origine orientale, à en juger par leurs noms et leurs croyances, sont, disent-ils, du pays où le soleil se lève ; ils ont donc pu rapporter en Gaule ce singulier culte, déformé il est vrai, mais on ne peut se défendre en voyant cette singulière pratique d'y voir une origine étrangère pratiquée depuis un temps immémorial et dont la forme, tout au moins, a persisté malgré les siècles, chez une population qui s'est perpétuée elle-même depuis un temps inappréciable dans nos montagnes, où elle forme encore un clan dans la commune de Chatel-Montagne.

F. Pérot.

LE TABAC

EN BELGIQUE

Nom donné aux détaillants de tabac. — A Bruges la corporation des détaillants ou débitants de tabac se nommait la corporation des *tabacquistes*, *tabaquiesten*, en Flamand.

1. Cf., t. XIX, p. 42.

Digitized by Google

(La Flandre, 1881, p. 8. Les tabacquistes par M. E. van den Bussche).

Le patron de la corporation. — Le métier de tabacquistes reconnaissait St Roch comme patron. (Id. p. 15).

Les armoiries de la corporation. La corporation portait les armoiries suivantes :

« Deux pipes d'argent, en sautoir, passées dans une couronne « royale d'or, avec un rouleau de tabac à mâcher au naturel en « pointe, sur fond de gueules. »

(J. Gaillard. De ambachten en neringen van Brugge. Bruges, 1854).

Nom du tabac. — Le tabac en flamand s'écrivait *tabak*, toubak et *toebak*. (*La Flandre*, 1881, p. 6). Les wallons l'appellent aussi toubac.

Dans d'anciennes listes de marchandises, soumises au fisc, on voit figurer, à Bruges, le « *petun* ofte *toubacq* » (le petun ou tabac). (*Archives de l'Etat.* Bruges. Docum. de la Halle aux Epices, 1626-1629. Litt. c.)

ALFRED HARUU,

COUTUMES AGRICOLES

EN BELGIQUE

Le labour. — Dans une partie de la Campine (Limbourg belge) on prétend qu'atteler deux animaux, d'espèce différente, à la charrue porte malheur. Le *Deuteronome*, chap. XXII, verset 10, nous dit aussi : « Tu ne laboureras point avec un âne et un bœuf accouplés. »

Les semailles. — Dans les Ardennes belges, semer la veille de la Noël, c'est s'assurer une riche moisson. Dans la Hesbaye (province de Liège) le blé semé le Vendredi Saint donnera une abondante moisson.

Pour empêcher le passage. — Dans les Ardennes belges on nomme *Banon*, *Resbanon*, la *torchette* de paille, fixée au bout d'une gaule de coudrier et plantée dans un champ. Ce dispositif a pour but d'interdir le passage ou le pâturage dans ce champ.

ALFRED HAROU.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

ALPHONSE CERTEUX

Notre collègue Louis-Constant-Alphonse Certeux était né à Paris le 12 février 1834 ; il est mort dans cette ville le 23 octobre 1904. Son service militaire, qu'il fit dans l'infanterie de marine, le conduisit à Tahiti, où il fut secrétaire du

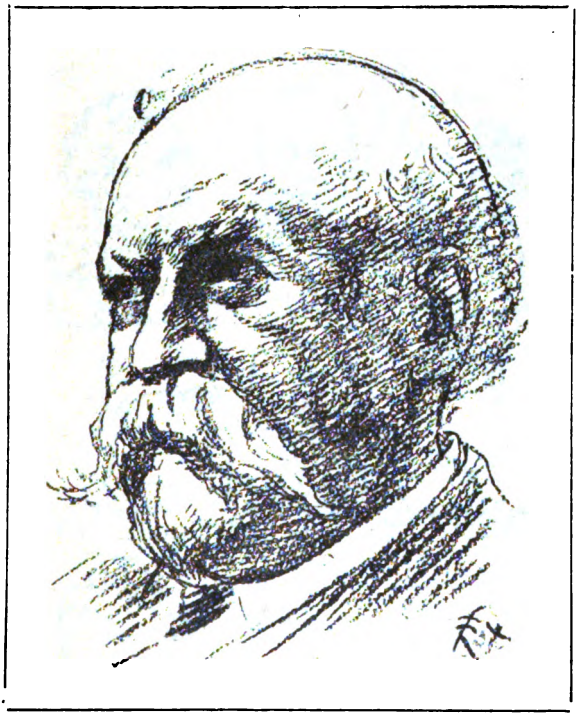

gouverneur. Venu ensuite en Algérie, il fut attaché au gouvernement général, et devint rédacteur en chef du *Journal Officiel de l'Algérie*. Il s'occupe aussi des questions de statistique et de colonisation, et publia un intéressant travail sur la culture de l'Eucalyptus ; il avait été élu membre de la Société historique algérienne, et il prit part à ses travaux jusqu'à son retour en France en 1877. C'est vraisemblablement au cours de ses voyages et de ses séjours dans

Digitized by Google

plusieurs colonies, qu'il commença à s'intéresser aux Traditions Populaires, à observer autour de lui et à prendre des notes, qu'il devait utiliser plus tard dans l'*Algérie traditionnelle*. (Contribution au Folk-Lore des Arabes. L'Algérie traditionnelle. Légendes, contes, chansons, musique, mœurs, coutumes, petites croyances, superstitions, etc., par A. Certeux et E. Henry Carnoy, t. I, in-8 de pp. 290). Ce livre paru en 1884, était le premier d'une collection qui devait en comprendre plusieurs. Il a rendu service à la science en présentant sous

une forme plus maniable des documents, pour la plupart inacessibles, — pour ne pas dire inconnus — aux folk-loristes de profession. Cette appréciation est de M. René Basset, si compétent pour tout ce qui touche au monde arabe, et il considère comme très bons les chapitres consacrés aux mœurs, usages et superstitions. (*Mélusine*, t. II, col. 551-552). C'est un peu avant cette époque qu'il commença à fréquenter le groupe, alors peu nombreux, qui s'intéressait aux Traditions populaires. Il assista à quelques-uns des diners de Ma Mère l'Oye,

Digitized by Google

pendant la première période, et lorsqu'il tomba « en sommeil », il fit partie du petit noyau traditionniste qui tenait ses assises hebdomadaires au Café Voltaire. Lorsque le Diner ressuscita en 1885, il en devint l'un des convives assidus, et quand la fondation de la Société des Traditions populaires fut décidée, il déploya le plus grand zèle pour lui recruter des adhérents. Il fut élu en 1887, trésorier de la Société, et il conserva ces fonctions jusqu'à sa mort. Il fut aussi trésorier du Congrès de 1889, et de celui de 1900, et en parlant dans le Compte-rendu du Congrès international de 1900, du concours qu'il m'avait prêté, tant pour l'organisation que pour la tenue des séances, je ne faisais que lui rendre strictement justice, et notre collègue avait d'autant plus de mérite qu'il était déjà souffrant. Sa promotion au grade d'officier de l'Instruction publique, qui eut lieu à la suite, fut accueillie avec grandes satisfaction par tous les congressistes.

Alphonse Certeux a donné à la Revue des Traditions populaires nombre d'articles ; en voici la liste : **1886**. Le temple de Salomon, légende arabe, Adam et Haoua, tradition arabe ; Pauvre Liaudaine, ronde bressane ; la Ronde du battoir ; les Menteurs, ronde bourguignonne. **1887**. Origines des eaux thermales et minérales ; La chasse et les chasseurs en Suisse ; Croyances de Noël dans la Suisse romande ; Livres populaires dans les armées musulmaines ; Le Loto à bord ; le jeu du Djérid ; le Sort des flèches ; les Brimades ; La légende du manioc du Brésil ; Jeux et divertissements militaires : le jeu du pied de bœuf. **1888**. Pourquoi les oranges sont rouges, l'origine du tabac, légende algérienne ; l'Origine des Sauterelles ; les insectes malfaisants ; les Sauterelles : le Marabout Mimoum ; le jeu de la soule dans le Nord ; Miettes de folk-lore parisien (plusieurs communications) ; le chacal et le hérisson, légende algérienne ; la statue de saint Nicolas, conte normand ; Kébir Choha, le roi des avares, légende algérienne ; les Neuf filles, ronde mimée. **1889**. L'Exposition de la Société des Traditions populaires ; Pourquoi les hommes ont été des singes ; Pourquoi l'homme et la femme se recherchent ; Pourquoi les dattes sont marqués d'un O ; Pourquoi le porc épic a des dents ; Pourquoi on ne tue pas les araignées ; Image à qui l'on offre à boire ; Notes sur la fête des Rois : Usages et Superstitions de Mai ; le Nœud au mouchoir ; la Grenouille et la Couleuvre, légende arabe : Pourquoi les Arabes haïssent les Juifs. **1890**. Les Asiles de nuit en Chine ; les Béjaunes de commerce : le Samedi saint à Caba ; Bazin La Lune, légende du Dauphiné ; Facéties suisses ; le Prisonnier de Nantes, chanson de la Loire-Inférieure ; les Calendriers des illettrés. **1891**. Le Patron des pendus ; les Eaux thermales et minérales ; Pélerinage aux cèdres du Liban ; Rites et usages funéraires à Cuba ; la Bataille des roses en Orient ; Folk-lore parisien ; les Messes ; les Epouvantails des Enfants de Paris ; La galette de pain, légende arabe. **1892**. Le Patron des pendus ; les Pendus et la Destinée ; Les eaux thermales et minérales ; Pourquoi il y a des barbes rousses ; Les Balayeurs à Paris ; La Boulangerie et le pain ; Les noms des doigts à Paris ; Les fêtes des filles ; Février la lune, légende des Pyrénées ; **1893**. Les saints et les pendus ; Les termes d'église dans l'argot ; Les pourquoi des métiers ; Traditions et superstitions de la Loire-Inférieure ; Les Chiffonniers de Paris ; Les pains de Grenoble ; les petits Objets en coquillages ; les Outils des Sabotiers. **1894**. Les villes englouties ; le château de Bexc ; les Pendus ; les Enseignes des Perruquiers ; La fontaine de l'homme au sabre ; La marque de saint Gildas ; Formulettes parisiennes ; Les chiffonniers de Paris ; Coutumes de mariage : le Tablier : la Toupie du géant Periferigerilerimini ; la Manière de choisir une femme, conte de la Franche-Comté ; Sidi Mouna, l'homme volant : l'Origine

Digitized by Google

des dolmens en Algérie ; la Fontaine de Saint Martin. **1895**. Les Gâteaux traditionnels ; Les animaux du diable ; Gâteaux de Noël à Cannes et dans le Midi. **1896**. Gâteaux de fête à Cannes ; Théâtre populaire : le Poème Alpestre à Genève. **1897**. Coutumes de mariage en Suisse : les Gâteaux traditionnels à Montpellier, Aix, Nice ; etc. : Formulettes enfantines. **1898**. Plantes à superstitions en Savoie ; Cris des rues à Montpellier : les cris avec boniments : Usages de la semaine sainte à Montpellier ; les Espadons ; Le rocher de Substancion. **1899**. Ustensiles et bibelots populaires : Le coq du 1er de l'an.

Alphonse Certeux a donné à l'*Annuaire des Traditions populaires* de 1887, le vaisseau miraculeux des Juifs d'Alger ; à celui de 1888, la paix du ménage. Au Congrès de 1889, il fit une communication dans laquelle il préconisait l'institution de musées de Traditions populaires. Notre collègue a d'ailleurs prêché d'exemple en donnant au Musée du Trocadéro d'intéressantes séries d'objets rustiques, de pâtisseries traditionnelles, etc. A. Certeux a publié quelques articles dans les premières années de la *Tradition*. On lui doit aussi une réimpression avec traduction française et notes, de *The Cries of London as they an daily exhbited in the streets*, ouvrage paru à Londres en 1799, dont il a reproduit les images, accompagnées chacune d'une épigramme en vers, qui illustrent les 62 cris rapportés. (Paris, Chamuel, 1893, in-18 de pp. XIII-183).

Dans les dernières années de sa vie, Alphonse Certeux, dont la santé était devenue précaire, ne prenait que rarement part aux réunions de la Société quoi qu'il continuât à s'y intéresser. Il était surtout connu des membres de la fondation, qui faisaient le plus grand cas de son caractère et de sa loyauté. C'est principalement pour ceux qui l'ont vu aux Dîners de Ma Mère l'Oye, que nous reproduisons, en outre de son portrait par Félix Régamey, une page de l'album de Ma Mère l'Oye où le même artiste l'a représenté en même temps que MM. Charles Beauquier et Paul Sébillot. La signature d'Alphonse Certeux est mal placée : elle devrait être au-dessus de sa charge, c'est-à-dire au dessus du personnage à gauche, qui est costumé en Arabe.

PAUL SÉBILLOT.

Plusieurs de nos collègues, et parmi eux MM. le Dr Hamy, ancien président de la Société, Paul Sébillot, secrétaire général, assistaient aux obsèques d'Alphonse Certeux. Quelques autres, comme M. Charles Beauquier, président de la Société, étaient en ce moment loin de Paris.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Dr J. Hunziker. *La Maison Suisse.* Première partie : *Le Valais*, vol. in-8 de 243 pages avec 331 vues photographiques et esquisses de plans, Lausanne (Payot) et Aarau (Sauerleander), 1902 ; deuxième partie : *Le Tessin*, 1 vol. in-8 de 173 pages avec 163 vues photographiques et esquisses de plans, *ibidem*, 1904.

Le Dr Hunziker s'était donné comme but de décrire dans le plus grand détail les différents types de maisons suisses. Il comptait publier 8 volumes consacrés au Valais, au Tessin, aux Grisons, au N.-E. de la Suisse, à la Suisse intérieure, à l'Oberland bernois, à la maison jurassienne et à la maison à 3 étages. Mais la mort vint le surprendre (juin 1900) alors que seuls le premier volume et la première feuille du second avaient paru. Le professeur J. Winteler accepta de terminer l'impression du volume consacré au Tessin. Et en même temps M. Fréd. Broillet se chargeait de traduire l'œuvre en français. En voyant l'intérêt des résultats obtenus par J. Hunziker, on regrette vraiment que le travail entrepris n'ait pu être mené à bonne fin.

L'auteur n'était pas seulement un architecte avisé : c'était aussi un philologue ; et il est utile d'insister sur les avantages qu'à présentés cette combinaison de deux ordres de connaissances rarement unis chez le même homme.

« Chaque type de construction, dit-il (préf. du t. I, p. VII) montre une multitude de variations qui s'étendent sur de vastes contrées et qui se transforment dresque invisiblement à chaque frontière ; cela surtout en Suisse ; car il n'existe pas en Europe un second pays où l'on trouve, rassemblés sur un espace aussi limité, un si grand nombre de constructions différentes. A. Meitzen a complètement raison, quand il dit que toute la contrée alpine appartient à un mélange de peuplades différentes, comme race, langage, mode de bâtir et système de construction, et il est nécessaire, pour pouvoir constater ces différences locales, de faire des recherches spéciales, nombreuses et de toute espèce. Un exemple solé, choisi aussi judicieusement que possible ne suffira jamais à expliquer clairement les origines et le développement d'un type de construction même isolé, qui a surgi spontanément et librement. De nombreux relevés qui représentent pas à pas les progrès réalisés sont absolument nécessaires, sans être pour cela des plans détaillés, surtout quand il s'agit de centaines et même de milliers d'objets différents.

..... Un autre moyen, inconnu du technicien, est la nomenclature. La langue est un élément conservateur à un haut degré... elle seule contrôle, en dernier lieu, la valeur de chaque partie de la construction. Que j'appelle *erm* ou *corridor*, l'espace correspondant de la maison d'habitation, cela ne change rien, ni

Digitized by Google

à sa forme, ni à sa destination et cela peut être indifférent au technicien ; mais pour l'historien la seule désignation de *erm* est une preuve que cette pièce avait autre fois un tout autre emploi que l'expression moderne de corridor lui attribue ».

C'est pourquoi on trouvera au cours de l'ouvrage la désignation exacte de chaque partie importante de la maison, et le nom des ustensiles de ménage. L'exposé n'est pas systématique : c'est le récit admirablement illustré des voyages d'exploration de l'auteur ; d'où aussi de nombreux détails sur le costume et les mœurs des habitants.

A la fin de chaque volume se trouve un résumé, où sont étudiées les modifications de forme de chaque partie de la maison, analysées les nombreuses dénominations locales et définies les influences réciproques des différents types de construction : burgonde, romand, raeto-romand, longobard, etc.

A VAN GENNEP.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

André Lefèvre. *L'Italie Antique* (Origines et Croyances). F. R. de Rudeval, éditeur, 4, rue Antoine Dubois. 1 volume in-18 de 520 pages (5 fr.).

Georges Doncieux. *Feuilles mortes*. Poésies posthumes. Paris, Lemerre, in-18 de 154 pages (3 fr.).

Eugène Herpin. *Noces et baptêmes en Bretagne*. Rennes. Plibon et Hommay, in-18 de IX-168 pages (3 fr.).

Le Gérant : R. DANGIN.

BAUGÉ (MAINE-ET-LOIRE). — IMPRIMERIE R. DANGIN.

Digitized by Google

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel, Paris, Ve.

La cotisation des sociétaires, donnant droit à l'envoi gratuit de la REVUE est fixée à 15 francs par an (France et Union postale). Le prix de l'abonnement, pour les non-sociétaires, est de 15 francs par an pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

AVIS IMPORTANT

Dans l'intérêt d'un service régulier, nous prions nos abonnés d'envoyer le montant de leur abonnement pour l'année 1905 à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel.

CHEMIN DE FER DE L'OUEST

Paris à Londres

(viâ Rouen, Dieppe, et Newhaven) par la gare Saint-Lazare.

Services rapides de jour et de nuit tous les jours (Dimanches et Fêtes compris) et toute l'année. Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1re et 2e classe seulement).

Billets simples, valables pendant 7 jours. 1re classe 48 fr. 25 ; 2e classe 35 fr. ; 3e classe 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour valables pendant un mois. 1re classe 82 fr. 75 ; 2e classe 58 fr. 75 ; 3e classe 41 fr. 50.

Départs de Paris Saint-Lazare 10 h. 20 matin, 9 h. 30 soir. Arrivées à Londres : London-Bridge 7 h. soir, 7 h. 30 matin. Victoria 7 h. soir, 7 h. 30 matin.

Départs de Londres : London-Bridge 10 h. matin, 9 h. 10 soir. Victoria 10 h. matin, 9 h. 10 soir. Arrivées à Paris Saint-Lazare : 6 h. 40 soir, 7 h. 5 matin.

Service de jour : Voiture de 1re classe et de 2e classe à couloir avec W. C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant. Service de nuit : voitures à couloir des trois classes avec W. C. et toilette ; en 1re classe, compartiments à couchettes supplément de 5 fr. par place).

REVUE DES TRADITIONS POPULAIRES

Années écoulées

Tome I, 1886	30 fr.	Tome X, 1895	20
Tome II, 1887	25	Tome XI, 1896	15
Tome III, 1888	20	Tome XII, 1897	15
Tome IV, 1889	20	Tome XIII, 1898	15
Tome V, 1890	20	Tome XIV, 1899	15
Tome VI, 1891	20	Tome XV, 1900	15
Tome VII, 1892	20	Tome XVI, 1901	15
Tome VIII, 1893	20	Tome XVII, 1902	15
Tome IX, 1894	20 fr.	Tome XVIII, 1903	15

Table analytique des 10 premières années..... 3 fr. 50

Digitized by Google

VIENT DE PARAITRE

Paul SÉBILLOT

LE FOLK-LORE DE FRANCE

TOME I

LE CIEL ET LA TERRE

Grand in-8° de pages VI-490

PARIS, E. GUILMOTO, 6, RUE DE MÉZIÈRES

PRIX : **16** FRANCS

René BASSET

CONTES POPULAIRES D'AFRIQUE

In-12 elzévir de XXII-455 pages

Paris, E. GUILMOTO, 6, rue de Mézières

Prix : **6** *francs*

Paul SÉBILLOT

LA MER FLEURIE

LE RIVAGE. — LES PÊCHEURS.— AMOURS ET TRISTESSES. — LES BATEAUX. — EN MER. — SOUS LES FLOTS. — MARINS ET CORSAIRES

In-18 de pp. 189. Paris, Alphonse Lemerre . . . . . **3** fr.

Pour recevoir franco un de ces volumes, il suffit d'en envoyer le montant à M. E. GUILMOTO, en un mandat sur la poste.

Baugé (M. et-L.) — Imp. R. DANGIN

Digitized by Google

JAN 18 1905

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE

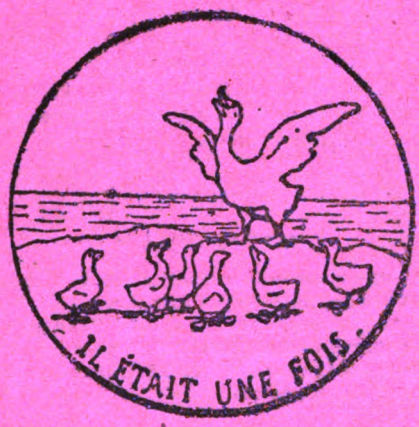

TOME XIX
19e ANNÉE. — N° 12 — DÉCEMBRE 1904

PARIS

ÉMILE LECHEVALIER
16, rue de Savoie

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
E. GUILMOTO
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

Prix de ce Numéro : UN franc vingt-cinq

Digitized by Google

SOMMAIRE

Contes populaires des nègres de Surinam, d'après le Dr Van Cappelle..... MARIE VYK. 513
Le bâton qui reverdit. Première partie. § 5, 6..... RENÉ BASSET. 532
De certains êtres extra-humains dans la religion musulmane..... J.-A. DECOURDEMANCHE. 545
Les villes englouties. CCCLXVI-CCCLXVII. Hongrie et Silésie autrichienne..... RENÉ BASSET. 545
La théorie générale de la magie de MM. H. Hubert et M. Mauss..... ARNOLD VAN GENNEP. 548
Contes de Lorraine. III. La feuille de Lampenois. IV. La fille aux mains coupées..... CHARLES SADOUL. 555
Nécrologie : André Lefèvre..... PAUL SÉBILLOT. 563
Girard de Rialle..... PAUL SÉBILLOT. 564
Bibliographie. *Paul Sébillot.* Le Folk-Lore de France, t. I. *René Basset. M-Sakhokia.* Le Culte de la petite vérole en Géorgie.
Notes et Enquêtes.
Table analytique des matières du tome XIX.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel, Paris, Ve.

La cotisation des sociétaires, donnant droit à l'envoi gratuit de la REVUE est fixée à 15 francs par an (France et Union postale). Le prix de l'abonnement, pour les non-sociétaires, est de 15 francs par an pour la France et de 17 francs pour l'union postale.

AVIS IMPORTANT

Dans l'intérêt d'un service régulier, nous prions nos abonnés d'envoyer le montant de leur abonnement pour l'année 1905 à M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel.

Digitized by Google

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

19e Année. — Tome XIX. — N° 12. — Décembre 1904.

CONTES POPULAIRES DES NÈGRES DE SURINAM

D'APRÈS LE DOCTEUR H. VAN CAPPELLE

Lorsque les plans de mon exploration dans le Nikerie[1] furent définitivement arrêtés, je formai le projet de mener une collection zoologique de pair avec mes recherches géologiques.

Quelques personnes avaient bien voulu m'aider de leur expérience à ce sujet, d'autres m'avaient mis au courant des espèces qui manquaient encore. Parmi tous ces groupes convoités, un ordre d'araignées dont la possession offrait, paraît-il, beaucoup d'intérêt au point de vue zoo-géographique me fut recommandé avec plus de chaleur que les autres. J'avais promis des primes à ceux de mes compagnons qui me rapporteraient des matériaux pour ma collection zoologique; mais je compris, dès le second jour de mon voyage, que cette accumulation d'araignées, au fond d'un bocal d'esprit de vin, n'était guère du goût de mon personnel.

On ne peut pas tuer l'araignée, car c'est la créature la plus intelligente, me dirent-ils; et ils me lançaient un regard plein de reproches, en me voyant poursuivre un corps allongé qui fuyait rapidement sur la tente du bateau.

Quelques-uns de mes rameurs succombèrent à la tentation des

1. Voyez à ce sujet : « *Door de Binnenlanden van het district Nikerie* » dont la traduction française : « Au travers des forêts vierges de la Guyane hollandaise » doit paraître sous peu.

Digitized by Google

biens terrestres et me promirent leur appui moyennant une prime plus élevée ; les autres me refusèrent leur concours, et je fus obligé, pour me livrer à cette chasse cruelle, d'être hors de la portée de leurs yeux clairvoyants.

Cette protection, dont les nègres entourent l'araignée, est assez surprenante, pour celui qui connaît les cruautés dont souvent ils se rendent coupables envers les autres animaux. Après cela, il ne faut plus s'étonner si leur riche fantaisie enfante des araignées revêtues de hoquines et allant à la guerre. Je ne crois pas exagérer en disant que l'araignée est l'héroïne de dix contre un de leurs contes.

N'est-il pas étonnant que de nos jours, où l'on se livre sur une si grande échelle à l'étude du folk-lore, et surtout à celle des peuples de la nature, pour en extraire ce qu'une influence étrangère y a ajouté, nul n'ait songé encore aux anansi-toris des nègres guyanais[1].

Après avoir fait connaissance avec la population du Surinam, il faut être bien mauvais observateur pour ne pas découvrir le rôle important de l'anansi-tori, dans la vie de l'homme du peuple.

Le nègre a ses longues anansi-toris, comme nous avons l'étude et des livres intéressants pour nous distraire des maux et des revers de la vie ; elles l'entretiennent après le travail du jour, le soulagent lorsqu'il est criblé de morsures d'insectes, le consolent dans ses heures de tristesse. Elles obtiennent un succès tout particulier dans les maisons mortuaires ; il y a à Paramaribo, des conteurs d'anansi-toris, qui se rendent d'une maison à l'autre et sont toujours les bienvenus. Elles sont très en faveur aussi chez les nègres en expédition dans les forêts.

Bien des fois j'ai trouvé l'un de mes rameurs, assis dans son hamac, près des flammes vacillantes d'un grand feu ; ses compagnons, assis autour de lui, trahissaient une joie intime et l'attention la plus profonde. Il parle avec aisance, accentue bien avec des intonations admirables ; parfois il chuchote pour élever la voix insensiblement et prononcer avec force la fin du récit. Tantôt il exhorte, tantôt il interroge, et bien que ma connaissance insuffisante de l'idiome anglo-nègre ne me permette pas de le suivre, il ne laisse pas de m'impressionner et d'éveiller en moi le désir de connaître le sujet de ces anansi-toris.

Revenus à Paramaribo, au retour de notre expédition, je fis

1. Anansi = araignée ; tori = conte. Dasent. *Popular tales from the Norse* a donné à la fin du volume des Anansi stories, qui proviennent des îles de la Mer des Antilles.

Digitized by Google

quelques tentatives à ce sujet. Un des rameurs avait promis de me donner l'occasion de recueillir quelques chants nègres. Il invita dans sa demeure, plusieurs nègres, négresses, mulâtres et mulâtresses qu'il avait persuadés de chanter dans le gramophone. Je demandai si l'un d'eux ne voudrait pas me raconter une anansi-tori. Une jeune fille, d'une quinzaine d'années, s'approcha, prête à satisfaire à mon désir.

« *Boen no habi tangi* » commença-t-elle en accentuant bien, et sans hésiter un instant pendant toute la durée du récit. Le gramophone le rendit avec une clarté surprenante, preuve évidente de son talent, et l'auditoire resta stupéfait. Sa façon de parler et ses intonations me frappèrent si vivement que je lui fis demander aussitôt si elle ne voudrait pas me donner la traduction hollandaise de son anansi-tori ; elle me l'apporta le jour suivant. A part quelques rares modifications, la voici telle que la jeune créole me l'a remise :

BOEN NO HABI TANGI

Un roi avait un fils, qu'il avait envoyé en Hollande pour étudier.

Lorsqu'il fut revenu à la maison, il dit un jour à son père :

« — Père, je voudrais aller me promener seul. »

« — C'est bien, mon enfant, vous pouvez aller. »

Le jeune homme partit le jour suivant. Arrivé au fond du jardin, il y trouva un figuier desséché qui lui dit :

« — Monsieur, est-ce vrai qu'on n'oblige que des ingrats?

« — Je ne sais pas. »

« — Si, c'est vrai ; car voyez, j'ai donné des fruits à votre père ; il les a mis dans de l'eau-de-vie et les a fait étuver. Aujourd'hui, je suis vieux, je ne sais plus fleurir ni produire des fruits et maintenant il veut me faire abattre et me brûler ». Le jeune homme reconnut la vérité de ces paroles et dit : « Vous avez raison ». Puis il reprit sa promenade et aperçut une vigne qui lui fit la même question. Il continua son chemin et passa près d'un grand feu dans lequel se trouvait un serpent. Le serpent lui demanda s'il était vrai qu'on oblige que des ingrats.

Le jeune homme ne répondit pas. Il saisit un bâton et retira le serpent du feu. Mais à peine eut-il sauvé le reptile, qu'il s'éleva contre lui et s'enroula autour de son cou. Le serpent voulait le tuer. Le jeune homme dit : « Maintenant je comprends qu'on n'oblige que des ingrats, car je vous ai sauvé la vie et vous voulez me tuer.

Un *awari*[1] passa à ce moment et lui fit la même question.

1. Awari = didelphe. Une espèce de rat.

Digitized by Google

« — Oui, c'est vrai, que des ingrats ! car voyez, j'ai retiré le serpent du feu et maintenant il veut m'étrangler. »

« — Montrez-moi comment vous avez retiré le serpent du feu. »

Le serpent s'enroula de nouveau autour du bâton, l'awari le rejetta dans le feu et dit au jeune homme :

« — Partons, et laissons le serpent dans le feu. »

« — Bien, mais alors vous devez retourner à la maison avec moi, car je veux que mon père et ma mère connaissent celui qui m'a sauvé la vie.

« — Je ne veux pas retourner avec vous, je ne suis pas un homme, je ne suis qu'un simple animal.

Mais le jeune homme le pressa et lui dit qu'il devait l'accompagner et l'awari s'en est allé avec lui. Arrivés chez son père et sa mère, le jeune homme dit à l'awari :

« — Eh bien ! Awari, quelle récompense désires-tu ? »

« — Je ne désire rien, mais si vous voulez me donner un poulet chaque jour, j'en serai bien heureux ».

Le roi lui dit :

« — Vois, j'ai ici un poulailler plein de poules, je te permets de venir en chercher une chaque matin. »

Ceci déplut à la reine. Elle appela sa cuisinière et lui dit :

« — Il faudra tuer Awari quand il viendra demain, sinon il mangera tous mes poulets ».

Awari vint le lendemain matin pour chercher la poule promise. La cuisinière lui versa un baquet d'eau froide sur le dos et l'awari tomba mort.

Le jeune homme vint de ce côté et lorsqu'il vit l'awari étendu sans vie, il s'écria, profondément émotionné :

« — Ah ! ce proverbe est bien vrai : *Boen no habi tangi !*

Cette fable, toute simple qu'elle soit, m'impressionna profondément. Tous ceux qui se sont trouvés en relation avec les peuplades, soi-disant incivilisées, ou avec les rustiques habitants de nos campagnes, reconnaîtront que la morale de ce récit acquiert plus de raison d'être à mesure que l'on approche des grands centres de civilisation. Qu'on ne s'étonne pas si le nègre — pour autant qu'il s'agit du moins de celui échappé à l'influence perverse du blanc — dont l'attachement et la reconnaissance sont les qualités premières, fasse répandre cette triste vérité par des animaux et même par des plantes. Car, de même que tous les peuples de la nature, il étudie et épie les animaux et parvient ainsi à leur assigner des qualités

Digitized by Google

plus nobles, que celles que nos faibles moyens d'observation ne permettent de leur supposer.

Bien peu de gens de la population nègre ont assez de connaissance de la langue hollandaise pour pouvoir traduire une anansi-tori, et moins encore, ont assez de patience pour transcrire ces récits sans fin ; aussi je n'attendais guère de résultats des efforts faits pour les rassembler. Ce fut M. van Drimmelen, mon estimé compagnon de voyage, qui se chargea de toutes les démarches à faire à ce sujet. N. Nahar, interprète Javano-Malais, voulut bien, sans dédommagement aucun, me traduire tout ce qu'il savait d'anansi-toris.

Les contes, que m'envoya Nahar, sont pour la plupart de véritables anansi-toris, c'est-à-dire des fables dont l'araignée est l'héroïne. Ils nous apprennent avec quelle ruse et quels mensonges elle conquiert un demi-village pour le gouverneur ; comment elle rejette successivement sa faute sur la limace, la poule, kraboedagoe [1], le tigre et le jaguar ; comment elle parvient à gagner le pari qu'elle monterait un tigre non sellé ; la manière dont elle s'y prend pour se laisser nourrir par ses douze enfants ; comment elle se faisait passer pour docteur, et tant d'autres preuves de la rare intelligence et de la fourberie incomparable d'Anansi.

Ces récits, bien que pleins d'intérêt pour celui qui étudie le caractère populaire du nègre, perdent cependant beaucoup de leur esprit et de leur drôlerie originale par leur transmission dans une autre langue ; il manque, à ceux qui les lisent, les gestes éloquents et les onomatopées vraiment surprenantes du conteur noir.

Nahar m'envoya vingt-cinq anansis-toris, au fond assez monotones comme ensemble ; mais il est assez singulier de remarquer que pas une d'entre elles n'exprime la plus faible tendance à régénérer l'auditeur. « Qui n'est pas fort, doit être rusé », voilà le point de départ et la base de tous les faits et gestes d'Anansi. Et bien qu'elle paraisse avoir été dupée souvent par les hommes et les animaux, que son insouciance l'ait mise souvent en danger, elle finit toujours par s'évader et cherche un refuge dans les fentes des murs et les coins cachés.

Les fables, qui doivent nous expliquer cette habitude d'Anansi d'aller se nicher ainsi dans les recoins, sont nombreuses. En voici une et des plus expressives.

L'ARAIGNÉE QUI CONQUIERT UN DEMI VILLAGE

Il y a bien longtemps, l'araignée demanda un jour au Gouverneur

1. Kraboedagoe = renard.

Digitized by Google

s'il désirait avoir un demi village de plus sous son autorité. Le Gourverneur sachant les ruses et les fourberies de l'araignée, répondit :

— Crois-tu me faire mordre à tes folies ?

« — Excellence, si vous voulez vous en rapporter à moi, dites oui, et vous verrez que je parviendrai à vous conquérir un demi-village, — à condition que votre Excellence veuille bien me donner un uniforme, un tricorne, un sabre et deux petits coqs ». Le Gouverneur approuva cette offre, lui accorda ce qu'elle demandait, ajoutant qu'elle aurait la tête tranchée, si elle revenait bredouille.

Avant de partir, Anansi alla faire ses adieux à Ma Akœ[1] en lui enjoignant bien de ne dire à personne où elle se rendait de crainte que d'autres n'aillent s'occuper de ses projets.

« — Donc, Ma Akœba, je vais en voyage pour quelques jours, m'as-tu comprise ? »

« — *Ya, Kaptein, adjosi !*[2]

L'araignée saisit sa pagaye, sauta dans une tjoewa-tjoewa[3] plaça les deux coqs devant elle et entonna, tout en pagayant :

Mi anansi mi koni, o grin-njang !
Poeroe pari na vesi, o grin-njang !
Poeroe pari na baka, o grin-njang !
Mi anansi mi koni, o grin-njang ![4]

L'araignée pagayait sans cesse. Après une couple d'heures, elle atteignit un village où toute la population se trouvait rassemblée sur la rive pour la conduire à l'hôtel-de-ville.

« — Gouverneur Anansi, venez à terre ! criait-on de tous côtés.

« — Impossible ! Le Gouverneur m'a chargé de transférer ailleurs ces deux jeunes coqs.

Le peuple continua à la presser et l'araignée finit par amarrer sa tjoewa-tjoewa. Aussitôt elle se mit à parler des deux jeunes coqs.

« — Ils ne veulent pas habiter avec des poules, mais bien avec des oies, dit-elle à l'homme qui s'en chargea.

Après qu'on eut satisfait son désir et mis les coqs avec les oies, capitaine Anansi, escorté des indigènes, précédé du chef de la tribu, musique en tête, fut conduit triomphalement à l'hôtel-de-ville où une grande fête se donnait en son honneur.

1. Ma Akoe, diminutif de, Maman Akoeba, le prénom d'une femme née le vendredi. Ma Akoela est la femme d'Anansi.
2. Ya, Kaptein, adjosi ! = Oui, Capitaine, adieux !
3. Tjoewa-Tjoewa = Petite pirogue.
4. Je suis une araignée bien rusée, va vite !
Pagaye, vite en avant ! va vite !
Pagaye, vite en arrière ! va vite !
Je suis une araignée bien rusée, va vite !

Digitized by Google

On lança des circulaires pour faire connaître son arrivée, toutes les habitations étaient pavoisées, en un mot, c'était fête au village.

Le soir on organisa un grand bal auquel l'araignée prit part jusque bien tard dans la nuit. Vers trois heures elle sortit furtivement, se rendit dans l'étable aux oies, tordit le cou aux deux jeunes coqs et retourna dans la salle de bal.

Le matin, dès six heures, elle se rendit à la rivière pour reprendre son voyage et demanda qu'on lui apporte les deux coqs. Un officier s'éloigna, mais à la profonde stupéfaction des assistants, il les apporta raides morts. Le Gouverneur ordonna d'amener immédiatement le garde pour s'expliquer à ce sujet.

Capitaine Araignée se mit à pleurer, à gémir, à se démener, se mit les mains sur la tête en criant :

— « Je dois mourir ! Je serai décapité ! C'est un mal sans remède ! Le jour de mon jugement est arrivé ! »

Il se roulait sur le sol dans son bel uniforme neuf et soupirait : « J'avais un pressentiment en ne voulant pas venir ici, on m'a trompé... *Ya sabi diri* ! [1] »

Les villageois se trouvaient dans une consternation profonde. On essaya de consoler Anansí, on courut vite chercher un docteur et enfin elle se calma. Le chef du village lui dit :

« — Capitaine Anansi, ne soyez donc pas si triste, je vous donnerai deux autres coqs.

« — Oh non ! cela est impossible, ce ne sont pas deux coqs, mais deux oies que vous me donnerez ».

Aussitôt on lui apporta deux oies. Anansi les accepta d'un air rébarbatif, les installa dans sa tjoewa-tjoewa et s'éloigna en reprenant son refrain :

« *Mi anansi mi koni, on grin-njang !* etc. [2].

Après avoir pagayé quelques temps, l'araignée arriva près d'un autre village où la population l'attendait avec le même enthousiasme.

« — Capitaine Anansi, descendez à terre, venez chez nous ! lui criait-on.

« — Je viendrais volontiers, mais c'est impossible ».

« — Oh non ! Seigneur Araignée, il faut que vous veniez. Bon gré, mal gré, il faut que vous visitiez notre village ».

L'araignée se laissa persuader, sauta de son bateau, les deux oies dans la main, et dit au gouverneur :

1. Oui, le repentir vient trop tard.
2. Je suis une araignée bien rusée, va vite !

Digitized by Google

« — *Odi mi Granman*[1], voici deux oies qui ne restent pas avec des oies, mais bien avec des porcs ; elles sont destinées à un ami de mon gouverneur en chef.

L'un des adjudants prit les oies et les porta dans la porcherie.

On organisa de nouveau une grande fête en l'honneur du capitaine Anansi ; son arrivée fut annoncée au peuple ; le sol tremblait sous les coups de canon ; le soir l'hôtel-de-ville fut éclairé par des lampions et des lanternes chinoises et le gouverneur donna un bal.

Au milieu de la nuit, l'araignée sortit de la salle, rampa silencieusement vers la porcherie, étrangla les oies et revint se mêler à la foule.

Lorsque le capitaine Anansi voulut reprendre son voyage le lendemain matin, il redemanda ses oies. On alla les chercher, mais lorsqu'il les vit mortes, il commença à pleurer et à gémir.

« — *Wakka man si joroka* ![2]. N'est-ce pas ma faute ? Pourquoi suis-je venu ici ? *Ya sabi diri*[3]. Et je serai décapité pour la faute du peuple... »

Le chef de la tribu s'approcha et lui demanda de vouloir accepter deux autres oies.

« — Deux oies... ? Jamais ! Vous me donnerez deux porcs, ou vous aurez à supporter toutes les suites de l'affaire. Je m'en lave les mains ! J'ai été trompé !

Chacun garda le silence jusqu'au moment où on amena deux porcs. Anansi les mit dans son bateau, saisit sa pagaye et s'éloigna en disant tout bas : « Un âne ne butte pas deux fois à la même pierre ».

Après quelque temps, elle atteignit un troisième village, où la population dût faire encore bien plus d'efforts pour la décider à s'arrêter. Anansi fut reçue avec plus de cérémonie encore que dans les autres villages.

Lorsqu'elle vint à terre, elle dit à l'homme qui se chargea des porcs : qu'ils ne restent pas dans une porcherie, mais dans une étable à vaches.

Lorsque les porcs furent mis à l'étable, l'araignée fut conduite triomphalement à la demeure du chef.

Ce fut un jour de joie pour tout le village. On organisa une fête grandiose qui se termina le soir par un grand bal. Capitaine Araignée s'en donna à cœur-joie mais n'oublia pas ses porcs. Vers

1. Bonjour mon estimé Gouverneur.
2. Qui voyage voit des spectres.
3. Oui, le repentir vient trop tard.

Digitized by Google

l'heure de minuit, il s'éloigna mystérieusement, s'en alla les tuer, puis revint se mêler aux danseurs.

L'araignée se réembarqua le lendemain màtin et demanda qu'on lui amène ses deux porcs.

Le garde vint lui dire qu'ils étaient morts. Anansi reprit ses lamentations qui glaçaient le cœur des assistants. Elle se maudissait elle-même et chargeait de reproches les villageois consternés.

Le chef lui dit :

« — Ne vous tourmentez pas ainsi, Capitaine Anansi, on vous remplacera les deux porcs. »

L'araignée secouait la tête et n'en voulait pas entendre :

« — Une belle vache, cela irait encore, mais deux porcs, ça, jamais ! »

Le chef lui donna une vache, qu'elle plaça dans sa tjoewa-tjoewa puis elle reprit son voyage.

Vers quatre heures Anansi dépassa sur la rive le convoi d'un enfant. Pendant qu'elle suivait des yeux ce triste cortège, elle perdit de vue la vache qui tomba à l'eau et se noya. Maintenant, il lui fallait chercher un autre moyen pour continuer son voyage. Elle réfléchit un instant, puis elle descendit à terre, exhuma l'enfant, le mit hors du cercueil, le plaça à l'avant de son embarcation et reprit son voyage.

Dès l'aurore du jour suivant, elle s'arrêta à un grand village. On la reçut avec joie, mais tout redevint tranquille lorsqu'elle demanda le silence, sous prétexte qu'elle conduisait chez le docteur un enfant malade. Comme d'habitude Anansi logea dans la demeure du chef et lui demanda instamment du silence disant que l'enfant avait une forte fièvre.

Son hôtesse apporta aussitôt une écuelle de gingote pappa[1] pour l'enfant. A peine fut-elle partie, que l'araignée qui commençait à avoir grand faim, se mit à déguster la soupe, puis elle rapporta le bol en remerciant bien Madame de la part de l'enfant.

Après une heure la femme du chef revint frapper à la porte et dit à l'araignée :

« — Capitaine, croyez-vous que l'enfant puisse manger quelque chose ?

« — Sans aucun doute... il faut bien qu'il mange quelque chose. Naturellement.

Elle partit et apporta après quelques temps une assiette de tajabrafoe[2].

1. Pape de farine de bananes.
2. Soupe de tayoves.

Digitized by Google

« — Merci, l'enfant dort en ce moment, mais je le lui donnerai dès qu'il s'éveillera ».

La femme partie, Anansi vida l'assiette, puis elle se mit à crier :

« — Grand ciel ! Qu'est-ce qui m'arrive ! La femme du capitaine a donné à l'enfant du krassi taja brafoe ! [1] Maintenant l'enfant est mort. Malheureux que je suis ! Puis l'araignée s'évanouit. A ses cris déchirants, le peuple accourut, le gouverneur en tête, mais on ne parvint pas à la calmer.

— « Seigneur Anansi, ne criez pas ainsi, ma femme est innocente. Ne vous démenez pas de cette façon, je vous donnerai deux esclaves à la place... »

— « Des esclaves... ?

— « Oui, deux têtes. »

— « Et vous croyez que j'accepterais une offre pareille ? Jamais ! Et si vous n'avez jamais comparu devant le juge, vous allez être conduits devant lui, et vous serez mis en prison pour meurtre. »

Le chef trembla de peur et lorsque les villageois virent son émotion ils supplièrent Anansi de ne pas donner de suite à l'affaire. Elle ne voulut rien entendre ; mais elle tendit l'oreille lorsque le gouverneur s'écria, éperdu :

— Demandez ce que vous voulez, on vous le donnera, fut-ce même un demi village. »

— « Est-ce vrai ? »

— « Oui, gouverneur Anansi. »

— *Mi papiera wanni* [2].

Le chef consentit et on la dédommagea de la perte de l'enfant par le don d'un demi village.

« Mais il me faut aussi une carte » dit Anansi.

On lui en donna une ainsi que des papiers constatant ses droits de propriété ; puis l'enfant fut enterré avec les honneurs militaires.

L'araignée avait enfin atteint son but. Elle reprit sa place dans sa tjoewa, pour retourner dans ses foyers.

Elle se rendit immédiatement chez le gouverneur qui la reçut avec froideur.

— « Et bien ! êtes-vous parvenue à conquérir un demi village ? »

— « Pas tant d'embarras ! Un peu plus tranquille, je vous prie. En « voici la carte et les papiers constatant vos droits de propriété ».

Aussitôt le gouverneur changea de ton, lui tendit la main et dit :

— « Merci ! Je vous récompenserai. Vous habiterez avec moi et « vos enfants habiteront des maisons avec mon peuple. »

1. Soupe de tayoves vénéneuses.
2. Alors je veux avoir des papiers.

Digitized by Google

— « Où donc ?

— « Dans les fentes et les coins.

Cela ne plut pas à l'araignée et voyant arriver le bourreau dont elle avait été menacée, elle s'enfuit pour aller se refugier dans une fente du mur.

Depuis ce jour, l'araignée fixe sa demeure dans les coins et les fentes des murailles.

*
* *

Parmi toutes les anansi-toris reçues, qui doivent témoigner de la fourberie de l'araignée et de son habitude à se nicher dans les fentes et les trous des constructions, j'ai choisi celle-ci, qui est en même temps un échantillon de ces récits sans fin qui amusaient nos rameurs pendant des soirées entières.

On conçoit que le nègre avec sa riche fantaisie, et son naturel enfant qui se révèle dans tous ses actes, puisse s'absorber pendant des heures à écouter ces contes de rois, de princes et de princesses ; de fêtes données par des animaux aquatiques ; d'araignées qui montent des tigres non-sellés, etc., les enfants qui rêvent souvent de pays enchantés, où les animaux parlent et sont vêtus comme nous, y trouveront peut-être un plaisir nouveau.... Pour moi je crois devoir m'arrêter à ce second exemple de la brillante imagination du nègre.

Ces fables, il est vrai, n'ont pas l'originalité de celles que Stanley a entendu raconter par ses compagnons nègres, au milieu des forêts africaines, et que le célèbre explorateur n'a annotées que lorsqu'un indigène du centre de l'Afrique avait la parole. Néanmoins, par la source, dont elles proviennent et leur originalité à la fois, elles intéresseront ceux qui approfondissent volontiers les conceptions fantaisistes des peuples de la nature et surtout ceux qui étudient le folk-lore. Pour moi, j'ai éprouvé un plaisir tout particulier à parcourir ce recueil de Nahar, que je compte faire paraître sous peu. Il m'a reporté en esprit au milieu des sombres forêts vierges. J'ai revu un conteur noir, assis près d'un grand feu, dévider à ses compagnons les exploits du capitaine Anansi. Puis ce tableau disparaissait et j'écoutais couché dans mon hamac, un concert étourdissant de voix discordantes.

LES ANANSI-TORIS ET LA SUPERSTITION

Les nègres âgés ont coutume de parler des anansi-toris comme d'une chose mystérieuse et on ne les en ferait pas facilement raconter à toute heure du jour.

Digitized by Google

Qu'on en juge par l'avant-propos suivant que l'interprète Nahar joignit à son recueil et qui rend fort bien [1] l'originale façon de raisonner des nègres bushs.

Certain dimanche, jour assez fastidieux d'habitude, j'essayai de tuer le temps en cherchant une occasion d'entendre raconter quelques anansi-toris. J'invitai chez moi quelques chercheurs d'or et j'attendai le moment propice, pour leur demander de m'en raconter quelques-unes. « J'ai encore quelques cigares pour les plus belles » ajoutai-je.

Ces messieurs se mirent à rire de bon cœur et me demandèrent :

— « *Wo! Taki anansi-tori dei bigi-bigi*? *Ka*! (Quoi, raconter des anansi-toris en plein jour?)

— « Eh ! pourquoi pas? »

— « Vous savez pourtant qu'on ne peut pas raconter des anansi-toris à toute heure de jour, et surtout pas lorsqu'il fait clair. Celui qui ne s'y tient pas doit s'arracher un cil.

— « Voyons je sais que vous en connaissez une foule. »

— « Cela est vrai, mais je ne puis pas vous en raconter maintenant, *kerki sidon kaba*, (l'église vient de commencer) ; aujourd'hui, c'est un jour pour s'amuser et pour être joyeux !

— « Allons, l'ami, ne sois donc pas si sot ; raconte-moi quelques histoires et je te donnerai des cigares. »

Il ne répondit pas et s'éloigna. L'un des autres jeta un regard vers le ciel et soupira. Je lui demandai ce que cela signifiait. Il me répondit les yeux baissés et en altérant la voix :

— « *Masra, joe a no wan pikien* ; *joe na kankan Sranam rikoro, en joe sabi srefi sani anansi-tori wanni taki.* » (Monsieur, vous n'êtes plus un enfant ; vous êtes un créole du Surinam, et vous savez fort bien ce que signifient les anansi-toris).

— « Qu'êtes-vous? Catholique ou Hernhutte?

— « *Arnitri*. (De la paroisse des frères Moldaves).

— « Et tu es encore si superstitieux? Et tu ne veux pas raconter des anansi-toris? Sois honteux ! » Je lui demandai pour quelle raison on ne peut pas raconter des anansi-toris lorsqu'il fait jour, et pourquoi si l'on demande à quelqu'un : « raconte-moi une anansi-tori » la réponse est toujours : « mi no sabi » (je n'en connais pas ».

Monsieur le chercheur d'or se leva et demanda avec véhémence si je ne savais pas que la *skietnis* ou l'anansi-tori est de la sorcellerie?

1. Je reproduis ici la traduction textuelle de la version de Nahar ; l'anglo-nègre seul a été corrigé.

Digitized by Google

Quelques-uns de mes amis; qui étaient présents rirent aux éclats, sur quoi le chercheur d'or se leva pour partir.

— « Ne te fâche donc pas, l'ami, ce n'est pas sérieux. »

— « Oui ; mais vous riez de moi, et vous croyez que je mens, lorsque je dis que les anansi-toris ne sont pas choses dont on parle ainsi à la légère : elles conviennent dans une maison mortuaire mais pas chez nous, en ce moment [1]. Vous savez pourtant que lorsqu'on enterre quelqu'un, on tient *dedde-hoso* [2] (maison mortuaire), qu'on y chante et qu'après seulement on raconte les faits de l'araignée. C'est pour ces mêmes anansi-toris, qu'un jour j'ai voulu souffleter un homme. Ecoutez :

Je me trouvais dans une maison mortuaire et commençais à raconter quelques anansi-toris spirituelles, lorsqu'un hôte non invité vint m'interrompre à chaque instant.

Je racontais l'Anansi-tori de l'araignée qui avait guéri le *bakroe* (mauvais esprit) lorsque ce babillard me cria :

— « Tu mens, l'ami !

Je fis semblant de ne pas entendre. Il m'interrompit une seconde fois par :

— « *Joe no de taki na tori boen* ! » (Tu ne la racontes pas comme il faut).

Je rageais intérieurement, Monsieur, mais je ne lui répondis pas, car il n'en valait pas la peine. Il faut vous dire, qu'il appartenait à ces *dedde hoso aratta* (rats des maisons mortuaires. [2]) Lorsque je fus arrivé au point où Anansi a guéri le bakroe, le rustre m'interrompit une troisième fois en disant :

— « Je ne comprends pas que vous vous laissiez duper ainsi par cet homme ; ne savez-vous donc pas qu'il est occupé à vous raconter des mensonges. » Lorsque j'entendis le mot mensonge, je ne sus plus me contenir ; je me levai et lui donnai un soufflet qui le fit culbuter.

Les autres hôtes paraissaient s'amuser de ce que ce *dedde hoso aratta* me mettait sur la sellette ; il était impossible de les calmer, et à la fin l'un deux observa :

— « Il ne faut pas vous mettre en colère, c'est là justement l'amusement *te a de koti na tori* » (lorsqu'il vous interrompt).

Les hôtes essayèrent de calmer le *dedde hoso aratta* et celui-ci

1. J'ai appris, que lorsque un homme meurt, la famille se réunit trois samedis de suite pour raconter des anansi-toris ; pour une femme, on ne se rassemble qu'un samedi. Cela s'appelle tenir dedde-hoso, maison mortuaire.

2. Nom donné à ceux qui, sans être invité, se rendent d'une maison mortuaire à l'autre pour raconter des anansi-toris.

Digitized by Google

commença également à raconter une anansi-tori. Lui, personne ne pouvait l'interrompre. Je le regardais fixement et, devinez ce qu'il me dit :

— « Tu peux regarder ma bouche, mais ta bouche, garde-là, l'ami, car les anansi-toris, tu dois encore les apprendre. »

— « *Joe si, fa joe soekoe mi nanga trobi* ! » (Vois-tu que tu me cherches noise).

Puis il continua son récit *en a de koti ado nomo na mi tappoe* (et m'injuriait sans cesse).

— « Ecoute, si tu es venu ici pour me chasser, dis-le moi, je partirai.

— « *Hari hoedoe ! Hari hoedoe !* (Va toujours). Je me levai une seconde fois et lui administrai une telle volée qu'il culbuta avec son café et ses biscuits. Je me blâmai une seconde fois, car les hôtes s'en amusèrent et se mirent à rire. Depuis ce jour, j'ai résolu de ne plus raconter d'anansi-toris, car elles pourraient me porter malheur. N'êtes-vous pas de mon avis ? »

Je soupirai et lui donnai deux cigares, mais, ô merveille ! aussitôt il se lança et me raconta, par une foule d'exemples, le danger auquel on s'expose en écoutant des anansi-toris. Il me dit, entre autres, qu'il avait mal au bras depuis qu'il avait souffleté cet homme, dans cette maison mortuaire, et qu'il ne savait plus si bien travailler.

— « C'est pourquoi, Monsieur, croyez-moi, où que je sois, si on raconte des anansi-toris, je m'en vais, car chaque fois *mi han de kisi anansi* (anansi saisit mon bras) [1] et si je puis vous donner un conseil *pikien masra* (petit monsieur) ne les écoutez pas car ce sont des choses qui peuvent faire du tort aux hommes. »

Notre lavandière entra pendant cette conversation ; je la savais bien plus superstitieuse encore que le chercheur d'or. Elle revenait de l'église et après avoir salué, elle vint s'asseoir près de nous. A peine eut-elle entendu le sujet de notre conversation qu'elle voulut partir ; mais en faisant un effort pour se lever elle s'écria : « *mi foetoe keisi anansi* (ma jambe dort) je ne sais pas me lever » et, en me regardant d'un air furieux elle ajouta :

— « *Ma, pikien Masra, na Gado dei joe sa saki anansi tori* ; (Mais, mon jeune Monsieur, vous voulez raconter des anansi-toris le saint jour de Dieu).

Ma sœur, qui assistait à la scène, s'amusait de l'anxiété de sa vieille lavandière et lui dit :

1. On le voit Anansi a bien des choses sur la conscience : il suffit que quelqu'un ait une crampe ou un membre endormi, pour qu'elle en soit la cause.

Digitized by Google

— « Myn tyd ! [1] Wasje, [2] je suis contente de ce que Anansi t'a attrappée. »

Quelques instants après la femme monta en chantant, se rhabiller.

Le chercheur d'or parût également s'amuser de l'affaire et se moqua d'elle.

— « Tu ne connais pas la voie de Dieu, sinon tu n'irais pas, toi, un homme déjà âgé, gâter ton dimanche par ces sottises. »

— « Cette femme est folle ! »

Il en advint une bataille d'injures. La femme traita le chercheur d'or *d'Azeman* [3], de *Léba* [4] et d'autres qualificatifs de même valeur.

Je retins le chercheur d'or qui se levait furieux ; et la lavandière, qui était montée furibonde, redescendit un instant après, toujours fort en colère, me crier que j'avais gâté son dimanche. Ce n'était pas tout. Le chercheur d'or, effrayé par les regards que lui lançait la femme vint me reprocher ces maudites anansi-toris, ajoutant que la femme devait être un *Azeman*, témoin ses yeux rouges et ses orteils dirigés vers le sol. Il en était tout démonté.

— « Ne vous ai-je pas raconté tout-à-l'heure cette affaire avec le *dedde hoso aratta* et maintenant cela paraît devoir se répéter. Mais, Dieu soit loué de ce qu'il a apaisé mes passions, sinon j'aurais frappé la femme *en na so sœma de dedde manga leigi bere* (et ainsi on mourrait innocent). N'ai-je pas raison de ne pas vouloir raconter d'anansi-toris ? vous en voyez vous-même les suites. »

— « Tu es emporté. Les anansi-toris ne sont que des fables, inventées par les Africains et leurs enfants, et qui existent ici depuis plus de deux à trois cents ans. »

— « Oui, Monsieur, mais les Africains n'étaient pas baptisés ; il n'y avait pas d'églises dans ce temps-là. Ils ne savaient rien de rien et faisaient le mal. Ils ont importé les *bakroes*, les *azemans*, les *afreketes* ou *lebas*. »

— « Dis-moi, un peu, qu'est-ce donc qu'un *azeman* ? »

— « Hm ! Monsieur, un *azeman* est un homme qui sait prendre l'apparence d'un nègre.

— « Ce n'est pas là ce que je veux dire ; il faut m'en décrire un. »

— « *Meneer , joe nomoe haksi alla sanni so fini-fini en joe wani go dipi nanga mi* (Monsieur, vous ne devez pas tout sonder ainsi et vous ne devez pas aller si loin avec moi).

1. Mon temps, mot explétif usuel des négresses.
2. Diminutif nègre du mot hollandais *waschvrouw*, lavandière.
3. D'après la croyance nègre, une sorcière qui erre la nuit dans une nuée lumineuse et va sucer le sang des humains.
4. Mauvais esprit.

Digitized by Google

Mais, lorsqu'il vit que je n'étais pas content, il reprit :

— « La plupart des vieilles gens (nègres) qui ont les yeux rouges et les orteils dirigés vers le sol, appartiennent à cette classe. Un *azeman* se nourrit de sang humain. Elle ou lui — car les femmes comme les hommes le font — possède le talent de s'enlever la peau du corps et d'acquérir ainsi la puissance d'un *jorka*, de pénétrer dans des maisons fermées et de sucer le sang des hommes. Si le sang est amer, *l'azeman* le rend, mais s'il le goûte, il continue à sucer jusqu'à ce que la personne meure. » La lavandière se leva en écoutant attentivement. Et lorsque je demandai comment on pourrait savoir s'il y a un *azeman* dans le voisinage, elle répondit :

— « *Hm'! we a no de Koti brau faga, mi ben si wan na srafoe tem na pranasi a ben de kom driengi basia kofi wefie !* (Hm ! pas précisément à sa lumière bleue étincelante ; au temps des esclaves j'en ai vu un qui venait sucer le sang de la femme du surveillant Kofi [1]). *Wè! datta a no noti jete, bakra kondre, bakra srefie kan Paki* ; cela n'est encore rien, les blancs savent le témoigner, ajouta-t-elle.

— « J'allais dans la forêt et j'en vis un qui traversait la rivière devant la plantation Morgestond·Il commença à nous injurier et nous l'injurions aussi. Ce même *azeman* a été fait prisonnier sur le Commewyne-supérieur par les *Piai-Ingies* (prêtres-Indiens).

Je me rappelle encore fort bien qu'au temps de ma jeunesse un *azeman* fut fait prisonnier dans la plantation Brouwerslust. *Sani de*! (Il existe des mystères) ajouta-t-elle.

Je demandai, à mon tour, comment on peut faire prisonnier un *azeman*, s'il peut prendre l'apparence d'un esprit, pénétrer dans une maison fermée, sans ouvrir une porte ou une fenêtre, puis sucer le sang des hommes et s'éloigner sans que quelqu'un le sente ou s'en aperçoive.

— « Mais, *l'azeman* insensibilise la place avec ses lèvres, puis il suce le sang. La langue d'un azeman est comme du chloroforme, Monsieur !

— « Bon, mais je veux savoir comment on s'en empare.

— « Les Indiens, mais aussi les nègres, possèdent ce talent, reprit le chercheur d'or. « J'ai entendu dire qu'on l'attrappe avec

1. Autrefois les nègres donnaient à leurs enfants les noms de leur jour de naissance :

Un garçon né le dimanche s'appelait	Kwassi,	une fille, Kwassiba
lundi	Kodjo	Adjocha
mardi	Kwaqina	Abeniba
mercredi	Kwakoc	Akoeba
jeudi	Jave	Jaba
vendredi	Kofi	Affiba
samedi	Kwami	Amimba

Digitized by Google

du riz crû. On le guette, là où il a l'habitude de venir, après avoir déposé du riz ou de l'abonjera (graine de sésame) derrière la porte. Alors *l'azeman* ne sait plus avancer et commence à ramasser les grains un à un. Mais, par ce qu'on a déposé avec les graines, comme les ongles du hibou mangra, ils retombent, et *l'alezan* reste piquoter jusqu'au point du jour. Mais, alors son sort est décidé ; sitôt que la lumière solaire l'atteint, il tombe mort.

La lavandière se mêla de nouveau à la conversation et me raconta encore plusieurs subterfuges pour s'emparer de *l'azeman* ; tous souvenir de sa jeunesse, lorsqu'elle était esclave dans une plantation, et qu'il se passait des choses singulières. J'écoutais avec attention, et lorsqu'elle eut fini de parler je m'écriai :

— « Es-tu vraiment la lavandière qui ne veut pas raconter d'anansitoris !

Le soir, le chercheur d'or vint de nouveau chez nous. La conversation revint sur le monde mystérieux, car à peine assis, l'homme se mit à parler du *bakroe*, un élément dangereux ressemblant à l'homme.

Le *bakroe* possède la propriété de pouvoir se nicher dans l'intérieur des hommes. Une fois entré, il n'y a ni professeur, ni docteur au monde, qui sache l'en chasser ; seul le *datra* ou *wintiman* [1] est en état de le faire,

Le *datra* traite son patient d'une façon fort étrange. Il s'assied sur une cuve d'eau ; on lui donne un bain, puis ses assistants le battent avec un *prasara-sisibi* [2]. Le *wintiman* entre dans un état anormal, parle Indien, Africain et la langue du diable. Quand le malade est guéri, il y a encore quelques formalités à remplir comme payer le pesage et l'offrande.

— « Mais, interrompit la lavandière, j'ai entendu dire qu'il existe aussi des *koproé bakroe* ; il n'est pas aussi facile de les éloigner ; car ils sont plus rusés que le datra lui-même. Seul un piai-man (piailleur-sorcier) Indien sait les éloigner.

« Il y a aussi des *bakroes jacents*, assura-t-elle, ceux-ci habitent les *trenzen* [3] ou les grands arbres, surtout ceux qui se trouvent aux *spaankoekoe* (carrefours des routes) de sorte que j'ai peur de marcher seule le soir.

— « Le *leba* appartient à cette même famille, Monsieur », reprit le

1. Docteur indigène.
2. Un balai en grappes de fruits du pinot.
3. Canaux qui servent à égouter et à conduire l'eau alentour et au travers des plantations.

Digitized by Google

chercheur d'or, » mais je ne puis pas vous en dire beaucoup, car il parait s'éteindre, ce qui n'est pas le cas avec le *bakroe*.

Le *leba* est un homme couvert de gale et de vermine et vêtu de haillons. Vous ne sauriez pas le reconnaître, car il ressemble à un homme.

— « Cela n'est pas possible, observa la femme, « le *leba* est une espèce de *jorka* ; il y en a le soir au *spaanhoekoe* (carrefour des routes). Si le *leba* touche quelqu'un, la maladie se transmet à lui. *Masra* ! *Sani de* ! (Monsieur ! Il existe des mystères ! Les blancs le savent fort bien, mais ils le contredisent pour que les gens n'y croient pas.

Plus tard, je questionnai plusieurs indigènes à ce sujet ; ils déclarèrent avoir entendu dire que ces choses existaient. Toutefois le lavandière et le chercheur d'or soutinrent les avoir vues.

— « *Masra* », (Monsieur) dit la femme, « vous venez d'entrer dans le monde ; nous vivons dans un temps éclairé ; vous n'avez pas besoin d'éprouver ce que vous ne savez pas ou ce que vous n'avez pas vu. Interrogez les vieilles gens, et vous entendrez tout ce qui s'est ainsi passé au temps des esclaves. On donnait différentes fêtes comme le Doe [1], le Banja, le Soesa », me dit-elle en claquant la langue contre le palais. « Je ne le cédais pas aux meilleurs danseur *baja* (Ami). C'est si agréable d'entendre jouer la kwekwa-banja [2]. Quand je pense à ce temps-là, tout me revient devant les yeux comme le jour d'hier.

« Par tout ce qui est saint, continua-t-elle en baissant la voix, je vous assure que tout ce que je vais vous dire maintenant, est vrai. Les blancs ne veulent pas le croire et prétendent que c'est de la superstition.

« Eh bien ! j'ai vu lorsqu'on dansait la winti, qu'un homme lèchait une hache ardente, qu'on avait mise une demi-heure dans le feu, jusquà ce que le fer fût entièrement refroidi. L'homme n'en reçut aucun mal. Puis le wintiman prit un rasoir et coupa la langue à plusieurs personnes. Il la coupa toute entière a une femme et la mit sur une assiette blanche remplie d'esprit de vin, puis il la recolla au morceau qui était resté dans la bouche. Il n'y avait personne qui pût voir où la langue avait été coupée.

« Les nègres d'autrefois, *Masra*, *na plei foeloe nangadem* (Monsieur, ne vous moquez pas d'eux) faisaient bien des choses.

1 Une fête africaine.
2 Un instrument à cordes.

Digitized by Google

— « Que faisaient-ils encore ? lui dis-je.

— « Il y avait un camp de déserteurs, nommé *No meri mi*, (Ne m'importunez pas) poursuivit-elle ; là on regardait sur la tortue (prédisait) disent les vieilles gens ; ils entendaient la vraie magie noire. Masra, vous ne me croirez pas, mais il y a encore de ces fusils dont les balles ne portent pas, si bien que l'on vise.

— « Oui, ça est vrai », dit le cherchenr d'or, « mais cela dépasse l'intelligence humaine.

— Hm ! soupira la lavandière, « on ne peut pas y croire mais ces choses existent; on le sait jusque dans *bakra kondre* (pays des blancs, Hollande).

« Masra, me demanda-t-elle, « vous ne croyez pas non plus sans doute aux *Wisi* (empoisonnements) mais cela existe. On a essayé de me tuer, mais mon contre-poison est plus fort que le leur.

— « Monsieur, il y a des mystères, croyez-moi » assura le chercheur d'or. « Le moulin à cannes de l'ancienne plantation Groot-Meerzorg ne pouvait fonctionner avant qu'on lui eut offert un foie ou un cœur humain.

— « *A moro betre wi kiri taki* » (il vaut mieux ne pas en parler) observa la lavandière ; et elle mit fin à la conversation en disant « *scribi de kili mi* » (le sommeil me tue).

Wasje alla se coucher. Le chercheur d'or se leva aussi et prit congé *Grantangi foe dem bakra di opo dem soema hai di men tapoe* (grâce aux pasteurs qui ont ouvert les yeux encore fermés) et dépité de n'avoir pu entendre d'anansi-toris, je regagnai, moi aussi, mon hamac.

MARIE WYK.

Digitized by Google

LE BATON QUI REVERDIT [1]

PREMIÈRE PARTIE

§ 5

Un jour Abbâ Bamouyah, supérieur du couvent égyptien où vivait Saint Abbâ Jean le petit, trouva un bâton desséché; il le lui donna en lui disant: Prends ce bois et arrose-le jusqu'à ce qu'il germe. Il obéit et se mit à l'arroser deux fois par jour: or l'eau était à douze milles de distance de leur demeure. Après trois ans, le bois germa et devint un arbre chargé de fruits. Abbâ Bamouyah en prit et les porta à la ronde chez les vieillards en disant: Prenez et mangez des fruits de l'obéissance [2].

§ 6

D'après une légende tchèque, lorsque Przemysl, fondateur d'une dynastie royale en Bohême, reçut les ambassadeurs qui venaient lui annoncer que le choix de la princesse Libussa s'était porté sur lui, il planta dans le sol son bâton de coudrier. Celui-ci commença aussitôt à verdir et il en sortit trois rameaux couverts de feuilles Deux se désséchèrent au bout de quelque temps, mais le troisième continua à verdir. — Que signifie cela? demanda le vieillard, chef de l'ambassade. — C'est l'arbre généalogique de la race des Przemyslides, desquels toujours beaucoup voudront régner, mais dont toujours un seul sera roi. Les deux rameaux desséchés indiquent l'avenir de la Bohême [3].

RENE BASSET.

1. Suite, voir t. XIX, p. 336.
2. *Synaxaire arabe jacobite*, ms. de la Bibl. Nat. de Paris, fds arabe, n° 256, fos 34-36 et 4859, f° 56; Wüstenfeld, *Synaxarium*, Gotha, 1879, in-8, fasc. I, p. 78.
3. Zöhrer, *Oesterreichisches Sagen und Mærchenbuch*, Vienne, s. d., in-8, p. 167.

Digitized by Google

DE CERTAINS ÊTRES EXTRA-HUMAINS DANS LA RELIGION MUSULMANE

TRÈS nombreux et très variés sont les êtres de nature extra-humaine, dont l'existence est admise par la religion musulmane. Un traité complet de mythologie musulmane serait fort étendu ; nous nous bornerons ici à quelques échantillons sur le sujet. Ils sont tirés d'un ouvrage turc intitulé : *Adjaïb el Makhloukat wé guéraïb el Moudjoudat*, les merveilles de la création et les étrangetés des choses existantes. L'auteur, un certain Rokn-eddin, a dédié son travail à Sultan Méhémet fils de Bayésid, lequel a régné de 1413 à 1421 de l'ère chrétienne ; 816 à 824 de l'Hégire.

Il existe un certain nombre d'œuvres sous le même titre, qui est celui d'un ouvrage arabe de Kaswini, dont les autres sont issus par voie d'imitation plus ou moins libre. Nous avons choisi le recueil turc cité, car il s'étend davantage sur le merveilleux que ses congénères.

Nos extraits auraient été beaucoup plus étendus si nous y avions compris tous les récits légendaires dont notre auteur a accompagné chacun de ses énoncés généraux ; nous en avons seulement donné quelques-uns à titre de types ; il faut savoir se borner.

DES FÉRICHTÉ

Le Très-haut a créé quatre férichté. L'un d'eux a la forme d'un homme, un autre celle d'un lion, un autre celle d'un Kerkes (énorme oiseau fabuleux) un autre encore celle d'un bœuf.

Il les plaça dans l'Arch (neuvième ciel) où ils séjournèrent mille ans. Ils s'énorgueillirent et convoitèrent la puisssance du Très-Haut ; finalement ils lui firent la guerre ; le Très-Haut déploya sa puissance dans cette guerre. Ensuite les férichté se glorifièrent de nouveau et dirent : — Il n'existe, parmi les créatures, rien au-dessus de nous. Alors le Très-Haut leur fit quitter le haut de l'Arch et ordonna qu'ils restassent suspendus. — Je suis le Puissant, dit-il, et vous resterez ainsi dans l'Arch, selon ma parole.

Digitized by Google

ISRAFIL

Il est de tradition que la création des férichté a précédé celle de l'homme. Israfil fut et le Très-Haut lui mit en mains les tables du destin, afin de n'en perdre jamais la mémoire. Il plaça Israfil dans l'Arch afin que ce férichté le vît. Il lui mit dans la bouche une trompette, afin que les prédictions des tables fussent toujours accomplies. On dit que cette trompette ressemble à un cor ; elle contiendrait, dans son intérieur, toutes les élévations et chutes ; elle contient la vie de toute personne jusqu'au jugement dernier. Ce jour venu cette trompette sonnera et toutes les personnes sortiront, chacune avec son corps et sa corporéité. A cette voix tous les musulmans apparaîtront dorés, ce qui est nécessaire pour faire voir que le Coran et les hadits sont honorés. Il n'est pas besoin d'autres explications, nous n'en verrons pas d'autres ; il ne nous en sera point donné au-delà du Coran et des hadits.

On nomme Israfil le maître de la trompette et le héraut des morts, en raison de ce qu'il fera au jour du jugement, à cause de son appel et de son cri à la troupe des cadavres, où nous demeurerons jusqu'au moment venu, à tous les gisants. On le nomme aussi le serviteur du Créateur. Certains appellent le père de l'embouchure cette masse qu'il mène ; les savants sont unanimes à propos de cette expression. Les partisans de l'opinion contraire demandent comment on doit appeler la masse qui obéira à l'appel de la trompette au jour du jugement. Ce sont là, pour nous, vaines disputes de savants ; nous nous en tenons aux préceptes fournis par le Coran, les envoyés et les prophètes.

DJÉBRAÏL

Djébraïl, sur lui soit le salut, est l'intendant des années, le tuteur des envoyés ; tels sont les noms qu'on lui donne parce qu'il porte les révélations aux prophètes et châtie leurs ennemis. On l'appelle aussi l'esprit de sainteté parce que, chaque fois que son odeur atteint un endroit, la vie et l'existence y sont étouffées.

On le nomme encore la sentinelle du lotus de la limite. Ce lotus est un arbre d'une grandeur inouïe. Le dernier venu des prophètes de Dieu (Mahomet), sur lui soit le salut, a dit : — J'ai vu cet arbre. Chacune de ses feuilles est assez grande pour couvrir le monde d'ici-bas. Sur chacune de ses fourches est un kiosque. Chacune de ses ramilles est de même longueur que le puits où Joseph, sur lui soit le salut, fut jeté par ses frères, était profond. En ce moment là Djébraïl se tenait sur le lotus. Le Très-Haut lui dit :

Digitized by Google

— Va trouver mon serviteur Joseph. Aussitôt Djébraïl descendit au fond du puits, prit Joseph et l'enleva. Bien qu'il y eût, du lotus jusque là, 300.000 années de chemin, le Très-Haut l'avait pourvu d'une telle force qu'il accomplit cet immense trajet dans le temps où Joseph, du milieu du puits, était seulement parvenu au revêtement d'entourage. Il le prit et le tira de là.

On dit encore de lui que, quand l'une de ses ailes touche l'orient, l'autre atteint le couchant.

Quand le Très-Haut fut en courroux contre la tribu de Loth, il envoya Djébraïl qui mit à mort la tribu de Loth, la fit disparaître de la surface de la terre et lui cacha la vue du ciel. La voix de ses coqs, le hennissement de ses cavales montèrent jusqu'aux férichtés jusqu'à ce qu'il eût comblé ses puits, par une pluie de pierres qui tomba derrière lui.

MIKAÏL

Mikaïl est l'un des férichté bienheureux qui approchent de Dieu, parce qu'il accomplit les miséricordes du Très-Haut et jamais ses justices. On le nomme le distributeur des nourriciers parce qu'il administre la distribution des ubsistances entre les peuples. On l'appelle aussi le peseur de la distribution parce qu'il pèse les eaux des mers et les gouttes de la pluie dans les hauteurs célestes ; de même il est dit le père des biens et le serviteur du Nourricier. En ce monde on l'appelle encore le maître des cours d'eaux et Mikaïl.

Certain jour les Israëlites demandèrent à un prophète : — Quel est le père du poids ? — C'est Djébraïl, répondit-il. — C'est Mikaïl, répliquèrent-ils, qui est le maître du poids. Nous avons foi en lui, car nous n'avons éprouvé que des duretés de Djébraïl, et que nous n'en avons subi aucune de la part de Mikaïl. Sur Djébraïl, le Très-Haut a donné le verset suivant : — Qui se déclarera l'ennemi de Djébraïl ? Il a déposé le livre sur ton cœur par la permission de Dieu. Cela veut dire : — Pourquoi, ô juifs, restez-vous les ennemis de Djébraïl ; tout ce qu'il fait, c'est par mon ordre ; de même tout ce que fait Mikaïl, c'est par mon ordre.

ISRAÏL

Ce grand férichté est l'ange de la mort. Par l'ordre de Dieu il enlève les existences. A son sujet le Très-Haut a donné le verset : — L'ange de la mort, qui est chargé de vous, vous rassemblera.

Si son nom est Israïl, on l'appelle aussi le pere de l'éternité et le père de la disparition, le père de la puissance, le maître des tombes,

Digitized by Google

l'ange de la mort. Il ne respecte nul monarque, il n'a de pitié pour nulle enfance, à quelque vieillard que ce soit, il ne laisse l'eau de l'existence.

Récit. — Chaque jour l'ange de la mort se présentait devant le prophète Soliman, sur lui soit le salut, et venait se poser sur sa tête; il arrivait dans la matinée, puis s'éloignait ensuite. Certain jour un individu se présente devant Soliman, puis reste à observer. Un jour l'ange de la mort fut aperçu par cet homme, qui fut saisi de terreur. — Je crains fort ce férichté, dit-il à Soliman, aussi vais-je, pour lui échapper, me sauver jusqu'en Indoustan où il ne me verra plus. Soliman lui accorde congé et cet homme s'en fut jusqu'en Indoustan, où il s'arrêta au pied d'un arbre. Certain jour l'ange de la mort revint vers Soliman. — Israïl, lui dit Soliman, un de mes courtisans a eu peur de toi, il m'a demandé permission de se retirer en Indoustan, je la lui ai accordée; maintenant mon compagnon ne te craint plus. — O fils d'Allah, réplique Israïl, aujourd'hui même le Très-Haut m'a dit : — Va prendre l'existence de cet homme qui est en Indoustan au pied de tel arbre. Aussitôt je dirigeai mon regard vers lui, je le vis arrêté dans le pays d'Istakhar, je me demandai combien de temps il me fallait pour aller en Indoustan.

Dès ce matin je le découvris arrêté auprès de l'arbre en question, et, sur le champ, je lui enlevai l'existence.

Ainsi est démontré combien Israïl est un puissant férichté. A toute existence il inflige la séparation, à tout être il enlève l'existence; le Tout-Puissant lui a donné le pouvoir d'ôter l'existence en tout temps et en tout lieu. Toute créature est devant lui comme une écuelle fragile, toute créature est objet de prise; il l'atteint de sa main quelque soit son rang, qu'elle soit éloignée ou proche.

On dit que, devant l'ange de la mort, est un arbre qui, par ses feuilles, fournit le dénombrement de toutes les créatures. Chaque feuille porte, inscrit, le nom de quelqu'un et le terme de sa vie. L'ange de la mort a, dans la main, une perche dont il secoue les feuilles qu'il fait ainsi tomber. Quand une feuille tombe, celui dont le nom est inscrit sur elle meurt...

Il est bon de savoir que les anges (Melaïk) sont de plusieurs espèces. Certains gardent les cieux avec puissance et force ; de plus, avec le feu, ils éloignent les Satans du ciel. Certains sont les férichté du châtiment, certains sont les férichté de la miséricorde. Chacun a son rang et son poste; ainsi le poste de Djibraïl est au lotus de la limite, le poste d'Israfil est au-dessous de l'Arch. Si Djibraïl quitte son poste, Israfil le surveille du sien, comme on regarde les étoiles, visibles malgré leur grand éloignement de la terre.

Digitized by Google

Hadits. — Le prophète, sur lui soit le salut, a dit : — Certain jour Israïl, sur lui soit le salut, me rencontra inopinément. A mon aspect il fut saisi de crainte ; sa terreur fut telle qu'il en devint tout petit, tellement petit qu'il était devenu de la dimension d'une lentille. — Que t'arrive-t-il, lui demandai-je? Or j'avais vu Israïl et il m'avait terrorisé par sa grandeur.

D'après un autre hadits, il arriva qu'Israfil, se tenait au-dessous de l'Arch. Il avait sur la tête un diadème garni de mille colonnes, sur chacune desquelles était un minaret, dans chaque minaret était un férichté, soumis par le Très-Haut à la domination d'Israfil.

LES ESPRITS POLAIRES

On rapporte qu'au pôle nord est un esprit (rouh). Sa figure est celle d'un homme ; il a deux mains faites comme les pattes d'un lion ; il a, de plus, deux grandes ailes. A partir de la taille il ressemble à un poisson ; sa queue est fourchue. Toujours il dirige les mouvements du pôle. Chaque auteur a ainsi décrit sa forme. Sa bouche est susceptible de parole, il la tourne du côté droit (au sud).

Au-dessous du pôle nord (de gauche) est une montagne nommée Méroun dans la langue des Hindous et le toit du monde en arabe. Cette montagne est le séjour des Rouhs (esprits) ; il est fait bien des récits à ce sujet par les gens de l'Inde.

Il est bon de savoir que parmi les méleks (anges) certains sont hautains et les autres pleins de bienveillance.

D'après une opinion contestée, il est impossible de voir un rouh à moins d'une grande bienveillance de sa part.

On nomme ces rouhs polaires les esprits des esprits, les émanations du paradis.

Certains rouhs (esprits) ont un tel pouvoir qu'il peuvent prendre toutes les formes possibles. Cela tient à ce que leur substance ressemble à celle de l'air. Or l'air est un corps souple ; sans couleur il peut se colorer, comme il arrive quand le soleil se couche. De même le blanc de l'œil voit le ciel ou la terre, selon son désir ; il en est de même du noir de l'œil (la prunelle). Ainsi, par la permission de Dieu, les rouhs en agissent à l'égard d'eux-mêmes, selon leurs volontés diverses. Ainsi l'ange de la mort, par aménité, peut se montrer sous une figure avenante et, par malveillance, sous un aspect horrible, sous une forme épouvantable.

Il est encore écrit, à propos des formes, qu'à l'extrémité du pôle sud est un rouh qui a la forme d'un homme, mais de proportions énormes, ses reins ressemblent à ceux d'un éléphant : il est pourvu

Digitized by Google

de deux ailes de proportions colossales, toujours en mouvement comme il s'agissait du tour d'un potier, d'attiser un feu, de tracer le sillon d'un bateau, d'arrimer une barque ou de mettre un navire à la voile.

Parfois il prend l'aspect d'un vieillard chargé d'ans et, ainsi, il se tient près du pôle sud. Tout à coup, sur l'ordre de Dieu, il court comme un navire ; c'est une tradition en ce monde que Dieu lui a imposé une queue.

Cet esprit montre et prouve sa bienveillance à l'égard de toute créature qui naît en ce monde. Il est resté, en tous temps, de larges traces de cette bienveillance envers tous et chacun des êtres animés ; ces traces ont subsisté bien qu'il soit défendu aux esprits d'écrire.

Toujours sur le même sujet. Si quelqu'un voit une aimable figure, il devient gai ; au contraire s'il voit, soit un dragon, soit un serpent, son âme est en proie à la terreur. Il en est ainsi pour nous tous en ce monde en fait soit d'étoiles, soit de cieux, soit de n'importe quoi, en matière d'aspects. En fait les savants en matière de figures ont écrit bien des furtilités sur le sujet.

Il est dit qu'au sommet de la montagne de Kaf est un esprit dont la tête ressemble à celle d'un tigre. A sa taille sont attachées deux ailes extrêmement grandes ; au dessous de celles-ci se trouvent deux ailes plus petites. S'il doit se diriger vers un endroit proche il se sert des petites, mais s'il doit aller loin il utilise les grandes. Chacun de ceux qui veulent modeler en terre cette figure, pour la placer en un endroit quelconque, lui donnent l'aspect d'une bête féroce propre à inspirer la terreur, comme d'un lion, d'un tigre, d'un loup, ou de tout autre être de ce genre : nul animal féroce ne reste inutilisé à cet égard. Toutefois on est généralement d'accord pour lui assigner une taille énorme, de cent palmes au moins ; c'est l'avis dominant à propos de ce rouh.

SUR LES UNIONS ENTRE ANGES ET HUMAINS.

Rien n'est impossible à la puissance de Dieu ; une créature humaine peut donc s'unir à un ange. Ainsi Jésus, sur lui soit le salut, dut l'existence au souffle de Djébraïl (Gabriel). Autrement dit Djébraïl, par un ordre bienveillant de Dieu, souffla sur Marie et Jésus dut l'existence à ce souffle. C'est en raison de ce souffle qu'on dit que Jésus est issu du ciel. C'est là une chose certaine.

Digitized by Google

De même l'on dit que Zoul-Qarneïn (Alexandre) dut l'existence à un ange et à un être humain. Sa mère se nommait Tabaré, son père était un férichté qui lança son souffle de miséricorde sur Tabaré ; ainsi elle devint grosse et Zoul-Qarneïn vint à l'existence ; ainsi Zoul-Qarneïn naquit, en pays éloigné, de cette accointance bâtarde. Ensuite il grandit, devint instruit, s'éleva en savoir et en intelligence, car le férichté l'entoura de savants. — J'ai, dit-il, fait sortir des ténèbres celui que chérit mon cœur.

Au bout de quarante ans il sortit de l'obscurité et appela un héraut qui fit rassembler l'armée, mais, pendant quarante ans, il resta confiné avec des maîtres. A l'époque où il sortit de l'obscurité, il réfléchit et se considéra comme faible. Il appela un maître et lui communiqua ses hésitations. Le sage se sentit troublé. — En ce moment, dit-il, nous laissons aller les chevaux sans conducteur, pour qu'ils nous indiquent, par eux-mêmes, le chemin à suivre. Tu es comme ce souverain qui, incommodé par les coqs de la ville, ordonna de les égorger tous. Quand ensuite l'aurore parut, il n'y avait plus de coqs pour annoncer le lever du jour.

On rapporte qu'Alexandre, ayant voulu s'informer de sa famille, personne ne put lui indiquer ni son père ni sa mère jusqu'à ce qu'il vint en Grèce. Il y eut alors de grandes guerres. Enfin Alexandre, ayant été fait prisonnier, fut conduit devant un padischah. Or ce souverain était une femme, qu'on nommait Oumourié. Quand on lui présenta Alexandre, elle le reconnut. — O Alexandre, s'écria-t-elle, tu es la lumière de mes yeux, le repos de mon cœur, car je suis ta mère. Sur ce elle l'embrasse et se met à pleurer. — Maintenant, ajouta-t-elle, ce royaume est le tien. Alexandre lui demanda quel était son père. — Tu es né, lui dit-elle, d'un férichté qui m'a lancé son souffle ; j'ai conçu par le souffle de ce férichté ; voilà comment tu es né. Voilà ce qu'on rapporte sur Alexandre, mais Dieu est le plus savant.

Quelqu'un interrogea un jour, sur ce point le calife Omar ben el Kattab. — Zoul-Qarnéïn, dit-il, est de la race des anges, c'est un férichté.

De même on interrogea le calife Ali ben Abou Talebsur la naissance de Zoul-Qarnèïn. — C'est, répondit-il, un férichté ; Alexandre est né d'un souffle de férichté, aussi lui donne-t-on le nom de son père. Il en est de même de Balkis, l'épouse de Soliman (Salomon).

Digitized by Google

DE LA NATURE DES DJINS

Les djins sont très-divers. Tous ceux qui sont favorables sont haut placés. Tels d'entre ceux-ci doués d'un grand pouvoir, comme les rouhs et le rouh el Qouddous (Djébraïl), sont des djins haut placés. Les rouhs sont, parmi les djins, les plus haut placés. Nous ne pouvons voir les djins, ceux-ci ne peuvent voir les rouhs, c'est ce qui distingue les rouhs. Les rouhs sont des anges et Rouh el Qouddous, (l'esprit de sainteté) est Djébraïl.

Parmi les djins il en est une espèce qu'on nomme Hatifs (crieurs). Les hommes ne les voient pas, cependant ils entendent leurs voix. Invisibles, ils divulguent des nouvelles que l'intelligence perçoit.

A la mort d'Abou Djafer el Mansour une voix s'éleva qui dit ; Abou Djafer est mort. Ce fait est consigné dans l'histoire : Or l'on vit ensuite que cela s'était produit à l'heure même où il était mort.

Il est une autre espèce de djins nommés Chaq (acariâtres) que l'homme peut voir, mais dont son œil ne peut distinguer que la moitié ; ils sont anssi pourvus de voix.

Ainsi Alkamat ben Sofian ben Oummiah se rendait à la Mecque avec une charge de baumes. Or à la Mecque est un endroit nommé Haiçe Hirournan. Comme Alkamat arrivait là, il vit un être qui n'avait qu'un demi-corps et tenait un sabre à la main. « Alkamat, s'écria-t-il, tue, moi, sinon je te tue. — Qu'est cela, fit Alkamat, en se précipitant sur cette demi-personne ». Ils combattirent alors l'un contre l'autre et Alkamat le tua.

De même Harab ben Oummiah fut interpellé par l'un de ces Hatifs. A son cri il s'élança et pourfendit le hatif. A ce propos un poëte a dit :

« Narab l'a précipité dans le coffre du tombeau.
« La force du tombeau l'a enseveli dans un mortel combat »

Il est une autre variété de djins qu'on nomme de même hatifs, mais s'ils peuvent être visibles, ils sont doués de la parole.

Ainsi un jour Nizam el Moulk el Hassan ben Ishaq s'en allait en compagnie quand il vit, arrêté sur le chemin, un cheval noir à fort grosse tête. Au moment où il l'aperçut, le cheval dit : — Nizam el Moulk est le Sahib-Qiran (le conquérant) de l'époque. Sur ce il disparut. Quelque temps après Nizam el Moulk devint padischah (souverain).

Un certain soir Nizam el Moulk vit encore ce cheval arrêté sur le chemin : — Nizam el Moulk, dit-il, a été le Sahib-Qiran ; il est maintenant le Sahib-Qouboun (le maître des tombeaux). A ces mots

Digitized by Google

Nizam el Moulk fut pris de crainte, il se répandit en aumônes. Une semaine se passa et il quitta ce monde.

DES DIVERSES ESPÈCES DE DJINS

Les djins diffèrent entre eux ; certains sont beaux, les autres laids ; les uns sont blancs, les autres noirs.

Celle de leurs tribus qui est au pôle sud est noire ; celle du pôle nord est blanche. Mais les territoires de ces tribus ne sont pas éloignés l'un de l'autre, car leurs frontières se touchent; d'une part du côté de l'Orient, de l'autre du côté du couchant ; mais bien que les territoires soient contigus, chaque groupe a le sien.

DES NASNAS

D'après les traditionalistes, Dieu est le plus savant, il existe des tribus de nasnas (singes ressemblant à l'homme). On se demande si ce ne sont pas des hommes qui, par transitions, ont constitué ces peuplades ou si l'homme n'a pas été un singe Maïmoun (grand homme) qui, modifié, est devenu comme il est.

Il est bon de rappeler la parole de Dieu : « L'origine primitive s'est modifiée. » Une erreur est née de cette parole, car chaque peuple qui s'est métamorphosé a été exterminé et a disparu dans le même temps et il n'a pas reparu dans un autre temps. Tous les commentateurs sont d'accord sur ce point.

Bref les nasnas sont, parmi les animaux, une espèce d'animaux restant animaux. Il en existe, dans les contrées méridionales, une tribu qui a une taille de douze palmes, le corps noir, dépourvue d'intelligence, dont la longueur de vie est triple de celle de l'homme. Ils sont chasseurs et savent prendre. Il en existe encore dans le Iémen (ou dans le sud) qui chassent, prennent et séjournent.

D'autres nasnas sont comme une espèce de divs. Chaque pays a les siens. Dans tel pays où ils séjournent ils ont telle forme et savent parler. Ceux sauvages ont une idole dans un gros arbre. Si quelqu'un d'entre eux y touche, ils s'emparent de dix personnes de sa famille. S'il est d'un autre village ils attaquent celui-ci jusqu'à destruction ; s'il est placé dans une rivière ils entrent dans l'eau. Les mâles de ces nasnas ont chacun de nombreuses femelles, qui sont attachées au service de la maison. Ils sont fort velus. On nomme ces nasnas adami-divs, hommes-divs.

Dans le pays des Qatou il est une espèce de nasnas, de haute stature, dont la tête ressemble à celle de l'âne.

Digitized by Google

DES GOULS

Les gouls constituent une espèce. Ils sont une corruption des adami-divs. Ils sont répandus dans les sept climats.

On raconte que, chaque année, un goul sortait du désert et enlevait un homme. La cité de Khavouz possédait de belles terres; l'air et l'eau y étaient agréables. Les gens de cette ville l'évacuèrent, partirent, la laissèrent vide et s'en éloignèrent tous ensemble. Ils bâtirent une ville au désert. Nombre d'années s'écoulèrent, puis ils virent ce goul arriver. — Pourquoi, cria-t-il, avez-vous abandonné la ville dont l'air et l'eau étaient si agréables pour venir vous établir dans ce vilain pays, où l'eau est amère et l'air pesant? — C'est, répondirent-ils, dans la crainte du goul qui, chaque année, enlevait un homme et le tuait. — Mais, reprit le goul, combien celui d'ici vous a-t-il enlevé d'hommes cette année? — Il en a enlevé mille cette année. — Je m'étonne, poursuivit le goul, que vous ayez quitté un endroit agréable où un goul enlevait, parmi vous, un homme par an et que vous n'abandonniez pas ce vilain pays, dont le goul vous prend mille hommes à l'année.

Les gouls sont de diverses espèces. D'après certains récits ils se plaisent dans les lieux inhabités, où ils errent. Abou Yésid el Néhoui rapporte qu'un goul femelle séjournait dans la tribu des Beni Tamim. Il s'y maria et enfanta. Un goul survint d'une autre contrée; celui-ci aussi s'établit là, puis il partit et disparut.

On désigne la femelle sous le nom de syla (ogre).

On ajoute que les gouls femelles sont jolies, mais qu'elles ont des pieds comme ceux des ânes; elles prennent des formes diverses mais ne changent pas de pieds. Elles prennent domicile. Leurs mâles, très laids, sont amoureux des femmes des hommes, aussi enlèvent-ils celles qu'ils désirent et en tuent-ils les maris.

DES MŒURS DES DJINS

Ils ont une jolie figure; ce sont des démons qui, sous un bel aspect, cachent leur nature. Ils sont plus orgueilleux que les hommes et ont le port hautain.

Du temps du prophète existait un de ces arbres nommés en arabe sûdjoud (sacré, tabou). De son intérieur on entendait sortir des cris extraordinaires; on l'appelait Izzi (le rare). Le prophète, sur lui soit le salut, en entendit parler par Khaled ben Wély. — Conduis-moi là, dit-il. Khaled le guida et l'y mena. — Qu'aperçois-tu, lui dit le prophète? — Je ne vois personne, répliqua-t-il après avoir tourné,

Digitized by Google

de ci, de là, autour de l'arbre. Puis Khaled se met à couper les racines de l'arbre, ensuite il y met le feu, qui se communique aux branches. Après un certain temps l'arbre croula et, des hautes branches, sortit une femme nue ; ses cheveux tombants couvraient le sol ; elle pousse un cri. — La malédiction soit sur toi, fit Khaled, pour avoir causé la perte de l'Izzi, du tilleul du Très-Haut. Quan e prophète vit cela il s'approcha de Khaled ben Wéli et se rendit compte du tout. — Plus d'Izzi, dit-il, après ce jour. Cela voulait dire : à partir d'aujourd'hui il n'y aura plus d'Izzi, sa méchanceté a causé sa disparition. A partir de ce jour-là une impiété disparut, car on adorait comme dieu cet Izzi.

DE L'HABITAT DES DJINS

Beaucoup d'entre eux habitent la Syrie. D'après les narrateurs, le chef des djins réside en Syrie, on le nomme Dour-Kazil, la perle du mensonge. Le chef des péris habite l'Hindoustan, on le nomme Nikiou-Perest, l'adorateur du bon.

Lorsque le Très-Haut fit périr les tribus de Thasm, de Hadis et d'Amim, il attribua leurs territoires aux djins. De même il leur abandonna le territoire des peuples d'Aad et de Témoud. Si quelqu'un prétend à ces espaces, ils s'avancent contre lui et lancent du feu ; ainsi ils le mettent au tombeau et le tuent.

De même les djins détiennent le château de Hurman (l'intelligence), l'une des deux antiques forteresses qui sont descendues du ciel. Un Ayar (magicien) fut l'un des trois gouverneurs qui commandèrent à Hurman. Il était arrivé là au prix de mille peines, après avoir surmonté nombre de difficultés. Au bout de trois jours il monta à l'une des fenêtres de la coupole, fit une invocation et dit : *Aisah ablélèhin sahech bélich*. Personne n'y comprit rien, mais il disparut. Jamais aucun commentateur, parmi les sept climats de la terre, n'a su ce que signifiaient ces paroles. Appartiennent-elles au langage des divs ? Le connaissait-il donc ? En tout cas on ne sut jamais ce qu'il devint, mais, encore maintenant, ce château de Hurman appartient aux divs.

Certains auteurs prétendent qu'il a été bâti par eux, ou encore par les Palmyréniens. Il faut tenir compte de cette parole du Très-Haut dans le Coran : « Ils sont tous bâtisseurs ou mineurs. »

Ce bâtiment a trois cents palmes de hauteur ; chacune de ses pierres pèse cent mille batmans. Les djins résident sur son toit, c'est comme un nid d'où ils s'envolent. Au milieu sont placées deux pierres à poste fixe, comme nulle main humaine n'en pourrait

Digitized by Google

employer à bâtir, car chacune a cent palmes de long et elles ont été montées d'une seule pièce.

On dit que cette bâtisse est l'œuvre des divs et des afrits, ce qui semble probable. On prétend que maintenant les péris y fréquentent, et qu'elles ne cessent de crier quand quelque div veut leur faire violence. Soliman ne le bâtit pas, mais il y ajouta des pierres et l'augmenta un peu. Il y était venu par mer ; tout d'abord il s'était emparé du Kaï-Kaous des divs blancs, qu'il avait vaincu par ses armées. Plus tard, dit-on, Rustem-Zal vint et vainquit les divs blancs ; c'est un mensonge : il ne vainquit aucun div.

Les Hindous disent qu'il existe une terre élevée, qu'ils nomment Evrenk, le trône, qui est le séjour des divs ; nous la nommons le toit du monde. De plus, d'après eux, sous le pôle nord, est une montagne, qu'ils nomment Mérou, laquelle est le séjour des férichté.

J.-A. Decourdemanche.

Digitized by Google

LES VILLES ENGLOUTIES[1]

CCCLXVI

DESTRUCTION DE KÖRÖSFÖ

(*Hongrie*)

Il y a bien des années, les habitants de Körösfö étaient très riches. Zélés mineurs ils retiraient de l'or et de l'argent des filons et avaient amassé de grandes richesses dans le village. Les pères portaient des boutons d'argent; les fils, des éperons d'or; le fiancé apparaissait avec une chemise de la plus fine baptiste et son haut de chausses était garni d'aiguillettes de soie; la fiancée portait sur la tête un diadème d'or, tout à fait comme une princesse. La pelisse du bouvier était garnie de fleurs d'or; le fer de sa houlette était en or; le palfrenier de Körösfö avait un manche de cravache en or. Le lard était servi sur des assiettes d'or; on buvait le slivowitz dans des coupes d'argent et les épices du paprika étaient mises dans des boîtes de cristal. — Vivre et laisser vivre; telle était la maxime favorite des anciens habitants de Körösfö. La commune ne comptait pas de pauvres ni de mendiants. Celui qui était vieux et infirme allait dans un asile et s'y faisait entretenir. Le maître d'école disait toujours: *Extra Körösfö non est vita in Hungaria, et si est vita, nonest ita.* (Hors de Körösfö, il n'y a pas d'existence en Hongrie, et s'il y en a, elle n'est pas telle). Le pasteur du village disait aux gens que, dans leur bonheur, il ne devaient pas oublier Dieu, et qu'ils devaient construire au Seigneur une belle église.

Les habitants firent venir un habile architecte et bientôt s'éleva une église plus grande que la cathédrale de Gran, et plus magnifique que si le roi saint Etienne l'avait bâtie. Sur la tour, il y avait une pomme d'or pur de la capacité de cinq seaux et au-dessus, une croix d'or pur qui mesurait six pieds. La pomme et la croix brillaient au loin en Hongrie. Quand le soleil était au ciel et quand ses rayons tombaient sur la tour, un voyageur pouvait dire à une distance de dix heures: Là est le riche village de Körösfö, et il se sentait consolé.

1. Suite, voir t. XIX, p. 442.

Digitized by Google

Tout changea. Les habiles mineurs moururent. Après eux vint une génération gâtée et endurcie par le bonheur et le bien-être, de paresseux et de fainéants. Au lieu d'aller aux mines, ils restaient à l'auberge et ils dissipaient en débauches leurs richesses que leurs pères avaient tirées avec peine du fond de la terre. Le lard et le paprika n'étaient plus de leur goût ; il fallait leur apporter de Pest des tartes et des massepains. Le vieux maître d'école fut chassé et on appela de loin un monsieur instruit, en long-manteau noir avec un jabot de dentelle et des lunettes d'or. Bientôt les enfants de Körösfö savaient parler de l'Inde lointaine et de la Suède, mais ils étaient muets comme des rats sur le Danube ou la Theisz. Avec la richesse des mines disparut aussi le plus précieux héritage des gens de Körösfö : la simplicité des mœurs, le bon renom de la droiture. Lorsque mourut le vénérable pasteur qui avait encore assisté les anciens comme gardien des âmes, la jeunesse impie n'en appela pas un autre à sa place. La grande et belle église resta vide et les auberges furent remplies.

Nous n'avons pas de salle de danse où cent couples puissent danser une czardas : ce qu'il y a de mieux à faire c'est de prendre l'église pour cela, s'écrièrent les jeunes gens. Au commencement, les femmes et les jeunes filles pâlirent en entendant cette proposition, mais bientôt leurs visages redevinrent roses, car, le prochain vendredi, l'église devait être inaugurée par un grand bal comme salle de danse. Les gens de Körösfö pouvaient à peine attendre ce jour. Lorsqu'il arriva, tous se précipitèrent vers l'ancienne maison du Seigneur pour danser : grands et petits, jeunes et vieux, plus hardis l'un que l'autre, tous également méchants et corrompus. Les tsiganes étaient arrivés et commençaient à jouer joyeusement : les timbales résonnaient, la clarinette criait, la cornemuse fredonnait et les gens de Körösfö dansaient la czardas, frappaient ensemble les talons de leurs bottes, se trémoussaient et faisaient tournoyer leurs danseuses dans une joie folle. Au dehors, dans toute la Hongrie, régnait ce jour-là un silence de mort : on n'entendait pas résonner une cloche. Les gens de Körösfö avaient oublié qu'ils avaient ouvert le Vendredi Saint la nouvelle salle de bal dans l'église de leurs pères. Aussi le châtiment divin fut effroyable. Tandis que les danseurs poussaient des cris de joie dans l'église, un coup de tonnerre éclata, la terre trembla, se fendit et engloutit le village avec l'église et les danseurs. Le hameau qui s'élève aujourd'hui sur l'emplacement de la Sodome disparue est misérable. Depuis lors, chaque vendredi Saint, les villageois vont à l'office divin sur la prairie et écoutent

Digitized by Google

à certaines places où l'on semble entendre le son des cloches et les cris d'angoisse des gens sous la terre [1].

CCCLXVII

LA DESTRUCTION DE HUNSTADT

(*Silésie autrichienne*)

Il y a bien des années, un berger gardait un troupeau de vaches dans le voisinage actuel de Reihwiesen. Dans la vallée, s'étendait la riche et florissante Hunstadt avec ses grandes métairies et ses propriétés. De là montait continuellement un bruit sauvage jusqu'à la prairie silencieuse, car les habitants de la ville vivaient dans la débauche et la corruption et ne craignaient ni le ciel ni l'enfer. Même la jeunesse prenait part aux excès des gens plus âgés, et le jeune berger surpassait tout le monde pour la grossièreté et la licence effrénée. Un jour, à midi il voulut manger sa tartine beurrée; ses yeux lancèrent des flammes sauvage, lorsqu'il tira de sa gibecière du pain sec que, par méprise, l'économe y avait mis au lieu d'une tartine bien beurrée. En fureur, il jeta le pain sur le sol et le déchira à coup de fouet. Mais quel ne fût pas son effroi lorsqu'il en vit jaillir des gouttes de sang! Il trembla de tous ses membres et voulut se sauver, mais ses pieds lui refusèrent leur service. Une voix de tonnerre cria dans l'air :

Tu as frappé à coup de fouet le présent de ton Créateur. En punition, tu erreras dans la forêt et tu ne trouveras pas de délivrance jusqu'à la fin du monde. Mais aussi, la mesure des péchés des habitants de Hunstadt est comble. Mes apôtres des Slaves, Cyrille et Méthode, ont été chassés vers la porte de la ville avec des insultes et des railleries; de même qu'au temps de Noé, j'ai anéanti par le déluge l'humanité coupable, de même je vais détruire Hunstadt de fond en comble.

Dans la nuit suivante, de sombres nuages d'orage se rassemblèrent au-dessus de la ville et fondirent sur la vallée et ses habitants. Les hommes et les bestiaux furent noyés, et en peu d'heures, la florissante Hunstadt était changée en un marais qui est encore connu aujourd'hui sous le nom de *Mvosebruch*. De grands trésors appartenant aux anciens habitants de Hunstadt doivent y être enterrés, entre autres une pierre précieuse d'une valeur extraordi-

1. Zöhrer, *Oesterreichischen Sagen und Märchenbuch*, Vienne, s. d., in-8, p. 240-242.

Digitized by Google

naire. La punition annoncée par le Seigneur atteignit rapidement le berger impie. Il erre continuellement comme « berger du lac » ou « berger d'expiation », se montre souvent comme tel avec son fouet et exerce sur les hommes et le bétail des méchancetés sataniques.

Par un clair midi, les habitants du village de Reihwiesen prétendent voir encore au fond des marais de Moosebruch les clochers et les maisons d'une partie de la ville et entendre un bruit effroyable, la voix de l'avertissement de l'Eternel qui punit, en les submergeant, les crimes des habitants d'Hunstadt[1].

RENÉ BASSET.

LA THÉORIE GÉNÉRALE DE LA MAGIE

DE MM. H. HUBERT ET M. MAUSS[2]

Pour bien juger le mémoire de Hubert et Mauss sur *la Magie* il faut savoir qu'il n'est qu'un fragment de leur travail d'ensemble sur *la Magie et la Religion*, que par suite plusieurs conclusions sont ici écourtées ou présentées comme par allusion; quant au défaut de références bibliographiques, il tient à des raisons d'édition mais n'est un empêchement ni pour le grand public qui ne tient pas à contrôler, ni pour l'ethnographe capable de reconnaître dans une phrase le substrat d'un très grand nombre d'observations exactes.

Sachant cela, on est en droit de regarder le mémoire comme un modèle d'étude synthétique. Tout l'essentiel des faits a été pris en considération, tout l'accessoire éliminé — on le trouvera aux notes du volume définitif — et au tableau ainsi dessiné il n'y aura plus désormais qu'à faire des retouches de détail au fur et à mesure des publications nouvelles. C'est ainsi entre autres, qu'une bonne monographie sur le Chamanisme, où seraient utilisés les documents publiés en russe, monographie qu'il serait vraiment intéressant de voir rédigée pour peu que l'auteur sût délimiter

1. Zöhr. *Oesterreichisches Sagen und Mærchenbuch*, p. 196-197.

2 Dans l'*Année Sociologique*, publiée par E. Durkheim. T. VII (1904). Paris, Félix Alcan éditeur, in-8 de 728 pages. Prix 12 fr. 50. Le mémoire sur la Magie comprend les 146 premières pages.

Digitized by Google

son sujet, permettrait de compléter le chapitre sur les caractéristiques du magicien.

Mais dans ses grandes lignes, le tableau demeurera, précisément parce qu'il est schématique.

La rapidité et la concision de l'exposition font qu'il est difficile de résumer ce mémoire, sinon sous forme de sèche juxtaposition de ses éléments.

Chap. I. Historique et sources. La liste des travaux scientifiques sur la magie commence avec ceux des frères Grimm ; les travaux préliminaires sont ceux de Tylor, de Wilken, de Sidney Hartland ; les premières théories sur la magie ont été formulées par Frazer d'une part, par Lehmann de l'autre. A Frazer se rattachent sir A. Lyall, Jevons, Lang, Oldenberg, etc. Frazer assimile, comme on sait, la sympathie à la magie qu'il rattache à la science et oppose à la religion ; cette théorie se complique d'une hypothèse : la magie serait la forme première de la pensée humaine. Pour Lehmann, la magie, « est la mise en pratique des superstitions. »

Mais — et ceci suffit à ruiner à la fois les deux théories citées — il n'a pas été fait jusqu'ici d'énumération complète des faits magiques, après laquelle, seulement, il sera possible de définir la notion même de magie. Ainsi se trouvera déterminée une « classe naturelle de faits. »

Ont été mis à contribution les ouvrages d'un grand nombre d'auteurs, dont surtout Spencer et Gillen, Roth, Fison et Howitt pour l'Australie, Codrington et Gray pour l'Océanie, Mooney, Hewitt Hoffmann, pour l'Amérique du Nord, Seler pour le Mexique, Skeat pour la Malaisie, etc. Pour l'Inde ancienne, les sources ont été dépouillées de première main par Mauss ; pour l'Inde moderne, Crooke ; pour la Grèce et Rome, Hubert a eu recours directement aux sources ; pour l'Assyrie, Fossey ; pour les Juifs, W. Davies et Blau ; pour le Moyen-Age, Hansen. On remarquera que tous ces ouvrages datent de la dernière décade, ou presque. On remarquera aussi que ni la magie des populations de l'empire russe, ni celle des Chinois, ni celle des Arabes ni celle des Nègres n'ont pu être autant prises en considération, par suite, semble-t-il, du défaut de bonnes monographies.

La magie comprend des agents (magiciens) des actes (rites) et des représentations.

La première délimitation du sujet est celle-ci (p. 14) : « Les rites magiques et la magie tout entière sont des faits de tradition. Des actes qui ne se répètent pas ne sont pas magiques ; des actes à l'efficacité desquels un groupe ne croit pas ne sont pas magiques,

Digitized by Google

des actes strictement individuels, comme les pratiques superstitieuses des joueurs ne peuvent être appelés magiques. » L'exemple ne me semble pas bien choisi, les joueurs constituant eux aussi un groupement dont tous les membres croient également à l'efficacité des gestes, même inventés subitement par l'un d'entre eux, mais qui sont adoptés aussitôt par le groupe entier et passent d'une génération de joueurs à l'autre, ainsi que le démontrent quelques heures passées à Monte-Carlo ou à Longchamps.

Puis est tracée la limite entre les actes magiques d'une part, les actes juridiques, les techniques et les rites religieux de l'autre.

Comment Hubert et Mauss différencient-t-ils le rite magique du rite religieux? Ils n'ont d'abord pas de peine à montrer l'insuffisance des critères de Frazer (sympathie, efficacité mécanique) et en proposent d'autres (interdiction, tendance au maléfice, agents autres, mystère) qui les conduisent à la définition provisoire de la p. 19 : « Nous appelons rite magique *tout rite qui ne fait pas partie d'un culte organisé*, rite privé, secret, mystérieux et tendant comme limite vers le rite prohibé. »

Puis vient l'étude analytique des éléments de la magie : I. *Le Magicien*, professionnel ou non. Il se distingue par des qualités propres comme la nervosité, les difformités ; les femmes sont reconnues plus aptes à la magie que les hommes ; les enfants, les médecins, les forgerons, les bergers, etc., souvent les chefs, parfois les prêtres, surtout ceux de religions vaincues, les étrangers, etc., autant de catégories où se recrutent les magiciens ; autrement dit, la situation du magicien est socialement définie comme anormale. En outre les magiciens possèdent des qualités traditionnelles, qui sont des pouvoirs ou donnent des pouvoirs, sur eux-mêmes ou sur les forces naturelles : lévitation, extériorisation de l'âme, métamorphose, domination des esprits et possession par les esprits ou le diable, dédoublement de la personnalité. Ce sont là ce que les auteurs nomment les *mythes du magicien* : « c'est l'opinion qui crée le magicien et les influences qu'il dégage. »

On devient magicien par révélation, par consécration et par tradition : mais toujours les magiciens constituent un groupe. Là même ou les agents de la magie sont des individus isolés, ils s'efforcent de se donner l'apparence d'appartenir à une profession.

II. *Les Actes*. Ces actes, on l'a vu, sont des rites ; en tout cas Hubert et Mauss prouvent définitivement que ce sont des rites, en tout comparables aux rites religieux, tant par leur fréquente complexité que par leur détermination temporelle, leur localisation, la

Digitized by Google

consécration des objets employés, la disqualification (opposée à la qualification religieuse), la spécialisation des matériaux, etc. Il y a des préparations au rite magique tout comme il y a la préparation au sacrifice ; et il y a des rites de sortie de la cérémonie magique, comme il y a des rites de sortie du sacrifice. Le plus souvent, la cérémonie magique est beaucoup plus compliquée que la cérémonie religieuse correspondante et de manière à lui donner « ce caractère anormal vers lequel tend tout rite magique » (p. 47).

En ce qui concerne la classification de ces rites, les auteurs ont été sobres : ils n'ont voulu que constituer un certain nombre de groupes de rites, entre lesquels il n'y a pas de distinction bien tranchée. En effet, une classification détaillée n'eût point été utile au sujet ; car il s'agit ici d'une *théorie générale* de la magie.

Tous les rites magiques se répartissent *a*) en rites manuels, *b*) en rites oraux. Comme rites manuels, il faut citer les rites sympathiques, les rites purificatoires, les rites sacrificiels, et surtout une masse énorme de rites de confection telle que l'on peut, avec Hubert et Mauss, regarder la magie comme « un art d'accomoder les choses » (mélanges, fermentations, mets, images, symboles, gris-gris, amulettes, etc.)

Les rites oraux les plus connus sont les incantations ; mais il faut ranger à leur côté les rites oraux connus dans la religion (serments, vœux, souhaits, prières, hymnes, interjections, formules).

Jusqu'ici, il n'a été question que de rites positifs. Mais il est une classe très importante de rites négatifs : ce sont les tabous, sur lesquels d'ailleurs les travaux manquent, la faute n'incombant pas tant aux théoriciens qu'aux observateurs.

Tous ces éléments ont été combinés de différentes manières dans les différentes sociétés ; en sorte qu'on peut parler de types nationaux de magie ; et dans chaque magie il y a, à l'intérieur de chacun des grands groupes de rites énumérés, des variétés dominantes ; il y a même, souvent, des spécialisations individuelles : « chaque magicien est l'homme d'une recette, d'un instrument, d'un sac-médecine dont il use fatalement à tout propos.

III. *Les Représentations* : « Tout rite est une espèce de langage ; c'est donc qu'il traduit une idée ». Les auteurs divisent ces représentations en : 1° représentations impersonnelles abstraites : lois de contiguïtés, de similarité et de contrariété, qui sont précisément celles de l'association des idées chez les adultes ; 2° représentations impersonnelles concrètes : ce sont celles des propriétés des choses, celles-ci étant réparties en divers groupes, (cf. les correspondances

Digitized by Google

symboliques ou *signatures*) ; 3° les représentations personnelles : le double du magicien, la fièvre, la mort, etc., personnifiées, les esprits et les démonts souvent, mais pas toujours, spécialisés comme mauvais ou inférieurs aux dieux ; parfois même les dieux ont été attirés dans l'orbe de la magie.

IV. *Observations Générales.* Terminée l'analyse des éléments fondamentaux de la Magie, avons nous atteint une notion claire de ce qu'elle est ? Hubert et Mauss pensent que non : « les faits que nous avons rassemblés sont à première vue disparates. Les uns confondent la magie avec les techniques et les sciences, les autres l'assimilent aux religions. Elle est quelque chose d'intermédiaire entre les unes et les autres, qui ne se définit ni par ses buts, ni par ses procédés, ni par ses notions. De tout notre examen, elle sort plus ambiguë, plus indéterminée que jamais » (p. 85). Pourtant la magie « forme bien un tout réel... et l'unité de ce tout est encore plus réelle que (celle de) chacune des parties », car dans la réalité les représentations, les actes et les agents sont indissolublement liés ; l'état régulier du système magique est une assez complète confusion des pouvoirs et des rôles.

Mais qu'est donc la magie ? Du moment qu'elle est pratiquée par des individus, isolée, mystérieuse et furtive, arbitraire et facultative, comment admettre qu'elle soit un phénomène social ? Distincte des arts et des sciences, on ne la peut comparer qu'à la religion, phénomène essentiellement collectif dans toutes ces parties, où tout est fait par le groupe ou sous la pression du groupe. « Si nous pouvons montrer que dans toute l'étendue de la magie règnent des forces semblables à celles qui agissent dans la religion, nous aurons démontré par là même que la magie a le même caractère collectif que la religion ». Et l'on arrive ainsi au point central de la recherche, à l'*Analyse et explication de la Magie*, auxquelles est consacré le chapitre IV.

Afin de déterminer quelles « forces collectives » agissent à la fois dans la magie et la religion, les auteurs étudient successivement la croyance et l'idée d'efficacité.

La magie est, par définition, objet de croyance : mais elle l'est davantage en son tout qu'en ses parties. Cette croyance est une foi, c'est-à-dire antérieure à l'expérience et indépendante d'elle. Elle existe dans la société ; mais elle existe tout autant dans le sorcier lui-même qui n'est jamais uniquement un simulateur ; le magicien croit à l'efficacité de ses actes, ou au moins à celle des actes de ses confrères ; il y a suggestion dans nombre de cas, la croyance du

Digitized by Google

public influant sur la crédulité du magicien. Cette croyance collective est la première des forces agissant dans la magie. Que si, maintenant, on analyse les trois ordres de notions explicatives du rite magique, notion de sympathie, notion de propriétés et notion de démons, on constate qu'elles ne suffisent pas à exppliquer la magie comme tout. Chacune d'elles laisse en dehors d'elle un résidu pour les séries d'actes à la base desquelles elle se trouve. Et cela est vrai aussi de la notion de démons, bien qu'on ait très souvent — mais par une réduction à l'animisme universel dont j'ai eu aussi l'occasion de montrer l'inexactitude — réduit la magie à la démonologie ; il faut lire (p. 105), l'argumentation des auteurs destinée à montrer que la notion de force amorphe est antérieure à la notion de force animée. Et d'ailleurs les faits sont là, peu connus même des théoriciens, quoique typiques et sûrs : ce qui est primitif, c'est la « potentialité magique », comparable à notre notion de force en mécanique ; elle est liée à une notion de milieu, milieu magique ou milieu religieux.

Les noms de cette force ? *Mana* en Océanie, *hasina* à Madagascar [2], *daulat* et peut-être *kramat* [1], en Malaisie, *deng* chez les Bahnars de Cochinchine, *orenda* chez les Iroquois, *manitou* chez les Algonquins, peut-être *brahman* dans l'Inde (p. 117).

J'irai plus loin que les auteurs et j'ajouterai : *sanctitas* chez les Latins, *barakat* chez les Arabes, et nommerai dès aujourd'hui, et comme j'ai été amené à le faire dans mon livre sur Madagascar, cette notion de force magico-religieuse la notion de *sainteté*.

Je n'insisterai pas plus que les auteurs (pp. 119-120) sur les relations de la sainteté et du tabou ; c'est de la manière dont on les conçoit que dépend à mon avis la solution du problème des rapports de la magie et de la religion ; et si j'en juge par l'*Introduction* que Hubert a écrite pour la traduction du *Manuel* de *l'Histoire des Religions* de Chantepie de la Saussaye (Paris, 1904) ma théorie tendrait à différer assez de la sienne sur ce point.

Mais revenons à la magie. Ayant montré que le *mana* est la source vive de la magie, les auteurs recherchent pourquoi certains êtres morts, femmes sont par excellence magiques, et constatent que la « potentialité magique » leur est attribuée d'après la position qu'ils occupent dans la société ou par rapport à elle.

Ainsi derrière toutes les manifestations de la magie se retrouve une notion collective ; et la magie est un phénomène social. Mais

1. Cf mon *Tabou et Totémisme à Madagascar*. Paris, 1904, à l'index.

2. Il me semble bien que *kramat* (cf l'appendice dans W. W. Skeat, *Malay Magie*, London, 1900) est un équivalent importé à *pemali* = tabou, et que à *mana* correspond *daulat*, également d'origine arabe.

Digitized by Google

quelles sont les forces collectives dont la magie est le produit et l'idee de *mana* l'expression ? En considérant les représentations et opérations magiques comme des jugements, on constate que ce ne sont ni des jugements analytiques ni des jugements synthétiques *a posteriori* ; en réalité on doit considérer la magie comme un système d'inductions *a priori*, qui se transforment aussitôt en jugements analytiques et les fait devenir d'a priori à posteriori dès qu'on sous-entend l'idée de mana.

Mais le caractère social de la magie s'exprime principalement par les rites négatifs (tabous) et les rites positifs de toute sorte qui tous contiennent l'idée d'obligation, des corrélations étroites « existant en magie comme en religion entre les rites négatifs et les rites positifs » au point, supposent les auteurs « sans pouvoir actuellement le démontrer d'une façon satisfaisante, que tout rite positif, toute qualité positive correspondent nécessairement à un rite négatif ou à une qualité négative ; par exemple le tabou du fer correspond aux qualités magiques du forgeron » (p. 129) Aux faits que Hubert et Mauss citeront probablement en note je pourrais en ajouter quelques-uns et je ne vois point que cette supposition soit déraisonnable ; au contraire. Ainsi se trouverait établi le caractère d'obligation — c'est-à-dire le caractère social — des rites magiques.

En dernière analyse on trouve à la racine même de la magie des états affectifs, générateurs d'illusions, états qui résultent du mélange des sentiments propres de l'individu aux sentiments de toute la société (p. 131) et par là la théorie de Hubert et Mauss se rapproche de celle de Lehmann.

Les pages suivantes du mémoire sont consacrées à l'étude au point de vue social des différents actes magiques, les faits malayo-polynésiens servant de base principale à l'exposition.

La magie se relie aux techniques, étant une technique elle-même : et c'est pourquoi elle a été le germe de plusieurs sciences, cela quand les magiciens ont tenté de codifier leurs procédés ; elle a été le germe de certains arts ; et d'elle nous viennent nombre d'idées comme non seulement celles de chance et de malechance, de quintessence mais aussi, en partie, celles de force, de cause, de fin et de substance.

Par cette conclusion, on voit quelle est la portee générale du mémoire de Hubert et Mauss ; Cette analyse rapide, donnera, je l'espère, le désir de le lire tout entier, ce qui serait souhaitable dans l'intérêt même de nos études, afin que soient évitées à l'avenir des redites inutiles et systématisées les recherches de détail et les enquêtes locales.

ARNOLD VAN GENNEP.

Digitized by Google

CONTES DE LORRAINE

III

LA FEUILLE DE LAMPENOIS

Il était une fois un roi qui était très malade. Les médecins lui déclarèrent qu'une seule plante pouvait le sauver ; c'était la feuille de Lampenois, herbe qui ne se trouvait que dans le jardin d'un géant, où il était difficile d'arriver, tant à cause de l'horreur des lieux qui entouraient ce jardin, que de la férocité de son possesseur qui en même temps que géant était ogre. Ce roi avait trois enfants, deux fils et une fille, il ne voulut point confier à d'autres qu'eux le soin de sa guérison, et les réunit au pied de son lit, promettant la couronne à celui d'entre eux qui lui rapporterait la feuille merveilleuse. Ils partirent, et à un carrefour dans la forêt d'Ardenne ils se quittèrent s'y donnant rendez-vous au bout de trois mois, le premier arrivé devant attendre les autres. La fille qui sans doute avait pris le bon chemin parvint devant le château du géant et osa en affronter l'aspect.

Elle frappe à la porte. La femme du géant vient lui ouvrir et ne l'ayant pas plutôt vue s'écria : « Malheureuse que viens-tu faire ici, ne sais-tu point que tu es dans la maison d'un ogre terrible. Cela m'est égal, je n'ai point d'asile, répondit la princesse, je demande à être abritée du mauvais temps. La femme de l'ogre émue de sa beauté et prenant en pitié sa jeunesse lui répondit : « Notre fille vient de mourir, entre, tu la remplaceras. — Quand le géant revint, sa femme courut au devant de lui et lui dit ; « Notre fille n'est point morte, elle est revenue ». Le géant crut ce que sa femme lui avait raconté et embrassa bien fort la princesse, la tenant dans ses bras comme si elle eut été sa fille. De son côté, celle-ci, était aux petits soins pour lui, ainsi que sa fausse mère le lui avait recommandé. Elle se promenait souvent avec lui dans son jardin et cherchait à y découvrir la fameuse feuille de lampenois. Un jour elle vit la *troche* ; comme l'ogre était avec elle elle n'osa l'arracher, elle laissa tomber comme par mégarde son mouchoir dessus et rentra avec son père supposé. Au bout d'un moment elle retourna au jardin et ramassa la *troche* avec son mouchoir. Feignant d'être fatiguée,

Digitized by Google

elle s'attarda dans le jardin et parvint à se sauver. Elle arriva au rendez-vous où ses frères l'attendaient depuis trois jours. — Enfin te voilà, nous te croyons perdue. — La jeune fille raconta ses aventures et montra l'herbe merveilleuse. Le frère aîné, furieux de son insuccès et en rage de voir le trône lui échapper se précipita sur sa sœur et la tua sans pitié. Le cadet vit cela avec horreur, mais menacé de subir le même sort n'osa rien dire, et par peur aida son frère à enterrer la princesse sous un gros aulne creux qui se trouvait là.

Pendant ce temps le père s'inquiétait de ne pas voir revenir ses enfants. Il fut heureux d'en retrouver deux. Après avoir pleuré sur sa fille que ses frères lui dirent avoir été dévorée des bêtes féroces dans les bois, il usa de la feuille de lampenois et fut guéri. Selon sa promesse il donna la couronne à celui qui la lui avait rapportée.

Quelque temps s'était écoulé, quand le berger du Roi un jour coupa une branche du gros aulne creux au pied duquel était enterrée la princesse, et s'en fit un sifflet. Il souffla dedans et fut bien étonné d'entendre une voix flûtée qui en sortait disant :

Souffle, souffle berger [1]
Ce n'est pas toi qui m'as tuée
Dans ces grands bois d'Ardenne
Pour avoir la feuille de lampenois.

Le berger porta le sifflet au vieux roi qui soufflant dedans entendit :

Souffle, souffle, mon père,
Ce n'est pas toi qui m'as tuée,
Dans ces grands bois d'Ardenne
Pour avoir la feuille de lampenois.

Le roi comprit qu'il y avait là un mystère et fit assembler toute sa cour, faisant souffler dans le sifflet les courtisans et les valets ; chaque fois la voix répétait son refrain.

Quand arriva le tour du fils aîné, il ne voulait pas souffler, mais son père l'y força, et le sifflet dit alors :

Souffle, souffle lourdaud
Car c'est toi qui m'as tuée
Dans ces grands bois d'Ardenne
Pour avoir la feuille de lampenois.

Le père le fit aussitôt arrêter malgré qu'il se défendit de son crime. Il dut l'avouer quand son cadet eut raconté comment avait

1. Sur l'air du roi Dagobert.

Digitized by Google

eu lieu l'assassinat, et qu'on eut trouvé les os blanchis de la princesse sous le vieil aulne creux. On les enleva pour les mettre en terre sainte et on reprit la couronne à l'assassin. On fit sur la grande place un énorme bûcher où fut invité tout le peuple, et on brûla le criminel. Le cadet eut alors la couronne.

(*Conté par Claude Hüssler, carrier à Raon l'Etape*).

IV

LA FILLE AUX MAINS COUPÉES OU L'HÔTESSE DU DRAGON VERT

Un roi n'avait qu'une fille, quand sa reine vint à mourir. Au bout de quelque temps il se remaria avec une mauvaise reine qui ne pouvait souffrir sa belle fille. Elle ne savait quel mal lui faire et quelles méchancetés inventer contre elle. Le roi n'était pas toujours là, ses affaires l'appelant souvent au dehors, et la marâtre mettait ces absences à profit. Un jour que le roi était à la guerre, lasse de tourmenter la jeune fille, elle résolut de s'en débarrasser. Elle empoisonna les trois plus beaux chevaux des écuries de la cour, et écrivit au roi que sa fille était si méchante qu'elle faisait du mal à tout le monde et avait été jusqu'à empoisonner ses trois plus beaux chevaux. Le roi, quoique chagriné car il avait ces chevaux en affection, répondit que c'était fort mal à sa fille d'avoir commis ce méfait mais qu'au demeurant la mère des chevaux n'était point morte et qu'il pourrait s'en procurer d'autres.

La marâtre fit alors empoisonner les trois plus beaux chiens de chasse de la cour et écrivit encore au roi que sa terrible fille les avait fait mourir. Le roi répondit que la mère des chiens n'était point morte et qu'il aurait d'autres chiens. La reine poussée à bout, et désespérant de jamais irriter son mari contre sa fille, n'hésita point à commettre un horrible crime en faisant tuer le fils qu'elle avait eu de son mariage avec le roi. A la nouvelle qu'elle lui en manda, le roi revint en hâte et dit à sa fille. « Misérable, tu as empoisonné mes trois plus beaux chevaux, puis mes trois plus beaux chiens, non contente de cela tu as été jusqu'à tuer mon fils, ton frère, ta vengeance est grande, la mienne ne le sera pas moins». « Père, répondit la jeune princesse, vous ferez de moi ce que vous voudrez je suis innocente de ces crimes. » Le père malgré tout, ne pouvait croire aux forfaits de sa fille, mais poussé par sa femme, il résolut de la punir; il la fit monter à cheval avec lui, et la mena loin, bien loin dans la forêt. Descendu de cheval il lui fit mettre les

Digitized by Google

deux mains sur un *toc* [1] de bois et tirant son épée, il lui coupa d'un coup les deux poignets. La jeune fille ne se plaignit point et dit seulement à son père qui repartait. « Père, je ne vous souhaite pas de mal, mais je voudrais pour vous montrer mon innocence, qu'en vous en retournant vous tombiez de cheval, et qu'il vous entre une épine dans la cuisse laquelle ne puisse en être retirée que par mes mains ». Il n'avait pas fait cinq cents pas qu'il tomba de cheval et qu'une épine lui entra profondément dans la cuisse. Rentré chez lui il la fit voir à tous les médecins, mais aucun ne put la sortir ; il regretta alors d'avoir martyrisé sa fille, pensant que peut être elle était innocente et que Dieu en accomplissant son vœu l'avait voulu prouver. Depuis il vécut toujours malade et rongé de remords.

La fille en parcourant la forêt, était bien en peine de savoir comment elle vivrait, infirme et sans abri. Elle finit par trouver un gros chêne creux où elle se réfugia. Dans cette forêt située aux confins du royaume de son père, les princes du pays voisin venaient souvent chasser ; chaque fois qu'ils donnaient à manger à leurs chiens, ceux ci ne touchaient pas à leur nourriture et partaient en l'emportant dans leur gueule. Les princes en étaient bien étonnés, aussi ils voulurent savoir où leurs chiens portaient ainsi ce qu'on leur donnait. Ils les suivirent et virent la meute entrer dans le chêne creux, où ayant pénétré les princes trouvèrent la princesse aux poignets coupés. Ils furent frappés de sa beauté et l'emmenèrent dans leur château.

Dans l'intervalle, le plus jeune des princes, la voyant si belle, en tomba amoureux. Il voulut l'épouser et le dit à sa mère. Celle-ci lui observa qu'il était fou de vouloir s'embarrasser d'une femme sans bras qui ne pourrait l'aider en rien. Le jeune prince répondit qu'il y avait des servantes assez à la cour pour servir sa future femme et faire son ouvrage, que c'était son goût et qu'il ne pourrait vivre sans elle. La mère entendit ces raisons, car elle était bonne et aimait son fils, de plus elle appréciait la jeune princesse à laquelle elle ne pouvait reprocher que sa cruelle infirmité. Elle consentit au mariage qui eut lieu au milieu de grandes fêtes.

Peu de temps après la guerre fut déclarée et le prince malgré le chagrin qu'il en avait fut obligé de quitter sa femme pour aller combattre ses ennemis. Il partit, et pendant son absence sa femme accoucha de deux beaux enfants, un fils et une fille. Le fils était le

1. Souche.

Digitized by Google

vivant portrait de son père et en regardant la fille on aurait cru voir la mère en petit. La mère du prince lui écrivit aussitôt pour lui annoncer cette bonne nouvelle. En ce temps là il n'y avait pas de facteurs comme maintenant, et il ne suffisait pas de mettre les lettres à la boîte avec un timbre dessus pour qu'elles arrivent à destination. On les donnait à des courriers qui partaient à pied ou à cheval et se relayaient par étapes. Le courrier qui portait la lettre de la vieille reine devait passer devant la maison de la mauvaise belle-mère.

Quand celle-ci le vit, comme elle était curieuse, elle le fit appeler dans le dessin de savoir des nouvelles. Le courrier lui raconta que sa jeune reine aux poignets coupés avait eu un fils et une fille et qu'il en allait porter la nouvelle au prince son époux, par une lettre qu'il avait sur lui. La marâtre entendant cela, vit que sa belle-fille détestée vivait encore et résolut de lui nuire encore. Elle fit boire au courrier un verre de vin dans lequel elle avait versé de l'*eau d'endormi*, qui le fit tomber dans un profond sommeil. La belle-mère prit la lettre qu'il portait et la remplaça par une autre qu'elle écrivit où il était dit au prince que sa femme avait accouché d'un chien et d'une chienne, on y demandait ce qu'il fallait faire de ces animaux et de leur mère. La méchante femme pensait bien qu'à cette nouvelle le prince ne pourrait manquer de détester sa femme et d'ordonner sa mort.

Il en fut bien triste mais écrivit. « Que ce soit chien ou chienne, qu'on ne leur fasse pas de mal, pas plus qu'à ma femme, qu'il serait temps à mon retour de voir ce qu'il y aurait à faire. »

Un autre courrier repartant prit cette lettre et passa devant le château de la marâtre. On le fit encore entrer, comme la première fois on lui fit boire de l'*eau d'endormi* et on lui prit sa lettre. La méchante belle-mère la remplaça par une autre où il était dit : « Si ma femme a accouché d'un chien et d'une chienne qu'on la fasse mourir de suite ainsi que ces animaux. » La mère du prince lut cette lettre avec tristesse mais ne différa point cependant d'en exécuter la teneur. En pleurant elle ordonna aux deux plus fidèles valets de la cour d'aller conduire sa belle-fille et ses deux enfants au loin et de les massacrer. Elle embrassa tristement sa belle-fille et lui emplit ses poches d'or et d'argent.

Arrivé au bois, loin dans la forêt, le plus vieux des valets dit à son camarade : « Je ne peux pas me décider à faire mourir une si bonne femme et de si beaux enfants. Il arrivera ce qui pourra, je vais les laisser partir ». « Cela me fait bien de la peine aussi, dit l'autre valet, laissons les donc en vie ». Ils attachèrent sur le dos de

Digitized by Google

la fille aux poignets coupés, ses deux enfants et lui dirent : « Chère reine, allez bien loin de peur qu'on ne vous retrouve et que d'autres ne fassent ce que nous ne voulons pas faire ; tâchez de vous sauver la vie, mais ne revenez plus afin qu'on croie que nous avons fait l'ouvrage qu'on nous avait commandé. »

Elle partit, pendant que les valets retournaient à la cour. Les pauvres petits enfants criaient et pleuraient de soif. Pendant qu'elle était penchée sur une fontaine pour attrapper quelques gouttes d'eau pour les calmer, un beau vieillard passa près d'elle et lui demanda la cause de ses chagrins. C'était le grand saint Pierre qui faisait une tournée sur la terre, il lui dit : « Vous paraissez bien affligée ma pauvre dame, qu'avez-vous donc qui vous tourmente. » La princesse raconta alors sa vie, les noirs mensonges inventés contre elle par sa belle-mère, ses poignets coupés par son père, sa vie dans le chêne creux et comment elle y fut découverte par des princes. Elle lui raconta aussi que le plus jeune d'entre eux devint amoureux d'elle et l'épousa, qu'il partit pour la guerre, et que pendant ce temps elle eut deux enfants, qu'elle ne savait pourquoi il avait ordonné sa mort et celle des petits, que les valets qui devaient les tuer avaient eu pitié d'elle, mais que cela ne l'empêcherait pas de mourir avec ses enfants, car étant infirme comme il pouvait le voir elle ne pourrait les soigner et les nourrir. Saint-Pierre lui dit : « Ma pauvre fille, je vais vous rendre vos mains pour que vous puissiez vous tirer d'affaire. L'ayant fait, il lui remit une petite baguette dont elle n'avait qu'à frapper trois coups à terre pour obtenir ce qu'elle désirait. Elle remercia bien le grand Saint-Pierre et se servi aussitôt de sa baguette pour avoir une maisonnette comme abri dans l'endroit où elle se trouvait, puis elle demanda à sa baguette de lui procurer de quoi se soutenir ainsi que ses enfants.

Ne se trouvant pas assez éloignée du château de son mari elle continua à marcher. Elle arriva un jour dans un petit pays où elle apprit que vivaient deux pauvres bûcherons chargés de famille, bien honnêtes, et de bonne renommée, elle leur confia ses enfants pour un an. Plus loin elle rencontra le vieux sergent La Ramée, elle causa avec lui, lui demandant dans quel régiment il servait, s'il revenait de la guerre, et s'il connaissait le prince (son mari). Justement il servait dans son régiment. Elle lui acheta ses papiers et ses effets et s'en alla vers son mari. Celui-ci la vit à une revue et la regarda, il l'observait de si près semblant la reconnaître, qu'elle eut peur, et se sauva ne sachant pas qu'il l'aimait toujours et n'avait jamais donné l'ordre de la tuer.

Digitized by Google

La princesse revint au petit pays où se trouvaient ses enfants chez les bûcherons et se fit bâtir un hôtel où elle mit comme enseigne : *Au dragon vert*. La guerre où était son mari finit dans le même moment et il rentra chez lui. Il réclama sa femme à sa mère qui lui dit : « Mais misérable, tu as le courage de me le demander, après que tu as ordonné de la faire mourir. » Elle lui montra sa lettre, et il fut bien étonné et navré. Il montra à son tour à sa mère la fausse lettre qu'il avait reçue d'elle. La mère et le fils reconnurent mutuellement qu'ils avaient été trompés. Le prince jura qu'il battrait forêts et montagnes pour retrouver les os de sa femme et de ses enfants. Il se mit à sa recherche sans plus tarder et tout le monde de sa cour fouilla les bois et les campagnes sans rien découvrir. Un jour le prince au bout de quelques années arriva dans le petit pays où vivait sa femme avec ses enfants, il entra dans l'Auberge à l'enseigne du *Dragan vert* où il demanda à dîner pour son escorte. L'hôtesse reconnut son mari et se hâta de se cacher, pas assez vite pour que celui-ci ne l'eut aperçue. Ses enfants servaient à table, ils avaient bien alors 9 à 10 ans, le prince les regardait tous deux avec étonnement, car le garçon lui ressemblait autant que la fille ressemblait à la femme qu'il cherchait avec tant de persévérance et de soins. La princesse se dérobait toujours, et de l'avoir un peu entrevue il désirait d'autant plus la voir à son aise. Il trouvait bien qu'elle ressemblait à sa femme mais ce qui l'égarait, c'est que l'hôtesse avait ses deux mains et que sa femme ne les avait plus. Quand le prince eut demandé le règlement de sa dépense, l'hôtesse dut se présenter. Elle tremblait et pleurait, craignant que son mari ne la cherchât pour la faire mourir avec ses enfants, s'il la reconnaissait. Sans attendre elle se jeta à ses genoux en lui demandant pardon, lui disant qu'elle voyait bien qu'elle ne pouvait se cacher plus longtemps, qu'il voulut bien lui pardonner, mais que du reste elle n'avait commis aucun crime. Tout s'expliqua et le prince emmena tout joyeux sa femme et ses enfants à la cour. Il y eut à leur retour un grand repas de famille en signe de réjouissance. La princesse dit à son mari : « Cher mari, j'ai encore une tâche à remplir. Quand mon père m'a coupé les deux poignets, je lui ai dit : « Père je ne vous souhaite pas de mal, mais je voudrais pour vous montrer mon innocence qu'en vous en retournant vous tombiez de cheval, qu'il vous entre une épine dans la cuisse laquelle ne puisse en être retirée que par mes mains. » Ce que je lui avais souhaité est arrivé et depuis ce moment il souffre cruellement : maintenant que saint Pierre m'a rendu mes deux mains il faut que

Digitized by Google

je le délivre. » Le prince et la princesse partirent chez le roi. Quand ils furent arrivés à son château ils demandèrent à le voir, la marâtre qui se trouvait là les vit mais ne reconnut pas la belle fille qu'elle détestait, et elle alla trouver son mari en lui disant qu'une femme voulait le voir et disait qu'elle le pourrait guérir. Le père se souvenant de ce que lui avait dit sa fille eut comme un soupçon que ce pouvait être elle, il ordonna à sa femme de faire monter celle qui le demandait, mais exigea de la voir seule. La jeune femme arriva dans la chambre et dit au roi : « Je sais qu'il y a longtemps que vous souffrez, et je connais les circonstances dans lesquelles vous est arrivé votre accident. Votre fille que j'ai bien connue m'a tout raconté et m'a répété ce qu'elle vous avait dit et qui est arrivé » Le roi entendant cela regarda la jeune femme et il lui sembla bien reconnaître sa fille, mais ce qui le trompait c'était de voir des mains là où il croyait les avoir coupées. Ainsi qu'elle le lui demandait il lui montra l'épine ; la jeune femme mit son doigt dessus et elle ne l'eut pas plutôt touchée qu'elle sortit de la cuisse du roi et sauta au plafond.

Le roi alors n'eut plus de doute, il embrassa bien fort sa fille retrouvée et fut bien content de la voir vivante comme on peut le penser. Il se leva, ce qui ne lui était pas arrivé depuis longtemps, descendit de sa chambre, fit appeler tous ses valets et rassembler toute sa cour. Alors, devant tout le monde, il fit dire à sa fille toutes les misères que sa belle-mère lui avait faites, comment elle l'avait accusée d'avoir empoisonné les trois beaux chevaux, les trois beaux chiens et son frère. La belle-mère fut confondue et obligée d'avouer ses crimes. Le roi la fit brûler sur le bûcher en punition. Puis comme il était déjà vieux et fatigué il donna sa couronne à son gendre. Il y eut alors des grandes fêtes et des banquets à n'en plus finir. Je me le rappelle, car j'étais là pour ramasser les plats, j'en ai laissé tombé un. Le chef cuisinier m'a donné pour m'apprendre à faire attention, un si grand coup de pied au derrière que le trou m'en est toujours resté. Je pourrais le montrer.

(*Conté par Claude Hüssler, carrier à Raon l'Étape.*)

CHARLES SABOUL.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

André Lefèvre

André Lefèvre était né à Provins le 9 novembre 1834 ; il est mort à Paris le 16 novembre dernier. Après de brillantes études au collège Sainte Barbe, il entra à l'Ecole de Chartes ; mais son but était de perfectionner son éducation scientifique, et non de suivre une des carrières ouvertes à ceux qui sortaient avec le diplôme d'archiviste, et il se consacra entièrement à la science et à la littérature. Il collabora à la *République Française* depuis sa fondation, et y écrivit des articles très remarquables de critique littéraire. Chargé du cours d'ethnographie et de linguistique à l'Ecole d'Anthropologie, il y fit pendant quatorze ans des leçons très suivies ; plusieurs de ses cours ont été publiés. Il fut, en 1896, élu Président de la société d'Anthropologie. André Lefèvre fut un des premiers adhérents de la Société des Traditions populaires.

Il a donné plusieurs articles à la Revue, 1888, p. 189. La taille des morts, usage de Seine-et-Marne, 1889, p. 241. Les mythes du feu ; p. 551. Mythologie du monde minéral 1890 p. 129. Les Mythes et les dieux de la pluie ; 1892. p. 243. Prières populaires en Seine-et-Marne (très intéressante contribution à l'étude des oraisons et conjurations.) 1894. p. 195. Le culte des morts chez les Latins. L'œuvre d'André Lefèvre est considérable et variée : poëte, il a écrit la *Flûte de Pan* et *la Lyre intime*, et une traduction du poème de Lucrèce, *De la nature des choses*, qui est une des meilleures traductions en vers faites en notre langue ; il a donné une excellente édition des *Contes* de Perrault, précédée d'une très intéressante préface, et ornée de précieuses notes. Dans plusieurs de ses livres il a touché à l'ethnographie traditionnelle, et à la mythologie ; on peut citer parmi eux : *Mythologie et religion comparées* ; *Etudes de mythologie et de linguistique* ; *Les Gaulois, Germains et Slaves ; la Grèce antique, l'Italie antique*, qui a paru quelques jours avant sa mort.

Paul Sébillot.

Nos collègues M.M. le Dr. Thulié et Paul Sébillot assistaient aux obsèques.

Digitized by Google

Girard de Rialle

Notre collègue qui vient de mourir à Santiago du Chili, où il était ministre de France, avait été préfet des Basses-Alpes, puis directeur des archives du ministère des affaires Etrangères. Il était officier de la légion d'honneur et officier de l'Instruction publique ; Secrétaire général adjoint de la Société d'Anthropologie de 1880 à 1883, il avait été élu cette année second vice-président de cette Société; il avait été pendant plusieurs années directeur de l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*. Girard de Rialle, qui s'était de longue date intéressé aux choses populaires, a présidé avant la fondation de la Société, plusieurs des dîners de ma Mère l'Oye.

L'un des premiers, il donna son adhésion à la Société des Traditions populaires, dont il fut élu président en 1887. Il a écrit pour *l'Annuaire des Traditions populaires* de 1887 une intéressante étude sur les Précurseurs du traditionnisme. Il a donné à la *Revue des Traditions populaires* les articles suivants : 1889, p. 74. Le Mythe d'Æson et de Pélias au Laos siamois, 1887, p. 41. L'Origine des nègres ; 409. Faits de sorcellerie dans la Prusse Orientale ; 1888, p. 130. Les taches de la lune et les taches de la lune en Chine, p. 289 ; superstitions relatives aux mariages à Paris ; 591. Les contes dans les sermons du moyen âge ; un protoype du Médecin malgré lui, 1889, p. 154. Les Kinoly, êtres fabuleux de Madagascar ; p. 312. Observation sur une légende Malgache : Comment Andrianoro prit une femme venue du ciel, 1891, p. 117. Superstitions chinoises, 1892, p. 59. Pourquoi les Borghèse ne sont plus riches, 181. Superstitions du pays de Mossi, Mozambique ; p. 760. Légende de Madagascar ; superstitions Bambara, 1893, p. 566. La chasse Galerie au Canada, 593. Formulettes parisiennes, 1894, p. 31. Les Emmurés sous les ponts ; p. 79. Le peuple et l'histoire : Charles X ; 517. Les Pigeons, jeu parisiens ; p. 714. Compte-rendu de Cinderella de Miss Cox, 1895, p. 179. Le coq et le Renard, notes comparatives, p. 224. Les Abeilles en deuil, 1902, p. 380. L'Arche des amoureux, légendé du Chili.

Girard de Rialle avait fait paraître en 1878, chez Reinwald le premier volume d'une *Mythologie comparée* ; la suite n'a pas été publiée, mais il se proposait de l'écrire quand il serait de retour en France. Il avait recueilli des notes sur le folk-lore chilien qu'il destinait à la Revue des Traditions populaires.

Paul Sébillot.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Paul Sébillot. *Le Folk-Lore de France.* Tome I. Le ciel et la terre. Paris, lib. Guilmoto, 1904, 1 v. in-8, VI. 489 pages, plus 1 page d'erratum, 16 francs.

Si l'étude méthodique du folk-lore s'est développée plus lentement en France que dans certains pays voisins, comme l'Allemagne et l'Italie, par exemple, il n'est pas contestable que cette avance tend chaque jour à diminuer. Je parle, bien entendu, des enquêtes faites sur le folk-lore de France et réunies dans des volumes qui composent en partie les collections de Leroux et de Maisonneuve-Guilmoto, car, pour ce qui est de l'étude comparée des contes et légendes populaires, la France qui peut citer des noms de maîtres comme A. Maury, G. Paris, E. Cosquin, ne le cède à personne. Deux revues, *Mélusine* et surtout la *Revue des traditions populaires* entre bien d'autres, ont emmagasiné une quantité innombrable de renseignements, fruit d'enquêtes minutieuses, et chaque jour voit s'accroître le nombre des volumes qui, sans être exclusivement consacrés au Folk-lore, n'en contiennent pas moins des détails, ou même des chapitres qu'on ne saurait négliger. Et que dire des revues de province qui font une place de plus en plus grande aux traditions populaires !

Il fallait coordonner et classer toutes ces richesses, après les avoir contrôlées, sans quoi leur masse même risquait d'être plus embarrassante qu'utile. Une synthèse s'imposait : c'est la tâche qu'a entreprise le dévoué secrétaire général de la Société des Traditions populaires qui, par ses recherches dans le domaine de la Haute-Bretagne, avait déjà tant contribué pour sa part à accroître les richesses qu'il classe aujourd'hui. Cette tâche est considérable, car elle exige que celui qui l'entreprend soit au courant, non seulement de la littérature consacrée exclusivement au sujet, mais encore de ce qu'on pourrait appeler la littérature accidentelle. Je m'empresse de dire que M. Sébillot s'est montré à la hauteur des difficultés de son entreprise.

Le premier volume est consacré au Ciel et à la Terre : la première partie comprend le ciel, les astres, les météores ; la seconde, la nuit et les esprits de l'air, les chasses aériennes ; la troisième, la terre et les montagnes, les forêts, les rochers et les pierres, les empreintes merveilleuses, le monde souterrain, les grottes. Toutes les citations sont soigneusement documentées, les sources indiquées, et, à ce propos, je ne saurais assez féliciter l'auteur d'avoir compris toute l'importance de la littérature du moyen-âge dans l'étude des superstitions et des croyances. Il l'a signalée chaque fois qu'il en a trouvé l'occasion : c'est là que le folk-lore actuel a sa source la plus immédiate, et c'est à cette occasion qu'on pourrait le plus justement citer cet axiôme juridique : *Le mort saisit le vif*. Bien entendu, les croyances populaires remontent au delà du moyen-âge, comme le français actuel a ses origines au delà de la langue d'oïl, mais c'est un anneau indispensable à connaître dans la chaîne des traditions.

Bien entendu, l'ouvrage complet ne sera pas définitif. Tous les jours, de nouveaux faits sont relevés et par là même le champ des comparaisons est étendu et des points obscurs sont éclairés par les rapprochements. Aussi, à

Digitized by Google

peine M. Sébillot aura-t-il terminé son œuvre qu'il devra la compléter par des additions. Cette tâche n'est pas pour l'arrêter : nous avons la garantie dans l'activité et le soin qu'il a déployés dans les ouvrages précédents dont celui-ci est bien véritablement le digne couronnement.

RENÉ BASSET.

Henry d'Allemagne. *Récréations et Passe-Temps*. Paris, Hachette, in-4° de pp. 380.

Cet ouvrage, qui est d'une belle exécution typographique et iconographique, ne contient pas moins de 249 illustrations dans le texte et 132 gravures hors texte dont 30 planches coloriées à l'aquarelle, est en outre orné de frontispices très ingénieusement composés, d'en-têtes de chapitres et de culs-de-lampes, qui en rendent la vue très agréable. Dans le texte très intéressant et très documenté qui accompagne cette riche collection de gravures, M. H. d'A. a suivi à travers les âges les diverses manifestations iconographiques des jeux, dont plusieurs sont beaucoup plus anciens qu'on ne croit. Bien que les divertissements rustiques proprement dits figurent assez rarement dans ce beau volume, plusieurs de ses parties intéressent directement les traditions populaires : tels la courte paille, la mourre, les jeux des enfants avec les animaux ; c'est ainsi que les jeunes Grecs s'amusaient avec le hanneton à peu près comme nos contemporains. Les enfants se sont aussi divertis à attraper des cerises ou des pommes, et divers jeux de société à gages ou à pénitence. Une lithographie de Leprince en 1823, qui montre des paysannes jouant au pied de bœuf, est aussi curieuse pour l'histoire du costume ; ce jeu est du reste représenté par une douzaine d'estampes, dont quelques-unes sont fort belles. Il en est de même de celles qui illustrent le Jeu de Colin-Maillard, et qui sont si souvent ingénieuses et amusantes. La série des divertissements forains touche aussi à nos études, puisque souvent elles sont en relation avec des fêtes de l'année. Ce livre est une bonne suite aux autres publications de M. H. d'A. dont j'ai déjà signalé plusieurs fois la riche documentation iconographique.

P. S.

M. Sakhokia. *Le Culte de la petite vérole en Géorgie*. (Ext. du Bull. de la Société d'Anthropologie, in-8 de pp. 16).

En Géorgie la plupart des maladies contagieuses habitent un pays au delà de la Mer Noire ; elles y vivent en famille et ont toute une organisation sociale et religieuse. Elles sont soumises à un chef qui, de temps en temps, les envoie faire une tournée dans le monde. La petite vérole, la plus redoutée de ces maladies, se présente sous la forme humaine, et son arrivée est annoncée par des rêves éprouvés par le futur malade. Dès que l'affection est déclarée, on suspend au cou de celui qui en est atteint une pierre quelconque en signe de soumission aux Batenébis, ou seigneurs des maladies, qui ont honoré la maison de leur présence ; C'est le commencement de cérémonies cultuelles et d'étranges pratiques dont la description occupe plus de la moitié de cette curieuse monographie.

P. S.

Comte René de Laigue. *La noblesse bretonne aux XVe et XVIe siècle, réformations et montres*, t. I, 2e partie. Evêque de Vannes. Rennes, Plihon, grandin-8°.

Ce fascicule complète le volume dont nous avons précédemment parlé : il est

Digitized by Google

fait avec le même soin, et est terminé par une table analytique et alphabétique qui permet de se retrouver aisément parmi les nombreux noms de lieux et de personnes cités au cours de l'ouvrage.

François Daleau. *Etudes d'archéologie et d'ethnographie.* Bordeaux, in-8 de pp. 13. (Ext. des actes de la Soc., arch. de Bordeaux).

La première de ces études intéresse le folk-lore ; il s'agit d'une amulette destinée à faciliter l'émission des dents des enfants ; elle est composée de quatre ncisives, percées à la racine d'un trou de suspension, et provenant, condition indispensable, d'une génisse qui n'a jamais brouté l'herbe ; elle doit être attachée au cou de l'enfant dès que ses gencives commencent à se tuméfier. Un second collier est fait avec des tronçons de graines de lierre, et a le même but. On attache au cou des enfants pour les préserver ou guérir de la coqueluche *neufs truies de bois* (cloportes) vivantes.

P. S.

NOTES ET ENQUÊTES

.·. *Nominations et distinctions.* Notre collègue M. Paul Sébillot a été élu Président de la Société d'Anthropologie pour l'année 1905.

.·. *Arbre planté à la mort d'un parent.* « Dans un recoin du parc du château « de Braine-le-château (Brabant), on remarque un if qui, selon la tradition, *fut* » *planté* par Martin de Hornes *lors de l'exécution* de son parent, Philippe II. (Tartier et Wauters. *Histoires des communes Belges*, Braine-le-Château, 131).

Est-ce un fait isolé, ou bien est-ce un acte *traditionnel* qui se posait communément à la mort d'un parent ?

La coutume de planter des arbres pour rappeler un *évènement mémorable* était courante, c'est propablement à cet ordre d'idée qu'il faut rattacher le fait qui nous occupe.

.·. *La Rouge tache.* Pourrait-on nous dire ce que l'on entendait au moyen âge par la maladie, nommée la *Rouge tache*. Nous lisons à ce sujet dans *l'Hist. des comm. Belges*, par Tartier et Wauters, t. 2. La Ville de Nivelle , p. 157, ce qui suit : « En 1346 sévit, dit-on, à Nivelles, une grande mortalité « dite la *Rouge* « *tache*. Les vivants suffisaient à peine pour donner la sépulture aux morts ».

C'est apparemment de la peste qu'il s'agit. Trouve-t-on ailleurs semblable nom ?

(Com. de Alfred Harou).

.·. *Ce qu'on dit de l'amitié d'un enfant.* — A Tournai (Hainaut), on dit de pareille amitié : « *Ch'est d'l'jô dins in hertin* », c'est de l'eau dans un panier.

.·. *Ce qu'on dit à celui qui conte une histoire invraisemblable.* — A Liège, c'est la coutume de dire à celui qui conte une histoire invraisemblable : « *Vos èstez dè payis wice qui les tchins hawèt po d'zos l'cowe* » ; vous êtes du pays où les chiens aboyent sous la queue. »

.·. *Ce qu'on dit lorsqu'on reprend un objet donné.* — A Liège, on dit invariablement à cette occasion : « *L'ewe vint todis r'qwèri ses ohès.* » (L'eau vient toujours reprendre ses os (ses glaçons.)

(Comm. de M. Alfred Harou.)

Digitized by Google

TABLE ANALYTIQUE

MYTHOLOGIE ET LITTÉRATURE COMPARÉES

Les statues qu'on ne peut déplacer. II-III-IV. Le corps de Saint Etienne. V. La croix du bon larron. VI. Les reliques de Hacedaïma. VII. Le corps de Saint Paul de Tmouï. VIII. Les statues de Délos..... *René Basset.* 86, 395

Le bâton qui reverdit..... *René Basset.* 66, 336, 532

Totémisme et culte des enseignes à Rome... *A. Van Gennep.* 321

L'âme séparée du Corps. VII..... *René Basset.* 371

Notes sur les religions grecques primitives.. *A. Van Gennep.* 227

L'os qui chante. IV. La tête coupée qui chante..... *W. Zuidema.* 170

V. La Pomme dorette..... *Gabrielle Sébillot.* 170

La Légende de Didon. XV. Délimitation par la peau..... *René Basset.* 172

Le Marchand de Venise dans les contes orientaux..... *J.-A. Decourdemanche.* 449

De certains êtres extra-humains dans la religion musulmune..... *J.-A. Decourdemanche.* 533

La théorie générale de la magie de MM. H. Hubert et M. Mauss..... *Arnold van Gennep.* 548

FOLK-LORE

Le Corps humain. IV. Le Squelette..... *Paul Sébillot.* 1

V. Croyances et superstitions du Puy-de-Dôme. *Dr Pommerol.* 6

VI. Superstitions écossaises..... *W. Gregor.* 7

VII. La tête..... *Paul Sébillot.* 129

VIII. Noms populaires dans le Bocage vendéen..... *Jehan de la Chesnaye.* 134

IX. Les os de mort en Bourbonnais..... *François Pérot.* 134

X. Noms en Bourbonnais..... *Francis Pérot..* 498

Les villes englouties. CCCXXXI-CCCLV..... *René Basset.* 8

CCCLVI. Environs de Lorient..... *Paul Diverrès.* 20

CCCLVII. Westphalie. CCCLVIII-CCCLIX. Hongrie et Silésie autrichienne..... *René Basset.* 147, 317, 442, 545

Folk-Lore du Bourbonnais. I..... *François Pérot.* 155

La Faune populaire de la Basse-Cornouaille. II. L'Abeille, la Belette, le Blaireau..... *H. Le Carguet.* 23

III. Environs de Quimper..... *H. Diverrès.* 27

Digitized by Google

IV. Basse-Cornouaille..... *H. Le Carguet.* 193
Le Folk-Lore de la Touraine. V. Les coutumes de l'année..... *Léon Pineau.* 106, 293, 430, 477
Le Folk-Lore de la Côte-d'Or. II-III..... *Mme N. Guyot.* 217, 275
Les Empreintes Merveilleuses. CCXXV-CCXXVIII. En Lorraine..... *Charles Sadoul.* 37
CCXXIX-CCXXXV..... *René Basset.* 38, 141
CCXXXI. Les pas de Notre-Seigneur..... *Alfred Harou.* 492
Croyances et superstitions de la vallée de Barèges..... *P. Rondou.* 359
Mythologie et Folk-Lore de l'Enfance. II. Wallonie..... *Alfred Harou.* 84
Le Folk-Lore de la Picadie. III..... *A. Bout.* 371
Les herbes merveilleuses. III. La plante qui égare..... *Fraysse.* 373
Les Marques domestiques. I. Inscriptions de maisons..... *Hedwige Heinecke.* 290
Notes sur le Valais. II. Marques domestiques. *Gaudefroy-Demonbynes.* 73
Marques de propriété. IX-XII..... *Arnold Van Gennep.* 79
XIII. Marques des armes aux Japon..... *Gaudefroy-Demonbynes.* 81
XIV. Dans le dictionnaire des forêts..... *A. Van Gennep.* 271
XV. Commune de Gèdre, Hautes-Pyrénées... *J. Rondou.* 272
XVI. Ardennes..... *A. Van Gennep.* 274
XVII. Jura. XVIII. Alsace..... *L. Laloi.* 274
XIX. Au Soudan (région du Tchad oriental).. *Dr J. Decorse.* 470
Les rites de la plantation. III. Environs de Dinan..... *Lucie de V.-H.* 209
Les Ordalies. I. Par le fer rouge (suite) XXVI. Par le riz non cuit. XXVII. Par le Nwaroi. XXVIII. Par l'aiguille. XIII (suite). Par la pirogue. IV (suite). Par l'huile bouillante. XVIII (suite). Par les baguettes. XXIX. Par les narines..... *René Basset.* 156
Coutumes et superstitions agricoles. Quelques points à enquêter..... *P. S.* 249
En Belgique..... *Alfred Harou.* 506
Les traditions populaires et les écrivains français. XXXV-XXXXVII..... *F. Duine.* 90
XXXVIII. Jean Bouchet. XXXIX-LX. Filleau. LXI. Jean de la Haye..... *Léo Desaivre.* 288
Notes sur les traditions de la province de Liège. III. Les Mets..... *Alfred Harou.* 165
La flore (suite). La faune (suite). Les mets (suite)..... *Alfred Harou.* 296, 300, 500
Les Trésors cachés. XII. Pays de Baugé..... *Fraysse.* 306
XIII. Le Trésor de la Glacière..... *Alfred Harou.* 310
Les forêts. IV..... *V. Bugiel.* 318
Les ongles (suite)..... *René Basset.* 484
Le tabac (suite). En Belgique..... *Alfred Harou.* 505

Digitized by Google

COUTUMES

Coutumes et Superstitions de la Haute-Bretagne. LIII-LIV. Guipel (Ille-et-Vilaine)	*F. Duine.*	28, 112
LV. La naissance aux environs de Dinan....	*Lucie de V.-H.*	114
LVI. Les œufs et les poules (environs de Dinan).....	*Lucie de V.-H.*	162
LVII. Folk-Lore de Dingé. LVIII. Folk-Lore de Guipel (suite).....		182
LIX. Usages funéraires.....	*F. Duine.*	164
LXX. Ercé près Liffré (Ille-et-Vilaine). LXI. Morbihan français. LXII. Pays de Châteaubriant.....	*Yves Sébillot.*	243
LXXIII. La fougère qui ne pousse plus. LXIV. L'anguille merveilleuse. LXV. Guipel (suite).	*F. Duine.*	247
Coutumes de Mariage. XXIX. Le vin de fiançailles.....	*F. Duine.*	30
Coutumes, usages et superstitions du Loir-et-Cher. XI (*suite*).....	*Arnold van Gennep.*	31
Traditions et superstitions du pays de Ploërmel. II-IV.....	*Eugène Herpin.*	51
Mœurs, habitudes, etc, arabes. XXI-XXIV....	*Achille Robert.*	152, 417
Croyances et légendes du Morbihan. V. Carnac.	*Z. Le Rouzic.*	166
Coutumes et superstitions de la Basse-Bretagne. VII-IX.....	*Lucie de V.-H.*	253
X. Le mariage au pays Trégorrois.....	*Yves Sébillot.*	348
X. Miettes de folk-lore recueillies à Paris....	*V. Bugiel*	42
Les redevances féodales. XIII. En Bourbonnais et en Anjou.....	*Francis Pérot.*	142
XIV. En Anjou.....	*Frayssé.*	185
Costumes et usages des faubourgs de Saint-Omer.....	*Ed. Edmont.*	305
Le nouvel an. Souhaits en Belgique.....	*Alfred Harou.*	500
Coutumes et superstitions de Noël. XXXV. La sainte Quine.....	*F. Pérot.*	505
Pèlerins et Pèlerinages. CIX. Le pardon de Sainte-Anne d'Auray. CX. Ar baz velerindj. CXI. Les enfants et Saint-Roch. CXII. Saint Gonvern. CXIII. Fontaine et chapelle de Saint-Trèfeur. CXIV. Saint Roch à Blain. CXV. Le mal Saint Malo.....	*Henri de Kerbeuzec.*	474
CXVI. La Saint Georges à Disertines (Allier).	*Francis Pérot.*	476

SUPERSTITIONS

Pèlerins et Pèlerinages. LXXX-LXXXV. Ille-et-Vilaine.....	*F. Duine.*	48
LXXXVI. Les Calembours et les pèlerinages..	*Jacques Gaudeul.*	49
LXXXVII. A la source d'Orcival.....	*Dr F. Pommerol.*	50
LXXXVIII. Culte de Saint Armel. LXXXIX.		

Digitized by Google

Saint Antoine et saint Mathurin. XC. Saint Guinefort. XCI. L'eau de saint Gordien. *F. Duine.* 170
LXXXIX. Le culte de Saint Armel en Bretagne (suite). XCC *bis*. Saint Méméor. XCII *bis*. Saint Eloi. XCII. Fontaine de Salaün. XCIII. Saint Jean Discalcéat..... *F. Duine.* 321
XCIV. Les fontaines au pays de Saint-Pol... *Ed. Edmont.* 329
XCV. Les fontaines de la Somme..... *Alcius Ledieu.* 331
XCVI. Crâne et fontaine de saint Teilo. XCVII. Lit, fontaine et terre de saint Goven. XCVIII. Fontaine de saint Gobrien..... *F. Duine.* 333
XCIX. La fontaine de sainte Eustelle à Saintes en 1844..... *Léo Desaivre.* 335
C. Les fontaines de sainte Eustelle en 1904... *L. Lejeal.* 335
CI. Le berceau roulé..... *P. S.* 336
CII-CVI. Fontaines du Morbihan..... *Yves Sébillot.* 392
CVII. Encore sainte Eustelle. CVIII. Les fontaines en Poitou..... *Daniel Bourchenin.* 394
CIX. Pèlerinage de Plouarzel pour les chevaux. *F. Duine.* 325
Fanatisme et légendes arabes. XII-XIII..... *Achille Robert.* 110, 242, 145, 492
La sorcellerie au pays de Baugé..... *C. Fraysse.* 42
Superstitions de la province de Constantine. XIV-XVII..... *Achille Robert.* 169, 503
Médecine superstitieuse. LXXXII. Guipel. Ille-et-Vilaine. LXXXIII. La coupe qui guérit... *F. Duine.* 241
Croyances soudanaises en Tunisie..... *A. Van Gennep.* 314
Adjutations et conjurations. VIII. Au pays de Baugé..... *Fraysse.* 492

LA MER ET LES EAUX

La mer sur le littoral belge. CCCLXXXI-CCCLXXXVII ..... *Alfred Harou.* 136
CCCLXXXVIII. La perte de la Dive. CCCLXXXIX. Particularités des fontaines des Deux-Sèvres ..... *Léo Desaivre.* 137
CCCXC. Les coquilles d'œufs, les œufs, etc., bateaux de sorciers..... *P. S.* 140
CCCXII. Le baptême en vue des caps. CCCXIII. Le baptême de la ligne..... *J. Runeberg.* 210
CCCXCII. Les enseignes de goemon. CCCCXIV. Saint-Antoine et le vent..... *Yves Sébillot.* 211
CCCXVI. Les mariées et les fontaines..... *Léo Desaivre.* 288
CCCXCVI. Le saint qui fait jaillir l'eau d'un rocher ..... *Alfred Harou.* 289
CCCXCVII. Les rognures d'ongles dans les fontaines..... *P. S.* 289
CCCXCVIII. Consultation de la fontaine par le cierge..... *Dr Papillault.* 366
CCCXCIX. La fontaine hantée..... *Lucie de V.-H.* 366
CCCXC. Le centième navire ou bateau.

Digitized by Google

CCCXCI. Culte des fontaines..... *Alfred Harou.* 497
CCCXCII. Le navire arrêté..... *Ch. Daveluy.* 498

LES MÉTIERS

Les Métiers et les Professions. CLXVI. Les villageois et les artisans d'autrefois en Champagne..... *C. Heuillard.* 52
CXLVII. La Mandille..... *Léo Desaivre.* 499

LES TRAVAUX PUBLICS

Les Rites de la Construction. XXXI. Les anges transportent les matériaux..... *Alfred Harou.* 36
XXXII. Cadavres dans les fondations..... *René Basset.* 36
XXXIII. Les cheminées neuves..... *Lucie de V.-H.* 91
XXXVI. Punitions à un ouvrier qui abandonne les travaux. XXXVII. Les pèlerins apportent les matériaux. XXXVIII. Carrière qui se ferme après l'achèvement de l'édifice. XXXIX. Les fondations mystérieusement comblées..... *Alfred Harou.* 143, 279
XL. La pierre d'angle..... *Yves Sébillot.* 481
Les mines et les mineurs. XXXIII. Les nains des houillères..... *Alfred Harou.* 135
XLI. Les chats et la première pierre. XLII. Les nains constructeurs d'édifices. XLIII. Les dragons dans les constructions. XLIV. Maisons construites le dimanche. XLV. Froment employé au lieu de mortier..... *Alfred Harou.* 481
XLVI. Le sacrifice du loup..... *René Basset* 483

LE MONDE PHYSIQUE

Les Météores. XII-XV..... *René Basset.* 43
CXVI-CXVIII. En Wallonie..... *Alfred Harou.* 46
CXIX. La rosée en Lorraine..... *Charles Sadoul.* 47
CXX. Croyances de l'Afrique..... *A. Balladoro.* 94
CXXI. Croyances et légendes de l'Asie..... *A. Balladoro.* 180
L'Arc-en-ciel (suite)..... *René Basset.* 182
VIII. La Voie lactée (suite)..... *René Basset.* 425
Errata. XII. Les Etoiles filantes..... *René Basset.* 380
VII. L'arc-en-ciel (suite). IV. Le feu saint-Elme (suite). XIV. La grande Ourse (suite). IX. Orion (suite). XVIII. Vénus (suite). Les Pléiades (suite)..... *René Basset.* 462
Les taches de la lune. I (suite). L'homme dans la lune..... *René Basset.* 92, 144, 225, 356
Les Minéraux et les Métaux. X. Les Bélemnites..... *Francis Pérot.* 41

Digitized by Google

XI. Les Métaux en Lorraine..... *Charles Sadoul.* 41
XII. Les fossiles..... *Alfred Harou.* 42
XIII. Le fer..... *Alfred Harou.* 187
XIV. Vertus magiques attribuées à l'aimant... *Alfred Harou.* 303
XV. Origine des mines de Vieux-Vy..... *Yves Sébillot.* 304
Dangers de la nuit. V. Les apparitions de la nuit dans les Vosges..... *Charles Sadoul.* 87
Les Pourquoi. CXXX. Pourquoi le feu éteint l'eau..... *Alfred Harou.* 254
CXXXI. L'origine du haveron..... *Lucie de V.-H.* 434

CONTES ET LÉGENDES

Petites légendes locales. DLXXXIX. La Pierre de la Sorcière..... *Alfred Harou.* 34
DXC. Le château des Salles..... *E. Herpin.* 34
DXCI. La Wivre. DXCII. La Boule de feu. DXCIII. La Pierre de la Cascade..... *H. Marlot* 35
DXCIV. Les rebouteux du Val d'Ajol..... *Charles Sadoul.* 117
DXCV. M. de Charnacé..... *Fraysse.* 118
DXCVI. Histoire de saint Melaine et d'un Anglais..... *F. Duine.* 150
DXCVII. Le sire de Biévène..... *Alfred Harou.* 151
DXCVIII. Les 365 fenêtres. DXCIX. Les prêtres de l'ancien presbytère. DC. Légende de saint-Denis..... *F. Duine.* 268
DCI. Légendes de la Marzelle à Bauné..... *Fraysse.* 269
DCII. Bavai et le serment du sultan. DCIII. Une ville détruite par le feu..... *Alfred Harou.* 270
DCIV. Les loups de Coat-an-Noz. DCV. Le chevalier rouge du Cap. DCVI. L'âme de Perrinaïc..... *Moysan.* 440
DCVII. Le tombeau du roi des Triagoz. DCVIII. Les trésors cachés à Barenton..... *P. S.* 441
DCX. Le carrosse englouti. DCX. La belle roche (légende ardennaise). DCXI. Les templiers. *Alfred Harou.* 468
Contes de Lorraine. I. La ville des roses. II. La fille vampire. III. La feuille de lampenois. IV. La fille aux mains coupées..... *Charles Sadoul.* 67, 367, 555
Contes du pays de Saint-Pol. IV-VIII. IX. Le renard et le loup. X. Mitan d'Cô. XI. Barlicoclet. XII. Le haricot..... *Ed. Edmont.* 97, 212, 397
Contes et légendes de la Grèce ancienne. XXXVIII-XL..... *René Basset.* 114
XXXV. L'imitation supérieure à la nature.... *René Basset.* 105
Petites Légendes chrétiennes. LIX. Légendes de Saint Méen. LX. Notre-Dame de Bonne rencontre..... *F. Duine.* 21
LXI. Sainte Christine et l'église de Coesmes.. *F. Duine.* 161
LXII. Une canonisation populaire..... *H. de Kerbeuzec.* 483

Digitized by Google

Contes Arméniens. II. Méchanceté de la femme. III. L'esprit et la chance. IV. Le petit Mirza et le démon Gorgotchan..... *F. Macler.* 29, 184, 337
Histoires surnaturelles de Boulay. I-XL..... *E. Auricoste de Lazarque.* 257, 403, 493
Contes et Légendes de la Haute-Bretagne..... 182
Contes d'enfants à Guipel. LVI. Le petit biron. 183
LVII. La mauvaise bique..... *F. Duine.* 183
Contes et légendes arabes. DCCVI..... *René Basset.* 42, 120, 254, 311
Contes et légendes de l'Extrême-Orient. CLXXVIII-CLXXIX..... *René Basset.* 153, 237, 275, 435
Récits Valaisans. I-VI..... *Gaudefroy-Demombynes.* 115
Le peuple et l'histoire. XXIII. Les invasions anglaises..... *Filleul-Pétigny.* 85
XVI. La bataille du Vieil-Baugé..... *Fraysse.* 187
XVIII. Souvenirs de la chouannerie aux environs de Châteaubriant..... *Yves Sébillot.* 416
Légendes et superstitions préhistoriques. CXLIII. Pierres à cupules dans le Luxembourg belge..... *Alfred Harou.* 292
La légende napoléonnienne. XVI. En Hainaut. *Alfred Harou.* 184, 283
XVII. En Wallonie..... *Alfred Harou.* 505
La légende de l'écrevisse à Champfleury..... *C. Heuillard.* 562
Blason populaire du pays de Baugé..... *Fraysse.* 423

CHANSONS

Chanson malgache (avec musique notée)..... *Gabriel Ferrand.* 385
Chansons du Morbihan, VII. Le Forgeron de St-Germain..... *Lucie Guillaume.* 179
Chansons populaires de la Lorraine. I. La Blanche biche..... 193
II. Le siège de Mantoue. III La marquise. IV. Ronde..... *Charles Sadoul.* 203
Les plus jolies chansons du pays scandinave. V. La demoiselle chez les nains.....
VI. La demoiselle en biche.....
VII. La mort de la reine Dagmar.....
VIII. Thore et sa sœur..... *Léon Pineau.* 224, 328, 418, 460

PROVERBES ET DEVINETTES

Devinettes populaires du pays de Dol (suite). *Charlec.* 166, 378
Les personnages dans les proverbes. § 1. Les personnages bibliques..... *Paul Sébillot.* 172

VARIÉTÉS

Assemblée générale..... 121
XIVe Congrès des Orientalistes..... 381

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Amélie Bosquet	*P. S.*	189
J. Sallaberry	*P. S.*	190
Philippe Kuhff	*P. S.*	254
Alphonse Certeux	*Paul Sébillot.*	507
André Lefèvre	*Paul Sébillot.*	563
Girard de Rialle	*Paul Sébillot.*	564

ILLUSTRATIONS

Portrait de A. Certeux, Paul Sébillot, Charles Beauqiuer	*Félix Régamey,*	126, 508
Marques de troupeaux		272, 273
Portrait d'Alphonse Certeux	*Félix Régamey.*	507

BIBLIOGRAPHIE

Henri d'Allemagne. Récréations et passe-temps.	*P. S.*	566
Marcel Baudouin. Le Maraichinage, coutume de la Vendée	*P. S.*	
Joseph Bédièr. Hommage à Gaston Paris	*P. S.*	190
C. Berthelot du Chesnay. L'année préhistorique dans les Côtes-du-Nord	*P. S.*	125
Emile Blémont. Beautés étrangères	*P. S.*	445
Em.-Louis Chambois. Observations de météorologie populaire au Maine	*P. S.*	125
Victor Chauvin. Bibliographie des ouvrages arabes	*René Basset.*	53
Vladimir Chtchoukhevitch. Les Houzoules	*A. van Gennep.*	61
A. de Cock et Is. Teirlink. Kinsderspel in Zuid Nederland	*P. S.*	444
Sir Edgar Mac Culloch. Guernsey Folk-Lore	*P. S.*	56
G. Delphin. Recueil de textes pour l'étude de l'arabe parlé	*René Basset.*	319
A. Dirr. Grammaire de la langue oudi	*A. van Gennep.*	255
George Doncieux. Le Romancéro populaire de la France	*P. S.*	123
F. Duine. Un village de France. Guipel. (Ille-et-Vilaine)	*P. S.*	190
Ed. Edmont. Noms patronymiques et noms de Bartèque	*P. S.*	191
Charles Frémine. Poèmes et récits	*P. S.*	191
Emile Guillaumin. Memoires d'un métayer	*P. S.*	192
Dr J. Hunziker. La maison suisse	*A. van Gennep.*	5
Em. Haeckel. Aus Insulinde	*Dr V. Bugiel.*	192
E. Hamilton Grierson. The silent trade	*A. van Gennep.*	383

Digitized by Google

Alcius Ledieu. Blason populaire d'Abbeville.. *P. S.* 125
Charles Le Goffic. Les Métiers pittoresques. *P. S.* 192
Leite de Vasconcellos. Ensaios ethnographicos. *P. S.* 191
Henri Liégard. Les saints guérisseurs de la Basse-Bretagne..... *P. S.* 443
Kenneth Mac-Kenzie. An italian fable..... *René Basset.* 319
Louis Morin. Proverbes et dictons recueillis dans le département de l'Aube..... *P. S.* 444
Adolphe Orain. Contes du pays gallo..... *P. S.* 124
Origine et Parler des Canadiens français..... *P. S.* 445
Giuseppe Pitrè. Studi di Leggende popolari in Sicilia..... *Paul Sébillot.* 443
W. H. Denham Rouse. Greek votive offerings. *Arnold van.* 58
Charles Sadoul. Table alphabétique générale des publications de la Société d'archéologie lorraine..... 63
Sakhokia. Le culte de la petite vérole en Géorgie..... *P. S.* 566
Paul Sébillot. Le Folk-Lore de France, tome I.....e..... *René Basset.* 565
Tylor. Primitive culture..... *A. V. Gennep.*
Velay et Auvergne..... *P. S.* 57
Zibrt. Starocesky Lucidar..... *Dr V. Bugiel.* 62
Michel de Zmigrodzki. Aperçu de l'archéologie concernant l'histoire de la religion primitive. *Dr V. Bugiel.* 320

Le Gérant : R. DANGIN.

Bauge (M.-et-L.). — Imp. Dangin

Digitized by Google

L'INTERMÉDIAIRE

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

Fondé en 1864. Instrument de travail nécessaire à tous les érudits, transforme en circulaire la question qui lui est soumise, va frapper à la porte de ses correspondants, et apporte la solution. Tous les abonnés de l'« Intermédiaire » sont ses collaborateurs. — Il parait les 7, 15, 22 et 30 de chaque mois en livr. de 48 col. — Un an, 16 fr. ; six mois, 9 fr. Adm. et Dir. : Paris, 31 bis, rue Victor Massé.

LE COURRIER DE LA PRESSE

Paris, 21, boulevard Montmartre

Fondé en 1889

Directeur : A. GALLOIS

Téléphone n° 105-50 Ascenseur

Fournit coupures de journaux et de revues sur tous sujets et personnalités

Le « Courrier de la Presse » lit 6.000 journaux par jour. Tarif : 0 fr. 30 par coupure.

Tarif, réduit, *paiement d'avance*, sans période de temps limité

par 100 coupures,		25 fr.	
» 250	»	55	»
» 500	»	105	»
» 1000	»	200	»

Tous les ordres sont valables jusqu'à avis contraire.

CHEMIN DE FER DE L'OUEST

Paris à Londres

(viâ Rouen, Dieppe, et Newhaven) par la gare Saint-Lazare.

Services rapides de jour et de nuit tous les jours (Dimanches et Fêtes compris) et toute l'année. Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1re et 2e classe seulement).

Billets simples, valables pendant 7 jours. 1re classe 48 fr. 25 ; 2e classe 35 fr. ; 3e classe 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour valables pendant un mois. 1re classe 82 fr. 75 ; 2e classe 58 fr. 75 ; 3e classe 41 fr. 50.

Départs de Paris Saint-Lazare 10 h. 20 matin, 9 h. 30 soir. Arrivées à Londres : London-Bridge 7 h. soir, 7 h. 30 matin. Victoria 7 h. soir, 7 h. 30 matin.

Départs de Londres : London-Bridge 10 h. matin, 9 h. 10 soir. Victoria 10 h. matin, 9 h. 10 soir. Arrivées à Paris Saint-Lazare : 6 h. 40 soir, 7 h. 5 matin.

Service de jour : Voiture de 1re classe et de 2e classe à couloir avec W. C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant. Service de nuit : voitures à couloir des trois classes avec W. C. et toilette ; en 1re classe, compartiments à couchettes supplément de 5 fr. par place).

REVUE DES TRADITIONS POPULAIRES

Années écoulées

Tome I, 1886	30 fr.	Tome X, 1895	20
Tome II, 1887	25	Tome XI, 1896	15
Tome III, 1888	20	Tome XII, 1897	15
Tome IV, 1889	20	Tome XIII, 1898	15
Tome V, 1890	20	Tome XIV, 1899	15
Tome VI, 1891	20	Tome XV, 1900	15
Tome VII, 1892	20	Tome XVI, 1901	15
Tome VIII, 1893	20	Tome XVII, 1902	15
Tome IX, 1894	20 fr.	Tome XVIII, 1903	15

Table analytique des 10 premières années..... 3 fr. 50

Digitized by Google

VIENT DE PARAITRE

Paul SÉBILLOT

LE FOLK-LORE DE FRANCE

TOME I

LE CIEL ET LA TERRE

Grand in-8° de pages VI-490

PARIS, E. GUILMOTO, 6, RUE DE MÉZIÈRES

PRIX : **16** FRANCS

René BASSET

CONTES POPULAIRES D'AFRIQUE

In-12 elzévir de XXII-455 pages

Paris, E. GUILMOTO, 6, rue de Mézières

Prix : **6** *francs*

Paul SÉBILLOT

LA MER FLEURIE

LE RIVAGE. — LES PÊCHEURS. — AMOURS ET TRISTESSES. — LES BATEAUX. — EN MER. — SOUS LES FLOTS. — MARINS ET CORSAIRES

In-18 de pp. 189. Paris, Alphonse Lemerre . . . . . **3** fr.

Pour recevoir franco un de ces volumes, il suffit d'en envoyer le montant à M. E. GUILMOTO, en un mandat sur la poste.

Baugé (M. et-L.) — Imp. R. DANGIN

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

JAN 8 1907

DEC 17 '32

W

Digitized by Google

2044 105 234 520

Digitized by Google